ANNUAIRE DE L'ASSOCIATION

POUR L'ENCOURAGEMENT

DES ÉTUDES GRECQUES

EN FRANCE

Les réunions du Comité ont lieu à l'École des Beaux-Arts, à quatre heures, le premier jeudi de chaque mois; tous les membres de la Société ont le droit d'y assister, et ont voix consultative. Elles sont interrompues pendant les mois d'août, de septembre et d'octobre.

L'Assemblée générale annuelle a lieu le premier jeudi qui suit la fête de Pâques.

La bibliothèque de l'Association (17, rue Bonaparte) est ouverte tous les jeudis, de 1 à 4 heures.

Les demandes de renseignements et les communications relatives aux travaux de l'Association doivent être adressées, franc de port, à l'École des Beaux-Arts, 14, rue Bonaparte.

Les membres de l'Association sont priés de vouloir bien envoyer le montant de leur cotisation, en un mandat de poste, à M. Ch.-Émile Ruelle, agent et bibliothécaire de l'Association, 17, rue Bonaparte.

Tout membre qui, après deux avis, n'aura pas payé sa cotisation, sera considéré comme démissionnaire.

ANNUAIRE

DE L'ASSOCIATION

POUR L'ENCOURAGEMENT

DES ÉTUDES GRECQUES

EN FRANCE

Reconnue établissement d'utilité publique par décret du 7 juillet 1869

19e Année, 1885

PARIS

AU SIÈGE DE L'ASSOCIATION, ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

14, RUE BONAPARTE, 14

MAISONNEUVE ET CH. LECLERC, LIBRAIRES-ÉDITEURS

25, QUAI VOLTAIRE

—

1885

LIBRARY
FEB 5 1971
UNIVERSITY OF TORONTO

DF
11
A73
année 19

ASSOCIATION

POUR L'ENCOURAGEMENT

DES ÉTUDES GRECQUES

EN FRANCE

(Reconnue établissement d'utilité publique
par décret du 7 juillet 1869.)

STATUTS.

§ I. Objet de l'Association.

Art. 1er. L'Association encourage la propagation des meilleures méthodes et la publication des livres les plus utiles pour le progrès des études grecques. Elle décerne, à cet effet, des récompenses.

2. Elle encourage, par tous les moyens en son pouvoir, le zèle des maîtres et des élèves.

3. Elle propose, s'il y a lieu, des sujets de prix.

4. Elle entretient des rapports avec les hellénistes étrangers.

5. Elle publie un annuaire ou un bulletin, contenant l'exposé de ses actes et de ses travaux, ainsi que l'indication des faits et des documents les plus importants qui concernent les études grecques.

§ II. Nomination des membres et cotisations.

6. Le nombre des membres de l'Association est illimité. Les Français et les étrangers peuvent également en faire partie.

7. L'admission est prononcée par le Comité, sur la présentation d'un membre de l'Association.

8. Les cinquante membres qui, par leur zèle et leur influence, ont particulièrement contribué à l'établissement de l'Association, ont le titre de *membres fondateurs.*

9. Le taux de la cotisation annuelle est fixé au *minimum* de dix francs.

10. La cotisation annuelle peut être remplacée par le payement, une fois fait, d'une somme décuple. La personne qui a fait ce versement reçoit le titre de *membre donateur.*

§ III. Direction de l'Association.

11. L'Association est dirigée par un Bureau et un Comité, dont le Bureau fait partie de droit.

12. Le Bureau est composé de :

Un Président,
Deux Vice-Présidents,

et de au moins :

Un Secrétaire-Archiviste,
Un Trésorier.

Il est renouvelé annuellement de la manière suivante :

1° Le Président sortant ne peut faire partie du Bureau qu'au bout d'un an ;

2° Le premier Vice-Président devient Président de droit ;

3° Les autres membres sont rééligibles ;

4° Les élections sont faites par l'Assemblée générale, à la pluralité des suffrages.

13. Le Comité, non compris le Bureau, est composé de vingt et un membres. Il est renouvelé annuellement par tiers. Les élections sont faites par l'Assemblée générale. Les sept membres sortants ne sont rééligibles qu'après un an.

14. Tout membre, soit du Bureau, soit du Comité, qui n'aura pas assisté de l'année aux séances, sera réputé démissionnaire.

15. Le Comité se réunit régulièrement au moins une fois par mois. Il peut être convoqué extraordinairement par le Président.

Le Secrétaire rédige les procès-verbaux des séances ; ils sont régulièrement transcrits sur un registre.

Tous les membres de l'Association sont admis aux séances ordinaires du Comité, et ils y ont voix consultative.

Les séances seront suspendues pendant trois mois, du 1er août au 1er novembre.

16. Une Commission administrative et des Commissions de correspondance et de publication sont nommées par le Comité. Tout membre de l'Association peut en faire partie.

17. Le Comité fait dresser annuellement le budget des recettes et des dépenses de l'Association. Aucune dépense non inscrite au budget ne peut être autorisée par le Comité que sur la proposition ou bien après l'avis de la Commission administrative.

18. Le compte détaillé des recettes et dépenses de l'année écoulée est également dressé, présenté par le Comité à l'approbation de l'Assemblée générale et publié.

§ IV. Assemblée générale.

19. L'Association tient, au moins une fois chaque année, une Assemblée générale. Les convocations ont lieu à domicile. L'Assemblée entend le rapport qui lui est présenté par le Secrétaire sur les travaux de l'Association, et le rapport de la Commission administrative sur les recettes et les dépenses de l'année.

Elle procède au remplacement des membres sortants du Comité et du Bureau.

Tous les membres de l'Association résidant en France

sont admis à voter, soit en personne, soit par correspondance.

§ V.

20. Les présents statuts ne pourront être modifiés que par un vote du Comité, rendu à la majorité des deux tiers des membres présents, dans une séance convoquée expressément pour cet objet, huit jours à l'avance. Ces modifications, après l'approbation de l'Assemblée générale, seront soumises au Conseil d'Etat.

LA MÉDAILLE DE L'ASSOCIATION

Cette médaille, œuvre de notre confrère, M. C.-L. Chaplain, membre de l'Institut (Académie des Beaux-Arts), porte au droit une tête de Minerve, dont le casque, décoré de fleurons, de feuilles d'olivier et d'une figure de Sphinx, rappelle à la fois les anciennes monnaies d'Athènes et les belles monnaies de Thurium. Le module est de 55 millimètres.

Elle pourra être décernée avec une inscription spéciale, par un vote du Comité, aux personnes qui auront rendu à l'Association des services exceptionnels.

Le Comité a décidé aussi qu'elle serait mise à la disposition de tous les membres de l'Association qui désireraient l'acquérir. Dans ce cas, elle portera, sur le revers, le nom du possesseur avec la date de son entrée dans l'Association. Le prix en a été fixé comme il suit :

L'exemplaire en bronze.....	10 fr.
— en argent.....	30

Ceux de nos confrères qui voudraient posséder cette œuvre d'art devront adresser leur demande à M. Ruelle, agent et bibliothécaire de l'Association, à l'École des Beaux-Arts, rue Bonaparte, Paris. Ils sont priés d'envoyer d'avance la somme fixée, suivant qu'ils préfèrent la médaille en argent ou en bronze, afin que l'on puisse y faire graver leur nom. Ils voudront bien, de plus, joindre à cet envoi l'indication des noms et prénoms qui doivent former la légende. Les membres qui habitent la province ou l'étranger devront désigner en même temps la personne de confiance par laquelle ils désirent que la médaille soit retirée pour eux, ou le mode d'envoi qui leur convient. Les frais d'expédition seront naturellement à leur charge.

MEMBRES FONDATEURS DE L'ASSOCIATION.

(1867.)

MM.

Adert, ancien professeur de littérature grecque à l'Académie de Genève, rédacteur en chef du *Journal de Genève*.

† Alexandre (Ch.) (1), membre de l'Institut.

Bertrand (Alexandre), membre de l'Institut, directeur du Musée de Saint-Germain.

† Beulé, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.

Bréal (Michel), membre de l'Institut, professeur au Collège de France.

† Brunet de Presle, membre de l'Institut.

Burnouf (Emile), ancien directeur de l'Ecole française d'Athènes,

Campaux, professeur à la Faculté des lettres de Nancy.

Chassang, inspecteur général de l'Instruction publique.

† Daremberg, de la bibliothèque Mazarine.

† David (baron Jérôme), ancien vice-président du Corps législatif.

† Dehèque, membre de l'Institut.

Delyannis (Théodore-P.), ministre plénipotentiaire de S. M. Hellénique.

† Deville (Gustave), membre de l'École d'Athènes.

† Didot (Ambroise-Firmin), membre de l'Institut.

† Dübner, helléniste.

Duruy (Victor), membre de l'Institut, ministre de l'Instruction publique.

† Egger, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris.

Eichthal (Gustave d'), membre de la Société asiatique.

Gidel, proviseur du lycée Louis-le-Grand.

Girard (Jules), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris.

(1) La croix indique les membres fondateurs décédés.

GOUMY, rédacteur en chef de la *Revue de l'Instruction publique*.

† GUIGNIAUT, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions.

HAVET, membre de l'Institut, professeur au Collège de France.

HEUZEY (Léon), membre de l'Institut, professeur à l'École des Beaux-Arts.

HIGNARD, professeur à la Faculté des lettres de Lyon.

HILLEBRAND, ancien professeur à la Faculté des lettres de Douai.

JOURDAIN (Charles), membre de l'Institut.

LEGOUVÉ, de l'Académie française.

LÉVÊQUE (Charles), membre de l'Institut.

† LONGPÉRIER (Adrien de), membre de l'Institut.

MAURY (Alfred), membre de l'Institut.

MÉLAS (Constantin), à Marseille.

† MILLER (Emm.), membre de l'Institut.

† NAUDET, membre de l'Institut.

† PATIN, de l'Académie française, doyen de la Faculté des lettres de Paris.

PERROT (Georges), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris.

RAVAISSON (Félix), membre de l'Institut.

RENAN (Ernest), membre de l'Institut.

† RENIER (Léon), membre de l'Institut.

† SAINT-MARC GIRARDIN, de l'Académie française.

† THÉNON (l'abbé), directeur de l'École Bossuet.

† THUROT, membre de l'Institut, maître de conférences à l'École normale supérieure.

VALETTAS (J.-N.), professeur, à Londres.

† VILLEMAIN, secrétaire perpétuel de l'Académie française.

† VINCENT (A.-J.-H.), membre de l'Institut.

WADDINGTON (W.-Henry), membre de l'Institut, sénateur.

WEIL (Henri), membre de l'Institut.

WESCHER (Carle), conservateur à la Bibliothèque nationale.

WITTE (baron J. de), membre de l'Institut.

MEMBRES FONDATEURS POUR LES MONUMENTS GRECS.

(1875-1885.)

Le Ministère de l'Instruction publique.
Le Musée du Louvre.
L'École nationale des Beaux-Arts.
L'Université d'Athènes.
Le Syllogue d'Athènes pour la propagation des études grecques.
Le Syllogue littéraire hellénique du Caire l'*Union*.

MM.

Barthélemy Saint-Hilaire.
Basili (Demetrio).
Bikélas (D.).
Brault (Léonce).
† Brunet de Presle.
Carathéodory (Etienne).
Castorchi (Euthymios).
† Chasles (Michel).
Coromilas.
† Didot (A.-F.).
Drême.
† Dumont (Albert).
† Egger (Émile).
Eichthal (Gustave d').
Foucart (Paul).
Hachette et Cie, libraires éditeurs.
Hanriot.
Heuzey (Léon).
† Laprade (V. de).
Lecomte (Ch.).
Misto (H.-P.).
Negrepontis.

† OCHER DE BEAUPRÉ (colonel).
PARMENTIER (général).
PÉLICIER (P.).
PERROT (Georges).
PIAT (A.).
QUEUX DE SAINT-HILAIRE (marquis de).
RODOCANAKI (P.).
ROTHSCHILD (baron Edmond de.)
SARIPOLOS (Nicolas).
† SYMVOULIDIS.
SYNGROS (A.)
VANEY.
VERNA (baron de).
WITTE (baron J. de).
† WYNDHAM (George).
† WYNDHAM (Charles).
ZAFIROPULO (E.).
ZOGRAPHOS (Christakis Effendi).

M. Zographos, déjà fondateur du prix qui porte son nom, a souscrit à l'œuvre des Monuments grecs pour une somme de *cinq mille francs*. — M. le baron de Witte et M. G. d'Eichthal ont souscrit chacun pour une somme de *quatre cents francs*. — M. le baron E. de Rothschild, pour *deux cents francs*.

ANCIENS PRÉSIDENTS DE L'ASSOCIATION.

1867. MM.	PATIN,	membre de l'Institut.
1868.	EGGER,	*Id.*
1869.	BEULÉ,	*Id.*
1870.	BRUNET DE PRESLE,	*Id.*
1871.	EGGER,	*Id.*
1872.	THUROT,	*Id.*
1873.	MILLER,	*Id.*
1874.	HEUZEY,	*Id.*
1875.	PERROT,	*Id.*
1876.	EGGER,	*Id.*

1877. MM. Chassang, inspecteur général de l'Université.
1878. Foucart, membre de l'Institut.
1879. Gidel, proviseur du lycée Louis-le-Grand,
1880. Dareste, membre de l'Institut.
1881. Weil, *Id.*
1882. Miller, *Id.*
1883. Queux de Saint-Hilaire (marquis de).
1884. Glachant, inspecteur général de l'Université.

MEMBRES DU BUREAU POUR 1885-86.

Président honoraire : M. Ém. Egger (1).
Président : M. Ch. Jourdain.
1er *Vice-président* : M. Léon Heuzey.
2e *Vice-président* : M. O. Gréard.
Secrétaire-archiviste : M. A. Croiset.
Trésorier : M. J. Magnabal.

MEMBRES DU COMITÉ POUR 1885-86.

Nommés en 1883.

MM. Bikélas.
D'Eichthal (Gustave).
Girard (Paul).
Vidal-Lablache.
Psichari.
Miller.
Talbot.

Nommés en 1884.

MM. Bréal (Michel).

(1) M. Egger est décédé le 30 août 1885.

MM. Collignon (Maxime).
Duruy (Victor).
Gidel.
Homolle.
Houssaye (Henry).
M[is] de Queux de Saint-Hilaire.

Nommé en 1885.

MM. Bergaigne.
Cougny.
Dareste.
Didot.
Glachant.
Martha (Jules).
Perrot (Georges).

COMMISSION ADMINISTRATIVE.

MM. Chassang.
Eichthal (Gustave d').
Houssaye (Henry).
Laperche.
Pesson.
Talbot.

COMMISSION DE PUBLICATION.

MM. Dareste.
Heuzey.
Houssaye (Henry).
Perrot.
Talbot.

COMMISSION ARCHÉOLOGIQUE.

MM. Collignon (Max.).
Guillaume.
Héron de Villefosse.
Heuzey (L.).
Perrot (G.).
Witte (De).

MEMBRES DONATEURS.

MM.

Adam (Mme Juliette), à Paris.

Alpherakis (Achille), à Taganrog (Russie).

Anquetil, inspecteur d'Académie, à Versailles.

Antrobus (Fr.), à Londres.

Athanasiadis (Athanasios), à Taganrog (Russie).

Avgerinos (Antonios), à Taganrog.

Banque nationale de Grèce, à Athènes.

Barenton (Arm.), à Paris.

Baret, avocat, à Paris.

Basiadis (Héraclès-Constantin), à Constantinople.

Beer (Guillaume), à Paris.

Berranger (l'abbé H. de), à Surville, par Pont-l'Évêque (Calvados).

Berthault (E.-A.), docteur ès-lettres, à Paris.

† Beulé (Ernest), secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.

† Bienaymé (Jules), membre de l'Institut.

Bikélas (D.), à Paris.

Bimpos (Th.), archevêque de Mantinée.

Blampignon (l'abbé), à Paris.

Bounos (Élie), à Paris.

† Braïlas (Armenis), ministre de Grèce, à Londres.

Brault (Léonce), ancien procureur de la République, à Paris.
Brosselard (Paul), capitaine au 2e régiment de tirailleurs algériens.
† Brunet de Presle (Wladimir), membre de l'Institut.
Bryennios (Philothéos), archevêque de Nicomédie (Turquie).
Calvet-Rogniat (le baron Pierre), licencié ès-lettres, à Paris.
Carapanos (Constantin), correspondant de l'Institut, à Arta (Grèce).
Caratheodory (Ét.), ministre de Turquie, à Bruxelles.
Cartault (A.), maître de conférences à l'École normale supérieure.
Casso (Mme), à Paris.
Castorchi (Euth.), professeur à l'Université d'Athènes.
Charamis (Adamantios), professeur à Taganrog.
† Chasles (Michel), membre de l'Institut.
Chasles (Henri), à Paris.
Chassiotis (G.), fondateur du lycée de Péra, à Paris.
Chevrier (Ad.), avocat général, à Paris.
Choisy (Auguste), ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Paris.
† Christopoulos, ministre de l'Instruction publique en Grèce.
Chrysovelonis (Léonidas), négociant, à Manchester.
Clado (Costa), à Paris.
Combothecras (Sp.), à Odessa.
Constantinidis (Zanos), à Constantinople.
Coronio (Georges), à Paris.
Coumanoudis (Ét.-A.), professeur à l'Université d'Athènes.
Cousté (E.), ancien directeur de la manufacture des tabacs, à Paris.
Croiset (Alfred), professeur à la Faculté des lettres de Paris.
Croiset (Maurice), professeur à la Faculté des lettres de Montpellier.
Cucheval (Victor), professeur au lycée Condorcet, à Paris.
Damaschino, professeur à la Faculté de médecine de Paris.
Dareste (Rod.), membre de l'Institut, à Paris.
Dellaporta (Vrasidas), à Taganrog.
Delyannis (N.), ministre de Grèce, à Paris.
Demetrelias (C.), à Odessa.

† Desjardins (Charles-Napoléon).

Desjardins (M[me] veuve Charles-Napoléon), à Versailles.

† Deville (Gustave), docteur ès-lettres, membre de l'École française d'Athènes.

Deville (M[me] veuve), à Paris (1).

† Didion, inspecteur général des Ponts et chaussées

† Didot (Ambroise-Firmin), membre de l'Institut.

Didot (Alfred), libraire-éditeur, à Paris.

Dorisas (L.), à Odessa.

Dossios (N.), professeur au Gymnase hellénique de Galatz.

Doudas (D.), à Constantinople.

Doulcet (Henry), à Paris.

Dozon (Aug.), consul de France à Larnaka (île de Chypre).

† Dumont (Albert), membre de l'Institut.

Drème, président de la cour d'appel d'Agen (Lot-et-Garonne).

Dupuy, ancien proviseur, à Saint-Germain-en-Laye.

Duruy (Victor), membre de l'Institut, à Paris.

École hellénique d'Odessa.

† Egger (Émile), membre de l'Institut, à Paris.

Egger (M[me] V[ve] Ém.), à Paris.

Egger (Victor), professeur à la Faculté des lettres de Nancy.

Egger (Max.), professeur au Collège Stanislas, à Paris.

Eichthal (Gustave d'), membre de la Société asiatique, à Paris.

Falieros (Nicolas), à Taganrog (Russie).

Fallex (Eug.), proviseur du lycée de Versailles.

Fallières, député, ancien ministre de l'Instruction publique.

Ferry (Jules), député, ancien président du conseil et ministre des affaires étrangères, à Paris.

Fix (Théodore), colonel d'état-major, à Lille.

Foucart (Paul), membre de l'Institut, à Athènes.

Fournier (M[me] V[ve] Eugène), à Paris.

Gennadios, ministre de Grèce à Londres.

Gevaert (F.-Aug.), directeur du Conservatoire royal de musique, à Bruxelles.

Giannaros (Thrasybule), négociant, à Constantinople.

(1) Don d'une rente annuelle de 500 francs.

GIDEL (Ch.), proviseur du Lycée Louis-le-Grand.
† GILLON (Félix), magistrat à Bar-le-Duc.
GIRARD (Jules), membre de l'Institut.
† GIRAUD (Ch.) membre de l'Institut.
GLACHANT (Ch.), inspecteur général de l'Instruction publique.
GOIRAND (Léonce), avoué près le tribunal civil de la Seine, à Paris.
GOIRAND (Léopold), avoué près la cour d'appel de Paris.
GONNET (l'abbé), docteur ès-lettres, à Lyon.
GRÉGOIRE, archevêque d'Héraclée, à Constantinople.
† GUMUCHGUERDANE (Michalakis), à Philippopolis.
GYMNASE DE JANINA (pour 15 ans).
HACHETTE (L.) et Cie, libraires-éditeurs, à Paris.
HADGI-COSTA (Lysandre), directeur de l'École hellénique, à Odessa.
HANRIOT, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers.
HAUVETTE-BESNAULT (Amédée), professeur au Collège Stanislas.
HAVET (Ernest), membre de l'Institut, ancien professeur au Collège de France.
HAVET (Louis), professeur au Collège de France.
HAVET (Julien), sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, à Paris.
† HEUZEY, conseiller à la cour d'appel de Rouen.
HEUZEY (Léon), membre de l'Institut, à Paris.
HOUSSAYE (Henry), homme de lettres, à Paris.
INGLESSIS (Alex.), à Odessa.
JASONIDIS, à Limassol (île de Chypre).
† JOHANNIDIS (Emmanuel), censeur hellène, à St-Pétersbourg.
JOLLY D'AUSSY (D.-M.), au château de Crazannes (Charente-Inférieure).
JORDAN (Camille), membre de l'Institut, à Paris,
JORET (Ch.), professeur à la Faculté d'Aix.
KALVOCORESSIS (J. Démétrius), négociant, à Constantinople.
KONTOSTAVLOS (Alexandre), à Athènes.
KONTOSTAVLOS (Othon), à Marseille.
† KOSTÈS (Léonidas), à Taganrog.
KRIVTSCHOFF (Mme), à Moscou.
† LABITTE (Adolphe), libraire à Paris.
† LACROIX (Louis), professeur à la Faculté des lettres de Paris.

Landelle (Charles), peintre, à Paris.
Laperche, à Paris et à Provins.
Lattry (A.), à Odessa.
Lattry (Georges), président du musée et de la bibliothèque de l'École évangélique, à Smyrne.
† Lattry (Dr Pélopidas), à Odessa.
Lecomte (Ch.), à Paris.
Legantinis (J.-E.), à Odessa.
Legrand (Émile), à Paris.
Lereboullet (le docteur Léon), à Paris.
Lesseps (Ferdinand de), membre de l'Académie française.
Ludlow (Th.-W.), à New-York.
Macmillan (Georges-A.), éditeur, à Londres.
Maggiar (Octave), négociant, à Paris.
Maisonneuve, libraire-éditeur, à Paris.
Mallortie (H. de), principal du collège d'Arras.
Manoussis (Constantinos), à Taganrog.
Manoussis (Demetrios), à Taganrog.
Mantzavinos (R.), à Odessa.
Marango (Mgr), archevêque latin d'Athènes,
† Marcellus (comte Edouard de), ambassadeur de France à Constantinople.
† Martin (Th.-Henri), membre de l'Institut.
Maspero (G.), membre de l'Institut, directeur du Musée de Boulaq (Égypte).
† Maurice (Mme Ch.), née Vincent.
Mavro (Sp.), à Odessa.
Mavrocordato (le prince Nicolas).
Mavrocordato (le colonel Alexandre-Constantin).
Mavrocordato (M.), à Odessa.
Maximos (P.), à Odessa.
Mazerolle (Joseph), artiste peintre, à Paris.
† Melas (B.), à Athènes.
Meyer (Paul), membre de l'Institut, direct. de l'École des Chartes.
Misto (H.-P.), frères, négociants, à Smyrne (1).

(1) Don d'une somme de 800 francs.

Mourier (Ad.), vice-recteur honoraire de l'Académie de Paris.
Negreponte (Michel), négociant, à Paris.
Negropontès (Dimitrios), à Taganrog.
Nicolaïdès (G.), de l'île de Crète, homme de lettres, à Athènes.
Nicolaïdès (Nicolaos), à Taganrog.
Nicolopulo (Jean G.), à Paris.
Nicolopulo (Nicolas N.), à Paris.
Paisant (A.), président du tribunal civil de Saint-Quentin.
Paraskevas (Wladimir), à Odessa.
† Parissi, à Paris.
Parmentier (le général Théod.), à Paris.
† Paspati (J.-F.), à Odessa.
† Patin, secrétaire perpétuel de l'Académie française.
Pélicier, archiviste de la Marne, à Châlons.
† Perrin (Hippolyte).
Perrin (Ernest), à Paris.
Persopoulo (N.), à Odessa.
Pesson, ingénieur des ponts et chaussées, à Paris.
Phardys (Nicolas B.), de Samothrace, à Cargèse (Corse).
Pispas (Dr B.), à Odessa.
Psicha (Etienne), à Athènes.
Queux de Saint-Hilaire (marquis de), à Paris.
Rambaud (Alfred), professeur à la Faculté des lettres, à Paris.
Reinach (Salomon), ancien membre de l'École française d'Athènes, à Paris.
Renieri, gouverneur de la Banque nationale, à Athènes.
Riant (comte Paul), membre de l'Institut et de la Société des antiquaires, à Paris.
Richard-Kœnig, à Paris.
Robertet, licencié ès-lettres, chef de bureau au ministère de l'Instruction publique, à Paris.
Rodocanachi (P.-Th.), à Odessa.
Rodocanachi (Th.-P.), à Odessa.
Rodocanachi (Théodore), à Paris.
Romanos (J.), proviseur du Gymnase de Corfou.
Rothschild (le baron Edmond de), à Paris.
Sarakiotis (Basileios), à Constantinople.

Saraphis (Aristide), négociant, à Constantinople.
Saripolos (Nicolas), ancien professeur à l'Université d'Athènes.
Sathas (Constantin), à Venise.
Sayce, professeur à l'Université d'Oxford.
Scaramanga (Pierre-Jean), à Paris.
Scaramanga (Jean-E.), à Marseille.
Scaramanga (Jean-A.), à Taganrog.
Scaramanga (Doucas-J.), à Taganrog.
† Scaramanga (Jean-P.), à Taganrog.
Scaramanga (Stamatios), à Taganrog.
Schliemann (H.), à Athènes.
† Sclavo (Michel), à Odessa.
Sinadino (Michel), à Paris.
Sinadino (Nicolas), à Paris.
Sinanó (Victor), à Paris.
† Somakis (Mme Hélène), à Paris.
Souchu-Servinière, à Laval.
Souvadzoglou (Basili), banquier, à Constantinople.
Stephanovic (Zanos), négociant, à Constantinople.
Svoronos (Michel), négociant, à Constantinople.
Sully-Prudhomme, membre de l'Académie française.
Syllogue littéraire Hermès, à Manchester.
† Symvoulidès, conseiller d'Etat, à Saint-Pétersbourg.
Syngros (A.), à Athènes.
Tarlas (Th.), à Taganrog.
Telfy, professeur de l'Université de Pesth.
† Theocharidès (Constantinos), à Taganrog.
Tilière (marquis de), à Paris.
Tougard (l'abbé), professeur au petit séminaire de Rouen.
Tournier (Éd.), maître de conférences à l'École normale supérieure, à Paris.
Tourtoulon (baron de), à Valergues (Hérault).
Tsacalotos (E.-D.), à Taganrog.
Université d'Athènes (1).

(1) L'Université d'Athènes s'inscrit annuellement pour une somme de 400 francs.

VAGLIANO (André), négociant, à Marseille.
† VALIERI (N.), à Odessa.
VALIERI (Oct.), à Londres.
VLASTO (Antoine), à Paris.
VLASTO (Ét.-A.), à Marseille.
VLASTO (Th.), à Liverpool.
VLASTO (Ernest), à Paris.
VOULISMAS (E.), archimandrite, à Odessa.
VUCINA (Al.-G.), à Odessa.
VUCINA (Emm.-G.), à Odessa.
VUCINA (J.-G.), à Odessa.
WESCHER (Carle), conservateur à la Bibliothèque nationale, à Paris.
XANTHOPOULOS (Dem.), à Odessa.
XYDIAS (Sp.), à Odessa.
XYDIAS (Nicolas), artiste peintre à Paris.
† ZARIPHI (Georges), négociant, à Constantinople.
† ZAVITZIANOS (C.), docteur-médecin, à Corfou.
† ZIFFO (L.), négociant à Londres.
ZOGRAPHOS (Christakis Effendi), fondateur du prix Zographos, à Paris.
ZOGRAPHOS (Xénophon), docteur-médecin, à Constantinople.

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES AU 15 JUILLET 1885

NOTA. L'astérisque désigne les membres donateurs.

MM.

ACHILLOPOULOS (Évangèle), négociant, à Londres. — 1880.

* ADAM (Mme Juliette), 23, boulevard Poissonnière. — 1883.

ADERT, ancien professeur de littérature grecque à l'Académie de Genève. — 1867.

AFENDOULI (Théodore), professeur à l'École de médecine d'Athènes. — 1867.

ALBERT frères, négociants, rue du Tapis-Vert, 13, à Marseille. — 1868.

ALEXANDRE (le président), 23, rue de l'Arcade. — 1883.

* ALPHERAKIS (Achille), à Taganrog (Russie). — 1869.

AMBANAPOULOS, négociant, 29, rue de l'Arsenal, à Marseille. — 1867.

ANAGNOSTAKIS (Georges), négociant, à Alexandrie. — 1877.

ANASTASIADIS (A.), à Alexandrie. — 1880.

ANASTASIADIS (Sotiri), courtier, au Caire. — 1880.

ANDREADIS (Mme), ex-directrice de la maison d'éducation franco-grecque du Caire, 9, rue du Château-Fadaine, à Nîmes. — 1867.

ANGELIDIS (G.), négociant, à Marseille. — 1880.

* ANQUETIL, inspecteur d'Académie, avenue de Paris, 1, à Versailles. — 1872.

ANTHOPOULOS (Constantin), membre du tribunal de commerce, à Constantinople. — 1868.

* ANTROBUS (Fr.), oratory, S. W., à Londres. — 1879.

APOSTOLIDIS (D.), à Alexandrie. — 1876.

APOSTOLIDIS (G.), à Constantinople. — 1880.

Aretaios (Théodore), professeur à l'École de médecine à Athènes. — 1868.

Argyropoulos (Spyridion), 6, avenue Percier. — 1875.

Aristarchy-Bey (Staurace), grand logothète et sénateur, Yeni-keni, à Constantinople. — 1884.

Aristarchy-Bey (Demetrius), 28, rue Henri-Martin. — 1868.

Aristoclès (Jean-D.), professeur de la grande Ecole patriarcale, à Constantinople. — 1868.

Armingaud, professeur au lycée Henri IV, 7, rue Cassette. — 1868.

Artemiadis (Jacques), à Constantinople. — 1882.

* Athanasiadis (Athanasios), à Taganrog (Russie). — 1869.

Athanassaki (Jean), avocat, au Caire. — 1880.

Athenogenès (Georges), négociant, à Athènes. — 1868.

Aubé, professeur au lycée Fontanes, 11, rue de Lisbonne. — 1868.

* Avgerinos (Antonios), à Taganrog (Russie). — 1869.

Avierinos (André), député, à Athènes. — 1873.

Baguenault de Puchesse (Gustave), docteur ès-lettres, 156, rue Bannier, à Orléans. — 1867.

Baguenault de Viéville, président de la Société des sciences, belles-lettres et arts, à Orléans. — 1879.

Bailly (Anatole), professeur au lycée d'Orléans. — 1867.

* Banque nationale de Grèce, à Athènes. — 1868.

* Barenton (Arm. de), place du Palais-Bourbon. — 1877.

* Baret, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel, 7, rue de Bréa. — 1871.

Barozzi (commandeur Nicolò), directeur du musée Correr, à Venise. — 1881.

Barrias, 34, rue de Bruxelles. — 1867.

Barthélemy Saint-Hilaire, membre de l'Institut, 4, boulevard Flandrin. — 1867.

* Basiadis (Héraclès-Constantin), docteur ès-lettres et en médecine, rue Hamel-Bachi, à Constantinople. — 1868.

Basili (G.-A.), sous-gouverneur de la banque nationale de Grèce, à Athènes. — 1867.

Basily (D.-M.), négociant, 67, rue Sylvabelle, à Marseille. — 1867.

Basiliadis (E.), à Alexandrie. — 1880.

Bayet (Ch.), professeur à la Faculté des lettres de Lyon. — 1875.

Baxter (John), de Hoboken, New-Jersey (États-Unis d'Amérique). — 1884.

Bazin (Hippolyte), directeur du petit Lycée de Saint-Rambert (Rhône). — 1883.

Beau, professeur au lycée Condorcet, 19, rue Saint-Pétersbourg — 1873.

Beaudouin (Mondry), professeur à la Faculté des lettres de Toulouse. — 1884.

Beaujean, inspecteur d'Académie, 39, rue de l'Université. — 1867.

Beaussire, membre de l'Institut, 96, boulevard Saint-Germain. — 1867.

Beautemps-Beaupré, juge au tribunal de la Seine, 22, rue de Vaugirard. — 1878.

Beauverger (baron de), 8, rue du Cirque. — 1883.

* Beer (Guillaume), 34, rue des Mathurins. — 1872.

Belfort (L. de, comte de la Roque), 2, rue Racine. — 1882.

Belin et Cie, libraires-éditeurs, 58, rue de Vaugirard. — 1884.

Belot, professeur à la Faculté des lettres de Lyon. — 1867.

Beluze, président du Cercle catholique, 75, rue de Madame. — 1872.

Benieri (Anastase), professeur à l'Institut pédagogique de Galatz (Roumanie). — 1885.

Benizelos (Miltiadès), professeur à l'École de médecine d'Athènes. — 1868.

Benoist (Eugène), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, 23, avenue d'Orléans. — 1868.

Benoit (Ch.), doyen de la Faculté des lettres de Nancy. — 1868.

Bergaigne, membre de l'Institut, 12, rue Erlanger.

Bernard (l'abbé Eugène), 5, rue Gay-Lussac. — 1871.

Bernardakis (Athanase-N.), à Athènes. — 1867.

BERNARDAKIS (Grégoire-N.), docteur ès-lettres, à Mytilène. — 1877.

* BERRANGER (l'abbé H. de), à Surville, par Pont-Lévêque (Calvados). — 1869.

* BERTHAULT (E.-A.), agrégé de l'Université, docteur ès-lettres, 18, rue de Miroménil. — 1882.

BIBLIOTHÈQUE publique de Versailles, représentée par son conservateur, M. Ém. Délerot, à Versailles. — 1875.

* BIKÉLAS (D.), 4, rue de Babylone. — 1867.

* BIMPOS (Théoclète), archevêque de Mantinée (Grèce). — 1868.

BISTIS (Michel), ancien sous-directeur du Lycée hellénique, à Galatz (Roumanie. — 1883.

* BLAMPIGNON (l'abbé), professeur à la Faculté de théologie de Paris, 17, rue d'Issy, à Vanves. — 1869.

BLANCARD (Jules), professeur de grec moderne à la Faculté de Marseille, 40, boulevard Baille, à Marseille. — 1867.

BLANCARD (Théodore), 13, quai aux Fleurs. — 1876.

BLOCH (Am.), professeur d'archéologie grecque et latine à la Faculté des lettres de Lyon. — 1877.

BLOCK (R. de), professeur à l'école normale des humanités, rue Fabri, à Liège (Belgique). — 1872.

BLOT (Alfred), rédacteur en chef de l'*Instruction publique*, 42, rue du Cherche-Midi. — 1872.

BLOTNICKI, hôtel Lambert, 2, rue Saint-Louis-en-l'Ile. — 1867.

BOISSIER (Gaston), de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur au Collège de France, 79, rue Claude-Bernard. — 1869.

BOISSONADE (G.), professeur agrégé à la Faculté de droit, 28, rue Gay-Lussac. — 1867.

BONNEFON (Paul), attaché à la bibliothèque de l'Arsenal, 19, rue Nicole. — 1880.

BONTEMPS (Georges), 11, rue de Lille. — 1883.

BOPPE (Auguste), 13, rue Bonaparte.

BORDIER (Henri), 182, rue de Rivoli. — 1877.

BORG (Raphaël), vice-consul d'Angleterre, au Caire. — 1880.

BOUCHER DE MOLANDON, 23, rue Pothier, à Orléans. — 1879.

Boucherie (Adhémar), ancien chef de bataillon à la Légion étrangère, à Royan. — 1883.

Bougot (A.), professeur suppléant à la Faculté des lettres de Dijon. — 1878.

Bouilhet (Henri), de la maison Christofle et Cie, vice-président de l'Union des arts décoratifs, 58, rue de Bondy. — 1884.

Bouillier (Francisque), membre de l'Institut, 33, rue de Vaugirard. — 1867.

Boulatignier, ancien conseiller d'Etat, à Pise, par Lons-le-Saulnier (Jura). — 1870.

* Bounos (Elie), à Paris. — 1875.

Bourgault-Ducoudray, professeur d'histoire musicale au Conservatoire, 6, rue Thénard. — 1874.

Bouros (J.-D.), rentier, à Athènes. — 1872.

Bourquin (Ernest-Jules), professeur au lycée de Troyes, à Sainte-Menehould (H^te-Marne). — 1879.

Boutmy (Emile), membre de l'Institut, directeur de l'Ecole libre des sciences politiques, 27, rue Saint-Guillaume. — 1870.

Bouvy (le R. P.) des Augustins de l'Assomption, à Nîmes. — 1883.

Brancovan (le prince et la princesse), 34, avenue Hoche.—1885.

* Brault (Léonce), ancien procureur de la République, à Paris, 77, boulevard Haussman. — 1876.

Bréal (Michel), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, 63, boulevard Saint-Michel. — 1868.

Brelay (Ernest), propriétaire, 35, rue d'Offémont, place Malesherbes. — 1867.

Briau (le Dr René), bibliothécaire de l'Académie de médecine, 37, rue Joubert. — 1867.

Broglie (le duc de), de l'Académie française, 10, rue de Solférino. — 1871.

* Brosselard (Paul), capitaine au 2e tirailleurs algériens, à Mostaganem. — 1883.

Brunetière (Ferdinand), rédacteur à la *Revue des Deux-Mondes*, boulevard de Saint-Julien, à Bellevue-Meudon. — 1885.

* Bryennios (Philothéos), archevêque de Nicomédie, membre du patriarcat œcuménique, à Constantinople. — 1876.

Buisson (Benjamin), examinateur à l'Université de Londres, Savile-Club, Piccadilly, à Londres, et à Paris, 100, rue d'Assas. — 1870.

Burnouf (Emile), ancien directeur de l'Ecole française d'Athènes, 34, rue d'Alésia. — 1867.

Bussières (baron de), ancien ambassadeur, 84, rue de Lille. — 1873.

Cabanel (Alex.), membre de l'Institut, 14, rue de Vigny. — 1867.

Caffiaux, receveur municipal de la ville de Valenciennes. — 1868.

Caillemer (Exupère), doyen de la Faculté de droit de Lyon. — 1867.

Calliady-Bey (Constantin), conseiller d'Etat, à Constantinople. — 1868.

Calligas (Paul), sous-gouverneur de la Banque nationale, à Athènes. — 1868.

Calutta (Théodore), négociant, au Caire. — 1880.

* Calvet-Rogniat (le baron Pierre), licencié ès lettres, 374, rue Saint-Honoré. — 1875.

Cambouroglou, rédacteur en chef de l'*Ephimeris*, à Athènes. — 1875.

Campaux, professeur à la Faculté des lettres de Nancy. — 1867.

* Carapanos (Constantin), correspondant de l'Institut de France, à Athènes. — 1868.

* Caratheodory (Ét.), docteur en droit, ministre de Turquie, à à Bruxelles. — 1872.

Caratheodory (Th.), ingénieur des ponts et chaussées, à Constantinople. — 1876.

Carrière (Auguste), professeur à l'École des langues orientales vivantes, 35, rue de Lille. — 1873.

* Cartault (Augustin), maître de conférences à l'École normale supérieure, 11, rue du Pré-aux-Clercs. — 1875.

* Casso (Mme), 66, avenue d'Iéna. — 1875.

* Castorchis (Euthymios), professeur à l'Université d'Athènes. — 1868.

Castorchis (Constantin), à Athènes. — 1884.

Catzigras (Cosmas), négociant, 24, cours Devilliers, à Marseille. — 1867.

Caussade (de), conservateur à la bibliothèque Mazarine. — 1868.

Cerf (Léopold), ancien élève de l'Ecole normale, imprimeur-éditeur, 13, rue de Médicis. — 1883.

Chabaneau, maître de conférences à la Faculté des lettres de Montpellier. — 1873.

Chaber (Alfred), 6, place Louis XVI, à Montpellier. — 1877.

Chabouillet, conservateur-directeur du Cabinet des médailles, 12, rue Colbert. — 1867.

Chaignet, recteur de l'académie de Poitiers. — 1871.

Chantepie (de), administrateur de la bibliothèque de l'Université. — 1867.

Chaplain (I.-C.), membre de l'Institut, graveur en médailles, 34, rue Jouvenel, à Auteuil. — 1876.

Chappuis, recteur de l'Académie de Dijon. — 1868.

Chapu, membre de l'Institut, statuaire, 19, rue du Mont-Parnasse. — 1876.

* Chasles (Henri), 9, rue Royale. — 1881.

Chassang, inspecteur général de l'instruction publique, 9, rue de l'Odéon. — 1867.

* Chassiotis (G.), professeur, fondateur du lycée grec de Péra, à Paris, 105, rue Miroménil. — 1872.

Chatel (Eug.), ancien archiviste du département du Calvados, à Caen. — 1867.

Chenevière (Ad.), licencié ès-lettres, 50, rue Bassano. — 1882.

Chevreul, membre de l'Institut, au Jardin des Plantes. — 1867.

* Chevrier (Adolphe), avocat général, 13, rue de Téhéran. — 1873.

Chévrier (Maurice), attaché au ministère des Affaires étrangères, 35, rue Jacob. — 1880.

* Choisy (Auguste), ingénieur des ponts et chaussées, 11, rue Chomet. — 1867.

Christofle (Paul), chef de la maison Christofle et Cie, 58, rue de Bondy. — 1884.

* Chrysoveloni (Léonidas), négociant à Manchester, Belmont-Terrace Higher Broughton. — 1869.

Chuit, librairie Fetcherin et Chuit, 18, rue de l'Ancienne-Comédie. — 1882.

Citoleux, professeur au lycée Henri IV, 3, rue des Feuillantines. — 1872.

* Clado (Costa), 176, boulevard Haussmann.— 1884.

Clavel, professeur à la Faculté des lettres de Lyon. — 1876.

Cleanthe (Zénon), architecte, à Constantinople. — 1868.

Clermont-Tonnerre (duc de), 41, rue de l'Université. — 1867.

Cogordan (Georges), avocat, sous-directeur au ministère des Affaires étrangères, 26, rue Martignac. — 1873.

Collard (Auguste), commandant d'artillerie, au château de Pescelière, par Sancerre (Cher), et à Paris, avenue Marceau. — 1875

Collard (F.), professeur à l'Université de Louvain, 109, rue de la Station. — 1879.

Collignon (Maxime), professeur suppléant à la Faculté des lettres, 59, rue Claude Bernard. — 1875.

Colmet d'Aage, conseiller-maître à la cour des comptes, 44, rue de Londres. — 1872.

Colmet d'Aage, doyen honoraire de la Faculté de droit, 126, boulevard Saint-Germain. — 1872.

Comanos, docteur-médecin, au Caire. — 1880.

* Combothechas (S.), à Odessa. — 1873.

Comnos, ancien administrateur de la Bibliothèque nationale d'Athènes. — 1876.

Constantin (Othon), négociant, à Alexandrie. — 1879.

* Constantinidis (Zanos), négociant, à Constantinople. — 1873.

Constantinidis, professeur de lettres helléniques, 84, Kensington Gardens-Square, Baiswaiter, à Londres. — 1873.

Corgialegno (M.), négociant, 71, Cornhill, Londres. — 1867.

Coromilas (Lambros), libraire-éditeur, à Athènes. — 1878.

* Coronio (Georges), 66, rue de Monceau. — 1884.

Cossoudis (Thémistocle), négociant, à Constantinople. — 1868.

Couat, doyen de la Faculté des lettres de Bordeaux. — 1876.

Cougny, inspecteur d'Académie, à Paris, 48, rue Sainte-Placide. — 1871.

* Coumanoudis (Etienne-A.), correspondant de l'Institut de France (Académie des Inscriptions et belles-lettres), professeur à l'Université d'Athènes. — 1873.

Courbaud, professeur au lycée Condorcet, 3, rue Vézelay. — 1876.

Courdaveaux, professeur à la Faculté des lettres de Douai. — 1876.

* Cousté (Augustin-E.), ancien directeur de la manufacture des tabacs, 5, place Saint-François-Xavier.

Crépin (A.), professeur au lycée Charlemagne, 278, boulevard Saint-Germain. — 1870.

Croiset (P.), ancien professeur au lycée Saint-Louis, 7, rue Berthier, à Versailles. — 1874.

* Croiset (Alfred), professeur à la Faculté des lettres, 66, rue de Vaugirard. — 1873.

* Croiset (Maurice), professeur à la Faculté des lettres de Montpellier. — 1873.

Crouslé (L.), professeur à la Faculté des lettres, 24, rue Gay-Lussac. — 1880.

* Cucheval (Victor), professeur au lycée Condorcet, 46, rue de Clichy. — 1876.

Cuvillier, professeur au lycée de Vanves, 5 *bis*, rue des Treilles. — 1884.

* Damaschino (Dr), professeur de pathologie interne à la Faculté de médecine, 26, rue de l'Université. — 1879.

* Dareste (Rodolphe), membre de l'Institut, conseiller à la Cour de cassation, 9, quai Malaquais. — 1867.

Darvergi (S.), à Alexandrie. — 1880.

Dauphin, banquier, 10, rue du Conservatoire. — 1875.

David (Paul), avocat, docteur en droit, 81, rue des Saints-Pères. — 1883.

Decastros (Auguste), négociant, à Constantinople. — 1873.

Decharme (Paul), professeur de littérature grecque à la Faculté des lettres de Nancy. — 1868.

Decrue, docteur ès lettres, à Genève, 4, boulevard Helvétique. — 1877.

Delacroix (Alfred), 37, rue Claude-Bernard. — 1883.

Delacroix (Gabriel), 67, rue de Rennes. — 1883.

Delagrave, libraire-éditeur, 15, rue Soufflot. — 1867.

Delalain (Henri), libraire-éditeur, 56, rue des Écoles. — 1867.

Delisle (Léopold), membre de l'Institut, administrateur-directeur de la Bibliothèque nationale. — 1874.

Della-Decima (comte Spiridion), au Caire. — 1880.

* Dellaporta (Vrasidas), à Taganrog. — 1873.

Deloche (Maximin), membre de l'Institut, 60, avenue de Gravelle, à Saint-Maurice (Seine). — 1874.

Deltour, inspecteur général de l'Université, 42, rue de La Boétie. — 1867.

Delyannis (Théodore-P.), président du Conseil des ministres, à Athènes. — 1867.

* Delyannis (N.), ministre plénipotentiaire de Grèce, à Paris. — 1875.

* Demetrelias (C.), à Odessa. — 1873.

Demopoulos (D.), à Alexandrie. — 1880.

Depasta (A.-N.), libraire, à Constantinople. — 1868.

Depasta (Antoine), négociant, à Constantinople. — 1868.

Deschamps (Arsène), professeur à l'Université de Liège, rue de la Paix. — 1867.

* Desjardins (Mme ve Charles-Napoléon), 11, rue Maurepas, à Versailles. — 1883.

Desjardins (Paul), professeur de rhétorique au collège Stanislas. — 1885.

Desnoyers, vicaire général, à Orléans. — 1879.

* Deville (Mme veuve), 112, rue de Provence. — 1868.

Devin, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, 9, rue Guénégaud. — 1867.

Dezeimeris (Reinhold), correspondant de l'Institut de France, 11, rue Vital-Carle, à Bordeaux. — 1869.

Diamantopoulo, à Athènes. — 1884.

* Didot (Alfred), 56, rue Jacob. — 1876.

Dieulafoy (Marcel), ingénieur des ponts et chaussées, 2, impasse Conti. — 1884.

Dikeos, médecin et agent consulaire de la Grèce, à Zagazig (Egypte). — 1883.

Dimitza, professeur de géographie à l'Université d'Athènes. — 1875.

Dolfus-Engel, négociant, à Paris. — 1885.

* Dorisas (L.), à Odessa. — 1873.

Dossios (Nic.), professeur, à Galatz (Roumanie). — 1881.

Doucet (Camille), secrétaire perpétuel de l'Académie française, au palais de l'Institut. — 1869.

* Doudas (D.), banquier, à Constantinople. — 1872.

* Doulcet (l'abbé Henry), 4, place du Palais-Bourbon. — 1881.

Dounis (Constantin), licencié en droit, 129, rue d'Eole, à Athènes. — 1883.

* Dozon, consul de France, à Larnaka (île de Chypre). — 1869.

Dragoumi (Marc), ancien ministre de Grèce, à Bucharest. — 1872.

Drapeyron (Ludovic), professeur au lycée Charlemagne, directeur de la *Revue de géographie*, 55, rue Claude-Bernard. — 1867.

* Drême, président de la Cour d'appel d'Agen. — 1867.

Druon, proviseur honoraire, 2 *bis*, rue Girardet, à Nancy. —

Dubief, directeur de l'institution Sainte-Barbe, à Paris.—1874.

Du Camp (Maxime), de l'Académie française, 82, boulevard Haussmann. — 1867.

Duchataux, avocat, président de l'Académie nationale de Reims, 12, rue de l'Échauderie. — 1879.

Duchesne (l'abbé L.), professeur à l'Institut catholique, 66, rue de Vaugirard. — 1877.

Dugit, doyen de la Faculté des lettres de Grenoble.— 1869.

Dugué (J.-A.), professeur au collège Rollin, 12, rue Bochard-de-Saron. — 1876.

Dumontier, commandant du génie en retraite, 75, rue de Rennes. — 1882.

Dupré, professeur de rhétorique au lycée Condorcet, 20, rue Saint-Georges. — 1878.

* Dupuis (Jean), ancien proviseur, 32, rue de la Salle, à Saint-Germain-en-Laye. — 1881.

Durand (Charles-Henri), 92, rue du Bac. — 1874.

Durassier (Edouard), ancien secrétaire de la direction des ports au ministère de la marine, 70, rue de Miromesnil. — 1875.

Duret (Mme), 1, quai, d'Orsay. — 1867.

* Duruy (Victor), membre de l'Institut, membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique, ancien ministre de l'Instruction publique, 5, rue de Médicis. — 1867.

Dussouchet, professeur au lycée Henri IV, 46, rue de Madame. — 1871.

Dutilh (E.), consul des Pays-Bas, au Caire. — 1876.

Duverdy (Ch.), 1, place Boïeldieu. — 1884.

Ecole des langues orientales vivantes, 2, rue de Lille. — 1877.

* Ecole Hellénique d'Odessa. — 1873.

Ecole normale d'humanités de Liège. — 1880.

Edon, professeur au lycée Henri IV, 21, rue de Vaugirard. — 1882.

* Egger (Mme ve Emile), 68, rue Madame. — 1885.

* Egger (Victor), professeur à la Faculté des lettres de Nancy. — 1872.

* Egger (Max), professeur au collège Stanislas, 68, rue Madame. — 1885.

Eichthal (Adolphe d'), ancien député, 42, rue des Mathurins. — 1867.

* Eichthal (Gustave d') membre de la Société asiatique, 152, boulevard Haussmann. — 1867.

Eichthal (Emile d'), au château de Saint-Selves, par Castres-Gironde (Gironde). — 1871.

Eichthal (Eugène d'), 6, rue Mogador. — 1871.

Elèves (les) de l'École normale supérieure, 35, rue d'Ulm. — 1869.

Elèves (les) du lycée d'Orléans. — 1869.

Elèves (les) de rhétorique du collège Stanislas, rue Notre-Dame-des-Champs. — 1869.

Élèves (les) de rhétorique du lycée Condorcet (division Gidel-Talbot). — 1869.

Elluin (le père A.), pour le collège français à Smyrne, chez M. Mailly, 95, rue de Sèvres. — 1873.

Erlanger (Emile), banquier, consul général de Grèce, 20, rue Taitbout. — 1869.

Esmein (Adhémar), professeur agrégé à la Faculté de droit, 7, rue Leroux. — 1881.

Essarts (Emmanuel des), professeur à la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand. — 1867.

Estournelles de Constant (baron Paul d'), secrétaire d'ambassade à La Haye, 15, rue Saint-Dominique, à Paris. — 1872.

Etangs (Georges des), chez M. des Estangs, père, directeur des Forêts, rue de Sévigné, à Rennes.

Euclidis (Jean), avocat à Athènes. — 1875.

Evmorphopoulos (A.-G.), négociant, Ethelburghouse, Bishopsgate street, à Londres. — 1867.

Évelard, ancien professeur au lycée Saint-Louis, 54, rue du Faubourg Saint-Honoré. — 1868.

Fagniez, à Meudon. — 1882.

* Falieros (Nicolaos), à Taganrog (Russie). — 1873.

* Fallex (E.), proviseur du lycée de Versailles. — 1873.

* Fallières, député, ancien ministre de l'Instruction publique.

Fassy (L.), professeur, 31, rue des Batignolles. — 1879.

Favre (Léopold), ancien élève de l'école des hautes études, 6, rue des Granges, à Genève. — 1867.

Ferrai (le professeur), à Venise. — 1883.

* Ferry (Jules), député. — 1880.

Feuardent, antiquaire, 4, place Louvois. — 1877.

Filleul (E.), 31, rue d'Amsterdam. — 1873.

* Fix (Théodore), colonel d'état-major, donateur de la bibliothèque grecque de Théobald Fix, commandant la place d'Aumale (Algérie). — 1877.

Follioley (l'abbé), proviseur du lycée de Laval. — Rétabli en 1884.

Fontaine (Médéric), ancien notaire, 7, rue Léonie. — 1868.

Fortoul (l'abbé), à l'église Saint-Leu, rue Saint-Denis. — 1870.

* Foucart (Paul), membre de l'Institut, directeur de l'École française d'Athènes, 13, rue de Tournon, à Paris. — 1867.

Fouillée (Alfred), villa Sainte-Anne, à Menton (Var). — 1884.

Foulon (Mgr), archevêque de Besançon. — 1869.

* Fournier (Mme ve Eugène), 86, rue La Fontaine. — 1884.

Fringnet, proviseur du lycée Lakanal. — 1885.

Froment, au château d'Eu. — 1878.

Froment (Dr), 87, rue Demours. — 1884.

Frontier (Mme Sophie), directrice du pensionnat de jeunes filles de la communauté grecque, à Alexandrie. — 1876.

Gaffarel (Paul), doyen de la Faculté des lettres de Dijon. — 1867.

Galuski (Ch.), domaine du Buisson, par Lessay (Manche). — 1868.

Ganneau (Paul), 114, rue de Provence. — 1868.

Gantrelle, professeur à l'Université de Gand (Belgique). — 1873.

Garnier (Auguste), libraire-éditeur, 6, rue des Saints-Pères. — 1867.

Garnier (Hippolyte), libraire-éditeur, 6, rue des Saints-Pères. — 1867.

Garrett (William H.), 5, Appach Road, Bixton Hill Londres, S. W. — 1884.

Gaspard (E.), professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand, 33, rue Claude-Bernard. — 1878.

Gault (Ch.-Maurice), docteur en droit, avocat à la cour de Paris, 66, boulevard Malesherbes. — 1878.

Gautier, proviseur du lycée de Vanves. — 1878.

Gebhart, professeur à la Faculté des lettres, 68, rue Gay-Lussac. — 1868.

Geffroy, membre de l'Institut, ancien directeur de l'École française de Rome, 32, rue du Bac, à Paris. — 1872.

Génin (Aug.), 11, rue du Plat, à Lyon. — 1871.

* Gennadios (Jean), ministre de Grèce à Londres. — 1878.

Genouille (Jules), professeur de l'Université, 12, rue Oudinot. — 1869.

GEORGANTOPOULOS (J.), docteur en droit, avocat, à Constantinople. — 1869.

GEORGEL, professeur au lycée, à Nancy. — 1868.

GERMAIN, membre de l'Institut, à Montpellier. — 1872.

* GEVAERT (F.-Aug.), directeur du Conservatoire royal de musique, à Bruxelles. — 1881.

* GIANNAROS (Thrasybule), négociant, à Constantinople.— 1868.

* GIDEL, proviseur du lycée Louis-le-Grand. — 1867.

GIRARD (Amédée), médecin, à Riom (Puy-de-Dôme). — 1873.

* GIRARD (Jules), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, 21, rue de l'Odéon. — 1867.

GIRARD (Julien), proviseur du lycée Condorcet, 8, rue du Havre. — 1869.

GIRARD (Paul), maître de conférences à la Faculté des lettres, 51, rue Saint-Placide. — 1880.

* GLACHANT, inspecteur général de l'instruction publique, 5, avenue Montespan (rue de la Pompe, Passy). — 1868.

GLACHANT (Victor), élève de l'École normale supérieure.— 1884.

GLIMENOPOULOS (Eustache), avocat, au Caire. — 1880.

GLYCAS (Nicéphore), archevêque d'Imbros. — 1868.

GOGOS, archimandrite de l'église hellénique, à Braïla (Roumanie). — 1869.

* GOIRAND (Léonce), avoué près le tribunal civil de la Seine, 16, place Vendôme. — 1883.

* GOIRAND (Léopold), avoué près la cour d'appel, 128, rue de Rivoli. — 1883.

GOLDSCHMIDT (Léopold), 12, rue Rembrandt. — 1876.

* GONNET (l'abbé), docteur ès lettres, professeur à l'Institut catholique de Lyon, à Ecully, maison de Sainte-Catherine, près Lyon. — 1878.

GONSE, chef de division au ministère de la Justice, 2, rue de la Pompe, à Versailles. — 1880.

GOUMY, maître de conférences à l'École normale supérieure, 88, boulevard Saint-Germain. — 1867.

GRANDGEORGES (Gaston), 23, rue des Jeûneurs. — 1872.

GRAUX (Henri), propriétaire, à Fontaine, près Vervins (Aisne). — 1882.

GRAVIER (Léopold), sous-préfet à Aubusson. — 1869.

GRÉARD (Octave), membre de l'Institut, vice-recteur de l'Académie de Paris. — 1867.

* GRÉGOIRE, archevêque d'Héraclée, à Constantinople. — 1872.

GRISANI (P.), professeur de musique, à Alexandrie. — 1880.

GRISOT (J.), professeur au lycée Charlemagne, 8, rue de Rivoli. — 1875.

GROLLOS (François), négociant, à Alexandrie. — 1876.

GROS (Dr), 10, rue de l'Oratoire, à Boulogne-sur-Mer. — 1879.

GROUSSARD (E.), professeur de seconde au lycée de Bordeaux, 162, rue de Belleville. — 1882.

GUÉRARD, ancien directeur de Sainte-Barbe-des-Champs, à Fontenay-aux-Roses. — 1867.

GUILLAUME, membre de l'Institut, 238, boulevard Saint-Germain. — 1867.

GUILLEMOT (Adolphe), professeur au lycée Condorcet, 26, rue de Turin. — 1869.

GUIMET (Émile), membre de l'Académie de Lyon, 1, place de la Miséricorde, à Lyon. — 1868.

GUIZOT (Guillaume), professeur au Collège de France, 42, rue de Monceau. — 1877.

* GYMNASE DE JANINA (Turquie). — 1872.

* HACHETTE et Ce, libraires-éditeurs, 79, boulevard Saint-Germain. — 1867.

HADGI-CHRISTOU (Christos), directeur de l'École grecque de Péra, à Constantinople. — 1880.

* HADGI-COSTA (Lysandre), directeur de l'École hellénique, à Odessa. — 1885.

HALLAYS (André), licencié ès lettres, 3, rue Gay-Lussac.— 1880.

HALPHEN (Eugène), avocat, 111, avenue du Trocadéro. — 1869.

* HANRIOT (Ch.), professeur, à la Faculté des lettres de Poitiers. — 1876.

HATZFELD, professeur de rhétorique au lycée Louis le-Grand, 7, rue de l'Odéon. — 1869.

HAURY, boursier de licence à la Faculté des lettres, 22, rue Condorcet. — 1883.

HAUSSOULLIER, chargé de cours à la Faculté des lettres de Bordeaux. — 1881.

* HAUVETTE-BESNAULT (Amédée), maître de conférences à la Faculté des lettres, 41, rue St-Placide. — 1883.

* HAVET (Ernest), membre de l'Institut, ancien professeur au Collège de France, 19, quai Bourbon. — 1867.

* HAVET (Louis), professeur au Collège de France, 16, place Vendôme. — 1869.

* HAVET (Julien), archiviste-paléographe, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, 19, quai Bourbon. — 1870.

HEINRICH, doyen de la Faculté des lettres, 29, avenue de Noailles, à Lyon. — 1867.

HENNEGUY (Félix), 54, rue Denfert-Rochereau. — 1873.

HENRY (Victor), professeur à la Faculté des lettres de Douai. — 1884.

HÉRELLE (G.), professeur de philosophie au collège de Vitry-le-François. — 1877.

HÉRON DE VILLEFOSSE, conservateur-adjoint des antiquités grecques et romaines au musée du Louvre. — 1872.

* HEUZEY (Léon), membre de l'Institut, conservateur au musée du Louvre, 76, boulevard Exelmans, à Auteuil. — 1867.

HIGNARD, professeur honoraire de l'enseignement supérieur, 15, rue de l'Hôpital, à Cannes. — 1867.

HITTORFF (Charles), 54, avenue de Villeneuve-l'Étang, à Versailles. — 1867.

HODJI (S.), 17, rue Laffitte. — 1876.

HOMOLLE, professeur à la Faculté des lettres de Paris, 177, boulevard Saint-Germain. — 1876.

* HOUSSAYE (Henry), 5, rue Léonard de Vinci. — 1868.

HUBAULT (G.), professeur au lycée Louis-le-Grand, 13, rue Bonaparte. — 1867.

HUILLIER (Paul), notaire, 83, boulevard Haussmann. — 1874.

HUIT (Ch.), docteur ès lettres, professeur honoraire à l'Institut catholique de Paris, 74, rue Bonaparte. — 1878.

Humbert, professeur au collège Rollin, 3, rue Crétet. — 1875.

Ialemos (Ulysse), journaliste à Constantinople. — 1876.
Iatroudakis, avocat, au Caire. — 1876.
Iconomopoulos (Denis), médecin-chirurgien, au Caire. — 1874.
Iliasco (Constantin), à Constantinople. — 1869.
* Inglessis (Alexandre), à Odessa. — 1880.
Inglessis (Panaghis), négociant, à Constantinople. — 1868.
Iserentant, professeur de rhétorique au collège de Malines (Belgique). — 1880.

Jardin, avocat, 17, rue Saint-Marc. — 1871.
* Jasonidis, à Limassol (île de Chypre). — 1870.
Javal (Émile), 58, rue de Grenelle. — 1867.
Jeuch (Jules), 3, rue d'Uzès. — 1876.
* Jolly d'Aussy (Denis-Marie), au château de Crazannes, par Port-d'Envaux (Charente-Inférieure). — 1879.
Joly (A.), doyen de la Faculté des lettres de Caen. — 1867.
* Jordan (Camille), membre de l'Institut, 48, rue de Varennes. — 1874.
* Joret (Ch.), professeur à la Faculté des lettres d'Aix. — 1879.
Jourdain (Ch.), membre de l'Institut, 21, rue Cambon. — 1867.

* Kalvocoressis (J. Démétrius), négociant, à Constantinople. — 1873.
Kebedgy (Stavro-M.), négociant, à Constantinople. — 1868.
Kehaya (Mme Calliope), directrice de l'École normale Zappeion, à Constantinople. — 1876.
Knuth (Oscar), directeur du Collège, à Steglitz (Allemagne). — 1880.
* Kontostavlos (Alexandre), député, à Athènes. — 1876.
* Kontostavlos (Othon-A.), 15, cours du Chapitre, à Marseille. — 1875.
Kortz (Édouard), proviseur du lycée Janson de Sailly. — 1885.
Krebs (Adrien), professeur à l'École alsacienne, 23, rue Denfert-Rochereau. — 1878.

KRINOS, pharmacien, à Athènes. — 1875.

* KRIVTSCHOFF (Mme), à Moscou. — 1874.

KROKIDAS (Constantin), à Athènes. — 1875.

KYMPRITIS (D.-J.), docteur en droit, avocat, à Constantinople. — 1880.

L...., présenté par M. Gustave d'Eichthal.

LABBÉ (Édouard), professeur au lycée Saint-Louis, 35, rue Vavin.

LA COULONCHE (de), maître de conférences à l'École normale supérieure, 53, quai des Grands-Augustins. — 1874.

LACROIX (Jules), 22, rue d'Anjou-Saint-Honoré. — 1867.

LADOPOULOS (Jean), négociant, au Caire. — 1880.

LAFFON (Gustave), consul de France, à Andrinople. — 1880.

LAMARE (Clovis), ancien administrateur de l'institution Sainte-Barbe, 5, place Clichy. — 1870.

LAMBROS père (Paul), à Athènes. — 1877.

LAMBROS (Michel), à Athènes. — 1873.

LAMBROS (Spyridion), directeur de l'enseignement primaire, à Athènes. — 1873.

LAMOUROUX (Georges-Victor), 9, boulevard Saint-Denis. — 1880.

LAMY (Ernest), 12, rue de l'Isly. — 1883.

* LANDELLE (Charles), 17, quai Voltaire, — 1868.

* LAPERCHE (Alexis), 63, rue des Saints-Pères. — 1872.

LAPRADE (Paul de), licencié ès lettres et en droit, 10, rue de Castries, à Lyon. — 1884.

LARROUMET, maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris, 9, rue du Val-de-Grâce. — 1884.

* LATTRY (Georges), président du musée et de la bibliothèque de l'École évangélique de Smyrne. — 1882.

* LATTRY (Al.), à Odessa. — 1873.

LAURENT-PICHAT, sénateur, 39, rue de l'Université. — 1867.

LAVOTTE (Henri), 3, rue Drouot. — 1867.

LAZARIDIS (Léonidas-A.), à Constantinople. — 1882.

LEBÈGUE (Albert), professeur à la Faculté des lettres de Toulouse. — 1876.

Le Blant (E.), membre de l'Institut directeur de l'École française de Rome, 7, rue Leroux (avenue du Bois de Boulogne). — 1867.

Le Bret (Paul), 148, boulevard Haussmann. — 1867.

* Lecomte (Ch.), négociant, 41, rue du Sentier. — 1875.

* Legantinis (J.-E.), négociant, à Odessa. — 1873.

Legentil (V.), professeur au lycée, à Caen. — 1868.

Legouez, professeur au lycée Condorcet, 17, boulevard de Versailles, à Saint-Cloud. — 1867.

* Legrand (Émile), répétiteur à l'École des langues orientales vivantes, 14, rue de Sèvres. — 1870.

Lelioux (Armand), sténographe reviseur au Sénat, 179, rue Saint-Jacques. — 1879.

Lemaître (Raoul), juge suppléant, 36, rue des Chanoines, à Caen. — 1874.

Lemoinne (John), de l'Académie française, 58, rue de Clichy. — 1870.

Lenient, député, 14, rue du Cardinal Lemoine. — 1867.

Léotard (Eug.), docteur ès lettres, doyen de la Faculté libre des lettres, 3, cours Morand, à Lyon. — 1868.

Lequarré (Nicolas), professeur à l'Athénée royal de Liège (Belgique), rue André-Dumont. — 1872.

* Lereboullet (Dr Léon), 44, rue de Lille. — 1872.

Leriche (J.), professeur agrégé de l'Université de France pour la langue anglaise, 19, Tavistock Road, Westbourne Park, à Londres. — 1877.

Leroy (Alph.), professeur à l'Université, 34, rue Fusch, à Liège. — 1868.

Leroy-Beaulieu (Anatole), 67, rue Pigalle. — 1870.

Le Sourd (docteur E.), directeur de la *Gazette des hôpitaux*, 4, rue de l'Odéon. — 1883.

* Lesseps (Ferdinand de), membre de l'Académie française, président de la Compagnie universelle du canal de Suez. — 1884.

Letronne (Mlle), 17, quai Voltaire. — 1869.

Leudet, directeur de l'École de médecine de Rouen, 49, boulevard Cauchoise. — 1884,

Lévêque (Charles), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, à Bellevue, près Paris. — 1867.

Liard, directeur de l'Enseignement supérieur au ministère de l'Instruction publique. — 1884.

Limpritis, avocat, à Alexandrie. — 1877.

Loiseau (Arthur), docteur ès lettres, professeur au lycée de Vanves, 13, rue des Treilles. — 1868.

Lomas (L. de), ancien magistrat. — 1883.

Loué (l'abbé), curé de Morsan, par Brionne (Eure). — 1879.

* Ludlow (Thomas-W.), Cottage Lawn Yonkers, New-York City et à Paris, chez M. Terquem, libraire, 15, boulevard Saint-Martin. — 1881.

* Macmillan (Georges-A.), éditeur, Bedfort Street, Covent-Garden, W. C., à Londres. — 1878.

Madius (Nicolas), avocat à Constantinople. — 1883.

* Maggiar (Octave), négociant, 28, rue Saint-Lazare. — 1868.

Magnabal, inspecteur général de l'instruction publique en retraite, 22, rue de Saint-Cloud, à Clamart. — 1867.

Maigret (Édouard), 25, rue Louis-le-Grand. — 1867.

Maigret (Théodore), 8, rue Volney. — 1867.

* Maisonneuve et Ch. Leclerc, libraires-éditeurs, 25, quai Voltaire. — 1875.

Maliaca (Abraham), professeur, à Constantinople. — 1868.

Maliadis (Démétrius), docteur en droit, avocat, à Constantinople. — 1868.

* Mallortie (H. de), principal du collège, à Arras. — 1870.

Manolopoulos (K.), négociant, à Alexandrie (Égypte). — 1872.

* Manoussis (Constantinos), à Taganrog (Russie). — 1870.

* Manoussis (Démétrios), à Taganrog (Russie). — 1869.

Manuel (Eug.), inspecteur général de l'Instruction publique, 6, rue Raynouard. — 1871.

* Mantzavinos (R.), à Odessa. — 1873.

* Marango (Mgr), archevêque latin d'Athènes. — 1885.

Maratos (le dr), au Caire. — 1873.

Marcheix, sous-bibliothécaire de l'École des Beaux-Arts. — 1885.

Marinos (Miltiade), à Athènes. — 1873.

Martel, sénateur, 180, boulevard Haussmann. — 1879.

Martha (Constant), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, 55, rue du Cherche-Midi. — 1873.

Martha (Jules), maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris, 62, rue Saint-Placide. — 1881.

Martin (Tony), avocat à la Cour d'appel. — Rétabli en 1885.

* Maspero (G.), membre de l'Institut, directeur du musée de Boulaq (Égypte). — 1877.

Masson (Gustave), professeur de littérature française à l'école de Harrow, Middlesex (Angleterre). — 1871.

Mathiudakis (Alexandre), docteur en droit, directeur de la banque d'Epiro-Thessalie, à Volo. — 1868.

Matzas (Antoine), ingénieur, à Athènes. — 1877.

Maucomble (Émile), avoué près le tribunal civil de la Seine, 11, rue Laffitte. — 1876.

Maunoir (Charles), secrétaire de la Société de géographie, 14, rue Jacob. — 1869.

Maury (Alfred), membre de l'Institut, directeur général des Archives nationales. — 1867.

* Mavro (Spiridion), à Odessa. — 1873.

* Mavrocordato (le colonel Alexandre-Constantin). — 1873.

* Mavrocordato (le prince Nicolas), ancien ministre de Grèce à Paris, 9, rue Lincoln. — 1868.

Mavrogordato (Dimitrios-A.), négociant, à Liverpool. — 1867.

Mavrogordato (M.), à Odessa. — 1873.

Mavrogordato (Emmanuel-A.), négociant, Westbourne Terrace, à Londres. — 1871.

Mayrargues (Alfred), ancien professeur, trésorier de l'Alliance française, 103, boulevard Malesherbes. — 1868.

* Maximos (P.), à Odessa. — 1879.

Mazarakis (Gerasimos), professeur, au Caire. — 1873.

* Mazerolle (Joseph), artiste peintre, 45, rue du Rocher. — 1884.

Melas (Constantin), 67, cours Pierre Puget, à Marseille. — 1867.

Melas (Michel), à Athènes. — 1868.

MENAULT, 7, avenue Villamont, à Lausanne. — 1878.

MENCKE, libraire de l'Université, à Erlangen. — 1885.

MERCIER (Louis-Victor), licencié en droit, 14, rue d'Aumale. — 1878.

MERLET (Gustave), professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand, 64, boulevard Saint-Germain. — 1869.

METAXAS (St.), docteur-médecin, 22, rue Mazagran, à Marseille. — 1867.

MEUNIER DU HOUSSOY, 22, rue de Prony. — 1870.

* MEYER (Paul), membre de l'Institut, directeur de l'École des Chartes. — 1884.

MÉZIÈRES, de l'Académie française, professeur à la Faculté des lettres, 57, boulevard Saint-Michel. — 1867.

MILIARAKIS, homme de lettres, à Athènes. — 1875.

MIOT, colonel, chef d'état-major, 2, rue d'Auteuil. — 1878.

* MISTO (H.-P.) frères, négociants, à Smyrne. — 1880.

MOLINOS (Léon), ingénieur, 2, rue de Châteaudun. — 1869.

MONCEAUX (Paul), professeur au lycée et à l'École des lettres d'Alger. — 1885.

MONGINOT, professeur au lycée Condorcet, 38 *bis*, avenue de Neuilly. — 1867.

MONOD (Gabriel), directeur de la *Revue historique*, maître de conférences à l'Ecole normale supérieure, 18 *bis*, rue du Parc de Clagny, à Versailles. — 1869.

MONTAGNE (Edmond), chef d'institution, à Villiers-le-Bel. — 1868.

MONTAUT (l'abbé), professeur à l'Université catholique de Toulouse. — 1877.

MORAÏTÈS (Dem.), professeur de lettres helléniques, 84, Kensington Gardens Square, à Londres. — 1879.

MOREAU-CHASLON (Georges), 45, rue de Chazelles. — 1869.

MOSSOT, professeur au lycée Condorcet, 20, rue de Verneuil. — 1878.

* MOURIER (Ad.), vice-recteur honoraire de l'Académie de Paris, 220, rue de Rivoli. — 1867.

MOUTTET (Félix), avoué-licencié, 109, rue Lafayette, à Toulon. — 1882.

Mouy (comte de), ministre plénipotentiaire de la République française près S. M. le roi des Hellènes, à Athènes, et à Paris, 26, rue Nicolo. — 1884.

Myriantheus (dr Hiéronymos), archimandrite de l'église grecque Sainte-Sophie, Moscow Road, Bayswater. W., à Londres. — 1879.

Myrianthopoulos (L.), à Alexandrie. — 1880.

Nasos, directeur de la compagnie d'assurances le *Phénix*, à Athènes. — 1868.

Naville (Edouard), licencié ès lettres, à Genève. — 1867.

* Negroponte (Michel), négociant, à Paris. — 1876.

* Negropontès (Dimitrios), à Taganrog (Russie). — 1869.

* Nicolaïdès (G.), de l'île de Crète, homme de lettres, à Athènes. — 1868.

* Nicolaïdès (Nicolaos), à Odessa (Russie). — 1869.

Nicolaïdès (Athanasios), rédacteur en chef du journal *Philippopolis*, à Constantinople. — 1880.

Nicolaïdès (D.), journaliste, à Constantinople. — 1880.

Nicolaïdy (le commandant B.), 6, avenue Percier. — 1878.

* Nicolopulo (Jean-G.), 66, rue de Monceau. — 1884.

* Nicolopulo (Nicolas-G.), 66, rue de Monceau. — 1884.

Nicot (Augustin), pharmacien, 37, rue des Nonnains-d'Hyères. — 1876.

Nisard (Auguste), inspecteur honoraire d'Académie, 89, boulevard Haussmann. — 1867.

Nisard (Charles), membre de l'Institut, 6, rue des Batignolles. — 1867.

Nisard (Désiré), de l'Académie française, 12, rue de Tournon. — 1867.

Oddi (F.-F.), professeur de langues, au Caire. — 1880.

Ollé-Laprune, maître de conférences à l'École normale supérieure, 31, rue Gozlin. — 1869.

Omont (H.), attaché à la Bibliothèque nationale, 28, quai de Béthune. — 1884.

Oratis (A.), à Alexandrie. — 1880.

ORPHANIDÈS (Démétrius), professeur à l'Université d'Athènes. — 1868.

OURSEL (Paul), 36, rue de l'Arcade. — 1867.

* PAISANT (Alfred), juge au tribunal de la Seine. — 1871.

PANAS (le dr F.), professeur de clinique ophthalmologique à la Faculté de médecine, 17, rue du général Foy. — 1875.

PANGALOS (Ceorges), du secrétariat du Tribunal civil, au Caire. — 1882.

PAPADAKIS (le docteur), de Crète, médecin à Athènes.— 1884.

PAPADAKIS (Théophraste), 4, rue Gluck. — 1884.

PAPADOPOULOS (Périclès), négociant, au Caire. — 1880.

PAPAMARCOS (Charissios), directeur de l'Ecole normale des Iles Ioniennes, à Corfou. — 1882.

PAPARRIGOPOULOS (P.), professeur de droit à l'Université d'Athènes. — 1868.

PAPATHYMIOS (Othon), négociant, à Mehalla-Kibir (Egypte). — 1882.

PAPPIS (Timoléon), à Constantinople. — 1883.

PARAPANTAPOULOS (Jean), professeur de l'Ecole commerciale hellénique de Chalki, à Constantinople. — 1868.

* PARASKEVAS (Wladimir), à Odessa. — 1880.

PARIS (Gaston), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, 112, rue du Bac. — 1868.

* PARISSI, à Athènes. — 1878.

* PARMENTIER (Th.), général, membre du comité des fortifications, 5, rue du Cirque. — 1872.

PASPALLI (Nicolas), négociant, à Constantinople. — 1868.

PASPATIS (Alexandre), docteur-médecin, à Constantinople. — 1868.

PASSERAT (Louis), professeur agrégé en retraite, 1, rue du Belvédère, à Tours. — 1874.

PASSY (Louis), député, 45, rue de Clichy. — 1867.

PATÉ (Lucien), attaché à la Direction des beaux-arts, 31, rue de Sèvres. — 1877.

PEDONE-LAURIEL, libraire-éditeur, 13, rue Soufflot. — 1868.

* PÉLICIER (P.), archiviste de la Marne, à Châlons. — 1867.

Pepin-Lehalleur (Adrien), docteur en droit, 14, rue de Castiglione. — 1880.

Perdikidès (C.), négociant, à Constantinople. — 1872.

* Perrin (Ernest), 11, avenue Friedland. — 1873.

Perrot (Georges), membre de l'Institut, directeur de l'École normale supérieure. — 1867.

Perroud (Cl.), recteur de l'Académie de Toulouse. — 1884.

Person (Léonce), professeur au lycée Condorcet, à Maisons-Laffitte. — 1867.

Person (Émile), professeur au lycée Condorcet, 33, rue d'Amsterdam. — 1877.

* Persopoulo (N.), à Odessa. — 1873.

Pesmazoglou (Jean), à Alexandrie. — 1880.

* Pesson, ingénieur des ponts et chaussées, 25, boulevard Malesherbes. — 1878.

Petit (Mme veuve), à Senlis (Oise). — 1872.

Petit (Arsène), 49, avenue de l'Observatoire. — 1880.

Petit de Julleville, maître de conférences à l'École normale supérieure, 49, rue du Ranelagh. — 1868.

Peyre (Roger), professeur d'histoire au collège Stanislas, 42, rue Jacob. — 1879.

* Phardys (Nicolas-B.), de Samothrace, directeur de l'École hellénique à Cargèse (Corse). — 1884.

Philios (Démétrius), à Athènes. — 1879.

Phostiropoulos (Constantin), à Athènes. — 1878.

Photiadis (Nicolas), négociant, à Constantinople. — 1868.

Piat (Albert), 85, rue Saint-Maur-Popincourt. — 1867.

Picard (Alph.), libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte. — 1879.

Piébourg (Edmond), professeur agrégé à la Faculté de droit à Douai. — 1880.

Pilastre (E.), avoué, 46, rue Notre-Dame-des-Victoires. — 1883

* Pispas (B.), à Odessa. — 1879.

Pitra (le cardinal), administrateur de la Vaticane, à Rome. — 1884.

Poffandis, 26, rue de l'Université. — 1879.

Poitrineau, inspecteur d'Académie, à Vannes. — 1869.

Poivet (l'abbé), professeur au petit séminaire de Versailles. — 1883.

Polycarpos (Hierodiaconos), archimandrite, à Constantinople. — 1873.

Porphyrios Sinaïte (le diacre), au Caire. — 1883.

Potron, 14, rue de l'Arcade. — 1867.

Pottier (René-Jean), professeur suppléant au lycée Condorcet, 13, rue Jouffroy. — 1870.

Pottier (Edmond), professeur suppléant à l'École des Beaux-Arts, 3, rue Talma, à Passy. — 1884.

Prarond (Ernest), 42, rue de Lillers, à Abbeville. — 1871.

Prilejaeff (l'archiprêtre), aumônier de l'ambassade de Russie à Paris, à l'église russe, 8, rue Daru. — 1869.

Psaras, professeur de grec, 17, Alexander street, Weslbourne Park, à Londres. — 1871.

* Psicha (Étienne), à Athènes. — 1884.

Psichari (Jean), agrégé de l'Université, maître de conférences à l'École des Hautes-Études, 26, rue Gay-Lussac. — 1879.

Psycharis (Antoine), hôtel Bellevue, à Dresde. — 1868.

* Queux de Saint-Hilaire (marquis de), 3, rue Soufflot. — 1867.

Ralli (Georges), négociant, à Alexandrie. — 1877.

Ralli (Théodore-A.), à Alexandrie. — 1879.

Ralli (Théodore), 12, allées des Capucines, à Marseille. — 1867.

Ralli, Schilizzi et Argenti, négociants, 12, allées des Capucines, à Marseille. — 1867.

Rally (Nicolas), 8, rue de Lisbonne. — 1884.

* Rambaud (Alfred), professeur à la Faculté des lettres, 76, rue d'Assas. — 1870.

Rampin, secrétaire de la légation française, à Athènes. — 1876.

Rangabé (Rizo), ministre plénipotentiaire de Grèce, Regenten-Strasse, à Berlin. — 1868.

Rangabé (Cléon), consul-général à Sofia. — 1884.

Rayet (Olivier), professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale, 8 *bis*, rue Raynouard. —

* Reinach (Salomon), ancien membre de l'École française d'Athènes, 31, rue de Berlin. — 1878.

Reinach (Théodore), 31, rue de Berlin. — 1884.

Renan (Ernest), membre de l'Institut, administrateur du Collège de France. — 1867.

* Renieri (Marc), gouverneur de la Banque nationale, à Athènes. — 1867.

Revillout, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier. — 1869.

Rhallis (Étienne), négociant, à Constantinople. — 1868.

Rhasis (Démétrius), ancien ministre de Grèce, à Rome. — 1868.

* Riant (comte Paul), membre de l'Institut, 51, boulevard de Courcelles. — 1867.

* Richard-Kœnig, négociant, 6, rue de Copenhague. — 1869.

Rieder, directeur de l'École alsacienne, 109, rue Notre-Dame-des-Champs. — 1878.

Rinn (Charles), professeur au collège Rollin, 59, rue Rodier. — 1876.

Rizo (Michel), ancien consul général, à Alexandrie (Égypte). — 1873.

Robert (Charles), membre de l'Institut, 25, boulevard de La-tou-Maubourg. — 1867.

* Robertet (G.), chef de bureau au ministère de l'Instruction publique, 10, quai des Célestins. — 1873.

Roberti (A.), professeur d'anglais au collège de Briançon. — 1873.

Robiou (Félix), correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, à Rennes. — 1872.

Rocheterie (Maxime de la), à Orléans. — 1879.

Rodillon (l'abbé), ancien supérieur du séminaire de Crest, à Lyon, 16, rue de Tramassac. — Rétabli en 1885

* Rodocanachi (Théodore), 18, avenue de l'Opéra. — 1884.

* Rodocanachi (P.-Th.), à Odessa. — 1873.

Rodocanachi (Th.-E.), négociant, 14, allées des Capucines, à Marseille. — 1867.

* RODOCANACHI (Michel-E.), négociant, 10, allées des Capucines, à Marseille. — 1867.

* RODOCANACHI (P.), 42, avenue Gabriel. — 1867.

ROERSCH, professeur à l'Université, à Liège. — 1873.

* ROMANOS (Jean), proviseur du gymnase de Corfou (Grèce). — 1873.

ROTHSCHILD (baron Alphonse de), 21, rue Laffitte. — 1867.

* ROTHSCHILD (le baron Edmond de), 21, rue Laffite. — 1884.

ROUSTOWITZ (Alexandre), négociant au Caire. — 1880.

RUELLE (Ch.-Émile), bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève. — 1869.

SAGLIO (Edmond), conservateur au musée du Louvre, 24, rue Condé. — 1868.

SAINT-PAUL (Georges), auditeur au Conseil d'Etat, place Malesherbes. — 1877.

SAKELLAROPOULO (Spiridion), docteur en philosophie, à Athènes. — 1874.

SALOMON, professeur au lycée Louis-le-Grand, 6, boulevard Saint-Michel. — 1867.

SALVAGO PANTALEON, négociant, à Alexandrie. — 1867.

* SARAKIOTIS (Basile), docteur-médecin, à Constantinople. — 1872.

SARANTE YATROU, médecin oculiste, au Caire. — 1882.

* SARAPHIS (Aristide), négociant à Mételin (Turquie). — 1868.

SARCEY (Francisque), 59, rue de Douai. — 1868.

SARIDIS (Démétrius), orfèvre au Caire. — 1880.

* SARIPOLOS (Nicolas), correspondant de l'Institut de France, avocat, à Athènes. 1868.

SARIPOLOS (Jean-N.), étudiant en droit, 9, rue de Tournon. — 1882.

* SATHAS (Constantin), campo San Stae, à Venise. — 1874.

* SAYCE, professeur à l'Université d'Oxford, King's College. — 1879.

* SCARAMANGA (Doucas), à Taganrog (Russie). — 1870.

* SCARAMANGA (Jean-A.), à Taganrog (Russie). — 1870.

* SCARAMANGA (Pierre-J.), attaché à la légation hellénique à Paris, 6, rue Le Chatelier (place Pereire). — 1872.

* Scaramanga (Stamatios), à Taganrog (Russie). — 1870.

* Scaramanga (Jean-E.), 2, allées des Capucines, à Marseille. — 1876.

* Schliemann (Henri), à Athènes. — 1868.

Sclavos (P.-C.), négociant, 76, Palmerston Buildings, à Londres. — 1867.

Scouloudis (Etienne), ancien député, à Athènes. — 1868.

Scouzes (Mme Hélène), à Athènes. — 1882.

Sellet (Eug.), professeur au lycée de Vanves, 30, boulevard du Lycée. — 1876.

Senart (Émile), membre de l'Institut, 16, rue Bayard. — 1867.

Serres (Victor), à Alger. — 1885.

Sestier (J.-M.), avocat à la Cour d'appel, 24, rue Nicole. — 1881.

* Sinadino (Nicolas), 4 *bis*, rue du Quatre-Septembre. — 1884.

* Sinadino (Michel), 18, avenue de l'Opéra — 1880.

* Sinano (Victor), 4, rue Meissonier. — 1884.

Siphnaios (Jean), négociant, à Constantinople. — 1868.

Skliros (Georges-Eustathe), 82, Mortimer Street, Cavendish Square. W., à Londres. — 1876.

Skylizzi (Jean-Isidoris), à Athènes. — 1868.

Solomonidis (Épaminondas), docteur-médecin, île de Poros (Grèce). — 1880.

Sorel (Albert), secrétaire de la présidence du Sénat. — 1871.

* Souchu-Servinière, docteur-médecin, à Laval. — 1876.

Soulidis (Nicolas), avocat, à Constantinople. — 1881.

Soutzo (Al.), secrétaire du consulat général de Sofia. — 1872.

* Souvadzoglou (Basili), négociant, à Constantinople. — 1878.

Stamelis (Athanase), docteur en médecine, à Alexandrie. — 1879.

Stamoulis (A.), à Silyvrie, (Turquie). — 1874.

Stephanos (Dr Clon), à Athènes. — 1879.

* Stephanovic (Zanos), à Constantinople. — 1868.

Sugdury (G.), à Athènes. — 1867.

* Sully-Prudhomme, membre de l'Académie française, 82, rue du Faubourg-Saint-Honoré. — 1883.

* Syllogue littéraire l'*Hermès*, à Manchester. — 1874.

* SYNGROS (A.), député, à Athènes. — 1877.

TALAMON (Henri), 64, rue de Richelieu. — 1883.

TALBOT (Eugène), professeur au lycée Condorcet, 11, rue de la Planche. — 1867.

TAMVACOS (N.-D.), à Constantinople. — 1874.

TAMY, ancien professeur, 35, rue de Grenelle. — 1877.

TANNERY (Paul), ingénieur des manufacteures de tabacs, 221, rue du faubourg St-Honoré. — 1885.

TARDIEU (Amédée), bibliothécaire en chef de l'Institut. — 1872.

* TARLAS (Th.), à Taganrog (Russie). — 1873,

* TELFY (J.-B.), professeur de littérature classique à l'Université de Pesth. — 1869.

TERNAUX-COMPANS, secrétaire d'ambassade à Saint-Pétersbourg; 3, rue Neuve-Fortin, à Paris. — 1878.

TERRIER, sous-directeur de l'École normale primaire, à Sèvres. — 1878.

TERZETTI (Mme Adélaïde), à Zante (Grèce). — 1883.

TERTU (comte de), à Tertu, par Trun (Orne). — 1867.

THÉNARD (A.), professeur au lycée de Versailles, 8, rue Royale, à Versailles. — 1884.

THEODORIDIS (Nicolas), pharmacien, à Constantinople. — 1868.

THEOLOGOS, chef de la maison P. Théologos, de Manchester, à Athènes. — 1872.

* TILIÈRE (marquis de), 14, rue de Marignan. — 1873.

TOUFECTSOFF (M.), à Cavala (Turquie). — 1873.

* TOUGARD (l'abbé Alb.), docteur ès lettres, professeur au petit séminaire (Rouen). — 1867.

* TOURNIER, maître de conférences à l'École normale supérieure, 16, rue de Tournon. — 1867.

* TOURTOULON (baron de), château de Valergues, par Lansargues (Hérault). — 1869.

TRANCHAU, inspecteur d'Académie honoraire, à Orléans (Loiret). — 1868.

TRAVERS (Albert), inspecteur des Postes et Télégraphes, 13, passage Stanislas. — 1885.

Trélat (Émile), directeur de l'École spéciale d'architecture, 17, rue Denfert-Rochereau. — 1877.

Tresse, 184, rue de Rivoli. — 1868.

Tréverret (Armand de), professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux. — 1869.

* Tsacalotos (E.-D.), à Athènes. — 1873.

Tzitzopouli frères (G. et Chr.), bijoutiers, à Constantinople. — 1881.

* Université d'Athènes. — 1868.

* Vagliano (André), négociant, 23, rue de l'Arsenal, à Marseille. — 1868.

Valettas (J.-N.), ancien directeur de l'École hellénique, 27, Heaterley Grove, à Londres. — 1867.

* Valieri (Octavien), 2, Kensington Park Garden, à Londres. — 1879.

Valieri (Jérôme), négociant, 7, rue de l'Arsenal, à Marseille. — 1868.

Vaney (Emmanuel), conseiller à la Cour, 14, rue Duphot. — 1872.

Vaphiadis (Apostolos), docteur-médecin, à Constantinople. — 1868.

Vaphiadis (Georges), journaliste, à Constantinople. — 1868.

Vasmaridis, directeur de l'École grecque de Péra, à Constantinople. — 1880.

Vassari (Pantazis), à Tantah (Égypte). — 1883.

Vast (Henri), professeur au lycée Condorcet, 9, rue de Greffulhe. — 1875.

Vatikiotis (le docteur), à Alexandrie (Égypte). — 1870.

Vauzelles (Ludovic de), conseiller honoraire à la Cour d'appel, à Orléans. — 1867.

Venetoclès (Dém.), directeur du lycée grec, à Alexandrie. — 1879.

Venetoclès (Minos), avocat, à Alexandrie. — 1879.

Vérin, professeur de philosophie à l'École de Pont-Levoy (Loir-et-Cher). — 1869.

VERNA (baron de), au château de Haute-Pierre, par Crémieu (Isère). — 1869.

VÉRON-DUVERGER, professeur à la Faculté de droit, 2 *bis*, rue Soufflot. — 1872.

VIDAL-LABLACHE, maître de conférences à l'École normale supérieure. — 1870.

VINCENT (Edgar), 8, Ebury street, S. W., à Londres. — 1880.

* VLASTO (Antoine), 54, rue de Naples. — 1884.

* VLASTO (Étienne-A.), 12, allées des Capucines, à Marseille.— 1875.

* VLASTO (Ernest), ingénieur, 69, boulevard Haussmann.—1884.

VLASTO (Michel-A.), rentier, 154, boulevard Malhesherbes. — 1884.

VLASTO (Michel-E.), 39, rue Monge. — 1884.

* VLASTO (Théodore), chez MM. Ralli frères, à Liverpool. —

VOGÜÉ (Melchior de), membre de l'Institut, ancien ambassadeur, 2, rue Fabert. — 1875.

VOLTERA (Gerasimos), négociant, au Caire. — 1876.

* VOULISMAS (Eust.), archevêque de Corfou. — 1873.

VOUTYRAS (Stavros-Jean), journaliste, à Constantinople. — 1868.

VRETOS (Jean-A.), journaliste, à Athènes.. — 1868.

* VUCINA (Emmanuel-G.), à Odessa. — 1873.

* VUCINA (A.-G.), à Odessa. — 1873.

* VUCINA (Jean-G.), à Odessa. — 1873.

WADDINGTON (W.-Henry), membre de l'Institut, sénateur, 11 *bis*, rue Dumont d'Urville. — 1867.

WADDINGTON (Ch.), professeur à la Faculté des lettres, 50, rue de la Tour-d'Auvergne. — 1873.

WAGENER (A.), membre de la chambre des représentants, à Gand. — 1873.

WALLON (Henri), sénateur, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, au palais de l'Institut. — 1869.

WATEL, professeur au lycée Condorcet, 7, rue Bapst, à Asnières. — 1871,

Weil (Henri), membre de l'Institut, maître de conférences à l'École normale supérieure, 64, rue Madame. — 1867.

* Wescher (Carle), conservateur à la Bibliothèque nationale, 89, rue de Vaugirard. — 1867.

Witt (Pierre de), 83, boulevard Haussmann. — 1882.

Witte (baron de), membre de l'Institut, 5, rue Fortin. — 1867.

Worms (Justin), banquier, 10, rue du Conservatoire. — 1876.

* Xanthopoulos (Démétrius), à Odessa. — 1879.

* Xydias (S.), à Odessa. — 1873.

* Xydias (Nicolas), artiste peintre, 19, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois. — 1884.

Zafiropulo (Étienne), président du comité Coray, 11, cours du Chapitre, à Marseille. — 1877.

Zaïmis (Alexandre), député, à Athènes. — 1879.

Zaja (Louis), avocat, à Alexandrie. — 1880.

Zarifi (Léonidas), négociant, à Constantinople. — 1867.

Zarifi (Périclès), négociant, 20, allées des Capucines, à Marseille. — 1867.

Ziros (Nicolas), négociant, au Caire. — 1880.

* Zographos (Christakis Effendi), banquier, fondateur du prix Zographos, 21, avenue de l'Opéra. — 1868.

* Zographos (Xénophon), docteur-médecin, 18, rue Nouvelle, à Constantinople. — 1868.

Zographos (Solon), 21, avenue de l'Opéra. — 1876.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

Athènes.

École française d'Athènes.
Société archéologique.
Syllogue des amis de l'instruction, le *Parnasse*.
— pour la propagation des études grecques.
— d'enseignement (διδασκαλικός).
— littéraire, le *Byron*.

Auxerre.

Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

Baltimore (États-Unis).

Johns Hopkins University.

Boston.

Archæological Institute of America.

Constantine.

Société archéologique du département de Constantine.

Constantinople.

Syllogue littéraire hellénique.

Le Havre.

Société havraise d'études diverses.

Londres.

Société pour le progrès des études helléniques.

Marseille.

Comité *Coray*.

Montpellier.

Académie des sciences et lettres de Montpellier.

Paris.

Société bibliographique universelle.

Smyrne.

Musée et bibliothèque de l'École évangélique.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 9 AVRIL 1885

DISCOURS

PRONONCÉ PAR

M. GLACHANT

PRÉSIDENT

Messieurs,

En m'appelant à l'honneur de présider l'Association pour l'encouragement des études grecques en France, vous avez voulu sans doute honorer l'enseignement secondaire auquel je fais profession d'appartenir tout entier depuis quarante ans. Je ne pouvais avoir d'autre ambition que de vous prouver ma reconnaissance en m'efforçant d'être un président utile, assidu, attentif à tous vos intérêts. Celui de votre réputation ne courait aucun risque; il est entre vos mains, et les grands travaux achevés ou poursuivis, les entreprises nouvelles, les essais que vous encouragez, l'illustration des savants qui nous tracent la route, l'ardeur de nos jeunes

associés, font assez voir quelle énergie morale et suggestive réside dans votre œuvre ; vous apprendrez avec plaisir, par le Rapport de votre trésorier, que sa prospérité matérielle est parfaitement assurée. Mais je dois *commencer par les ancêtres,* c'est-à-dire consacrer les prémices de mon discours à ceux de nos confrères que nous ne reverrons plus parmi nous. Le nombre en est moins grand qu'il ne l'a été d'autres années ; cependant on peut dire que jamais l'Association n'a fait de pertes plus sensibles et plus déplorables.

A la fin de juillet 1884, la faculté des Lettres de Paris suspendait les examens de licence pour célébrer les funérailles de M. Lallier, l'un de ses plus jeunes maîtres et des plus distingués. Quelques jours après, nous perdions Albert Dumont ! — M. Lallier s'était annoncé, il y a dix ans, par une thèse érudite et littéraire sur la *Condition de la femme dans la famille athénienne,* qui obtint, en 1876, le prix de l'Association. Depuis, sans renoncer aux Lettres grecques, désireux de contribuer au relèvement de nos études latines, il avait montré dans ce nouvel emploi de ses rares talents, une finesse de goût, une sûreté de critique qui recommandent d'avance son édition posthume de Salluste, et cette gravité douce de parole et d'action qui captivait ses auditeurs de la Sorbonne après ceux de la Faculté de Toulouse, et que sentaient déjà, je puis en rendre témoignage, ses élèves de rhétorique du Lycée de Clermont. M. Lallier était membre du Comité de l'Association.

M. Albert Dumont en était vice-président ; c'eût été un président incomparable. Sa mort imprévue, foudroyante, fut comme un deuil public. Tous ne pouvaient apprécier comme vous, Messieurs, la valeur de ses travaux, les grandes publications archéologiques qui lui ouvrirent de bonne heure les portes de l'Institut ; mais on sentait qu'en lui le savant était doublé d'un écrivain et d'un homme d'action. N'avait-il pas dit lui-même quelque part : « Les livres bien écrits sont les

seuls qui aient une valeur scientifique? » (1) N'avait-il pas fondé l'Ecole de Rome et restauré l'Ecole d'Athènes? Il semblait que lui seul, avec ses grandes qualités d'administrateur et presque de diplomate, fût capable de mener à bien la réforme de l'enseignement supérieur et celle même du baccalauréat. Il comprenait du moins que les formules administratives ne fonctionnent pas toutes seules, qu'il faut suivre de près les créations nouvelles ; il s'enquérait des personnes qui en sont les pièces vivantes et particulièrement des jeunes, des candidats, de ses chers boursiers au sujet desquels il m'écrivit plusieurs lettres remplies d'une sollicitude éclairée, lorsque je devins président d'agrégation. Son souvenir, à défaut de son influence qui fut grande, mais éphémère, animera la jeunesse studieuse et soutiendra son œuvre de prédilection ; la Fondation Albert Dumont en est le gage.

Ce fut de même un regret universel auquel il nous convenait de prendre part, lorsque s'éteignit soudain ce brillant esprit, cette imagination si vive, cet écrivain si français qui, de la culture grecque, avait surtout retenu l'ironie ; elle a pu faire oublier, mais non après sa mort, la profonde bonté de son cœur. Edmond About ne nous aura appartenu, comme à l'Académie française, que par les derniers jours de sa carrière trop disputée aux Lettres par la politique. Il nous avait donné son nom avec un empressement cordial, un jour que je lui remontrais familièrement, comme au collége, que ce nom populaire manquait à notre liste et qu'il en serait le premier *par ordre alphabétique*. Il voulut seulement faire acte de courtoisie envers notre Association ; avec le temps, il y serait venu chercher les souvenirs de l'école d'Athènes, les impressions de la Grèce, même contemporaine, et la satisfaction de ce goût de propagande libérale et scientifique qui a fait le tourment de sa vie.

(1) *Revue des Deux-Mondes*. Nov. 1874.

Ce sont là de cruelles blessures et ce ne sont pas les seules; nous devons encore une parole d'adieu à M. Victor Prou, ingénieur, jadis employé dans les chemins de fer, devenu helléniste à force de vouloir l'être, et deux fois lauréat de l'Association, pour l'interprétation de la *Chirobaliste* d'Héron d'Alexandrie et pour la description d'un *Théâtre d'automates* d'après le même auteur; à M. Ubicini, publiciste estimé, qui sut allier les lettres grecques aux lettres françaises, édita les œuvres de Voiture et publia sur la Turquie et sur les principautés danubiennes des considérations politiques d'une grande portée; à M. Heuzey père, conseiller honoraire à la Cour de Rouen, qui fut avec son fils, M. Léon Heuzey, de l'Institut, un des ouvriers de la première heure; à M. Ch. Thirion, dont l'inscription remonte également à 1867, et qui, s'il se contenta d'être professeur, fut aussi grand bibliophile et curieux des questions qui nous occupent. Citons encore M. Eug. Fournier, savant botaniste et bon philologue, que des circonstances indépendantes de sa volonté, surtout le triste état de sa santé, retenaient depuis plusieurs années loin de nous. Confidente de ses regrets et de la résolution qu'il avait prise de se rattacher à nos travaux, sa digne et pieuse veuve s'est fait naguère inscrire sur la liste de nos donateurs. Elle a, en outre, mis à notre disposition ce qui reste d'un travail commencé par Eug. Fournier, en collaboration avec M. Egger, sur le *Traité des Plantes* de Théophraste. On peut espérer que ces pages seront mises en état de figurer un jour dans notre *Annuaire* (1).

Nous pensions avoir clos ce triste catalogue quand nous avons appris la fin étrange et saisissante d'Ernest Jannetaz, professeur au Lycée Saint-Louis. Cœur vail-

(1) Voir, pour plus de détails sur la carrière scientifique de M. Eug. Fournier, la Notice publiée par M. Egger dans le *Journal des Débats* du 21 juin 1884.

lant et bon, caractère droit, esprit tenace, dédaigneux du travail facile, tel nous l'avons connu élève, étudiant, professeur. Nul ne s'était plus que lui préoccupé des graves changements qui ont affecté la constitution même de notre enseignement classique. Il y voyait la promesse d'une renaissance à laquelle il voulut contribuer de tout son pouvoir. Attaché surtout aux problèmes de la philologie comparée, il laisse une grammaire savante de la langue latine, une édition estimée des *Commentaires* de César et un court travail d'une érudition méthodique et pénétrante sur un point obscur de la mythologie italienne (1).

Parmi nos confrères étrangers, le plus illustre de ceux qui manquent à l'appel est M. Braïlas Arménis, ministre de Grèce à Londres, qui représenta son pays à Saint-Pétersbourg, à Paris, à Constantinople et, en 1880, à Berlin, dans la Conférence des grandes puissances pour la détermination nouvelle des frontières de la Grèce. Né à Corfou, au commencement de ce siècle, il avait fait ses études à Paris, dont on pouvait dire alors ce que Thucydide a dit d'Athènes même, que c'était l'école de la Grèce. Aujourd'hui, la Grèce a ses écoles; en 1828, elle n'en avait pas. Braïlas fut un des élèves privés de Cousin dont il représenta la tendance spiritualiste dans son essai « sur les idées premières », et dix ans plus tard, en 1860, dans un ouvrage plus considérable intitulé : « Principes de philosophie théorique et pratique ». Il traduisit également en grec néo-hellénique les *Etudes sur le christianisme,* d'Auguste Nicolas. De 1864 à 1867, à Corfou d'abord, puis à Athènes, il rédigea, en grec et en français, le journal l'*Hellas.* Ainsi se rattachait à nous, par toutes ses relations littéraires, philosophiques et religieuses, ce publiciste militant, ce politique et ce diplomate qui, depuis la réunion des Iles Ionien-

(1) Etude sur Semo Sanctus Fidius, *Dieu Sabin,* etc. Paris, 1885.

nes au royaume de Grèce, n'a cessé de rendre à son pays des services qui y ont été jugés considérables. La France, elle aussi, et surtout notre Association, devaient à M. Braïlas un sympathique souvenir. M. Michel Sclavo vivait, est mort à Odessa, connu de nous seulement par sa coopération financière ; mais M[me] Hélène Somakis, habitant près de Paris, assistait souvent à nos séances, où elle aimait à retrouver comme un écho de la patrie absente, et elle était heureuse lorsqu'elle pouvait nous apporter une souscription nouvelle que son zèle avait provoquée parmi les dames athéniennes.

Je me demande en vérité, Messieurs, pourquoi l'usage ne s'est pas établi d'opposer à cette *évocation des morts*, la liste heureusement bien plus longue de ceux qui sont venus à nous depuis la dernière réunion. Homère l'a dit : la recrue des humains ressemble à celle des feuilles ; celles que le vent abat sur le sol, la forêt verdoyante les renouvelle au retour du printemps. Permettez-moi du moins de remercier publiquement M. le Ministre Fallières, — c'est en cette qualité qu'il nous a adressé sa souscription de membre donateur, accompagnée d'une lettre gracieuse, — et comment tairais-je l'honneur que nous a fait M. Ferd. de Lesseps en nous apportant au même titre le prestige de son grand nom?

Mais je voudrais encore qu'il fût permis de faire l'éloge de quelque vivant mis hors de pair et déjà classé dans les annales intellectuelles de ce temps par la durée, par l'importance des services qu'il a rendus à la science, à l'enseignement, à l'esprit français, qui, venant parmi nous, y représente cinquante ans de doctrine et de bon conseil, aveugle comme Homère et sage comme Nestor, enfin de notre cher et vénéré président honoraire, M. Egger.

J'ai maintenant, Messieurs, à vous soumettre l'idée d'une création nouvelle, toute modeste et populaire,

qui viendrait heureusement, ce semble, s'ajouter aux prix que vous avez institués dès l'origine pour l'encouragement des publications utiles au progrès des études grecques (1). Il s'agit de quelques livrets de la Caisse d'Epargne, d'une valeur de cent et de cinquante francs, à distribuer annuellement aux ouvriers et aux apprentis typographes qui sont les auxiliaires anonymes, mais indispensables, et parfois compromettants, de quiconque imprime du grec sous sa propre responsabilité. Dans son discours présidentiel de 1868, M. Patin signalait parmi les causes et les effets de la renaissance des Etudes grecques au début de ce siècle, « les grandes entreprises de la typographie ; » depuis les Estienne jusqu'aux Didot, la bonne impression du grec fut une tradition de l'imprimerie française ; ne laissons pas s'accréditer cette opinion que, pour lever correctement la lettre grecque, il faut boire plus de bière que nos ouvriers parisiens n'en peuvent supporter. Il n'en est pas, en aucun pays, de plus adroits, de mieux faisants, de plus sensibles à l'honneur professionnel ; une prime pécuniaire les touche moins qu'une marque d'estime ; c'est pourquoi nous vous proposons d'ajouter au don du livret celui de la médaille en bronze de notre Association. Ces récompenses seront décernées en Assemblée générale et vous n'aurez pas de lauréats plus fiers de paraître aux regards de ceux qui les auront distingués. Cette petite institution, mûrement étudiée dans plusieurs séances du Comité, dont le règlement (2) est homologué par votre Commission administrative, sera d'un fonctionnement simple et facile. L'Imprimerie nationale consent à nous prêter, au jour et aux heures convenus avec le chef des travaux, les locaux et le matériel nécessaires. Outre les ouvriers et les apprentis de ce grand Conservatoire de

(1) Art. premier des Statuts de l'Association.

(2) Voir le règlement à la suite du discours.

la typographie nationale, habitués déjà à un régime d'examens et de concours qui les accompagne dans toute leur carrière, nous appellerons les concurrents des autres imprimeries qui nous seront désignés comme les plus capables par leurs chefs d'atelier. L'épreuve unique, la composition d'une page de grec, sera corrigée, séance tenante, par une commission de trois membres déléguée à cet effet. Nous vous proposons, Messieurs, de porter à votre prochain budget une somme de 300 fr., destinée à la dotation, pour 1886, de deux livrets d'ouvriers et deux livrets d'apprentis.

Je ne vous parlerai pas longuement des autres occupations qui ont fait l'intérêt de nos séances. Vous serez heureux d'apprendre, par le Rapport de M. le secrétaire général que les deux prix dont vous disposez ont été, cette année, attribués, sans partage, à des œuvres magistrales déjà consacrées par le suffrage des savants, des artistes, des étudiants. Vous regretterez avec nous que les mentions accordées à d'autres travaux considérables ne puissent être qu'honorifiques. Par suite de l'extinction du concours académique entre les lycées et colléges des départements, vous aviez dû, non sans regret, retrancher les prix destinés aux jeunes lauréats de la province; nous nous sommes aperçus qu'il leur restait encore à disputer un prix de grec en rhétorique, au concours général, et nous nous sommes empressés d'envoyer un don de livres au jeune lycéen de Dijon qui a remporté ce prix en 1884. Notre *Annuaire* a paru vers la fin de février; ce n'est pas trop tôt, mais nous sommes en avance sur les retardements d'autrefois. Quant à la publication des *Monuments grecs,* elle n'est pas interrompue, comme on pourrait le croire; nous sommes en préparation d'un fascicule qui sera double et qui fera compensation. Le fond de souscription s'est accru, cette année, d'une somme de 200 fr. due à la libéralité de M. le baron Edmond de Rothschild, l'un de nos nouveaux membres donateurs.

Avant de remettre à mon éminent successeur, au savant historien de l'Université, les pouvoirs que votre indulgence m'a rendus faciles, je puis, sans trahir le secret professionnel, vous renseigner sur la situation présente de l'enseignement du grec dans nos établissements secondaires ; ce fut toujours une de vos préoccupations. En 1868, lorsqu'on prétendit le rendre facultatif, sans le supprimer, une note émanée de votre bureau fit abandonner cette dangereuse fantaisie (1). En 1880, nouvelle entreprise, « non pour l'affaiblir, mais pour le fortifier » ; on voulait l'éliminer du cercle grammatical et l'inscrire dans le cercle des humanités. Vous n'avez pas goûté cette géométrie pédagogique et votre seconde consultation (2) eut pour effet de décider le Conseil supérieur à rétablir le grec en quatrième d'abord, et, récemment, en cinquième pour les premiers éléments. Ainsi, nos lycées et nos colléges comptent actuellement des écoliers qui ont fait six ans de grec, selon l'ancien système, suivis par d'autres qui n'en auront fait que quatre, d'après le programme de 1880, ceux-ci déjà remplacés par la génération nouvelle qui commence le grec à raison de cinq ans ; et tous doivent arriver au même résultat final, car les auteurs à expliquer sont restés les mêmes dans les classes supérieures et au baccalauréat. Je ne critique pas ; je crois qu'il n'a pas été possible de mieux concilier l'intérêt d'un seul enseignement avec tant d'autres intérêts d'importance ; mais je constate que nos élèves sont tenus de s'approprier le grec, tout le grec, avec sa morphologie dialectale, sa syntaxe, ses idiotismes et non pas seulement la langue, mais l'esprit grec, les idées et les choses grecques, le détail infini de la vie antique, tout cela en quatre ou cinq ans, c'est-à-dire en

(1) Voir l'*Annuaire* de 1868 (Supplément) — Observations sur quelques réformes.

(2) Voir l'*Annuaire* de 1880, p. LXXXIX.

sept ou huit cents heures! L'ancienne Université, presque exclusivement latine, n'en octroyait pas davantage, mais elle s'en tenait à Isocrate et à saint Basile, tandis que nous lisons Sophocle et Démosthène. L'Allemagne, dans ses gymnases, l'Angleterre, dans ses hautes Écoles, affectent le même degré de culture classique, mais y consacrent deux fois plus de temps. On a compté, pour suppléer au temps, sur des méthodes nouvelles et plus expéditives. Erasme, à qui l'on en proposait déjà de telles, répondait : « Je ne connais, pour moi, d'autre méthode que le travail, l'amour de l'étude et l'assiduité » (1). On a recommandé, nous recommandons nous-même depuis vingt ans, sinon la lecture cursive, du moins l'explication large des chefs-d'œuvre littéraires ; cela revient encore à la question de temps. Et combien sont-ils, même parmi nos étudiants de Faculté, ceux qui peuvent dire avec Ronsard :

Je veux lire en trois jours l'Iliade d'Homère?

Quoi qu'il en soit, Messieurs, à l'encontre de tout fâcheux pronostic, si j'en crois mes impressions et celles de mes collègues de l'inspection générale, il faut noter comme d'heureux symptômes, outre le zèle confiant des maîtres et leur admirable docilité, les bonnes dispositions de nos élèves pour apprendre les éléments de cette langue dont ils sentent d'instinct la perfection. A les entendre décomposer, recomposer les mots d'après les lois de la phonétique, il est telle classe de quatrième où l'on se croirait au milieu d'un congrès d'hellénistes en herbe ayant l'esprit de leur âge, c'est-à-dire la curiosité vive et la démangeaison de parler tous à la fois. L'apaisement se fait trop tôt, dès qu'ap-

(1) *Ego aliam artem notoriam non novi, quam curam, amorem et assiduitatem.* Colloq.

paraissent les difficultés du vocabulaire, les finesses de l'atticisme et les beautés poétiques enveloppées de formes sévères. Il n'importe après tout; le sol est préparé; la moisson germera, moisson de l'avenir et non du passé. Témoin l'opinion du député d'Oxford dans l'enquête anglaise de 1863 : « La civilisation moderne de l'Europe, disait M. Gladstone, depuis le moyen âge jusqu'à nos jours, est le produit de deux grands facteurs, le christianisme et l'inspiration grecque; l'esprit romain n'en est qu'un reflet » (1). Il ajoutait, parlant de l'enseignement classique, incliné dans le sens de la prépondérance du grec : « Cet enseignement ne doit s'appliquer dans toute sa plénitude qu'à la petite portion de la jeunesse qui, dans toutes les nations, constitue la classe des hommes dont l'éducation est complète. » Le grec est donc l'instrument par excellence d'une éducation civilisatrice; mais ce n'est pas un enseignement aristocratique par définition. Il importe que quelques-uns apprennent le grec pour le profit de tous, et les démocraties ont besoin, elles aussi, d'hommes supérieurs. Voilà ce que vous avez voulu faire entendre aux réformateurs, et tel est, en regard du progrès scientifique, le caractère d'utilité publique de l'œuvre poursuivie depuis bientôt vingt ans par l'Association pour l'encouragement des études grecques en France.

(1) « Avec Rome, avec Jérusalem, au-dessus d'elles à quelques égards, Athènes est reconnue comme la grande institutrice du genre humain » M. Egger, *L'hellénisme en France,* tome II, p. 392.

RÈGLEMENT

FONDATION DE LIVRETS DE CAISSE D'ÉPARGNE EN FAVEUR DES OUVRIERS ET APPRENTIS TYPOGRAPHES

Vu l'article premier des Statuts de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France, ainsi conçu : « L'association encourage... la publication des livres les plus utiles pour le progrès des études grecques; »

Considérant qu'il importe de favoriser l'impression correcte des textes grecs, et de contribuer au maintien des traditions de la typographie savante;

Le Comité a délibéré :

Article premier. — Il est institué un ordre de récompenses pour les ouvriers compositeurs en grec et pour les apprentis.

Ces récompenses consistent en livrets de Caisse d'épargne donnés au concours. La médaille de l'Association (modèle en bronze) peut être ajoutée aux livrets obtenus.

Art. 2. — Une commission de trois membres est chargée de régler les opérations et de constater les résultats du concours.

Art. 3. — Le concours a lieu annuellement, vers le mois de mars, entre les ouvriers d'une part, et, d'autre part, entre les

apprentis désignés comme les plus capables par les chefs d'atelier.

Art. 4. — L'épreuve unique consiste dans la composition d'une page de grec (trente ou trente-deux lignes, de 45 à 50 lettres), à exécuter en deux heures, sous la surveillance d'un membre de la Commission. Le texte à reproduire sera autographié.

Art. 5. — La correction et la comparaison des feuilles composées et tirées en épreuves, ont lieu séance tenante, par les soins des membres de la Commission, qui en délibèrent et arrêtent leur jugement. Le résultat est proclamé et les récompenses sont décernées dans l'Assemblée générale.

Art. 6. — Les opérations se feront au siège de l'Imprimerie nationale, dans les locaux et avec le matériel qui seront mis par cet établissement de l'État à la disposition de l'Association.

Art. 7. — Deux livrets d'ouvriers d'une valeur de cent francs l'un, et deux livrets d'apprentis d'une valeur de cinquante francs, sont mis au concours pour l'année 1886. A cet effet, une somme de trois cents francs sera portée au budget de l'exercice prochain.

1er avril 1885.

RAPPORT DE M. ALFRED CROISET

SECRÉTAIRE

SUR LES TRAVAUX ET LES CONCOURS DE L'ANNÉE 1884-1885

MESSIEURS,

L'Association, depuis plusieurs années, a pris l'habitude de partager chacun de ses prix. Le nombre et le mérite des concurrents l'ont obligée de le faire trois années de suite. Aujourd'hui, nous revenons à notre tradition la plus ancienne, et votre commission s'est prononcée pour l'attribution totale de chacun des deux prix à un lauréat seulement. Ce n'est pas que les bons ouvrages aient manqué; vous le verrez tout à l'heure, Messieurs ; car, après vous avoir parlé de nos lauréats, je devrai, pour répondre aux désirs de la commission, signaler en outre à votre attention et à votre estime un certain nombre de savants travaux qui, dans toute autre circonstance, auraient pu obtenir très légitimement au moins une part de nos prix ; mais deux ouvrages se sont trouvés parmi tous les autres désignés sans conteste pour le premier rang par des qualités d'un ordre supérieur et vraiment rare. Ces ouvrages sont le *Manuel de Philologie classique* de M. Salomon Reinach, et

les *Monuments de l'art antique* de M. Rayet. Au premier, votre commission décerne le prix ordinaire de l'Association ; au second, le prix Zographos. Tous deux, par le travail considérable dont ils sont le fruit, par leur utilité manifeste, par le succès même qu'ils ont déjà obtenu dans le public, commandaient, pour ainsi dire, notre choix.

Le *Manuel de Philologie* de M. Reinach comprend aujourd'hui deux volumes : le premier, qui en est à sa seconde édition, forme le manuel proprement dit ; le second est un appendice et un complément du premier. Quand l'ouvrage parut il y a quatre ans, il ne formait qu'un seul volume. A ce moment déjà, permettez-moi de vous le rappeler, notre Association avait été vivement frappée des rares mérites de ce travail, et j'en trouve la trace dans le Rapport de 1881. Si le Manuel de M. Reinach avait pu être considéré comme ayant atteint dès lors sa forme définitive, il est probable que, malgré certaines lacunes ou certaines erreurs, l'Association se serait difficilement résignée à ne pas le couronner; car quelques lacunes ou quelques erreurs étaient des fautes plus que vénielles dans un volume si plein de substance et composé (chose invraisemblable) par un débutant, presque par un écolier : l'auteur sortait à peine de l'Ecole Normale, et c'est là qu'il avait fait son livre. Mais votre commission n'ignorait pas qu'on pouvait demander plus encore à M. Reinach, parce qu'il était de ceux pour qui le mieux n'est nullement l'ennemi du bien, mais qui font bien d'abord et très bien ensuite. Notre attente n'a pas été trompée. Au milieu de voyages et de travaux de toutes sortes, l'auteur a trouvé le temps de corriger et de compléter son livre; il en a fait presque une œuvre nouvelle, et le voilà qui arrive, après quatre ans, au rendez-vous que nous lui avions donné. Il nous reste, pour notre part, à dégager notre parole en lui décernant le prix auquel il a tant de droits.

En effet, Messieurs, quel utile et vaillant livre que ce *Manuel* désormais classique, et dont je ne puis guère rien dire que vous ne sachiez d'avance. Le premier volume est un exposé sommaire des principaux faits qui se rapportent aux huit ou dix grandes branches de la philologie classique entendue dans le sens le plus large du mot. C'est l'antiquité tout entière qui s'y trouve condensée avec son histoire, ses institutions, ses lois, sa littérature, ses monuments artistiques de toute sorte : pas de longues explications, pas de phrases inutiles ; mais beaucoup d'indications sobres et justes, avec une foule de renvois aux ouvrages spéciaux dans lesquels chaque question se trouve traitée plus amplement. Le second volume, plus encore que le premier, est surtout bibliographique ; c'est un recueil de notes, les unes brèves, les autres formant presque de petits traités, et qui se rattachent à presque toutes les pages du premier volume. Celui-ci s'adresse à qui veut prendre une première idée rapide de l'état actuel de la science ; le second, à qui veut plutôt en approfondir pour son propre compte quelque partie. Quand M. Reinach se mit à l'œuvre, il avait sous les yeux le *Triennium philologicum* de Freund, dont il voulait donner une sorte de résumé et d'imitation. Mais il s'affranchit promptement de la préoccupation de reproduire son modèle. Une infinité de vues et de recherches étrangères à son devancier s'offraient de toutes parts à son esprit. Dès la première édition, il faisait un travail nouveau à bien des égards ; dans la seconde, l'indépendance est complète. Le *Manuel de Philologie classique* appartient bien en propre à son auteur, et M. Reinach en a tout le mérite.

Dans la préface de son second volume, rappelant un vers connu de Musset, il écrit ces lignes vraiment touchantes : « Je puis dire en vérité comme le poète : *Ce livre est toute ma jeunesse ;* mais je ne puis ajouter avec lui : *je l'ai fait sans presque y songer*. Voilà sept ans que

je n'ai pas lu un livre ni une revue savante sans me demander quel profit je pourrais tirer de ma lecture soit pour compléter le *Manuel,* soit pour en préciser quelques données incertaines ; et dans cette chasse ininterrompue aux documents sur le vaste champ de la philologie, la conscience du service que je pouvais rendre m'a seule préservé du découragement et de la fatigue. »
Ce sont là, Messieurs, je le répète, de sérieuses et touchantes paroles, et qui ne disent que la pure vérité. Un travail de ce genre est à la fois immense et ingrat. Quand on est capable de chercher soi-même du nouveau, de penser et d'écrire, c'est une sorte de dévouement à la Curtius que celui qui consiste à s'astreindre, pendant tant de belles années, à ne faire que par exception œuvre de chercheur, de penseur et d'écrivain ; non que le *Manuel* lui-même ne nous montre à chaque instant ce que M. Reinach peut faire en ce genre ; mais c'est malgré lui, pour ainsi dire, et comme par oubli, par infidélité accidentelle à une espèce de vœu, que la nature chez lui reprend le dessus et qu'il nous laisse entrevoir à quel point la science d'autrui, en entrant dans son intelligence, s'y élabore et s'y transforme. Le plus souvent, il se range de parti pris parmi ceux qui se bornent, suivant le mot de Molière,

A savoir ce qu'ont dit les autres avant eux ;

non qu'il y trouve, comme un Vadius, la satisfaction complète de ses besoins intellectuels : tant s'en faut. Nul esprit n'est plus ouvert, plus curieux, plus refléchi que celui de M. Reinach ; ses préfaces, à défaut d'autres exemples, suffiraient à le prouver ; elles sont d'un homme qui a beaucoup d'idées et qui sait les exprimer à merveille. Mais il y a quelque chose qu'il aime mieux encore que ses propres idées et son propre style ; c'est l'intérêt général de la science, auquel il fait allègrement le sacrifice le plus méritoire et le plus douloureux, celui de sa propre satisfaction intellectuelle. Le

rôle du savant ainsi compris est une espèce d'apostolat. M. Reinach est un apôtre de la philologie.

Il est permis d'espérer que parmi les élèves de nos collèges, au moins dans les classes supérieures, quelques-uns liront le *Manuel*, bien que ce ne soit pas un manuel de baccalauréat. Quoi qu'il en soit, d'autres le liront et le lisent déjà : ce sont les étudiants des facultés des lettres, candidats à la licence et aux agrégations, ou simples travailleurs curieux d'apprendre. Il y a là, pour des ouvrages de ce genre, un jeune public tout préparé. Le zèle est grand ; mais les instruments de travail, c'est-à-dire des manuels condensés et précis, des guides qui permettent de s'orienter rapidement dans le champ immense de la bibliographie scientifique, sont trop rares encore. Le livre de M. Reinach est précisément un de ces guides. Il est arrivé à son heure. Une première édition épuisée en quatre ans est la preuve du besoin auquel il répondait.

« Le sort d'un livre comme celui-ci, dit M. Reinach lui-même, est d'être utile à tous et de paraître à tous insuffisant, parce que les spécialistes ne le consultent que pour ce qu'ils ignorent, et ne le jugent que d'après ce qu'ils savent. » Que l'auteur me permette ici de le contredire. Si quelques spécialistes jugent ainsi son ouvrage, l'immense majorité des vrais savants saura reconnaître (ou, pour mieux dire, a déjà reconu) que le mérite d'un Manuel ne peut pas être de faire avancer la science sur tous les points, et que, s'il indique en général l'état exact de nos connaissances, s'il est bien informé et commode à consulter, il a précisément toutes les qualités qu'on en doit attendre. Des juges difficiles pourront également reprocher encore au *Manuel* un certain nombre de fautes : comment n'y en aurait-il pas parmi tant de milliers d'indications? La deuxième édition en a corrigé beaucoup : les éditions suivantes corrigeront les autres. Dans un travail de ce genre, la perfection ne s'obtient qu'avec la collaboration du

temps et j'ajouterai avec celle des lecteurs eux-mêmes. Mais tel qu'il est actuellement l'ouvrage peut rendre les plus grands services. L'Association, en décernant un de ses prix au *Manuel* de M. Reinach, est heureuse de s'associer pour sa part au succès que ce livre a déjà obtenu sous sa première forme, qu'il mérite davantage encore aujourd'hui, et qu'il méritera de plus en plus à l'avenir.

Les *Monuments de l'art antique,* de M. O. Rayet, ne sont pas plus que le *Manuel* de M. Reinach un ouvrage qui ait à proprement parler besoin d'encouragement. Ils sont déjà fort connus et appréciés. Il y a quelques mois, l'Académie des Beaux-Arts accordait à cette belle publication le prix Bordin. C'était justice. Ces deux volumes in-folio sont un monument élevé à la gloire de la sculpture antique. Quatre-vingt-dix planches, exécutées par les procédés de l'héliogravure, font passer sous les yeux du lecteur un choix excellent de sculptures égyptiennes, grecques et romaines. A propos de chaque planche, une notice substantielle et brève nous apprend tout ce que nous avons besoin de savoir pour la goûter en pleine connaissance de cause. Ce n'est pas une histoire complète de l'art antique que M. Rayet a voulu faire; il n'a pas davantage voulu se souvenir qu'il était archéologue, et que, pour l'archéologue, tout monument ancien qui nous apprend quelque chose, fût-il insignifiant ou laid, a autant de prix qu'une belle œuvre. Dans ces deux volumes, M. Rayet n'a voulu nous instruire qu'à la condition de nous charmer, sinon toujours en nous présentant des œuvres d'une beauté parfaite (ce qu'on ne peut trouver qu'à certaines époques de l'art), du moins en n'accordant l'hospitalité qu'à des monuments où brille, même dans la gaucherie de la main, le génie de l'artiste. Parcourir ces deux volumes, c'est faire une charmante promenade dans une galerie composée avec un souci jaloux de l'art, sans prétention archéologique ni érudite, par un archéologue très éru-

dit. Tout amateur sérieux des belles choses, tout artiste doit y trouver le plus vif plaisir. Par là, l'ouvrage de M. Rayet appartenait naturellement à l'Académie des Beaux-Arts, qui n'a pas manqué de le récompenser.

Mais l'Association des Etudes grecques le réclame aussi pour sa part. Le génie de la Grèce n'est pas seulement dans sa littérature : il est aussi dans sa plastique, et en particulier dans sa sculpture. L'art proprement dit est une partie de la vie hellénique, et quelle partie! Nul peuple au monde n'a plus vécu par les yeux, n'a plus senti le charme profond d'une belle ligne ou d'un mouvement harmonieux. La poésie même en Grèce est toute pénétrée, pour ainsi dire, de sculpture et de plastique. L'étude de l'art grec est au premier rang parmi les *études grecques* que notre Société se propose d'encourager.

D'ailleurs, l'ouvrage de M. Rayet n'est pas uniquement destiné à charmer les artistes et les gens du monde : c'est un ouvrage savant, dans toute la force du terme, par la solidité de l'enseignement qu'il fournit sur la matière dont il s'occupe, et par la sûreté constante de la méthode. Il est savant par la fidélité absolue avec laquelle, grâce à l'héliogravure, il met les documents sous nos yeux : aucune place n'est laissée à l'interprétation du dessinateur ou du graveur; c'est l'original même que nous voyons, avec une exactitude qui tient du prodige : la matière dont il est fait, l'état de conservation dans lequel il nous est parvenu, les morsures les plus légères du temps, le luisant des marbres, l'éclat sombre du bronze, la fermeté opaque du bois, la douceur de la terre cuite, le modelé, la couleur, tout est rendu avec une précision surprenante. Il est savant aussi par la manière dont les notices sont rédigées : non que la science s'y étale ; elle s'y cache, au contraire, et l'on y trouverait difficilement une citation qui ne fût pas strictement nécessaire ; mais ce qui dé-

cèle aux yeux des connaisseurs la science de ces notices, c'est le choix si sûr des informations qu'elles renferment (indications d'origine quand cela est possible, historique sommaire), et la manière sobre, claire, rigoureuse dont les discussions sont conduites relativement à l'interprétation des sujets et l'appréciation des qualités techniques de l'œuvre d'art. Cet ouvrage enfin est savant par la sincérité convaincue, j'allais dire l'âpreté, que M. Rayet apporte dans ces recherches; car M. Rayet n'est pas un sceptique d'une indifférence aimable : c'est un passionné; sa science a l'humeur quelque peu batailleuse, et les *odia philologica* ne lui font pas peur. Mais peu importe; les luttes de ce genre, après tout, ne tuent personne, et l'ardeur même des champions est une preuve du sérieux qu'ils apportent dans leurs études.

Quelques statues égyptiennes, vous le savez, Messieurs, ouvrent le recueil de M. Rayet, et le second volume contient un certain nombre de marbres et de bronzes d'origine romaine. Cette circonstance, j'ai à peine besoin de le dire, n'a nullement excité les scrupules de votre commission, chargée de prononcer au nom d'une Association qui doit encourager les études grecques. C'est la Grèce, malgré tout, qui occupe le centre du monument. C'est en son honneur, on peut l'avouer, que le temple est construit, et si quelques divinités secondaires se dressent à l'entour, elles ont plutôt l'air de faire cortège à la divinité principale que de vouloir lui disputer une partie de ses adorateurs.

Nous n'avons pas cru non plus que l'assistance de plusieurs collaborateurs diminuât les titres de M. Rayet aux suffrages de l'Association. C'est déjà un mérite que de savoir grouper autour d'une même œuvre scientifique des collaborateurs tels que MM. Maspero, Eug. Guillaume, Ernest Desjardins, d'autres encore, sans parler de l'habile artiste dont les procédés d'héliogravure sont arrivés à un si haut degré de perfection; c'est

un mérite aussi que de savoir proposer à ses auxiliaires un plan si net et si bien conçu que tous s'y conforment sans difficulté. D'ailleurs non-seulement M. Rayet a conçu le plan de l'ouvrage, choisi les monuments à reproduire, et associé dans un même dessein les savants les plus capables de mener à bien l'entreprise; mais en outre il a rédigé lui-même près de la moitié des notices. Plus de cent cinquante pages in-folio, dans les *Monuments de l'art antique*, ont été écrites de sa main. Il y a là, ce semble, de quoi prévenir tous les scrupules. L'ouvrage de M. Rayet, très beau et très utile, très propre à faire connaître et comprendre l'art grec, et par conséquent aussi à le faire aimer, nous a paru, Messieurs, avoir sa place marquée d'avance parmi ceux que l'Association se fait un plaisir de récompenser.

Ce rapport, Messieurs, serait fort incomplet s'il ne contenait, après l'exposé des raisons qui ont déterminé le choix de votre Commission des Prix en faveur des deux ouvrages dont je viens de parler, quelques mots encore sur un certain nombre de travaux distingués et utiles auxquels nous aurions voulu pouvoir accorder mieux qu'une rapide mention. Ils mériteraient davantage, en effet, et c'est seulement l'importance exceptionnelle des deux ouvrages couronnés qui les relègue cette année au second rang.

Ce n'est pas sans regret, par exemple, que nous sommes obligés de laisser à l'écart l'intéressant travail de M. H. Bordier intitulé : *Description des peintures et autres ornements contenus dans les manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale*. C'est un inventaire orné de figures. L'exécution des figures n'est pas luxueuse : ce sont de simples gravures en noir, et M. Bordier, pour donner une idée de la couleur des originaux, a dû recourir aux procédés conventionnels du blason, hachures, pointillés, etc. Mais cet inventaire est fait avec un grand soin, et la gravure ne manque pas d'élégance. Il est

extrêmement curieux de ressaisir dans les miniatures de quelques anciens manuscrits au moins un souvenir des traditions de la peinture antique, et de voir cet art des miniaturistes se modifier de siècle en siècle. Ces études d'ailleurs sont encore, en ce qui concerne les manuscrits grecs, en grande partie nouvelles, et il est à désirer que M. Bordier trouve des continuateurs.

Les thèses de doctorat nous ont également fourni, cette année, comme les précédentes, leur contingent habituel de solide érudition puisée aux sources. M. Haussoullier, avec son étude sur *La vie municipale en Attique*, M. Marcel Dubois, avec son travail sur *les Ligues étolienne et achéenne*, continuent la tradition de leurs devanciers. La Faculté des lettres avait déjà rendu justice à ces travaux. Votre commission des prix n'a pas été moins sensible à tout ce qu'ils renferment de vrai savoir et de résultats nouveaux. La vie intérieure des dèmes athéniens surtout était fort peu connue; M. Haussoulier, par un très judicieux emploi des textes classiques et des inscriptions, ajoute beaucoup à ce que nous en savions. Les idées de M. Dubois seront peut-être plus contestées, mais c'est un mérite aussi que de provoquer sur des sujets sérieux une discussion qui peut être féconde.

Deux érudits, M. Clairin, professeur au lycée Louis-le-Grand, et M. l'abbé Hamant, ont entrepris de rendre plus facile pour nos élèves et nos étudiants français l'usage de deux livres étrangers dont la réputation est depuis longtemps établie : M. Clairin a traduit la grammaire grecque de Curtius et M. Hamant la syntaxe grecque de Madvig. En attendant que tous nos étudiants sérieux sachent lire l'allemand, ce qui ne tardera pas, ou que nous possédions une grammaire grecque écrite par un Français sur un plan aussi étendu (en particulier pour la syntaxe) que celui de Curtius et surtout de Madvig, ces traductions rendront de réels services, et nous devons aux deux traducteurs

de sincères remerciements. J'ajoute que le traducteur de Curtius devra pourtant, dans une nouvelle édition, revoir avec soin quelques passages qui n'ont pas encore trouvé leur forme définitive.

Je ne dois pas oublier non plus, Messieurs, un de nos nouveaux confrères, M. Paul Tannery, mathématicien et helléniste, et qui, en cette double qualité, s'est acquis une autorité toute spéciale comme historien des mathématiques dans l'antiquité. Son attention jusqu'ici s'est portée sur des problèmes particuliers. Notre bibliothèque possède dix-sept brochures de M. Tannery sur divers points de l'histoire des sciences. Il n'y en a pas une qui n'aborde avec méthode et succès quelque partie obscure de cette histoire. Ces brochures, Messieurs, valent un gros livre ; elles sont le témoignage d'une activité incessante et d'une science consommée.

Je n'ai jusqu'ici, Messieurs, nommé que des Français. Mais, comme d'habitude, les Hellènes doivent figurer dans cette énumération à côté de nos compatriotes. Voici d'abord M. Miliarakis, un de nos anciens lauréats, l'auteur des Κυκλαδικά, qui nous envoie cette année une curieuse monographie sur *Amorgos*, digne des précédentes études du même auteur. Puis M. Kabbadias, avec une *Histoire de l'art grec* (Ἱστορία τῆς Ἑλληνικῆς καλλιτεχνίας), qui n'est qu'un résumé (car le volume ne va pas à 350 pages), mais un résumé clair, précis, bien informé, et judicieusement pourvu des indications bibliographiques les plus nécessaires. Enfin, à côté de ces ouvrages intéressants et utiles, je ne dois pas omettre non plus de mentionner l'importante publication de la société archéologique d'Athènes, l'Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική, dont le premier fascicule a paru il y a deux ans, et qui continue depuis lors à publier une foule de monuments nouvellement découverts. L'Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική est dirigée par MM. Eustratiadis, Koumanoudis et Mylonas. Ces noms suffisent à garantir l'esprit scientifique du recueil. Il en est encore à ses débuts.

Puisse la faveur du monde savant lui permettre de rendre longtemps tous les services que les premières livraisons permettent d'en augurer! L'Association pour l'encouragement des études grecques lui envoie, avec tous ses souhaits pour l'avenir, ses plus sincères compliments de bienvenue.

PRIX DÉCERNÉS PAR L'ASSOCIATION

DANS LES LYCÉES ET COLLÈGES

En 1884.

VERSION GRECQUE

CONCOURS GÉNÉRAL DES LYCÉES ET COLLÈGES DE PARIS ET DE VERSAILLES.

Rhétorique. SOLLIER (Charles-Pierre), élève du lycée Henri IV.

Seconde. JAULMES (Henri-Louis-Léopold), élève du lycée Louis-le-Grand.

Troisième. GASTINEL (Léon-Marie-Joseph-Georges), élève du lycée Henri IV.

CONCOURS GÉNÉRAL DES LYCÉES ET COLLÈGES DES DÉPARTEMENTS.

Rhétorique. PICOCHE (Henri-Joseph-Étienne), élève du lycée de Dijon.

PRIX DÉCERNÉS

DANS LES CONCOURS DE L'ASSOCIATION

(1868-1885)

1868. Prix de 500 fr. M. Tournier, édition de Sophocle.

— Mention honorable. M. Boissée, 9e vol. de l'édition, avec traduction française, de Dion Cassius.

1869. Prix de l'Association. M. H. Weil, édition de sept tragédies d'Euripide.

— Prix Zographos. M. A. Bailly, *Manuel des racines grecques et latines*.

— Mention très honorable. M. Bernardakis, *Ἑλληνικὴ γραμματική*.

1870. Prix de l'Association. M. Alexis Pierron, Édition de l'Iliade.

— Prix Zographos. M. Paparrigopoulos, *Histoire nationale de la Grèce*.

1871. Prix de l'Association. M. Ch.-Émile Ruelle, Traduction des *Éléments harmoniques* d'Aristoxène.

— Prix Zographos. Partagé entre M. Sathas (*Ἀνέκδοτα ἑλληνικά, Χρονικὸν ἀνέκδοτον Γαλαξειδίου, Τουρκοκρατουμένη Ἑλλάς, Νεοελληνικὴ φιλολογία, Νεοελληνικῆς φιλολογίας παράρτημα*) et M. Valettas (*Δονάλδσωνος ἱστορία τῆς ἀρχαίας ἑλληνικῆς φιλολογίας ἐξελληνισθεῖσα μετὰ πολλῶν προσθηκῶν καὶ διορθώσεων*)

1872. Prix de l'Association. (N'a pas été décerné.)

— Prix Zographos. (N'a pas été décerné.)

Médaille de 500 fr. M. Politis, *Μελέτη ἐπὶ τοῦ βίου τῶν νεωτέρων Ἑλλήνων*.

1873. Prix de l'Association, M. Amédée Tardieu, Traduction de la Géographie de Strabon, tomes I et II.

— Médaille de 500 fr. M. A. Boucherie, *Ἑρμηνεύματα* et *Καθημερινὴ ὁμιλία, textes inédits attribués à J. Pollux.*

— Médaille de 500 fr. M. A. de Rochas d'Aiglun, *Poliorcétique des Grecs; Philon de Byzance.*

1873. Prix Zographos. M. COUMANOUDIS (É.-A.), Ἀττικῆς ἐπιγραφαὶ ἐπιτύμβιοι.

— Médaille de 500 fr. M. C. SATHAS, *Bibliotheca græca medii ævi.*

1874. Prix de l'Association. M. C. WESCHER, *Dionysii Byzantii de navigatione Bospori quæ supersunt, græce et latine.*

— Prix Zographos. M. Émile LEGRAND, *Recueil de chansons populaires grecques publiées et traduites en français pour la première fois.*

— Mention très honorable. M. E. FILLEUL, *Histoire du siècle de Périclès.*

— Mention très honorable. M. Alfred CROISET, *Xénophon, son caractère et son talent.*

1875. Prix de l'Association. Partagé entre M. C. SATHAS *(Mich. Pselli Historia byzantina et alia opuscula)* et M. PETIT DE JULLEVILLE, *Histoire de la Grèce sous la domination romaine.*

— Prix Zographos. Partagé entre M. MILIARAKIS (Κυκλαδικά) et M. Margaritis DIMITZA (Ouvrages relatifs à l'histoire de la Macédoine).

1876. Prix de l'Association. Partagé entre M. LALLIER (Thèses pour le doctorat ès lettres : 1° *De Critiæ tyranni vita ac scriptis ;* 2° *Condition de la femme dans la famille athénienne au* v^e *et au* IVe *siècle avant l'ère chrétienne*) et M. Phil. BRYENNIOS (Nouvelle édition complétée des lettres de Clément de Rome).

— Prix Zographos. MM. COUMANOUDIS et CASTORCHIS, directeurs de l'Ἀθήναιον.

1877. Prix de l'Association. (N'a pas été décerné.)

— Prix Zographos : MM. BAYET et DUCHESNE, *Mission au mont Athos.*

1878. Prix de l'Association. Partagé entre M. B. AUBÉ (Restitution du Discours Véritable de Celse traduit en français) et M. Victor PROU (Édition et traduction nouvelle de la Chirobaliste d'Héron d'Alexandrie).

— Prix Zographos. Le *Bulletin de Correspondance hellénique.*

1879. Prix de l'Association. M. E. SAGLIO, directeur du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines.*

— Prix Zographos. M. P. DECHARME. *Mythologie de la Grèce antique.*

1880. Prix de l'Association. M. Ex. CAILLEMER, *Le droit de succession légitime à Athènes.*

— Prix Zographos, M. Henri VAST, *Études sur Bessarion.*

1881. Prix de l'Association. M. F. Aug. Gevaert, *Histoire de la musique de l'antiquité.*

— Prix Zographos. M. A. Cartault, *La trière athénienne.*

1882. Prix de l'Association. Partagé entre M. Max. Collignon *(Manuel d'archéologie grecque)* et M. V. Prou (*Les théâtres d'automates en Grèce*, au IIe siècle de notre ère).

— Prix Zographos. Partagé entre M. J. Martha (Thèse pour le doctorat ès lettres sur les *Sacerdoces Athéniens*) et M. P. Girard (Thèse pour le doctorat ès lettres sur l'*Asclépiéion d'Athenes*).

1883. Prix de l'Association. Partagé entre M. Maurice Croiset (*Essai sur la vie et les œuvres de Lucien*) et M. Couat (*La Poésie alexandrine sous les trois premiers Ptolémées*).

— Prix Zographos. Partagé entre M. Contos (*Γλωσσικαὶ παρατηρήσεις ἀναφερόμεναι εἰς τὴν νέαν ἑλληνικὴν γλῶσσαν*) et M. Émile Legrand (*Bibliothèque grecque vulgaire,* t. I, II, III).

1884. Prix de l'Association. Partagé entre M. Max Bonnet *(Acta Thomæ, partim inedita)* et M. Victor Henry, (Thèse pour le doctorat ès-lettres sur l'*Analogie en général et les formations analogiques de la langue grecque).*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Auguste Choisy *(Études sur l'architecture grecque)* et M. Edmond Pottier (Thèse pour le doctorat ès-lettres sur les *Lécythes blancs attiques).*

1885. Prix de l'Association. M. Salomon Reinach, *Manuel de philologie classique.*

— M. Olivier Rayet, *Monuments de l'art antique.*

PUBLICATIONS REÇUES PAR L'ASSOCIATION

DANS LES SÉANCES D'AVRIL 1884 A MARS 1885

N. B. La provenance n'est pas indiquée lorsque la publication offerte est un don de l'auteur

---

AGATHONICOS. — Ἀττικὸν δίκαιον. Ὁ ἄρειος πάγος καὶ οἱ ἐφέται. Athènes, in-12. τεῦχος α΄. 1884.

ARISTÉNÈTE. — Ἀρισταινέτου Ἐπιστολαὶ τανῦν ἑλληνιστὶ μόνον ἐκδίδονται, 1803, in-16 (par Polyzor Kondou). Bucharest. Don de M. Guénin.

BÆDEKER (Karl). — Griechenland Handbuch für Reisende (avec « panorama » d'Athènes, 6 cartes, 7 plans, etc. Leipzig, Bædeker, 1883, in-12. (Achat.)

BERNARDAKIS (G.), de Mitylène.— Ψευδαττικισμοῦ ἔλεγχος ἤτοι Κ. Σ. Κόντου Γλωσσικῶν παρατηρήσεων ἀναφερομένων εἰς τὴν νέαν ἑλληνικὴν γλῶσσαν ἀνασκευή, ὑπὸ ***. (Reproduction du feuilleton de « Νέα ἡμέρα ».) Trieste, 1884, in-8. Don de M. E. V.

BIKÉLAS (Dr). — Ἡ Ἑλλὰς πρὸ τοῦ 1821. (Extr. du *Parnassos*, t. VIII, liv. 2). Athènes, 1884, in-8.

BLANCARD (L.-Théodore). — La Tunisie. Notes sur le mouvement des troupes du quartier général. Montpellier, 1884, in-8, 51 p.

BORDIER (Henri). — Description des peintures et autres ornements contenus dans les manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale. Paris, H. Champion, 1885, in-4.

CURTIUS (Dr George), traduction P. Clairin. — Grammaire grecque classique par le Dr G. Curtius, trad. de l'allemand sur la 15e éd. Paris, Vieweg, 1884, in-8.

DAREMBERG et SAGLIO. — Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, Paris, Hachette. Livr. 9. (COE-CON). 2 ex. donnés l'un par le Ministère de l'Instruction publique, l'autre par l'éditeur.

DARESTE (Rodolphe). — La Transcription des ventes en droit hellénique, d'après les monuments épigraphiques récemment découverts. Paris, Larose et Forcel, 1884, in-8 de 24 p.

— Code rabbinique. Eben Haezer traduit en français, par Sautayra et Charleville. (Art. extr. du Journal des Savants, juin-juillet 1884), in-4.

Deltour (Félix). — 1° Histoire de la littérature grecque. Paris, Delagrave, 1884, in-12; 2° Second fascicule.

Dimitza (Marg. G.).— Κριτικαὶ ἐρευναι περὶ τῆς καταγωγῆς καὶ ἐθνικότητος Γεωργίου Καρτριώτου τοῦ Σκανδερπβέη. Athènes, 1877, in-8, 256 p.

— Δύο λέξεις περὶ τῶν ἐν Μυκήναις καὶ Σπάτα ἀρχαιοτήτων. « Ἡ Ἑλλὰς ἐστι Μουσεῖον. » Athènes, 1878, in-8, 32 p.

— Περὶ τῆς ἀξίας καὶ δυνάμεως τῆς κλασικῆς παιδεύσεως, πραγματεία φιλολογικὴ καὶ κριτικὴ μεθερμηνευθεῖσα ἐκ τοῦ γερμανικοῦ. Athènes, 1879, in-8, 31 p.

— Ἐπίτομος ἱστορία τῆς Μακεδονίας ἀπὸ τῶν ἀρχαιοτάτων χρόνων μέχρι τῆς Τουρκοκρατίας, πρὸς χρῆσιν τῶν ἑλλην. σχολ. καὶ παρθεναγωγ. τῆς Μακεδονίας. Athènes, 1879, in-8, 43 p.

— Ἔλεγχος τῆς ἀρχαίας γεωγραφίας Ε. Κειπέρτου ὡς πρὸς τὴν Μακεδονίαν. Athènes, 1879, in-8, 40 p.

— Κριτικαὶ διορθώσεις εἰς Στράβωνα καὶ τὰ ἀποσπάσματα αὐτοῦ. Extr. de l' Ἀθήναιον, t. 8 et 9. Athènes, 1880, in-8, 39 p.

— Περὶ τῆς ἀληθοῦς πατρίδος τοῦ ἐξόχου καλλιτέχνου Παιωνίου. Athènes, 1881, in-8, 24 p.

— Ὁ Ἰσθμὸς τῆς Κορίνθου. (Avec une carte géographique.) Athènes, 1883, in-8. Suivi de : Κριτικὴ ἐθνολογικὴ διατριβὴ περὶ τῶν ἐν Ἑλλάδι Ἀλβανῶν καὶ Σλαύων.

— Πολιτικὴ γεωγραφία πρὸς χρῆσιν τῶν ἑλληνικῶν · σχολείων καὶ γυμνασίων συνταχθεῖσα. Athènes, in-8. — μέρος πρῶτον. ἔκδοσις δευτέρα. 1882. — μέρος δεύτερον, τεῦχος πρῶτον. 1883. — μέρος δεύτερον, τ. δεύτερον. 1883.

Dossios (Nicolas G.) — Γυμνασιακὴ βιβλιοθήκη. Τεῦχος α' περιέχον Προλεγόμενα εἰς τὸν Ὅμηρον. καὶ βιογραφίαν τοῦ Θουκυδίδου καὶ εἰσαγωγὴν εἰς τὴν συγγραφὴν αὐτοῦ. Galatz, 1884, in-8.

Dubois (Marcel). — Les Ligues étolienne et achéenne. Leur histoire et leurs institutions; nature et durée de leur antagonisme. (Thèse pour le doctorat ès-lettres, publiée dans la Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. 40e.) Paris, E. Thorin, 1885, in-8.

Dufêy (P. J. S. de l'Yonne). — De l'histoire de la régénération de la Grèce jusqu'en 1825. Paris, Méquignon-Marvis, 1825, 3 vol. in-32, dem.-rel. toile. (Achat).

Euripide (Dossios, éditeur.) — Εὐριπίδου Ἑκάβη μετὰ ψυχαγωγίας ἐξ ἰδιογράφου Λάμπρου τοῦ Φωτιάδου καὶ νεωτέρων ἐξηγητικῶν σχολίων καὶ σημειώσεων. Galatz, 1884, in-8, 150 p.

Girard (Paul). — Institutions politiques et religieuses d'Athènes, allocution aux étudiants (29 mars 1884). Paris, Chamerot, 1884, in-8, br.

Haussoullier (B.) — La vie municipale en Attique, essai sur l'organisation des Dèmes au ive siècle. Paris, Thorin, 1884, in-8, br. (Biblioth. des Écoles d'Athènes et de Rome, fasc. 38).

— (B.) — Quomodo sepulcra Tanagræi decreverint. Thesim proponebat, etc. Parisiis, Thorin, 1884, in-8, br.

Henry (V.). — Esquisses morphologiques, considérations générales sur la nature et l'origine de la flexion indo-européenne. Lille, Quarré, 1882, in-8, br. II. — Les thèmes féminins oxytons. Racine, Fléchier, Lille, Quarré 1884, in-8, br.

Houssaye (Henry). — L'Impératrice Théodora. (Revue des Deux-Mondes, 1er février 1885, t. LVII, 1885, p. 568-597).

Iconomopoulos (D.). — Le choléra en Égypte, en 1883, étude adressée au gouvernement hellénique. Le Caire, M. Nomicos, 1884, in-8, br.

Kabbadia (P.). — *Ἀρχαιολογία. Ἱστορία τῆς Ἑλληνικῆς καλλιτεχνίας.* (63 fig.) Athènes, 1884, in-8.

Kyriacos (Const.-J.). — *Τὸ διεθνὲς δίκαιον καθ' ὅλας αὐτοῦ τὰς σχέσεις. Διατριβὴ καὶ ὑφηγησία.* Athènes, Sp. Kousoulinos, 1883.

Kyriakos (Panghiotis G.). — *Τὰ κατὰ τὴν μδ — την πρυτάνειαν τοῦ ἐθνικοῦ πανεπιστημίου.* Athènes, 1884, in-8.

Mably (l'abbé de). — Observations sur l'histoire de la Grèce ou des causes de la prospérité et des malheurs des Grecs. Genève, 1766, in-12 (Achat).

Madvig (J.-N.), l'abbé Hamant traducteur. — Syntaxe de la langue grecque principalement du dialecte attique. Paris, Klincksieck, 1884, in-8, br.

Miliarakis (Ant.). — *Ὑπομνήματα περιγραφικὰ τῶν Κυκλαδικῶν νήσων. Ἀμοργός.* Athènes, 1884, in-8.

Papamarcos (Charissios.). — *Περὶ τῶν τριττῶν εἰδῶν τῆς ψυχῆς παρὰ Πλάτωνι. Ἐναίσιμος διατριβή.* Leipzig, 1875, in-8, p. θ', 106 p.

Phardy (N.-B.). — *Διατριβη περι ατονου και απνευματιστου γραφης της ελληνικης γλωσσης.* Marseille, 1884, in-8, 20 p.

Politis (N.-G.). — *Δύο σφίγγες ἐκ τῆς Ἀκροπόλεως.* (Extr. du fasc. 4 de Ἡ *ἀρχαιολογικὴ Ἐφημερίς*, p. 2 et 7), grand in-4.

— *Λόγος εἰσιτήριος εἰς τὸ μάθημα τῆς ἑλληνικῆς μυθολογίας.* Athènes, 1882, in-8, 24 p.

Pretenderis-Typaldos (C.). — Du Typhus observé à Athènes en 1868. Athènes, 1883, in-8.

Psichari (Jean). — La Ballade de Lénore en Grèce. Paris, E. Leroux, 1884, gr. in-8.

Quintus (de Smyrne), Berthault traducteur. — La guerre de Troie ou la fin de l'Iliade, traduction nouvelle. Paris, Hachette, 1884, in-12, br. 2 exemp.

Rangabé (Cléon). — *Θεοδώρα, ποίημα δραματικὸν εἰς μέρη πέντε, μετὰ σημειώσεων.* Ἐν Λειψίᾳ, 1884, gr. in-8.

Rayet (Olivier). — Monuments de l'art antique, publiés sous la direction de M. Ol. Rayet. Paris, Quantin, 1884, 2 vol., gr. in-4.

REINACH (Salomon). — Manuel de philologie classique. (2e éd.). Tome II. (Appendice). Paris, Hachette, 1884, in-8 ; 2 vol.

RIDGEWAY (W.). — The Homeric, Trial-Scene. (From. the Journal of philology, vol. X, p. 31-33.

— Notes on Tacitus, *Hist.* V, 5. *Ἔρρειν* in Homer and in an Olympian inscription. (Journal of philolog, vol. XII, p. 31-35.)

— Some notes on the *Politics* of Aristotle (From the « Transactions of the cambridge philological Society » vol. II, p. 124-153).

SATHAS (Constantin) Vies des saints allemands de l'église de Chypre, publiées par C. Sathas. Gênes, 1884, gr. in-8.

SHAKESPEARE, D. BIKÉLAS, traducteur. — *Σαικσπείρου δράματα μεταφρασθέντα ἐκ τοῦ ἀγγλικοῦ, μέρος ς'. Ὁ ἔμπορος τῆς Βενετίας, κωμῳδία.* Athènes, Coromilas, 1884.

SOPHOCLE. — Sylloge variarum in Sophoclis Tragedias lectionum. Halæ, 1882, in-16. Don de M. C.-E. R.

STEPHANOS (le dr Clon). — La Grèce au point de vue naturel, ethnologique, anthropologique, démographique et médical. (Extr. du Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales). Paris, G. Masson, 1884, in-8.

STRIPHTOMPOLAS (G.-A.). — Τὸ *κατ' εἰσήγησιν ἢ καὶ ἐκ προθέσεως ἡμαρτημένον τῆς ἐπὶ τῆς ἐκθέσεως τῶν Μνημείων τοῦ ἱεροῦ ἄγωνος* 1821, *ἐπιτροπῆς διάβημα.* Athènes, 1884, in-8.

TÉRENCE. — Les Adelphes, texte latin publié avec une introduction, des notes en français, sous la direction de M. E. Benoist, par J. Psichari. Paris, Hachette, 1882, in-18, cart.

TERZETTI (Mme Ad.). — La Grèce ancienne et moderne considérée sous l'aspect religieux. Paris, Ernest Leroux, 1884, in-12. (Bibliothèque grecque elzévirienne.)

TRIANTAFILLIS (Constantin). — Marco Calemo e l'Iscrizione Greca che si trova in Rovigno d'Istria. Venezia, 1883, in-8, 23 p.

TRICOUPIS (Spyridion). — *Ἱστορία τῆς ἑλληνικῆς ἐπαναστάσεως.* T. III, Londres, 1856, in-8. Don anonyme.

VAPHIDES (Philarète).— *Ἐκκλησιαστικὴ ἱστορία ἀπὸ τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ μέχρι τῶν καθ' ἡμᾶς χρόνων.* T. I, *Ἀρχαία ἐκκλ. ἱστορία* (1-700 *μ.* X.) Constantinople, 1884, in-8.

ZANNETOS (Georges). — *Ἡ Ὁμηρικὴ φράσις ἐν τῇ καθ' ἡμᾶς δημώδει ποιήσει.* Athènes, 1883, in-8, 28-11 p.

ANONYME. — ΚΕ' *μαρτίου* 1884. *Ἔκθεσις μνημείων τοῦ ἱεροῦ ἀγῶνος τῇ ἐπιμελείᾳ τοῦ φιλολογ. Συλλόγου Παρνασσοῦ καὶ τῆς ἱστορ. καὶ ἐθνολογ. Ἑταιρίας τῆς Ἑλλάδος.* — Κατάλογος. Athènes (1884), in-8, 67 p.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—Concours général des Lycées et Collèges de Paris et de Versailles. Distribution des prix. Année 1884.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — Congrès des Sociétés savantes. Discours prononcé par M. Fallières, ministre, à la séance générale du Congrès, le samedi 19 avril 1884. Paris, Imp. Nat., in-4.

PÉRIODIQUES

échangés avec les publications de l'Association pendant l'année 1884-85.

Paris.

Bulletin administratif du Ministère de l'Instruction publique.
Revue critique d'histoire et de littérature.

Athènes.

Bulletin de correspondance hellénique.
Actes de la Société archéologique d'Athènes.
Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική, recueil publié par la même Société.
Παρνασσός, recueil publié par le Syllogue Parnassos.
Πλάτων.
Ἑστία.
Ἐφημερίς.
Νέα Ἐφημερίς.
Ἑβδομάς.
Ἐφημερὶς, etc., Journal de la Société hygiénique.
Ὥρα, Παλιγγενεσία, Ἐθνοφύλαξ (1867-1870). — Don d'un membre de l'Association.

Auxerre.

Mémoires de la Société des études historiques et naturelles.

Baltimore.

Johns Hopkins University, American Journal of philology.

Boston.

Archæological Institute of America.

Bucharest.

Οἱ Σύλλογοι.

Constantinople.

Recueil du Syllogue littéraire.

Ἡμερολόγιον τῆς Ἀνατολῆς. 1883-1884 (par A. Paleologos.)
Νεολόγος.

Londres.

Society for the promotion of hellenic Studies.

Osceola (E. U. Missouri).

The Platonist, publié par Thos Johnson.

Smyrne.

Publications du Musée et de l'École évangélique.

Trieste.

Νέα ἡμέρα.

RAPPORT

DE

LA COMMISSION ADMINISTRATIVE

MESSIEURS,

La Commission administrative, en vous présentant chaque année le tableau de la situation financière de l'Association pour l'encouragement des études grecques, ne se borne pas à vous faire connaître le total des recettes et des dépenses, elle se préoccupe aussi des moyens d'augmenter le nombre de ses membres, de combler les vides qui s'opèrent parmi ses adhérents et de diminuer autant que possible le déficit que peut produire le non-paiement des cotisations annuelles. Par là s'expliquent quelques augmentations dans les frais de correspondance, de recouvrements de cotisations, de courses et commissions. Malgré tout, la perception des cotisations laisse toujours beaucoup à désirer; pour l'année 1884-5, il reste à recouvrer : à Paris, 17 cotisations, dans les départements 45, et pour l'étranger 261, total 323 sur 693. Il est bon d'observer toutefois que les départements, et surtout l'étranger, ne

paient la cotisation annuelle qu'après la réception de l'Annuaire, sans cela l'Association éprouverait un déficit de 3,230 francs pour l'exercice 1884-85.

Heureusement 48 admissions de nouveaux adhérents et 21 donateurs sont venus atténuer le déficit causé par le non-paiement des cotisations ci-dessus. A la somme de ces nouvelles cotisations et donations s'ajoutent le paiement de 184 cotisations arrièrées et 200 francs d'un membre fondateur-donateur pour les monuments grecs. Et l'ensemble des recettes ne laisse pas de donner un total satisfaisant et sensiblement supérieur à celui de l'exercice précédent.

La Commission vous présente ci-dessous le tableau comparatif des recettes des exercices 1883-4 et 1884-5, dont l'examen vous permettra de suivre tout le mouvement article par article.

	1883-84	1884-85
	—	—
1° Reliquat de l'exercice précédent..	11,804 60	12,427 19
2° Coupons de 136 obligations de l'Ouest,....................	1,978 80	1,978 80
Coupons de 15 obligat. du Midi.,.	218 24	218 24
3° Arrérages de la rente Deville....	500 »	500 »
4° Intérêts des fonds déposés à la Société générale.............	106 45	121 50
5° Cotisations annuelles	2,910 »	3,520 »
Id. arriérées...........	675 »	1,840 »
6° Versements de membres donateurs.......................	1,200 »	2,100 »
7° Versements pour les monuments grecs....................	100 »	200 »
8° Don de l'Université d'Athènes...	400 »	400 »
9° Vente de livres................	28 »	706 40
A reporter.......	8,116 49	11,584 94

Report.	8,116 49	11,584 94
10° Vente de médailles.	70 »	» »
11° Subvention du ministère de l'Instruction publique.	500 »	500 »
Total de la recette.	8,686 49	12,084 94
Total de l'avoir au 1er mars. .	20,491 09	24,512 13

Donc, malgré tout, la situation financière, supérieure d'environ 4,000 francs à celle de l'exercice précédent, est encore bonne.

Voici maintenant le tableau comparatif des dépenses.

1° Publication de l'Annuaire :	1883-4	1884-5
Frais d'impression, tirage.	2,052 »	2,551 05
Rédaction de la Bibliographie. .	150 »	150 »
2° Recueil des monuments grecs. . .	718 »	800 »
3° Impressions diiverses.	56 »	145 60
4° Envoi de publications.	310 25	356 75
5° Loyer de la rue Bonaparte.	489 15	476 40
Assurance.	10 »	10 »
Service et aménagement.	167 45	90 »
Réinstallation.	229 50	» »
6° Service du palais des Beaux-Arts	195 10	210 10
7° Indemnité annuelle à l'agent bibliothécaire.	1,000 »	1,000 »
Indemnité extraordinaire.	» »	200 »
8° Recouvrement de cotisations. . . .	64 45	153 45
9° Garde des titres de la Société. .	17 10	17 10
10° Courses et commissions.	42 95	52 40
11° Frais de correspondance.	68 35	87 80
12° Id. de bureau.	67 65	206 45
A reporter.	5,637 95	6,507 10

Report	5,637 95	6,507 10
13° Reliure et achat de livres......	275 30	206 10
14° Prix de l'Associationa...........	1,000 »	1,000 »
15° Prix Zographos..............	1,000 »	1,000 »
16° Prix des lycées..............	128 90	171 45
17° Médailles....................	21 75	» »
	8,063 90	8,884 65

Le budget de l'exercice 1884-85 avait prévu une dépense de..............................	9,495 »
La dépense effectuée ne s'étant élevée qu'à	8,884 65
a donc été inférieure aux prévisions de.....	610 35

Le montant des recettes de l'année 1884-1885 s'élève à..............................	12,084 94
Somme à laquelle il faut ajouter l'encaisse disponible au 1er mars 1884, soit..........	12,427 19
Et l'on obtient la somme totale de........	24,512 13
Retranchant le montant de la dépense effectuée durant l'année 1884-85.............	8,884 65
Il reste un avoir de......................	15,627 48

Somme représentée :

1° Par le solde de notre compte à la Société générale s'élevant, au 1er mars 1885, à.	14,819 27
2° Par l'encaisse de l'agent bibliothécaire.	753 21
3° Par l'encaisse du trésorier...........	55 »
TOTAL ÉGAL.............	15,627 48

Nous avons maintenant à vous soumettre le projet de

budget pour l'exercice 1885. Pour les recettes d'abord, ce budget se compose de la manière suivante :

1° Reliquat de l'exercice 1883-1884..........	14,819 27
2° Coupons de 136 obligations du chemin de fer de l'Ouest..................................	1,978 80
Coupons de 75 obligations du chemin de fer du Midi..................................	218 24
3° Intérêts de la Compagnie générale.........	100 »
4° Arrérages de la rente Deville.............	500 »
5° Subvention du Ministère de l'Instruction publique..................................	500 »
6° Cotisations.............................	4,000 »
7° Don de l'Université d'Athènes...............	400 »
8° Vente des livres............................	500 »
Total............................	23,016 31
Si nous défalquons le reliquat...............	14,819 27
nous trouvons que les recettes propres de l'exercice courant peuvent être évaluées à..................................	8,197 04
Les recettes de l'exercice précédent avaient été évaluées à........................	8,686 49
D'où résulte pour 1885 une différence en moins de..................................	498 65

Prévisions qu'il est bon de laisser dans un chiffre inférieur, parce qu'il est préférable de le voir augmenter par des recettes que de le porter à une somme supérieure que les dites recettes ne pourraient atteindre.

Les évaluations des dépenses probables comprises dans le tableau ci-dessous n'arriveraient qu'au chiffre de 7,795 fr., inférieur de 502 fr. 04 c. au total de la recette prévue 8,197 fr. 04 c., s'il ne comprenait une somme de 2,000 fr. pour les monuments grecs. Nous

vous présentons donc ces dépenses avec la certitude qu'elles seront couvertes par les recettes.

Publication de l'Annuaire	2,550 »
Rédaction de la bibliographie	150 »
Monuments grecs	2,000 »
Impressions diverses	125 »
Envoi et distributions des publications	300 »
Salle de la rue Bonaparte, loyer, assurance	500 »
Service au palais des Beaux-Arts	150 »
Indemnité à l'agent bibliothécaire	1,000 »
Droit de garde des titres	20 »
Recouvrement des cotisations	150 »
Courses et commissions	80 »
Reliure et achat de livres	200 »
Mobilier	60 »
Frais de bureau	60 »
Prix de l'Association	1,000 »
Prix Zographos	1,000 »
Concours entre les ouvriers et apprentis typographes	300 »
TOTAL des dépenses en 1884	9,795 »

Les recettes prévues, 8197 fr. 04 c., jointes à l'encaisse, 14,819 fr. 27 c., donnent	23,016 31
Les dépenses prévues ne s'élèvent qu'à	9,795 »
Il y a un excédent éventuel de recettes de	13,221 31

Ce fonds de réserve ne peut que s'augmenter, si vous considérez que les dépenses sont portées au maximum, les recettes au minimum, qu'il n'est pas possible que le nombre des cotisations arriérées n'aille en diminuant, et que la réserve ne s'en ressente par une augmentation correspondante, ce qui permettra à l'Association

d'apporter au développement des études grecques en France les améliorations que ses membres jugeront nécessaires.

Les membres de la commission administrative :

Chassang.
Pesson.
G. d'Eichthal.
Laperche.
Talbot.

Le Trésorier :

J.-G. Magnabal.

SOUSCRIPTION PERMANENTE

POUR LA PUBLICATION

DES MONUMENTS GRECS

Nos confrères sont témoins des sacrifices que nous faisons depuis 1872 pour mettre chaque année sous leurs yeux quelques beaux ouvrages de l'art grec, dont les reproductions, exécutées par des artistes habiles, ont obtenu le suffrage de tous les connaisseurs. Malgré les dépenses qu'entraînent toujours les publications de ce genre, le Comité de l'Association désire que les fascicules de nos *Monuments grecs* puissent toujours être envoyés, comme l'Annuaire, à tous les Membres de l'Association, sans aucun changement dans le prix de la cotisation annuelle de 10 francs.

En conséquence, le Comité a résolu de s'adresser à la générosité déjà éprouvée des Membres de l'Association, et d'ouvrir une souscription permanente et toute volontaire, à l'effet de former peu à peu un fonds de réserve pour le dessin et la gravure des planches. Il recommande vivement cette souscription à tous ceux de nos confrères qui s'intéressent au développement de cette partie de notre œuvre.

Les conditions de la souscription sont les suivantes :

Art. 1er. — La souscription pour les *Monuments grecs* est fixée au minimum de 100 francs une fois versés.

Art. 2. — Les souscripteurs recevront le titre de *Membres fondateurs pour les Monuments grecs;* leurs noms formeront une liste à part, qui sera imprimée sur la couverture de chaque fascicule de notre publication archéologique.

Art. 3. — S'il y a des renouvellements de souscription, ils seront indiqués sur cette liste par la mention des années où la souscription aura été renouvelée.

Art. 4. — Les souscriptions qui dépasseraient le chiffre de 100 francs seront naturellement l'objet d'une mention spéciale dans le rapport annuel du trésorier et dans la liste des souscripteurs.

Art. 5. — L'argent produit par les souscriptions formera un fonds de réserve, dans lequel on ne pourra puiser que sur une demande de la *Commission archéologique* et sur un vote favorable du Comité.

LE COMITÉ DE L'ASSOCIATION.

Nota. — Les souscriptions devront être adressées à M. Magnabal, trésorier, 22, rue de Saint-Cloud, à Clamart, près Paris.

MÉMOIRES ET NOTICES

ESSAIS

DE

GRAMMAIRE HISTORIQUE NÉO-GRECQUE

PAR M. JEAN PSICHARI

L'ARTICLE FÉMININ PLURIEL AU MOYEN AGE ET DE NOS JOURS ET LA PREMIÈRE DÉCLINAISON MODERNE (1)

Liste des textes et des ouvrages spéciaux dépouillés et cités en abréviation dans le cours de cette étude.

Le préambule indispensable des études grammaticales sur le néo-grec est l'indication précise des sources où sont puisés les faits sur lesquels on s'appuie. Nous avons donc cru nécessaire de faire précéder notre travail d'un Index auctorum *dé-*

(1) Le travail entier, suivi des pièces justificatives et du Tableau général, doit paraître incessamment en volume.

taillé. Cette liste mettra sous les yeux du lecteur le titre des principaux documents dont on peut se servir dans les études de phonétique et de morphologie néo-grecques. Nous devons, parmi ces textes, signaler l'importance des Papyrus gréco-égyptiens, *des* Glossaires *et des* Ἑρμηνεῖαι *qui sont les véritables* incunabula *du grec moderne. Ces documents, dont on a déjà reconnu l'intérêt ailleurs, sont ici dépouillés pour la première fois d'une façon spéciale et suivie* (1).

En outre, comme notre but principal est l'étude historique *de la langue, nous avons fait dans ces quelques pages un essai de classification chronologique ; les textes demandent à ne pas être cités pêle-mêle ; pour que les citations aient quelque poids et quelque valeur, il est désirable, en effet, d'y introduire un certain ordre. La tâche est difficile, car on est encore loin de pouvoir assigner une date précise à la composition des ouvrages médiévaux. La date de la réduction a été donnée, tantôt d'une façon approximative, tantôt, quand cette date est sûrement établie, d'une façon certaine ; à côté de la date de la rédaction du poème, nous indiquons aussi celle de l'exécution du manuscrit, toutes les fois que nous avons été en mesure de le faire. On sait que, pour l'étude des formes, la date de la rédaction du poème et la date du manuscrit sont loin d'avoir une importance égale* (cf. p. 17, note 1, plus loin).

La plupart de ces renseignements paléographiques, bibliographiques ou chronologiques, ont été puisés dans les éditions mêmes dont on s'est ici servi et où le lecteur les retrouvera facilement. Pour les textes dont la date n'est pas connue, nous avons suivi un nouveau système de classification. Le relevé, ouvrage par ouvrage, des formes de la première dé-

(1) Le IIIe et le IVe vol. de Boeckh, des recueils d'inscriptions plus récents, comme les inscriptions recueillies en Syrie par M. Waddington, n'ont pu être dépouillés de la même façon ; nous nous sommes borné à quelques citations éparses ; la nature de notre travail nous interdisait de trop longs développements, et le fort de notre étude portait surtout sur les textes médiévaux. Mais de pareils documents ne sauraient être négligés dans un ouvrage complet de grammaire historique.

clinaison moderne et de celles de l'article féminin pluriel, par rapport aux formes anciennes correspondantes, nous permet, dans bien des cas, comme on le verra plus loin, de fixer à l'aide d'une statistique minutieuse, la date demeurée jusqu'ici inconnue de certaines compositions comme Callimaque, Dig. IV, Infort., Physiol., Spanéas, etc. Ce qu'on a pris pour un mélange artificiel de formes savantes *et de formes* vulgaires *dans les textes du moyen âge témoigne tout au contraire d'un état de la langue, où l'incertitude règne encore dans l'emploi des formes* anciennes *ou* modernes, *d'un état par conséquent où la langue n'est pas* fixée : *c'est un simple parallélisme ou, pour mieux dire, un emploi simultané des deux langues, l'ancienne n'ayant pas encore cessé d'être une langue vivante. Notre méthode de classification a donc été bien simple : à l'aide des textes datés, nous avons essayé de dater les autres. En effet, la proportion dans laquelle les formes anciennes se trouvent mêlées aux formes modernes nous fournit à elle seule un renseignement chronologique; or, cette proportion se fait sentir d'une façon très régulière. A mesure que les formes anciennes augmentent dans un texte, on est obligé de remonter plus haut dans le moyen âge pour la fixation de la date; à mesure qu'elles diminuent, on se rapproche, au contraire, des temps modernes. Ce système si simple de classification n'a été méconnu que par suite de certaines idées* a priori *qui admettaient un mélange artificiel des deux langues. La plupart de ces compositions nous présentent chacune un ensemble de formes homogènes, une morphologie régulière, loin de nous offrir un mélange hybride et anomal ; on y voit une progression constante qui se fait normalement et présente un développement harmonieux, si bien qu'il serait difficile de confondre la morphologie d'un texte du* XIe *ou du* XIIe *s. avec la morphologie d'un texte du* XVe *ou du* XVIe. *Cette assertion sera justifiée, nous l'espérons, par le Tableau des formes de la déclinaison. On y verra, ce qui est le véritable but du présent travail, une statistique grâce à laquelle nous avons essayé de déterminer les principaux moments d'évolution du grec moderne, à mesure qu'il s'éloigne du grec ancien et qu'il s'af-*

firme de siècle en siècle comme langue indépendante et nouvelle.

Le nombre de vers de chaque poème a été soigneusement noté; le plus ou moins d'étendue du texte permettra ainsi de juger du prix qu'on doit attacher au plus ou moins grand nombre de fois qu'une forme se rencontre dans ce texte.

Je tiens à exprimer ici ma reconnaissance à M. Omont pour les nombreux renseignements paléographiques qu'il a bien voulu me donner, toujours avec la plus grande obligeance.

A B C. — *Das A B C der Liebe, eine Sammlung Rhodischer Liebeslieder,* zum ersten Male herausgegeben von W. Wagner; Leipzig, Teubner, 1879, in-8°, 85 pages. (British Mus. Addit Mss., N° 8241, le ms. est du XVe siècle, Wagner (?); la rédaction semble du XVᵉ s. fin; p. 3 et 4, *ibid.*, le raisonnement de Wagner est faible; 707 vers.) (1)

ABRAHAM. — *Le sacrifice d'Abraham,* E. Legrand, *Bibliothèque grecque vulgaire,* Paris, Maisonneuve. Tome I, pp. 226-280. (Edition de 1535; le remaniement, si c'en est un, n'est certainement pas antérieur à 1535; voyez aussi, p. XXV-XXVI, *ibid.* et Tableau; Crète; 1154 vers.)

ADAM. — Στίχοι θρηνητικοὶ Ἀδὰμ καὶ Παραδείσου. Legrand, *Bibliothèque,* I, pp. XI-XIV. (D'après le ms. 929, Bibl. Nat., Fonds grec, XVe s. fin, (Omont); 118 vers; cf. Tableau.)

ALEX. — *Histoire d'Alexandre.* Legrand, *Bibliothèque,* II, pp. XXXV-LIX. (Marciane, CCCCVIII, 817 vers.)

ALI. — Περὶ τῆς γενεαλογίας τοῦ Ἀλῆ πασιᾶ. Legrand, *Collection de monuments pour servir à l'étude de la langue néo-hellénique,* N° 18. Paris, Maisonneuve, 1871. (XVIIIe ou commencement du XIXe siècle. 214 vers) (2).

(1) M. Krumbacher, *Beitræge,* p. 1, désigne ce poème par Alph. Am. Cf. Berl. philol. Woch. 1885, nos 17, 18, pp. 513 et 545.

(2) Les vers ne sont pas numérotés dans l'édition.

Alph. mund. — Ἀλφάβητος κατανυκτικὸς καὶ ψυχωφελὴς περὶ τοῦ ματαίου κόσμου τούτου. — W. Wagner, *Carmina graeca medii aevi*. Leipzig, Teubner, 1874, pp. 242-248. (D'après le Monspessulanensis, nr. 405, fol. 116-120, et le Vindobonensis (1), V ; xive s. c^t ; 120 vers.)

Andron. — Ὁ υἱὸς τοῦ Ἀνδρονίκου. Legrand, *Monuments*, N° 12, *Chansons populaires*, Paris, Maisonneuve, 1870. (Voyez p. 19, *ibid.* ; Dig. V, p. 182 suiv. ; Kind, *Anthologie neugriechischer Volkslieder*, Leipzig, 1861, p. 181. Wagner, *Medieval greek Texts*, London, 1870, p. x, croit cette chanson du xive siècle, au plus tôt (!) ; à en juger par la langue, c'est tout au plus si on peut remonter au xviie ; le style diffère peu de celui des chansons populaires modernes cf. Conclusion, pp. 218-220 ; 65 vers.)

Apoll. — Μεταγλώττισμα ἀπὸ λατινικὸν εἰς ρωμαϊκόν, Διήγησις πολυπαθοῦς Ἀπολλωνίου τοῦ Τύρου. W. Wagner, *Carmina*, pp. 248-276. (Paris, grec 390, ms. du xve siècle, d'après Wagner, *Medieval gr. Texts, op. cit.*, p. xvii ; xvie s. (Omont) ; rédaction, xve s. c^t ou milieu ; cf. Tableau général, Avertissement ; 857 vers.)

Apoc. I. — Ἀπόκοπος τοῦ Μπεργαδῆ, ῥίμα λογιωτάτη, | τὴν ἔχουσιν οἱ φρόνιμοι πολλὰ ποθεινοτάτη. E. Legrand, *Bibliothèque*, II, pp. 94-122. (Edition de 1534 ; 558 vers. Rédaction, même époque, peut-être xvie c^t ; Crète.)

Apoc. II. — Ἀπόκοπος, etc. *Monuments*, N° 9. Paris, Maisonneuve, 1870, E. Legrand. (Edition de 1667 ; 556 vers ; le même que le précédent, avec quelques modifications dans les formes (cf. p. 139 ci-dessous), contemporaines de l'édition.)

Asin. — Συναξάριον τοῦ τιμημένου γαδάρου. Wagner, *Carmina*, pp. 112-123. (V ; rédaction xve s. c^t ; 393 vers.)

Asin. lup. — Γαδάρου λύκου καὶ ἀλουποῦς διήγησις ὡραία. Wagner, *Carmina*, pp. 124-140. (Cf. p. 124, note ; rédaction xve s. milieu ; 540 vers.)

(1) V désignera toujours le *Vindobonensis*, c'est-à dire le fameux manuscrit de Busbecq, écrit après l'année 1508 et avant l'année 1560. Cf. Imb. I, p. 6.

ATH. — Ἀθηναϊκὰ παραμύθια συλλεγέντα ὑπὸ τῆς Κ. Μαριάννης Γρ. Καμπούρογλου. Δελτίον τῆς ἱστορικῆς καὶ ἐθνολογικῆς ἑταιρίας τῆς Ἑλλάδος, ἐν Ἀθήναις, 1883. Τόμος πρῶτος, τεῦχος πρῶτον, pp. 138-167 ; Τόμ. πρ. τεῦχ. δεύτερον, pp. 289-348 ; Τόμ. πρ. τεῦχ. τρίτον, pp. 533-549 ; Τόμ. πρ. τεῦχ. τέταρτον, pp. 681-712. Les chiffres romains I, II, III, IV désignent les livraisons. (1884 ; 135 pages ; tout à fait contemporain.)

BATRACH. — Ὁ πόλεμος τῶν Ποντικοβατράχων ὑπὸ Δὸν Γεωργίου Ὀστόβηκ τοῦ Ῥαγουζαίου. E. Legrand, *Monuments*, N° 4. Paris, 1869. (1746, cf. p. 7 ; 1168 vers.) (1)

BELIS. I. — Διήγησις ὡραιοτάτη τοῦ θαυμαστοῦ ἀνδρὸς τοῦ λεγομένου Βελισαρίου, Wagner, *Carmina*, pp. 304-321. (V ; rédaction XIVe s. fin ou XVe commencement ; cf. Tableau général ; 556 vers.)

BELIS. II. — Ῥιμάδα περὶ Βελισαρίου, Wagner, *Carmina*, pp. 348-378. (Ms. du XVIe siècle, cf. p. VII, appartenant à M. Legrand ; rédaction vers le milieu du XVe s. ; cf. Tableau général, Remarque ; 997 vers.)

BELTH. — Διήγησις ἐξαίρετος Βελθάνδρου τοῦ Ῥωμαίου. Legrand, *Bibliothèque*, I, pp. 125-168. (Gr. 2909 de la Bibl. Nat. Remaniement du XVe s. ; fond sans doute plus ancien ; cf. Tableau gén., Belth. Remarque ; 1358 vers.)

CALLIM. — Τὸ κατὰ Καλλίμαχον καὶ Χρυσορρόην ἐρωτικὸν διήγημα. S. Lambros, *Collection de romans grecs en langue vulgaire et en vers*, Paris, Maisonneuve, 1880, pp. 1-109. (Ms. de Leyde du XVIe siècle, cf. Introd. LXXXIII ; rédaction certainement vers la fin du XIe s., tout au plus tard au commencement du XIIe ; cf. Tableau général ; 2607 vers.)

CAPP. — Ἄσματα καππαδοκικά, συλλεγέντα ὑπὸ Ἀναστασίου Σ. Ἀλεκτορίδου. Δελτίον, déjà cité, t. 1, livr. IV, pp. 712-728 (2). (1884.)

(1) Même observation que pour Ali.

(2) Cet excellent recueil semble s'être proposé pour tâche de nous

Carm. Am. — Chansons d'amour, E. Legrand, *Recueil de chansons populaires grecques,* Paris, Maisonneuve, 1873, pp. 210-243. (Cf., p. xl ; chansons contemporaines.)

Carm. div. — *Chansons diverses,* même Recueil, pp. 246-335. (Les nos 126, 138 et 147 de cette partie du *Recueil* sont comptés à part ; cf. Sen. III, Chartz., Marit.)

Carm. Gr. — *Chansons populaires grecques,* E. Legrand, Paris, Maisonneuve, 1876, contenant : Porph., *Porphyre,* chanson recueillie de nos jours à Syra par M. Clon Stéphanos (2), 21 vers ; — Suz. III, *la Chanson de Suzanne,* 1679 : la forme actuelle de la chanson est probablement moderne (cf. pp. 22-23), 77 vers ; — Sfak. I (1770 ; rédaction moderne), 72 vers ; — Sfak. II (1770 ; rédaction moderne ; ces deux pièces sont en dialecte crétois), 76 vers ; — Dist. II, *Distiques amoureux,* pp. 46-71 (moderne), 200 vers.

Carm. hist. — *Chansons historiques et klephtiques,* E. Legrand, *Recueil,* 1863, pp. 74-179 (voyez pp. xxvii-xxxiii ; cf. Tableau général pour plus de détails).

faire connaître, par la publication de contes ou de chansons populaires, des documents relatifs aux divers dialectes de la Grèce. On ne saurait assez encourager la Direction dans cette voie. La phonétique néo-grecque ne sera possible qu'à l'aide de ces textes, dont la publication demande à la fois le plus grand scrupule et des connaissances spéciales. Ainsi il est indispensable, comme M. Alektoridis a essayé de le faire (Capp., p. 725, v. 13), d'avoir recours à une transcription exacte des sons, à laquelle l'alphabet grec actuel ne suffit pas (cf. G. Meyer, *Liter. Centralblatt,* 1880, p. 689 ; voyez aussi Δελτίον, iii, pp. 480-508, un travail des plus intéressants du même auteur, M. Alektoridis, sur un dialecte cappadocien). Il serait aussi fort nécessaire d'indiquer exactement la provenance de chaque chanson ou de chaque conte, en donnant le nom du village où le conte a été recueilli, et en caractérisant en une ligne le conteur ou le chansonnier, dont on dirait l'âge, etc. Le recueil de M. Luzel, *Chants populaires de la Basse-Bretagne,* Lorient, 1868, est à cet égard un véritable modèle de précision, de science et de conscience. C'est grâce à une méthode pareille que les textes populaires pourront être vraiment utiles : ils contribueront puissamment à l'étude et à la connaissance historique de la langue.

(2) Pour la date, inscrite en tête de cette chanson, voyez p. 11, *ibid.* ; la rédaction paraît toute moderne.

CARM. REL. — Chansons religieuses, E. Legrand, *Recueil*, pp. 200-207 (moderne).

CEPH. — *Tremblement de terre de Céphalonie*, E. Legrand, *Bibliothèque*, I, pp. 331-338. (Grec 2489 Bibl. Nat., 1637; prose, 247 lignes.)

CHARTZ. — Ὁ Χαρτζιάνης καὶ ἡ Ἀρετή. E. Legrand, Δημοτικὰ τραγούδια, *op. cit.* (Chypre? cf. p. 5; malgré ce qui est dit, *ibid.*, sur la date où cette chanson aurait été composée, elle ne saurait, à notre sens, remonter au delà du XVIIe siècle; elle paraît même, au contraire, toute moderne; cf. Tableau; 119 vers.)

CHASS. — Συλλογὴ τῶν κατὰ τὴν Ἤπειρον δημοτικῶν ᾀσμάτων, ὑπὸ Γ. Χρ. Χασιώτου, Athènes, 1866. (In-12, 223 pages; recueil contemporain.)

CONST. — *Complainte sur la prise de Constantinople*, E. Legrand, *Monuments*, N° 5, Nouvelle série, Paris, Maisonneuve, 1875. (Grec 2873, Bibl. Nat., du XIVe s., les fol. 180 ss. du XVIe s.; (Omont); 118 vers.)

CYPR. — *Poésies érotiques chypriotes*, Legrand, *Bibliothèque*, II, pp. 56-93. (Marciane, XXXII, class. IX, écrit apparemment au XVIe siècle, cf. p. LXV; rédaction, XVe s. fin, ou commencement XVIe s.; cf. Tableau général.)

DIG. I. — *Digénis Akritas*, d'après le ms. coté Z. b. V. de Grotta-Ferrata. Lambros, *Romans grecs*, p. XC suiv. (Fragments; 200 vers environ; Codex du XIVe siècle, *ibid.*, p. XC, n. 1; la date de la rédaction reste incertaine; cf. Tableau général, Avertissement.)

DIG. II. — *Les exploits de Digénis Akritas, épopée byzantine du Xe siècle*, publiée pour la première fois d'après le ms. unique de Trébizonde par C. Sathas et E. Legrand, Paris, Maisonneuve, 1875. (Ms. du XVIe siècle; cf. p. XX; date de la rédaction encore inconnue; cf. Tableau; 3182 vers.)

DIG. III. — Διήγησις ὡραιοτάτη τοῦ ἀνδρειωμένου Διγενῆ, Lambros, *Romans grecs*. (Rédaction de Ignace Pétritzis, terminée le 22 novembre 1670, cf. v. 3090; 3094 vers.)

DIG. IV. — Βασίλειος Διγενῆς Ἀκρίτας, édité par Ant. Miliar-

akis, Athènes, 1881. (Manuscrit d'Andros du XVI[e] siècle; cf. Lambros, *Romans grecs*, pp. XCVI-XCVII; la rédaction ne saurait être antérieure au c[t], milieu du XIV[e] s.; cf. Tableau gén. pour plus de détails; 4778 vers.)

DIG. V. — *Cycle de Digénis Akritas*. E. Legrand, *Recueil*, troisième partie, pp. 186-197, 144 vers, et *Carm. gr.*, p. 18, 46 vers. (Dialecte de Trébizonde.)

DIST. I. — *Distiques amoureux*, E. Legrand, *Recueil*, pp. 338-369 (d'après V).

DIST. II. — Cf. Carm. gr.; 200 vers.

DRIMYT. — Ἡ εὔμορφη βοσκοποῦλα, ποίημα Νικολάου Δριμυτικοῦ ἐξ Ἀποκορώνων τῆς Κρήτης. E. Legrand, Paris, Impr. Nat., 1870, *Monuments*, N° 1, Ed. II. (Poème crétois, 1627, cf. Tableau à Eroph. I, Remarque; 511 vers.) (1).

ELEM. — *Le combat des éléments par Jean Rizos*, E. Legrand, *Monuments*, N° 7, Paris, Maisonneuve, 1869. (1746; 200 vers.) (1)

EPIRUS. — Συλλογὴ λέξεων, παραμυθίων, ᾀσμάτων κτλ. τοῦ ἐν Ζαγορίῳ τῆς Ἠπείρου ἑλληνικοῦ λαοῦ, ὑπὸ Θ. Ποσσίου; ὁ ἐν Κωνσταντινουπόλει ἑλληνικὸς φιλολογικὸς σύλλογος. Tome XIV, 1879-80. Constantinople, 1884, pp. 261-277. (Contemporain.)

EROPH. I. — Ἐρωφίλη, τραγῳδία, Γεωργίου Χορτάτζη. Κ. Σάθας, Κρητικὸν θέατρον, Venise, 1879. (XVII[e] s. c[t]. Cette édition est la réimpression de la seconde édition de Gradenigo (1772), qui reproduit la première (1676; cf. p. ξδ' de la Préface). L'édition princeps est de 1637; voir Tableau général, Remarque, à ce texte; Crète; 3879 vers.)

EROPH. II. — *Érophile, tragédie en dialecte crétois par George Chortatzis*, E. Legrand, *Bibliothèque*, II, pp. 335-399. (En caractères latins; ms. des premières années du XVII[e] siècle, ayant appartenu à M. Legrand, cf. pp. XC-XCI.)

EROTOCR. (2) — Ποίημα ἐρωτικὸν λεγόμενον Ἐρωτόκριτος συν-

(1) Les vers ne sont pas numérotés dans ces deux éditions.

(2) Ce beau poème, si intéressant pour l'étude de la langue, est au-

τεθὲν ἀπὸ τὸν εὐγενέστατον Βιτζέντζον τὸν Κορνάρον ἀπὸ τὴν χώραν τῆς Σιτίας τοῦ Νησίου τῆς Κρήτης. Ἐνετίησιν, αψοζ'. (1777) Παρὰ Νικολάῳ Γλυκεῖ τῷ ἐξ Ἰωαννίνων con licenza de' superiori. In-12. (Fin du xvie s.; le premier chant seulement a été considéré, 2194 vers.)

Eub. — Δημώδη ᾄσματα τῆς βορείου Εὐβοίας (χωρίον Γούβαις), ὑπὸ Γεωργίου Δροσίνη. Δελτίον, I, pp. 133-138 (chansons contemporaines).

F. — *Chants populaires de la Grèce moderne,* recueillis et publiés par C. Fauriel, Paris, F. Didot, 1824, 2 vol. in-8°. (T. II, n° xiii et l'Hymne à la Liberté ne seront pas considérés dans le présent travail; la chanson de Kyritsos Michalis, t. II, p. 212, est du xviie s.) (1).

Formul. — *Formulaire médical de Jean Staphidas,* E. Legrand, *Bibliothèque*, t. II, pp. 1-27. (Bibl. Nat., gr. 2315, copie d'un ms. terminé en 1384. Cf. Intr., xxiv et Tableau.)

Georg. Belis. — Ἐμμανουὴλ Γεωργιλλᾶ Ἱστορικὴ ἐξήγησις περὶ Βελισαρίου, Wagner, *Carmina*, pp. 322-347. (Bibl. Nat., gr. 2909, xvie siècle, commencement; la rédaction est postérieure à 1453 (cf. v. 803 ss.) et probablement antérieure à 1498; cf. pp, 74, 114, 132; 840 vers.)

Georg. Const. — Ἐμμανουὴλ Γεωργιλλᾶ ἅλωσις Κωνσταντινουπόλεως. E. Legrand, *Bibliothèque*, I, pp. 169-202. (Bibl. Nat., gr. 2909; postérieur à 1453. (Probablement rédigé vers la fin du xve siècle; 1045 vers.)

jourd'hui introuvable. Une réimpression, ou plutôt une édition, d'après le ms. de Londres, serait de première nécessité. Les reproductions de Venise sont, comme on sait, dépourvues de toute valeur. C'est à M. Legrand que je dois d'avoir pu utiliser ce livre important dans l'édition de 1777, qu'il a eu la complaisance de mettre à ma disposition.

(1) Les indications de Fauriel, *ibid.*, relativement au Coislin. 316, Bibl. Nat., ne sont pas tout à fait exactes; le ms. est bien du xvie s. commencement (et non du xve s.), mais le fol. 27 *b* a été rempli par une main du xviie (Omont). On lit au bas de la page la date 1601; mais l'écriture ne me paraît pas tout à fait de la même main.

Georg. Rhod. I. — Ἐμμανουὴλ Γεωργιλλᾶ Θανατικὸν τῆς Ῥόδου, Wagner, *Carmina*, pp. 32-52. (postérieur à 1498, cf. v. 1 et 2; gr. 2909, Bibl. Nat.; 644 vers.)

Georg. Rhod. II. — Ἐμμανουὴλ Γεωργιλλᾶ, Τὸ θανατικὸν τῆς Ῥόδου, édition de E. Legrand, *Bibliothèque*, I, pp. 203-225. (D'après le même manuscrit.)

Gloss. Laod. — *Glossaire grec-latin de la Bibliothèque de Laon*, par M. E. Miller. (« Manuscrit en belles onciales de la fin du IXe siècle », cf. Introd., p. 1 ss.) Not. et extr. T. XXIX, 2; 1880 (pp. 25-230).

Glykas. — *Poème de Michel Glykas*, E. Legrand, *Bibliothèque*, I, pp. 18-37. (Bibl. Nat., gr. 228, de la première moitié du XIIIe siècle (cf. p. XV); XIIIe s. milieu, d'après Omont; poème écrit en 1156, d'après une bonne démonstration de Legrand (p. XIV); 581 vers.)

Hermon. — Κωνσταντίνου Ἑρμονιακοῦ μετάφρασις τῆς Ἰλιάδος τοῦ Ὁμήρου. D. J. Mavrophrydis, Ἐκλογὴ μνημείων τῆς νεωτέρας ἑλληνικῆς γλώσσης. Tome I, Athènes, 1866, pp. 73-182. (Rédaction entre 1323-1335, cf. Luk., p. δ'; 2945 vers.) (1)

Imb. I. — *Histoire de Imbérios et Margarona*, publiée pour la première fois, d'après un manuscrit de la Bibliothèque impériale de Vienne, par Guillaume Wagner, Paris, Maisonneuve, 1874. (V; rédaction XVe s. commencement ou, moins probablement, fin. XIVe s. Cf. aussi Introd. p. 8;

(1) Il est vraiment regrettable qu'un texte d'une aussi haute importance pour l'histoire du néo-grec n'existe qu'à l'état de simple fragment, et cela dans l'édition de Mavrophrydis, laquelle est dépourvue de toute valeur critique, puisque l'éditeur non-seulement n'a pas eu le ms. sous les yeux, mais qu'il n'a pu même savoir, par suite de circonstances spéciales, à quelle Bibliothèque ce ms. appartenait, cf. p. 6'. M. Legrand serait tout désigné pour faire une édition de ce poème d'après les manuscrits de la Bibliothèque Nationale qu'il connaît et qu'il a maniés : ce serait enrichir les études néo-grecques d'un monument des plus précieux. Le Coislin 316 m'a paru à l'examen tout particulièrement intéressant.

voyez au Tableau général; iles (Crète?) ou Péloponnèse; 814 vers.)

Imb. II. — Διήγησις ἐξαίρετος, ἐρωτικὴ καὶ ξένη τοῦ Ἠμπερίου θαυμαστοῦ καὶ κόρης Μαργαρώνας. Lambros, *Romans grecs*, pp. 239-288. (V et ms. d'Oxford du XVIe siècle; rédaction XIVe fin ou XVe c^t; voir Tableau; 862 vers.)

Imb. III. — Ἐξήγησις τοῦ θαυμαστοῦ Ἠμπερίου. E. Legrand, *Bibliothèque*, I, pp. 283-320. (Edition de 1638; ce remaniement ne remonte pas au delà des premières années du XVIe siècle, d'après M. Legrand (pp. 29-30); cette date peut être maintenue; voir Tableau; quelques formes plus récentes (cf. p. 138) peuvent provenir des éditeurs mêmes de 1638, d'autres de modèles antérieurs; 1040 vers.)

Imb. IV. — *Imberios und Margarona.* Ein mittelgriechisches Gedicht, herausgegeben von Gustav Meyer. (Réimpression de l'édition de 1666.) Prague, 1876. (1046 vers.)

Infort. — Λόγος παρηγορητικὸς περὶ δυστυχίας καὶ εὐτυχίας. Lambros, *Romans grecs*, pp. 289-321. (D'après un ms. de la Bodléienne du XVIe siècle; le poème est sûrement très ancien, cf. p. CXIX; rédaction certainement antérieure au ms. et remontant, selon moi, au commencement du XIIe s. Cf. Tableau général; voyez p. 68; 756 vers.)

Interpret. Montep. — Ἑρμηνεύματα (καὶ) καθημερινὴ ὁμιλία de Julius Pollux, publiés pour la première fois par A. Boucherie, professeur au Lycée de Montpellier. Not. et extr. XXIII, 1, 1872. (L'abréviation ci-dessus renvoie au volume considéré dans son entier; l'ouvrage se subdivise en trois parties dont chacune sera désignée séparément : Mont. [l'abréviation M serait réservée pour le Monacensis, cf. *De codicibus quibus Interpretamenta pseudodositheana nobis tradita sunt scripsit Dr. Carolus Krumbacher*. Progr. des kœn. Ludw.-Gymn. vom Schulj. 1882-83. München, 1883, pp. 2, 35, 46]. Premième partie, Ἑρμηνεύματα du ms. 306 de Montpellier (IXe s., cf. Not. et extr. *ibid.*, p. 277); pp. 309-477; — Par. Deuxième partie. La καθημερινὴ ὁμιλία de J. Pollux, d'après le gr. 3049 de la Bibl. Nat. (XVe s. initio, copie faite par Her-

monyme de Sparte, cf. p. 282), pp. 478-494. — Aesop. Troisième partie. Fables d'Esope et fragment de droit romain (Bibl. Nat., fonds latin, N° 6503, onciales, xe s.), pp. 495-529. Pour ce qui concerne la date de la rédaction, cf. *Introd.*, pp. 277-296, *Revue critique*, 1873, pp. 219-226, A. Darmesteter; Krumbacher, *op. cit.*; d'après les conclusions de ce dernier, p. 3, les Interpret. ont dû être rédigés au commencement du IIIe s. de notre ère; il n'est donc plus question de J. Pollux dans cette hypothèse; voyez aussi Tableau gén. à Par.— Ces documents, très précieux, auront surtout pour nous une valeur négative).

Italograeca I. — Ἰταλοελληνικά, ἤτοι κριτικὴ πραγματεία περὶ τῶν ἐν τοῖς αρχείοις Νεαπόλεως ἀνεκδότων ἑλληνικῶν περγαμηνῶν ὑπὸ Σ. Ζαμπελίου. — Ἐν Ἀθήναις, ἐκ τοῦ τυπογραφείου Λ. Δ. Βιλλαρᾶ, 1864. — (Date : 983-1281, pp. 84-141 et 1086-1102, pp. 141-186; les diverses pièces seront citées séparément dans le Tableau, avec les abréviations Doc. α′ (document α′), Doc. β′ etc., etc. (1).

Italograeca II. — I Diplomi *greci ed arabi di Sicilia*, publicati nel testo originale, tradotti ed illustrati da Salvatore Cusa. Palermo, 1869-1882. (Deux volumes in-4° en deux parties, 862 pages. Date : 1079-1335; les pièces seront indiquées séparément s'il y a lieu; cf. Tableau.)

Jeann. — *Kretas Volkslieder* herausgegeben von Anton Jean-

(1) Ces différents textes, qui nous fournissent sur l'histoire de la langue de bien précieux renseignements, ne sauraient avoir naturellement l'importance des monuments purement helléniques du moyen âge, catalogués dans l'Index. Il reste aussi bien entendu que ces documents, tout en nous donnant des formes modernes curieuses à relever, sont écrits en ce qu'on appelle *style de chancellerie*, et ne sauraient, par conséquent, nous donner une image fidèle de la langue parlée au moment de la rédaction de ces diverses pièces. Ce sont cependant des archives à consulter et même d'une façon plus étendue et plus complète qu'on n'avait à le faire ici; sur la provenance de ces colonies grecques, cf. Dial. gr. VIII, suiv. XIX; Tableau général et Conclusion, p. 200. Je ne touche pas à la question d'une façon spéciale.

naraki, Leipzig, Brockhaus, 1876, in-12, 258 pages de vers. (Les distiques ne sont pas comptés. Moderne.) (1).

LEON. OR. — *Les Oracles de Léon le Sage*. E. Legrand, *Monuments*, N° 5, N^elle^ série, Paris, Maisonneuve, 1875. (Bibl. Nat., gr. 929 ; XVe s. fin, (Omont) ; rédaction même époque ou mieux XIVe s. c^t^ ; voir Tableau ; 461 vers.)

LEX. — *Lexiques grecs inédits* publiés par M. Emm. Miller, *Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France*, 1874, pp. 222-284. (Ms. du Mont-Athos, XVe s. commencement, cf. p. 222 ; rédaction même époque, avec maintien de formes anciennes antérieures à cette date, empruntées à des lexiques plus anciens, cf. p. 224, et l'Avertissement en tête du Tableau gén. ; les gloses contiennent des formes modernes très curieuses, qui sont contemporaines de la rédaction ; 1348 vers politiques non rimés.)

LUK. — *L'Iliade d'Homère, traduite en vers grecs par Nikolaos Loukanis*, E. Legrand, *Monuments*, N° 5, Paris, Maisonneuve, 1870. (Rédaction XVIe s. commencement ; reproduction de l'édition *princeps* de 1526 ; remaniement d'une traduction antérieure p. ι', cf. aussi Tableau gén. ; l'auteur est peut-être de Corfou, p. ζ' ; 3170 vers.)

MALALAS. — *Joannis Malalae Chonographia* ex recensione Ludovici Dindorfii, Corp. script. hist. byz. Bonn, 1831. (IXe siècle.)

MARIT. VIND. — Ἡ *ἐκδίκησις τοῦ ἀνδρός. Δημοτικὰ τραγούδια*, Paris, Maisonneuve, 1870. (La rédaction remonte peut-être au XVIIIe siècle, voy. p. 27 ; 43 vers.)

MISSA. — *Messe de l'homme sans barbe*, E. Legrand, *Bibliothèque*, II, pp. 28-47. (V ; cf. p. XXVI ; la rédaction ne

(1) Les dates mises par l'éditeur en tête de quelques-unes de ces chansons ne méritent pas considération : les chiffres qui figurent entre parenthèses sous le titre de la première pièce du Recueil sont particulièrement incompréhensibles. Ces textes sont tout à fait modernes quant à la rédaction et au style.

paraît pas antérieure au xiv[e] s. fin, tout au plus, et le style de ce morceau ressemble peu, du moins comme formes, à la langue de Glykas ou de Prodrome; cf. p. xxxvi; écrit à Constantinople, cf. l. 461; 593 lignes.)

MICH. LIMB. — *Mort de Michel Limbona*, E. Legrand, *Bibliothèque*, II, pp. 123-147. (Seconde moitié du xvii[e] siècle, cf. p. lxviii suiv.; voir Tableau; 628 vers.)

MICH. STREN. — *Histoire de Michel le Brave*, E. Legrand, *Bibliothèque*, II, pp. 183-230. (Musée britannique, ms. 5573, écrit en mars 1624, cf. v. 1380; poème composé en décembre 1607, par George Palamède, en Serbie; voir Tableau; 1382 vers.)

NIK. — *Vie de Saint Nicolas*, E. Legrand, *Bibliothèque*, I, pp. 321-329. (D'après l'édition de 1626; rédaction contemporaine de cette date; l'auteur est crétois, v. 263; voir au Tableau, Nik. Remarque; 268 vers.)

PAP. ATH. — *Notice sur un papyrus gréco-égyptien inédit*, appartenant à la Bibliothèque de l'Université d'Athènes, par M. É. Egger, extrait du *Journal des Savants*, 1873. (In-4°, 27 p.)

PAP. BER. I. — *Zwei griechische Zauberpapyri des Berliner Museums*, herausgegeben und erklært von G. Parthey. Aus den Abhandlungen der kœnigl. Akad. der Wissensch. zu Berlin, 1865. — Berlin, 1866. (Deux papyrus de 347 lignes le premier et de 183 le second. Date cf. *ibid.*, p. 117, entre le iv[e] et le vii[e] siècle de notre ère.)

PAP. BER. II. — *Die Thebanischen Papyrusfragmente im Berliner Museum*, von G. Parthey. Aus den Abhandlungen der kœnigl. Akad. der Wissensch. zu Berlin, 1869. Berlin, 1869. (In-8°, 23 p. Pour ces papyrus, comme pour tous les suivants, les dates seront données isolément dans le cours de l'étude, au fur et à mesure des citations, quand les dates sont connues. On n'a qu'à se reporter d'ailleurs ici aux éditions elles-mêmes.)

PAP. LEID. I. — *Lettres à M. Letronne*, sur les papyrus bilin-

gues et grecs et sur quelques autres monuments gréco-égyptiens du Musée d'antiquités de l'Université de Leide, par C. I. C. Reuvens, à Leide, chez S. et I. Luchtmanns, 1830. In-4°, 164 p.

Pap. Leid. II. — *Papyri graeci musei antiquarii publici Lugduni-Batavi.* Edidit C. Leemans. Tomus I. Lugduni Batavorum, apud E. I. Drill, 1843. (In-4°, 143 p.)

Pap. Lond. — *Description of the greek Papyri* in the British Museum. Part. I. London, 1839. (In-4°, 84 pages.)

Pap. Lup. — *Notices et textes des papyrus grecs du Musée du Louvre et de la Bibliothèque impériale,* publication préparée par M. Letronne, continuée par MM. Brunet de Presle et E. Egger. — Not. et extr. T. XVIII, 2, Paris, Imprimerie impériale, 1865. (In-4°, 506 pages.) Voyez aussi le volume des Planches, Paris, 1865.

Pap. Taur. — *Papyri graeci regii taurinenses* Musei aegyptii editi atque illustrati ab Amedeo Peyron. Pars prima. Taurini ex typographia regia 1826 (in-8°, 180 pp.) — Pars altera. Taurini ex typographia regia 1827 (in-8°, 80 pp.) Voyez, à ce texte, Remarque, au Tableau.

Pap. Vat. — *Papiri greci del Museo britannico di Londra e della biblioteca Vaticana,* tradotti ed illustrati da Bernardino Peyron. — Estratto dal vol. III. Serie II, delle Memorie della R. Accademia delle Scienze di Torino. — Torino, Stamperia reale, 1841. (In-4°, 112 pp.)

Paraphrasis. — *Paraphrase en grec vulgaire d'un texte d'Anne Comnène.* E. Miller, Recueil des historiens des Croisades. Historiens grecs, T. I, Paris, Imprimerie Nationale, 1875, N° 2, p. 65-179. (Ce texte n'est *vulgaire,* bien entendu, que par rapport à celui d'Anne Comnène, dont il diffère par le lexique et la syntaxe, plutôt que par les formes qui sont classiques ; il est écrit dans la κοινή *byzantine,* et dans une langue littéraire qui n'était certainement pas la langue contemporaine de l'auteur, comme on peut s'en convaincre par la comparaison du Syntipas, de Prodrome, de Glykas, de l'Infort., etc. Il nous offre cependant quelques formes curieuses, qui mériteront d'être relevées

au Tableau général. Ms. de Leyde, voyez la savante Préface de M. Miller.)

Passow. — *Popularia carmina Graeciae recentioris* edidit Arn. Passow, Lipsiae, Teubner, 1860. (477 pages de vers ; les distiques ne sont pas compris dans ce calcul.)

Peccat. — Ἁμαρτωλοῦ παράκλησις, E. Legrand, *Bibliothèque*, I, p. 17. (Bibl. Nat. gr. 929, xve s. fin (Omont) ; 16 vers, xiie ou xiiie s. ?)

Pelop. — Δημοτικὰ ᾄσματα Πελοποννήσου, Δελτίον, déjà cité, I, p. 549-558. (Contemporain.)

Phort. — *Poème sur l'art militaire, par Léonard Phortios*, E. Legrand, *Monuments*, N° 17, Paris, Maisonneuve, 1871. (1531, édition et composition ; sur l'auteur voyez Introd. pp. 6-9 et sur sa langue, *ibid.*, p. 11, de bonnes observations de Legrand ; l'auteur est de Corfou, cf. Φιλόπατρις, journal de Corfou, article de L. Vrokinis, Année Α', Nos 35, 36, 37, 38, 39, 42 ; 912 vers.)

Physiol. — *Le Physiologus*, Ch. Gidel et E. Legrand, Annuaire de 1873, p. 225-286. (D'après le gr. 390 et 929 de la Bibl. Nat. ; 1131 vers.) (1).

Picat. — Ἰωάννου Πικατόρου τοῦ ἐκ πόλεως Ῥηθύμνης ποίημα εἰς τὸν πικρὸν καὶ ἀκόρεστον ᾅδην. Wagner, *Carmina*, pp. 224-241. (V ; rédaction xvie s. commencement, cf. Tableau, à Eroph. I, Remarque ; 563 vers ; Crète.)

(1) Ce serait un travail des plus utiles que de fixer d'une façon tout à fait précise la date de la composition de ce document précieux au point de vue de l'histoire de la langue. On pourrait peut-être en placer la rédaction entre le xive s. fin et le xve s. commencement, peut-être même milieu ; les manuscrits en question sont, en tout cas, bien postérieurs : le ms. 390 ne remonte pas au delà des dernières années du xvie siècle, et il serait plutôt même du xviie, d'après l'estimation que M. Omont a bien voulu en faire sur ma prière ; le ms. 929 est à peu près du xvie siècle. Or, ceci est important à noter : car une forme qui se trouve dans un ms. n'est pas nécessairement contemporaine de la composition du poème. On y reviendra plus loin à propos de l'accus. plur. τές, p. 138, qu'on peut attribuer au scribe. L'intéressante étude de M. Gidel, *Annuaire et Nouv. ét. sur la litt. gr. mod.*, Paris, 1878, pp. 401-413, donne de précieux détails pour une monographie. Voir plus loin à Prodrom., III.

P. — *Contes populaires grecs*, publiés d'après les manuscrits du Dr. J.-G. de Hahn et annotés par Jean Pio, Copenhague, 1879 (1).

P. Ast. — *Contes d'Astypalée*, même Recueil, pp. 80-193. (D'après le ms. de M. Joannidis, cf. Pio, p. IX.)

P. Ep. — *Contes d'Epire*, même Recueil, pp. 1-80 (ms. daté de 1850 et ms. revu par Mavrophrydis; provenance : Jannina, Koukouli, Nègades et Kapessovo de la contrée de Zagori, au nord-est de Jannina.)

P. Syr. — *Contes de Syra*, même Recueil, pp. 212-234. (C'est la partie la mieux faite du recueil et on peut avoir toute confiance dans la fidèle reproduction des formes et du langage : cf. du moins l'Introd., p. IX.)

P. Tin. — *Contes de Tinos*, même Recueil, pp. 193-212. (Cf. Pio, p. IX.)

Poric. — Διήγησις τοῦ Πωρικολόγου, Wagner, *Carmina*, pp. 199-202. (V ; rédaction XIIIe s. commencement, ou tout au plus XIIe s. fin, mais pas plus ancien ; cf. p. 199, note ; provenance, probablement Constantinople, cf. 1-10 ; 102 lignes.)

Porphyr. — Voyez *Carm. gr.* (21 vers.)

Portius. — *Simonis Portii Romani, Doctoris Theologi, Grammatica linguae graecae vulgaris* (1638), dans le *Gloss. med. et inf. Graec.* de Ducange. Lyon, 1688, T. I, pp. XIX-XL de la Préface.

Prodrom. I. — Τοῦ Προδρόμου Κυροῦ Θεοδώρου πρὸς τὸν βασιλέα τόν Μαυροϊωάννην, E. Legrand, *Bibliothèque*, I, pp. 38-47.

(1) Ce recueil semble assez bien fait, quant à l'exactitude scrupuleuse, au soin et à l'érudition que le regretté J. Pio avait apportés à la publication de ces textes ; malheureusement M. de Hahn n'attachait pas une grande importance à la valeur linguistique de ces documents, de sorte que ces rédactions ont peut-être manqué de l'exactitude désirable en ces matières. La publication de contes populaires modernes est, à certains égards, tout aussi importante pour l'histoire de la langue que la publication de textes du moyen âge. Le besoin se fait sentir d'un recueil de contes fait avec toute la rigueur scientifique nécessaire. Il faut profiter des trésors qu'on a encore sous la main.

(D'après le gr. 396 de la Bibl. Nat. Ce manuscrit est de la fin du XIII[e] siècle; cf. *Trois poèmes vulgaires de Théodore Prodrome,* publiés pour la première fois avec une traduction française, par E. Miller et E. Legrand, Paris, Maisonneuve, 1875, p. 3; d'après Omont également : « XIII[e] s. fin (ou commencement XIV[e] s.?) »; rédaction XII[e] s.; 274 vers.)

PRODROM. II. — Τοῦ αὐτοῦ εἰς τὸν Σεβαστοκράτορα. E. Legrand, *Bibliothèque,* I, pp. 48-51. (D'après le même ms. 396 Bibl. Nat.; 117 vers.)

PRODROM. III. — Τοῦ αὐτοῦ πρὸς τὸν Μανουὴλ τὸν Κομνηνὸν κατὰ Ἡγουμένων. E. Legrand, *Bibliothèque,* I, pp. 52-76. (Bibl. Nat. gr. 1310 (1); 655 vers.)

PRODROM. IV. — Τοῦ αὐτοῦ πρὸς τὸν αὐτόν. E. Legrand, *Bibliothèque,* I, pp. 77-100. (Bibl. Nat., ms. 382 (1), Coislin; 649 vers.)

PRODROM. V. — Τοῦ αὐτοῦ πρὸς τὸν αὐτόν. E. Legrand, *Bibliothèque,* I, pp. 101-106. (Bibl. Nat., gr. 396; 167 vers.)

PRODROM. VI. — Τοῦ αὐτοῦ πρὸς τὸν αὐτόν. E. Legrand, *Bibliothèque,* I, pp. 107-124. (Bibl. Nat., ms. 1310 (1), Fonds grec, et 382 (1) Coislin; 397 vers.)

(1) Relativement à ces deux manuscrits, voici une note importante que j'extrais d'une lettre que M. Omont a bien voulu m'adresser en réponse à des renseignements que je lui demandais et qu'il m'a donnés avec la plus grande complaisance : « Le Coislin 382 me paraît du commencement du XV[e] siècle, première moitié au plus, tandis que le grec 1310 ne semble guère plus ancien que la fin du XV[e] siècle, et peut-être même peut-on le croire copié au commencement du XVI[e]. En tout cas il paraît bien y avoir entre les deux un écart d'au moins une quarantaine d'années, autant que je puis en juger. » Le ms. qui a donc le plus de chances de nous donner des formes contemporaines de Prodrome est le ms. 396; ni le 1310 ni le 382 ne sont rigoureusement dans ce cas, et nous n'avons pas en réalité jusqu'ici de manuscrit, pour ces poèmes, qui soit du temps même de Prodrome, c'est-à-dire qui remonte au XII[e] siècle. Il y aura donc plus d'une raison de croire que les formes fournies par les mss. 382 et 1310 n'émanent pas nécessairement de Prodrome lui-même; voyez plus haut la note sur le *Phy-*

PUELL. JUV. I. — *La Séduction*, E. Legrand, *Recueil*, pp. 20-34. (V ; rédaction XVI[e] s. c[t] ou milieu ; antérieur au suivant ; Constantinople ? Crète ? 160 vers.)

PUELL. JUV. II. — Ῥημάτια κόρης καὶ νέου. E. Legrand, *Bibliothèque*, II, pp. 51-57. (Bibl. Ambr. de Milan ; ms. *Y* 89 *p. sup.*, du XVI[e] siècle, cf. p. LX ; rédaction XVI[e] s. milieu ou fin ; paraît un remaniement ou une amplification du précédent, dû à quelque Crétois (?), cf. cependant Tableau ; la mention des Catalans, v. 165, ne prouve pas une rédaction du XIV[e] s. ; cf. d'ailleurs *Recueil*, p. XX, note 1 ; 198 vers.)

PULOL. — Πουλολόγος. Wagner, *Carmina*, pp. 179-198. (V ; rédaction XIV[e] s. milieu, peut-être XIII[e] s. fin (?) ; paraît contemporain du suivant et d'Hermon. ; 650 vers.)

QUADRUP. — Διήγησις παιδιόφραστος τῶν τετραπόδων ζώων. Wagner, *Carmina*, pp. 141-178. (V et Bibl. Nat., gr. 2911, XVI[e] s. (Omont) ; 1082 vers : poème écrit en 1365 ; voyez l'intéressante étude de M. Gidel, *Études sur la litt. gr. mod.*, Paris, 1866, p. 303-331.)

RUM. TRAG. — Τῆς Ῥούμελης τὸ τραγούδι. *Complainte de la Roumélie*, E. Legrand, *Monuments*, N° 8. Paris, Maisonneuve, 1870. (Rédaction : 1797 ; 174 vers.)

RUM. DIST. — Ἐρωτικὰ δίστιχα τῆς Ῥούμελης, συλλεγέντα ὑπὸ Γεωργίου Δροσίνη, Δελτίον, déjà cité, II, pp. 356-361.

RUSS. DESCRIPTA. — Ῥωσσίας περιγραφή. *Voyage en Russie*, E. Legrand, *Bibliothèque*, II, pp. 166-182. (Écrit en 1708 ; langue ancienne ; 502 vers.)

SACHL. I. — Γραφαὶ καὶ στίχοι καὶ ἑρμηνεῖαι κύρου Στεφάνου τοῦ Σαχλήκη, Wagner, *Carmina*, pp. 62-78. (Bibl. Nat., gr. 2909, du XVI[e] siècle (P) et Monspessulanensis, 409 (M) ;

siologus. Nous aurons besoin plus bas des précieux renseignements, que M. Omont nous a fournis, pour la fixation approximative de la date de certains phénomènes intéressants, cf. pp. 66 et 120.

l'auteur vit au XVIe s. cf. Sachl. III, p. 207 ; Crète, cf. Sachl. II, 672 ; 365 vers ; cf. Tableau, à Eroph. I, Rem.)

Sachl. II. — Γραφαὶ καί στίχοι καὶ ἑρμηνεῖαι, ἔτι καὶ ἀφηγήσεις κύρου Στεφάνου τοῦ Σαχλήκη. Wagner, *Carmina*, pp. 79-105. (Seconde version d'après le même ms. 2909, Bibl. Nat., et le Monspessulanensis 409 ; 712 vers.)

Sachl. III. — *Conseils à Franceschi par Sakhlikis*, publiés et annotés par Emile Legrand. *Annuaire*, déjà cité, 1871, pp. 201-242. (Bibl. Nat., grec 2909 seul ; 368 vers.)

Sarant. — Ψυχωφελὲς Σαραντάρι, ἤγουν ἐξήγησις ψυχωφελὴς διὰ σαράντα στίχων εἰς τὸ Πάτερ ἡμῶν, ποιηθὲν παρὰ Κυρίλλου τοῦ Χίου ἱεροδιακόνου τοῦ καὶ τὸν μονήρη βίον ἀσπασαμένου. E. Legrand, Paris, 1869, *Monuments*, N° 2. (Écrit en 1643 ; pp. 9-12 en prose ; pp. 15-23, 200 vers.)

Schmidt. — *Griechische Mærchen, Sagen und Volkslieder* gesammelt, übersetzt und erlæutert von Bernhard Schmidt. Leipzig, Teubner, 1877 ; pp. 150-217, *Volkslieder* ; (Zante, Ithaque, Céphalonie.)

Scot. — Ἱστορία τοῦ Ῥὲ τῆς Σκοτίας μὲ τὴν ῥήγισσα τῆς Ἐγγλητέρας, *Histoire du roi d'Écosse et de la reine d'Angleterre par Jacques Trivoli*. E. Legrand, *Monuments*, N° 13, Paris, Maisonneuve, 1871. (Réimpression de l'édition de 1624 collationnée avec celle de 1646 ; l'auteur, qui est de Corfou, semble avoir vécu dans le premier quart du XVIe siècle ; cf. Tag. I, p. 9 ; 376 vers.)

Sen. I. — Περὶ τοῦ γέροντος τοῦ φρονίμου Μουτζοκουρεμένου, *Histoire de Ptocholéon*, E. Legrand, *Annuaire* déjà cité, 1872, pp. 53-102 ; *Monuments*, Paris, Maisonneuve, 1872, N° 19. (Bibl. Nat., gr. 390, XVIe s. cf. Physiol. note ; version antérieure aux deux versions ci-dessous ; rédaction XVe s. commencement, XIVe s. fin tout au plus ; cf. aussi Annuaire, p. 83 ; cette version n'est peut-être elle-même que le remaniement d'un original que nous n'avons pas et qui ne saurait être, en tout cas, le présent texte ; voir Tableau ; 384 vers.)

Sen. II. — Βίος καὶ πολιτεία τινὸς δοκιμωτάτου καὶ σοφωτάτου γέροντος. Wagner, *Carmina*, pp. 277-303. (V ; cf.

XI-XII, postérieur au précédent; c'est un remaniement (cf. v. 934-938) dépourvu d'intérêt, fait probablement au XVIe s. (voir Tableau gén.) par un moine (cf. v. 24) qui retient quelques formes anciennes de l'original; Constantinople (cf. 42-43, 140, 179, 864); 939 vers.)

SEN. III. — Ὁ σοφὸς πρεσβύτης, *Histoire du sage vieillard*, E. Legrand, *Recueil*, Paris, Maisonneuve, 1873, N° 126, pp. 257-285. (Version communiquée par M. Politis; rédaction du XVIIe siècle, cf. p. 257, ou plutôt du XVIe s. fin, voir Tableau gén. ; ce texte rentre sous la catégorie III, cf. Tableau, Avertissement; 409 vers.)

SEN. PUELL. — Περὶ γέροντος νὰ μὴν πάρῃ κορίτσι. Wagner, *Carmina*, pp. 106-111. (V; rédaction XVIe s. commencement, plutôt milieu, cf. Tableau; 198 vers.)

SFAK. I. — Cf. Carm. gr. (72 vers.)

SFAK. II. — Cf Carm. gr. (76 vers.)

SKLAV. — Μανοὴλ Σκλάβου Συμφορὰ τῆς Κρήτης. Wagner, *Carmina*, pp. 53-61. (Écrit après 1508; 284 vers.)

SOLOM. — Διδαχὴ Σολομῶντος περὶ τοῦ αὐτοῦ υἱοῦ Ῥοβοάμ. E. Legrand, *Bibliothèque*, I, pp. 11-16. (Bibl. Nat., gr. 2027, XVe s. fin (Omont); cf. cependant Legrand, p. X; les feuillets contenant Solom. ne semblent pas provenir d'une main plus récente du XVIe s.; fragment du poème à Spanéas, cf. Legrand, *ibid.*; rédaction peut-être XIIIe s. fin, paraît postérieur à Prodrome; 148 vers.)

SOPHIANOS I. — Νικολάου Σοφιανοῦ τοῦ Κερκυραίου Γραμματικὴ τῆς κοινῆς τῶν Ἑλλήνων γλώσσης. (1re moitié du XVIe siècle.) E. Legrand, *Monuments*, N° 6, Paris, Maisonneuve, 1870. In-8°, 80 pages. Corfou.

SOPHIANOS II. — Le même ouvrage, deuxième édition, *Monuments*, Nouvelle série, N° 2, Paris, Maisonneuve, 1874. In-8°, 123 pages.

SPANEAS I. — *Poème à Spanéas*, E. Legrand, *Bibliothèque*, I, pp. 1-10. (Bibl. Nat., gr. 396, dernier quart du XIIIe siècle, cf. p. VII; texte très important, certainement antérieur à Prodrome, écrit très probablement vers la fin du XIe s., à en juger par la langue; mais l'attribution du

poème à Alexis I Comnène (1081-1118) reste toujours à examiner de près; cf. Nikolai, *Griech. Litter.*, III, 147; Wagner, *Carmina*, p. 1, n. 1; Spaneas I, p. IX; Spaneas I est la plus ancienne et la plus importante des trois versions; 285 vers.)

SPANEAS II. — *Ἀλεξίου Κομνηνοῦ ποίημα παραινετικόν*. Wagner, *Carmina*, pp. 1-27. (Bibl. de St-Marc, class. XI, cod. XXIV, du XVe siècle (B) et V (A chez Wagner); remaniement du XIIIe s. fin ou même XIVe s. commencement, postérieur à Prodrome, cf. Tableau; 674 vers.)

SPANEAS III. — *Ὁ Σπανέας*, D.J. Mavrophrydis, *Ἐκλογὴ μνημείων*, déjà cité, pp. 1-16. (Bibl. Nat., gr. 2909, version sans intérêt; remaniement du XVe s. fin, ou même XVIe s. commencement, où l'on conserve bon nombre de formes anciennes, prises dans les versions précédentes; formes modernes provenant souvent du scribe? voir Tableau, Avertissement; 480 vers.)

SPECIM. VETUST. — *Specimina vetustissima linguae graecae recentioris*. (On comprend sous ce titre plusieurs documents, trop courts pour être cités isolément, mais qui suffisent à nous donner une idée de la langue durant la période comprise entre le Ier s. et le Xe s. de notre ère, période pendant laquelle des monuments plus considérables font défaut. Pour quelques unes de ces dates voir aux passages mêmes.) — 1° C. I. G. III, 5072 (Silko); *ibid.* 4558, ll. 3-4. — 2° Saint Athanase. Migne, Patr. gr., II 624, 4-626. — 3° Theophanis Chronographia. Bonn, 1839, t. I, p. 610, et p. 437, 4-18 (cf. Cedrenus I, 703, 10-17), vers pop.; 4° *ibid.*, pp. 279, 5-282, 18 (Dialogue des Prasiniens et du Mandator; cf. Chronicon Paschale, Bonn, 1832, I, pp. 623, 12-627, 15; Malalas, pp. 473-476). — 5° Theophanes continuatus, Bonn, 1838, p. 72, 15-20, chant populaire. — 6° Excerpta ex breviario historico Joannis Scylitzae curopalatae, Bonn, 1839, dans Cedrenus II, pp. 643, 12-13; chant populaire. — 7° Anna Comnena, Bonn, 1839, I, *Alex.* II, 4, pp. 98, 13-14, *ibid.*, *Alex.* VII, 4, pp. 350, 5-6. — 8° Constantin Por-

phyrogénète, Bonn, 1829, I, *De Cerim.* I, 73, pp. 366, 9-11; 367, 19-21; 368, 7-9; 349, 17-352, 5; 353, 17-359, 20; 381-386; 410, 13-412, 23; 438, 13-439, 21; 418, 17-421, 15; 423, 13-425, 21 (vers populaires et paroles du peuple au cirque). — 9° Liutprand, Pertz, Monum. Germ. V, 295, 8; 308, 19; 309, 22; 331, 20; 347, 27-29; 349, 20; 352, 30; 355, 26. — 10° Crusii Ann. Svev. L. I. P. 3 p. 25. — 11° Migne, *Patrologia graeca*, t. 122, p. 1237. — 12° Labbe, Conc. V, pp. 177-185 D. (536). — 13° Mansi, Conc. VI, col. 589 B-592 E; 936-937 B; 605 A-C; 673 C-676 B; VII, 169 B-173 D; 177 A-C; VIII, 967 D-970 B; 1058 A-1066 E; 1082 E-1091 E; 1119 C-1122 B. — 14° Sathas, Ἱστορικὸν δοκίμιον περὶ τοῦ θεάτρου καὶ τῆς μουσικῆς τῶν Βυζαντινῶν, Venise, 1879, pp. σξα'-σξβ'. — Nous espérons que cet index recevra encore avec le temps plus d'extension.

STAB. — *L'Écurie*, Νεοφύτου Ἱερομονάχου Τὸ Ἀχούρι, E. Legrand, *Bibliothèque*, II, pp. 148-165. (Écrit en 1692; 442 vers.)

STATH. — Ἱστορία Στάθη, *Histoire lamentable du marchand Eustache*, E. Legrand, *Monuments*, N° 7, Paris, Maisonneuve, 1869, pp. 17-23. (Edition de 1769 de Venise; 130 vers.)

STAVR. — Ἱστορία τοῦ ἄρχοντος καὶ σπαθαρίου Σταυράκη, E. Legrand, *Monuments*, N° 10, Paris, Maisonneuve, 1870. (d'après l'édition princeps de 1767; 340 vers.)

SUZ. I. — *Histoire de Suzanne*, E. Legrand, *Bibliothèque*, II, pp. 48-50. (Bibl. de St Marc, ms. 408; poème remontant aux dernières années du XIVe s., d'après Legrand; cf. p. XXX et p. LIX; voyez Alex. contenu dans le même ms. et écrit en 1388; le poème de Suzanne est écrit en langue ancienne, sans mélange; le style n'offre donc aucun indice chronologique; 80 vers.)

SUZ. II. — *Histoire de Suzanne*, E. Legrand, *Bibliothèque*, I, pp. 269-282. (Publié d'après les éditions de 1638 et de 1671, cf. p. XXVIII, l'auteur, Marc Dépharanas, est de Zante, cf. Suz. I, p. XXIX; rédaction, XVIe s., seconde

moitié ; cf. d'ailleurs, Suz I, pp. xxix-xxxi ; il n'est pas nécessaire d'établir un lien quelconque entre Suz. I et Suz. II ; 376 vers.)

Suz. III. — Cf. Carm. gr. (Écrit entre 1669 et 1679, cf. p. 23 ; la forme actuelle de la chanson pourrait bien remonter à cette époque ; voir Tableau ; 77 vers.)

Syntip. I. — *Ἱστορικὸν Συντίπα τοῦ φιλοσόφου ὡραιότατον πάνυ*. A. Eberhard, *Fabulae romanenses, Volumen prius*, Leipzig, Teubner, 1872, pp. 1-135. (D'après le *Vindobonensis hist. gr.* 120, du xve siècle, cf. p. vi ; prose ; xie siècle.) (1).

(1) Wagner (*Medieval greek Texts, op. cit.*, p. xvi) a appelé ce texte le plus ancien monument en prose *romaïque* ou néo-grecque « the oldest specimen of « Romaic » prose », et tout le monde l'a répété après lui ; cf. Syntip. I, p. i : *ex Graecis autem libris popularibus, qui quidem sermone pedestri conscripti sunt, antiquissimam esse de Syntipa narrationem... recte dixit Guilelmus Wagner* ; De Syntipa, p. 333 : « *Das ælteste Denkmal romaïscher Prosa* », dit M. G. Meyer ; Beitræge, p. 19 : « *Das früheste prosadenkmal, in dem die volksmæssige rede kühn hervortritt, ist, wie W. Wagner und Eberhard wohl mit recht annehmen, die übersetzung des Syntipas.* » ; ceci pourrait prêter à un malentendu. Les plus anciens monuments sont à plus juste titre les Papyrus, les Glossaires, les Italograeca, sans parler de l'Infort., de Spanéas et de Prodrome, qui méritent encore plus d'être considérés comme tels ; en outre, il ne faudrait pas croire que la langue du Syntipas soit contemporaine du temps de la rédaction de ce document, c'est-à-dire du xie siècle ; c'est là encore une langue plutôt littéraire et ancienne, voisine de la *κοινή*, où apparaissent çà et là quelques formes modernes ; le néo-grec était arrivé vers la fin du xie siècle à un état de formation plus avancé que ne porterait à le croire la prose du Syntipas : un texte où se trouve une forme comme *μέ* pour *μετά* (Syntip. I, 120, 17) témoigne de changements phonétiques qui ont dû se produire à une époque bien antérieure à celle où ce texte fut rédigé, et la langue, pour arriver à cette abréviation, avait dû déjà subir bien d'autres transformations dont nous ne voyons aucune trace dans l'ouvrage en question. (Cf. NG. I pp. 32-378 et Conclusion I.) La comparaison des textes à peu près contemporains, comme Prodrome, Spanéas, etc., établit du reste d'une façon indiscutable que non seulement le Syntip. n'est pas écrit en langue du xie s., mais encore que l'auteur a plutôt essayé d'écrire en langue ancienne ; il ne faut pas oublier non plus que

SYNTIP. II. — *Narrationis de Syntipa altera recensio* qualis extat in cod. Mon. 525, fol. 51-66. A. Eberhard, *Fabulae romanenses, Volumen prius*, Leipzig, Teubner, 1872, pp. 136-196. (Version du Monacensis, ms. du XIVe siècle, cf. p. VI ; prose, XIe siècle.)

SYNTIP. III. — *Syntipas, Excerpta e codice Dresdensi*, D 33. A. Eberhard, *Fabulae romanenses, Volumen prius*, Leipzig, Teubner, 1872 ; pp. 197-224. (Ms. écrit en 1626 ; version plus moderne du même texte ; cf. Tableau.)

TAG. I. — Ἱστορία τοῦ Ταγιαπιέρα. E. Legrand, *Monuments*, N° 3, Paris, Maisonneuve, 1869. (Poème de J. Trivolis, de Corfou ; cf. Scot.) (1).

TAG. II. — *Le même*, Ed. II, *Monuments*, N° 3, Paris, Maisonneuve, 1872, avec des notes de Wyndham (1).

TAG. III. — *Le même*, Ed. III, *Monuments*, Nouvelle série, N° 4, Paris, Maisonneuve, 1874. L'événement célébré par le poète se place en 1520, cf. p. 8 ; 312 vers ; Jacques Trivolis est de Corfou.)

TAMERL. — Θρῆνος περὶ Ταμυρλάγγου, Wagner, *Carmina*, pp. 28-31. (Bibl. Nat., gr. 2914 ; écrit non pas en 1443 (Wagner), mais en 1403, d'après la lecture de M. Legrand, cf. Tableau général ; 96 vers.)

TRAP. — Ἱστορία καὶ στατιστικὴ Τραπεζοῦντος καὶ τῆς περὶ ταύτην χώρας ὡς καὶ τὰ περὶ τῆς ἐνταῦθα ἑλληνικῆς γλώσ-

les mss. sont du XIVe et du XVe siècle ; or il peut très bien se faire qu'il se soit glissé dans le texte, tel que nous l'avons aujourd'hui, des formes qui n'émanent pas nécessairement de l'auteur lui-même ; ainsi, Syntip. I, 102, 3, ἀποῦλητα, et deux lignes plus bas ἀπώλητα ; voyez la très juste réflexion sur ce passage de Eberhard qui soupçonne que ἀποῦλητα provient peut-être du copiste. Quoi qu'il en soit, dans ma classification et pour l'ordre chronologique dans lequel les textes sont cités dans cette étude spéciale, Syntip. ne vient qu'en quatrième lieu, après les Papyrus, les Glossaires et Malalas : il n'est jamais considéré comme un document véritablement néo-grec.

(1) Ces deux éditions paraissent être une réimpression de celle de 1643 dont la première reproduit l'exergue : *Heroica carmina mando*. Cf. Tag. III, p. 13.

σης ὑπὸ Σαβ. Ἰωαννίδου. Ἐν Κωνσταντινουπόλει, 1870. (Glossaire et grammaire, pp. 260-263; Contes populaires, 264-268; Proverbes, 268-270; Enigmes, 271-272; Chansons populaires, 273-296; Lexique, ά-λζ΄.)

Triph. — Ἄσματα δημοτικὰ Τριφυλίας, συλλεγέντα ὑπὸ Σ. Καραβίτου, Δελτίον, déjà cité, II, pp. 362-364. (1884.)

Valach. — *Histoire de Valachie*, E. Legrand, *Bibliothèque*, II, pp. 231-333. (Edition de Venise, 1672. Récit d'événements accomplis entre 1601 et 1617; il a été écrit entre 1616 et 1618, voir Tableau général; 2860 vers.)

Varn. Fug. — *La bataille de Varna*, E. Legrand, *Monuments*, Nouvelle série, N° 5, Paris, Maisonneuve, 1875. (Bibl. Nat., Coislinianus, 316, xvie s. commencement (Omont); l'auteur, Paraspondylos Zòtikos, assistait (?) à la bataille, 1444, cf. v. 438; 465 vers.)

Venet. — Εἰς Βενετίαν, Wagner, *Carmina*, pp. 221-223. (V; xve s. milieu; 84 vers.)

Vind. pop. — *Chansons populaires grecques du* xve *siècle*, E. Legrand, *Recueil*, 1873, pp. 1-71. (D'après le manuscrit de Busbecq, V; le N° 3 est compté à part, cf. Puell. juv. I; toutes ces pièces paraissent contemporaines les unes des autres, sauf peut-être le N° 1, plus ancien de quelques années; le recueil est environ du xve s. fin, xvie s. commencement; Constantinople, cf. 10, 1, 2; 44, 4; 575 vers.)

Xenit. — Περὶ τῆς Ξενιτείας, Wagner, *Carmina*, pp. 203-220. (V; rédaction entre xve s. fin et xvie c^t; 548 vers.)

Zen. — *Demetrii Zeni Paraphrasis Batrachomyomachiae* vulgari Graecorum sermone scripta quam collatis superioribus editionibus recensuit, interpretatione latina instruxit et commentariis illustravit Fr. Guil. Aug. Mullachius. Berolini, apud G. Finckium, 1873. (xvie s., cf. p. xliv; l'auteur est de Zante; 482 vers.)

OUVRAGES SPÉCIAUX

Athen. X. — Ἀθήναιον, σύγγραμμα περιοδικόν. Ἔτος ι', τόμος ι', Athènes, 1882. Plusieurs articles très importants de M. Chatzidakis (pp. 3-28; 85-128; 208-212; 213-249; 411-486).

Archiv. — *Archiv für Mittel- und Neugriechische Philologie*, Herausgegeben von Dr Michael Deffner, Athen, Buchhandlung von A. Koromilas, 1880. In-8°, 304 pages.

Beitræge. — *Beitræge zu einer Geschichte der griechischen Sprache*, von Dr Karl Krumbacher, Weimar, Hof-Buchdruckerei, 1884. In-8°, 65 pages. Cf. NG. II.

Déclinaisons. — *Analogiebildungen der neugriechischen Deklination*, von Gustav Meyer. Beitræge zur Kunde der indogermanischen Sprachen, herausgegeben von Dr A. Betzenberger. I, pp. 227-230. Gœttingen, 1877.

Deffner. — *Neograeca*. Scripsit Michael Deffner. *Studien zur griech. und latein. Grammatik*, herausgegeben von G. Curtius, IV, 2, Leipzig, Hirzel, 1871, pp. 231-322.

De Syntipa. — *Ueber die sprachlichen Eigenthümlichkeiten in Syntipas*. Par G. Meyer, Zeitschrift für die œsterreichischen Gymnasien, Année 1875, Livr. 5, Vienne, 1875, pp. 321-345.

Dial. gr. — *Saggi dei dialetti greci dell' Italia meridionale*, raccolti ed illustrati da Domenico Comparetti. Pisa, Fratelli Nistri, 1866, xxvii-103 pages.

Foy. — *Lautsystem der griechischen Vulgærsprache* von Dr Karl Foy. Leipzig, Teubner, 1879. In-8°, vi-146 pages.

Heilmaier. — *Ueber die Entstehung der romaischen Sprache unter dem Einflusse fremder Zungen*. — Ein Beitrag zum

vergleichenden Sprachstudium. — Aschaffenburg, 1834, Verlag von Theodor Pergay. Grand in-8°, 42 pages.

JEANNARAKIS. — *Neugriechische Grammatik*, Hannover, Hahn'sche Buchhandlung, 1877, in-8°, XXIV-356 pages.

LEGRAND. — *Grammaire grecque moderne*, suivie du Panorama de la Grèce d'Alexandre Soutzos, publié d'après l'édition originale par Emile Legrand, Paris, Maisonneuve, 1878. In-8°, LI-320 pages.

MAVROPHRYDIS. — Δοκίμιον ἱστορίας τῆς ἑλληνικῆς γλώσσης, ὑπὸ Δημητρίου Μαυροφρύδου. Ἐν Σμύρνῃ, 1871. In-8°, 693 pages.

MEISTER. — *Die griechischen Dialekte auf Grundlage von Ahrens Werk :* « De Graecae linguae dialectis » dargestellt von Richard Meister. 1er Band. Asiatisch-æolisch, Bœotisch, Thessalisch. Gœttingen, 1882. In-8°, 310 p.

MEYER. — *Griechische Grammatik* von Gustav Meyer, Leipzig, Breitkopf und Hærtel, 1880. In-8°, XXX-464 pages.

MONDRY-BAUDOUIN. — *Étude du dialecte chypriote moderne et médiéval.* Thèse présentée à la Faculté des Lettres de Paris, par Mondry-Baudouin. Paris, E. Thorin, 1883. In-8°, 148 pages.

M. BAUDOUIN KOR. — *Quid Korais de neohellenica lingua senserit thesim proponebat* Facultati litterarum parisiensi Mondry Baudouin. Paris, E. Thorin, 1883. In 8°, 70 pages.

MOROSI BOV. — Morosi, *I dialetti romaici del mandamento di Bova,* in Calabria. Ascoli, Archivio glottologico italiano, Roma, E. Loescher, 1874, IV, 1, pp. 1-116.

MOROSI OTR. — *Studi sui dialetti greci della Terra d'Otranto,* del Prof. Dott. Guiseppe Morosi ; Lecce, 1870, gr. in-4°, VIII-214 pages.

MULLACH. — *Grammatik der griechischen Vulgarsprache in historischer Entwicklung* von Prof. Dr F. W. A. Mullach. Berlin, Dümmler, 1856. In-8°, x-406 pages.

Niebuhr. aeg. gr. — *Ueber das Aegyptisch-Griechische* (1821). Kleine hist. und philologische Schriften von B. G. Niebuhr, Zweite Sammlung. Bonn, E. Weber, 1843, pp. 197-208.

NG. I. — *Essai de phonétique néo-grecque.* — Futur composé du grec moderne θὰ γράψω-θὰ γράφω. Paris, Imprimerie Nationale, 1884, 47 pages, et Mémoires de la Société de linguistique, Paris, 1880, T. V, f. V, pp. 349-393. (On renvoie simultanément aux deux paginations.)

NG. II. — *Compte rendu des Beitræge*, *Revue critique*, 1er Déc. 1884, No 49, pp. 449-457.

Noms contracts. — Περὶ τῶν εἰς-ους συνῃρημένων τῆς Β' Κλίσεως καὶ τῶν εἰς-ος οὐδετέρων ὀνομάτων τῆς Γ' ἐν τῇ νέᾳ ἑλληνικῇ, ὑπὸ Γ. Ν. Χατζιδάκη. Athènes, 1883, 15 pages.

Pellegrini. — *Il dialetto greco-calabro di Bova.* Studio di Astorre Pellegrini. Volume primo, Torino e Roma, E. Loescher, 1880. In-8°, li-270 pages.

Phon. leg. — Περὶ φθογγολογικῶν νόμων καὶ τῆς σημασίας αὐτῶν εἰς τὴν σπουδὴν τῆς νέας ἑλληνικῆς, ὑπὸ Γ. Ν. Χατζιδάκη. Athènes, 1883, 31 pages.

Poèmes historiques. — Emile Legrand, *Recueil de poèmes historiques*, en grec vulgaire. Paris, E. Leroux, 1877. In-8°, xliii-370. Introduction, pp. i-xliii.

Prononciation. — *Ueber die Aussprache des griechischen* von Friedrich Blass. Ed. II, Berlin, Weidmann, 1882. In-8°, viii-109 pages.

Rangavi. — *Grammaire abrégée du grec actuel,* précédée d'une Préface sur la prononciation et suivie d'un choix de morceaux de lecture, par A.-R. Rangabé. — Paris, Pédone-Lauriel, 1867. In-8o, 239 pages.

Schmidt, Volksleben. — *Das Volksleben der Neugriechen und*

das hellenische Allerthum von Bernhard Schmidt, Erster Theil, Leipzig, Teubner, 1871. In-8°, v-271 pages.

Tzac. — *Zakonische Grammatik* von Dr Michael Deffner. Erste Hælfte, Berlin, Weidmann, 1881. In-8°, 176 pages (1).

(1) Pour les autres abréviations, voyez l'Avertissement en tête du Tableau géneral, in fine. Les abréviations les plus importantes sont : pg. (paléo-grec) = grec ancien ; ng. = néo-grec (cf. p. 32, note 1) ; md. = grec médiéval ; gm. = grec moderne ; -ες N = nominatifs pluriels de la Décl. I pg. qui se présentent avec la désinence moderne -ες ; -ες A = accusatifs pluriels des noms de là Décl. I pg. qui se présentent avec la désinence moderne -ες ; -ες *n.* désigne les nominatifs pluriels soit de là Décl. III pg. (πατέρες, μητέρες. etc.) soit de la Décl. III moderne (comme λαμπάδες, du nom. gm. λαμπάδα ou μαθητάδες, cf. p. 88, note 2) ; -ες *a* = accus. plur. imparisyllabiques de la Décl. III pg. qui se présentent avec la désinence gm. -ες ; -ες *o* = les nomin. plur. des thèmes en -ι comme πόλις qui se présentent avec la désinence gm. -ες ; -ες α les accus. des mêmes substantifs qui se présentent avec la désinence gm. -ες ; de même -αι N = nom. plur. de la Décl. I pg.; -ας A = les accus. plur. de la même Décl. I pg.; -ας *a* = les accus. plur. de la Décl. III pg. en ας ; -εις *o* et -εις α =les nom. et les accus. plur. de la Décl. III pg. Un chiffre entre parenthèses, accompagnant le chiffre de la citation du vers ou de la ligne d'un texte, indique le nombre de fois où la forme citée se trouve dans ce vers ou dans cette ligne.

ESSAIS

DE

GRAMMAIRE HISTORIQUE NÉO-GRECQUE

L'ARTICLE FÉMININ PLURIEL AU MOYEN AGE ET DE NOS JOURS

ET LA PREMIÈRE DÉCLINAISON MODERNE (1)

SOMMAIRE

NOMINATIF PLURIEL FÉMININ DE L'ARTICLE. — *Les grammaires et les éditions; orthographes usuelles. — Objet du présent travail. — Raisons alléguées en faveur de l'orthographe ἡ. — Critique et examen de ces diverses raisons : ἡ inconnu à l'ancienne langue.*

(1) Le premier essai que nous avons publié en cet ordre d'études est le travail marqué NG. I. dans la liste des abréviations. — Je crois nécessaire, pour l'intelligence du titre, de renvoyer aussitôt le lecteur à la p. 1-349 et suiv. dudit article. Je rappelle brièvement que j'entends par *langue moderne* celle qu'on appelle à tort la langue vulgaire (cf. *ibid.*, pp. 2-350). Le français est une langue moderne par rapport au latin et non une langue vulgaire; il en est de même pour le néo-grec (grec médiéval et grec moderne) par rapport au grec ancien. D'ailleurs (cf. *ibid.*, pp. 1-349), la langue savante, étant un produit artificiel, échappe nécessairement à toute analyse scientifique.

— *Hypothèse relative à *ή. — Analogie. — Le* néo-grec *fidèle à l'esprit du grec ancien. — Dialecte de Salonique. — Hypothèse confirmée. — Les manuscrits. — Simon Portius, histoire d'une erreur et ses conséquences. — Développement progressif de *ή. — Concurrence de * ή et de αι. — Triomphe définitif de ή au* XVIIe *siècle. — Tableau chronologique. — Examen et critique des différents textes. — L'Erophile.*

ACCUSATIF PLURIEL FÉMININ DE L'ARTICLE. — *ταῖς ou ταίς. — Raisons invoquées en faveur de cette orthographe. — Examen et critique de ces raisons. — Hypothèse d'un changement phonétique. — Raison organique plus intime de la substitution de * ταίς à τάς.*

LA PREMIÈRE DÉCLINAISON MODERNE. — *Influence de la première déclinaison ancienne sur la troisième déclinaison ancienne et réciproquement. — Aperçu de la déclinaison moderne. — Les nominatifs singuliers πατέρας, μητέρα, πόλη, νεότη. — Ordre chronologique de l'apparition de ces divers phénomènes. — Les nominatifs pluriels ἡμέρες. — Les accusatifs pluriels γυναῖκες.*

PHÉNOMÈNES D'ANALOGIE. — *Analogie dans la déclinaison des substantifs et dans la déclinaison de l'article. — Les désinences anciennes et modernes. — Examen et critique des textes; leur importance historique. — Tableau chronologique.*

AUTRE FORME DE L'ACCUSATIF PLURIEL FÉMININ DE L'ARTICLE. — Τῆς *ou τής pour τάς. — Difficulté dans l'interprétation de cette forme et causes de cette difficulté. — Nécessité d'études dialectales modernes; préjugés en Grèce à cet égard; les travaux phonétiques à l'heure actuelle. — Tableau historique. — Altération phonique de * ταίς en * τής. — ** Τοίς *masculin accusatif pluriel.*

FORMES CRÉTOISES DE L'ARTICLE. — *Histoire de ces formes. — L'Erophile et les textes contemporains. — Métathèse et analogie. — L'orthographe historique.*

CONCLUSION GÉNÉRALE. — I *Aperçu historique sur le développement du néo-grec.* — II *Les dialectes anciens et l'ancienne phonétique.* — III *Les textes médiévaux sont la base d'une grammaire historique.* — IV *Les études historiques et la langue moderne.*

TABLEAU GÉNÉRAL ET STATISTIQUE DES FORMES DE LA DÉCLINAISON ANCIENNE, MÉDIÉVALE ET MODERNE.

APPENDICE. — *Les lectures* de W. Wagner et le ms. 2909 Fonds grec, *de la Bibliothèque Nationale.*

NOMINATIF FÉMININ PLURIEL DE L'ARTICLE

Les grammaires du grec *actuel* qui mentionnent les formes *vulgaires,* c'est-à-dire modernes, à côté des formes *savantes,* c'est-à-dire anciennes, donnent pour le nominatif pluriel féminin de l'article ὁ, ἡ, τό, la forme ᾑ (1), qu'on écrit, en effet, aujourd'hui de cette façon. D'autre part, il est difficile d'ouvrir un texte du moyen âge ou un texte moderne sans y rencontrer la même orthographe : ᾑ. Parmi les ouvrages cités dans l'Index, qui se trouve en tête de cette étude, un seul fait exception (2). Bien plus, dans un travail tout récent de morphologie, M. Mondry Baudouin se conformait encore à cette habitude et orthographiait ᾑ (p. 65), sans en donner d'explication, tout au moins au chapitre qui traite des modifications vocaliques du son *é* (p. 30). Enfin, M. Krumbacher lui-même, dans un livre excellent (*Beitræge*, p. 29, v. 384 du Quadrup.) n'a pas hésité à écrire ᾑ. Voyez aussi plus loin, p. 157, n. 1.

(1) Mullach, pp. 153, 190 et *passim ;* Legrand, pp. 14, 16 et *passim ;* Rangavi, pp. 38, 39 et *passim ;* Jeannarakis, pp. 257, 260 et *passim.* Mavrophrydis semble ignorer complètement cette forme du pluriel. Il se perd à propos de l'article dans des comparaisons avec le sanskrit qui ne présentent aucune nouveauté ; la méthode générale est défectueuse ; cf. Conclusion II ; cet ouvrage est bien plutôt une histoire de la langue ancienne, et on serait trompé par le titre si on voulait y chercher une histoire de la langue grecque jusqu'à nos jours. Pour le néo-grec, ce livre est d'une faible utilité.

(2) Imb. IV ; M. G. Meyer a soutenu dans un court article (Déclinaisons) l'orthographe adoptée par lui dans cette édition. Les preuves historiques peuvent seules, à notre sens, donner une démonstration ; or, ce sont celles dont n'avait point eu à s'occuper l'auteur de ces pages excellentes. En somme, M. G. Meyer se borne à une hypothèse et n'examine pas les autres cas du plur. féminin de l'art. M. Deffner, *Archiv.,* pp. 55-75, n'a pas cité le travail de M. G. Meyer. Chatzidakis l'ignore, Athen. X, 26, et n'en a connaissance que *ibid.,* 209.

L'orthographe ῃ jouit donc d'une royauté incontestée. Il convient même d'observer que les éditeurs ont corrigé en ῃ toute autre leçon des manuscrits. Il y avait ici un parti pris manifeste. On peut en dire autant des autres formes de l'article féminin pluriel et de la déclinaison des substantifs. Les diverses orthographes ταῖς ou ταίς, τῇς, τοίς ou τοῖς, ἡμέραις nom. et acc. pl., et même γυναίκαις acc. pl. reposent toutes sur le principe qui fait écrire ῃ, et sont, d'ailleurs, tout aussi généralement établies.

Notre objet spécial n'a pas été seulement de prouver le peu de fondement de l'orthographe courante. Nous avons tenté davantage. Comme l'indique le titre même du présent travail, nous nous sommes surtout placé au point de vue d'une grammaire historique. En somme, il s'est agi pour nous d'étudier certains problèmes d'histoire, dont l'examen nous a paru intimement lié et, par suite, indispensable à l'analyse et à la complète intelligence des phénomènes spéciaux qui nous occupent. Bien que ces problèmes soient trop étroitement connexes les uns avec les autres, pour avoir pu être traités séparément dans l'*Essai* qu'on va lire, nous allons tâcher de les résumer à peu près comme il suit :

Les orthographes que nous venons de voir impliquent tout d'abord sur le développement historique et la formation du néo-grec un ensemble de théories déjà assez anciennes et enracinées. Nous avons été donc amené à nous demander, ou plutôt cette question se trouvait posée par la seule étude de la déclinaison des substantifs et de l'article, quels pouvaient bien être les moments principaux de la formation du néo-grec. Les dates ici méritent une attention toute particulière : seules, elles nous permettent de vérifier certains côtés de la méthode générale. Depuis quand le grec moderne existe-t-il comme langue nouvelle, franchement distincte du grec ancien? A quel siècle à peu près peut-on apercevoir les premiers symptômes de cette transfor-

mation? Quand s'accomplit-elle définitivement? A quelle époque environ, les formes anciennes, encore vivantes, tendent-elles à être oubliées de plus en plus pour faire place aux formes modernes? Quand apparaissent, par exemple, des formes comme ὁ πατέρας, ἡ μητέρα? Ces nominatifs sont-ils nés d'hier? Existent-ils, comme on l'a quelquefois prétendu (1), depuis mille ans et même plus (2)? Quels moyens avons-nous pour arriver en ces matières délicates à une réponse approximative, à la fixation de quelques dates importantes?

D'autre part, le grec moderne est-il à l'ancien ce que l'italien ou le français sont au latin? Est-ce une langue nouvelle qui se développe, comme toutes les langues de création récente, durant une période nouvelle de l'esprit humain, dans un milieu spécial et dans des conditions psychologiques particulières, ou bien ne faut-il y voir qu'un assemblage anomal de types soit dialectaux, soit homériques, soit même, ce qui a été maintes fois soutenu, antérieurs à Homère et, pour ainsi dire, *préhistoriques* (3)? En un mot, le grec moderne s'est-il, oui ou non, formé sur la κοινή ancienne? A quel principe faut-il se rattacher, à quelle norme doit-on se tenir pour aborder la solution de ce problème.

Enfin, toute étude historique s'appuyant sur les textes, quel cas convient-il de faire de la théorie qui veut voir dans les écrivains du moyen âge que contient l'*Index* un mélange artificiel de grec littéral et, comme on l'appelle, de grec *vulgaire*? Ce style ne nous donne-t-il pas plutôt l'image d'un état particulier de la langue en voie de formation? Quand, au XIe ou bien au XIIe s., on rencontre chez un auteur ἐστί à côté de ἔνι, ἡμέραι à côté de ἡμέρες, faut-il conclure, comme on le fait, que les formes ἐστί et ἡμέραι avaient déjà disparu à ce mo-

(1) Cf. *Beitræge*, p. 13; NG. II, p. 450, n. 1.
(2) Cf. NG. I, pp. 37-383 et *ibid.*, n. 9.
(3) Cf. *ibid.*

ment, et que leur présence doit être simplement attribuée à je ne sais quelle affectation de pédantisme souvent difficile à expliquer? Quel critérium avons-nous ici pour approcher le plus près possible de la vérité?

Tels sont les trois problèmes qui font le fond du présent travail. Le premier n'a pour ainsi dire pas été abordé jusqu'ici (1) : on y a répondu un peu au hasard (2). Pour ce qui est des subsistances dialectales dans le grec moderne, M. Chatzidakis s'est élevé contre cette théorie d'une façon tout à fait remarquable (3), et ses opinions tendent à prévaloir aujourd'hui. On peut se demander seulement si ce savant, vraiment éminent, à qui il ne manque qu'une connaissance plus exacte de l'histoire, s'est préoccupé de chercher une base suffisamment solide à ses démonstrations, qui parfois peuvent sembler hésitantes. Enfin, le troisième problème est résolu, dans les pages qui vont suivre, d'une façon contraire à l'opinion jusqu'ici admise.

On trouvera peut-être que nous avons beaucoup entrepris. Nous le sentons bien nous-même; mais il était impossible de faire autrement. Inutile de songer aujourd'hui à ne pas toucher aux questions générales, même dans une étude portant sur des points tout à fait spéciaux. Les questions de méthode se retrouvent dans le moindre phénomène qu'on étudie, dans la moindre assertion que l'on avance. Partout on les sent présentes. Nous avons encore tout à démontrer. Une forme ne saurait, à l'heure qu'il est, être étudiée en elle-même. Les analyses de détail se trouvent forcément mêlées aux théories diverses qui ont cours. Mais, par un juste retour, les monographies minutieuses, patientes et rigoureuses sont-elles aussi les plus aptes à contribuer

(1) Cf. cependant NG. I, pp. 4-350, n. 4 sur Heilmaier.
(2) Cf. *Gœtt. gel. Anz.* 1882, p. 365 et Athen. X, 27.
(3) Athen. X, *passim*, etc.

à l'éclaircissement des questions d'une portée plus générale.

L'objet de notre travail une fois déterminé, abordons sans retard l'étude des formes qui nous intéressent. Demandons-nous tout de suite les raisons qu'on paraît invoquer en faveur de ῇ, orthographe d'une justification difficile, et dont la simple vue eût pu tout d'abord inspirer quelques inquiétudes. Cette orthographe avait été mise à la mode de nos jours dans la Grammaire de Mullach, quoique cette façon d'écrire remonte beaucoup plus haut, comme nous l'allons voir tout à l'heure. On n'a jamais, à vrai dire, indiqué ces raisons d'une façon nette et précise. Il semble que cette orthographe repose sur le changement supposé de αι en ῃ, en d'autres termes sur le renforcement de α en ῃ, comme cela avait lieu pour l'augment temporel ancien : ἦγον en regard de ἄγω et, par conséquent, ᾔτησα en regard de αἰτέω. Ou bien encore, en écrivant ῇ, on suit l'*analogie* de l'ionien (1).

L'ionien ne peut guère être invoqué ici : l'ionien est un dialecte depuis longtemps disparu et le néo-grec nous met en présence d'une langue nouvelle que des siècles séparent des anciens dialectes de la Grèce (2). Ce rapprochement ne saurait donc être fait d'une façon plausible. Voudrait-on dire, au contraire, que le néo-grec, sans avoir directement reçu de l'ionien cette forme spéciale ῇ, a néanmoins opéré sur le nom. plur. αἱ de la même façon qu'auraient fait les Ioniens il y a quelque mille ans, et qu'il aurait de même dit ῃ à la place de αι ? Ce serait là, sans doute, une assertion des plus graves. Du moment qu'on admet αἱ = ῇ, on sup-

(1) *Poèmes historiques,* p. XXIX. M. E. Legrand suit, dans les principes qu'il expose dans ces pages, le livre de Stamatélos. Les principes de M. Stamatélos sont trop souvent contestables, et son ouvrage semble quelque peu en contradiction avec les lois générales qui ont présidé au développement du néo-grec.

(2) Voyez plus loin Conclusion II.

pose, en effet, que les phénomènes phonétiques qui se produisaient dans le paléo-grec se produisent dans le néo-grec également, et que le traitement de l'une et de l'autre langue est absolument le même. C'est ce qu'on avance en réalité quand on dit qu'on écrit ᾗ par analogie avec l'ionien. Il est facile de comprendre pourquoi cette persistance des lois phonétiques anciennes est impossible ; il est à peine utile d'y insister : l'η (*é* long ouvert) était à l'égard de α dans un tout autre rapport qu'aujourd'hui, où η a pris la valeur d'un simple *i* (1). Cela est également vrai en ce qui concerne ῃ mis en regard de αι ou ᾳ. En effet :

ἄγω : ἦγον :: ᾄδω : ᾖδον

ou bien encore :

ἄγω : ἦγον :: αἰτέω : ᾔτησα.

Quant à l'iota souscrit, on ne voit pas ce que la notation de cette lettre pouvait avoir de sens pour les Grecs du xe ou du xviie siècle, et même pour ceux du iie siècle de notre ère ; car c'est, comme nous le verrons, dans les environs du ier et du iie s. qu'apparaît cette forme singulière de l'article. Il y avait bel âge que l'iota souscrit n'était plus sensible dans la prononciation (2). Il faudrait donc supposer, en admettant le passage de αΐ à ῃ au moyen âge, qu'on disait encore ηϊ *(éï)*, et que l'orthographe représentait ici la prononciation. Mais cette

(1) Les voyelles n'ont plus aujourd'hui aucune quantité, si on les considère en elles-mêmes ; η et ι, ο et ω se prononcent absolument de la même façon ; les voyelles ne sont longues ou brèves que par l'accent. M. Blass a bien raison (*Prononciation*, p. 19) de poser en principe cette absence de quantité. Les longues observations de M. Jeannarakis (pp. 9-10), relativement à la quantité, ne sont donc pas à leur place dans une *Neugriechische Grammatik*. Cf. Foy, p. 84.

(2) Meyer, § 69 et § 115. *Prononciation*, p. 37 suiv. § 13. Cf. aussi *Pap. Taur.*, p. 103. *Pap. Ber.* I, p. 112, cf. au Tableau général.

hypothèse tombe d'elle-même. Les paléographes savent avec quel caprice les scribes du moyen âge distribuaient les iota souscrits. Cette écriture ne représentait pour eux aucun son. Ainsi donc αἰ devenant ᾐ dans le domaine même du néo-grec est inadmissible, puisqu'on voudrait qu'un phénomène déterminé pût se manifester dans des milieux et des conditions qui ne sont plus propres à son développement. On a souvent méconnu ce principe et, dans ce cas particulier comme dans beaucoup d'autres, la prétendue transformation de αι en ῃ, impossible dans l'état actuel et, pour ainsi dire, dans l'atmosphère récente de la langue, a été une source féconde d'erreurs. Ainsi l'orthographe par un ῃ a sévi partout où l'on a eu à représenter le son *i* moderne, provenant d'un αι ancien : on a écrit ὡρῃός et παλῃός (1), et même κῄ pour καί (2). Ce n'était là cependant qu'une simple transformation du son *e* en *i* consonne devant un α ou ο suivants (3).

Pour sauver ᾑ, ce que l'on pourrait donc admettre tout au plus c'est que le son ηι ancien, représentant αι, s'est affaibli d'abord en *éi*, puis en *ii*, et enfin en *i*; mais ici encore l'iota souscrit n'aurait rien à faire; il faudrait, dans ce cas, écrire simplement par un iota : ι, ou, si l'on tient à l'η, par un simple η : ἡ (4).

Ces différentes hypothèses écartées, il n'y aurait plus qu'une ressource unique pour maintenir l'orthographe ou plutôt l'étymologie de ᾐ : il faudrait démontrer que ce changement vocalique de αἰ en ᾐ s'était opéré dès l'antiquité et que, de la sorte, la forme ᾐ = αἰ vient directement de l'ancienne langue, η devenant *i* par l'effet de l'iotacisme. En d'autres termes, il faudrait établir

(1) Cf. Dig. III, v. 2400, ὡρῃοστόλιστα; le ms. donne *ωριοστ.*; v. 2830 : κλῃαμό; le ms. donne κλιαμό. Cf. p. 154 suiv.

(2) Cf. p. 155, n. 1. Il faut dire néanmoins que du moment que l'on écrit παλῃός, κῄ est plus logique que κι. Cf. *Leon. or.*, p. 28.

(3) Sur la jotisation de αι = ε + ο, cf. NG. I, p. 15-361, n. 1.

(4) Cf. plus loin, p. 47.

de la façon la plus précise l'existence dans le grec ancien de ἧ, nominatif pluriel féminin de l'article; l'existence de cette forme devrait de plus nous être attestée non seulement dans les dialectes anciens, mais encore dans la κοινή ancienne dont dérive le néo-grec. Il faudrait donc affirmer : 1° que ἧ a existé ; 2° que ἧ a subsisté, à travers la κοινή, jusqu'à nos jours. Il ne s'agirait de rien moins que de suivre la trace de cette forme depuis l'antiquité jusqu'aux temps modernes et d'en poser solidement la légitimité sur la triple base de la morphologie, de l'épigraphie et de la tradition. En dehors de ces conditions, toute assertion ne sera pas fondée. Mullach, qui donnait cette forme d'autorité (pp. 126 et 190), ne se souciait pas de l'expliquer et il l'a admise, il faut le dire, avec trop de précipitation. Un peu de réflexion l'eût sans doute convaincu de son erreur. Il aurait été, en effet, embarrassé d'en fournir une démonstration rigoureuse : la morphologie, l'épigraphie et, comme nous allons le voir bientôt, la tradition se trouveront tout à l'opposé de la dérivation que l'on propose.

Il importe tout d'abord de bien établir un fait qui a son importance : *la forme ἧ, nominatif pluriel féminin de l'article, ne se rencontre nulle part dans l'antiquité, ni dans les manuscrits, ni dans les inscriptions : cette forme n'a jamais existé dans aucun pays grec.* De plus, non seulement nous n'avons pas la forme ἧ dans le dialecte ionien pour le nom. plur. fém. de l'article, mais l'analogie même nous défend de supposer la possibilité d'une forme pareille, puisque jamais le nominatif pluriel des noms féminins de la première déclinaison ionienne ne nous apparaît sous cette forme η : ainsi on ne rencontre ni *μούση, ni *ἡμέρη. On aurait pu du moins avec plus de bonheur citer les nominatifs pluriels béotiens ἱππότη, ἱαράρχη (1), et alors, qui sait? on aurait

(1) Cf. Meyer, p. 299 ; Meister, p. 271.

parlé d'une influence combinée sur le néo-grec du béotien et de l'ionien réunis, ce qui certainement n'aurait pas été beaucoup moins soutenable que l'influence seule de l'ionien. Mais cette prononciation même de αι = *é* long ouvert, particulière au dialecte béotien, s'est de bonne heure affaiblie en *è* long fermé, ει, qu'on trouve, en effet, sur les inscriptions pour η (1). D'ailleurs, le béotien, pas plus que les autres dialectes de la Grèce, ne connaît la forme ἡ ou ἡ̣ pour le nom. pluriel féminin de l'article.

Voilà donc qui nous sera précieux à retenir : cette forme ἡ̣, que nous ferons désormais précéder d'un astérisque *ἡ̣, était une forme imaginaire; elle n'a jamais existé dans la réalité. Cependant cette considération elle-même ne sera peut-être pas suffisante et l'on nous présentera peut-être d'autres objections, tant on semble tenir à cette orthographe. Si aucune inscription, dira-t-on, si aucun manuscrit ne nous a certifié jusqu'ici l'existence de ce nominatif pluriel, cette absence de documents n'a, en somme, rien de bien décisif : ne se peut-il pas que l'on découvre ἡ̣ un jour à l'improviste, et d'ailleurs le peuple ne peut-il pas avoir conservé une forme ancienne que n'attesterait aucun monument écrit?

Quand nous parlions, en commençant des théories sur lesquelles s'appuyait l'orthographe par un *ἡ̣ du nom. plur. fém., c'est à cette théorie-là entre autres que nous faisions allusion. Elle est la cheville ouvrière de la doctrine dont Mullach, Mavrophrydis et Deffner tout récemment se sont faits les champions et les interprètes. Telle est la pensée véritable qui se cache au fond des explications diverses que nous avons examinées. En somme, on ne veut pas admettre que le néo-grec ait suivi un développement normal, indépendant; on veut, en quelque sorte, que cette langue n'ait pas de forme qui

(1) Meister, p. 241; sur une inscription d'une époque postérieure, on lit ainsi βεβεία (= βεβήα = βεβαία).

lui soit propre. Se trouve-t-on, par hasard, devant une forme inconnue au paléo-grec? On dira aussitôt que cette forme *a dû* exister depuis des milliers d'années et que le peuple aujourd'hui, dépositaire fidèle de tous les trésors ignorés de la langue ancienne, ressuscite cette forme subitement.

Nous n'avons pas l'intention d'examiner à cette place cette manière d'envisager la marche historique des phénomènes du langage. La réfutation de l'opinion ci-dessus sera la conclusion même de cette étude. Pour ce qui est du cas spécial qui nous occupe en ce moment, il serait surprenant, il faut en convenir, sans parler de l'article féminin lui-même, — un des mots les plus usuels de la langue, — il serait surprenant qu'aucun substantif féminin de la première déclinaison ne nous ait offert au nominatif pluriel ce prétendu changement de αι en η et qu'une forme comme *ἡμέρη ne se soit jamais rencontrée sous le calame d'un copiste ou sous le marteau d'un lapidaire. Mais, en dehors même de cette raison, il en est une autre beaucoup plus importante qui s'oppose à l'opinion ci-dessus mentionnée : elle est tirée de la marche historique qu'a suivie la formation du néo-grec.

Nous le verrons tout à l'heure, et l'ensemble des phénomènes que nous aurons étudiés nous confirmera dans cette idée : c'est entre le XIe et le XVIIe siècle que la langue moderne, d'après ce que les textes nous permettent de conclure à cet égard, est dans son véritable *devenir*. Or les formes prétendues dialectales apparaissent surtout à ce moment et sont en lutte avec les formes de la κοινή. Il est remarquable que des formes dont l'apparition dans les documents écrits de la langue est antérieure au Xe siècle ne reçoivent leur plein développement et n'arrivent à l'emporter définitivement sur la κοινή ancienne qu'à l'époque qui s'étend précisément de 1000 à 1600. S'il en est ainsi, c'est que nous sommes en présence de formes nouvelles, qui n'ont aucun lien avec

les anciens dialectes. Si donc on avait étudié cette forme au point de vue historique, on aurait pu facilement se convaincre, en voyant *ᾑ gagner du terrain à mesure qu'on s'éloigne du xiie siècle et qu'on se rapproche du xviie, que ce nominatif présente tous les caractères d'un nouveau venu. Tout ce qui sera le grec moderne plus tard apparaît à cette heure décisive, entre 1000 et 1600. La langue moderne n'est définitivement constituée qu'au xviie siècle.

*Hypothèse relative à *ᾑ. Phénomène analogique.*

*ᾙ n'a fait que suivre la marche générale. C'est une forme nouvelle que nous allons rencontrer dans ce nominatif pluriel ou, du moins, un emploi nouveau d'une forme ancienne, un cas récent de morphologie.

Quel est donc cet *ᾑ ? Nous avons vu les explications qu'il était tout d'abord urgent d'écarter : ce n'est pas un changement phonique de *αἱ* en ᾑ, médiéval ou ancien ; ce n'est pas une survivance dialectale. Cette forme est, au contraire, toute propre à la néo-grécité et se manifeste surtout dans la période comprise entre le xiie et le xviie siècle, à partir duquel elle domine.

M. K. Foy affirme que la forme ᾑ, écrite à tort de cette façon, est le produit d'un simple affaiblissement de *e* en *i; αἱ*, dit-il (1), devint d'abord *e*, et cet *e* à son tour se changea en *i*. M. K. Foy est un peu trop disposé à rendre compte de tous les phénomènes récents de la langue par des altérations vocaliques. Il semble croire que les voyelles permutent les unes avec les autres avec la plus grande facilité. Il a tort, assurément. Une altération vocalique ne doit être guère donnée comme un cas isolé et, dans l'espèce, rien ne vient ap-

(1) Foy, p. 89.

puyer le changement de *e*, monosyllabe accentué, en *i*. D'ailleurs, on le reconnaîtra bientôt, nous l'espérons, l'analogie dans le néo-grec joue un bien plus grand rôle que les altérations des voyelles ; celles-ci sont bien aussi un des agents créateurs de la langue, mais il faut les reléguer au second plan : elles se bornent à certains phénomènes bien connus, tels que l'iotacisme, la disparition de la quantité, etc. ; la chute des voyelles ou des consonnes et l'analogie, tels sont, du moins à notre avis, les deux principaux générateurs du néo-grec.

Ce qui manque, en général, aux travaux de M. Foy, ainsi qu'à ceux de M. Deffner, c'est, outre une méthode rigoureuse, la connaissance de l'histoire de la langue ; cela enlève à ces ouvrages, souvent intéressants, une base solide et résistante (1). Dans le cas qui nous occupe, les textes médiévaux nous conduiront à une toute autre interprétation de ce phénomène. D'ailleurs la véritable explication est tellement, pour ainsi dire, à portée de la main, qu'elle se présente d'elle-même à l'esprit avant même qu'on ait eu besoin de recourir aux monuments écrits de la langue : la simple voie de l'analyse et de l'induction suffit à nous y conduire.

Essayons de détacher un instant les yeux de cette orthographe *ἡ et de ne figurer, par une transcription latine, que le son que cet *ἡ représente. Quel est ce son? C'est tout simplement un *i*. Or, n'oublions pas que, grâce à l'iotacisme, *i* peut être figuré aujourd'hui par η, ι, υ, ει, οι et aussi par une autre diphthongue, la diphthongue οἱ. Cette transcription sera pour nous comme un trait de lumière : la première idée, la première hypothèse à laquelle on s'arrêtera, c'est que cet οἱ (*ἡ) n'est autre chose que le nominatif *masculin* pluriel

(1) Voyez l'étrange appréciation des auteurs médiévaux par M. Deffner, Νέα Ἑλλάς, 1874, n. 20, *apud* Krumbacher, *Beitræge*, p. 14. Je n'ai pu, malgré mes recherches, me procurer ce numéro de la Νέα Ἑλλάς. Cf. Conclusion, II.

οἱ, hypothèse, en effet, qui sera tout à l'heure pleinement confirmée. Ainsi donc, on dira aujourd'hui οἱ γυναῖκες, les femmes, et non αἱ γυναῖκες. C'est un simple phénomène d'extension analogique ; telle est l'explication qui, pour un esprit non prévenu, sera la plus vraisemblable. Cette simplification des genres fait immédiatement penser aux phénomènes semblables que nous rencontrons dans les autres langues ; ainsi, en français, nous avons *le, la* au singulier, mais, au pluriel, *les* pour les deux genres ; dans le nouveau haut allemand ou allemand moderne, on dit de même *der*, *die*, *das* au singulier, *die* au pluriel pour les trois genres (1). Pour être plus exact, le phénomène que nous venons de constater est identique à celui qui s'est produit pour le moyen haut allemand qui n'a qu'une forme pour le féminin et le masculin, *die*, mais *diu* pour le neutre, tandis que le gothique *(thai, thôs, thô)*, ainsi que l'ancien haut allemand *(diê, diô, diu)* distinguaient encore au pluriel les trois genres. En grec, nous avons de même, pour le paléo-grec, οἱ, αἱ, τά ; pour le néo-grec, au contraire, οἱ pour le masc. et le féminin, τά pour le neutre.

Nous avons donc là, en quelque sorte, un exemple de plus du développement parallèle que suivent les langues modernes par rapport aux anciennes qu'elles simplifient. Ici, pas plus qu'ailleurs, le néo-grec ne fait exception ; il suit la marche générale de l'esprit humain et nous apparaît sous un jour beaucoup plus vrai et plus intéressant que s'il n'avait, comme on le prétend, subi aucune des variations ordinaires du langage.

C'est ici le lieu de rappeler une remarque ingénieuse de M. G. Meyer (2) : dans cette extension analogique du masculin au féminin, le néo-grec n'a fait que se

(1) L'examen détaillé de ces phénomènes n'importe pas à la discussion présente. Il convient néanmoins d'observer que l'allemand arrive à la simplification des genres par voie phonétique et non par voie analogique.

(2) *Déclinaisons*, p. 329.

conformer aux habitudes psychologiques des anciens Grecs ; il étend plus loin encore ce qui, dans la déclinaison même de l'article, trahissait, dès l'antiquité, un penchant secret à la simplification des genres. Il est remarquable, en effet, qu'au duel la forme τά, pour le féminin, soit tellement rare ou n'existe peut-être même pas. On cite d'ordinaire (1) deux exemples de τά, τὰ δ'οὖν κόρα τώδ' dans l'*Antigone* de Sophocle (769), et τὰ κορώνα dans les *Chevaliers* d'Aristophane, et encore, dans ces deux exemples, Dindorf rétablit-il τώ dans l'*Antigone* et Meineke avec Dindorf τά également dans les *Chevaliers* (2). Ces deux savants éditeurs ont eu peut-être tort de se livrer à cette correction. En effet, il n'est pas juste de dire que τά *n'existait pas* en paléo-grec ; il semble plus vrai d'observer que τά *n'etait pas employé,* en d'autres termes que le masculin s'était abusivement reporté au féminin. Si le néo-grec peut servir quelquefois à éclairer certains phénomènes du grec ancien, c'est ici le cas : il nous montre la même analogie et nous croyons qu'il faut laisser τά dans les deux passages ci-dessus.

Le grec moderne semble quelquefois avoir poussé plus loin encore la simplification des genres et des nombres qu'il ne l'a fait dans οἱ féminin et masculin pluriel. A Salonique, par exemple, on dit *ἱ* ἄνθρωποι, *ἱ* γυναῖκες, *ἱ* ἄνθρωπος, *ἱ* γυναῖκα, mais τὸ χωριό, τὰ χωριά. Cet *ἱ* n'est peut-être pas autre chose que le οἱ du masc. plur. au nominatif, ou plutôt encore le nomin. sing. du féminin, ἡ étendu au fém. plur. et au masc.; voyez Morosi Otr. p. 101 ; à Martano et à Calimera, le pluriel αἱ a pénétré dans le masculin, par un phénomène inverse à celui que nous venons de constater pour οἱ.

(1) Kühner, *Ausf. griech. Grammatik,* t. I, p. 464, *Remarque* 3.

(2) *Declinaisons,* 229. G. Wolf (Dritte Auflage, bearbeitet von L. Bellermann, Leipzig, Teubner, 1878) garde τά dans l'Antigone et justifie sa leçon. Partout ailleurs on a τώ; cf. aussi *Syntip.* II, 161, 10, τὼ χεῖρε.

Cependant, *Physiol.,* v. 515, le ms. porte οἵ φύσαις; le scribe pensait il à ce moment au masc. plur. ? Voyez aussi Athen. X, pp. 25 et 210. A Salonique, on parle donc, en réalité, comme parlent les Anglais de nos jours, lesquels disent *the* pour tous les genres et pour tous les nombres. Le langage de Salonique est même plus nuancé et plus délicat puisqu'on y conserve encore distinctement la notion du neutre au pluriel et au singulier. Enfin, et toujours dans le domaine même du néo-grec, il n'est pas indifférent de citer des locutions comme τὰ παιδιά τους, *leurs* enfants, en parlant d'hommes ou de femmes, où l'on voit encore un exemple de l'analogie exercée par le masculin sur le féminin.

LES MANUSCRITS

Il faut donc se résigner à écrire le nominatif pluriel féminin de l'article tout simplement par οἵ. La seule théorie suffit à établir cette orthographe, mais elle n'est nullement nouvelle. Après avoir supposé, en effet, que * ἧ n'était autre chose que οἵ, on voit que l'on ne s'est point trompé et, si l'on se reporte à la véritable leçon des manuscrits, on a la satisfaction suprême de découvrir que * ἧ n'est pas donné par les manuscrits; l'hypothèse se trouve pleinement confirmée par la multiplicité de cette orthographe οἵ. Les éditeurs modernes ont eu cette forme constamment sous les yeux. N'est-il pas curieux qu'ils n'en aient point été frappés? Les plus anciens monuments de la langue, qui nous donnent pour le fém. pluriel l'exemple de cette extension analogique, ont toujours οἵ, comme nous le verrons tout à l'heure. Bien plus, le premier document en date qui témoigne de cette forme porte οἵ ainsi orthographié. Dans les pièces qui composent le Recueil de W. Wagner, cette orthographe domine également et, quand Wagner a bien

voulu signaler la véritable leçon des manuscrits, c'est εἰ que nous lisons au bas de la page. M. W. Wagner s'est toujours empressé de corriger cette leçon et d'écrire *ᾗ à la place, tant étaient puissantes chez lui, comme chez tous les néogrécisants, la force de l'habitude et la préoccupation qui cherchait à retrouver dans la langue moderne des types de la langue ancienne, même quand ceux-ci n'avaient jamais existé.

Wagner, il faut bien le reconnaître, a publié ses *Carmina graeca medii aevi* suivant un système de corrections qui, érigé en principe, ne rendrait guère possible une étude sur la langue. Qu'on nous permette à ce sujet de soumettre quelques réflexions à nos lecteurs : on sait combien la paléographie se trouve directement intéressée à nos études ; les questions de phonétique et de morphologie reposent entièrement sur les formes que nous donnent les manuscrits. Nous voudrions dire combien il nous est nécessaire d'avoir toutes ces formes sous les yeux. Qu'il nous suffise de raconter à ce propos ce qui, dans l'examen même de cette forme *ᾗ, nous a un instant arrêté dans notre travail.

Wagner publiait pour la seconde fois dans ses *Carmina graeca medii aevi*, d'après le ms. 2909, Fonds grec, Bibliothèque Nationale, le Θανατικὸν τῆς Ῥόδου, qui figurait déjà dans les *Medieval greek texts* du même auteur. Dans ce texte, dont l'importance au point de vue linguistique n'échappera certainement à personne, puisque ce document porte sa date en toutes lettres (v. 1-2), Wagner écrit toujours *ᾗ sans signaler de variante au bas de la page. Comme l'éditeur accompagne toujours ses textes d'un appareil critique qui présente à l'œil toutes les apparences extérieures de la science la plus scrupuleuse, qu'il n'épargne ni les abréviations latines *om corr coi*, ni les renvois au ms. (*sic liber*, etc.), on serait tenté de croire que toutes les leçons du ms. sont données avec le soin le plus méticuleux. Un premier doute m'était cependant venu au sujet de cette

orthographe * ἥ ; au premier abord, on est porté à penser que le ms. 2909 porte lui-même * ἥ à tous les endroits où on lit * ἥ chez Wagner, puisqu'aucune note ne vient nous avertir d'une leçon différente. Néanmoins, par une série de raisonnements qu'on retrouvera plus loin, j'en étais venu à conjecturer que le ms., étant du XVIe siècle, ne pouvait certainement pas avoir ἥ. J'ai donc été collationner le nº 2909 à la Bibliothèque Nationale. Je me suis rapidement convaincu que le copiste n'avait jamais écrit * ἥ, en effet (1). Hélas ! une inexactitude ne vient jamais seule : il était fortement à présumer que quelques autres négligences s'étaient glissées dans le travail du savant éditeur (2). J'ai eu la curiosité de collationner les 120 premiers vers de la *Peste de Rhodes* sur le manuscrit de Paris. Les prévisions ne se trouvaient que trop réalisées : sur cette étendue de 120 vers, j'ai eu à relever, en effet, près de deux cents inexactitudes. Les unes proviennent de mauvaises lectures ; les autres de corrections systématiques ; les autres enfin d'une série d'orthographes adoptées par l'auteur, conformément à des théories qu'il eût peut-être été malaisé d'établir sur un terrain scientifique.

Nous n'avons pas été étonné outre mesure des résultats de notre collation. Nous avions déjà lu dans Wagner des réflexions comme celles-ci, dans la petite notice latine qui précède les notes critiques dans l'édition des *Carmina* : « *Non omnes scribae errores in annotatione critica ut recoquerem a me impetrare potui* (3). » Faut-il l'avouer ? Ces phrases-là nous font toujours trembler. Il arrive souvent, en effet, de lire dans les Préfaces des avertissements analogues : « Nous n'avons négligé de relever que les orthographes *évidemment* fautives du manuscrit », ou bien encore : « Nous n'avons corrigé que les

(1) Cf. p. 57, Appendice et Tam. au Tableau général.
(2) Wagner avait eu ce ms. sous les yeux. Cf. *Georg. Rhod.* I, p. 33.
(3) *Apoll.*, p. 248.

fautes évidentes du copiste. » Si les fautes étaient vraiment évidentes, nous n'aurions encore pas de bien grandes objections à faire. Mais que dire lorsque les orthographes prétendues fautives sont au contraire les vraies et les seules bonnes? Le cas est assez piquant en ce qui concerne *ῄ. Voilà donc une forme qui n'avait jamais existé et qui fait barbarisme déclarée orthographe véritable et remise d'autorité dans les manuscrits, dont pas un seul ne la connaît!

Wagner était un esprit systématique, nous le savons bien; il s'empressait trop vite de considérer comme erronnées les formes qu'il ne parvenait pas encore à s'expliquer. Lorsque la grammaire historique d'une langue n'est pas encore faite, lorsque les études linguistiques sont encore dans leur berceau, ce sont là des crimes bien légers. Seulement n'est-il pas regrettable que justement dans des moments pareils d'incertitude et d'hésitation, on ne mette pas entre les mains de la science tous les outils dont elle peut avoir besoin? Wagner rétablit l'augment ancien là où le ms. ne le donne pas, il corrige constamment τές en ταῖς, ἡμέρες en ἡμέραις, γυναῖκες (acc. plur.) en γυναίκαις. Dans ces formes il voyait des éolismes, je le sais bien. Mais en était-il donc tellement sûr? Aujourd'hui, ces éolismes sont chose inadmissible. Pour déclarer que c'étaient là des formes éoliennes, au moins fallait-il essayer d'en donner une démonstration. Nous croyons cette démonstration impossible. Mais n'importe! L'assurance avec laquelle on soutenait cette opinion, les corrections que l'on faisait, méritaient certes bien d'être appuyées sur quelques preuves bien établies, ayant un caractère scientifique.

Nous terminerons ces quelques réflexions par une prière. Les éditeurs savent bien que les manuscrits sont pour nos études ce que sont pour l'étude de l'antiquité les monuments épigraphiques : on n'y change rien. Oserons-nous leur demander une reproduc-

tion plus attentive des textes ? Les linguistes seraient vraiment à plaindre s'ils devaient relever par eux-mêmes toutes les leçons des manuscrits, outre que cela ne leur est pas toujours facile et que tous les manuscrits ne leur sont pas accessibles. C'est justement là le travail dont les éditions bien faites nous dispensent. De ce qu'une forme ne paraît pas digne d'attention au premier abord, il ne s'ensuit pas qu'on puisse la passer sous silence. Une prétendue leçon du ms. se trouve souvent en contradiction avec la théorie; or, il arrive que la leçon véritable vient donner à la théorie sa pleine confirmation.

On peut le dire, pour l'histoire de la formation de la langue, TOUTE FORME est intéressante. Que coûtera-t-il de la donner en note au bas de la page? Les fautes mêmes, les orthographes les plus capricieuses et les plus divergentes du copiste ont leur poids; elles nous donnent la mesure du degré d'instruction ou d'ignorance du scribe, et par là nous permettent de juger de l'importance qu'il convient d'attribuer même aux bonnes orthographes du manuscrit.

Le dirons-nous ouvertement? Dans l'état actuel de nos études, l'édition modèle des textes néo-grecs serait, à nos yeux, une édition qui reproduirait tout simplement le manuscrit au haut de la page typographique : l'établissement du texte et les corrections de l'éditeur ne figureraient qu'en note. Notre idéal ne serait donc pas encore atteint même par l'excellente édition de la *Complainte sur Constantinople* de M. Legrand, qui satisfait pourtant à toutes les exigences. M. Legrand a publié intégralement dans ce travail les leçons du manuscrit, et il a établi ensuite le texte à sa façon au haut de la page. Il a bien fait, et c'est de tout cœur que nous l'en félicitons. On ne saurait aller trop loin dans cette voie de la reproduction exacte et pour ainsi dire de la photographie. Les corrections ont toujours quelque chose de personnel, d'arbitraire souvent, et rien

n'est plus désirable que d'avoir sousles yeux le phénomène vivant lui-même dans son intégrité et dans sa virginité premières.

Il serait injuste de ne pas ajouter tout de suite que la paléographie a rendu aux études néo-grecques les services les plus importants et que des travaux ont vu le jour dans cet ordre d'idées, dignes de rivaliser avec les éditions d'auteurs classiques les plus scrupuleuses. On est vraiment rempli d'admiration en voyant avec quel soin, quelle exactitude et quelle maîtrise ont été publiées, sans parler des Papyrus grecs, des *Interpretamenta* de Laon, etc., qui ne rentrent pas, à vrai dire, dans le cadre des textes purement néo-grecs, des éditions comme le *Physiologus*, une de nos éditions les plus soignées, *les Poèmes vulgaires de Prodrome*, tant ceux de M. Miller que ceux de M. Legrand, le *Quadrupes* de Wagner, *le Syntipas* de M. Eberhard, *Glykas*, l'A B C, le *Vind. pop.*, etc., etc., et enfin *Imb. II* et *Callimaque* de M. S. Lambros, travaux de collation scrupuleuse, qui font honneur à la science hellénique. Pourquoi toutes les éditions ne sont-elles pas sur ce modèle? Comment se fait-il que la plupart, la majorité des textes néo-grecs ne nous donnent pas et n'aient pas souci de nous donner une reproduction exacte des leçons du manuscrit, mais qu'au contraire ce travail soit considéré comme secondaire en quelque sorte?

Les paléographes ont naturellement été préoccupés, avant toute chose, de l'importance des documents qu'ils mettaient au jour. Ils arrivaient les premiers; la seule publication des textes domine alors tout autre souci, et la première nécessité, c'est la découverte des documents : voilà ce qui fait le mérite hors ligne d'un homme comme Sathas. A ce compte on pourrait presque dire qu'un grand nombre de textes publiés, même avec une certaine rapidité, valent encore mieux qu'un seul texte dans une édition irréprochable. Néanmoins aujourd'hui on peut devenir exigeant. Les éditeurs ont

surtout en vue l'intérêt de la science. Pourquoi s'arrêter en si bon chemin? Que voulons-nous en somme ici et que demandons-nous ? Nous parlons assurément dans l'esprit même des savants qui ont tenu à mettre en circulation les textes néo-grecs, et ils sauront nous comprendre sans doute. Nous nous permettons de leur signaler une nécessité nouvelle. Il n'appartient guère en réalité qu'à la philologie de décider si une leçon fournie par les manuscrits est insignifiante ou non, et une étude historique de la langue ne peut guère se faire que par l'inspection pleine et entière de toutes les formes, de toutes les *erreurs* du copiste. Qu'on veuille donc bien nous donner ces erreurs et nous dispenser de recourir à chaque instant à l'original. Nous avons surtout ici en vue les monuments de la langue qui n'ont guère d'autre intérêt qu'un intérêt philologique ; ceux-là demandent une copie fidèle. D'un autre côté, la plupart de ces éditions reposent sur un manuscrit unique : que coute-t-il alors de le reproduire intégralement? En outre, plusieurs manuscrits ont été publiés jusqu'à trois et quatre fois (1). Il serait à désirer que la quatrième édition pût à bon droit être considérée comme définitive.

Où s'arrêtera-t-on, si une édition reste toujours à refaire ? L'exactitude devient dans ce cas plus facile et d'autant plus souhaitable. Le principe émis à cet égard par M. Legrand (2) est excellent et des plus sûrs : « *J'ai poussé l'exactitude, dit-il, jusqu'aux dernières limites du scrupule, reproduisant dans mes notes critiques les leçons en apparence les plus insignifiantes du texte que j'ai établi* ». Cela nous donne bon espoir. Tant que la grammaire d'une langue n'est pas faite, il est de pre-

(1) Apoll., Apoc., Belth. (3 fois), Const., Chronicon, Eroph., Georg. Const. (3 fois), Georg. Rhod. (3 fois), Imb. (4 fois), Prodrome (3 fois Sachl. (3 fois), Sen. (3 fois), Tag. (3 fois), Tamerl.

(2) *Poemes historiques,* p. VI.

mière importance que les grammairiens aient sous les yeux les formes difficiles. Nous manquerions de franchise en disant que M. Legrand s'est toujours tenu dans l'excellente voie qu'il avait lui-même indiquée. Dans le Θανατικὸν τῆς Ῥόδου, M. Legrand non plus n'a pas vu tout le prix que pourraient avoir un jour pour la philologie les leçons du manuscrit. Cela arrive parfois, quand le texte qu'on publie frappe au premier abord par sa valeur historique : les éditeurs perdent alors facilement de vue tout autre intérêt que le document en question pourrait avoir (1). Si je n'ai pas fait usage dans mon travail d'un texte aussi curieux que la *Chronique de Chypre*, de L. Machéras, ce dont on pourrait me faire un juste reproche, c'est que les deux savants éditeurs m'ont paru surtout frappés de la valeur historique de leur publication. Ils n'ont pas cru devoir accorder beaucoup d'attention à certains détails de pure philologie, même dans la seconde édition. Dans le cas spécial de l'article féminin, j'ai pu me convaincre par exemple, grâce à la complaisance de mon excellent maître et ami M. C. Sathas, que, à la page 3, ligne 3 du tome I[er], le manuscrit de Venise porte ἡμέραι en un seul mot ; il n'y avait donc là ni ᾑ, ni οἱ, ni ἡ. L'édition, au contraire, sans signaler de variante, donne ᾑ 'μέραι. C'est pour cette raison que je n'ai pu pousser ici plus loin la statistique (2).

On dira que nous attachons de l'importance au détail. Mais c'est que, pour l'étude des formes, le détail n'existe pas. Aujourd'hui, la valeur linguistique de ces

(1) En général, toutes les fois que M. Legrand est frappé de l'importance linguistique des textes, ses éditions sont faites avec le plus grand soin.

(2) En conséquence de cela, je n'ai pas pu non plus faire grand usage du travail de M. G. Meyer (*Rivista di Filologia*, anno IV, fasc. 5-6, 1875, pp. 255-286) ni de celui de M. Mondry-Baudouin, qui ont surtout pour base le *Chronicon*. M. Krumbacher cite aussi ce document, d'après la première édition et ignore la seconde.

différents textes se fait sentir de plus en plus. Aussi sommes-nous bien persuadé que les éditions qui nous ont ouvert déjà tant de jours sur la marche du néo-grec, continueront à nous venir en aide avec plus d'efficacité encore et d'une façon qui pourra créer définitivement la grammaire historique du néo-grec.

En raison de toutes les considérations précédentes, le relevé qui va suivre est incomplet et la conclusion ne s'imposera pas au lecteur avec toute l'autorité de preuves désirable. Je n'ai pu me livrer à un travail de vérification sur tous les manuscrits que je cite. Tantôt la leçon οἱ est signalée au bas de la page dans les éditions ; tantôt on lit ἡ dans le texte, sans renvoi ; tantôt même ἡ est donné comme l'orthographe expresse du manuscrit (1). Cependant l'expérience que nous avons faite avec la *Peste de Rhodes* nous autorise à rétablir οἱ par conjecture, là même où cette leçon n'est pas signalée. Cette orthographe n'est peut-être pas de beaucoup antérieure au xviie siècle (2). Si nous la rencontrons dans un manuscrit du xvie, il y a quelques chances pour que nous puissions donner οἱ comme leçon du manuscrit. Un point d'interrogation après le chiffre du vers indique que l'éditeur écrit *ἡ dans le texte et ne signale pas d'autre leçon au bas de la page ; οἱ entre parenthèses (οἱ), après le chiffre du vers, marque une collation faite par l'auteur du présent travail ; les éditions à ces endroits donnent toujours *ἡ. Enfin le chiffre nu prouve que οἱ est donné par le manuscrit et signalé par l'éditeur dans ses notes critiques. Toute leçon divergente de οἱ ou *ἡ est relevée entre parenthèses.

ABC 63, 3; 71, 2; 105, 3 (ἡ); 105, 4 (?). — Abraham, 389 (?), 580 (?), 700 (?), 715 (?), 804 (?). L'édition de 1555 ne fournit pas de variante à ces endroits,

(1) Cf. plus loin, p. 57, Apoc. I.

(2) Voyez plus loin, p. 62.

d'après la collation de M. Legrand (1). L'auteur a établi son texte sur l'édition de 1535. Suivant quel système? Il écrit tantôt ἡ (389, 715), tantôt ἡ. Que porte l'édition originale? Nous doutons fort que ce soit ἡ. — Apoll. 434 (?), 621 (ἡ). — Apoc. I, 64 (?), 93 (?), 100 (?), 111 (* ἡ donné comme leçon de V? Cf. aussi *Vind. pop.* plus loin; la collation du *Vindobonensis* a été faite par Wagner, Introd., p. LXVII), 112 *(item)*, 114 (?), 119 (?), 121 (?), 143 (?), 171 (cf. v. 111), 190 (?), 229 (?). — Apoc. II, 62 (?), 91 (?), 99 (?), 110 (2. ; ?), 111 (?), 113 (?), 117 (?), 119 (?), 141 (?), 188 (?), 227 (?). — Asin., 156 (2. ; ?), 198 (?), 241 (?). — Asin. Lup., 293 (?). — Batrach., 4 (?), 412 (?), 456 (?), 774 (?), 810 (?), 818 (?), 1076 (?), 1106 (?). — Belis. I, 230. — Belis. II, 456 (?), 944. — Belth., 202 (οἱ), 603 (οἱ), 604 (οἱ), 608 (οἱ), 693 (οἱ), 701 (οἱ), 872 (οἱ), 901 (οἱ), 1279 (οἱ). — Cypr., 27, 12 (?); 51, 2 (?); 68, 5 (?); 70, 27 (?); 74, 39 (?). — Dig. III, 101 (2; ?), 102 (2; ?), 113 (?), 547 (?), 1142 (?), 1189 (?), 1197, 1321 (?), 1323 (?), 1330 (?), 2035. — Drimyt., 69 (?). — Elem., p. 11 (3; ?). — Éroph. I, οἱ constamment écrit ἡ (50 fois). — Érotocr. οἱ constamment écrit ἡ (27 fois). — Formul., p. 120 (?). — Georg. Belis, 814 (?). — Georg. Const., 54 (οἱ), 148 (οἱ), 149 (οἱ), 151 (οἱ), 162 (οἱ), 208 (2, ἡ), 209 (ἡ), 211 (2; ἡ et οἱ), 230 (οἱ), 245 (οἱ), 304 (οἱ), 316 (2; ἡ et οἱ), 317 (2; ἡ et οἱ), 408 (2; οἱ), 411 (οἱ), 415 (οἱ), 663 (οἱ; le ms. ne donne pas αἱ au commencement du vers), 665 (οἱ), 666 (2; le second rend le vers hypermètre), 670 (οἱ), 733 (3; οἱ). — Georg. Rhod. I, et Georg. Rhod. II, cf. Appendice. — Hermon. J'ignore les leçons de ce manuscrit. Cf. Index, p. 11. L'éditeur écrit constamment ἡ (7 fois). Le grec 444 (F. 7 *b*) et le Coislin 316 (passage correspondant) écrivent οἱ *αἰχμάλωτες* γυναῖκες. — Imb. I, 50 (?), 61 (?), 292 (?), 502 (?), 535

(1) Le manuscrit de Venise du Chronicon est de 1557. C'est justement là ce qui avait éveillé en moi un premier doute; car il est difficile d'admettre que cette orthographe ait été en usage dès cette date.

(?), 538 (?), 614 (?), 632 (?), 655 (?), 762 (?), 767 (?), 770 (?), 805 (?). — Imb. II, 64 (ἡ O et V; le scribe écrit aussi ἡ le masc. de l'article, v. 155 O), 78 (ἰ V; que dit O?), 450 (ει O; que dit V?), 541 (εἰ O), 547 (O; V ἡ), 578 (V), 581 (V), 654 (V), 675 (ἡ O; V?), 698 (ει O; οἱ V), 814 (V? O?), 817 (ει O; V?), 827 (ἡ O), 853 (?. Les notes paraissent faites néanmoins dans cette édition avec le plus grand soin). — Imb. III, 67 (?), 81 (?), 315, 641 (?), 681 (?), 684 (?), 776 (?), 801 (?), 833 (?), 980 (?). — Imb. IV. L'éditeur écrit partout οἱ, probablement avec l'édition qu'il reproduit (67, 81, 315, 641, 681, 684, 776, 801, 833, 980); cependant, dans les notes critiques, M. G. Meyer ne signale οἱ qu'aux deux derniers endroits. On ne sait au juste les leçons de l'édition originale. — Leon. or. I, 292 (?), 294; II, 25, 46 (2; ?), 60. — Luk., 533 (?), 2110 (?). — Missa., 26 (?), 162 (?), 377 (?), 378 (?), 402 (?), 413 (?), 415 (2;?), 541 (?), 550 (?). — Mich. Limb., 194 (?); 20 (?), 85 (?), 86 (?). Les variantes n'ont pas été signalées. — Mich. Stren., 161 (?), 591 (?), 957 (2; ?), 1210 (?), 1328 (?); pas de variantes signalées, — Pap. Leid. I et Pap. Lup. cf. plus loin, p. 60. — Physiol., 24, 114 (je lis plutôt οι dans le ms. 390, au lieu de αἰ, Legrand), 409, 561 (ἡ pour le masc. plur.), 1104 (?). — Picat., 94 (?), 165 (?), 220 (?). — Poric., 95 (?). — Prodr. III, 238, 556. — Prodr. VI, 220, 374. — Puell. juv. I, 24 (?), 169 (?), 180 (2; ?). — Pulol., 45, 51, 185. — Quadrup., 149, 304 (2; ?), 384, 565 (ἡ), 819 (?), 927. — Sachl. I, 242, 316 (que dit M?), 364, 365; 341 (d'après M seul; ?), 356 (?), 363 (2). — Sachl. II, 57, 134, 241 (ὁ ψῆφες P, ἡ M), 410 (Wagner ne signale pas la leçon; le Parisinus 2909 a οἱ), 417, 419 (?), 450 (?), 461 (?), 483 (2; ?), 484 (?), 498, 499 (ἡ), 542, 560, 711 (2), 712. — Sachl. III, 243 (?), 317 (?), 365 (?), 366 (?). — Scot., 140 (?). — Sen. puell., 3 (?). — Sklav., 53 (?), 66 (?), 69 (?), 80 (?), 141 (?). — Stab., 163 (?), 164 (?). — Stath., p. 19 (?), 20 (?). — Stavr., p. 21 (?), 22 (?). — Suz. II, 213 (?), 269 (?); 48 (?), 49 (2; ?), 147 (?). — Syntip. III (M. Eberhard reproduit

exactement dans son texte toutes les leçons du manuscrit), 6, 15-22; 70, 16; 87, 3. — Tamerl., 51 οἱ δέ (W. αἱ), 195 (οἱ, non relevé par W.). — Val. 1048 (?), 1144 (?), 1335 (?), 1423 (?), 1443 (?), 1751 (?), 1945 (2; ?), 2057 (?), 2104 (?), 2407 (?), 2415 (2; ?), 2798 (?), 2835 (?), 2836 (?). —Varn. pug, 183 (εἱ; οἵτινες est écrit par le scribe ἥτοινες, 360, et φήμη, φήμοι; comment le ms. ortographie-t-il le masc. plur. οἱ?). — Vind. pop., 3, 16; 3, 149 (?); 11, 2 (?). — Xenit., 139, 201, 240, 283 (?), 289, 296, 334. — Zen., 65, 66, 157, 456.

Ainsi, sur 106 leçons bien établies, 86 donnent οἱ, 14 ἡ, 5 εἱ, 1 ἱ; ces trois dernières sont dues à l'iotacisme. Ces témoignages des manuscrits nous paraissent mériter considération: ce qu'il importe d'établir, c'est que le copiste en écrivant οἱ avait bien dans l'esprit, au moins 86 fois sur 106, le nom. plur. masc. de l'article; or, c'est là justement ce qu'il faut démontrer. Mais nous aurons bientôt des preuves plus décisives. Οἱ a déjà été donné, en connaissance de cause et dans un ouvrage spécial de grammaire, comme nom. fém. plur. de l'article.

M. E. Legrand a eu le bonheur de découvrir et de nous faire connaître un des documents à coup sûr les plus précieux pour l'histoire du néo-grec, c'est la Grammaire de Sophianos, dont on ne saurait se faire une trop constante méditation. C'est une grammaire en langue vulgaire, écrite par un homme cultivé, d'un esprit judicieux et fin, versé dans la connaissance de la langue ancienne et, chose rare pour un grec, instruit aussi des lettres latines (1). Au chapitre de l'article, Sophianos donne expressément pour les deux genres au nominatif pluriel la forme οἱ qu'il orthographie ainsi de propos délibéré (2). Or, ceci nous prouve qu'au

(1) Sophianos II, pp. 33-34, 91 suiv.; Sophianos I, pp, 19-24.

(2) Sophianos II, p. 37. Constatons avec plaisir que dans Sophianos II, M. E. Legrand ne corrige plus οἱ en ἡ au bas de la page, en déclarant la leçon fautive comme dans Sophianos I, p. 30, n. 1. C'est à cette

xvie siècle οἱ féminin était bien considéré comme identique au masculin. Il est possible même que Sophianos se soit parfaitement rendu compte de la raison de ce phénomène et qu'il y ait vu une simplification des genres due à l'analogie. C'était un esprit trop fin pour avoir jeté là cette orthographe au hasard et sans nul examen ; ce livre est plein d'observations justes. Sophianos possédait bien la langue nouvelle qu'il savait comprendre et qu'il aimait.

Enfin, le dernier argument que nous allons invoquer est encore plus probant et remonte chronologiquement beaucoup plus haut que la Grammaire de Sophianos.

Οἱ se rencontre pour la première fois avec un substantif féminin dans le papyrus astrologique du Musée du Louvre, cf. *Pap. Lup.*, 61, 250, οἱ δὲ σκιαί. La leçon n'est pas douteuse : l'ο et le ι sont bien distincts et diffèrent comme caractères des deux αἱ qui suivent (256, 259-260, αἱ σκιαί); à ces deux dernières lignes, il serait impossible d'autre part de lire οἱ : il faudrait alors lire aussi σκιοί : αι, dans σκιαί et dans l'article, est écrit de la même façon. L'ο dans οἱ est tout à fait clair (1). Il est impossible, d'autre part, de penser ici à une confusion entre η et οι : comme on pourra le voir, en se reportant au Tableau général, η dans les papyrus se lit assez souvent pour ε, par exemple dans Ἑλλήνων (Pap. Lup. 236, 9) etc. D'autre part οι se trouve fréquemment écrit par un ο simple dans ποεῖται (Pap. Lup., 65, 333) etc. L'η et la diphtongue οι semblent avoir gardé un son distinct plus longtemps que les autres voyelles et avoir été les dernières à subir l'influence de l'iotacisme (2). Du reste, dans ces mêmes papyrus,

première édition que je dois le passage de Simon Portius, qu'on trouvera plus loin. Sophianos ne connaît pas d'autre orthographe que οἱ dans le cours de sa grammaire.

(1) Voyez le *fac-simile* dans le volume des Planches.

(2) Voyez le Tableau à Pap. Leid. II, Pap. Lup. Pap. Lond. etc., Italogræca (aussi pour ι souscrit) etc. et Callim.

dans un document qui est de l'an 616 de notre ère, on trouve encore οἱ pour le féminin (Pap. Lup., 244, 54) (1), ce qui confirme pleinement la première leçon. Ainsi donc le premier document (2) qui témoigne de cet emploi de οἱ, orthographie de la bonne façon. Pourquoi M. Brunet de Presle, qui signale d'ailleurs au bas de la page la leçon du Papyrus, rétablit-il αἱ dans son texte? Ces papyrus ne sont pas du grec ancien : leur intérêt est justement de nous offrir les degrès de transition entre les deux langues.

Le papyrus gréco-égyptien de Leide (3), qui donne aussi οἱ, renferme sur le passage qui nous occupe une indication des plus lumineuses :

Αν σεβωνται οι ανδρες και οι γυναικες (4). Nulle part nous ne saisissons mieux l'entraînement analogique. Le scribe, ou l'auteur, vient d'employer l'article masculin pour un nom masculin, et tout naturellement il emploie le même article devant un nom féminin. Remarquons aussi que cela a lieu dans une association de mots des plus fréquentes et qui présente pour ainsi dire une formule toute faite. Mullach, qui connaissait ce texte, déclare que οἱ est une faute pour ἡ (5); Reuvens ne s'est pas davantage abstenu de faire la même observation (6).

D'où vient donc cette orthographe * ἡ que Mullach maintient ainsi contre les preuves les plus évidentes? A quelle époque remonte-t-elle? Quel en est l'auteur? Ceci est peut-être difficile à établir quant à la date de

(1) Telle est la véritable leçon du papyrus; voyez Tableau à Pap. Lup., *et ibid.*, à 243, 7.

(2) Ce papyrus remonte au premier ou même au deuxième siècle avant notre ère, cf. *ibid.*, p. 25-45, les deux dissertations de M. B. de Presle et de M. Letronne.

(3) IIe siècle de notre ère.

(4) *Pap. Leid. I*, p. 11, ligne 3.

(5) *Mullach.*, p. 127.

(6) *Pap. Leid.* I, *loc. cit.*

l'apparition même de *ἡ; mais nous pouvons fixer, avec une certaine précision, le moment même où cette orthographe a été érigée en principe et appuyée sur une théorie *a priori*. Cela date du temps du cardinal de Richelieu. Ἡ apparaît en 1638, dans la Grammaire de Simon Portius, dédiée au Cardinal. Simon Portius, après avoir donné le paradigme du nominatif pluriel et écrit ἡ pour le féminin, fait *ex cathedra* cette déclaration solennelle : *Ex his facile colligi potest quam male alii notent in plurali articulum foemininum per* οἱ *diphthongum, quae soli masculino generi convenire debet* (!) » et il ajoute : « ἡ ... *videtur Ionica loquutio, cujus est mutare* α *in* η, *nec temere usurpari potest pro* αἱ » etc. (1). Nous avons là comme dans leur germe toutes les théories historiques qui ont dominé plus tard, comme un spécimen des raisonnements *a priori* qui préfèrent plier les faits aux besoins d'un système préconçu, au lieu de partir du phénomène observé et de le prendre pour seule et véritable base. Nous voyons en même temps que l'orthographe usitée avant S. Portius était οἱ : c'est ce dont témoigne l'exemple de Sophianos et ce que semblent indiquer aussi les mots : quam male *alii* notent etc. qu'on vient de relever. Tout ce passage respire la nouveauté, l'innovation ; l'auteur a l'air de mettre en avant une opinion personnelle et de parler en son propre nom. L'exemple une fois donné a été constamment suivi. C'est donc dans les environs du XVIIe siècle qu'il faut fixer l'apparition de cette orthographe. Simon Portius l'a-t-il mise en circulation le premier? Cela est douteux. Déjà, en 1624, nous trouvons sur le titre d'un poème de Trivolis l'orthographe τῇς (2), accusatif pluriel féminin de l'article (3); or, τῇς et *ἡ proviennent également de la même façon d'envi-

1. Simon Portius, p. XXIII, col. 1.
(2) Scot. Titre. Que portait l'édition de 1528 ?
(3) Cf. plus loin, p. 136 suiv.

sager les phénomènes du grec moderne (1). Quant au Vindobonensis, je n'ose dire que l'orthographe ἡ s'y trouve jusqu'à plus ample information. Si elle s'y trouvait réellement, il ne faudrait pas hésiter à déclarer que ce manuscrit est mauvais au point de vue de l'étude des formes et qu'il n'a de valeur que par les textes qu'il nous a conservés.

MARCHE ET DÉVELOPPEMENT HISTORIQUE DU NOM. FÉM. PLUR. DE L'ARTICLE NÉO-GREC

L'étude historique du nom. fém. plur. de l'article nous montre cette forme comme un élément nouveau, étranger au grec ancien, faisant dans la langue une invasion lente et sûre à partir d'une époque déterminée. C'est sur ce tableau historique que nous voulons surtout insister. Les monographies, dans le genre de celle que nous essayons de faire ici, pourront peut-être contribuer à l'histoire de la langue, nous offrir comme en raccourci le tableau du développement du néo-grec et servir surtout à fixer les dates de cette formation.

Le relevé des moments principaux de l'histoire de ce nominatif, avec les renvois aux passages où il se rencontre, va être donné quelques lignes plus loin dans un tableau chronologique. Nous pouvons par avance en faire une esquisse rapide. Comme on le verra, οἱ se montre pour la première fois dans les papyrus gréco-égyptiens du Ier siècle avant J.-C., au IIe siècle de notre ère et une fois au VIIe s. A partir de ce moment, on perd sa trace jusqu'au XIVe siècle (2). A quoi cela tient-il? Faut-il attribuer cette disparition à l'absence

(1) Cf. Simon Portius, *loc. cit.*

(2) Les Specim. vetust. ne nous offrent point d'exemple de οἱ fém.

de documents néo-grecs jusqu'au xe siècle? Non, sans doute. Il est plus juste de dire que ce nominatif s'est développé en Egypte plus tôt qu'ailleurs, mais qu'il n'y a pu prospérer même dans les papyrus postérieurs au IIe siècle, par cette raison que la forme αἱ ancienne était encore trop puissante à cette époque et difficile à détrôner. Il ne faudrait pas croire davantage que l'emploi de οἱ au féminin ait quelque chose de spécial au grec d'Egypte : c'est bien un développement organique, conforme aux nouvelles tendances morphologiques des Grecs ; il n'y a pas eu ici d'influences extérieures ou locales : les auteurs byzantins, qui sont à une distance de temps respectable de la langue des papyrus gréco-égyptiens et qui certainement n'ont pas hérité directement des Grecs d'Egypte les formes qu'ils emploient, arrivent à οἱ de leur côté d'une façon tout à fait indépendante. C'est donc que ce nominatif n'avait pu être encore généralement adopté pendant ce long intervalle. Ces substitutions d'une forme à une autre, que nous étudions en ce moment ne se sont pas faites du jour au lendemain : elles se sont accomplies avec une progression lente et marquée. Le moment n'était point encore venu où le souvenir de αἱ n'aurait plus assez de vitalité pour opposer une résistance sérieuse à l'emploi constant et universel de cette nouvelle forme ; elle demeurait pour ainsi dire latente dans la mémoire et l'usage qu'on devait en faire allait croître en vigueur à mesure que la forme ancienne tendrait à s'affaiblir et à disparaître.

Prodrome, au XIIe siècle, ne se sert pas encore de οἱ au féminin (1). Des documents, datés d'une façon positive, nous font défaut pour le XIIIe siècle. Au XIVe, οἱ apparaît dans les auteurs avec une certaine hésitation ; mais déjà, du XIVe au XVe siècle, αἱ et οἱ s'emploient alternativement avec une prédominance bien marquée de οἱ ;

(1) Cf. plus loin, p. 66-68.

οἱ se multiplie de plus en plus et se répand, à partir du XIVᵉ siècle, sur toute l'étendue des textes qui vont de 1400 à 1600 : il est rare de ne pas rencontrer ce nominatif dans un document qui remonte à cette époque, pour peu que ce document soit écrit en langue moderne. Enfin, à partir du XVIᵉ siècle, οἱ devient la forme dominante et Sophianos lui fait place dans sa grammaire ; au XVIIᵉ siècle, le triomphe est complet : c'est désormais le seul nominatif pluriel employé pour les deux genres.

Ainsi donc οἱ présente tous les caractères d'une forme nouvelle qui fait son entrée progressive dans la langue et dont on peut suivre pas à pas l'histoire et les destinées. On ne manquera pas de remarquer que les textes écrits en langue ancienne, comme le *Russia descripta,* évitent l'emploi de ce nominatif au féminin : s'il était de tradition ancienne, les auteurs qui se piquent de purisme n'auraient pas manqué d'en faire parade et nous le trouverions déjà dans le *Syntipas* et dans les écrivains de la Byzantine ; l'absence dans ces textes du nom. οἱ prouve ou bien que ces écrivains ignoraient cette forme ou qu'ils la dédaignaient, en d'autres termes, dans l'un et l'autre cas, cela témoigne bien, au contraire, que nous avons, comme cela a été dit plus haut, à faire à une formation populaire et toute récente.

Cette considération n'est pas à négliger ; si l'on avait suivi la marche historique de οἱ, on n'aurait pas tardé de se convaincre qu'on était en présence d'une forme nouvelle, sans aucune parenté avec l'ionien. Οἱ s'établit dans la langue entre 1200 et 1600 ; le tableau suivant en fera foi :

Aucune trace de οἱ fém. dans les Papyrus autres que Pap. Leid. I et Pap. Lup. ni dans les ouvrages suivants : Gloss. Laod., Interpret. Montep., Italograeca I et II, Malalas, Paraphrasis, Syntip. I, Syntip. II ; αἱ, au contraire, se trouve 22 fois dans Italograeca II, et

37 fois dans tous les Papyrus réunis (voyez au Tableau général pour plus de détails (1). On ne peut dire malheureusement si l'auteur du Spaneas I s'est servi de οἱ fém. L'article fémimin pluriel, sous la forme αἱ ou la forme οἱ, est également absent de ce texte; de même dans Peccat. et Spaneas II; dans Spaneas III, on lit αἱ πράξεις, v. 72; d'autre part, Spaneas II (112, 113) et Spaneas III (184) offrent trois nom. pl. en -αι; Spaneas I donne aussi -αι 49, 84; dans Glykas, il y a une fois αἱ -αι 163; Glykas emploie d'ailleurs des féminins de la 1re déclinaison ancienne avec la désinence -αι au nom. plur. 269, 475, 520, 521 (2) et un seul nom. plur. en -ες *n* 524 ὠδῖνες (1) (ms. ὠδίναις.)? Il n'est pas indifférent de savoir si la désinence -αι se trouve dans les textes qui emploient ou qui n'emploient pas αἱ. La désinence -αι entraîne en quelque sorte αἱ avec elle : au moment où la désinence -αι faiblit et tend à disparaître, nous verrons que, par une marche analogue, αἱ décline et fait place à οἱ.

On ne peut rien dire de bien positif à l'égard de Prodrome : le nom. fém. οἱ s'y lit (Prodr. III, 238, 556; Prodr. VI, 220, 374), mais, comme on voit, dans le ms. 1310 seulement; or, celui-ci, outre qu'il est de beaucoup postérieur aux autres (xve siècle), me paraît fort suspect; en comparant, par exemple, la version du même poème (Prodrome III et Prodrome IV), d'après les mss. 1310 et 382, nous reconnaîtrons sûrement tout à l'heure

(1) Pour les abréviations qui vont suivre, voyez aussi Tableau général, Avertissement.

(2) Ὠδῖνες est à considérer comme un nom. plur. régulier de la troisième déclinaison ancienne : γυναῖκες. Néanmoins il faut remarquer l'orthographe αι du ms. : le scribe n'avait-il pas dans l'esprit la désinence -αι des noms féminins et ne déclinait-il pas ὠδῖνα, ὠδῖνας? Il n'est peut-être pas inutile de faire observer que ὠδί. est compté (Lex., p. 223, l. 4 de la prose) comme un subst. de la première décl. ancienne : ὠδίνη; plus loin cependant le rédacteur écrit bien (IV, 718) ὠδῖνές τε, οἱ πόνοι. Ce texte est plein de formes anciennes (voyez à l'*Index auctorum*) et ὠδίνη mérite considération.

que le 1310 est rempli d'interpolations; on ne peut donc faire aucun fond sur ce dernier manuscrit, dès qu'il s'agit de formes aussi délicates que οἱ ou αἱ : le scribe peut avoir facilement substitué οἱ à αἱ du texte primitif, sans rompre la mesure du vers. Il est remarquable, en tout cas, que le Coislin, pas plus que le 396, le plus ancien, ne nous donnent ce nominatif. Cf. Prodr. I, αἱ, 81, 210, 211; -αι 81 (2), 211 (2). Prodr. II, -αι 88, 89; Prodr. V ne nous offre ni αἱ ni -αι; au contraire, on y rencontre quatre fois la désinence -ες N (cf. plus bas, p. 104). Le Coislin 382 donne αἱ, Prodr. IV, 75, 140 (2), 556 et -αι 75,140, 195 (3) C'est donc dans le grec 1310 que nous rencontrons οἱ; celui-ci donne aussi -αι; Prodr. III, 195 comme Prodr. IV, 195. De plus, là où le 1310 donne οἱ pour le fém., le Coislin a αἱ : Prodr. III 556 οἱ σάρκες; Prodr. IV αἱ σάρκες; on ne peut rien dire des autres vers; Prodr. III, 238 est certainement interpolé et en tout cas manque dans Prodr. IV; les autres passages ne sont guère plus instructifs; voyez Prodr. III, 75 οἱ καρούχοι, mais Prodr. IV, même vers αἱ καρούχαι; Prodr. III, 140 σὺν δύο οἱ καρούχοι; Prodr. IV, 140 αἱ δύο αἱ καρούχαι. — Dans Prodr. VI, aux seuls vers où il y a οἱ (220, 374), d'après le 1310, nous ne pouvons savoir ce que portait le 382 : les vers correspondants manquent dans ce manuscrit. Je relève aussi αἱ -αι dans Prodrome VI : αἱ 228 d'après le 1310; deux fois, même vers, d'après le 382; -αι 191 ἐκεῖναι d'après le382, mais *ibid.* κεῖνες d'après le 1310, 228 καρούχαι (d'après le 382 et le 1310).

Ma conclusion serait que Prodrome n'a pas employé οἱ au fém. On objectera, je le sais, qu'il aurait pu se servir de οἱ au fém., puisque cet emploi était de huit siècles antérieur à Prodrome et que, par conséquent, les leçons du 1310 pourraient émaner de l'auteur lui-même. Nous nous en tiendrons cependant à ce que nous avons dit plus haut à ce sujet. D'autre part, le moment critique pour la formation de la langue mo-

derne se place bien, selon toutes les apparences, entre le XIIe et le XVIIe siècle environ; dès lors, rien d'étonnant à ce que οἱ fém. ne se montre pas encore au XIIe siècle; le témoignage des papyrus gréco-égyptiens ne nous a montré dans οἱ qu'un phénomène sporadique; c'est une tentative première en quelque sorte, comme un essai d'emploi du masculin pour le féminin. Le fait que οἱ ne se trouve pas dans le Nouveau Testament est à noter : si la forme à ce moment avait été courante, nul doute que le Nouveau Testament ne l'eût admise. Nouvelle preuve que la forme οἱ n'est devenue générale que longtemps après son apparition.

Faut-il ranger parmi les textes qui viennent d'être énumérés, c'est-à-dire parmi les plus anciens monuments de la langue, le Λόγος παρηγορητικὸς περὶ δυστυχίας καὶ εὐτυχίας? On le croirait volontiers. Le fait est que οἱ ne s'y trouve pas au féminin : au vers 467, le manuscrit porte καὶ εὐδωμάδες, et la leçon οἱ (Lambros : ἡ) ἑβδομάδες a été rétablie par l'éditeur, qui ne s'est peut-être pas suffisamment demandé si l'emploi de cette forme était possible dans le poème en question. Au vers 564, nous lisons, au contraire αἱ ἄλλαι ; la désinence -αι s'y trouve à l'exclusion de la désinence -ες N ; voyez Infort. 138, 564 (2). L'opinion de M. Lambros, qui voudrait voir dans ces vers un document ancien (1), nous paraît donc tout à fait probable. Nous pensons aussi que le Λόγος παρηγορητικός doit être reporté à une époque relativement haute dans le moyen âge, et l'on ne serait pas éloigné de rejeter le poème jusque vers le milieu du XIIe siècle à peu près. En dehors des raisons puisées dans l'étude et le relevé des formes que l'on trouvera plus loin au Tableau général de la déclinaison, nous en trouvons d'autres dès maintenant qui nous permettent de fixer la date de ce texte : ce qui m'y frappe, c'est l'emploi si fréquent de ἔνι (Infort.

(1) Cf. pp. CXIX-CXX.

63, 65, 88, 90, 124, 171, 175, 182, 289, 294, 302, 304, 314, 364, 444, 484, 495, 515, 582, 645), en regard de ἐστί (34, 363), de ἔνε (59, 302, 584, 731) et de εἶναι (310 εἶν', ms. : ἦν ; 449 εἶναι ; 498 καλά' ν' τά, ms. : νετὰ). Or, l'auteur ne se sert pas de ἔνι ou même de ἐστί par affectation savante, puisqu'il dit toujours εἶμαι (cf. 266, 404, 417, 485, 581) et εἶσαι (74, 88, 250, 264, 339, 401, 418, 454, 484, 580, 582, 642), mais jamais εἰμί ou εἶ ; ce fait témoignerait plutôt d'une époque où ἔνι était la forme dominante, c'est-à-dire d'une époque contemporaine de Prodrome (voyez ἔνι, Prodr. I, 196, 257 ; Prodr. II, 6, 14, 73 ; Prodr. V, 47 (2) ; Prodr. IV, 59, 60, 61, 61ᵃ, 61ᵇ, 62 (ἔν'), 63, 78, 314 (2), 315, 315ᵃ, 315ᵇ, 368, 379, 473 (ἔν'), 493, 512 ; εἶσαι Prodr. I, 66, 70, 142, 161, 194 ; Prodr. IV, 60, 61, 61ᵃ, 62, 97, 106, 473, 487 ; εἶμαι Prodr. II, 93, 105 ; Prodr. V, 128 ; Prodr. IV, 500 ; cf. 194 βούλει, 626 βουλήσει Prodr. IV ; jamais εἰμί ou εἶ) (1). D'autre part, l'auteur du Λόγος ne connaît guère que le futur θέλω γράψει ; aux vers 291 et 300, M. Lambros corrige à tort en θὰ σ' εἴπω et θέ 'ς πατήσειν ; le ms. porte dans le premier cas θέλω σε ὕπει, dans le second θέλεις πατείσην.

(1) Voyez Tableau général à Spaneas I le relevé de ces mêmes formes. Il ne faut pas être surpris de ne pas trouver ἔνε dans l'énumération ci-dessus : la forme εἶναι, que connaît Prodrome, étant postérieure à ἔνε, Prodrome a dû la connaître par ce seul fait qu'il emploie εἶναι. Je me borne pour cette statistique aux mss. 396 et 382. Quant à l'histoire de ces formes, on peut dire que ἔνι appartient surtout au XIᵉ et XIIᵉ siècles ; au XIVᵉ, ἔναι déjà l'emporte, et domine du XVᵉ au XVIᵉ en alternant avec εἶναι qui reste définitivement à partir du XVIIᵉ (cf. NG. II, p. 452). Qu'on me fasse quelque crédit relativement à ces assertions au sujet de ἔνι, ἔνε et εἶναι ; j'espère publier prochainement un travail déjà terminé sur cette trois. pers. du sing. du prés. de l'indic. du verbe substantif. J'y vois une formation analogique de ἔνι sur les 3ᵉˢ pers. pass. λέγετ-αι, par exemple, entraînée par εἶσαι, εἶμαι formés à leur tour sur λέγομαι, λέγεσαι, puis une unification des voyelles initiales, toujours d'après la 1ʳᵉ et la 2ᵉ personnes, ce qui nous donne comme degrés intermédiaires ἔνι, ἔνε (ἔναι), εἶναι. La formation analogique est frappante dans εἶνται, 3ᵉ pers. plur. d'après λέγονται ; cf. Capp. 6, 12 ; 7, 13, 36 ; 9, 2.

Cette dernière observation nous reporterait de nouveau à la date assignée plus haut à la composition de ce poème, c'est à dire à une époque contemporaine de Prodrome et confirmerait ainsi l'hypothèse très juste de M. Lambros (1).

Ce qui est vrai du Λόγος παρηγορ. l'est également du roman de *Callimaque et Chrysorrhoé;* le relevé des formes de la déclinaison nous portera à croire tout à l'heure que ce poème a dû être écrit vers le commencement ou le milieu du XII[e] s.; l'absence de la forme οἱ nous en fournit une preuve de plus ; cf. αἱ-αι 183, 333, 2134 ; -αι 57, 129 (2), 825, 878 (2), 1280, 1507, 1971 (2), 2132, 2391, 2401 ; la combinaison αἱ-ες N est curieuse à remarquer dans ce texte, cf. 888, 1676 ; on trouve de plus -ες N au vers 2111, αὐθέντες, ainsi orthographié : il faut donc bien croire que l'auteur de ce poème ne connaissait pas la forme οἱ fém., puisqu'il emploie αἱ même avec la désinence -ες moderne, αἱ ἡμέρες; il n'y avait aucune raison de reculer devant οἱ, du moment que l'auteur admettait -ες N dans sa morphologie; d'autre part, si αἱ était dû à une affectation savante, il aurait entraîné -αι avec lui ; du moment que -ες N n'est pas savant, αἱ ne l'est pas davantage.

Je passe rapidement à l'examen des autres textes. Le Physiologus, qui est de beaucoup postérieur (2) aux textes ci-dessus, nous offre un curieux exemple de l'alternance de οἱ et de αἱ et nous donne ainsi un spécimen de la lutte que ces deux nominatifs concurrents et rivaux ont dû soutenir l'un contre l'autre. Ainsi αἱ est encore ici dominant; οἱ ne s'y montre qu'un nombre

(1) NG. I, p. 22-368 suiv. Aujourd'hui on pourrait fixer, je crois, avec plus de précision encore, la date de ce phénomène θέλω γράφει (cf. Conclusion, III) entre le XI[e] et le XIV[e] siècle.

(2) Peut-être la rédaction remonte-t-elle à la fin du XIV[e] s., e[t] XV[e] d'une façon générale : mais il s'est certainement glissé dans le texte des formes contemporaines du manuscrit, c'est-à-dire du XVII[e] siècle. Voyez *Index auctorum,* note.

de fois relativement faible : voyez Physiol., αἱ -αι 114, 459 (αἱ χεῖραι), 516 (αἱ ἰχθύαι), p. 259, xxxii, ligne 11 ; 779; αἱ -ες *n* 468, 473 ; p. 258, xxxi, ligne 7; 649, 754 778; mais οἱ -ες N 24, 409 ; 1104 οἵτινες (au fém.)

On sera peut-être tenté d'attribuer la forme αἱ à la langue *savante* et οἱ à la langue *vulgaire* et de voir une fois de plus dans ce texte un barbare mélange de grec littéral et de grec parlé. Nous croyons qu'il ne faut pas exagérer en général ce mélange des deux éléments hétérogènes dans les auteurs du moyen âge : là où l'on voit une confusion des deux langues, il n'y a souvent qu'une concurrence de formes rivales et qu'une incertitude dans le langage (1). Ce serait probablement ici le cas; αἱ n'était pas encore suffisamment oublié, pour que οἱ prît seul possession du nom pl. fém.; j'observe qu'au vers 459 et au v. 649 le ms. porte εχεῖραι, ἐπτέρυγες. Le scribe ou l'archétype du manuscrit (?) ne voyait donc pas dans αἱ une forme *savante*.

La même alternance s'observe dans Hermoniacos, texte daté d'une façon beaucoup plus sûre que le Physiologus et nous fournissant, par conséquent, un témoignage plus positif : cf. αἱ-αι 661, 1750, 2806, 2888; αἱ -ες *n* 783, 2795 ; αἱ -εις 472 ; αἱ -ες N p. 179, ligne 2; -αι 2162 (2), 2797, 2798 (pour la désinence -ες, voir à τές); οἱ -ες N 50, 615, 2547; οἱ -ες *n* 2548, 2788 ; οἱ τρεῖς 246, 259. Αἱ et οἱ alternent donc d'une façon à peu près égale : αἱ 8 fois, οἱ 7 fois.

Il y a quelques raisons de croire que le grec 2911 (Bibl. Nat.) nous a conservé avec assez de fidélité (2) la rédaction primitive du Quadrupes, qui remonte, selon toutes les vraisemblances, à la date indiquée dans l'*Index*, d'après M. Gidel, c'est-à-dire vers la fin du xive s. Dans ce cas, nous aurions à constater ici un progrès

(1) Voyez plus haut p. 34-, NG. II, pp. 152-154 et plus loin Conclusion, III.

(2) Voir plus loin à τές, pp. 126-129.

encore plus marqué de οἱ sur αἱ. Αἱ -αι cf. 983 (3) où les deux derniers αἱ ont été entraînés par le premier, de sorte qu'à la rigueur ce vers pourrait n'être considéré que comme représentant un seul αἱ; αἱ -ες *n* 532; αἱ -εις 982; αἱ -ες N 787 d'après le 2911, V porte au contraire à ce vers ἡ, c'est-à-dire οἱ; Wagner met en note « ἡ V », ce qui semblerait indiquer que cette orthographe provient du ms. même (1); 929 d'après le 2911, mais d'après V αἱ -αι; οἱ -ες N 149, 304 (2), 927; οἱ -ες *n* 384, 819; οἱ -ες ο 565; -αι 3, 636, 918; de plus V à 480.

Si le Πουλολόγος devait être rapproché comme date du Quadrupes (?), le rédacteur de ce morceau ne connaîtrait guère que οἱ. Sur trois fois qu'il emploie le nom. plur. fém. de l'article, il écrit οἱ -ες N 185; οἱ -ες *n* 45, 51; -αι est absent; -ες N constant; voyez à τές.

De même, l'ABC a οἱ -ες N partout où le nomin. plur. fémin. de l'article se rencontre : 63, 3; 71, 2 (2); 105, 4; cf. οἱ -ες *n* 105, 3.

Je placerai à cet endroit la statistique de quelques autres textes du xiv[e] ou du xv[e] siècle. Pour οἱ ες N fém. voyez Missa : 162; 377; 378; 402; 412; 415; 542; 550; οἱ -ες *n* 26, 415; pour αἱ -αι voyez : 331; 436; 437; 439, 441, 444, 446; αἱ -ες *n* 438; les lignes 436, 437, 438, 439, 441, 444, 446 sont des formules comiques calquées sur les formules liturgiques; pour -αι voyez en outre 436, 437, 439, 441, 444, 446, 525. Pour -ες, voyez plus loin à τές.

Formul., αἱ -αι 165, 188, 189; αἱ -ες *n* 181; αἱ -εις II, 68; οἱ -ες *n* 126; -αι 61, 127, 168; pour -ες voir à τές. — Lex., pas de οἱ fém.; mais αἱ -ες N ἅπαξ I, 22; αἱ -αι I, 23 (2), 25, 26 (3), 169; IV, 44, 332, 475 (σταγόναι), 673, 689, 696, 723; αἱ -ες, *n* I, 22, 25; IV, 135, 543, 548, 561 (σταγόνες); αἱ -εις I, 22 (2), 23 (2); αἱ -οι I, 24 (4). La désinence -αι domine : 25; p. 227, ligne 8; 69; 70; 131; II, 162; 313; 314; IV, 6 (2, dont δουλίδαι); 44; 72 (2); 76 (3);

(1) La collation a été faite par M. Sathas.

115; 130 (2); 236; 253 (3); 270; 332; 374 (2); 465 (2); 467; 527; 543; 550 (2); 577; 580; 603; 613 (2); 667; 673; 683 (2); 689; 723. — Tam. 51 αἱ κεφαλαί; 95 οἱ μαρτυρίαι; 95 πιστότεραι. — Leon. Or. αἱ -αι I, 114, 116; II, 57; αἱ -ες *n* I, 293; οἱ -ες N II, 46; οἱ -ες *n* I, 292; II, 25, 46, 60; cf. I, 294 οἱ ῥῶγαι; -αι I, 57, 72, 91, 92, 93, 97 (2), 109 (2), 116, 227, 247. — Varn. pugna, 5 αἱ χεῖραι; 255 αἱ χεῖρες (cf. χέρια 307); 183 οἱ -ες N; partout ailleurs la désinence -ες; voir plus loin. Const. ni αἱ ni οἱ, mais -αι une fois 14; la désinence -ες abonde; cf. τές.

Enfin voici venir le moment où οἱ va faire un progrès considérable : il va décidément prendre une position plus franche, il va s'affirmer de plus en plus. Les trois poèmes de Georgillas vont nous en donner une preuve curieuse; dans le roman de Bélisaire nous rencontrons tout d'abord une fois αἱ -αι, 29, une autre fois οἱ -ες N, 814; la désinence -αι s'y montre souvent aussi, 30 (2); 309; 403; 515; 519; 596, 801. Dans la Complainte sur Constantinople du même poète, οἱ se fait jour de plus en plus. Cf. Georg. Const. οἱ -ες N, 54, 149, 151, 162, 208 (2), 209, 211 (2), 230, 304, 316 (2), 317 (2), 663, 665, 666, 670, 733 (2); οἱ -ες *n* 148, 245, 408, 411, 415; οἱ -ες ο 733. Αἱ n'apparaît plus ici qu'en s'effaçant en quelque sorte de plus en plus. Cf. αἱ -αι 136, 146, 958; αἱ -ες N 663, 974; -αι de même se fait plus rare : 3; 334 (2); 400; 932. Au sujet de la combinaison αἱ -ες N, il convient de rappeler ce que nous avons dit plus haut à propos de Callimaque : pour que αἱ soit encore employé avec la désinence moderne -ες N, il faut que οἱ ne soit pas encore devenu la forme dominante et universelle, au moment où nous sommes, c'est-à-dire au xve s.

Examinons maintenant la troisième de ces petites compositions de Georgillas, la plus importante à bien des égards, la *Peste de Rhodes* : nous n'y rencontrons plus ni αἱ ni -αι, mais toujours οἱ au féminin et cela un nombre considérable de fois : cf. οι -ες N 56 (2), 57 (3), 62, 64 (2), 65, 66, 67, 68, 95, 100 (2), 128, 137, 161, 323,

358, 376, 423; οἱ -ες *n* 56; οἱ -ες o 606. Pour -ες voyez τές.

Voici donc un fait curieux à constater : si nous comptons le nombre de fois où le nom. fém. plur. de l'art. se rencontre dans les trois compositions de Georgillas réunies, nous voyons que sur 20, pris comme chiffre absolu, αἱ se trouve employé environ 5 fois et οἱ 15. Que s'est-il donc passé entre les poèmes antérieurs à Georgillas et ceux de Georgillas lui-même? Cette proportion tient-elle à un pur hasard et dira-t-on que nous sommes encore une fois en présence d'un mélange artificiel des deux langues? Cela nous paraît douteux. Qu'on nous permette de rendre le raisonnement plus sensible par des chiffres : comment se fait-il que des textes comme Hermon., Quadrup., Physiol., Pulol., considérés dans leur ensemble, nous donnent une proportion de 10 fois αἱ et 10 fois οἱ, environ, sur 20? L'affectation savante varierait donc ainsi suivant les époques? Il serait de meilleur ton au XIVe s. d'employer οἱ seulement 10 fois sur 20, tandis que le purisme se contenterait au XVe d'une proportion moindre de 5 sur 20? Non, sans doute. Il nous semble plus juste de dire que nous sommes arrivés à un moment où la forme οἱ doit décidément l'emporter sur αἱ dans les auteurs (1)

(1) Nous aimons mieux prendre les choses de ce biais. Il est vrai que des trois poèmes de Georgillas le premier est plus fidèle aux formes anciennes, entre autres à *αἱ*, que le second, et le second l'est plus que le troisième. Mais il serait peut-être hardi de tirer de là des conclusions relatives à la date respective de ces trois compositions. La présence d'un plus grand nombre de formes anciennes dans Bélis., surtout de formes de la décl. des subst., peut tenir à une autre raison : l'auteur avait peut-être sous les yeux un modèle d'une époque plus ancienne, qu'il aura souvent suivi (cf. Tableau général, Avertissement). Du reste, il se peut que Bélis. ait été écrit avant les deux autres, mais il est difficile d'admettre que la langue ait pu accuser des progrès sensibles entre ce poème et les suivants, c'est-à-dire dans l'espace de trente ans au plus. En tout cas, Bélisaire fait plutôt l'effet d'une composition d'écolier : les deux autres œuvres sont plus personnelles et plus *vécues*. Toujours est-il que, considérés l'un dans l'autre, ces trois

On aura beau parler d'une recherche pédante : en supposant même que Georgillas y mette de la coquetterie, on nous accordera toujours qu'il en met beaucoup moins que ses prédécesseurs. Or, cela revient à dire que, au XIIe s., les formes modernes n'avaient pas encore assez d'autorité, n'étaient point suffisamment entrées dans l'usage pour s'imposer aux écrivains avec autant de force qu'au XVe et, comme nous le verrons tout à l'heure, qu'au XVIe siècle. La progression qui s'observe dans l'emploi que fait de σί la langue écrite est comme un reflet du développement croissant de σί dans la langue parlée. On pourra soutenir, si l'on veut, que σί s'employait d'une façon générale *chez le peuple* dès le Xe siècle, qu'une tendance hellénisante s'opposait longtemps à la victoire des formes modernes ; on n'en admettra pas moins que cette opposition diminuait de plus en plus : les formes modernes forçaient en quelque sorte la citadelle et se multipliaient au point où la résistance devenait impossible.

Mais nous n'avons absolument aucune raison pour affirmer que σί soit aussi ancien que cela, et qu'il ait dominé dès le Xe siècle : tout ce que nous pouvons savoir du développement et des destinées d'une langue nous est uniquement révélé par les monuments écrits. Quant à la façon exacte dont se comporte, se transforme et s'altère la langue parlée, c'est là pour nous l'inconnu, dès qu'il s'agit du passé : les textes seuls nous instruisent à cet égard. Or, ceux-ci sont d'accord pour nous montrer ici dans l'emploi de σί une progression régulière et qui se taxe par des chiffres. C'est à cela qu'il faut nous en tenir, sans chercher plus : nous ne pouvons que constater les faits. L'exemple de Georgillas nous démontre donc qu'au XVe s. σί avait considérablement gagné du terrain et tendait de plus

poèmes nous donnent une image satisfaisante de l'état de la langue dans la seconde moitié du XVe s.

en plus à faire oublier αἱ. Ce progrès va se faire encore plus sensible dans les documents qui vont suivre. N'oublions pas, en effet, que nous touchons au temps où Sophianos va donner οἱ comme paradigme unique du nominatif pluriel féminin, et que cent ans environ après Sophianos nous allons rencontrer un texte, l'Erophile, qui nous donnera enfin d'une façon uniforme le nominatif οἱ : or, ce texte est le plus pur spécimen de la langue contemporaine de l'auteur.

L'Erophile, dont nous allons nous occuper bientôt, nous l'espérons, dans un travail spécial, est, avec l'Erotocritos, pour l'histoire du grec moderne un document de la plus haute importance : cette tragi-comédie nous permet, en effet, non-seulement de nous rendre compte de l'état de la langue grecque au XVIIe siècle, mais elle nous donne encore un critérium d'après lequel nous pouvons apprécier des compositions contemporaines du poème ou postérieures à lui : d'après l'Erophile, nous pouvons dire si ces compositions nous donnent ou non la langue du temps, et quelle importance on doit attacher aux témoignages qu'elles peuvent nous fournir. Beaucoup plus facilement que pour le moyen âge, nous pourrons donc distinguer ici l'élément ancien de l'élément moderne. Chortatzis ne s'est guère servi que de la langue parlée la plus pure : là, pour la première fois, les formes modernes se sont substituées sur toute la ligne aux formes anciennes, et c'est le premier document en date qui nous donne cette substitution d'une façon aussi complète (1) : la langue de l'Erophile est la pure langue moderne (2). On a presque envie de dire

(1) Pour l'Erotocritos et Zen. voir Tableau général : ces deux textes, le premier surtout, ne sont pas encore la langue moderne, telle qu'elle se trouve dans l'Erophile et qu'on la parle encore aujourd'hui.

(2) Bien entendu, il faut dans tout ceci faire la part du dialecte crétois, dans lequel ce texte est écrit. Quelques particularités crétoises mises à part, l'Erophile nous montre clairement ce que la langue grecque était devenue après une longue évolution.

que c'est le premier document *correctement* écrit. La correction ne consiste pas, en effet, comme quelques puristes inclinent à le croire, dans l'emploi des formes obsolètes, dans l'usage d'expressions et de mots pris, les uns à la belle époque classique, les autres à Polybe, les autres enfin au moyen âge byzantin : ce n'est là au fond que la confusion dans le style et l'impropriété dans le langage : si nous voulions parler comme les maîtres d'école, nous dirions que ce style est rempli de *fautes*. Celui-là au contraire s'exprime avec pureté et avec goût, dont le style est homogène, dont la langue présente un système grammatical et phonétique sans mélange, dont la parole nous reproduit les formes modernes de la langue dans l'état où elles sont arrivées après un long développement historique et sans intrusion de la grammaire artificielle des savants. Telle est la langue du peuple, telle fut aussi la langue de Chortatzis. C'est à la Crète, dont l'histoire littéraire, esquissée par M. Sathas, serait si précieuse à faire pour les études néo-helléniques, que revient l'honneur d'avoir élevé le premier monument moderne. Chortatzis eut en quelque sorte le respect de son style : il ne souffrit pas que des formes contradictoires pussent s'y montrer à leur caprice, à côté l'une de l'autre, que εί figurât à côté de αί, du moment que αί avait déjà disparu (1). Il faut avouer qu'il avait aussi la main forcée : il était bien obligé de se servir du langage que l'on parlait autour de lui, puisqu'il s'adressait à la foule : nous savons que l'Erophile a été représentée

(1) Je ne puis entrer ici dans un examen détaillé de l'Erophile : j'espère m'en occuper tout spécialement au point de vue de la langue. Qu'il me suffise de remarquer que les quelques contradictions phonétiques qui s'y trouvent ne sont peut-être dues qu'au hasard de l'écriture et à la tradition orthographique : ainsi les groupes πτ, κτ, σθ pour φτ, χτ, στ y sont encore employés. Cf. Mondry Beaudouin, p. 44, justement critiqué par G. Meyer, *Berliner Philologische Wochenschrift*, 1884, nº 31-32, p. 999. Sur la desinence -ες, cf. plus loin, Tableau général.

sur la scène. C'est du théâtre, en effet, que viendra la réforme décisive : un grand auteur dramatique, un Molière, si la Grèce pouvait en rêver un, fixera définitivement le langage, donnera la mesure et créera la langue littéraire moderne d'une façon classique.

Je donne ici la liste des vers de l'Erophile où οἱ se trouve. Pour que la statistique soit complète, je fais suivre aux citations de l'Erophile le relevé, par ordre alphabétique, des textes contenus dans l'Index : on replacera facilement à leur date ceux de ces textes qui se prêtent à une classification chronologique. Je laisse pour le moment de côté les textes tout à fait modernes, tels que les recueils de Chansons et de Contes, sur lesquels je reviendrai tout à l'heure. Pour les textes, dont on ne donne pas ici le relevé du nom. αἱ, on est prié de se reporter au Tableau général. On ne considère dans ce qui suit que les textes où οἱ se trouve.

Οἱ -ες N, voyez Erophile Prologue 3 (2), 23 (2), 25, 26, 30, 103 ; I 59, 60, 70, 174 (où -αι doit être corrigé ; cf. I, 124 ; IV, 739 ; 2, 46 ; III, 277), 195 (2), 200 (2), 526 ; II 51, 139, 173, 187, 293, 399 ; 2, p. 361, l. 8 ; III, 16, 122, 147, 366, 425 (3) ; 3, 25 ; IV 160, 297, 298, 323 ; V 96, 265, 673 ; οἱ ες *n* II, 128, 231 ; IV, 283 ; V, 316, p. 460, l. 3, p. 467, l. 1 (IV, 204 ἔφη est singulier. Cf. Eroph. II *ibid.;* il faut donc écrire ἡ) ; οἱ -ες ο IV, 298, 550 (2) ; V, 510 ; οἱ χάρες Dédicace 17 ; II, 107 ; IV, 323.

Abraham οἱ constant ; voyez p. 56. — Andron. οἱ -ες N 35, 40, 43 ; οἱ -ες *n* 18. — Apoll. pas de *αἱ* ; cf. p. 57. — Apoc. I, cf. p. 57 ; *αἱ* est absent. — Apoc. II de même. — Asin. οἱ constant ; cf. p. 57. — Asin. lup., οἱ constant ; cf. supra, p. 57. — Batrach. οἱ constant ; cf. supra, p. 57 ; *αἱ* -ες *n* 411. — Belis. I, *αἱ* -αι 8 ; οἱ cf. supra, p. 57. — Belis. II, *αἱ* -αι 17 (2), 18 ; *αἱ* -ες *n;* 577 ; οἱ cf. supra, p. 57. — Belth. *αἱ* -αι 447, 1020, 1302 ; *αἱ* -ες *n* 620, οἱ cf. supra. — Cypr. *αἱ* -ες N 2, 6 ; οἱ -ες N 70, 27 ; οἱ χάρες 27, 13 ; οἱ -ες ο 51, 2 ; 74, 39 ; οἱ δυό 68, 5. — Dig. II, cf. *αἱ* -ες N 1453, cf. 704. — Dig. III, cf.

supra; αἱ absent. — Dig. IV, cf. αἱ -ες N 227, 432, 1268, 2317, 2218; voir Tableau général. — Drimyt. αἱ absent; οἱ -ες N 69. — Elem. αἱ absent; οἱ -ες N p. 11; οἱ -ες ο p. 11 (2). — Erotocr. αἱ absent; οἱ -ες N 5, 56, 62, 176, 703, 718, 731, 808, 988, 1124, 1262, 1372, 1577, 1736, 1758, 1937, 2129, 2174; οἱ -ες *n* 330, 731, 834, 1895; οἱ -ες ο 6, 143, 1123. — Imb. I, αἱ -ες *n* 42; cf. supra. — Imb. II. αἱ -ες *n* 54; cf. supra. — Imb. III, αἱ χεῖραι 54; cf. supra. — Imb. IV, comme Imb. III. — Luk. αἱ -αι 141, 217, 419, 539 (2), 541, 961, 1900, 2006, 2032, 2035, 2043, 2201, 2347, 2708, 2763, 2771, 2927; αἱ -ες *n* 418, 419, 457, 1307, 1607, 2992, 3090; αἱ -εις 2133, 2709, 2763, 2772; οἱ -ες *n* 533, 2110. — Mich. Limb. οἱ toujours; cf. supra, p. 58. — Mich. Stren., αἱ -αι Préf. 45; 176; αἱ -ες N 176, 182, 637; cf. supra. — Pour les Papyrus, voyez Tableau. Phort. cf. αἱ -ες N 107, 280, voyez Tableau général. — Picat. αἱ -ες ο 195; cf. supra, p. 58. — Poric. Puell. juv. I et II, Rum. Trag. (οἱ -ες ο p. 14), Sachl. I, II, III, Scot., Sen. puell., Sklav., Stabul., Stath., Stavr., Suz. II οἱ constant; cf. supra. — Syntip. III αἱ ἐλπίδαι 5, 15; αἱ -ες *n* 73, 2; αἱ εις 135, 8; cf. supra. — Valach. αἱ -ες *n* 2103; αἱ -εις *n* 61; cf. supra. — Vind. pop. αἱ -ες *n* 1, 110; cf. supra. — Xenit. αἱ -ες N 72; cf. supra. — Zen. οἱ constant; cf. supra. — Les désinences -ες N, -ες ο modernes seront données à τές.

En conséquence, voici la liste abrégée des textes où οἱ se montre constant au féminin : ABC, Abraham, Andron., Apoll., Apoc. I, Apoc. II, Asin., Asin. Lup., Dig. III, Drimyt., Elemen., Eroph. I et II, Erotocr., Georg. Rhod., Mich. Limb., Pap. Leid. I (ἅπαξ), Poric., Prodr. III (d'après le 1310), Puell. juv. I et II, Pulol., Rum. Trag., Sachl. I, Sachl. II, Sachl. III, Scot., Sen. puell., Sklav., Stabul., Stath., Stavr., Suz. II, Zen.

Au contraire, les textes où οἱ et αἱ sont également absents, sont : Alph. mund., Chartz., Const., Dig. I, Dist. I, Nik., Pap. Ath., Pap. Ber. II, Peccat., Prodr. II, Prodr. V, Sarant., Sen. I, Sen. II, Sen. III, Sfak.

II, Solom., Spaneas I, Spaneas II, Suz. I et III, Tag. I, Tag. II, Tag. III, Venet.

Les textes qui contiennent αἱ à l'exclusion de οἱ, sont, d'autre part : Adam, Alex., Ali, Callim., Ceph., Dig. II, Dig. IV, Gloss. Laod., Glykas., Infort., Interpret. Montep., Italograeca I et II, Lex., Malalas, Pap. Ber. I, Pap. Leid. II, Pap. Lond., Pap. Taur., Pap. Vat., Paraphrasis, Phort., Prodr. I, II, IV, Russ. descripta, Spaneas III, Syntip. I, Syntip. II.

Ceux qui présentent un mélange des deux formes sont : Batrach., Belis. I, Belis. II, Belth., Cypr., Formul., Georg. Belis., Georg. Const., Hermon., Imb. I, Imb. II, Imb. III, Imb. IV, Leon. or., Luk., Missa, Mich. Stren., Pap. Lup., Physiol., Picat., Prodrome VI, Quadrup., Syntip. III, Tamerl., Valach., Varn. pug., Vind. pop. Xenit.

Enfin, les textes qui offrent la combinaison αἱ -ες N sont : Callim., Carm. hist. *(vide infra)*, Cypr., Dig. II, Dig. IV, F., Georg. Const., Hermon., Lex., Mich. Stren., Phort., Quadrup., Xenit.

Parmi les recueils contemporains ou tout récents, οἱ se trouve uniformément dans les Contes ou Chansons populaires qui suivent : Ath. I, II, III, IV, Capp., Carm. am., Carm. div., Carm. gr. (Sfak. I, Dist. II), Carm. hist. (nº 70, v. 6 αἱ μπάλες, n'est pas populaire ; cf. *ibid.*, p. 127), Carm. rel., Carm. div., Chartz., Chass., Dig. V, Epirus, F. (cf. t. II, p. 98 αἱ -ες N (2). A moins que ce ne soit dialectal (??), cf. p. 96, le chant a été mal recueilli : il faut rétablir : οἱ) Jeann., Marit. vind., Pelop., Pio Astyp., Ep., Syr., Tin., Rum. dist., Schmidt., Triph. Le nom. plur. fém. est absent des autres textes : Carm. gr. (Sfak. II, Suz. III, Porphyr.) et Eub. Pour plus de détails, voyez tous ces textes au Tableau général.

Dans le recueil de Passow οἱ domine (36, 4 ; 38, 21 ; 39, 4 ; 41, 8 ; 42, 25 ; 45 *a*, 4 ; 50, 27 (2), 29 (2) ; 52, 9 ; 54, 4 ; 69, 1, 2 ; 70, 6 ; 73, 5 ; 75, 1 (écrit οἰ) ; 81, 24 ; 84,

10; 88, 16; 99, 2; 116, 5; 120, 1; 122, 12 (2); 125, 1 (2), 2; 131, 5; 133, 8; 150, 13; 157, 5; 194, 11; 196, 14; 201, 4; 241, 6; 255, 4; 257, 4 (2); 258, 4; 258, 19; 264, 11; 269 *a*, 6; 310 *a*, 51; 315, 2; 324, 13; 334, 9 (?); 343, 1; 367, 5; 368, 2, 5, 6; 369, 3; 372, 2; 373, 1; 399, 3; 409, 12; 410, 4; 412, 11; 434, 9; 435, 5; 438, 35; 441, 2; 442, 3; 445, 2; 466, 43; 491, 10; 511, 34; 518, 47 (2); 567, 5; 573, 4; 577 *a*, 1; 591, 1; 624, 9, 11; 625, 9; 631, 5 (écrit οἱ); 632 *a*, 1 (2)). On trouve néanmoins un certain nombre de fois αἱ : 41, 7 αἱ δύο; il y a οἱ un vers plus bas; αἱ provient donc certainement de la négligence du collecteur de la Pandora, qui n'a pas bien entendu, ou qui n'a jamais peut-être songé à établir une différence quelconque entre le grec ancien et le grec moderne; 98, 1 αἱ πέρδικες (Thessalie, Recueil de Tommaseo. Mal recueilli); 123, 11 αἱ κυράδες (même observation); αἱ -αι 220, 1, 12, 13; *ibid.*, -αι 1, 7, 10 (2), 12 (probablement corrigé par Kind. Eunom., III, 36); 390, 1 αἱ γυναῖκες (Eul. 36; Marcellus, II, 58; certainement corrigé par les éditeurs d'après un système préconçu); 432, 16 αἱ χήρες (Samothrace; dialectal? Cela paraît plutôt une correction ou une négligence); 532 *a*, 4 αἱ -αι (Marcellus, I, 228; la chanson n'est certainement pas populaire); 532, 5 αἱ -ες *n* (même observation que pour 41, 7); 579 *a*, 31 αἱ -ες *n* (Sand. 73. M. II, 336; correction ou négligence des éditeurs); cf. aussi 609, 11 νέαι qui n'est certainement pas populaire; 621, 1 αἱ -αἱ (M. II, 230, cf. 390, 1); 631, 5 αἱ -ες N (Arcadie. Probablement mal entendu); 632 *a*, 21 αἱ -αι, 22 αἱ -ες N (2) (cf. 220, 1). Dans tous ces endroits, je rétablis οἱ d'après ce que nous savons de l'histoire de cette forme et de son installation définitive dans la langue au XVIIe siècle. Une seule fois peut-être αἱ ne serait pas à corriger : 574 *b*, 3 (1). Il est possible que ces vers nous aient conservé, en effet, une ancienne formule superstitieuse et religieuse.

(1) Cf. Schmidt, *Volksleben*, 210, n. 1 et 217.

De la monographie qui précède se dégagent dès maintenant certaines conclusions que nous allons consigner ici, afin de les reprendre plus tard et de les réunir aux résultats que pourra nous fournir l'étude des autres formes.

Comme on a pu le voir, le nom. fém. plur. οἱ se rencontre dans les Papyrus gréco-égyptiens ; il est absent des bons manuscrits de Prodrome et n'apparaît chez les auteurs byzantins qu'à partir du commencement du XIVe s. Ceci nous montre tout d'abord qu'un phénomène, propre à la néo-grécité, peut se produire sur un point beaucoup plus tôt que sur un autre : 1° il y a donc à déterminer dans le grec médiéval certaines régions linguistiques ; ce seraient ici l'Égypte d'une part et, de l'autre, les pays grecs proprement dits (Byzance, Epire, Chypre, Rhodes, Crète, le continent et les îles) ; 2° le nominatif οἱ fém. est bien conforme aux tendances nouvelles de la néo-grécité, puisqu'il se développe spontanément sur des points divers, sans contact les uns avec les autres, et qu'il est déjà en germe dans le paléo-grec (τὼ χεῖρε) ; 3° si οἱ tarde tant à se produire définitivement et se montre à peine du Ier au XIIe s., c'est que les formes nouvelles sont comme perdues, dans cet intervalle, au milieu des formes de la κοινή ; les formes anciennes sont encore trop présentes aux esprits et ne laissent point arriver à maturité la langue moderne.

D'autre part, la question des subsistances dialectales se trouve écartée pour οἱ, grâce à l'étude des textes ; l'histoire de ce nom. nous montre que c'est une forme nouvelle, puisqu'elle se développe au moyen âge, au milieu des formes de la κοινή.

Nous ne voyons pas, en outre, que ce développement ait été entravé chez les auteurs byzantins par des affectations de purisme : οἱ suit chez eux une progression constante ; les formes αἱ -ες N dans Hermon. et Quadrup. sont particulièrement significatives ; ces deux

auteurs appartiennent justement à une époque où οἱ fém. n'est pas encore un fait accompli, par conséquent à une époque où une forme ancienne encore subsistante (αἱ) peut s'accoupler à une forme moderne déjà en usage (-ες N); la forme moderne, jumelle de -ες N, serait οἱ; mais celle-ci n'est pas encore assez forte pour s'associer à -ες N, sa compagne moderne.

Enfin, il faut noter ce que le développement de ce nominatif peut nous apprendre sur les moments principaux qu'a traversés la formation du néo-grec : les formes modernes, concurrentes des formes anciennes, ne se développent avec abondance que dans la période comprise entre 1200 et 1600, quelque anciennes que soient leurs racines dans le passé; elles n'atteignent leur plein épanouissement et ne l'emportent définitivement qu'au XVIIe s. Cette marche historique nous sera rendue plus sensible encore par le tableau suivant qui n'a, bien entendu, qu'une valeur idéale; on prend 20 comme chiffre absolu :

I	
20 αἱ	Grec ancien, avant le Ier s. av. J.-C.; ἡ inconnu et impossible.
II	
19 αἱ 1 οἱ	Ier au XIIe s. de notre ère; Papyrus gréco-égyptiens.
III	
15 αἱ 5 οἱ	XIIIe s.? Byzance.
IV	
10 αἱ 10 οἱ	XIVe s. Hermon. Quadrup. Pulol.

V	
15 αἱ 5 οἱ	xv[e] s. Georgillas. Cf. supra, p. 74.
VI	
1 αἱ 19 οἱ	xvi[e] s. Abraham. Imb. I, II, III, IV; Sophianos, Vind. pop., Xenit.
VII	
20 οἱ	xvii[e] s. Simon Portius. Erophile.

Depuis le xvii[e] s., en effet, οἱ a dominé.

Aujourd'hui αἱ a complètement disparu (1). Le peuple ne connaît plus guère que οἱ, et la conversation ne se sert pas d'un autre article pour le féminin. Ainsi donc la forme vraiment moderne est οἱ. Qu'un maître d'école ignorant enseigne sans sourciller aux enfants que le nom. plur. moderne est αἱ, comme si le temps n'avait pas marché, cela ne nous regarde ici en rien. Nous nous occupons de néo-grec au seul point de vue linguistique et, à ce point de vue, nous tenons à faire un départ bien rigoureux entre les formes normales et les formes artificiellement conservées. On ne parle plus deux langues à la fois, l'ancienne et la moderne; aussi partout où l'on entendra αἱ aujourd'hui, on pourra sûrement affirmer que αἱ est de provenance savante : il faudrait bien se garder d'en conclure que αἱ existe encore. La langue vivante ne le connaît plus. Nous terminerons toutefois cette première partie en exprimant un vœu dans un intérêt purement scientifique : il serait bon de ne pas corrompre la langue du peuple en y introduisant des formes qu'elle ne connaît

(1) Αἱ est-il employé encore par le peuple dans une partie quelconque de la Grèce, à l'état dialectal? On serait bien reconnaissant à la personne qui nous renseignerait à cet égard.

pas, et de veiller surtout à une reproduction scrupuleuse, dès qu'il s'agit de la publication de chansons ou de contes populaires, de la langue nationale parlée. Ce sera mettre entre les mains de la science des documents sur lesquels elle pourra au moins compter. Cette malheureuse habitude de ne pas faire la distinction des deux langues est des plus fâcheuses, qu'on veuille bien y réfléchir : loin de faire honneur au grec moderne, comme on le croit naïvement, cela tend à nous représenter cette langue comme une sorte d'organisme monstrueux et hybride, sans consistance aucune et sans homogénéité. Du reste, la science n'a pas à tenir compte des restitutions savantes : *αἰ* n'existe plus : la Grèce moderne ne connaît plus que *οἰ*.

ACCUSATIF FÉMININ PLURIEL : TÉΣ

Τές, accusatif pluriel féminin de l'article, a été pris tantôt pour un datif (1), et l'on a écrit conséquemment *ταῖς*, tantôt pour un accusatif éolien, et l'on a écrit *ταίς*. Nous n'avons pas à nous arrêter longtemps à ces interprétations. L'emploi du datif pour l'accusatif est chose impossible et tout à fait sans exemple (2). D'ailleurs, le nom. plur. des noms féminins de la première déclinaison est aussi en -ες, qu'on écrit -αις, *γλώσσαις* (3) ; or, il ne peut être ici question d'un datif pluriel reporté au nominatif, comme on l'a cru quelquefois (4). Quant à voir une forme éolienne dans *ταίς* ou

(1) Remarquez le masc. qui a bien *τούς*, accusatif (cf. Déclinaisons 229) et le neutre qui dit toujours *τά* et jamais *τοῖς*.

(2) Déclinaisons, 230.

(3) Mullach, 152-153.

(4) Lex., p. 224. Il convient de remarquer que le datif avait une tendance bien marquée à disparaître, antérieurement à l'apparition de la forme *τές*, Cf. De Syntipa, 333, et Syntip. I, 53, 11 ; 54, 16, etc.,

dans γλώσσαις (1), il y faut renoncer. La déclinaison moderne n'est nullement dialectale : elle présente tous les caractères de la κοινή. Du reste, il ne faut pas être plus éolien que les Eoliens eux-mêmes; M. Chatzidakis n'a pas manqué de le faire observer (2). Les féminins des thèmes en -ι comme φύσις font aussi -ες au pluriel; on écrit ici également φύσαις. La langue moderne est vraiment bien étrange, si elle s'est de la sorte *éolisée,* en dehors de tout propos, comme Mullach le soutenait.

Il y a, à cette substitution de τές à τάς une raison plus simple à la fois et plus profonde qui doit être cherchée dans l'essence même de la déclinaison moderne. Le rapport qu'il y a entre τές et le système de la déclinaison néo-grecque a été remarqué déjà par quelques savants (3). Néanmoins, les choses ne sont pas aussi simples qu'on a voulu les exposer dans ces divers travaux, excellents en eux-mêmes, mais qui n'ont point eu précisément pour base la méthode his-

etc. Voyez aussi l'excellent travail de M. Krebs : *Die Praepositionen bei Polybius, Würzburg*, 1881. La statistique consciencieuse à laquelle l'auteur s'est livré tend à établir que l'accusatif l'emporte sur le datif déjà chez Polybe, voir p. 3-10 et p. 7. Nous traiterons plus en détail de cette question du datif, qui ne peut être résolue en quelques lignes, quand nous aborderons l'étude de la Syntaxe.

(1) Cf. plus haut, notes 1 et 4

(2) Athen. X, p. 27; χαλαίς n'a jamais été, en effet, un nom. ni lesbien ni éolien.

(3) Déclinaisons, 230, court mais très net; Foy, p. 91 (ignore le travail précédent; on ne voit pas bien, *ibid.*, si θυγατέρες *a* est dû à l'analogie ou à une altération vocalique ; on y trouvera en note une bonne remarque sur les nom. tzaconiens οἱ μητέρε); Archiv, 61 ; M. Deffner ignore ou ne cite pas les deux travaux précédents; les rapports des deux déclinaisons et leur influence réciproque sont bien saisis; la partie historique est très faible ou n'existe presque pas (cf. NG. I, pp. 10-356, note 5), et, comme dans tous les travaux de M. Deffner, il y a là un mélange de vérité et de fantaisie, tels que les dorismes, p. 65, qui donne quelque intérêt à cet article, mais lui enlève toute solidité. — Betz. Beitr. VI, pp. 326-336 (1881); Athen. X (1882), pp. 27, 99. P. 26, M. Chatzidakis ne connaît pas encore Déclinaisons, qu'il cite p. 209.

torique; il nous semble, au contraire, que la méthode historique, toutes les fois que l'emploi en est possible, est seule en état de nous fournir quelque certitude, dans les questions qui nous occupent. Il s'agit moins, en effet, de trouver que de prouver; or, les articles que nous citons, quelque ingénieux qu'ils puissent être (tel que Déclinaisons), contiennent surtout des hypothèses : c'est bien sur ce terrain que se place, par exemple, M. G. Meyer (Déclinaisons, p. 230); nous pensons donc qu'une démonstration rigoureuse fait encore défaut. Celle-ci ne saurait guère être faite, en réalité, dans l'état actuel de la science : cette démonstration devrait s'appuyer, en effet, sur une étude historique du système de la déclinaison néo-grecque, et nous regrettons de ne pouvoir nous reporter, dans l'analyse qui va suivre, à quelque travail antérieur. Néanmoins, malgré des tentatives assurément très louables dans ce sens (1), ce travail reste à faire. Nous ne voulons ici nous-même en esquisser qu'une faible partie : nous ne prétendons donc pas donner un aperçu complet de la déclinaison, mais seulement examiner d'un peu plus près l'influence qu'ont exercée l'une sur l'autre la première et la troisième déclinaisons anciennes; nous nous demanderons

(1) Cf. Déclinaisons, *loc. cit.*; Foy, *loc. cit.*; Arch. pp. 55-75; Athen. X, *loc. cit.* et 213-249. Dans ce dernier article, l'auteur ne s'occupe guère que du nom. sing. des noms fém. de la première décl.; mais ce travail peut désormais être considéré comme définitif dans ses conclusions générales. L'auteur reprendra sans doute lui-même quelques points qu'il avait laissés non éclaircis. — Mondry Baudouin, pp. 66-75. Les rapports des deux déclinaisons ne sont pas saisis et les formes *πατέρας* et *μητέρα* nom. sont interprétées d'une façon très-impropre. Il y a d'excellentes parties dans la Grammaire de M. Legrand, pp. 14-27 et surtout pp. 114-126. Je le répète, dans tous ces travaux, c'est la partie historique qui laisse à désirer surtout : il convient de dire que les auteurs n'ont pas voulu toujours se placer à ce point de vue et souvent n'avaient pas non plus à le faire, comme, par exemple, M. Legrand. Voyez aussi Sophianos, 38-41; Simon Portius, XXIII-XXVI (à lire); Mullach, 141-171; Mavrophrydis 396-437; 476-537 (quelques bonnes parties).

ainsi s'il n'y a pas lieu de dégager de ces deux déclinaisons anciennes une seule déclinaison moderne; nous adopterons la classification des substantifs par déclinaisons, comme offrant des divisions plus nettes. On verra ici, une fois de plus, nous l'espérons, que l'analogie est la cheville ouvrière de la déclinaison moderne (1).

PREMIÈRE DÉCLINAISON MODERNE (2).

En résumé, voici les faits : la première déclinaison ancienne, — noms en α-ς, η-ς, -α, -η, — et la troisième

(1) M. Chatzidakis, *Leg. Phthong.*, a assez bien déterminé les limites, l'extension et la légitimité dans le néo-grec du procédé analogique (*ἐπίδρασις* ; *συνεκδρομή* serait plus juste).

(2) Dans la *Seconde Déclinaison* on pourrait ranger les masc. en -ος, jo-ς, *ἄθρωπος*, *θιός* (*θjός* = *θεός*) ; et les neutres en *-ο τὸ δέντρο* ou en *-ι παιδί*, *παιδιοῦ*, *μέλι*, *μελιοῦ* Soph. II, 41 (écrit *μελίου*), d'un nom. **μέλιον*; ces noms sont originairement parisyllabiques, d'où la désin. *ου* au gén. *παιδιοῦ* : cette désinence ne se comprendrait pas si on rangeait *παιδί* dans la classe imparisyllabique, comme fait Portius XXIV, 1. Pour les noms contractes cf. Nom. contr. Je maintiendrai aussi pour le moment dans la Décl. II les noms comme *παρθένω* (= *παρθένος*) d'après *Λητώ*, gén. *παρθένως*, comme *μούσας* d'après *μοῦσα*, cf. Athen. X, 231-232. KZ. XXVII, 83 (mieux peut-être dans Beitræge, 58-59 ; j'y reviendrai ailleurs; la marche historique de ce phénomène pourra seule résoudre la question). Ces noms n'ont pas de pluriel; *οἱ παρθένες* (Const. 74) vient d'un nom. *ἡ παρθένα* (G. Marcoras, *ὁ Ὅρκος*, p. 29, *apud* Legrand, p. 119, note 4), *τῆς παρθένας* (Solomos, Corfou, 1859, p. 304), et appartient par conséquent à la Décl. I ng.

Enfin la *Troisième Déclinaison* comprend deux classes de substantifs : 1° des noms, parisyllabiques au singulier, imparisyllabiques au pluriel : *a)* masculins *ψωμᾶς*, *χαφετζῆς*, *παπποῦς*, *καφές*, *νοῦς* (*νοῦδες* cf. Legrand, 26, note 1) ; *βασιλιᾶς*, *Σωκράτης*, *ὄφης* (*ὄφηδες*) ; *b)* des noms féminins comme *ἀλεποῦ*, *βαλιδέ* ; *c)* des neutres comme *κέρδος*, *κέρδητα* (Erotocr., p. 103, *apud* Legrand 118; édition de 1777) ; *δάσητα* (Quadrup. 104), *φώς*, *φῶτα* ; 2° des noms imparisyllabiques au singulier et au pluriel, *πρᾶμα*, *πραμάτου* ; *δῶμα*, *δωμάτου* ; *ἄλογο*, *ἀλογάτου* (celui-ci

déclinaison ancienne — thèmes consonantiques et thèmes vocaliques (les noms neutres exceptés ; cf. Tableau, Avertissement) — se sont réunies et fondues, pour ne former qu'une seule déclinaison moderne.

Nous allons essayer de montrer rapidement la façon dont cette fusion s'est accomplie ; nous rappellerons des faits dont quelques-uns sont connus. Ce qu'il nous importe de noter surtout, c'est la marche historique de ces divers phénomènes. En se reportant au Tableau général, on complètera facilement ce que nous ne faisons qu'indiquer ici. Nous n'insisterons, dans le corps de l'article, que sur les désinences -ες *a* N ou A, qui nous intéressent particulièrement.

pourrait aussi venir d'un nominatif *ἀλόγατο* Pio Syr. 216, et appartiendrait ainsi à la Décl. II) ; le pluriel est en *-ατα*, *πράματα*, *ἀλόγατα*. Nous adoptons ici la classification de Simon Portius, qui nous paraît encore la meilleure ; il reconnaît (XXIII, 1) six déclinaisons ; les quatre premières (réductibles à deux) comprennent les parisyllabiques ; les deux autres des imparisyllabiques au singulier ou au pluriel. — *Ὄρελος*, *σέβας*, etc., sont indéclinables (Legrand, p. 27) ; cf. *ἔλεον* Span. II, 672, Dig. II, 2510. — A la III[e] Décl. ajoutez quelques substantifs de la Décl. I qui n'ont que *-δες* au plur. : *μαθητάδες*, *ληστάδες* ; *-δες* s'ajoute immédiatement à la voyelle du gén. On reviendra plus en détail ailleurs sur ce *-δες*, dû à l'analogie de la Décl. III pg.

Il faut voir des hétéroclites dans *σάλιακας*, *σαλιάκου* (Simon Portius XXIV, 2). *λόγος*, *λόγια* ; *δέντρο*, *δέντρη* (*δέντροι*? cf. Déclinaisons 227) ; *κάβουρας*, *καβοῦροι*, *νοικοκύρης*, *νοικοκυρέοι* (Legrand, 23) ; *μυρμηγγου* (Sophianos II, 41) ; *μαννάδες*, *μάννες* ; *γράψιμο*, *γραψιμάτου* (aussi *φέρσιμου*, Legrand 126, note 6) ; pour *μάρτυρος*, etc. cf. Betz. Beitr. VI, 333.

Les caractères généraux de la déclinaison ng. sont en définitive les suivants : 1° les thèmes vocaliques ont dominé ; ils ont remplacé les thèmes consonantiques (à ce point de vue, la réflexion sur *παρθένο*, Beitræge 58-59, est très juste ; les thèmes consonantiques subsistants ne sont pas propres à la langue moderne et doivent être considérés comme des héritages de l'ancienne ; dans ceux-ci même, on peut observer une tendance à la vocalisation, cf. *ἀλόγατο*, formé probablement sur *πράματα* ou sur *ἀλογάτου* (*πραμάτου*) qui, lui-même, suit au génitif l'analogie de la Décl. II ng. ou pg. En viendra-t-on à dire : *τὸ πράματο*? 2° La voyelle du nominatif se retrouve à tous les cas (sauf dans Décl. II) : elle détermine la flexion des autres cas de la déclinaison.

Les premiers exemples en date d'une influence analogique de la Décl. I pg. sur la Décl. III pg. nous sont fournis par des formes comme μητέραν, πατέραν à l'acc. Cf. C. I. G. 4999 (214 apr. J.-C.), et 5030, 2 (μητέραν); 4000 ἀνδριάνταν (*apud* E. Egger, *Mém. d'hist. anc. et de philol.* Paris, 1863, pp. 438-439); C. I. G. 1781 ἄνδραν; 1988 *b*, A, 10 μητέραν; Test. vet. Num. 15, 27; Ezech. 28, 13; 3 Reg. 1, 44; 2 Reg. 5, 18 (*apud* Mullach, 162); cf. aussi Mavrophrydis 419; voyez Pap. Lup. au Tableau général.

Nul doute que l'analogie n'ait commencé par l'acc., comme l'observent Mavrophrydis 419 et M. Chatzidakis (Betz. Beitr. VI, 334, sans citer le précédent); ce qui confirme cette hypothèse, c'est la chronologie de ces diverses formes : on a dit μητέραν sur ἡμέρᾱν, avant de dire ἡ μητέρα sur ἡ ἡμέρα; le nom. ἡ μητέρα n'apparaît, en effet, qu'au IXe s. (cf. Gloss. Laod.). Les formes μητέραν citées plus haut ne nous autorisent nullement à conclure qu'on disait déjà ἡ μητέρα dans les deux premiers siècles avant ou après notre ère, comme l'a cru Mavrophrydis *(loc. cit.)*. Au contraire, μητέραν prépare lentement l'avénement de ἡ μητέρα qui, avant le Xe s. de notre ère, n'a pas encore suffisamment crû en forces pour l'emporter sur les formes imparisyllabiques de la κοινή ancienne et n'apparaît jusque là que d'une façon sporadique. Μητέραν et πατέραν sont des formes de transition qui, comme on s'en convaincra par les textes cités au Tableau général, perdent du terrain à mesure que ἡ μητέρα, ὁ πατέρας en gagnent; cf. Callim. en regard de Georg. Belis. et Georg. Rhod.; cf. aussi Varn. pug. Inversement, à mesure que πατέρας se développe, l'acc. moderne πατέρα, qui n'est pas l'accus. ancien conservé intact, mais qui se forme sur πατέραν comme ἡμέρα acc. sur ἡμέραν, se multiplie. Dans les textes contemporains, πατέραν ne se rencontre plus que par exception : cf. Eroph. I. F. Pio Syr.; seul le type ἕναν est parvenu à se conserver jusqu'à nos jours, et

c'est le seul souvenir que l'on garde encore de l'étape πατέραν; cf. Ali. Athen. Dig. V. Eub. F. Hermon. Imb. II, III, IV. Infort. Italograeca II. Nik. Phort. Pio Astyp., Ep., Syr. Quadrup. Rum. trag. Rum. dist. Sachl. II, III. Schmidt. Sen. puell. Sklav. Stabul. Stath. Suz. II. Syntip. III. Zen. — Ἔναν est usuel dans la conversation.

Pour μητέραν, πατέραν, voyez : ABC. Alph. mund. Apoll. Apoc. I. Callim. Const. Cypr. Dig. II, III, IV. Dist. I. Georgillas. Phort. Prodr. I, III, IV, V, VI. Pulol. Sklav. Spaneas II. Suz. II. Πατέρα l'emporte sur πατέραν dans : Eroph. Physiol. Picat. Sachl. II. Scot. Sen. II. Sen. puell. Spaneas III. Stab. Stath. Stavr. Vind. pop. Xenit.; il est constant dans : Syntip. III. Tag. III. Zen. (où également πατέρας l'emporte sur πατήρ) ; remarquez enfin πατέραν dans Puell. juv. I, mais absent dans Puell. juv. II ; cf. enfin Quadrup. Pulol. Sen. I. Solom. Spaneas I, où πατέραν et πατέρα sont employés à peu près un nombre égal de fois.

Les nom. πατέρας, μητέρα, qui ne sont point des acc. employés pour des nom. comme dans les langues romanes, mais bien des nomin. formés sur des acc. analogiques, se sont ainsi tout naturellement développés à côté de πατήρ et de μήτηρ. Les renvois suivants suffiront à reconstruire l'histoire de ce progrès : πατήρ et μήτηρ sont constants dans les Papyrus et aussi dans : Const. Dig. I. Glykas. Malalas. Peccat. Phortius. Prodr. I, III, V, VI. Rum. trag. Russ. descr. Sarant. (cf. Tableau). Stavr. Suz. I. Syntip. I, II. Premiers exemples de πατέρας, μητέρα, dans Gloss. Laod. Interpret. mont. (Mont.? Aesop.) Italograeca I (doc. θ'). Italograeca II. Ces formes sont rares dans : Alex. Luk. Spaneas. Prodr. II, IV. Callim. Infort. et Dig. II ; plus fréquentes dans ABC. Leon. or. Lex. Hermon. Pulol. Quadrup. Varn. pug. Zen. ; elles gagnent du terrain dans : Abraham. Georg. Const., Rhod. ; elles sont constantes dans : Ali. Alph. mund. Andron. Athen.

Carm. am., gr. (Suz. III, Dist. II), rel., div. Chartz. Chass. Ceph. Cypr. Drimyt. Elemen. Epirus. Erophile. Erotokr. Eub. F. Jeann. Marit. vind. Mich. Stren. Passow. Picat. Pio. Puell. juv. I, II. Rum. dist. Sachl. II, III. Scot. Schmidt. Sen. puell. Suz. II. Trap. Triph., tous textes postérieurs au xve s. Les deux formes se trouvent mélangées dans Apoll. Apoc. I, II. Asin. Asin. lup. Batrach. Belis. I, II. Belth. Carm. hist. Dig. III, IV, V. Dist. I. Formul. Georgillas. Hermon. Imb. I, II, III, IV. Infort. Leon. or. Lex. Missa. Nik. Physiol., (où πατήρ l'emporte). Poric. Prodr. II, IV. Pulol. Quadrup. Sachl. II. Sen. I, II, III. Sklav. Solom. Stabul. Syntip. III. Tag. III. Valach. Varn. pug. Venet. Vind. pop. Xenit. Zen.

Ainsi, le parisyllabisme a ses premières racines vers les premiers siècles de notre ère (formes μητέραν, πατέραν); il se développe tardivement jusqu'au xie s., gagne du terrain entre 1000 et 1600, où il triomphe. En résumé, plus on remonte vers le moyen âge, plus ces formes sont rares dans les textes.

La forme imparisyllabique s'est conservée et subsiste encore de nos jours dans certains mots, concurremment à la forme moderne : ainsi εἷς (crétois), κανείς, καθείς, τίς à côté de ἕνας, κανένας, καθένας, τινάς ; cf. Ath. Capp. Carm. am., gr. (Sfak. III), div., hist. Chartz. Chass. Epirus. Eub. Jeann. Pelop. Pio. Schmidt. Trap. Triph. En Crète, à ce que nous apprenons par une obligeante communication de M. Chatzidakis, γεῖς se dit communément, cf. aussi Eroph. Jeann. Passow. Pour ce qui est de κανείς, nous y reviendrons ailleurs; voyez en attendant : ABC. Eroph. Georgillas. Glykas. Hermon. Infort. Physiol. Prodr. IV. Pulol. Quadrup. Varn. pug. Spaneas I, II, III, etc. Ces mots ont été comptés à part dans le Tableau général.

Les génitifs de νεανίας et de μοῦσα se sont formés sur le nominatif : νεανία, μούσας (Archiv. 62. Betz. Beitr. VI, 334, où νεανία gén. est bien étudié au point de vue his-

torique; on y cite un exemple du Ier s. de notre ère); comme on l'a dit, la voyelle du nominatif domine à tous les cas. Ajoutons, à propos du gén. νεανία, qu'on ferait fausse route en voulant retrouver dans ce génitif une forme attique primitive, antérieure au gén. analogique νεανίου (qui s'est formé sur δεσπότου, cf. G. Meyer, 293); νεανία gén. se développe, comme nous le montrent nos textes, à côté de νεανίου et lui est postérieur : cf. Hermon. Quadrup.; d'ailleurs les Attiques ne connaissent que νεανίου. D'autre part, on dit de même κλέφτη gén. sur κλέφτης nominatif; les gén. doriens κτίστᾱ, εὐεργέτᾱ ne sont donc point à considérer ici. Le type νεανία est rare dans le néo-grec; pour κλέφτη gén., voyez : Abraham. Carm. am. Porph. Sfak. II. Carm. hist. Dig. II, III. Eroph. Georg. Const., Rhod. Imb. I. Italograeca I, II. Luk. Missa. Nik. Physiol. Picat. Poric. Pulol. Quadrup. Sachl. II. Sen. III. Sklav. Varn. pug. Zen. Le vocatif s'est aussi formé sur le nominatif : Abraham. Apoll. Asin. Asin. lup. Belis. II. Callim. Chartz. Cypr. Dig. II, III. Eroph. Georg. Const., Rhod. Imb, I, II, III, IV. Missa. Nik. Poric. Prodr. IV, VI. Puell. juv. I, II. Pulol. Quadrup. Sachl. I, II, III. Sarant. Sen. I, II. Sklav. Stabul. Suz. II. Syntip. I, II, III. Tag. III. Varn. pug. Vind. pop. Xenit. Les gén. νεανία, κλέφτη sont un fait accompli au XVIIe s.; cf. S. Portius, XXIII, 1, Cap. IV, lignes 16 suiv.

Pour μούσας, voyez Callim. 354, où le poète dit d'abord τραπέζης, de même 362 plus loin; mais le nom. τράπεζα revient souvent dans le récit : 357, 358, 362; aussi, au v. 367 l'auteur dira-t-il tout naturellement τράπεζας, où il faut remarquer l'accent qui est sur l'antépénultième comme au nominatif; l'analogie est donc sensible de toutes les façons; de même, *ibid.*, δεσποίνης 1860, 1875, 1920, 1949, 2001, 2072, 2103, 2131, 2156, 2178, 2207, 2397, 2400, 2566; mais δέσποινας 2130 à cause du κυρίας (même vers), et 2345 à cause de δέσποινα 2346. La forme μούσας ne l'a pas encore emporté à cette épo-

que, et ce texte, loin de nous offrir un mélange arbitraire de formes, nous montre clairement au contraire la façon même dont μούσας s'est formé : l'auteur du Callimaque obéit absolument aux mêmes analogies que la langue populaire. Ajoutons que les mots d'origine étrangère font naturellement -ας au gén., parce qu'on ne les connaît tout d'abord que sous la forme du nomin. ; cf. *ibid.*, κουρτίνας 2206 ; de même chez les Byzantins Const. Porph. De Cerim. I, 73, p. 365, 3 et p. 367, 4 (Bonn, 1829), σκάλας ; on trouve aussi πόρτης Italograeca II ; cf. aussi Paraphrasis. Pour μούσας voyez : ABC. Abraham. Apoll. Belth. Callim. Dist. II. Carm. hist., div. Const. Dig. I, II, III, IV. Drimyt. Elemen. Eroph. Formul. Georg. Const. Imb. I, II, III, IV. Infort. Interpret. Mont. (Aesop.) Italograeca I, II. Leon. or. Lex. Marit. vind. Missa. Pap. Leid. II. Physiol. Picat. Prodr. III, IV, V. Puell. juv. I, II. Pulol. Quadrup. Sachl. I, II, III. Scot. Sen. I, II, III. Sen. puell. Sklav. Stabul. Stavr. Syntip. I, II, III. Varn. pug. Venet. Vind. pop. Zen. La marche est la même que pour les autres phénomènes étudiés ; cf. S. Portius XXIII, 2 où μούσας est un fait accompli.

Μητέρα et πατέρας se sont donc déclinés au gén. sur νεανίας et μοῦσα ; pour μητέρας gén. cf. Abraham. Apoc. I. Asin. lup. Callim. Carm. div. Dig. III. Drimyt. Eroph. Erotokr. Formul. Hermon. Imb. I, III, IV. Italograeca II. Lex. Missa. Physiol. Prodr. III. Puell. juv. II. Quadrup. Sachl. I, III. Sen. puell. Synt. I. Vind. pop. Xenit. ; pour πατέρα gén. Abraham. Apoll. Apoc. I. Belis. II. Dig. II, III, IV, V. Elemen. Eroph. Erotokr. Imb. I, II, III, IV. Italograeca II. Nik. Picat. Scot. Sen. II. Sen. puell. Vind. pop. Zen. Πατρός est plus résistant que μητρός et a plus de peine à se faire oublier : cf. Erotokr. en regard de Eroph.

Le gén. -ος ne s'est pas complètement perdu et subsiste encore dans certains mots à côté du gén. parisyllabique moderne, ainsi l'on dira πατρός, μητρός, ἑνός.

Mavrophrydis, p. 420 et Legrand, p. 122, note 3, l'affirment en propres termes. M. Legrand m'a dit, en outre, avoir fréquemment entendu employer μητρός à une femme du peuple. Dans la conversation, j'ai moi-même souvent recueilli ce génitif. Il ne faut donc pas voir dans ces génitifs une influence de l'école; l'argument serait sans valeur : en effet, le peuple ne dira ni πατήρ, ni μήτηρ. Dans la littérature populaire, on trouve de même πατρός etc., mais jamais πατήρ (Athen. F. Passow. Pio). Du reste, la preuve irréfutable que la désinence -ος subsiste encore chez le peuple nous est fournie par certains mots de formation toute populaire comme ἀφεντός (αὐθέντου), μερός (μ. καὶ νυχτός analogie par attraction; cf. noctu *diuque*), qui sont communément employés aujourd'hui par le peuple; or, il ne peut y avoir là une influence, même indirecte, de l'école, et cela pour deux raisons, d'abord parce que ce sont des formations analogiques et que la langue savante ignore ces génitifs; ensuite parce que ces formes ne sont pas nées d'hier et qu'elles ont leurs racines dans le passé; elles remontent, en effet, à une époque où l'influence de l'école, qui est un fait tout récent, n'existait pas encore; cf., par exemple, Dig. IV et Italograeca II, textes tout à fait décisifs à cet égard et qui, par l'accus. αὐθέντα, nous montrent clairement le passage de αὐθέντης à la Décl. III pg. Cf. Apoll. Belth. Mich. Limb. Pap. Ber. I. Scot. Sen. I. Stabul. Syntip. I. Valach. Varn. pug.; cf. Sophianos II, 43 τῆς κοπελός (?), et M. Baudouin 73, le gén. ἱερώς qui doit être écrit ἱερός (ἱερέως). On peut suivre à travers le moyen âge l'histoire de cette forme qui est un héritage ancien.

Pour les thèmes en -ι, cf. πίστη (Pap. Lup., déjà relevé par Chatzidakis, Athen. X, 222). L'analogie a dû commencer par l'acc. (Athen. X, 221). La tendance au parisyllabisme est moins gênée par le nom. πόλις que par le gén. πόλεως; c'est pourquoi le gén. moderne πόλης (sur κεφαλῆς, après que πόλιν = πόλην a été assimilé à

κεφαλήν) entre dans l'usage général plus tôt que πόλη nom. cf. Eroph. I, où l'on trouve encore πόλις, mais non πόλεως. Pour l'histoire de ce nom. πόλη voyez : Abraham. Apoll. Apoc. I, II. Asin. lup. Batrach. Belis. I, II. Belth. Suz. III. Carm. div., hist. Cypr. Dig. III, IV. Dist. I. Drimyt. Elemen. Eroph. Erotokr. Georgillas. Gloss. Laod. Hermon. Imb. III, IV. Italograeca II. Leon. or. Lex. Missa. Nik. Pap. Lup.? Paraphrasis. Physiol. Puell. juv. II. Pulol. Quadrup. Sachl. II. Scot. Sen. I, II. Sen. puell. Sklav. Spaneas II, III. Suz. II. Varn. pug. Venet. Vind. pop. Xenit. Zen., cf. aussi Theoph. Chron. (Bonn, 1838) σπάνη 479, 2 et 759, 13 *apud* Mavrophrydis 419. Pour πόλης voyez : Abraham. Apoll. Callim. Dist. II. Carm. hist. Cypr. Dig. III, IV. Eroph. Erotokr. Georg. Belis., Const. Hermon. Imb. II, III, IV. Italograeca II. Lex. Luk. Nik. Phort. Puell. juv. I, II. Spaneas II, III. Varn. pug. Venet. Xenit. Au pluriel, cf. βρύσων, ὑπόθεσων, génitifs réguliers qui ne semblent pas avoir prospéré (*apud* M. Baudoin 73). Πόλη apparaît donc d'assez bonne heure; en revanche, πόλης ne se développe qu'entre le xe s. et le xviie s., où il triomphe. Sophianos II, 43, donne encore πίστεως; Simon Portius, XXIV, 2, donne πίστης en premier. Tous deux ont πίστις au nominatif, *ibid.*

L'influence contraire a eu lieu aussi : sur πόλις on a dit γίς (γῆ), ce qui nous montre une fois de plus que πόλις se maintenait avec une certaine force au nom., tandis qu'une forme *γέως est inconnue. Γίς a subsisté jusqu'à nos jours : la forme allongée se fixait probablement mieux dans le souvenir que γῆ qui paraissait trop court. On a dit de même Κρῆτις (Κρήτη), Ἀφροδῆτις etc. Cf. ABC. Apoc. I, II. Athen. Carm. am., div. Dig. IV. Gloss. Laod. Imb. II, III, IV. Sklav. Vind. pop. Xenit.

Νεότητα nominatif (Asin. lup. Ath. Dist. II. Dig. IV. Eroph. Erotokr. Gloss. Laod. Interpret. mont. (Aesop.) Lex. Spaneas II) s'est dit sur νεότηταν (Asin. Belth.

Callim. Infort. Interpret. mont. (Aesop.) Missa. Picat. Quadrup. Spaneas III) comme μητέρα sur μητέραν, et passe ainsi à la Décl. I pg., de même νεότητας au gén. (Callim. Eroph. I.) Quant au nom. νεότη pour νεότης (Cypr. Eroph. I. Erotokr. Georg. Rhod. Imb. III, IV. Physiol. Puell. juv. I. Vind. pop.), au gén., νεότης (Eroph. Erotokr. Hermon. Imb. II. Nik. Sen. puell.) et à l'accus. νεότην (ABC. Abraham. Capp. Dist. II, III. Dist. I. Erotokr. Georg. Const., Rhod. Hermon. Imb. I, II. Puell. juv. I, II. Quadrup. Sachl. I. Scot. Sen. II. Sen. puell.), ce sont là des formations analogiques. Νεότη, comme on le voit, est plus récent que νεότητα, νεότηταν, et correspond à une époque — XIVe-XVIIe s. — où πόλη était en train d'évincer πόλις; νεότης, prononcé νεότις, a donc été traité comme πόλις, et l'analogie a commencé par assimilation du nom. νεότης au nom. πόλις. Remarquez Cypr. et Vind. pop. où πόλη est constant, ainsi que νεότη; dans Eroph., où on lit πόλις, νεότης se lit aussi; le Physiol. offre πόλις et πόλη comme il offre parallèlement νεότης et νεότη. Ces deux formes ont donc bien été traitées de la même façon et ont suivi une marche parallèle. On trouve encore le gén. plur. κακότητων, aujourd'hui perdu, chez Sophianos II, 43.

Si maintenant on reprend, sans entrer dans le détail, le tableau ci-dessus donné pour οἱ fém., on arrivera aux mêmes conclusions générales, avec cette différence qu'il n'y a pas à distribuer ici les phénomènes étudiés en régions linguistiques distinctes : ils suivent une marche très normale et se reprennent régulièrement dans l'ordre chronologique d'un pays à un autre; leur succession nous montre avec clarté la marche même qui a été suivie par la langue. Nous voyons de plus que, parmi toutes ces formes les unes apparaissent à l'état sporadique avant le Xe s. pour se développer entre 1000 et 1600, et que les autres ne se développent au contraire qu'entre 1000 et 1600; les unes et les autres triomphent au XVIIe s. Les théories des subsis-

tances dialectales anciennes et de l'affectation savante ou du mélange artificiel des formes chez les auteurs médiévaux sont écartées dans ce nouvel examen par les mêmes raisons qu'elles l'ont été pour οἱ fém. tout à l'heure.

Telle a été l'influence exercée par la Décl. I pg. sur la Décl. II pg., en ce qui concerne le *singulier;* pour le *pluriel,* c'est le phénomène inverse qui a eu lieu, et c'est sur le nominatif μητέρες que l'on a dit ἡμέρες, πολίτες; au pluriel, comme au singulier, l'influence analogique provient probablement d'une seule cause : dans l'un et l'autre cas, on a préféré les formes longues aux formes plus courtes, peut-être parce que les formes longues offraient plus de consistance et d'appui et demandaient moins d'efforts à la mémoire.

Ce sont précisément les destinées et l'histoire de cette désinence -ες que nous allons nous efforcer de suivre pas à pas : nous allons considérer tout d'abord les principaux textes, que nous étudierons dans le corps même du présent travail; le relevé des formes des autres textes, relevé important au point de vue de la classification chronologique de ces divers documents, sera donné, à la fin, au Tableau général par ordre alphabétique; le lecteur reconstituera facilement l'ordre chronologique en se reportant, d'une part, à l'*Index auctorum*, de l'autre, à la méthode qui aura été suivie pour οἱ et pour la désinence -ες. La comparaison des textes non datés avec ceux qui vont être examinés ici même, permettra peut-être d'assigner une date plus précise à certains poèmes médiévaux. Dans ce qui va suivre, nous nous arrêtons aux textes les plus importants, afin que l'on puisse plus exactement se rendre compte des moments principaux de l'histoire de cette partie de la déclinaison.

Voici, dans l'ordre chronologique, quels sont les faits : on a commencé par dire, à l'accusatif pluriel, μητέρες, πατέρες, comme au nominatif : l'analogie s'est

donc exercée tout d'abord dans le corps même de la Décl. III pg. Voyez C. I. G. 5008, 5 τοὺς φιλοῦντες (Nubie; 224 apr. J.-C.); 5061, 5 πάντες *a* (Nubie); Pap. Ber. I, 2, 75 δαφνίδες *a;* Pap. Leid. II, p. 77, l. 25 δραχμάς τέσσαρες (89 av. J.-C.); p. 93, col. 4, l. 16 φοίνικες *a?*; il est difficile de décider, dans ce dernier exemple, le cas que le rédacteur avait dans l'esprit; cf. cependant ἄρτους καθαρούς, *ibid.*, l. 8 ; cf. aussi pp. 96-97, col. 1 et p. 109, vs. 1, la note de l'éditeur; p. 124, col. 2, l. 19 πάντες *a*. — Pap. Lup. 233, 15 ἡμᾶς πάντες *a* mais *ibid.*, l. 14 ἡμέρας A ; p. 269, 18 πίνοντες doit être écrit πεινῶντες *a*, qui est pour πεινούσας A; pour le sens, cf. 269, 18 ; 267, 21 ; 275, 9 ; 278, 13-14 ; 279, 12 ; pour le genre, cf. 287, 5 ; 323, 13 ; 324, 26 ; ce papyrus (269, 18) est de l'an 165 av. J.-C. ; 316, 24 λέγοντες *a* (Lettre familière, IIe s. av. J.-C.); 322, 21 γυναῖκες *a* καθημένας (160 av. J.-C.); 347, 22 τούς ἐνεγκάντες (159? av. J.-C.); 330, 4 σινδόνες *a?* (IIe s. av. J.-C.); pour -ας dans les Papyrus, voyez Tableau général; les autres papyrus ne fournissent aucun exemple de -ες *a*. — Italograeca I, Doc. 0′ (1175 ; acte notarié) τοὺς δὲ ὅρκους τελεσθέντες *a* p. 117, exemple unique; cf. aussi, au Tableau général, Italograeca II plusieurs exemples, dont le plus ancien, τοὺς μέλλοντες, remonte à 1099.

L'accus. plur. s'est donc assimilé au nomin. dans tous ces exemples, par un processus qu'on a rapproché avec raison des langues romanes (Foy, 91), et avec plus de raison encore des accus. pg. πλείους, πόλεις, βασιλεῖς (Betz. Beitr. VI, 336). Ce premier point acquis nous interdit dès maintenant de voir dans ces accus. ou dans les nomin. ἡμέρες des subsistances dialectales : γυναῖκες *a* n'a jamais passé pour une forme lesbienne ou dorienne; or, γυναῖκες *a* précède ἡμέρες N, il faut donc chercher à ἡμέρες N une autre explication.

Les nominatifs tels que ἡμέρες, πολίτες ne se rencontrent, en effet, que postérieurement à μητέρες *a;* voyez Malalas, p. 26, 5 (cf. *Appendix, ibid.*, p. 663) οἱ Σκύθες;

et *ibid.*, 170, 3 Αἰνειάδες; 331, 18 Πέρσες; ces deux derniers exemples ont déjà été relevés par J. Pio dans des notes manuscrites sur un exemplaire de la grammaire de Mullach que je possède actuellement, et où je trouve aussi les renvois suivants : Leo gram. 78 [18] Σκύθες; Attal. 254, 15 ἱππότες. Tels sont, par rang de date, les premiers exemples de la forme πολίτες N ; voyez aussi, au Tableau général, Italograeca I, Doc. η', p. 107 οἱ κλέπταις *(sic)* de l'an 1130, exemple unique, et Italograeca II, plusieurs exemples dont le plus ancien remonte à 1116 : θύραις καὶ φενέστραις *(sic)*; pour -ες ο au lieu de -εις ο on trouve aussi ἀφιερώσαις *(sic)*, Italograeca II, 339, 3 (1192?). Il faut donc bien admettre ici une influence analogique de μητέρες sur ἡμέρες, etc. ; le singulier tendant à s'unifier et devant aboutir à une identification complète, il était naturel que le pluriel suivît la même voie. Mais pourquoi est-ce ici le pluriel de la Décl. III pg. qui a prévalu ? C'est que celui-ci avait déjà été simplifié et que, en regard de μητέρες *n* et *a*, la déclinaison ἡμέραι N et ἡμέρας A paraissait trop compliquée. D'autre part, le type ἡ μητέρα (cf. Gloss. Laod.) existait déjà au moment où ἡμέρες, πολίτες N apparaissent ; or, ἡ μητέρα et ἡ ἡμέρα s'identifient déjà dès ce moment au singulier ; ἡμέραι, prononcé ἡμέρε, se moule donc immédiatement sur μητέρες *n*. L'influence contraire, μητέραι sur ἡμέραι, dont quelques exemples se trouvent dans les auteurs (Gloss. Laod. ? Syntip. I, III. Dig. IV (βρύσαι, 78). Varn. pug. Leon. or. (ἐν χείραις V, 22). Physiol. (ἰχθύαι 515.) Belth. Imb. III), n'a pas prospéré : la tentative paraît avoir été condamnée dès le début. M. Krumbacher (Beitræge, 65) a voulu voir dans ces formes des affectations de purisme provenant de gens ignorants. Cette explication, que j'avais moi-même adoptée un moment (NG. II, 451-452), me paraît aujourd'hui trop ingénieuse et décidément fausse. Des formations de ce genre pourraient être attribuées de nos jours, mais de nos jours seulement, à une fausse

analogie due à des gens qui essaient de bien parler et qui, en même temps, ignorent les formes anciennes; mais l'influence de l'école, le retour aux formes anciennes, appartiennent surtout à l'histoire contemporaine. Nous n'avons pas le droit d'appliquer au xie s. les procédés de critique qui sont légitimes à l'heure présente. L'histoire littéraire du moyen âge nous est peu connue pour le moment; on peut dire toujours que dans les époques où les langues se forment par voie populaire, les influences savantes jouent bien peu de rôle et, au moyen âge, les affectations pédantes sont loin d'être un fait certain, comme on le dit.

Des nomin. comme χεῖραι nous montrent tout simplement et une fois de plus que l'analogie de la Décl. I pg. ne devait pas l'emporter aussi bien au pluriel qu'au singulier et que seul le pluriel de la Décl. III pg. avait assez pris racine dans les esprits pour s'imposer au pluriel de la première.

Dans l'ordre chronologique, on ne rencontre τοὺς πολίτες qu'après πολίτες N : l'analogie, commencée dans le corps de la Décl. III pg., n'a fait que se reporter et se continuer dans la Décl. I et, comme on avait dit μητέρες *a*, on s'est mis à dire ἡμέρες A. Pour la façon même dont -ες A s'est dit après et sur -ες N et -ες *a*, voyez, dans le relevé qui va suivre, les exemples fournis par le Physiologus. Remarquez aussi que dans les textes les plus anciens, on trouve ἡμέρες N et pas encore ἡμέρες A ; voyez plus loin Synt. I. Spaneas II. Callim. Prodrome dans les plus anciens mss., cf. Prodr. V et aussi IV, tandis que -ες A ne se trouve précisément que dans les mss. postérieurs, cf. Prodr. III et VI.

Les premiers exemples qu'on pourrait citer de -ες A sont douteux : cf. Pap. Lond. 24, 46 ταύταις où B. Peyron (Pap. Taur. p. 61, note) lit avec raison ταύτης ; de même Pap. Lup. 242, 7 (en 616) ὑπὲρ αὐταῖς n'est pas tout à fait sûr ; dans le même document, on lit χεῖρας *a*, μάρτυρας *a*. Des exemples certains nous sont fournis

par les Italograeca I, Doc. η', p. 107 κλέπταις *(sic)* en 1130; cf. Tableau général. Un exemple plus ancien encore, le plus ancien de tous ceux que nous avons pu recueillir, se trouve Italograeca II, ἀρχίες en 1094; cf. Tableau pour les autres exemples.

Ce préambule aura suffi à donner un aperçu de la marche historique de la désinence -ες : nous allons prendre maintenant les autres textes un à un.

Dans le Syntipas -ες N ne se rencontre pas plus d'une fois, cf. Syntip. I, 74, 12 αὐθέντες N. Nous ne pensons pas que l'on puisse citer ici ἐφ' ὅλαις τεσσαράκοντα ἡμέραις καὶ τεσσαράκοντα νύκταις, Syntip. I, 71, 5; ce sont des datifs bien caractérisés, et l'auteur a la désinence -ας présente à l'esprit, une ligne plus bas, πανουργίας. Voyez aussi la construction ordinaire de ἐπί. *Ibid.*, 71, 5; 74, 15; 88, 12; 98, 1, 12; 107, 3; 110, 13; 112, 2; 113, 1; 114, 1, 6; 117, 10; 118, 10, 12; 123, 4; 131, 12, 14; 134, 11 (1).

La Paraphrasis ne connaît pas cette désinence. La Prière du pêcheur a -εις α Peccat. 15 et -ας A Peccat. 6 (2). Spaneas I nous donne aussi -ας A 2, 46, 50, 195, 207, 271 (3); -ας *a* 26, 78, 100, 112, 114, 169, 172, 173, 269 (2); -εις α 4; cf. aussi 164, 220; pour -αι cf. p. 66.

Spaneas II donne lieu à peu près aux mêmes observations : -ας A 7 (2), 100 (2), 261, 298, 317 (2), 326, 345, 357, 400, 402, 408, 409, 421, 463, 509 (3), 654; -ας *a* 70, 100, 161, 178, 180, 232, 304, 305, 306, 311, 323, 324, 385,

(1) M. Eberhard, qui semble connaître pourtant le grec médiéval et le grec moderne, se sert souvent dans ses notes de certaines expressions qui sont légèrement vieillies de nos jours : voyez les notes aux pages 70, 6; 96, 10, etc. Il qualifie de *barbares* les formes modernes. Ces expresssions de gréco-barbare manquent d'exactitude aujourd'hui où l'on reconnaît que nous sommes en présence d'une langue nouvelle normalement développée. Il ne s'agit plus de juger le grec moderne sur le patron du grec ancien. Dire, à l'heure qu'il est, que μητέραν, χῆραν sont des formes barbares, c'est ne vouloir rien comprendre absolument aux phénomènes du langage.

387, 417, 456, 652, 666, 530 *bis*, 533 *bis*; -εις α 56, 320, 402; cf. aussi 109, 307, 318, 319, 356, 435, 652; et une seule fois ἡμέρες N 516 (d'après le ms. A seul); pour -αι voir p. 66.

Spaneas III présente encore en grande abondance les désinences anciennes : -ας A 3 (2), 40, 54 (2), 58, 59 (2), 73, 86 (2), 97, 103, 146 (3), 158, 170, 191, 213, 231 (2), 353, 365, 399 (3), 437, 452; -ας *a* 61, 78, 83, 103, 129, 152, 154, 175, 180, 194, 217, 396, 437, 452, 467, 475, 480; cf., même vers, λυκάδας (= λυκάδαντας); -εις ο 72; -εις α 58, 234; cf. aussi 54, 186, 349, 386, 445; mais déjà dans ce texte, ou, pour mieux dire, dans ce ms., à côté de -ες *a* 329, on trouve -ες A 144, 403, qui manque aux deux versions précédentes, ce qui nous porte justement à considérer ce ms. comme inférieur aux autres, et la version III comme postérieure aux deux premières.

Glykas n'a guère dans les quelques vers que nous avons de lui que les désinences anciennes : -ας A 2, 32, 85, 169, 213 (2), 225, 232, 245, 247 (2), 258 (2), 309 (2), 334, 372, 374, 382 (2), 436, 449 (3), 450, 456, 459 (2), 468, 470 (2), 471, 501; -ας *a* 40, 110, 170, 450 (2), 451, 457, 488, 501, 532, 549, 552; 456 ὀφρύας; -εις ο 321, 521; -εις α 32, 319, 500, 550; cf. aussi 40, 450, 471, 521, 543.

Ces chiffres nous prouvent, d'une part, qu'au XII[e] siècle la désinence -ες N était la seule employée chez les auteurs et, de l'autre, que cette désinence -ες N elle-même ne l'emportait pas encore sur la désinence -αι ancienne. Quant à l'acc. plur., nous voyons que la forme pg. est constante. Prodrome donne lieu à la même statistique et vient fortifier les résultats déjà acquis. De plus, nous aurons la preuve que -ες N existait à cette époque à Byzance, puisque cette désinence nous sera donnée par le ms. 396 lui-même; toutefois -αι l'emporte encore, cf. plus haut p. 67, et -ας est la seule forme connue. Prodr. I -ας A 3 (2), 4 (2), 24, 34, 43, 73, 111, 119, 121, 133, 206; -ας *a* 9, 10 (2), 65, 112, 133, 196,

221 (2), 256, 266; -εις *α* 123. — Prodr. II -ας A 8, 13, 64, 84 (2), 102, 103; -ας *a* 45, 92, 103; -εις *α* 9.

Mais Prodr. V donne -ας A 11, 35 (2), 123 (2), 124, 126 (2), 127, 129 (2), 132, 153; -ες *a* 11, 68; -εις *α* 153; et entre les vers 124 et 126 d'une part et les vers 127 et 129 de l'autre, on lit : χειρομάχισσες, καλοοικοδέσποινες, vocatif (125), et : καλοοικοδέσποινες ὁκάποσες N (128); l'analogie est ici bien sensible : la désinence -ας a été employée aux v. 124 et 126 pour des noms féminins en -α, -η, de la Décl. I pg.; de même, aux v. 127 et 129; mais voilà qu'aux vers 125 et 126 un nominatif pluriel féminin en -ες, κυράδες, γυναῖκες vient à se rencontrer sous la plume de l'écrivain : aussitôt ce pluriel, très régulier, quant à la Décl. III pg. entraîne avec lui les substantifs en -α, -η de la Décl. I pg. et la désinence -αι du pluriel s'assimile à la désinence -ες de γυναῖκες *n*; nous donnons les deux vers en entier afin que l'on puisse se rendre bien compte du procédé analogique :

κυράδες, χειρομάχισσες, καλοοικοδέσποινές μου

et :

καὶ ὡς εἶν' καλοοικεδέσποινες ὁκάποσες γυναῖκες;

il faut aussi remarquer que les manuscrits orthographient toujours par un -ες à chacune des quatre fois. Ici encore nos textes nous permettent de saisir sur le fait l'action analogique, et nous présentent, une fois de plus, l'image fidèle de la formation de la langue par voie populaire.

Prodr. IV, en dehors de -ες *a* 359, ne connaît encore la désinence -ες qu'au nominatif, et cette fois ci non pour -αι mais pour -εις *o*; cf. 441 παραπόνεσες; partout ailleurs -ας A 52, 69 (2), 72, 89 (2), 92, 99, 176 (2), 181, 283 *b* (2), 299, 300 (2), 304, 334 *a*, 342 *a*, 343 (2), 347, 350 (2), 381, 383 (2), 419, 420 (2), 423, 426 (1), 447 (2),

(1) Cf. Du Cange, Appendix I, p. 85.

471, 472, 481, 482, 503, 509 (2), 523 (2), 557, 562, 574, 587, 589 (2), 594, 606 (2), 608, 613, 616, 624 (2); cf. μύτας 52; -ας *a* 1, 69, 84, 87, 95, 111, 150, 186, 187, 292, 294, 301, 329, 345, 349 (2), 518, 579, 584, 622, 627; -εις ο 550; -εις α 304, 312, 472; cf. aussi 502.

Les versions de Prodrome contenues dans le Parisinus 1310, ms. postérieur aux deux précédents, se trouve être en contradiction avec le Coislin 396 et le grec 382, en ce qui concerne la morphologie : nous y voyons apparaître la désinence -ες A qui manquait à Prodr. I, II, V, et même à Prodr. IV; cf. Prodr. III, -ας A 5, 17 (3), 30, 41, 43, 52, 69, 87, 89 (2), 92, 94,99, 181, 203, 232 (3), 236, 240, 251, 255 (2), 269, 283 (2), 299, 300, 304, 337, 339, 343 (3), 347, 350, 351 (3), 381, 383 (2), 426, 471, 472 (2), 481, 483, 509, 523 (2), 562, 574 (3), 587, 589 (2), 594 (2), 606 (2), 613, 624; cf. 52 μύτας A; -ας *a* 15 (2), 37, 69, 84, 95, 150, 186, 187, 237, 244, 250, 257, 264, 267, 268, 271, 292, 294, 329, 337, 345, 349, 396, 534, 579, 584, 628, 643; -εις ο 550; -εις α 3, 304, 617; puis -ες N 238 et 251, vers qui manquent dans le 382; mais -ες A apparaît au v. 73 où le 382 porte -ας A; de même 176 -ες A (2), mais dans le 382 -ας A (2); au vers 246, trois fois -ες A; ce vers manque dans le 382 et, comme on le verra plus loin à propos de τές, tout ce passage est interpolé; le vers 247, qui donne également -ες A, manque aussi dans le 382; pour -ες *a* cf. 246. — Prodr. VI, -ας A 5, 45, 54, 65, 105 (2), 164 (2), 189, 199 (2), 202 (2), 203, 205 (2), 213, 214, 220, 256, 269, 309, 393 (2), 394; -ας *a* 65, 138, 378; -εις α 256, 309, 391, 392. — -ες N 191 (-αι dans le 382), 201 (2) et 204 (2) dans les deux mss., le 382 et le 1310; 219, 220; -ες *a* 101 où le 382 donne -ας *a*; comme dans Prodr. III, nous avons ici aussi -ες A v. 101 et v. 198; ce dernier manque dans le 382 et, quant au v. 101, le 382 donne -ας A.

Ainsi donc, à tous les endroits où le 1310 a -ες A, le 382 donne invariablement -ας A; au contraire, là où le 1310 porte -ες N, le 382, hors une seule fois, garde le

plus souvent -ες N ; le 382 reste d'accord, en ceci, avec le ms. le plus ancien de Prodrome, le 396, qui ne connaît que -ες N, et avec Spaneas I contenu dans le même manuscrit et qui ne connaît que -ες N. Les mss. du xııe (Peccat.) et du xıııe s. (Glykas) rentrent dans la même catégorie ; ils n'ont ni -ες N ni -ες A ; si donc les mss. du xııe et du xıııe s. ignorent la forme -ες A, il y a des chances pour que la présence de cette forme dans le 1310 devienne suspecte (les Italograeca forment classe à part), et nous avons quelques raisons de la sorte pour préférer les leçons du 382 : celui-ci, en effet, se trouve être d'accord, non-seulement avec les mss. les plus anciens en ce qui concerne la morphologie, mais encore avec tout ce que nous savons jusqu'ici de l'histoire spéciale de cette forme -ες N. D'autre part, le 1310 est certainement chargé d'interpolations, et sa morphologie répond, au contraire, à la morphologie des mss. et des poèmes du xıve et du xve s., comme nous le verrons tout à l'heure pour -ες A ; n'oublions pas non plus que ce ms. nous donnait plus haut οἱ fém. et que nous avons été obligés de récuser son témoignage ; d'autres considérations viendront bientôt corroborer notre opinion au sujet du 1310. Il n'y a nul doute pour nous que ce ms. ne soit mauvais et que le 382, au contraire, ne nous conserve seul les leçons primitives et les formes employées par Prodrome.

Le roman de Callimaque a 95 fois -ας A, 69 -ας *a*, 12 -εις *α*, 7 -εις ο, 16 -αι (cf. Tableau général), et, outre les deux exemples cités plus haut, une fois encore -ες N αὐθέντες 2111, mais jamais -ες A. De ce côté, nous avons donc un argument de plus en faveur de la date que nous voulons assigner à ce poème : la morphologie en est, sinon antérieure au milieu du xııe s., tout au moins contemporaine de Prodrome.

Si nous passons maintenant au Λόγος παρηγορητικός, nous aurons une raison de plus de reculer, comme nous l'avons fait, la date de ce document : il a partout -ας A

44, 124, 125, 126, 150, 155, 218, 252, 275, 316, 448 (2), 452, 478 (2), 528, 568, 695 (2), 696 (2), 725, 726; -ας *a* 211, 305, 345, 372, 441, 442, 448, 509, 512, 514, 528, 555, 566, 568, 688, 707, 745, 752; -εις *a* 252, 457, 519, 725 (2).

A partir de ce moment (XIII et XIV[e] s.), nous allons rencontrer dans les auteurs la désinence -ες A d'une façon tout à fait certaine, et c'est à cette place qu'on fera bien de reporter en réalité les exemples que nous avons relevés tout à l'heure dans Spaneas III et dans Prodr. III, VI. Nous donnons les chiffres *in extenso,* afin que par la seule inspection des listes que nous donnons ici, on puisse se rendre compte du progrès des désinences modernes sur les désinences anciennes.

Le Physiologus reste plutôt fidèle à -ας A : 46, 51 (2), 75 (2), 76, 77, 80 (3), p. 229, l. 1 ; 87, 94 (2), 102, 103, 106, 131, 137, 147, 148 (2), 174, 175, 179, 205, 236, 326 (2), 332, 353, 391 (2), 404, 424, 480, 484, 487 (2), 489, 502, 531, 532 (2), 570, 596, 597, 608, 610 ; p. 258, l. 5; p. 259, l. 1, 2, 10, 16 ; 655, 670, 673 (2), 682, 702, 712 (2), 743, 756 (2), 774, 796, 797, 828, 837, 866, 867, 885 (2), 895, 978, 1028, 1030 (2), 1036, 1041, 1048, 1067, 1103, 1111, 1118; -ας *a* 35, 67, 75, 135, 139; p. 235, l. 1 ; 236, 327, 334, 343, 424, 472, 530, 558, 577, 592, 597, 632, 635, 687, 715, 730, 763, 781, 816, 819 (2), 866, 869, 873, 881, 923, 960, 1076, 1118; -εις *a* 8, 28, 92, 143, 596, 929, 1119; -αι, outre les exemples déjà cités plus haut, voyez aussi 335, 458 (σειρῆναι), 501, 648, 879 ; pour -ες *a* voyez 211, 226; -ες N s'y montre également 118, 457, 469 où les quatre qualificatifs sont entraînés par le nominatif τρίχες du vers précédent, 878 où le même phénomène a lieu. Cf. de plus, p. 71, 2 fois. Quant à -ες A, il se trouve ici déjà un certain nombre de fois : 175, 211 où -ες A est entraîné par -ες *a* du même vers, 226 (même observation), 332 (-ας A dans le même vers), 338 (mais 670 -ας A), 467 (après -ες N même vers), 517, 642, 829, 966, 968.

Ce texte nous montre donc de nouveau la façon

dont -ες N se forme sur -ες *n* : le vers 469 en est un exemple frappant ; il nous fait voir aussi comment -ες A est entraîné tantôt par -ες *a* (v. 211), tantôt par -ες N (v. 467) ; il nous fait assister en même temps à la naissance de la désinence -ες A et confirme les hypothèses précédemment émises : -ες A se forme après et sur -ες *a* et -ες N : il est entraîné par l'accusatif -ες *a* d'une part et par le nominatif -ες N de l'autre.

Hermoniacos incline aussi du côté de -ᾰς ; la préférence est bien marquée ; -ας A 13, 14, 22, 27, 37 ; p. 75, v. 2, 3 ; p. 76, 8 ; 14, 22, 31 (2), 32, 44, 84 (2), 104, 123, 187 (2), 198, 200, 204 (2), 243, 255, 295, 296, 344, 375, 378 ; p. 91, l. 1 (2) ; 428, 495, 500, 574,, 579, 580, 620, 632, 638, 642, 676, 679, 736, 769 (2) ; p. 107, l. 1 ; 890 ; p. 112, l. 1 ; 1063, 1143, 1192, 1303 (2), 1312 (2), 1337, 1363 (2), 1372, 1395 (2), 1407, 1462, 1470, 1516 (3), 1529 (2), 1592, 1593 (2), 1599, 1640, 1779 (2), 1782, 1783 (2), 1870, 1887, 1944, 1961, 1990, 1995 (2), 2009 (2), 2072, 2079, 2086, 2136 (2), 2137 ; p. 154, l. 2 ; 2171, 2244, 2268, 2292 (2) ; p. 159, l. 3 ; 2305, 2318, 2370 (2), 2456, 2481 (2), 2543, 2715, 2719, 2815, 2823, 2872 (2) ; -ας *a* 12, 19, 78, 82, 114, 169, 281, 295, 317, 324, 357, 374 (2), 418, 494 (2), 500, 558, 575, 637, 674, 739, 894, 897, 901, 922, 932, 942, 945, 961, 1033, 1045, 1072, 1151, 1232 ; p. 221, l. 2 ; 1248 (?), 1277 ; p. 123, l. 2 ; 1323, 1324, 1325, 1326, 1330, 1359, 1360, 1421, 1457, 1462, 1479, 1520, 1572 (2), 1627, 1660, 1671 ; p. 140, l. 2 ; 1772, 1773, 1782, 1818, 1823, 1857, 1870, 1886, 1912, 1934, 1956, 1972, 2033, 2036, 2086, 2107 (2), 2108, 2123, 2137, 2138, 2152 ; p. 154, l. 1 ; 2178, 2187, 2239, 2265 ; p. 158, l. 3 ; 2308, 2316, 2317 ; p. 162, l. 3 ; 2423, 2464, 2538, 2688 ; p. 174, l. 1, 3 (2) ; 2690, 2747, 2748 ; p. 177, l. 2 ; 2795, 2803, 2805 (2), 2807 (2), 2815, 2820, 2822, 2913, 2914 (2) ; -εις α 22, 27, 52 ; 4 ; 14, 22, 378, 744, 793, 1192, 1333, 1337, 1680, 2133, 2887 ; cf. 111, 117, 499, 621, 685, 793, 824, 874, 1235, 1440, 1970, 2210, 2327, 2762. La désinence -αι s'y trouve un assez grand nombre de fois : p. 73, l. 3 ; p. 76, v. 9 ;

335, 780, 838, 972, 1186, 2149, 2150, 2162 (2), 2797, 2798; -ες N ne se trouve que deux fois 2334, 2709, en dehors des 4 exemples cités plus haut à l'article ; de même -ες *a* quatre fois en tout : 909, 980: 1978, 2905; mais, comme le poème est un texte du xive s., nous y trouverons des formes que nous ne rencontrions pas tout à l'heure au xiie s. et qui ont eu le temps de se développer : -ες A 231 (cf. 143), 2827 ; comme on le voit, ces formes sont encore peu nombreuses. Elles ne vont gagner du terrain que plus tard. On peut aussi relever des formes comme τοὺς Ἕλληνους, 1439, qui prouvent que la désinence -ας commençait de plus en plus à se faire oublier.

Le Quadrupes, le Πουλολόγος, les Lexiques grecs, le Formulaire médical de Jean Staphidas, la Messe de l'homme sans barbe, le court poème sur Tamerlan, ne nous feront pas encore assister à une prédominance bien marquée de -ες sur -ας ; il importe toutefois de suivre à travers tous ces textes l'histoire de cette désinence : les destinées de -ες sont trop intimement liées à celles de τάς, pour que nous n'y insistions pas ici ; or, les documents qui viennent d'être énumérés nous fourniront tout à l'heure pour τάς, τές des arguments tout à fait catégoriques ; la marche parallèle de la déclinaison des substantifs et de celle de l'article féminin doit donc être suivie pour ainsi dire pas à pas.

Quadrup. -ας A 89, 196, 222 (3), 250, 258, 294, 300 (2), 305 (2), 344, 379 (2), 380 (2), 397, 404, 415, 417 (2), 482, 488 (3), 489, 511, 515, 519, 531 (2), 535, 539 (2), 602 (2), 603, 619 (3), 620 (2), 621 (3), 624, 630 (2), 637 (3), 640 (3), 642, 644, 672, 677, 683, 700, 749, 759 (3), 760, 763 (2), 777, 793, 794, 853, 854, 881, 914 (2), 919, 958 (2), 960, 961 (2), 973 ; -ας *a* 46, 65, 104, 132, 189, 209, 218, 251, 287, 288, 291, 292, 300, 317, 362 (2), 387, 397, 482, 539, 660, 690 (2), 700, 701, 767, 820, 874, 885, 912, 913 (2), 919, 975, 980, 1029, 1043, 1082 (2) ; -εις *a* 31, 40, 73, 80, 419, 450, 777, 886, 960 ; -αι s'y montre en tout six fois ;

cf. plus haut, p. 72; la désinence -ες N augmente donc sensiblement : 480, 492, 606, 927 (2), de plus 5 exemples p. 72; — -ες N apparaît ici un nombre de fois un peu plus grand que -αι; et, comme le Quadrupes est un texte postérieur à Hermoniacos, nous allons voir tout naturellement la désinence -ες A devenir beaucoup plus fréquente : 170 (2), 586 (où V donne -ας A), 602, 625, 684, 688, ce qui nous montre un progrès sur les textes précédents. Pour -ες *a* voyez 22, 251 (dans le même vers -ας *a*), 388 (subst. suivi de deux adj. en -ας A), 637 (devant un subst. en -ας A), 684.

En dehors des désinences -ες données plus haut au nominatif plur. fém., les Lexiques ont partout -ας ou -εις; ainsi donc -ες A ne s'y trouve point, ce qui tient probablement à ce fait que les rédacteurs de ces petites versifications avaient sous les yeux des modèles d'une époque antérieure. Lex. -ας A 31, 36, 154, 182; II, 71; III, p. 252, v. 1 (2), 5, 6 (2), 7 (2); IV, 45, 433, 566; -ας *a* 133, 182, 200; II, 192 (2), 323; III, p. 252, v. 15 (2); IV, 62, 482; -εις ο I, 22 (2); -εις α I, 197; III, 4.

Tam. donne une seule fois -ες *a* 67 (?), et partout ailleurs -ας A, 50, 57, 58 (2, dont παρθένας), 59, 63, 70 et -ας *a* 49, 52, 54, 66 (2), 73 (2), 93. Au sujet de ce texte, voyez Tableau général.

Si des textes précédents nous passons maintenant à l'ABC der Liebe, nous assisterons à un progrès beaucoup plus marqué des désinences nouvelles, et ce progrès ne fera que s'accentuer avec les textes qui vont suivre celui-ci. Remarquons que l'ABC n'a ni -αι ni -εις ο ou α, mais toujours -ες N ο ou α; la désinence ancienne -αι disparaît donc avant la désinence -ας A, ce qui s'explique par cette considération que -ες s'est substitué au nominatif ancien beaucoup plus tôt qu'à l'accusatif. ABC -ας A 5, 1; 52, 1; 75, 3; 92, 5 (2); -ας α 13, 7, 8; 52, 1; 56, 6, 9; 76, 3; 109, 1; mais -ες N, outre les 4 exemples cités ci-dessus, 10, 14 (2); 63, 3; 71, 2 (2); 81, 3 (2); 105, 4 (2); -ες A 1, 3; 8, 2, 3 (2), 4 (4), 5; 21, 2;

25, 1 ; 26, 4 ; 29, 5 ; 32, 17 ; 37, 8 ; 39, 1 ; 41, 5, 6, 7 ; 53, 4 (2) ; 61, 6 ; 66, 1 ; 68, 1 ; 74, 23 ; 76, 3 ; 78, 1 ; 82, 5, 6 (2) ; 83, 40, 50 (3), 51 ; 86, 7 ; 88, 1 ; 101, 2 ; -ες *a* 2, 2 ; 21, 2 ; 56, 10 ; 66, 1 ; 74, 3 (2) ; 83, 16 ; 92, 1 ; et, enfin, -ες ο 77, 1 et -ες α 21, 2 ; 41, 6.

Nous avons placé à cet endroit le relevé des formes de l'ABC, pour mieux faire saisir la différence que présente la morphologie de ce texte avec la morphologie des textes qui précèdent et de ceux qui vont suivre. Si l'on compare l'ABC d'une part au Quadrupes et au Formulaire médical, de l'autre aux poèmes de Georgillas (Georg. Const. Georg. Rhod.), on verra que l'ABC, où les formes modernes ont la prédominance sur les formes anciennes, se rapproche plutôt des temps de Georgillas que de ceux du Quadrupes ou du Formulaire. Quant à l'origine différente de ces documents, il n'est pas très sûr que Georgillas et l'ABC soient de la même provenance ; en tout cas, la morphologie de Georgillas se rattache étroitement à la morphologie des documents byzantins, et ne nous apparaît que comme un développement naturel et régulier de la grammaire des textes antérieurs. Nous maintenons donc, contre Wagner et les raisons, discutables d'ailleurs, qu'il allègue, la date que nous avons assignée à l'ABC dans notre Index : ce poème est bien plutôt du xve s. que de la fin du xive.

Si nous revenons maintenant à nos documents byzantins, nous verrons que vers la fin du xive s. la désinence -ες A n'avait pas encore fait beaucoup de progrès. Le Formulaire médical reprend donc directement le Quadrupes, et se place chronologiquement immédiatement après lui. Le témoignage du Formulaire est d'autant plus précieux que ces *iatrosophies* étaient, comme on sait, écrites pour le peuple (pp. ix-xi de la Préface), et que l'auteur ne pouvait guère s'amuser à employer les formes anciennes par affectation savante ; cf. pourtant Tableau général. Rappelons aussi que le

texte de M. Legrand provient d'un ms. copié sur un ms. terminé en 1384. Tout concorde donc à fixer la date de cette composition dans la seconde moitié du xiv[e] s. Voici le relevé des désinences :

Formul. -ας A I, 46, 47, 79, 105, 111, 123, 128, 129, 133, 159, 161 (2), 163, 173, 174, 186, 234, 243, 283, 307, 339, 392, 438, 440; II, 2, 3, 68, 71, 85, 104, 113, 118, 119, 120, 121 (2; τὰς χαρακτῆρας γραμμένας), 128, 140, 141 (2), 148, 155, 199; V 14, 27; -ας *a* I, 97, 100, 105, 106, 115, 123, 126, 134, 136, 159, 163, 167, 168, 171, 186, 198, 251, 274, 275, 276, 281, 314, 324, 333, 417, 440; II, 31, 36, 57, 73, 96, 163; III 24; -εις o II, 68; -εις *α* I, 162; II, 64; -αι voyez plus haut; mais aussi -ες *a* I, 250 et -ες A I, 351; II, 163.

A partir de ce moment, le mouvement va s'accentuer : entre le xiv[e] et le xv[e] siècle, -ες va tâcher d'évincer son concurrent avec un succès croissant :

Missa -ας A 94, 118, 215, 224, 317 (3), 319, 351, 433, 505, 518, 519, 523, 529, 567; -ας *a* 59, 118, 147, 155, 180, 215, 238, 344 (2), 349 (2), 353 (2), 357 (2), 363, 369, 433, 480, 593; nous avons compris dans ce dernier calcul la formule sacramentelle εἰς τοὺς αἰῶνας πάντας, etc. (180, 344, 349, 353, 357, 593); pour -αι et -εις, voyez p. 72; -ες *a* 206, 233 (2), 256, 523; -ες N 289, 290, 292 (2), 382 (-ες *n* dans la même ligne), 283 (même observation), de plus, les huit autres exemples cités p. 72; -ες A 225, 227, 233 (2), 234, 403 (3), 451, 465, 466, 573 (2). Si maintenant on se reporte aux lignes 351, 433, 518, 567, on verra que la désinence -ας se trouve employée avec des mots tout à fait modernes et d'un caractère essentiellement populaire, ce qui exclut aussi pour les cas en question toute idée d'affectation savante.

Pulol. -ας A 36, 37 (2), 60 (2), 183, 211, 267, 294, 349, 364, 370, 395, 511, 537, 538, 594; -ας *a* 43, 66, 114, 235, 332, 624; -ες *a* 43, 66, 114, 235, 332, 538, 624; -εις *α* 442, 647; pour -αι voir p. 72; -ες *a* 270; -ες N 51, 256,

259, 285, 392, 393, 541, plus un autre exemple p. 72 ; ce texte se rapproche donc plutôt du Quadrupes que de la Missa ; s'il a toujours οἱ fém. (cf. plus haut), cela tient à ce que ce poème est moindre d'étendue que le Quadrupes, et que l'article féminin pluriel n'y est employé que trois fois en tout.

Leon. or. -ας A I, 135, 149 ; II, 18 ; IV 2, 13 (2) ; V, 41, 45 (2), -ας *a* I, 146, 220, 293 ; II, 18 ; IV, 22 ; V, 35, 43, 58 ; -εις α IV, 23 ; -ες *a* II, 29 ; -ες N, trois exemples p. 73 ; -αι voir *ibid.;* -ες A I, 240.

Varn. pug. -ας A 12, 29, 36 (2), 61, 119, 127, 160, 189, 199, 288, 319, 321, 348, 352, 361, 460 ; -ας *a* 13, 37, 81, 94, 138, 155, 165, 200, 231, 253, 258, 312, 357, 425 ; -εις absent ; -ες *a* 84, 165, 385 ; -ες N 192, 239, 293, 334, 432, plus un autre exemple, p. 73 ; -αι cf. *ibid.;* -ες A 84 (entraîné par -ες *a* du même vers), 284, 360, 433.

Const. -ας *a* 58, 63 ; -ες *a* 82 ; -ες N 71 (2), 72 (3), 73 (3), 74 (4 dont παρθένες), 77, 78 ; voir p. 73 ; -ες A 62, 63, 70, 80 (4), 82 ; cf. aussi v. 67 καρδιοσύστασες α? le ms. donne -ις ; peut-être à lire καρδιοσύστασεις.

Ces deux derniers documents sont datés et nous montrent que vers le milieu du xve s., auquel ils appartiennent, la désinence moderne -ες tendait de plus en plus à l'emporter sur l'ancienne, tant au nominatif qu'à l'accusatif. Nous approchons du moment où la déclinaison moderne va se constituer dans sa forme nouvelle.

Reprenons en effet maintenant, comme nous l'avons fait pour le féminin pluriel de l'article, les trois compositions de Georgillas. Nous aurons à faire pour -ες en regard de -ας la même constatation que nous avons faite pour αἱ en regard de οἱ féminin. Une progression égale se fait sentir dans l'emploi de l'une et de l'autre forme. Toutes les parties qui constituent une langue présentent un système homogène et se tiennent étroitement. Les formes nouvelles naissent toutes

sous la même impulsion psychique et suivent des destinées parallèles. Les formes que nous avons étudiées jusqu'ici ont, dans le passé, des origines rapprochées les unes des autres et elles aboutissent toutes au même point. La désinence -ες, au temps de Georgillas, avait tellement crû en forces qu'elle se présentait d'elle-même sous la plume et dans l'esprit de l'écrivain. Nous donnons ici dans l'ordre le tableau des trois poèmes de Georgillas, en priant le lecteur de se rappeler l'appréciation que nous avons faite, p. 74, de ces trois poèmes.

Georg. Belis. -ας A 11, 18, 29, 75, 113, 119 (3), 125, 127, 129, 158 (2), 171 (4), 172 (2),234, 246, 268, 316, 317 (2), 344, 357, 371 (2), 390, 405 (2), 548, 591, 594, 620, 622, 627, 633, 645, 656, 667, 685; -ας *a* 27, 28 (2), 58 (2), 78, 125, 130, 131, 183, 211, 214, 224, 316, 352, 365, 366 (2), 372, 373, 374, 376, 380, 471, 538, 645 (2), 655, 666, 690, 702, 705, 706, 715, 755, 768, 806; -εις ο 675; -αις α 11, 619; -ες *a* 124, 125, 126, 127, 128 188, 311 (2), 352, 380, 397, 414, 617; -ες N 670 (2), 672, 816 (5), plus un autre exemple, p. 73; pour -αι voir *ibid.*; -ες A 124, 126 (2), 128, 193, 277 (2), 284, 287 (3), 342 (2), 397, 398 (2), 480, 516, 669 (2), 670, 837. Remarquez, parmi ces derniers exemples, le v. 387 : l'analogie est tellement forte qu'un mot de la langue ancienne et d'un style plus relevé, le pronom relatif ἅς s'adapte lui-même à la désinence moderne et devient ἕς : dans Callimaque, nous n'avions pas de pareils phénomènes : ἅς gardait la vieille désinence, cf. Callim. 134, 701, 1837. Si donc, comme nous l'avons supposé et comme le relevé qui précède semble l'indiquer, Georgillas avait pour modèle de son Bélisaire un texte d'une époque antérieure où il prenait quelques formes anciennes, néanmoins celles-ci mêmes se conformaient à l'analogie courante et rentraient dans la morphologie contemporaine de l'auteur.

Georg. Const. -ας A 9, 70, 171, 395, 404 (2), 432, 635,

660, 899, 900 (2), 929; -ας *a* 36, 72, 171, 180, 205, 261, 369, 378, 404, 1011, 1045; -εις absent; -ες *a* 149, 176, 177 (2), 232, 354, 750 (2), 751 (2), 752 (2), 755, 757 (2), 759, 761 (2), 763, 765 (2), 767, 771, 775, 776 (2), 927, 945; -ες N 148, 149, 162, 170, 208, 209, 210 (3), 214 (2), 215, 230, 231, 241, 245, 249, 257, 284, 297, 299, 359, 453, 465, 542, 565, 574, 579, 591, 649, 666 (2), 671, 677, 747, 773, 777, 786, 808, 849, 889, 924, 967, 985, 991, 997, 1004, 1005 (3), 1029, 1032; plus les 22 exemples, p. 73, en comptant 974; pour -αι cf. *ibid.*; -ες A 68, 81 (2), 89 (2), 90, 158, 233, 293 (2), 324 (3), 514, 572, 578, 589, 654 (4), 655, 656, 760, 797 (4), 860, 880, 886, 887 899, 912 (3), 943 (2), 945 (2), 952, 985, 986; -ες α 90, 293, 572, 731, 860; -ες ο voir p. 73.

Georg. Rhod. -ας A 462 (2), 483, 570, 632 (2); -ας *a* 6, 26, 506, 621, 628; -εις absent; -ες *a* 24, 25, 26, 27, 65, 163, 196, 197, 198, 199 (2), 207, 238, 316, 343, 372, 403, 573, 641; -ες N 19, 38, 65, 93, 101 (2), 102 (2), 106 (3), 107 (2), 109 (2), 113, 114 (3), 115, 134, 136, 150 (2), 160, 163, 190, 240, 308 (2), 309 (3), 323, 377 (2), 581, 584 (2), 590 (2), 606; ajoutez les 22 autres exemples, p. 73; -ες A 27 (2), 29, 44 (2), 46, 92 (2), 93, 94, 95, 108, 109, 111, 119 (2), 124, 134 (2, dont ἄλυσες, cf. p. 88, note 2), 135, 152, 157 (2), 167, 170 (2), 171, 173 2), 176 (2), 177 (2), 178, 179, 200, 216, 228, 289, 294, 322, 323 (2), 342, 351 (2), 359 (2), 393. 400, 401, 403, 417, 419 (2), 435 (3), 445, 447, 469, 491 (3), 499 (2), 501, 518 (2), 570, 580, 584 (2), 585 (3), 591 (2), 607, 615 (2), 641; -ες α 163, 229, 309; pour- ες ο voir p. 74; au v. 95, ἕς pour ἅς comme plus haut.

On n'aura pas manqué de remarquer, dans les trois poèmes de Georgillas, l'abondance de la désinence -ες A par rapport aux textes précédents qui sont antérieurs en date. En ce qui concerne particulièrement la *Peste de Rhodes,* il faut remarquer que la désinence -ες N y est constante, tandis que la désinence -ας A y subsiste encore; ceci est tout à fait d'accord avec la marche histo-

rique de ces phénomènes : nous avons vu, en effet, que -ες N était plus ancien que -ες A, et que, par conséquent, le nominatif prenait plus tôt position dans la langue que l'accusatif : il est donc naturel que l'accusatif ancien subsiste encore, quand le nominatif -αι a disparu.

Dans les tableaux des désinences que l'on vient de voir, nous avons, pour plus de clarté, donné séparément la liste de chaque désinence. Cette séparation, que ne faisait pas l'auteur, a quelque chose d'artificiel et rend les faits pour ainsi dire moins tangibles. Il arrive souvent, en effet, que les deux désinences, l'ancienne et la moderne, se croisent dans le même vers; il importe de rendre cette concurrence des deux formes sensible à l'œil : cela fera comprendre encore mieux l'incertitude qui régnait dans l'emploi de ces formes et donnera une plus fidèle image de la lutte que soutenaient l'une contre l'autre l'ancienne déclinaison et la nouvelle. On s'en fera peut-être une idée plus juste en se reportant aux passages suivants, où ce phénomène est visible : Formul. II, 163; Missa 523; Varn. pug. 165; Const. 63; Georg. Belis. 125, vers qui nous offre la curieuse combinaison -ες *a*, ας A, ας *a;* 127, 352, 380; Georg. Const. 899; Georg. Rhod. 26, 570, où les deux désinences, l'ancienne et la moderne, sont représentées chacune par un mot tout moderne, γλαριές A, μπουκράς A, ce qui exclut toute idée d'affectation savante. Des phénomènes de ce genre nous font assister d'une façon plus vivante, du moins à ce qu'il nous semble, aux évolutions mêmes du langage, et nous aident à saisir sur le fait le secret et la marche de cette évolution. C'est une évolution de cette nature que nous avons cru observer dans le néo-grec. L'inspection seule du relevé des formes dans Georgillas et du relevé analogue dans des textes plus anciens suffira à faire mesurer des yeux le chemin parcouru dans l'intervalle. Dans les textes plus anciens, -ες apparaît timidement et s'élève

à peine au-dessus de ses concurrents ; dans les textes plus récents, au contraire, c'est la désinence -ας qui semble être comme perdue au milieu de cette innombrable quantité de formes nouvelles. Au XVI[e] s. le contraste est plus saisissant encore ; de même que le Λόγος παρηγορητικός ne connaissait guère que -ας, le texte que nous allons citer en dernier ne contient plus, pour ainsi dire, que les désinences -ες : le *Sacrifice d'Abraham* pourra servir ainsi de pendant exact au poème en question.

Abraham -ες *a* 375 ; -ες N 389, 581 (2), 700, 715, 804 (2), 1024, 1098 (2), 1101 (2) ; -ες A 23, 174, 180 2), 203, 230, 244, 319, 324, 398, 610 (2), 676, 678, 687, 718, 751 (2), 770 (2), 966, 1008 (2), 1062, 1066 (4), 1092 (2), 1102, 1117, 1136 ; -ες α 132, 389, 964, 1136 ; ὑμνῳδίαι, 1149, et εὐλογίαι, 1150, peuvent être considérés comme empruntés à la langue de l'Église : εἰς πάντας τοὺς αἰῶνας, 1154, est une formule sacramentelle.

A la même époque, l'existence de la désinence -ες reçoit une consécration dans la Grammaire de Sophianos : celui-ci donne -ες partout au lieu de -αι, -ας A ou *a*, et -εις ο ou α ; voyez Sophianos II, p. 39 ; p. 40 ; p. 41 ; p. 43.

Au XVII[e] siècle, Simon Portius suit l'exemple de son prédécesseur : Portius, p. XXIII, col. 1 ; p. XXIV, col. 1 ; p. XXIV, col. 2.

L'Erotokritos a partout les désinences nouvelles, voir Tableau général ; l'Erophile a 28 fois -ες *a*, 133 -ες N, 364 -ες A, 12 -ες ο, 28 -ες α ; voyez le Tableau général. Voici comment on peut distribuer les autres textes dont le relevé est donné au Tableau général :

Textes où les désinences anciennes sont constantes : Adam. Alex. Dig. I. Glykas. Russia descripta. Sen II. Suz. I.

Textes où les désinences anciennes l'emportent sur les désinences modernes : Alph. mund. Asin. Dig. II. Luk. Poric. Solom. Venet.

Textes où les désinences anciennes et les désinences modernes se trouvent mélangées : Ali. Apoll. Batrach. Belis. I, II. Belth. Dig. IV. Imb. I, II. Nik. Phort. Sen. I. Trap. (cf. Tableau.) Valach. (cf. Tableau.)

Textes où les désinences modernes l'emportent sur les anciennes : Asin. lup. Capp. Carm. hist. (cf. Tableau.) Carm. rel. Ceph. (cf. Tableau.) Dig. III. Drimyt. Imb. III, IV. Mich. Limb. Mich. stren. Picat. Puell. juv. II. Sachl. I, II, III. Sarant. (cf. Tableau.) Scot. Sen. III. Sklav. Stabul. (cf. Tableau.) Stath. Stavr. Suz. II. Syntip. III. Vind. pop. Xenit. Zen.

Textes où les désinences modernes sont constantes : Andron. Apoc. I, II. Athen. (cf. Tableau.) Carm. am. Carm. gr. Carm. div. (cf. Tableau.) Chartz. Chass. Cypr. Dig. V. Dist. I, II. Elemen. Epirus. (cf Tableau). Eub. F. (cf. Tableau.) Jeann. Marit. vind. Passow. (cf. Tableau.) Pelop. Pio. Puell. juv. I. Rum. trag. Rum. dist. Schmidt. Sen. puell. Tag. III. Triph.

Nous n'avons pas ici à entrer dans le détail. Nous n'avons été amenés à nous occuper de la déclinaison que d'une façon incidente et dans la mesure seulement où les destinées de la déclinaison des substantifs se trouvaient particulièrement intéressées aux destinées de la déclinaison de l'article. Nous ne retiendrons donc de tout ce qui précède que les remarques suivantes : -ες A n'existe jusqu'au XIIIe s. ni dans les auteurs ni dans les mss. connus. En ce qui concerne les résultats généraux que nous pouvons dégager de cette nouvelle monographie, on voit que nous pouvons reprendre ici presque intégralement tout ce que nous avons dit au sujet du nominatif féminin pluriel de l'article (p. 83) : l'histoire de nos désinences rentre exactement dans le même cadre. Ces désinences ont comme οἱ de très profondes racines dans le passé; elles n'atteignent leur plein développement qu'à une certaine époque (XII-XVIIe s.); les théories relatives aux subsistances dialectales anciennes et aux affectations savantes dans les

poèmes médiévaux sont éliminées à nouveau; enfin, nous avons à reconnaître ici, ce que nous n'avions pas eu à faire pour le singulier des substantifs, des régions linguistiques distinctes : les documents grecs proprement dits et les Papyrus d'une part, de l'autre les documents gréco-siciliens : -ες A dans ces derniers apparaît plus tôt qu'ailleurs.

ANALOGIE. — INFLUENCE DE LA DÉCLINAISON DES SUBSTANTIFS SUR LA DÉCLINAISON DE L'ARTICLE

Que devenait τάς, pendant que la désinence -ες se substituait à la désinence -ας des Décl. I et III pg. ? On le devine sans peine : la conséquence de ce changement dans la déclinaison des substantifs sera d'amener fatalement un changement identique dans la déclinaison de l'article. En d'autres termes, il s'agit d'établir : 1° que la désinence -ες A ou *a* a précédé la forme τές de l'article; 2° il faut prouver qu'on a dit pendant un certain temps τὰς μέρες; 3° enfin, il importe de constater que -ας A ou *a* et τάς, -ες A ou *a* et τές ont des destinées parallèles : par exemple, qu'à l'époque où l'on disait -ας A ou *a*, on disait aussi τάς; qu'à mesure que -ες A ou *a* gagne du terrain, τές devient aussi d'usage constant, et que la marche historique constatée pour les substantifs correspond à une marche historique analogue pour l'article.

Ces trois preuves nous seront fournies en abondance par les textes dépouillés et cités ci-dessus; -ες est antérieur à τάς; dans les plus anciens documents, ceux mêmes où l'on trouve -ες N ou -ες A et -ες *a*, τές ne se rencontre pas : cf. Callim. Gloss. Laod. Glykas. Infort. Interpret. Montep. Malalas. Papyrus. Paraphrasis. Poric. Solom. Spaneas I, II. Syntip. I, II. Parmi les textes anciens, τές ne se lit que dans les Italograeca II,

sur lesquels nous reviendrons tout à l'heure : ce document se trouve dans des conditions spéciales, et cette forme y apparaît beaucoup plus tôt que chez les auteurs byzantins. Chez ces derniers, τές ne se montre, à notre avis, que vers la fin du XIVe s., et cette forme est de beaucoup postérieure à -ες A ou *a*. C'est ce que nous espérons démontrer dans les pages suivantes.

Parmi les textes que nous venons d'énumérer nous n'avons pas cité Prodrome. Prodrome au XIIe s. pouvait-il employer τές ? Voilà ce qu'il faut se demander tout en premier.

Dans le 396 et dans le 382, -ας est toujours accompagné de τάς. Prodr. I, τάς -ας A 3, 4, 34, 43, 111 ; τάς -ας *a* 65, 266 ; τάς -εις α 123. Prodr. II τάς -ας A 64 ; Prodr. V τάς -ας A 35 (2), 124, 129, 132 ; τάς -εις α 153 ; τάς 154 ; Prodr. IV τάς -ας A 52 (2), 181, 299, 300, 419, 423, 426, 481, 482, 562, 606, 608, 613, 616 ; τάς -ας *a* 1, 68, 84, 186, 420, 622, 627 ; τάς -εις α 312, 472 ; τάς -ους 69 ; Prodr. III τάς -ας A 30, 41, 52, 99, 181, 232, 240, 255, 299, 300, 339, 351 (3), 426, 471, 472, 481, 483, 562, 606, 613, 624 ; τάς -ας *a* 37, 69, 84, 186, 237, 244, 257, 267, 271, 345, 627 ; τάς -εις α 312 ; τάς -ους 6 ; τάς 241, 242, 250, 252, 263, 270, 271 ; Prodr. VI τάς -ας A 5, 54, 105 (2), 189, 205, 268, 309 ; τάς -εις α 256, 309, 391, 392 ; τάς 257, 309.

Voici cependant que ce dernier ms., le 1310, donne τές à trois passages différents : Prodr. VI, 101 τὲς τέσσαρες γωνίες ; Prodr. III, 73 τὲς κουρεῦνες et enfin Prodr. III, 239 (2), 241, 248 (2) : dans ces cinq derniers exemples τές est pronom comme τάς v. 241. Que faut-il penser de ces diverses leçons ?

Nous ne voulons pas entreprendre ici une classification des mss. de Prodrome : cela dépasserait les bornes de notre travail. Nous voulons tout simplement réunir les raisons qui nous portent à n'accorder aucune créance aux leçons ci-dessus mentionnées ; le troisième passage ne nous donnera pas beaucoup de difficulté ;

il nous sera aisé de reconnaître tout à l'heure que nous avons à faire à une intrusion ; ce que nous allons dire se rapportera donc tout particulièrement aux deux premiers passages : Prodr. VI, 101 et Prodr. III, 73.

Pour quelles raisons avons-nous toujours préféré les leçons du 396 et du 382 aux leçons du 1310? La première raison, comme on a pu le remarquer déjà, est que le 1310 s'est constamment trouvé en contradiction en ce qui concerne la morphologie, avec tout ce que nous savons de l'histoire et du développement de la langue : il est en désaccord non-seulement avec les manuscrits du XIII[e] siècle, quant aux formes, mais aussi avec les textes anciens, qu'ils soient datés ou non datés : ainsi, par exemple, qu'on admette ou non que Spaneas I est du XI[e] s., on ne pourra toujours pas nier qu'il ne soit antérieur à la fin du XIII[e]; or, le 1310 diverge de la morphologie de Spaneas I comme il diverge aussi de Prodrome I, II, V et même IV; en d'autres termes, la morphologie du 1310 ne cadre pas avec l'époque de Prodrome et jette le trouble dans les idées ; d'autre part, ces contradictions disparaissent et les formes admises dans le 1310 s'expliquent parfaitement si on les suppose contemporaines du scribe, si on les attribue, en d'autres termes, au XIV[e] ou au XV[e] s.

Nous avons toujours vu, en outre, que les mss. plus anciens, le 396 et le 382, donnent aux passages correspondants, au lieu des formes modernes du 1310, des formes anciennes qui sont là parfaitement à leur place, étant donnée l'époque où vécut et écrivit Prodrome ; c'est aussi le cas pour τές : aux mêmes endroits, Prodr. VI, 101, le 382 porte τὰς τέσσαρας γωνίας et Prodr. IV, 73, τὰς κουρούνας. Nous ne prétendons pas, bien entendu, que les mss. anciens soient généralement les meilleurs ; mais tout au moins offrent-ils une garantie que l'on appréciera facilement : nous sommes sûrs avec eux qu'ils ne nous donneront pas des formes postérieures à l'époque où ils furent écrits, tandis que les mss. plus

récents peuvent fort bien nous donner des formes contemporaines de leur époque, mais non pas nécessairement contemporaines de l'époque où remonte le texte qu'ils reproduisent. Ainsi donc, lorsque deux mss. anciens sont d'accord pour nous donner une seule forme, et que cette forme, selon toutes les suppositions, est aussi la plus ancienne; lorsque, au contraire, le ms. plus jeune nous donne, à la place des formes anciennes, une forme que tout nous porte à considérer comme plus moderne, il y a des chances pour que ce dernier ms. soit dans l'erreur; et cela nous paraîtra encore plus évident, lorsque nous aurons vu plus loin que la morphologie du 1310 est parfaitement celle des mss. des XIVe et XVe siècles.

Nous allons invoquer une nouvelle preuve en faveur de l'opinion que nous soutenons : nous avons établi plus haut que Prodrome, du moins dans les anciens mss., ne connaissait que la désinence -ες N ; nous voulons démontrer maintenant que τές est dû à l'analogie de -ες A : si cette démonstration se trouve être vraie par ailleurs, si nous l'appuyons sur d'autres raisons, en retour, nous aurons le droit de supprimer τές dans le style de Prodrome et de rejeter la leçon du 1310.

Ceci n'est pas un cercle vicieux : en effet, nous ne supposons rien comme démontré à l'heure qu'il est : nous disons seulement que si des arguments tout à fait décisifs nous montrent dans τές une influence analogique, nous aurons une raison de plus de condamner les formes fournies par le ms. en question.

Enfin, nous allons invoquer un dernier argument qui, peut-être, méritera considération, bien que nous ne puissions pas le développer en entier à cette place. Ce même τές -ες A, qui se lit avec surprise dans Prodr. III et VI, se lit aussi dans Spaneas III, 144 τὲς χαρές ; en revanche, il est absent, comme nous l'avons vu, de Spaneas I et II. Et dans quel ms. se trouve ce τὲς χαρές? Justement dans le ms. le plus jeune de tous ceux qui

nous ont conservé la version de ce poème, dans le 2909. Or, ici nous pouvons être plus catégoriques : un récent travail, qui fait l'objet d'une de mes conférences et qui paraîtra prochainement, m'a conduit aux résultats suivants, en ce qui concerne la classification des mss. du Spaneas : Spaneas I (A) provient d'un ms. β écrit vers le milieu du XIIe s., qui, lui-même dérive d'un ms. α de la fin du XIe (à ce dernier se rattachent aussi probablement, plus ou moins étroitement, les versions napolitaines du Spaneas, qu'il serait bien important de connaître), d'autre part, Spaneas II (B) dérive aussi du ms. β, mais de telle façon que Spaneas II est à considérer comme une amplification, comme un *remaniement* ayant pris le ms. β simplement comme base (Spaneas II 5-53 et 75 en regard de Spaneas I 16, nous paraissent bien décisifs à cet égard) ; quand à Spaneas III (c), il n'est lui-même qu'une abréviation et qu'un remaniement du précédent : ce ms. perd donc toute valeur. Or n'est-il pas singulier que pour deux auteurs différents, mais rapprochés d'époque et de style, les mss. récents donnent des formes injustifiables, et que les anciens gardent au contraire les bonnes? Ce qui s'est passé pour Spaneas a dû se passer pour Prodrome et, de même que Spaneas III nous donne des formes modernes, dans le 1310 τές doit tout simplement être attribué au scribe. Nous rétablissons donc τάς à ces deux endroits.

Examinons maintenant le troisième et dernier passage. Les vers 235-276 Prodr. III, qui contiennent précisément les formes suspectées, manquent dans Prodr. IV : il s'agit de savoir si nous sommes en présence d'une lacune ou d'une intrusion : en d'autres termes, le 386 étant antérieur au 1310, on se demande si le 1310 a eu sous les yeux un archétype inconnu du 386 et contenant les vers 235-276, ou bien si le 1310, ayant eu ou non le même archétype que le 386, a ajouté les vers 235-276, qui ne se trouvaient antérieurement dans aucune des versions de Prodrome.

Remarquons tout d'abord que les vers 233-234 Prodr. IV, et mieux encore les vers 234-235 de Prodr. III lui-même marquent un arrêt et comme la fin d'un développement : cf. Prodr. III et IV, 234 : τὰ δ' ἄλλα δὲν τὰ λέγω, et Prodr. III, 235 ἄλλον γὰρ τὶ χερότερον παρὰ τὸ νὰ ψοφήσω; Si maintenant, après ce vers, on passe tout de suite au v. 277, Prodr. III et IV, ce nouveau passage fait naturellement suite au précédent : c'est un autre développement qui commence, et l'auteur avait, en effet, annoncé l'intention (Prodr. IV et III, 234; Prodr. III, 235) de passer à un autre sujet. Si donc on supprime ces vers, non-seulement on n'interrompt pas le sens, mais on donne encore au discours de la vivacité et de l'allure; au contraire, les vers en question introduisent dans l'ensemble de ce morceau je ne sais quelle lourdeur qui n'est pas, quoi qu'on en puisse dire, dans les habitudes de l'auteur ; Prodrome ne manque ni de précision ni de vigueur (Prodr. III, 185-190) ; ce morceau est plein de fastidieuses répétitions : l'auteur tourne et retourne sous toutes ses faces une plaisanterie de petite invention, avec des mollesses, des incertitudes, des gaucheries d'expression qui détonnent à cet endroit. Ce passage a tout l'air d'un morceau ajouté après coup et relatif à quelque événement récent, cf. 235. C'est une pièce de circonstance. Enfin, on remarque que c'est justement dans ce passage équivoque et déjà suspect par ailleurs, que τές se donne carrière avec une abondance qui surprend à juste titre : on voit là que le scribe, n'étant plus gêné par le modèle qu'il avait sous les yeux, se laissait aller avec plus d'abandon, se mettait à son aise, en quelque sorte, et employait toutes les formes que Prodrome ne connaissait pas, mais qui étaient contemporaines du manuscrit.

Ainsi donc τές, selon nous, n'existe pas encore, chez les auteurs byzantins, au XIIe s. Le 1310 a devancé les temps, si je puis dire : il a donné en même temps τές,

-ες A et *a*, tandis que dans l'ordre historique -ες A précède au contraire τές. Les textes que nous allons examiner tout d'abord, et qui appartiennent à la même époque environ, vont nous confirmer dans cette opinion. Les résultats que nous avons acquis jusqu'ici vont nous être d'un grand secours pour la fixation chronologique de nos documents comme pour la marche historique de la langue : ils vont nous aider, d'autre part, à déterminer avec exactitude l'époque où τές entre en scène et les conditions où cette forme se produit. Nous allons donc étudier rapidement les documents déjà utilisés pour -ες. Disons aussi que l'analogie s'est attaquée à τάς pronom (τάς représentant αὐτάς) de la même façon qu'elle s'est attaquée à τάς article : le pronom ou l'article supposent l'un comme l'autre un substantif féminin qui les précède ou qui les suit : dans τὰς γυναῖκας et γυναῖκας τὰς εἶδα (les femmes *que* j'ai vues), nous n'avons pour l'oreille qu'un groupe analogue de sons ; on dira tout aussi bien, en suivant la désinence du substantif, τὲς γυναῖκες, que γυναῖκες τὲς εἶδα : phonétiquement, l'un et l'autre rappellent la désinence -ες et l'analogie dans l'un et l'autre cas est de même nature. Nous ne séparons donc pas dans ce qui suit l'article du pronom : seulement quand c'est τάς pronom que nous rencontrons dans un vers, nous le marquons simplement par τάς, sans accompagner le mot de la désinence -ας A ou *a*.

Peccat. τάς -ας A 6 ; Spaneas I τάς -ας A 2, 195, 271 ; τάς -εις *α* 4 ; τάς 195 ; Spaneas II τάς -ας A 7, 261, 298, 326, 400, 409, 509 ; τάς -ας *a* p. 27, v. 530 ; τάς -εις *α* 56 ; τάς -ους 7 ; τάς 409 ; Spaneas III τάς -ας A 3, 40, 86, 158, 452 ; τάς -ας *a* 129, 467 ; τάς -εις *α* 416 ; τάς -ους 3 ; τάς 158 ; Infort. τάς -ας A 44, 126, 150, 218, 275, 316, 452, 478 (2) ; τάς -ας *a* 211, 442, 448, 707 ; τάς -εις *α* 252, 457, 519 ; τάς 568 ; Glykas, τάς -ας A 32, 186, 213, 247, 258, 309 (2), 334, 459 (2) ; τάς -ας *a* 470, 501, 549 ; τάς -εις *α* 319, 500 ; τάς 471 ; enfin

dans Callim. on trouve 66 fois τάς -ας A, 23 τάς -ας *a*, 7 τάς -εις α, 2 τάς -ους et 3 τάς.

Ainsi donc, dans les textes les plus anciens qui ont -ας A ou *a*, nous avons invariablement τάς. Nous allons prouver maintenant que τάς -ας A ou *a* se disait encore, quand on avait déjà commencé de dire -ες A ou *a*; en d'autres termes, que τάς est antérieur à -ες A ou *a*. Cette preuve nous sera fournie par Hermoniacos (commencement du XIVe s.) : nous avons vu, en effet, plus haut que ce texte connaissait déjà -ες A et *a*; mais cette désinence, le poète ne l'emploie jamais dès qu'il construit le substantif avec l'article : on pourrait presque parler d'une attraction exercée cette fois-ci par τάς sur -ες : l'accusatif pluriel τάς était encore tellement en usage qu'on l'accompagnait naturellement de la désinence -ας : la désinence -ες n'avait pas encore imposé sa forme à τάς; c'est plutôt τάς qui entraînait -ας après lui. Dans Hermoniacos, il n'y a pas d'autre combinaison que τάς -ας A 13, 14, 22, 37; p. 75, v. 2; p. 76, v. 8; 14, 22, 31 (2), 32, 104, 187 (2), 198, 296, 344, 580, 620, 632, 642; p. 107, l. 1; p. 112, l. 1; 1312, 1337, 1395 (2), 1462, 1599, 1640, 1990, 2072, 2086, 2136; p. 154, l. 2; 2171, 2268; p. 159, l. 3; 2318, 2456, 2481, 2823, 2872; τάς -ας *a* 12, 114, 295, 317, 324, 558, 1072, 1151, 1277, 1421, 1462, 1479, 1520, 1529, 1627, 1671, 1773, 1818 (p. 142), 1934, 1972, 2086, 2239, 2308, 2317; p. 162, l. 3; 2688, 2803, 2805, 2815; τάς -εις α 186, 204, 378, 744, 1530, 2887; τάς -ους 2319; τὰς ναῦς 1222; τὰς δύο 474; τάς p. 75, v. 52; 122, 242, 633; p. 154, l. 2.

Passons maintenant tout de suite au Quadrupes, fin du XIVe s. (1365) : ces deux textes vont se reprendre l'un l'autre et se continuer, comme s'ils ne faisaient à eux deux qu'un seul poème; le Quadrupes, lui aussi, connaît les désinences -ες A (170 (2), 586) ou *a* (22, 251, 380) etc.; jusqu'au vers 602, il a toujours dit néanmoins τάς -ας A (89, 196, 258, 294, 305, 397, 404, 417, 511, 531,

535), τάς -ας *a* (132, 189, 287, 288, 291, 292, 397), τάς -εις *a* 419, 450); de plus, le poète ayant eu à se servir deux fois de τάς, pronom relatif (v. 305 et 397), se rapportant à τάς -ας A du même vers, a toujours employé la forme ancienne : τάς ; mais voici qu'au vers 602, l'auteur dit tout d'abord, selon son habitude, τὰς γούλας τὰς χοντράς (premier hémistiche), et, désirant expliquer ces deux mots, il se sert du pronom relatif sous la forme τάς ; en revanche, le substantif qui suit se présente à lui en ce moment sous la forme -ες A : κουροῦκλες ; voici le vers dans son entier : καὶ εἰς τὰς γούλας τὰς χοντρὰς τὰς λέγουνε κουροῦκλες. Ce vers peut être considéré comme nous offrant la combinaison τάς -ες demandée : τάς -ες, pronom, équivaut pour l'oreille à τάς -ες, article, comme nous l'avons dit plus haut (p. 126) ; le second hémistiche ne forme qu'un seul groupe musical, et la coupe du vers réunit τάς au substantif qui suit et non à celui qui précède ; aussi, cette juxtaposition de τάς -ες ne tardera-t-elle pas à avoir son plein effet, et, précisément, quelques vers plus loin, lisons-nous τὲς σαγίττες (625) et καὶ βλέπουσιν τὸν ἴσκιον τες αἱ νέες κοπελοῦδες, v. 929 où τές est encore employé comme pronom. Ce n'est donc qu'après τάς -ες que l'auteur a pu dire τές -ες ; néanmoins, nous n'avons encore ici qu'une première tentative, qu'un premier essai d'association de τές et de la désinence -ες A ou *a ;* la forme ancienne est encore la plus forte, on lit même τάς -ας A entre le vers 602 et le vers 625 ; cf. 603 et 624 ; τάς -ας A reprend aussitôt : 630, 672, 683, 793, 854, 929, 958 (2) ; de même τάς -ας *a* 767, 820.

Voilà donc la première fois où, dans les textes byzantins ou grecs, proprement dits, nous rencontrons τές -ες ; on serait tenté d'assigner à l'apparition de ce phénomène une date tout à fait précise, celle même du poème où il se produit tout d'abord : 1365 ou, d'une façon plus générale, la fin du XIVe s. En effet, à ce moment, toutes les conditions favorables à l'éclosion de cette forme s'étaient déjà produites : elle apparaît dans

les circonstances où il était à prévoir *a priori* qu'elle paraîtrait; son moment historique était venu; elle ne nous surprend plus comme tout à l'heure; au contraire, nous pouvons presque dire qu'elle était attendue. Aussi est-elle venue à point nommé; cependant, nous l'avons vu, cette forme ne fait que naître; elle se produit tout d'abord un petit nombre de fois, et la constatation de ce fait sert à son tour à montrer la façon même dont se produisent les phénomènes du langage : une forme nouvelle ne se substitue pas brusquement à une forme ancienne; ces choses là ne se passent pas du jour au lendemain; les formes anciennes ne disparaissent pas aussitôt de la mémoire, et il faut quelque temps pour qu'une forme nouvelle se fixe définitivement dans les esprits. La forme τές n'existe donc ici qu'à l'état sporadique; elle se montre à peine et disparaît tout aussitôt.

En ce qui concerne le ms. auquel nous devons cette leçon, nous n'avons aucune raison de suspecter le témoignage du 2911.

Le Vindobonensis, qui a servi avec le Parisinus 2911 à M. Wagner pour la constitution de son texte, donne, il est vrai, un autre hémistiche à la fin du v. 602 et porte τὰς σαγίττας au v. 625. Mais il faut remarquer que ce ms. n'a -ες *a* avant le vers 602 que deux fois (22, 380); ainsi donc il porte -ας aux vers 170 (3), 586; 251 et au v. 637. En outre, au v. 929, il a τούς pour τές. Ce ms. est donc logique en ne portant ni τάς -ες ni τές -ες. Seulement, comme on le voit, les leçons du Vindobonensis ont quelque chose d'apprêté et de convenu : les phénomènes du langage y éclatent avec moins de spontanéité que dans le 2911. D'autre part, il est impossible d'attribuer au copiste l'action analogique et de dire, par exemple, que ce que nous croyons s'être passé au XIVe s., n'a dû se passer, en réalité, que dans l'esprit du copiste. En effet, le 2911 est du XVIe s.; or, à cette époque, l'action analogique n'avait plus à s'exercer ici : τές était depuis longtemps un fait accompli, et nous

verrons même tout à l'heure que τές à ce moment commençait à céder la place à une autre forme. Si donc le copiste s'était laissé aller à son penchant, s'il avait voulu reproduire non les formes qu'il lisait dans l'original, mais celles qu'il avait dans l'oreille, il aurait plus probablement écrit τίς -ες par exemple; cf. p. 139. Rien donc ne s'oppose à ce que le Parisinus nous ait conservé la véritable leçon de l'original : on voit que cette forme est là parfaitement à sa place et dans son véritable cadre historique : on peut presque dire que, si elle ne s'y trouvait pas, on devrait la rétablir par conjecture. En second lieu, le phénomène d'analogie que nous venons de constater se reproduit en des conditions identiques dans des textes qui sont contemporains du Quadrupes et qui peuvent être placés approximativement dans les environs du xive et du xve siècle.

Nous allons mentionner ici ces différents textes à la suite ; on voudra bien y remarquer deux faits significatifs : la combinaison τάς -ες est toujours précédée des désinences -ες et de la combinaison τάς -ας ; d'un autre côté, la combinaison τές -ες ne vient qu'après τάς -ες; τάς -ες et τές -ες nous apparaissent donc généralement vers la fin d'un ouvrage et non pas au commencement : pour que l'auteur en vienne à dire τές -ες, il faut qu'il ait passé par les deux étapes nécessaires : -ες A ou *a* et τάς -ες; ainsi donc, à l'époque où τές -ες n'est pas encore un fait accompli, au moment où cette combinaison est en train de se former dans la langue, l'analogie qui, par voie populaire, a amené cette combinaison, se reproduit en quelque sorte à chaque fois dans l'esprit des divers auteurs ; tant cette analogie est chose prévue et nécessaire, tant aussi, le moment venu, chaque esprit fait spontanément le même travail et arrive au même résultat, jusqu'à ce que la somme de ces différentes créations isolées aboutisse à un ensemble général et fasse décidément triompher les formes

nouvelles. C'est la façon même dont les choses se passent dans la formation populaire et spontanée.

Missa : τάς -ας *a* 147, 155, 180 (ces trois exemples, considérés ou non comme des formules empruntées au langage liturgique, n'en contiennent pas moins pour l'oreille la combinaison de sons voulue ; d'ailleurs, dans ce qui suit, il n'y a pas influence liturgique), 215 ; τάς τρεῖς 59 ; τάς 60 ; après la ligne 215, nous trouvons τάς -ες A 225, 227 ; aussi lisons-nous τές -ες A 573 ; mais aussi dans l'intervalle τάς -ας A 319, 529 et τάς 589 ; -ες *a* a précédé ; cf. p. 112.

Physiol. τάς -ας A 51 (2), 75 (2), 76, 77 ; p. 229, l. 1 ; 137, 147, 174, 391, 480, 502, 596, 597, 608, 610, 702, 743, 828, 837, 885 (2), 1028, 1030, 1041, 1103, 1118 ; τάς -ας *a* 135, 327, 472, 530, 592, 687, 715, 730, 756, 763, 869, 881, 1118 ; τάς -εις α 143, 596, 1119 ; cf. aussi 774 ; τάς -ους 758, 762, 763 ; τὰς δυό -ας A 1036 ; τὰς πέντε 1103 ; τάς 174, 592, 730 ; mais τάς -ες A (τὰς αὐτοῦ κακὲς του συμβουλίας) 175, et τὰς παρθένες 1103, d'après le ms. 390 qui donne certainement ici la bonne leçon ; et alors, seulement après le v. 175, τές -ες A 829 ; cf. πλευρὰς τρυπᾷ τες 796, d'après les deux manuscrits ; -ες N a précédé le v. 175, -ες A ou *a* (p. 107) ne sont venus qu'après ; mais ces désinences ont précédé 1103.

Varn. pug. τάς -ας A 119, 160, 189, 288, 348, 361 ; τάς -ας *a* 94, 138 ; et alors seulement τάς -ες A 360 ; -ες A et *a* ont précédé ; mais ici il n'y a pas τές -ες A.

Belis. II τάς -ας A 196, 643, 965 ; τάς -ας *a* 582, 600, 608 ; τάς -εις α 258, 638, 639 ; τάς 442 ; mais 369 τάς -ες A et alors immédiatement τές -ες *a* 412, 445 ; τές -ες A 945, 972 ; τές pronom dès le vers 250 ; -ες A avait précédé ; cf. Tableau général. — Phort. τάς -ας A 112, 445, 486, 544, 637, 680, 780, 793, 806, 890 ; τάς 345, 346, 350, 380, 442, 447, 448, 492, 540, 543, 544, 563, 564, 572, 611, 738 ; mais τάς -ες A 812 et alors τές -ες A immédiatement après 851 ; cependant τές pronom dès 202 ; -ες A et *a* avaient précédé ; cf. Tableau général. La combi-

naison τάς -ες A nous est encore fournie par les deux textes suivants : ABC. τάς -ας A 52, 1 ; 75, 3 ; 92, 5 (2) ; τάς -ας *a* 13, 7, 8 ; 52, 1 ; 109, 1 ; τάς 5, 1 ; τές -ες A 1, 3 ; 8, 2 ; 29, 5 ; 32, 17 ; 41, 5, 6 ; 53, 4 ; 83, 50 (2), 51 ; 86, 7 ; τές -ες *a* 92, 1 ; τὲς ἑπτά 39, 2 ; τές 21, 2 ; τάς -ες A 76, 3.

Sklav. τές -ες A 68, 86, 99, 126 ; τές -ες *a* 111, 112 ; τὲς πέντε 119 ; τές 86 ; τάς -ες A 147 ; -ες A et *a* ont précédé ; cf. v. 85. — Imb. I τάς -ας A 3, 19, 72, 77, 279, 286, 310, 350, 362, 687, 688, 696, 702, 755, 756, 759 (par conjecture W.), 812 ; τάς -ας *a* 160 ; τάς -εις α 30 ; τές -ες A 23, 45, 68, 408, 410, 413, 418, 447, 505, 612 ; τές -ες α 687, 688, 705 ; τές 45, 292 ; mais τάς -ες α 688 ; -ες A et *a* ont précédé, cf. Tableau général. Dans ces trois derniers textes τάς -ες ne précède pas τές -ες ; c'est que ces deux poèmes sont moins anciens que les précédents ; la combinaison τάς -ες n'y subsiste que comme un souvenir de l'époque de transition entre les deux combinaisons τάς -ες et τές -ες. C'est un dernier survivant qui ne reparaîtra plus et qui s'est égaré là au milieu des formes nouvelles qui ont déjà pris la haute main.

Si τάς -ες est une combinaison attendue et nécessaire, on peut dire en revanche que la combinaison τές -ας n'a aucune raison d'être, s'il est vrai que τές est une création analogique ; en effet, Xenit. 197, on lit, dans l'édition de Wagner, ταῖς πικρίας, où j'avais rétabli -ες par conjecture ; or, à ce que j'apprends, grâce à une très aimable communication de M. le Professeur Giltbauer, qui a bien voulu vérifier pour moi la leçon du manuscrit, on lit dans le Vindobonensis ταῖς πικρίες ; M. Giltbauer ajoute que cette lecture n'offre pas la moindre difficulté et qu'il ne peut exister un doute sur cette leçon.

Ainsi donc, notre seconde hypothèse, relativement à τές, se trouve confirmée d'une façon tout à fait précise : on voit, en effet, que dans l'intérieur même des textes

τάς -ες précède τές -ες et que τάς -ες, est antérieur à la première apparition de τές -ες dans la langue médiévale. J'ajouterai que cette seconde partie de la démonstration nous fournit l'argument le plus fort que nous puissions invoquer contre la prétendue langue pédante et artificielle des auteurs médiévaux, et détruit radicalement toutes les théories *a priori* de ce genre. On voit, au contraire, que la langue de nos auteurs est bel et bien une langue vivante, et qu'elle se comporte en tout et partout comme la langue vivante elle-même.

Il s'agit maintenant de prouver que dans les textes médiévaux τάς -ας et -ας d'une part, et de l'autre τές -ες et -ες ont suivi une marche parallèle, et que τές a pris position dans la langue en même temps que -ες. Nous n'avons qu'à reprendre les textes précédemment dépouillés pour la désinence -ες A ou *a*. On voudra bien se reporter à chaque fois au dépouillement en question pp. 107-117).

Tam. τάς- ας A 57, 63, 70, 73; τάς 17. Pulol. τάς -ας A 36, 37, 60 (2), 183, 211, 267, 364, 511, 594; τάς -εις α 442, 647; τάς 183, 594. — Lex. τάς -ας A I, 154; II, 71; IV, 566; τάς -ας *a* III, 15, 62; τάς -εις α III, 4, p. 248. — Formul. τάς -ας A I, 47, 105, 134, 173, 174, 392; II, 2, 118, 121 (cf. p. 112), 140, 199; IV, 14, 27; τάς -ας *a* 134, 136, 167, 198, 276; τὰς ἄνω πέντε λέξεις II, 63; τὰς πέντε πληγάς II, 68; τάς 96; τάς se trouve, en outre, 30 fois de la ligne 396 à la ligne 425. — Leon. or. τάς -ας A V, 41, 45; τάς -ας *a* IV, 22. — Const. τάς -ας *a* 61, 63; τές 75, 78, 79, 84.

Georg. Belis. τάς -ας A 75, 113, 129, 316, 357, 405 2), 548, 685; τάς -ας *a* 224, 471; τὰς ναῦς 385; τές -ες A 193, 287, 480, 516; τές 671. — Georg. Const. τάς -ας A 9, 395, 432; τάς -ας *a* 36, 261, 681; τάς -εις 634; τὰς εἴκοσι 120; τάς 573; τές -ες A 89, 578, 589, 655, 656, 860, 886, 945, 985; τές -ες α 90, 860; τές 216, 318 (2), 325, 573, 986, 987. — Georg. Rhod. τάς -ας A 632; τές -ες A 27 (2), 92 (2), 93, 94, 108, 157 (2), 167,

170, 171, 216, 228, 294, 400, 401, 419 (2), 435, 445, 499 (2), 591, 615; τές -ες *a* 26, 27, 94, 196, 198, 573; τές 97 (2), 99, 119, 160, 192 (2), 200, 323, 591. Les trois compositions de Georgillas sont la meilleure démonstration de la marche parallèle des subst. et de l'article : nous avons vu plus haut, en effet, que les désinences nouvelles augmentaient dans ces trois textes dans la même proportion que nous venons justement de constater pour l'accus. plur. de l'article.

Enfin, dans Abraham τές est constant; cf. τές -ες A : 230, 319, 324, 770, 966, 1102; τές -ες α 132, 964. Τές et -ες A ou *a* suivent donc la même marche ; à mesure que -ες augmente, τές gagne en forces. En se reportant au Tableau général, on pourra faire la même constatation. Nous donnons ici la liste de ces textes en abrégé.

Τάς -ας est constant dans : Adam. Alex. Ali. Alph. mund. Belis. I. Dig. I, II. Poric. Sen. I, II. Solom.

Τάς -ας l'emporte sur τές -ες dans : Apoll. Asin. Belth. Dig. IV. Imb. II. Luk. Spaneas III.

Τάς -ας et τές -ες alternent dans : Belis. II. Imb. I. Phort. Stabul. Valach. Venet.

Τές -ες l'emporte sur τάς -ας dans : Apoc. I. Asin. lup. Batrach. Carm. hist. (cf. Tableau). Dig. III. Imb. III, IV. Mich. stren. Nik. Puell. juv. II (cf. Tableau). Sachl. II, III. Sarant. (cf. Tableau). Scot. Sen. III. Sklav. Stavr. Suz. II. Syntip. III. Vind. pop. Xenit. Zen.

Τές -ες est constant dans : Andron. Apoc. II. Athen. (cf. Tableau). Capp. Carm. am. Suz. III. Sfak. I, II. Dist. II. Carm. rel. Carm. div. Chartz. Chass. Ceph. Cypr. Dig. V. Dist. I. Elemen. Epirus. Erophile. Erotokritos (cf Tableau et p. 117). F. Mich. Limb. Passow. Pio Ep. Pio Tin. Puell. juv. Rum. dist. Sachl. I. Schmidt. Sen. puell. Stath. Tag. III.

Si nous essayons maintenant de tracer le cadre historique de l'évolution de la forme τές, nous arriverons à des résultats légèrement différents des résultats que nous avons obtenus dans les précédentes monogra-

phies. Relevons tout d'abord les ressemblances : ici comme tout à l'heure il demeure acquis que les subsistances dialectales anciennes n'ont rien à voir à l'accusatif pluriel féminin de l'article ; la théorie des affectations savantes et du style pédantesque dans les auteurs médiévaux doit aussi être abandonnée de nouveau ; en ceci, les résultats sont donc les mêmes. Mais pour ce qui concerne la marche historique de la forme τές, nous aurons à faire quelques observations nouvelles. Nous voyons tout d'abord que cette forme est de beaucoup postérieure aux autres formes de la néogrécité, et nous lui chercherions en vain des racines aussi anciennes que pour les désinences ou la déclinaison des substantifs. Dans les textes byzantins, τές n'apparaît que vers la fin du XIVe s. Mais, en revanche, dans les Italograeca II, elle se montre dès 1094 (voyez au Tableau général) ; à cette date, se montre aussi, pour la première fois, dans ce texte la désinence -ες à côté même de τές. Nous ne pouvons pas donner ici une démonstration aussi rigoureuse que tout à l'heure : les documents nous font défaut ; aussi ne pouvons nous constater matériellement l'antériorité de -ες A ou de τάς -ες sur τές -ες. Cependant, la façon même dont les choses se sont passées dans les textes médiévaux nous autorise à dire pleinement que les choses ont dû se passer de même ici : c'est un pur phénomène d'analogie, et les subsistances doriennes qu'on pourrait être tenté de voir dans ces formes, vu la provenance des documents, doivent être écartées : le seul fait que τές n'apparaît que dans la combinaison τές -ες et que τάς accompagne toujours -ας suffit à la démonstration. Toujours est-il que nous sommes obligés de reconnaître pour cette forme des régions linguistiques distinctes, et de séparer les Italograeca II des autres documents.

On peut se demander maintenant si cette forme s'est produite dans quelque autre région plus tôt que dans les

Italograeca mêmes? Nous sommes en mesure de le nier pour le moment. S. Zampélios (Βυζαντιναὶ Μελέται, Athènes, 1858, p. 605) avait cru déjà voir cette forme sur une inscription recueillie dans un ouvrage, dont Zampélios donnait d'ailleurs le titre de la façon la plus inexacte; cf. *Opusculi di Litteratura e di Archeologia di Monsignor Giuseppe Crispi*, Palermo, presso Lorenzo Dato, 1836, p. 246); l'opinion de Zampélios repose sur une fausse interprétation : τές, *ibidem*, est une faute d'*étacisme*, et doit être lu ταῖς; cf. p. 247, 1 : ἐτελεύτησε τῇ πρό[τῃ] ὀκτοβρί[ου]. L'inscription, du reste, est d'époque toute récente, cf. p. 244, et non du ɪᴠᵉ s. comme l'avance Zampélios, en renvoyant au passage même où M. G. Crispi affirme le contraire. La provenance elle-même des inscriptions n'est point tout à fait claire (cf. Crispi, p. 244, note 1); dans ces textes, on trouve aussi μῆνες *a* et ἡμέρες A, *ibid.*, p. 247, 7.

Nous ne faisons donc aucun cas de cette inscription, et nous nous en tenons, pour τές, à la date que nous avons essayé d'établir tout à l'heure. Ce n'est pas, à vrai dire, que l'existence de τές, antérieurement au xɪᵉ s., nous paraisse chose inadmissible; il est fort possible que cette forme se soit produite, toujours dans les mêmes conditions, en une région plus tôt qu'en une autre (cf. p. 82 à οἱ féminin); mais ce n'est pas l'exemple cité par Zampélios qui le prouve.

Cette forme, qui sort un peu des cadres précédents, va donner lieu à quelques remarques nouvelles, d'un caractère tout particulier : grâce à la statistique que nous avons établie et aux textes que nous allons continuer de dépouiller, nous parviendrons peut-être à circonscrire, dans des limites chronologiques tout à fait précises, la sphère d'action d'un phénomène linguistique : après avoir vu à quel moment τές commençait à paraître, nous allons voir maintenant jusqu'à quel moment cette forme prospère.

En résumé, τές se montre au xɪᴠᵉ siècle dans les au-

teurs ; au xve siècle cet accusatif nouveau continue de faire à τάς une concurrence victorieuse ; au xvie siècle, enfin, τές est dans toute sa fleur : il l'a décidément emporté sur τάς.

Vers le commencement du xvie siècle, Sophianos donne τές au paradigme de l'article et à celui de la déclinaison des substantifs. Τές est à ce moment la forme usuelle. Nous ne mentionnerons pas ici l'Erophile : elle contient en majorité les formes crétoises de l'article, auxquelles nous toucherons brièvement tout à l'heure. Mais voici qui mérite attention : nous allons avoir à constater un phénomène tout à fait nouveau : Simon Portius donne bien, comme Sophianos, τές pour la déclinaison des substantifs ; cela est constant chez Portius : p. xxii, col. 2 ; p. xxiv, col. 1 ; *ibid.*, col. 2. Seulement le paradigme de la déclinaison de l'article est un peu différent. Simon Portius écrit : « (accusatif) ταῖς *vel* τῇς. » Au xviie siècle, τές ne remplit donc plus à lui tout seul les fonctions de l'accusatif féminin pluriel. Un nouvel acteur entre en scène et prend place à côté de τές. Voyons quelle est l'histoire et quelles seront les destinées de cette forme nouvelle.

ACCUSATIF FÉMININ PLURIEL τίς.

Le règne de τές aura été court. Dès le xvie siècle, peut-être dès le xve, l'empire de cette forme n'est déjà plus sans partage : un concurrent s'élève doucement à côté d'elle ; bientôt il va la supplanter, et à partir du xviie siècle ce concurrent tendra de plus en plus à occuper la place de τές, pour en arriver de nos jours à prendre seul possession de l'accusatif féminin pluriel.

Il importe, en effet, avant de passer à toute explication relative à τίς, de bien déterminer le caractère de cette forme et d'en marquer nettement le rôle histori-

que. Or, nous l'avons déjà dit, le premier aspect sous lequel s'offre à nous cette forme τίς est bien celui d'une forme rivale de τές.

Remarquons tout d'abord que τίς est postérieur à τές : on ne trouve τίς dans aucun texte antérieur au xv[e] siècle et dans aucun manuscrit antérieur au xvi[e]. Τίς remplit exactement les mêmes fonctions que τές, il est article, pronom démonstratif et pronom relatif. Τίς finit de nos jours par supplanter entièrement τές. Quelques rapides exemples suffiront à l'établir ; je ne donnerai ici que les moments principaux de l'histoire de cette forme. Pour plus de détails et pour les citations exactes des passages, on voudra bien se reporter au Tableau général, où la concurrence des deux accusatifs sera justifiée par des chiffres exacts. Je donnerai, comme pour ce qui précède, l'indication en abrégé des textes, où l'on trouvera les phénomènes qui nous occupent, au Tableau général.

Le premier emploi que l'on puisse certifier de τίς au féminin se trouve dans la *Complainte de Constantinople*, 58 ; l'auteur s'adresse au soleil :

φέγγε κ' ἔκτεινε τῆς ἀκτῖνάς σου σ' ὅλην τὴν οἰκουμένη,

le manuscrit écrit ici par un *iota*, τίς (le scribe suit la même orthographe pour τῆς, v. 5).

Plus loin, on lit encore, v. 62 τὶς ἀνομίες, et enfin au vers 75, que nous avons déjà cité pour τές :

ἄνεμος δὲν τὶς ἔδιδε, ἥλιος οὐκ ἔβλεπέν τες.

Ce passage à lui tout seul établirait déjà le peu de fondement de l'interprétation de τίς que donnait Simon Portius, et qui a fait fortune depuis. Il serait singulier, en effet, qu'une forme ionienne se montrât ainsi subitement dans la seconde moitié du xv[e] siècle, c'est-à-dire à un moment où l'accusatif même de la κοινή, τάς, avait

disparu. Que cette forme ionienne se produise à côté de τές, voilà ce qui serait plus extraordinaire encore. Quand on pense d'autre part que ce τίς, que l'on écrit τῇς, ne serait autre que le datif ionien passé à l'emploi du nominatif, on a lieu d'être surpris encore davantage. Comment se fait-il, en effet, que l'auteur de la *Complainte de Constantinople* dise : τὶς ἀνομίες et non, par exemple, τῇς ἀνομίῃσιν à l'accusatif? L'article ne se sépare pas aussi facilement du substantif : dire que l'accusatif de l'article est ionien, tandis que l'accusatif des substantifs ne l'est pas, est chose contradictoire. Du reste, nous allons rencontrer tout à l'heure ce même τίς au masculin. Là on l'écrira τοίς : cet accusatif deviendra subitement un accusatif éolien. Accusatif éolien, datif ionien, accusatif béotien, voilà des éléments qui jurent un peu d'être ensemble. Rien n'est plus efficace contre de pareilles théories que l'étude même des monuments de la langue. L'histoire nous montre clairement que nous sommes encore une fois en présence d'une forme nouvelle, étrangère au grec ancien.

On sera frappé, en se reportant plus loin au Tableau général, de ce fait utile à constater : l'apparition sporadique et rare de τίς dans les auteurs du xv[e] ou du xvi[e] siècle, la fréquence de τίς à partir du xvii[e] siècle, l'emploi constant ou, tout au moins, prédominant de cette forme dans les textes contemporains.

Parmi les documents antérieurs au xvii[e] siècle, τίς se rencontre dans les ouvrages suivants : Asin. lup. (437 ?); Belth. (semel : 1286) ; Cypr. (10, 11 ?) ; Imb. II, 235 τίς au masc. ; Imb. III et IV (semel 635); Puell. juv. I (semel 178).

A partir du xvii[e] siècle, τίς apparaît plus souvent : Scot. (2 fois) ; Simon Portius (Paradigme), Dig. III (3 fois ; une fois au masculin). C'est dans cette catégorie de documents, c'est-à-dire parmi les documents du xvii[e] ou du xvi[e] s. tout au plus, que je rangerai le vers 673 du Physiologus :

ἐκρίπτοντες πορνείας τε καὶ τὶς ἀκαθαρσίας.

L'accusatif n'est pas méconnaissable dans cette phrase : de plus, les deux manuscrits 390 (F. 90 *b*) et 929 (F. 372), donnent τῆς, ainsi orthographié (1). J'attribue néanmoins cette forme au scribe. Elle peut s'expliquer au XVII[e] et au XVI[e] siècle ; elle étonnerait au commencement du XV[e] s., si le poème doit réellement être rapporté à cette date, comme tout porte à le croire. Nous avons quelques autres raisons de penser que ce τῆς est du fait du copiste, et que l'un des deux mss. l'a pris à l'autre : ainsi, par exemple, nous rencontrons le masculin τίς dans l'Apocopos II de 1667 (v. 402) ; dans celui de 1534 nous avons au vers correspondant τούς (v. 404). De même Spaneas II nous donne (v. 456) τοῖς d'après A, τούς d'après B ; ce qui prouve que ces formes pouvaient provenir souvent du copiste ou de l'éditeur ou de l'imprimeur, et non de l'auteur lui-même.

Fait digne d'attention, dans Puell. juv. I (XV[e] s.) nous lisons encore τές -ες A, v. 154 ; mais dans Puell. juv. II (XVI[e] s.), au vers correspondant, v. 178, on lit, au contraire, τίς -ες A ; ce qui prouve également que cette dernière forme est toute jeune et qu'elle se présente plus facilement à l'esprit au XVI[e] qu'au XV[e] s.

Enfin, il faut remarquer que dans les exemples fournis par Const. et le Physiol., τίς se trouve construit avec la désinence -ας A ou *a*, ce qui étonne un peu. Mais, quand τίς se trouve dans cette combinaison, il doit justement éveiller le soupçon. En effet, le scribe est souvent trompé par cette désinence, où il voit un gén. fém. sing. comme ἡμέρας, soit par négligence, soit parce que, attentif aux mots, le contexte lui échappe ; il écrit alors tout naturellement τῆς. Nous avons une

(1) M. Legrand a soigneusement relevé ces deux leçons, mais il écrit τῆς selon l'usage.

preuve certaine d'une distraction de ce genre dans les deux mss. d'Hermoniacos de la Bibl. Nat. Dans la Table des matières qui, dans les deux mss., précède le poème, on trouve, Coislin 316, F. 14, l. 10 ὅρα τῆς συμμασίας τῶν σϋναχθέντων κριττόνων Ἐλύνων ; mais Suppl. gr. 444, F. 2 *b*, l. 6 : ὁρα τάς σημασίας τῶν σϋναχθέντων κριττόνων Ἑλλήνων ; or, ici, il ne peut y avoir aucun doute, et c'est le second ms. qui nous fournit la bonne leçon. Je n'ose dire que dans Const., v. 58, la même méprise ait eu lieu, à cause des vers 62 et 75 ou τίς se retrouve ; mais, quant au Physiologus, où l'exemple est unique, il est fort possible que cette forme soit due à une fausse influence de ce genre. Même dans Const., le ms. étant écrit par un scribe tout à fait ignorant, il se pourrait très bien faire que les formes τίς ne provinssent pas de l'auteur lui-même, et que cette forme ne remonte pas, en réalité, plus haut que le xvie s.

Pour ce qui concerne les textes postérieurs au xviie s. et surtout les textes contemporains, voici enfin dans quelles proportions alternent la forme τές et la forme τίς. Nous considérons ici toutes les combinaisons, les unes dans les autres, sans tenir compte de la nature de la désinence -ας ou -ες A ou *a* ou α et sans distinguer l'article du pronom : on trouvera des indications plus précises au Tableau général.

Athen. τές 6 fois ; 157 τίς; Carm. am. 2 τίς au N° 100 où aussi 1 fois τές ; 1 τίς au N° 116 ; partout ailleurs τές, 3 fois en tout ; Porph. 3 τίς, constant ; Sfak. II 1 τίς, partout ailleurs formes crétoises ; Carm. hist. τίς constant au N° 73, mais 1 fois au N° 61, où l'on trouve 4 τές ; Carm. rel. 3 τίς au N° 91 où cette forme est constante ; au N° 92, 2 τές ; Carm. div. τίς est constant seulement au N° 137, partout ailleurs τές (N°s 129, 134, 135, 140) ; Chartz. 4 τίς fém., constant ; *ibid.*, 10 fois τίς au masc. ; Chass. 31 τές, 72 τίς ; Epirus 23 τές, 1 τίς ; Eubée 2 τίς, constant ; Jeann. 3τίς, partout ailleurs formes crétoises ; Pelop. 4 τίς, constant ; Pio Astyp. 108 τίς, constant ;

Pio Ep. 29 τές, 91 τίς (à rapprocher de Epirus), partout ailleurs formes crétoises; Pio Syr. 28 τίς, et partout ailleurs formes crétoises; Pio Tin. 5 τές, 6 τίς et formes crétoises; Rum. dist. 3 τές, 3 τίς; Triph. 9 τίς, constant. Dans les autres textes on ne trouve pas τίς. Cette forme peut à bon droit être appelée *moderne,* et la forme τές sera plus justement nommée *médiévale;* τίς est aujourd'hui constant dans la conversation; c'est, à ma connaissance du moins, la forme devenue générale.

Ce que l'on peut retenir de l'aperçu historique qui précède, c'est que la forme τίς est bien une forme concurrente de τές, et qu'elle s'est développée sur cette dernière comme cette dernière forme elle-même s'est développée sur τάς. Il ne peut donc être ici question de subsistances dialectales et l'explication de S. Portius, universellement adoptée jusqu'ici : « τῇς *videtur ionica loquutio, cujus est mutare* α *in* η », p. XXIII, col. 1, doit être absolument abandonnée. Le cadre historique dans lequel nous circonscrivons ce phénomène nous montre qu'il est postérieur non-seulement à τάς, mais à τές. Impossible donc d'y chercher un ionien τῇς, qui devrait se trouver antérieurement à τάς, et qui ne peut ainsi revivre par miracle. Quant à l'action de lois phonétiques, propres à l'ionien, il n'y a pas à y songer ici. Du reste, dans tout autre domaine, il serait à peine besoin de réfuter des opinions de ce genre : elles se détruisent d'elles-mêmes.

Τίς apparaît donc bien comme une transformation de τές. Mais je crois qu'il serait téméraire pour le moment de chercher une autre explication à cette forme. Le plus juste me paraît de s'en tenir à ce que nous apprend seulement l'aperçu historique ci-dessus : τές, à un certain moment, a été remplacé par une forme nouvelle τίς : de quelle façon cette substitution s'est-elle opérée? C'est là ce que nous ignorons.

Rien, ou presque rien pour le moment, ne saurait appuyer une prononciation de ι pour ε, dans des condi-

tions identiques à celles que nous avons sous les yeux, c'est-à-dire dans des cas où ε atone ou accentué (car dans τὲς μέρες = τες μέρες il n'y a, en réalité, qu'un seul accent) vient à se produire entre une muette sourde et une sifflante. Dire que ε s'est prononcé ι dans τίς au xvᵉ ou, si l'on veut, au xviᵉ s., c'est en réalité dire peu de chose et prouver encore moins. Aux phénomènes contradictoires, en apparence, il y a toujours une cause ou physiologique ou psychologique que nous ignorons (1) ; mais notre ignorance ne nous autorise nullement à admettre que les choses se passent au hasard et sans lois fixes. Ce sont plutôt ces lois particulières du langage que nous ne tenons pas d'une main ferme. Une cause ne produit pas deux effets différents. Pourquoi τές s'est-il dit τίς, dans βλέπωτες et pourquoi προφῆτες, πάντες, etc., sont-ils restés ? C'est évidemment qu'il y a eu pour τίς influence d'actions particulières et restrictives des lois générales qui nous échappent pour le moment. Les lois phoniques ne sauraient souffrir d'exception. Cela revient à dire que tout effet à sa cause. Τίς est un effet et προφῆτες en est un autre. Chacun de ces phénomènes a donc une cause différente : nous connaissons la cause qui fait dire προφῆτες; celle qui aboutit à τίς nous échappe. Mais cela ne nous autorise nullement à dire que ε reste indifféremment ou se change en *i*. La méconnaissance de ce principe très simple a souvent amené de graves confusions. Ainsi M. Foy, dans son *Lautsystem der griechischen Vulgärsprache* (2) a été obligé d'émettre à propos des voyelles ce principe qui scandalise M. Chatzidakis à bon droit (3) : « Dans le domaine des voyelles, dit M. Foy (p. 92), on peut littéralement affirmer que tout vient de tout. » Voilà un principe commode. Mais une remarque de ce

(1) Cf. G. Paris, *Romania*, VIII, 617.
(2) Pour l'impropriété du titre, voir NG. I, 4-350.
(3) Ἑστία, Nº 390, 19 Juin 1883, p. 392, col. 2.

genre eût du justement avertir M. K. Foy qu'il se mettait trop tôt à l'œuvre ; toute précipitation est inutile dans nos études ; l'ensemble des faits et la distinction des phénomènes divers nous échappent encore ; aussi, poser un tel axiome en commençant, c'est saper par la base l'étude même qu'on entreprend : c'est déclarer qu'il ne peut être question pour le moment d'établir sur un fondement certain une étude du *système* phonétique néo-grec.

Nous croyons, en effet, que l'heure n'est pas encore venue pour un pareil travail, pour peu que l'on vise à présenter les choses d'ensemble. Le traitement des voyelles est encore loin d'être connu, sauf quelques cas assez simples. Toute théorie générale serait donc vaine dans l'état actuel de la science. La phonétique qui, dans une grammaire historique, devra occuper la première place, ne peut venir qu'en dernier, alors que tous les phénomènes relatifs aux traitements des consonnes ou des voyelles auront soigneusement été recueillis dans des études de morphologie ou des monographies qu'il faut voir se multiplier de plus en plus. Les difficultés qui surprennent aujourd'hui pourront être levées un jour par l'application minutieuse d'une méthode historique, et j'ai presque envie de dire chronologique. Il serait donc plus nécessaire d'étudier les divers phénomènes de la langue moderne au moment même de leur genèse, dans les auteurs médiévaux et dans les manuscrits surtout. Nous devrons bien nous contenter pour le moment de n'étudier les faits que dans un espace de temps restreint et dans des régions strictement déterminées (1), afin d'acquérir tout d'abord des résultats tout à fait évidents et certains. Ces travaux devraient se multiplier sur plusieurs points, afin que

(1) Dans un travail très court qui paraîtra prochainement dans les *Mém. de la Soc. de Ling.*, VI, 1 (sur ὄνταν) j'ai essayé de montrer de quelle façon ces études me paraissent possibles pour le moment.

dans des cas comme celui-ci, par exemple, on ait aussitôt une comparaison et un appui. Mais ce n'est pas en tranchant à la légère les problèmes les plus résistants qu'on parviendra à porter quelque lumière sur un ensemble de faits encore mal connus, mal étudiés et analysés isolément. Pour résoudre une difficulté, il faut tout d'abord commencer par la signaler, c'est à dire par la reconnaître ; il faut souvent savoir se contenter de résultats négatifs.

D'autre part, il ne faut pas perdre de vue que non-seulement la Grèce n'a pu être divisée en régions phonétiques distinctes, mais que les particularités phonétiques de chacun des dialectes modernes ne sont pas encore bien connues. Or, on n'aura pas manqué de remarquer que τίς se trouve plutôt dans certains textes contemporains que dans d'autres, et que, par exemple, dans les textes épirotes, τίς apparaît rarement. Il est donc possible que τίς soit un phénomène dialectal qui peu à peu aura pris de l'extension, et se sera généralisé. Mais, dans une pareille hypothèse, pour résoudre le problème, il faudrait que les phonétiques dialectales fussent mieux connues qu'elles ne le sont aujourd'hui. Une question, encore obscure, s'éclaircira par la comparaison de faits identiques. Il faut donc appeler de tous ses vœux l'accomplissement d'une pareille œuvre, d'une étude des dialectes modernes. C'est en Grèce, et par un Grec habitant la Grèce, qu'un pareil travail pourra être surtout fait. Je crains fort cependant que l'exécution d'un projet semblable ne soit encore retardée de quelque temps. On ne semble pas, je le dis à regret, avoir encore compris toute l'importance que ces recherches peuvent avoir. En effet, il y a en Grèce un homme capable d'entreprendre aujourd'hui ce travail : c'est M. Chatzidakis qui, par son éducation scientifique, est merveilleusement outillé pour ces études et qui, de plus, est toujours sur les lieux, puisqu'il habite à Athènes. Néanmoins, nous avons vu tout dernièrement,

avec un chagrin fortement mélangé de surprise, que le gouvernement grec a refusé d'accorder à ce savant une mission qu'il demandait tout spécialement, et qui devait avoir pour objet l'exploration de la Grèce au point de vue de la connaissance des dialectes modernes. Je ne sais si c'est le dédain trop connu pour la langue moderne qui a pu amener ce refus. J'aime à espérer que non. Nous exhorterions vivement nos compatriotes, dans ce cas, à se montrer plus tolérants et à renoncer à des théories qui sont permises individuellement, mais qui cessent de mériter notre indulgence, du moment qu'elles passent dans l'ordre des faits ; elles peuvent alors devenir dangereuses et nuisibles, elles empiètent sur le terrain scientifique, lequel doit rester complètement étranger aux puristes et aux partisans obstinés de la langue ancienne. On n'a absolument pas le droit, au XIXe siècle, d'entraver la marche de la science. Que l'on veuille bien considérer en Grèce avant tout ceci : c'est que le monde savant n'attend de nous ni éditions d'Homère, ni Grammaires de l'ancienne langue. Ce que l'on demande à la Grèce ce sont des travaux de grec moderne, ce sont justement des études dialectales qui importent à la science et qui feront à la Grèce le plus grand honneur. Il est donc tout à fait malheureux que des préjugés mesquins l'emportent sur des considérations d'intérêt général, et empêchent la Grèce d'occuper la place qui devrait lui appartenir dans la science. C'est au gouvernement grec surtout à veiller à ce qu'un pareil état de choses vienne à cesser, à faire tous ses efforts pour recueillir les trésors nationaux épars dans les provinces. En agissant de la sorte il se montrera vraiment éclairé et intelligent. Qu'un ministre ne soit pas philologue, c'est son droit assurément, et nul ne songera à le lui reprocher; mais il faut, dans ce cas, qu'il prenne l'avis des savants et qu'il s'y conforme.

En attendant ces travaux que nous souhaitons voir

entreprendre bientôt, on ne pourra proposer que des solutions incertaines, et on n'arrivera à la vérité que par tâtonnements. C'est en examinant les façons diverses dont τίς peut être interprété, que nous allons du moins essayer d'éclaircir un peu les idées. Nous n'arriverons qu'à des résultats négatifs; souvent toute la science consiste à savoir ignorer.

La première solution qui se présente à l'esprit, c'est de voir dans τίς une influence analogique de la terminaison -εις, de la même façon que -ες a influé sur τές. Mais on ne s'arrêtera pas longtemps à cette hypothèse. La désinence -εις avait disparu de la langue bien avant que la forme τίς ne s'y montrât. D'autre part, τίς étant postérieur à τές, on ne voit pas bien comment cette influence ne se serait pas exercée sur τάς tout d'abord. Je n'ai jamais rencontré non plus la combinaison τές -εις.

On est tenté par instants de trouver une autre cause à ce phénomène : on se demande si la terminaison -ες n'est pas devenue -ις elle-même et n'a pas ainsi entraîné τές avec elle. Certains passages donnent bien à réfléchir à ce sujet. Le fait est que la désinence ις = ες se trouve une ou deux fois. Dans Prodr, IV, 176, on lit par exemple μεγάλης ἀθερίνας à l'accusatif pluriel (leçon du manuscrit). Dans la *Complainte sur Constantinople,* il y a ce vers plus étrange encore (239) :

μὲ τὰς χαρὰς καὶ σκιρτησμοὺς καὶ ἔπαρσης μεγάλης.

Enfin dans Passow 334, 9, on lit :

Νὰ μὴ τὸ δγῆ ἡ μάνα σου, τὸ δισῦν ἡ ἀδερφῆς σου;

ἡ ἀδερφῆς pour οἱ ἀδερφές = tes sœurs.

Je crois néanmoins qu'il n'y a aucun compte à tenir de ces passages : pour ce qui est de la *Complainte de*

Constantinople, le vers doit être évidemment corrigé en :

μετὰ χαρᾶς καὶ σκιρτησμοῦ καὶ ἔπαρσης (1) μεγάλης,

correction qui acquiert toute vraisemblance par la comparaison du vers 111 :

μετὰ τῆς εὐτολμότητος καὶ ἔπαρσης μεγάλης.

Quant au passage de Passow, le témoignage serait insuffisant : rien ne dit qu'il s'agisse dans ce vers de sœurs plutôt que de frères : οἱ ἀδερφοί σου serait tout aussi à sa place ; la chanson a donc pu être mal recueillie. Elle provient du recueil de M. de Marcellus qui, avec un très généreux amour des choses grecques, n'attachait pas, comme on sait, beaucoup d'importance aux détails et aux questions de grammaire.

Le témoignage de Prodrome est beaucoup plus considérable. Néanmoins, comme cette désinence -ες = ις n'a pas laissé, à ma connaissance du moins, de trace dans la langue moderne, je crois qu'il faut rejeter ici μεγάλης, et l'attribuer cette fois-ci à une distraction du copiste qui aura été trompé par la désinence du mot suivant, où il aurait vu un génitif singulier, comme pour τίς dans les mss. du Physiol. et ceux d'Hermon. (cf. p. 139). Enfin τίς Ῥωμαῖς, Const. 2, est singulier. M. Legrand y voit un datif ancien, parce qu'il rétablit ἔπεσεν, même vers. Le ms. porte ἔπιεσεν peut-être pour ἔπιασεν qui rendrait l'accus. admissible. Mais l'exemple est trop incertain pour faire foi.

Resterait maintenant à examiner l'hypothèse d'une altération vocalique. Il paraît, en effet, presque certain que, pour donner naissance à la forme τίς, c'est l'ε qui a dû se prononcer ι à un certain moment. Seulement nous ne savons ni comment ni pourquoi cela a pu se

(1) Ce mot a été compté comme un génitif au Tableau général.

faire. Pour appuyer cette hypothèse, je ne trouve rien de mieux que les quelques exemples qui suivent : ils sont rares et, en somme, peu concluants. Cf. Belth. 523 τίτιον (= τέτιον) peut-être ici à cause de τι suivant; 946 ἰστάθην (non ἱστάθην) pour ἐστάθην, v. 1003; Apoc. II 109 κατίνες (caddena); Varn. pug. 223 et 236 κατιβαίνουν, κατι pour κατέ et non καταί, comme M. Foy (p. 92) l'a démontré d'une façon irréfutable.

Ces deux derniers exemples sont peut-être les plus importants. Je fais remarquer, de plus, que tous ces exemples sont empruntés aux textes mêmes où se trouve τίς; or, il s'agit justement de savoir quel était le traitement de l'ε, à l'époque où τίς entre en scène. On pourrait encore citer μιτά = μετά, τίτιο, ὥστι = ὥστε, Mondry Baudouin (p. 30) et les précédents, plus ἐπίτιον (G. Meyer, *Rivista di filologia,* anno IV, Fasc. 5-6. Nov. Déc. 1875, Turin. p. 261); seulement ces derniers phénomènes sont particuliers au dialecte de Chypre.

Enfin, on peut comparer ici τέσσαρις ou τέσσερις pour τέσσαρες, Physiol. 577; Georg. Rhod. 343, 501 (mais v. 372 εἰκοσιτέσσαρες), etc. Cette forme est aujourd'hui constante. Seulement dans τέσσερις, la syllabe est finale et τίς est rarement final, on peut le dire; il est initial la plupart du temps.

Je renvoie, pour terminer, à d'autres passages et à quelques ouvrages où l'on trouvera ι pour ε, mais, je le répète, dans des combinaisons qui n'ont pas grande appropriation au cas spécial qui nous occupe. Cf. Varn. pug. 363, où ὑπῆρεν (= ἰπῆρεν) pourrait être pour ἐπῆρεν, cf. *ibid.* 390 et Const. 14, 38; Infort. 657; Prodr. VI 370; Belth. 119, 198. — Voyez encore pour *i* Belth. 90, 97, 153, 419, 452, 634, 885, 1186; Imb. III, IV 224, 313, 394, 429, 584 (peut-être influence de γίνομαι), 653, 790, 992 (mais en revanche 436, 942); Puell. juv. II 25, 38, 51, 145; Apoc. II 2, 18, 120, 159, 388, 392; il est bien entendu que εο = ιο = jo n'a rien à voir ici : je ne cite donc pas d'exemples de ce genre. Enfin, voyez Mondry

Baudouin p. 30; G. Meyer, *loc. cit.*, et pp. 260, 261. Morosi Otr. p. 71; 101, 17; cf. p. 100, où l'auteur signale *tis, ti* dans le dialecte de Casdeto au lieu de *tes, te (Bova)*; remarquez *ibid., 's ti dhighatérisi* et *arciniikó*. Ce dernier exemple, naturellement, appartient à une toute autre catégorie de phénomènes.

En somme, la question ne saurait être tranchée d'une façon catégorique dans l'état actuel de nos études. C'est cependant de ce côté-là qu'il faudra chercher à résoudre le problème. Nous ne pensons pas, en effet, que l'on puisse s'arrêter jamais à l'hypothèse d'un génitif singulier τῆς passant à l'emploi de l'accusatif pluriel. Ce serait sans analogie et sans conformité avec les phénomènes ordinaires et le caractère général de la langue. Au contraire, l'altération vocalique, dans ce cas spécial, serait bien dans l'esprit du néo-grec. Je me contente de rappeler l'affaiblissement bien connu de η, ne i bref. La langue grecque a pour le son *i* un goût tout particulier, et il n'est pas tout à fait indifférent de citer Varn. pug. 12 et 13 νὰ τὸν ἰγράψω et Passow 244, 5 τῶνι; 247, 4 et 6 τῶνι, 8 τούτηνι, 10 ἐρωνάξενι, 13 τόνι θάψουνι, 15 πορίζουνι, 16 ξεύρουνι (1).

Quoi qu'il en soit de τίς féminin, c'est le féminin seul qui fait difficulté. Pour ce qui est du masculin, on n'hésitera pas à reconnaître, pensons-nous, que le masculin et le féminin ne sont qu'un seul et même mot, et

(1) Ceci n'est dit que d'une façon tout à fait générale. Observons néanmoins qu'on a beaucoup exagéré le rôle et la portée de l'iotacisme. A côté de l'*iotacisme* se fait jour un autre agent phonique qu'on pourrait nommer le *jotacisme*, et qui a justement pour effet de combattre l'extension de l'*iotacisme* : le son *i* vocalique se change en consonne *jod*, ou devant *i* suivant ou devant *a, e, o*. Aussi dira-t-on δjαβάζω et non διαβάζω; on ne prononce pas *iii* (υἱοί) mais *ji*; on ne dit pas *kirii* (κύριοι) mais *kirji*. Les Reuchliniens ont donné de l'alphabet moderne une transcription artificielle, s'attachant à la *lettre* écrite, et non au *son* réel. Ce qui passe généralement en Europe pour la prononciation *moderne* du grec, ne répond absolument à aucune réalité. J'espère y revenir quelque autre jour en détail.

qu'ici il y a eu, contrairement à σί, une extension analogique du féminin au masculin. L'analogie dans ce cas n'est pas un *pis aller* : il me semble qu'elle est nécessaire et historiquement démontrée, vu que le féminin est antérieur au masculin. Ces phénomènes ne sont pas d'ailleurs sans exemple, nous l'avons vu, dans le domaine même du néo-grec (1), et le rapprochement avec d'autres langues n'est pas nécessaire à la démonstration. Remarquons que τίς masculin est rare. Cette forme n'a pas fait fortune. Elle apparaît dans quelques textes seulement : Apoc. II, Spaneas II, Carm. div., Chartz., Dig. III, Imb. II, et disparaît dans les recueils modernes. C'était un essai infructueux, dû probablement à quelques individus seulement, pour arriver à la simplification des genres à l'accusatif, et τίς étendu au masculin n'a pas prospéré.

FORMES CRÉTOISES DE L'ARTICLE

Je n'ai pas l'intention de m'occuper en détail des formes crétoises de l'article. Ce sont là des faits depuis longtemps constatés. Les Crétois disent τσ devant voyelle et τσι devant consonne pour le génitif féminin singulier τῆς, de même pour l'accusatif féminin pluriel τάς, ou plutôt τές, et aussi pour l'accusatif masculin pluriel τούς, de l'article. Il convient néanmoins de faire observer que les Crétois n'ont pas dû former τσ, τσί sur τούς τάς, mais bien que cette forme τσί dans ses trois applications a eu pour origine la forme *tis* qui avait également trois emplois (fém. sing. τῆς, fém. plur. τίς, masc. plur. τίς) : en d'autres termes, partout où les Crétois ont rencontré l'*i* entre la muette sourde et la

(1) Cf. ἡ pour ὁ, αἰ, οἱ dans le dialecte de Salonique, plus haut p. 47.

sifflante, dans l'article, ils ont prononcé *tsi*. Ainsi cet accusatif masculin τίς, qui n'a pas été bien accueilli par la κοινή moderne, s'est au contraire acclimaté en Crète, ce que l'on aura d'autant moins de peine à admettre que, comme nous le montrons plus loin, τσί est postérieur à τίς fém. et masc. On pourrait se demander toutefois si cet *i* n'est pas inorganique. La forme τν (τήν) Chass. p. 44, donnerait à le croire. Mais nous trouvons, d'autre part, dans les îles ioniennes, la forme τσού et τσούς pour le masc. plur., et il semble bien que nous ayons là une métathèse analogue ; quant à τσούς, il est possible que le second ς soit une résonnance du premier ou provienne d'une adaptation à la forme τούς de la κοινή moderne, toujours subsistante, et que, de cette façon, on entendrait encore autour de soi. Nous ne pensons donc pas que l'*i* dans τσί ait été prononcé après coup, cf. τῶνι plus haut, et ἔξι panhellénique, et que, par conséquent, il faille admettre une prononciation particulière du τ, comme cela est peut-être le cas ailleurs où τ se serait palatalisé. En Crète, ce τσ, τσί est une simple métathèse : en effet, on ne dit pas τσήν ni τσόν : τσ a toujours pour génératrice une forme de l'article où il y a τ et σ. Phonétiquement tous ces phénomènes sont du plus haut intérêt ; mais je crois que pour le moment il faut en ajourner l'examen et renoncer à en rechercher les causes.

Historiquement, cette forme ne remonte pas beaucoup au delà du XVIe siècle. La Συμφορὰ τῆς Κρήτης (1508), ni même *saint Nicolas* n'ont aucune trace de τσ, τσί. Suz. I, XIVe siècle, ne connaît pas non plus cette méthatèse. Suz. II, qui pourrait être un rajeunissement postérieur du même poème (XVIe siècle, première moitié), dit toujours aussi τῆς, τές, τούς, τάς. Le poème d'Imbérios dans ses différentes rédactions est encore plus instructif à cet égard. Voyez Imb. I (XVe s.) ni τσί, ni τσῆ, ni τίς fém. ou masc. ; mais Imb. II (1516) τίς masc. (cf. plus haut, p. 138) ; et enfin Imb. III (XVIe s. fin, ou plutôt XVIIe, voyez

Index auctorum), τσί masculin (272, 747), τίς fém. (635), τσῆ ou τσ (342 et 343). Même remarque pour Puell. juv. II, où l'on trouve d'une part τσί masc. (23), et de l'autre τίς (178). Ainsi donc τσί semble n'apparaître qu'au xvie s., et cela simultanément à τίς masc. et fém. Mais cette forme est encore loin de devenir générale à ce moment. Voyez Picat. 384 τσ fém. plur. (Voyez Tableau général.) Sachl. II 292 τσί masc. d'après M. (ἄπαξ). Mais ces formes sont absentes dans Venet. (crétois?). Dans l'Apocopos I, on ne trouve pas non plus τσ τσί. Remarquons encore ici que τίς masc. plur. acc. se trouve dans Apocopos II (édition du xviie siècle, mais reproduisant en grande partie les formes de Apoc. I, cf. Tableau général) ; or, ce poème semble bien être de provenance crétoise.

Des formes dignes d'attention seraient encore les formes ioniennes ou septinsulaires τσού (τούς), τσῦν (τῶν), τσούς (τούς), qu'on retrouvera dans Schmidt et dans Passow, et surtout les formes cappadociennes τσήν, τσῆς, σὴν (εἰς τήν), que nous allons relever également. Mais, outre que l'étude de ces phénomènes ne rentre pas dans notre sujet, on ne pourrait encore aborder ce chapitre de la phonétique. L'histoire du κ et du τ demande à être faite, et nous ne pouvons nous appuyer pour le moment sur un travail qu'il serait enfin temps d'entreprendre : l'étude des particularités dialectales de la Grèce.

A partir de ce moment, c'est-à-dire dès le xviie s., les formes crétoises se multiplient dans les textes. Nous pouvons constater l'extension de ces formes dès la fin même du xvie s. Voyez, au Tableau général, Abraham, Erotokritos, où l'on trouve encore τσύς. Mich. Limb. ne connaît ces formes qu'à quatre passages. Dans Drimyt. elles sont constantes. Dans l'Érophile elles sont tout à fait en majorité, mais les formes médiévales τές y apparaissent quatre ou cinq fois encore.

Il ne me semble pas qu'on doive s'étonner de trouver

encore dans ce dernier texte les formes τές à côté des formes crétoises proprement dites. Comme nous ne sommes plus en présence de phénomènes d'analogie, mais de phénomènes phonétiques, dûs probablement d'ailleurs à une prononciation plus rapide, on dira peut-être que la subsitution de τσί, τσῆ à τίς masc. et fém. et à τῆς a dû se faire instantanément, du jour au lendemain, et que, du moment qu'on avait *ts*, il y avait impossibilité physiologique à dire *tis*. Cependant, M. Delbrück (*Einleitung in das Sprachstudium*, Leipzig, 1884, p. 130, in fine) me semble avoir dit la vérité même sur cette question. Les lois phonétiques ne sauraient guère être assimilées aux lois naturelles, ni agir par conséquent avec la même rapidité ni la même généralité absolue. En effet, si le langage relève surtout du domaine des sciences historiques, il faut admettre que les choses se passent différemment. Les phénomènes de la parole sont assimilables la plupart aux actes humains qui n'ont leur mobile que dans l'homme. En histoire, les événements qui s'accomplissent n'ont pas sur tout le monde leur contre-coup brusque et immédiat. De même, dans le langage, il faut un certain temps aux phénomènes nouveaux pour se généraliser et tomber dans le domaine commun. Si les actes de cette nature n'ont tout d'abord leur point de départ que dans les individus (cf. aussi à τές p. 129), ils ne peuvent s'étendre à tout le monde dès le moment de leur apparition, à moins bien entendu qu'il ne s'agisse de certains cas où une altération phonique a pour cause la constitution particulière des organes d'un individu ou d'un groupe, cas dans lesquels on peut dire, en effet, que les phénomènes phoniques sont aussi immédiats que les phénomènes naturels et atteignent tout le monde au même instant. D'ailleurs, nous avons simplement à constater ici les phénomènes que l'on observe dans *les époques de transition*, où une forme nouvelle, analogique ou phonétique, n'est pas encore parvenue à faire complètement oublier

la forme ancienne. C'est sur quoi tous sont d'accord (Sievers, *Grundzüge der Phonetik,* Leipzig, 1881, p. 198, Anm. 1, de même dans la 1re édition *Grundz. der Laut-physiologie,* p. 127, cité par Delbrück; Brugman, KZ. XXIV, 6. Delbrück, *loc. cit.*, pp. 123-124; cf. aussi Conclusion III). De même, au XVIe s., la forme crétoise moderne ne fait qu'une première apparition. Elle gagne du terrain au XVIIe s., et dans le recueil de Jeannarakis (voir Tableau général) elle devient constante, sauf quelques exceptions qui doivent être attribuées à des causes spéciales. Voici maintenant dans l'ordre alphabétique, l'indication abrégée des autres textes modernes ou contemporains, où l'on trouvera les formes crétoises de l'article. On remarquera que ces formes ne se rencontrent pas uniquement dans des textes de provenance crétoise. Je ne puis dire s'il faut voir dans ce fait une influence crétoise ou si ces phénomènes s'expliquent par des habitudes phoniques locales.

Capp. Carm. am. gén. fém. Suz. III fém. plur. et gén. fém. Sfak. I fém. et masc. plur. Sfak. II fém. plur. et gén. fém. Dist. II masc. et fém. plur. et gén. fém. Carm. hist. fém. et masc. plur. et gén. fém. Carm. div. fém. plur. et gén. fém. Chass. masc. et fém. plur. et gén. fém. Dig. V gén. fém. Epirus gén. fém. et masc. plur. F. gén. fém. Passow. Pio Astyp. fém. plur. Pio Ep. gén. fém. et fém. plur. Pio Syr. gén. fém. et masc. et fém. plur. Pio Tin. gén. fém. et masc. et fém. plur. Schmidt. gén. fém. et fém. et masc. plur. Trap. masc. plur. et gén. fém. Dans ces divers recueils, dont quelques-uns seulement sont crétois, on trouvera un mélange des deux formes, sans que je puisse dire à quoi cela tient. Pour ce qui est de Sfak. I et II, il est possible que ces poèmes aient retenu quelques formes d'une rédaction remontant à la fin du XVIIe s. En Crète, on dit communément aujourd'hui τσῆ, τσί masc. et fém.

Ce que j'avais à dire au sujet de l'article et de la déclinaison des substantifs se bornera donc à ce qu'on

vient de lire. Je ne pousserai pas plus loin cette étude. Relativement aux formes crétoises de l'article, il convient de faire observer, en finissant, qu'ici encore on écrit τσῇ (fém. plur.) et τσοί (masc. plur.). Singulières orthographes, en réalité, quand on songe qu'il s'agit de la Crète moderne, et qu'on nous donne ainsi, côte à côte et dans la seule déclinaison de l'article, une forme lesbienne à côté d'une forme ionienne (!), et que l'une et l'autre sont altérées selon des habitudes phoniques actuelles ou toutes récentes ! Nous croyons qu'on fera bien de renoncer à des manières d'écrire qui nous paraissent par trop arbitraires et qui impliquent de si graves erreurs de principes. Pour les formes crétoises comme pour les autres, une orthographe rationnelle s'impose à nous désormais : il faut donc écrire οἱ ὧρες, τές ou τὶς ὧρες, τὶς γυναῖκες, τοὺς ἄντρες, etc., etc. Ce que nous disons là s'applique aussi à d'autres orthographes également courantes, comme παλῃός pour παλιός, ἀπαί pour ἀπέ (ἀπό), κῄ pour κί (1).

Nous attacherons donc une importance toute particulière à cette question de l'orthographe, et le moment est venu, selon nous, où les savants éditeurs qui s'occupent de publier les textes médiévaux doivent prendre en considération les résultats de la science et renoncer

(1) Κι pour καί ne se trouve jamais que devant la série *a* (c'est-à-dire devant *a*, *o*, *u* (ou) suivants) ; devant *e* (e, i), κι = ε ne se prononce pas : κ' εἶπε, κ' ἔκαμε, de sorte que καί n'existe plus aujourd'hui que devant consonne. Quant à κι + *a*, c'est un phénomène identique à celui que l'on constate pour παλιός (= παλαιός), prononcé παλjός : devant *a* suivant, *e* devient *i* consonne, c'est-à-dire : *j* (cf. NG. I, pp. 14-360) ; ainsi donc καὶ ὁ = κι ὁ se prononcera κjo ; dans un texte du plus haut intérêt, au point de vue des études morphologiques et surtout phonétiques, publié par M. G. Destounis, d'après un ms. de la Bibliothèque Impériale de Saint-Pétersbourg (Τοῦ Ξανθίνου, ᾆσμα ἱστορικὸν Τραπεζοῦντος τῆς Βυζαντινῆς ἐποχῆς, Saint-Pétersbourg, 1881), le scribe rend le groupe ια par le *ja* de l'alphabet russe, qui lui paraît plus commode : il écrira donc naturellement, par exemple, vers 14 κЯν (καὶ ἄν = κι ἄν).

enfin à admettre dans leurs textes les formes τῆς, ταίς etc. Ils rendraient, en agissant ainsi, un véritable service à la Grèce. Nous espérons voir bientôt des savants comme M. Sathas, M. Legrand, M. S. Lambros, etc., dont l'autorité parmi les Grecs est considérable à juste titre, prendre l'initiative et donner l'exemple d'une réforme de ce genre. Ils ont toute qualité pour la faire réussir. Ils le feront certainement, et de ce côté nous sommes tranquille. Les considérations scientifiques l'emporteront. Les savants éditeurs, en se conformant ainsi aux conclusions de la grammaire historique, combattront moins, en effet, une orthographe fautive qu'un principe dangereux. Nous savons bien que les orthographes irrationnelles abondent dans toutes les langues, et qu'il est souvent infructueux de leur faire la guerre. Mais l'orthographe grecque n'étant pas fixée pour le moment, il est temps encore; ne devons-nous pas veiller avec le plus grand soin, dès le début, à écrire de la façon la plus rationnelle, et à admettre tout de suite les orthographes démontrées évidentes? Du reste, il me paraît difficile de faire autrement, et un ouvrage scientifique, où ces orthographes viendraient encore à se produire, mériterait bien peu d'être appelé réellement un ouvrage de science.

Ce ne serait pas innover que d'écrire correctement. Nous ne ferions, la plupart du temps, que nous conformer à la leçon des manuscrits, à l'orthographe d'un homme avisé comme Sophianos, dont nous ne pouvons pas facilement condamner et rejeter les leçons sans examen. D'autre part, M. G. Meyer a déjà donné l'exemple de cette réforme dans son édition de Imbérios et Margarona, et, bien que sa tentative ait été mal accueillie (1), nous croyons qu'elle était bonne et qu'il

(1) Cf. *Revue critique*, 2 décembre, 1876; *Romans grecs*, p. CVIII. Il est dit, *ibidem*, que l'édition de M. Meyer est une réimpression de celle de 1770. C'est certainement là une faute typographique. C'est de l'édition de 1666 que l'auteur voulait sans doute parler.

faut continuer dans cette voie. En ce qui concerne οἱ fém. particulièrement, nous ne pensons pas vraiment qu'on puisse persister à écrire ἡ (1). Cette forme dans la langue grecque, tant ancienne que moderne, fait barbarisme; il est inutile de donner droit de cité à un barbarisme avéré. Au point de vue des Grecs mêmes, cela a d'autant plus d'importance qu'il est temps enfin que l'on apprenne à écrire sa propre langue.

Que si, pour rejeter les manières d'orthographier que je propose, on se plaçait au point de vue d'un sentiment vague et indéterminé, si l'on voulait taxer de barbare une langue qui oublie de distinguer les genres au point de prendre un masculin pour le féminin, de pareilles considérations, comme on le verra plus loin, seraient vaines et tomberaient d'elles-mêmes. Pour ne citer ici que le seul exemple du duel de l'article τὼ χεῖρε pour τὰ χεῖρε, on voit que le grec ancien lui-même est plein de ces *monstruosités*, de ces incorrections au sens étroit et mesquin des grammairiens puristes. D'ailleurs un sentiment que ἡ n'effraie pas et qui recule devant οἱ perd toute valeur, et ne mérite même pas d'être discuté. En réalité, de plus graves intérêts sont ici en jeu. Il est facile de voir, en effet, que la question de l'orthographe a d'autres conséquences. S'il est préférable en thèse générale de rejeter autant que possible les orthographes antiscientifiques, pour le néo-grec cela devient pour ainsi dire une nécessité. On s'est habitué à considérer jusqu'ici cette langue comme quelque chose

(1) C'est une des raisons pour lesquelles on est si surpris de rencontrer cette orthographe dans la petite étude de M. Moritz Schmidt (Curtius, Studien, III, 358) sur le tzaconien, dans lequel l'auteur découvre justement des *dorismes* à chaque instant. Voilà assurément une orthographe qui n'est pas un garant d'une méthode très sévère. M. G. Curtius, avec son esprit si libéral et si éclairé, a fait une large part au néo-grec dans ses *Studien*, mais les travaux qui y ont été admis ne sont peut-être pas tout à fait à la hauteur, comme méthode et comme science, des autres articles du Recueil.

d'indéterminé, de flottant, dont les formes n'ont rien de fixe, dont l'aspect est instable et changeant. Cette langue ne présente, pour ainsi dire, à personne un système linguistique harmonieux et d'une consistance solide. De là vient le mépris que certains savants de l'Occident ont eu et ont affiché pour le néo-grec, tant celui du moyen âge que celui de nos jours (1). Ils inclinent volontiers à croire que ces formes ne méritent qu'à demi l'attention de la science, que ce grec barbare est un être hybride et indécis, moitié ancien, moitié nouveau, qui tient à la fois de l'ionien, du dorien, du turc et que sais-je encore? Or, justement l'orthographe que nous soutenons donne à la langue sa couleur propre et sa physionomie : elle en détermine nettement le caractère; elle attire l'œil et l'esprit par l'originalité et la propriété de ses formes, et, comme le français en regard du latin, oppose avec franchise le grec moderne au grec ancien. Enfin, ce qui est le point capital, l'orthographe rationnelle et scientifique fait du grec ce qu'il est avant tout : une langue nouvelle.

(1) Voyez dans *Beitræge*, p. 18, le curieux jugement sur ἀπό, que M. Comparetti a recueilli de la bouche d'un docteur allemand de Bonn (KZ. XVIII, 133). Ce docteur trouve étrange que ἀπό puisse se construire avec un accus., et il n'admet pas qu'on s'occupe d'une langue qui souffre des syntaxes pareilles! Du reste, Pott lui-même (Philologus XI, 262) n'hésite pas à crier au scandale devant la singulière liberté que prend ἀπό de ne pas se faire suivre du datif, — alors que le datif est chose morte aujourd'hui!

CONCLUSION GÉNÉRALE

LES THÉORIES A PRIORI

Nous voici au terme de cette longue étude. Nous espérons voir s'en dégager d'elles-mêmes les conclusions que nous avons poursuivies. Sans doute, nous avons encore peu de documents à notre disposition (1) : les textes médiévaux commencent seulement à sortir de terre, pour ainsi dire. Les nombreux manuscrits inédits qui se trouvent dans les diverses bibliothèques de l'Europe, à Saint-Pétersbourg (2), à Vienne, à Oxford, à Munich, à Venise, à Naples (3), à Paris, ces manuscrits, dont on connaît en partie l'existence et dont

(1) Voyez, à ce sujet, une juste observation, *Beitræge*, 15.

(2) Il faut savoir un gré infini à M. G. Destounis de nous avoir fait connaître quelques textes importants de cette Bibliothèque, cf. plus haut, p. 155, note 1, et *τοῦ Ἀρμούρη, ᾆσμα δημοτικὸν τῆς βυζαντινῆς ἐποχῆς*, Saint-Pétersbourg, 1877, que nous espérons utiliser bientôt dans une autre étude. Mais quand aurons-nous les autres textes contenus dans le N° CCII de la même Bibliothèque ? Ils sont des plus importants, comme on peut s'en convaincre en jetant les yeux sur la description de ce ms. A. Wesselofsky, *Beitrage zur Erklærung des russischen Heldenepos*, Arch. f. slav. Philol. III, 550.

(3) Il faut espérer que la version du Spanéas de la Borbonica va nous être enfin donnée : ce texte est le plus important de tous les documents médiévaux jusqu'ici connus. M. Lambros, qui en possède deux versions, se décidera sans doute à les publier prochainement. Il me semble que l'intérêt de la science l'exige aujourd'hui très fortement.

il faut, par une dure nécessité, qu'on soit privé, hélas! pour le moment, apporteront, quand ils seront enfin publiés, de nombreux éclaircissements aux questions de toutes sortes que nos études soulèvent. Heureux ceux qui viendront plus tard, qui pourront connaître et utiliser ces documents sans prix (1). Un jour, sans doute, quand nos études auront été définitivement constituées et créées, quand tous les textes enfin se seront produits au jour, on sourira du peu de ressources que nous avions à notre disposition; on s'étonnera aussi des efforts qu'il a fallu faire à un certain moment pour démontrer les choses les plus évidentes. On ne consultera plus que pour mémoire les travaux du début. Puisse cette heure sonner bientôt! Puisse-t-on, dans l'avenir le plus rapproché, n'avoir plus aucun besoin de recourir aux études rudimentaires qui auront précédé! Ce que, dans les travaux de philologie, on poursuit avant tout, ce n'est pas la gloire personnelle, ce n'est pas le renom qui s'attache à l'individu, ce n'est pas la vanité subjective; c'est le progrès désintéressé de cette science à laquelle on voue sa vie avec amour et devant laquelle l'individu n'est plus rien. Aussi, contrairement à l'amour-propre littéraire qui songe aux durées éternelles, nul vœu n'est plus intimement formé par le savant que celui de se voir bientôt devancé et oublié, de voir même contredire ses théories, de les voir s'écrouler devant les résultats que peuvent amener des recherches nouvelles. Ainsi son rêve aura été réalisé : la science aura fait sa poussée; les premières erreurs, s'il y en a eu, aideront à découvrir une vérité plus sûre, les résultats obtenus plus tard feront l'oubli sur les premiers tâtonnements de la science et permettront de donner

(1) C'est la France, on peut le dire, qui, sur ce terrain, a été la plus productive. L'Allemagne, qui cependant s'est toujours distinguée par la publication de textes inédits, s'est ici laissé devancer. Nous attendons d'elle des publications nouvelles et plus méthodiques, maintenant que l'intérêt de ces études est connu.

vigoureusement de l'avant. Pour faire œuvre utile, il s'agit avant tout de n'être pas en retard sur la science de son temps, de ne pas se tromper dans l'état où la science se trouve au moment où l'on écrit. Ce sont là les erreurs infécondes. Mais être le premier ou même le seul à signaler des erreurs qu'on a pu faire, et qui tiennent aux conditions mêmes dans lesquelles on se trouve placé, ou bien ne reconnaître ces erreurs qu'après les autres, cela importe peu. Le but unique, c'est la vérité.

J'ai essayé de contribuer, dans la faible mesure où cela m'était possible, aux études grammaticales néo-grecques. Si la statistique peut paraître parfois une besogne pénible et longue, elle nous permet néanmoins d'atteindre quelques résultats avec certitude. Nous avons pu, grâce à elle, avoir presque uniquement recours à la méthode historique. Peut-être aussi l'application rigoureuse de cette méthode touche-t-elle d'assez près, qu'on nous permette cette ambition, aux questions de linguistique générale (cf. Conclusion III, in fine et surtout Avertissement au Tableau général, où les phénomènes d'analogie sont étudiés de plus près). Cette méthode, d'un emploi difficile dans les langues anciennes, vu l'absence de documents en nombre suffisant, nous a permis de traiter l'histoire d'une langue presque d'une façon chronologique et de fixer non le siècle seulement, mais l'année même de l'apparition d'une forme. La statistique parvient à délimiter rigoureusement la sphère d'action d'un phénomène linguistique, et nous montre, comme pour τές, dans un espace de temps déterminé, la première éclosion, les progrès et l'extinction d'une forme du langage. Elle nous donne ainsi un cadre aux lignes arrêtées, qui nous fournit le spectacle d'une évolution complète et normale.

Peut-être aussi la statistique minutieuse à laquelle on s'est ici livré, aura-t-elle eu un autre résultat, celui-là même que nous nous proposions d'obtenir. Elle nous

renseignera, d'une façon plus précise, sur les trois questions qui ont été soulevées au début de cette étude : 1° Marche et développement historique du néo-grec. Moments principaux de cette évolution; 2° Théorie des subsistances dialectales anciennes dans le grec moderne; 3° Usage qu'il convient de faire des documents médiévaux; caractère du style et qualité des auteurs du moyen âge. Ce sont ces trois problèmes que je vais reprendre brièvement, en essayant de consigner successivement les divers résultats obtenus dans les pages précédentes.

I

APERÇU HISTORIQUE SUR LE DÉVELOPPEMENT DU NÉO-GREC

Il est difficile de fixer avec précision le moment où une langue se forme, je veux dire les divers moments où une langue ancienne commence à s'altérer, s'efface lentement dans les esprits et cesse enfin d'être parlée pour faire place à une langue nouvelle. Si l'on peut surprendre parfois les formes au moment de leur genèse, il n'en est pas moins vrai que les périodes de transition ne se laissent pas toujours déterminer avec rigueur. Il y a là trois moments qui sont d'une égale importance. A quelle époque apparaissent pour la première fois les formes néo-grecques? Quel est à cette époque le caractère de la langue parlée? Est-ce encore la langue ancienne avec quelques modifications sporadiques et superficielles, ou bien une langue d'un aspect général nettement caractérisé? — A quelle autre époque survient-il des changements soit phoniques soit morphologiques, qui s'attaquent au fond même de la langue, la marquent d'une empreinte particulière et l'opposent ainsi plus nettement à la langue ancienne? Peut-on suivre de près cette époque qui n'est, en réalité, qu'une époque de transition? A mesure que les formes nouvelles viennent au jour, peut-on voir les formes anciennes tomber peu à peu dans l'oubli et disparaître? — Enfin, à quelle date environ, le grec moderne parvient-il à l'état où nous le voyons à peu près aujourd'hui, se dégage-t-il de ses liens avec le passé

et forme-t-il réellement une langue nouvelle par opposition avec l'ancienne langue? Si cette dernière question est susceptible d'une réponse précise, il n'en est pas de même des deux autres.

Pour introduire quelque ordre en ces sortes d'études, il me semble qu'il faut soigneusement distinguer, dans le domaine du néo-grec, entre la phonétique, la morphologie et la syntaxe. Il n'est pas nécessaire d'admettre que les changements survenus dans la syntaxe se produisent en même temps que les modifications phoniques ou morphologiques. Le Nouveau Testament peut être considéré à bon droit, au point de vue de la syntaxe, comme le premier monument écrit en néo-grec; cela ne veut pas dire néanmoins qu'on y trouve la morphologie nouvelle. De même pour la phonétique. Il est certain que les modifications phoniques provoquent souvent l'apparition de formes nouvelles : c'est évidemment après que υ, η, ι ont eu le même son, que θρασύς et ὄφις, par exemple, ont pu être assimilés à πολίτης et traités de même au génitif sing.; cf. Luk. 1569 τοῦ θρασῆ (non : θρασέως); Physiol. τοῦ ὄφη (77 et 407 d'après B; cf. *ibid.* 1123). Mais la phonétique ne fait ici que rendre l'analogie possible : elle ne la rend pas nécessaire. De ce que η se prononçait ι, il ne s'ensuit nullement que πατήρ ait été remplacé par πατέρας. Ces deux phénomènes n'ont entre eux aucune connexion. Nul ne prétend sans doute que *phonétiquement* πατήρ et πατίρ soient la même chose : *morphologiquement* l'un et l'autre appartiennent néanmoins à la classe des imparisyllabiques et s'opposent aussi bien l'un que l'autre au parisyllabique πατέρας. Ainsi donc, le système de la déclinaison et de la conjugaison anciennes peut subsister, longtemps après que des modifications phoniques se sont produites dans l'intérieur de chaque forme.

Voilà déjà une observation qui peut servir à distinguer la marche suivie par le néo-grec du développement parallèle des langues romanes. Dans celles-ci, la

morphologie, la phonétique et la syntaxe se commandent; du moins n'est-il pas aisé de dire si c'est la phonétique ou la morphologie qui s'est développée tout d'abord. Il n'en est pas ainsi du néo-grec : il n'est pas nécessaire que la phonétique, la morphologie et la syntaxe nouvelle coïncident chronologiquement. Aussi, si l'on vient à dire que la déclinaison, sous son aspect nouveau, se forme et s'établit entre le xe s. et le xviie s., par exemple, on ne dit pas que la phonétique moderne, du moins dans ses lignes essentielles (iotacisme, disparition des diphthongues et des aspirées), ne soit pas de beaucoup antérieure à cette date.

Dans ce qui va suivre, je n'ai en vue que la morphologie. Les études faites sur d'autres points confirmeront peut-être en partie les résultats auxquels j'arrive ici. Plusieurs phénomènes phonétiques sont tout aussi récents que les phénomènes nouveaux de la déclinaison et s'espacent dans le même cadre historique : ainsi *jo*, *ja* pour εο, εα ne semble guère remonter au-delà du xiie s., et l'on ne trouve pas d'exemple de cette prononciation dans Spaneas I; mais il n'entre pas dans mon plan d'examiner ces phénomènes. La phonétique a un traitement à part, et c'est là ce que j'ai voulu dire. Le moment n'est pas encore venu de se livrer à ces recherches, Il me semble que nos investigations doivent se tourner tout d'abord vers la morphologie. Ce qui caractérise essentiellement une langue nouvelle par rapport à une langue ancienne, c'est le système de la déclinaison et de la conjugaison. A certains égards, la morphologie a quelque chose de plus stable et de plus consistant; une fois qu'elle est arrivée à se constituer sous une forme nouvelle, elle change moins ; la phonétique est, au contraire, beaucoup plus féconde en productions nouvelles ; elle est dans une action perpétuelle ; la prononciation, par exemple, peut varier, dans un pays, de cinquante en cinquante ans ; la déclinaison et la conjugaison, dans leurs lignes essentielles, restent

les mêmes. Aussi les études morphologiques peuvent elles contribuer beaucoup plus à l'histoire de la langue et nous aider à entrevoir la marche générale suivie par la formation du néo-grec.

Ce qui frappe en premier lieu, quand on s'attache à l'étude des textes, c'est la singulière ténacité du grec ancien (1). Des premiers siècles de notre ère au xe, nous voyons persister les formes anciennes : les formes néo-grecques n'apparaissent que dans une proportion vraiment minime. Telle est la conclusion que l'on peut tirer de la lecture des Papyrus, Specim. vetust., Interpret. Montep., Gloss. Laod., Italograeca II, et des quelques inscriptions citées dans le cours du présent travail. Cependant, on l'a vu en parcourant ces différents textes : la κοινή (2) ancienne n'y domine plus sans partage dans tout l'ensemble de ses formes. Que s'est-il donc passé dans cet intervalle de temps qui sépare les premiers siècles de notre ère du xe s. ? Il y a là un travail de formation qui nous échappe. On ne peut se faire qu'une idee approximative des modifications de la langue durant cet intervalle, et des atteintes que la κοινή ancienne semble y avoir subies ; il faut se contenter des quelques renseignements fournis par les textes appartenant à cette époque, et considérer surtout avec attention l'aspect que nous présente encore le néo-grec au xie s., dans le poème de Spaneas I. On ne peut qu'entrevoir le caractère de l'évolution qui s'accomplit à ce moment : la langue moderne, telle qu'elle se constituera plus tard, n'y apparaît pas certainement encore ; la langue médiévale elle-même ne s'y montre pas sous la forme qu'elle prendra bientôt dans Spaneas I ou dans Prodr. I, II, V. Il ne faut pas chercher davantage à cette époque une langue qui ne

(1) Voyez plus loin, p. 179, 184 et Tableau gén. Avert.

(2) Pour fixer les idées, je prends comme type de la κοινή la langue du Nouveau Testament (les trois évangiles synoptiques et l'Apocalypse).

serait ni la langue médiévale ni la langue moderne, mais qui aurait un caractère nettement tranché en regard de la κοινή ancienne. Nous voyons, en effet, que les formes anciennes sont encore au premier rang; les formes néo-grecques, qui se manifestent alors, font seulement l'effet de premières tentatives individuelles, n'aboutissant pas encore et attendant pour triompher une période meilleure et des conditions plus favorables. J'essaierai donc de déterminer le caractère de cette époque, autant qu'il est du moins permis de l'entrevoir, à peu près en ces termes : du Ier s. au xe, c'est moins la langue nouvelle, le néo-grec, qui se forme, que la κοινή ancienne qui est en train de se déformer.

Ces distinctions sont souvent délicates, et les nuances, en pareilles matières, sont insaisissables. Mais j'explique ma pensée : si au vie ou au viie s., environ, tous les pays parlant grec avaient soudainement disparu, la langue, dont il nous serait ainsi resté quelques documents, aurait encore présenté dans son ensemble le caractère de la κοινή ancienne. Elle aurait offert de ci de là quelques formes comme μητέραν, et même peut-être ἡ μητέρα, où l'on aurait pu tout au plus saisir le germe d'une langue nouvelle; mais le langage n'aurait point encore offert des lignes générales suffisamment arrêtées, un dessin d'ensemble assez net, pour former langue à part et se détacher du fond de la κοινή. D'après les textes dont je parle, on aurait pu difficilement deviner et entrevoir ce que cette langue est devenue plus tard dans Prodrome ou dans Spaneas I, encore moins ce qu'elle est de nos jours. Pour que le néo-grec entrât en scène, il fallut l'œuvre des siècles postérieurs; pour que le grec moderne vînt à se produire, il fallut attendre tout le travail qui se fit du xe au xviie s. Alors seulement nous voyons, en place de la κοινή ancienne, une langue qui en dérive directement, mais que sa phonétique, sa morphologie et sa syntaxe distinguent désormais d'une façon suffisante.

Jusqu'au xe s., en effet, il y a un travail de préparation qui nous échappe. Nous avons, en d'autres termes, deux points de comparaison : d'une part la langue du Nouveau Testament, de l'autre celle de Spaneas I. Les degrès intermédiaires par lesquels on est arrivé de l'une de ces langues à l'autre ne sont pas sensibles pour nous. En somme, il faut supposer durant cette première période un travail de préparation tel, que Prodrome et l'auteur du Spanéas aient pu trouver, pour ainsi dire, à leur disposition une langue susceptible d'être écrite et déjà différente de la langue ancienne, une langue qui pouvait être nommée δημώδης ou ἰδιάζουσα, selon l'appellation que lui donnent parfois quelques auteurs byzantins. Nous pouvons dire, d'autre part, qu'il s'est opéré là un travail de désagrégation, de décomposition plutôt que de composition, si tant est que la limite puisse être tracée entre ces deux ordres de phénomènes, étroitement liés l'un à l'autre. On peut se représenter l'état de la langue à ce moment par la lecture de quelques textes comme les deux lettres familières des Papyrus du Louvre (Papyrus 18 et 18 *bis*) et le contrat de vente de l'an 616 (*ibid.*, p. 241). Avec quelques déformations partielles, nous voyons encore dominer dans ces textes la κοινή ancienne. Les vers chantés par le peuple à l'Hippodrome, que nous a conservés Constantin Porphyrogénète, et qui remontent probablement à une époque assez haute, peut-être au vie s., au temps de Justinien, nous offrent également une langue peu entamée par la morphologie nouvelle (cf. Specim. vetust. VIII) :

> Ἴδε τὸ ἔαρ τὸ καλὸν πάλιν ἐπανατέλλει
> Φέρον ὑγίειαν καὶ χαρὰν καὶ τὴν εὐημερίαν, etc.

On en peut dire autant des quelques documents réunis aux Specim. vetust. ; voyez entre autres les numéros I, II, IV (Dialogue des Prasiniens et du Mandator, Theo-

phanis Chron., etc), VI, VII, VIII, XI, XII, XIII, XIV; cf. Pap. Lond., au Tableau gén. La langue des auteurs médiévaux (XIe au XVIe s.), n'y apparaît pas encore.

Enfin, au IXe s., toujours à ne considérer que les monuments écrits d'une certaine étendue, nous pouvons saisir quelque chose de l'évolution qui s'accomplit dans la langue, antérieurement au XIe s., dans la Chronique de Malalas. La κοινή ancienne commence à y être sérieusement entamée. Cet écrivain pourrait être considéré comme le type de la transformation qui s'opère. Il connaît déjà en abondance les diminutifs neutres en -ιον et même en -ιν; il se sert du subj. aor. dans le sens du futur; il a déjà les désinences -ες N que j'ai relevées plus haut. Je renvoie ici à l'excellente étude de R. Bentley (Malalas, pp. 679-755) et à ce qu'en a dit Heilmaier (pp. 13-14), qui, le premier, a signalé l'importance de ce texte au point de vue d'une grammaire historique. Les formes anciennes commencent à y disparaître peu à peu. Elles se sentent déjà faiblir et sont prêtes à faire place à l'élément nouveau.

Il est possible que quelques formes médiévales soient venues au jour dès ce moment et aient été des faits accomplis dès le Xe s. On pourrait ranger, dans cette catégorie, des formes comme παιδίν, par exemple, qui sont constantes dans Spaneas I, Prodr. I, II, V. Εἶσαι semble également, dès cette époque, avoir été la seule forme usitée (Spaneas I, 28, Prodr. I, 66, 70, etc. cf. aussi plus haut, p. 69), ainsi que la désinence -σαι à la deuxième pers. du prés. de l'ind. pass. cf. Spaneas I 38, 96, 113, 133, 143 (2), 174, 243; Prodr. I, 75, cf. cependant βούλει 164; de même δίδεις deuxième pers. (Prodr. II, 24, 66, 67); remarquez encore Spaneas I κανείς 61, δίδε 120, ἤμεθα 204, μᾶς 212 (cf. μεθ' ἡμῶν 237), σεῖς 219 et σᾶς 230, 231, 232, 233; on peut ajouter à cette liste certains phénomènes qui, en réalité, doivent leur existence à des causes phonétiques, mais qui se produisent également avant le Xe s.; cf. νά Spaneas I, 139,

Prodr. I, 87, (ἵνα *ibid.* 86), NG. I, 42-388, etc.; ἐσέναν Spaneas I, 27, ἐμέναν Prodr. I, 105, Prodr. II, 32, Prodr. V, 2; μέ = μετά Callim. 1371, Prodr. I, 111 (2), 112 (1). Ces dernières altérations ont dû demander certainement quelque temps pour se produire, et comme nous trouvons les formes nouvelles employées dès le XIIe s. et le XIe, il est permis de supposer qu'elles remontent à une époque antérieure de deux ou trois siècles. J'en dirai autant de certaines formes comme εἰστήκεισαν Dig. II, 718, στήκεται Callim. 2460, παραστήκονται Prodr. I, 89, στήκει Prodr. I, 124, qui ont toutes pour point de départ στήκω (2). C'est dans ce temps également que ἔνι passe du sens du composé ἔνεστι au sens du simple ἐστί, et commence à faire concurrence à la forme ancienne, sans qu'il nous soit possible de saisir le moment précis et les raisons de ce passage. On ne peut que constater au XIe s. (cf. Spaneas I, 14) l'usage croissant de ἔνι (3).

Mais, en général, il est vrai de dire que les formes néo-grecques ne font, dans cette première période, qu'une apparition encore fugitive. Si l'on voulait dire, par exemple, que la désinence -ουν à la troisième pers. plur. du prés. de l'indic. est dès le Xe s. d'usage général, on serait contredit par les textes; car, à côté du type λύουν (Spaneas I, 110, 152, 159, 214, 242; Prodr. I 28, 65, 88 (2), 89, 149 (4), 240; Prodr. II, 11, 12, 25, 35, 43, 46, 87 (2), 89, 90, 93; Prodr. V, 44, 56, 66 (2), 72, 79, 81, 139), on trouve aussi le type λύουσι (Spaneas I, 44, 87, 110, 120, 153, 275; Prodr. I, 11, 29, 53, 89, 117, 118, 119, 122, 148; Prodr. II, 27, 79, 85, 88, 90, 92; Prodr. V. 24, 25, 63, 80, 115, 139, 151).

(1) Voyez *Index auctorum*, Syntip. I, note et NG. I, pp. 32-378.

(2) Aujourd'hui στέκει Carm. am. 100, 7; on dit στέκω Passow. 366, 3,, στέκουμαι; il faut en conclure que la prononciation ε ne vient pas de στήκω, mais qu'elle est hystérogène. Cf. Tableau à Italogr. II, Remarque.

(3) Le premier exemple de ἔνι dans le sens du simple se trouve Labbe Conc. V, 181, E; cf. 174, 1 et Boissonnade, Anecd. gr. III, 231.

Il paraît donc plus juste de s'en tenir à l'opinion précédemment émise, que la période antérieure au xe s. est un moment de préparation plutôt que de création libre et définitive. Telle est la conclusion à laquelle nous conduit l'étude de nos documents. A l'aide de ces textes, nous pouvons entrevoir déjà quelques dates historiques. Les Papyrus gréco-égyptiens sont particulièrement instructifs à cet égard. Je crois qu'ils peuvent être considérés à bon droit comme les véritables incunables du grec moderne. Nous y trouvons, en effet, des formes qui n'appartiennent plus à l'ancienne grécité et qui se développeront plus tard. Ce ne sont encore là pourtant que des rencontres rares. Il est très curieux, par exemple, que sur une masse aussi considérable de papyrus, le nominatif οἱ fém. plur. se montre un si petit nombre de fois et soit toujours comme étouffé par la forme ancienne du nominatif fém. plur. C'est par là que les Papyrus jettent un certain jour sur la période antérieure au xe s., et acquièrent une pleine valeur comme documents historiques. Aussi n'hésité-je pas pour ma part à faire usage de ces textes et à les considérer comme des textes néo-grecs. Toutes les formes fournies par les papyrus ne sont pas destinées sans doute à trouver plus tard accueil dans la langue, et il y a ici un départ à faire. Il est des formes qui appartiennent en propre aux dialectes locaux, d'autres qui sont dues uniquement au rédacteur de chacun de ces documents; de celles là il n'y a nul compte à tenir. Mais lorsque nous trouvons déjà dans les Papyrus des formes qui doivent se développer dans le néo-grec proprement dit, nous sommes autorisés à voir dans ces documents non plus des particularités dialectales, mais des phénomènes d'un caractère général; ces formes sont dans l'esprit même des nouvelles générations qui créeront bientôt le néo-grec et qui commencent à le parler déjà à ce moment. Ainsi les accus. μητέραν, πάντες semblent comme une première semence

qui doit lever plus tard. On y voit germer déjà tout le nouveau système de la déclinaison. C'est par là que les Papyrus se relient aux textes postérieurs et constituent comme un chaînon de la chaîne traditionnelle. Ils nous donnent l'image de la transition entre la langue ancienne, qui s'y trouve employée en majorité, et la langue nouvelle qui s'y montre déjà ; ils sont comme les ancêtres de la langue médiévale (1).

Voilà donc une première période d'évolution qui me paraît close aux environs du xe s. Dès ce moment, nous pouvons suivre l'histoire de la langue avec plus de précision peut-être. Là commence une période nouvelle. Les premiers germes viennent à fruit. Les formes nouvelles, jusque là, apparaissaient d'une façon sporadique dans la κοινή ; elles n'en rompaient pas le tissu, elles ne se produisaient pas avec assez d'abondance pour en altérer le caractère général, elles ne faisaient que tache de ci de là pour ainsi dire ; ces formes vont maintenant venir à maturité. J'ai essayé de donner une idée du travail qui s'accomplit à ce moment par le tableau de fréquence que j'ai dressé pour la forme οἱ, et qui a pu être repris à toutes les autres monographies. C'est ainsi que je me figure, en effet, l'évolution qui s'accomplit au moyen âge. Nous assistons à une période d'incertitude et de formation. Les formes nouvelles vont prendre lentement le dessus et nous voyons encore se presser côte à côte les deux langues. L'élément jeune entre en lutte avec les survivants de l'élément ancien et cherche à supplanter celui-ci dans les mémoires. La transformation de l'idiome ancien en un idiome nouveau se fait à cette heure capitale. Nous n'avons plus ici dans nos textes une continuation de la κοινή ancienne, plus ou moins déformée comme dans la période précédente : c'est une langue

(1) *Mutatis mutandis*, c'est à peu près là l'usage qu'il convient de faire aussi du Gloss. Laod. et, en partie, des Italograeca.

nouvelle qui commence à être parlée, qui est dans son plein devenir.

S'il s'agit maintenant de déterminer le moment où le grec moderne fait son entrée dans le monde comme langue nouvelle et franchement distincte du grec ancien, nous avons des textes qui nous instruisent à cet égard. Dans les commencements ou le milieu du xvie s. nous voyons que la Batrachomyomachie de Zinos retient encore quelques formes anciennes, et que, d'autre part, les formes modernes comme εἶναι n'y ont pas encore triomphé des formes médiévales comme ἔνάι. Dans *Abraham* et dans l'*Erotokritos* la langue ancienne ne disparaît pas complètement; elle se produit à côté des formes modernes (voyez Tableau général). Au xviie s., enfin, et seulement alors, nous trouvons le premier document qui soit franchement écrit en langue moderne, et qui, à cet égard, marque un progrès sur les deux textes précédents : c'est l'*Erophile*. Ces trois dernières compositions sont crétoises; d'autre part, elles nous apparaissent toutes les trois comme une continuation régulière et prévue des textes d'une autre provenance. Il n'y a donc pas lieu de penser que la langue en Crète s'est développée ou plus tôt ou d'une façon différente. Il convient de remarquer, au contraire, que c'est au même moment et à la même époque que s'écrit la grammaire de Simon Portius. L'*Erophile* n'est donc pas un phénomène local et isolé. Deux faits sont ici à considérer : tout d'abord la grammaire de Simon Portius est en progrès considérable sur celle de Sophianos et nous représente un état, où la langue est arrivée à un développement beaucoup plus avancé qu'au xvie siècle; ensuite, c'est au xviie s. seulement qu'on songe à écrire une pareille grammaire, et qu'il devient possible, en effet, d'écrire une grammaire qui nous représente la langue dans l'état à peu près où elle se trouve aujourd'hui. Si le grec avait atteint cette étape plus tôt, la grammaire de Simon Portius aurait été faite

aussi plus tôt, et elle l'eût été par Sophianos. Aussi n'hésité-je pas à croire que le XVIIe siècle est une date dans l'histoire du néo-grec. L'*Erophile* se montre bien à nous comme le couronnement des efforts tentés sur divers points pour arriver à une langue nouvelle.

Toutes les formes qui devaient l'emporter l'emportent à ce moment sur le grec ancien : celles qui se sont timidement produites tout d'abord florissent maintenant en toute liberté. On n'écrit plus une langue qui se transforme, mais une langue transformée.

Je distinguerai donc, pour résumer ce qui précède, quatre périodes dans la formation du néo-grec. Une langue est, en réalité, une production incessante. Chacun des moments de cette production peut être distingué, à la rigueur, du moment qui précède et du moment qui suit. Les divisions, pour être exactes, devraient se multiplier à l'infini. C'est ce que l'on sous-entend toujours, mais c'est ce qu'on ne peut jamais faire dans la pratique. Aussi ces périodes de division ne doivent-elles jamais être prises d'une façon stricte ni au pied de la lettre. Elles ne sont faites que pour la commodité du travail, auquel elles offrent des points de repaire. C'est dans ce sens seulement que je tente ma classification en époques distinctes.

La première période néo-grecque serait représentée par la κοινή ancienne, soit la langue du Nouveau Testament, pour ne pas remonter plus haut.

Entre le premier siècle avant et après notre ère et le Xe, s'étend une seconde période de formation, durant laquelle le grec médiéval se prépare lentement. Autour de cette période, viennent se ranger tous les renseignements que nous pouvons recueillir au sujet de la première apparition des phénomènes propres à la néo-grécité qui se développent dans la période suivante (1).

(1) Rigoureusement parlant, il y aurait à distinguer dans les Specim. vetust., au point de vue des différents états linguistiques que

Une troisième période nous est représentée par les auteurs médiévaux qui s'espacent entre 1000 et 1600. Cette période admet elle-même des subdivisions. Le grec médiéval, proprement dit, avec un caractère qui le distingue de la κοινή ancienne et des textes de la seconde période, nous apparaît dans des documents comme Spaneas I, Infort., Callim., Prodr. I, II, V. En même temps, le grec moderne se forme durant cette période, c'est-à-dire que les formes modernes évincent progressivement les formes anciennes. Ce travail, commencé depuis longtemps et qui s'accuse de plus en plus dans les textes cités ci-dessus, s'accomplit surtout entre 1200 et 1600. Ce serait là la seconde subdivision. Une distinction plus rigoureuse aurait sans doute à tenir compte des divers moments de cette seconde époque de transition; il y aurait à marquer des périodes intermédiaires, à mesure que les formes anciennes faiblissent de plus en plus devant les formes modernes; c'est là ce que j'essaierai de rendre sensible à l'œil par le schema qui suivra tout à l'heure.

ces textes nous représentent, entre Mansi Conc. et Labbe Conc. d'une part et, de l'autre, les textes qui figurent sous les numéros VI (Cedrenus), VII (Anne Comnène). et surtout les Papyrus. Mansi Conc. nous donne une période plus ancienne de la langue; on n'y relève en fait de formes modernes que Αὐγοῦστας (VI, col. 589 D; partout ailleurs Αὐγούστης VII, col. 169 C, 173 C; VIII, col. 1058 A, 1086 D, 1090 C, 1119 C, 1122 A), φοβᾶσαι (VIII, 967 E, 970 A, 1058 B) et très fréquemment ἔνι (VII, 172 C, VIII, 1058 D, 1062 D, 1083 C, 1083 E, 1086 A, B, 1086 C, 1086 D, 1090 A, B, 1122 A; en revanche ἐστί VIII, 1058 B, 1086 A, 1090 B (2), 1091 A, B (2), 1122 A; εἶ VIII, 1058 B, εἰμί VIII, 1059 D, εἰσί VIII, 1119 E (2)); le numéro II des Specim. vetust. (Saint Athanase) est du même style à peu près. Il y a donc une distinction à faire entre l'état de la langue au IVe et au Ve s. et celui où elle était parvenue au VIIIe et surtout au IXe dans Malalas. Je n'entre pas ici dans le détail, me contentant d'un simple aperçu. A ce point de vue, tous les textes rangés sous la catégorie Specim. vetust. se tiennent et se ressemblent. Considérés l'un dans l'autre, ils nous représentent en majorité les formes de la κοινή ancienne, et c'est là ce qu'il importe de faire ressortir pour caractériser d'une façon générale cette première période.

Mais, en somme, cette période tout entière nous offre un caractère général commun, tant dans le SpaneasI, etc. que dans les textes postérieurs : le grec de ces divers auteurs est ce qu'on pourrait appeler le grec médiéval, c'est-à-dire un grec qui, suivant les siècles, se rapproche tantôt du grec ancien (Spaneas I), tantôt du grec moderne (Georg. Const., Georg. Rhod., Abraham). Le trait distinctif de cette période est de nous représenter le grec moderne en voie de formation.

La quatrième période commence au xviie s. Elle se continue de nos jours. La langue est entrée dans une nouvelle phase. Elle s'est décidément détachée de l'ancienne : c'est le grec moderne. Les transformations qui peuvent s'accomplir durant cette période offriront un caractère particulier : il y a désormais une langue qui peut revendiquer le titre de langue nouvelle ; mais celle-ci ou bien retient encore des formes anciennes ou bien crée deux ou trois formes modernes concurrentes ; aussi, ce sera ou bien une forme ancienne encore subsistante qui disparaîtra, comme ἄλογο, ἀλόγου, cédant la place à ἀλόγατο, ἀλογάτου. Πέτρε s'effaçant devant Πέτρο, cf. p. 181, n. 1 et Tableau gén. Avert. ; ou bien ce seront des formes modernes, comme τές et τίς, qui se substitueront les unes aux autres.

Pour rendre les divisions qui précèdent plus sensibles aux esprits, pour *concrétiser* ce qu'il peut y avoir d'abstrait dans cette classification, je renverrai successivement aux textes ci-dessous qui représenteront plus ou moins bien les périodes en question. Κοινή ancienne : langue du Nouveau Testament. — *Deuxième période.* 1° Premiers germes du néo-grec ; phénomènes tout à fait isolés : C. I. G. 4999, etc. Cf. p. 90 ; Pap. Lup. 61, 250 ; Specim. vetust. I ; ces formes sont comme noyées au milieu de la κοινή. 2° Specim. vetust. II Saint Athanase. Mansi Conc. 3° vie s. Dialogue des Prasiniens et du Mandator. Specim vetust. IV (dans Théophane) ; voyez aussi dans Specim. vetust. V Theoph.

cont.; VI Cedrenus; IV Chronicon. etc.; III Theophane I p. 610, p. 437, 4-18 et Cedremus I, 703, 10-17. 4° Κοινή déformée : Malalas., Pap. Lup. Papyrus 18, 18 *bis*, 21, et p. 422. — *Troisième période.* 1° Grec médiéval distinct de la κοινή : Spaneas I. 2° Formation de la langue moderne : Hermon., Georg. Rhod., etc. 3° Progression de la langue moderne : Abraham. — *Quatrième période :* Erophile, Simon Portius, Jeann. (Voyez Tableau général, Avertissement).

Le schema suivant essaiera de représenter par des chiffres l'évolution accomplie dans les textes ci-dessus et notamment durant la troisième période. Considérant l'une dans l'autre les formes anciennes de la déclinaison que j'ai étudiées ici, je les désigne par *pg.*, par opposition aux formes modernes correspondantes que je représente par *ng.* Je prends 20 comme chiffre absolu et je tâche de figurer à peu près comme suit la marche de la langue :

I (Κοινή ancienne)	20 pg..................	0 ng.
II (Ier au Xe s.)	19 pg..................	1 ng.
III (XIe-XIIe s.)	18 pg..................	2 ng.
IV (XIIIe s.)	15 pg..................	5 ng.
V (XIVe s.)	10 pg..................	10 ng.
VI (XVe s.)	5 pg..................	15 ng.
VII (XVIe s. milieu)	2 pg..................	18 ng.
VIII (XVIe s. fin)	1 pg..................	19 ng.
IX (XVIIe s.)	0 pg..................	20 ng.

Pour dresser cette dernière table de fréquence, je n'ai eu qu'à réunir les résultats obtenus dans le cours de chaque monographie. Ces chiffres n'ont d'ailleurs, bien entendu, qu'une valeur idéale : ils indiquent la proportion dans laquelle les formes anciennes se produisent par rapport aux formes modernes. Ce petit tableau ne vise pas à une reproduction rigoureusement exacte de la marche de la langue : il n'en esquisse que

le développement général. Mais ce qui est vrai pour une catégorie de formes est aussi vrai pour les autres. Si ce tableau est exact pour la déclinaison, il est à prévoir qu'il le sera également pour la conjugaison, etc. Ce que j'ai pu recueillir jusqu'ici par mon expérience personnelle m'a montré que tous les phénomènes morphologiques nouveaux se produisaient dans le même cadre historique et suivaient la même marche que la déclinaison. C'est pourquoi je n'hésite pas à parler ici du développement de la langue d'une façon générale. Tous les phénomènes morphologiques obéissent au même principe psychique, agissant au même moment, et se conforment ainsi à une même impulsion générale. Si c'est une tendance à la simplification, par exemple, qui se manifeste dans le système nouveau de la déclinaison, cette tendance se manifestera également et en même temps dans le système de la conjugaison. Il peut donc rester acquis que toutes les formes nouvelles rentrent dans la catégorie ci-dessus. C'est la preuve du contraire qui resterait à fournir. *A priori,* il faut admettre que les phénomènes morphologiques n'ont pas un traitement séparé les uns des autres et que, par conséquent, le tableau ci-dessus reste vrai.

Si l'on envisage les choses à ce point de vue, on peut dominer dès à présent un plus grand ensemble de faits, et les remarques, auxquelles donnent lieu les observations qui précèdent, peuvent se résumer dans les aperçus suivants, où l'on vise particulièrement, il est vrai, les phénomènes de la déclinaison, mais qui sont en même temps d'un caractère plus général. Je ne laisse de côté dans ce qui suit que la phonétique.

1° Les formes anciennes peuvent se conserver intactes et persister jusqu'à nos jours dans les mêmes fonctions qu'elles avaient autrefois. Ainsi certaines désinences sont restées en leur lieu et place : κόπος, κόπου, δώρου, δῶρα, νεανίας, νεανία voc., πολίτης, κεφαλή nom. et voc., κεφαλῆς (avec ῆ = ι), ἡμέρα nom. et voc., ἡμέρας

gén., μητέρες *n*, πατέρες *n* (mais non pas μητέρα *a*, πατέρα *a* qui viennent directement de μητέραν, πατέραν, cf. p. 90); pour la conjugaison, cf. ἔχω, etc. (1), cf. italien : *dico, amo* etc.

2° Les formes anciennes subsistent et remplissent les mêmes fonctions qu'autrefois, mais dans des rôles différents : ainsi les désinences anciennes ἡμέρα, ἡμέρας, ἡμέραν se retrouvent dans ἡ γυναῖκα, τῆς γυναίκας, τὴν γυναῖκαν (md.); cf. aussi μούσας gén. sur ἡμέρας; πατέρας, πατέρα, πατέραν, etc. De même εἶπαν, ἦρθα, etc., semblent être formés sur l'aor. 1, cf. Athen. X, p. 122.

3° Les formes anciennes disparaissent et sont remplacées par d'autres formes anciennes qui se substituent aux fonctions de ces premières formes : ainsi πατέρες *a*, ἡμέρες, *N* et *A* au lieu de πατέρας *a*, ἡμέραι, ἡμέρας *A* qui sont oubliés. On ne parle pas ici de la disparition du datif, qui relève de la syntaxe.

4° Les formes nouvelles apparaissent, quand il y a simplification et unification des désinences casuelles : νεανίας, νεανία gén., πολίτης, πολίτη gén., et, par conséquent, πατέρας, πατέρα gén., etc. Ces formes là sont inconnues à la κοινή ancienne. Le rôle du nominatif est ici prépondérant; cf. Avert. au Tabl. gén.

5° La langue moderne n'a pas, à vrai dire, de désinences qui lui soient propres, à moins qu'elle n'y arrive par voie analogique ou par voie phonétique, comme dans : τὸ δῶρο, τὸν πολίτη, οἱ μαννάδες, etc.

6° Des désinences nouvelles en apparence sont créées

(1) La cause de la conservation si fidèle jusqu'ici des flexions anciennes mériterait d'être recherchée (cf. Tableau gén. Avert. et p. 184). M. Chatzidakis, Athen. X, p. 214, note 1, a émis à ce sujet une opinion très séduisante et qu'on serait heureux de lui voir développer un jour. Il est possible, en effet, que le néo-grec ne soit pas encore entré dans la phase où, après la disparition de la quantité, l'accent tonique domine et se substitue à la quantité qu'il règle désormais. Un phénomène curieux et qui se produit déjà à Tinos est la prononciation τὴν τρύπτου pour τρύπα του. On n'en restera pas là.

ou sur le patron de formes anciennes subsistantes (ἡμέρες *A* etc., ἀλόγατα, ἀλογάτου, πραμάτου) ou bien de formes modernes dues elles-mêmes à l'analogie des formes anciennes. Dans le premier cas, il n'y a pas, comme on le voit, de *désinences* nouvelles : ἀλόγατα se dit sur πράματα, ἀλογάτου sur ἀλογάτων formé lui-même sur πραμάτων ; c'est le radical seul qui s'enrichit ici par analogie : la désinence -ου est ancienne ; dans le second cas, le procédé est plus complexe : il est surtout sensible dans les mots étrangers : ainsi ὁ καφές nom. et τοῦ καφέ gén. ; ceux qui emploient ces formes ont présente à l'esprit la déclinaison analogique πολίτης, πολίτη gén. (voir 7°) ; ils adaptent naturellement au mot étranger les désinences modernes ; ils diront donc ὁ καφές avec -ς au nominatif et τοῦ καφέ avec la voyelle seule du nominatif, comme τοῦ πολίτη ; mais la déclinaison πολίτης, πολίτη elle-même n'est due qu'au souvenir de formes comme ὀρνιθοθήρας, -α, où nous avons -ς au nomin. et la voyelle du radical au gén. Une ressemblance générale est donc ici le seul point de départ de l'analogie. Quant à βαλιδέ, βαλιδές, ce sont, comme on le voit, les désinences anciennes κεφαλή, κεφαλῆς, qui ont servi de modèle. Quant au -δες dans μαννάδες (voyez au Tabl. gén. Ath. Remarque) et dans ἀλυσίδες (cf. *ibid.* à Paraphrasis), on ne peut pas dire davantage que ces désinences soient propres à la langue moderne ; elles sont dues à l'analogie de λαμπάδες, etc.; il est vrai que dans ce dernier cas, c'est -δες de λαμπάδες et non pas -ες qui a été pris comme désinence. Par là le nom. μαννάδες présente bien une desinence moderne, en un sens ; mais la forme μαννάδες, considérée dans son ensemble, a été calquée sur une forme ancienne déjà existante ; de là l'analogie s'est étendue, voyez à Ath. Remarque. Pour ce qui est de ἀλυσίδα, la désinence -α est ancienne.

7° La déclinaison moderne se forme tout entière par analogie. L'analogie a deux causes principales : ou bien celui qui parle a une autre forme à l'esprit que

celle qu'il va employer et modèle la seconde sur la première; on dira, par exemple, πατέραν sur νεανίαν; ou bien il se fait une simplification des diverses désinences casuelles par le procédé qui vient d'être expliqué (voir 6°); on dira donc τοῦ πολίτη, simplement parce qu'on est habitué à retrouver au gén. la voyelle du nomin et qu'on a dans l'oreille des formes comme ὀρνιθοθήρας, -α et même comme ἡμέρα, ἡμέρας, κεφαλή, κεφαλῆς; c'est de cette façon également que s'est formé un gén. μούσας (cf. p. 93). Dans le premier comme dans le second cas d'ailleurs, la cause psychique est la même : c'est la tendance à la simplification casuelle. C'est ainsi que de nos jours nous assistons à l'unification du nomin. et du vocatif des thèmes en -ο de la deuxième déclinaison : cf. Πέτρο = Πέτρε Chass. VI, 54, 9; Χρῆστο VI, 13, 5; Μῆτρο VII, 20, 9; IX, 17, 1; Αιάκο App. 37, 16; par le même procédé, on en viendra peut-être bientôt à dire τοῦ λόγο. Les formes Πέτρο voc. etc. sont constantes dans la conversation (1).

(1) Voyez Avertissement ; l'analogie semble bien commencer par les noms les plus usités ; elle se répand ensuite de proche en proche et gagne tous les noms qui tombent sous son action. Mais il n'est pas nécessaire que le même travail soit recommencé à chaque coup ; un point de départ unique suffit; c'est même là ce qui nous explique pourquoi l'unification ne se fait pas du jour au lendemain, et pourquoi, par exemple, le type πατέρας demande du temps pour s'étendre à tous les imparisyllabiques. Il ne faut pas supposer d'ailleurs pour tous les imparisyllabiques considérés individuellement un accusatif en -αν; pour dire ἥρωας, on n'a pas forcément à admettre l'existence du type intermédiaire ἥρωαν. Aujourd'hui on dit Ναπολέοντας (Napoléon); il est certain cependant que la forme Ναπολέονταν n'a pas existé; le souvenir du type λέοντας (?) et les acc. ἥρωα, Ναπολέοντα suffisent dans de pareils cas, pour propager le parisyllabisme. Les mots nouveau-venus se moulent sur les types anciens et déjà modifiés. Sur le langage comparé à une habitude, qu'on veuille bien se reporter surtout à l'Avert. au Tabl. gén., où j'ai tâché de préciser ma pensée autant que j'ai pu. Je tiens à dire du reste que je ne vise nullement ici à une classification générale des phénomènes analogiques. J'essaie simplement de recueillir quelques faits. D'autres exemples à l'*Index verborum* final aux mots : Analogie, Nominatif, Vocatif, etc.

8° Les formes nouvelles peuvent apparaître dès une époque assez haute. Elles ne parviennent que plus tard à l'emporter sur les formes encore présentes de la κοινή ancienne. Cf. Avertissement (1).

9° La période comprise entre 1000 et 1600 environ paraît pouvoir être donnée comme la véritable période de formation du grec moderne, où apparaissent à la fois les formes incertaines et concurrentes. Le triomphe définitif d'une forme sur l'autre et la constitution de la langue moderne ne sont un fait accompli qu'au XVIIe siècle.

10° Les formes en lutte les unes avec les autres sont une forme ancienne et une forme nouvelle : τάς et τές, ἔνι et ἐστί.

11° Les formes concurrentes sont une forme médiévale et une forme moderne : τές et τίς, ἔνε, ἔναι, εἶναι.

12° Quelques formes anciennes subsistent encore aujourd'hui à côté des formes nouvelles concurrentes : κανείς et κανένας, γεῖς (Crète) et ἕνας, μητέρας et μητρός.

13° Des formes médiévales, représentant dans la langue une époque de transition, subsistent encore à côté des formes modernes qu'elles ont tout simplement servi à développer : ainsi ἕναν dans ἕναν τόπο, est courant dans la conversation, à côté de τὸν πατέρα, qui est général.

15° De ce que le français et le grec moderne, tel qu'il est constitué aujourd'hui, se parlent à la même époque, il ne faut pas conclure que le développement du néo-grec et des langues romanes ait été parallèle et synchronique. Le néo-grec n'est pas encore arrivé au point où en sont aujourd'hui les langues romanes et il ne pourra servir de pendant exact à celles-ci dans l'é-

(1) L'apparition d'une forme à une époque quelconque ne prouve en rien que cette forme ait été générale dès cette époque, cf. Avert. à φαγᾶς. Qu'on me passe l'expression *formes concurrentes*, etc. J'entends concurrence *dans* l'homme, c.-à-d. dans la mémoire, non *en dehors* de l'homme. Cela va de soi.

tat où nous les voyons de nos jours, que dans deux ou trois siècles peut-être (cf. p. 179, note).

16° Quand on parle de la constitution définitive d'une langue, cela s'entend seulement par opposition à une langue ancienne. Une langue se renouvelle chaque jour. Une forme comme τίς n'apparaît qu'au XVI[e] siècle ; elle est pourtant moderne. Mais à ce moment les lignes générales sont arrêtées, et l'on peut parler déjà de l'existence d'une langue nouvelle.

17° Le néo-grec suit un développement des plus réguliers et se forme directement sur la langue ancienne. Il obéit à des lois de formation propre et nous apparaît comme une création normale et originale, comparable à celle de toutes les autres langues.

Enfin, la lexicologie peut donner lieu aux deux remarques suivantes :

18° Des formes propres à la néogrécité se retrouvent dans le grec ancien, mais avec une acception différente : Ἔνι pg. = ἔνεστι ; mais ἔνι md. et εἶναι gm. = ἐστί.

19° Inversement, une signification qui se développe plus tard dans le néo-grec apparaît en germe dans le grec ancien : ainsi ἀκμήν signifie *encore* déjà chez Aristote (Beitræge, p. 21) ; or, c'est le seul sens aujourd'hui de ἀκόμη ; aussi, quand on dit que le néo-grec se forme entre 1000 et 1600, on n'entend pas par là que des acceptions modernes d'un mot n'aient souvent leurs premières racines dans le grec ancien ; mais on voit comment les choses se passent : l'acception nouvelle est rare dans le paléo-grec et d'époque postérieure ; elle devient générale dans les temps modernes. Il y a donc progression dans l'emploi des formes nouvelles aussi bien que dans la nouvelle lexicologie. Je laisse de côté bien entendu les mots qui n'ont pas changé de sens et qui ont persisté jusqu'à nos jours avec l'acception ancienne. Voyez aussi p. 182, note 1.

Enfin, comme dernier aperçu, on peut donner le suivant ;

20° La formation du grec moderne semble un phénomène tout récent.

Je crois avoir déjà donné les raisons qui me portaient à croire que le grec moderne, tel qu'il se parle aujourd'hui, est une langue de fraîche date. On peut se reporter notamment à ce que j'ai dit à ce sujet à propos de l'Erophile et de Simon Portius (p. 173). Je noterai encore à cet endroit un fait connu de tout le monde : c'est au XIe siècle seulement avec Spanéas ou, pour prendre des dates plus connues et plus généralement admises, au XIIe siècle avec Prodrome que nous voyons apparaître le premier monument écrit en langue néo-grecque, c'est-à-dire en une langue qui n'est déjà plus le grec ancien et qui déjà contient en germe tout le grec moderne. Ce monument aurait été écrit plus tôt, si le grec moderne s'était formé plus tôt. Nous ne pouvons faire l'histoire d'une langue qu'à l'aide des textes. Ceux-ci nous montrent justement qu'antérieurement au XIe siècle, la langue usitée se rapprochait encore de la κοινή ancienne ; d'autre part, nous avons vu qu'il n'y a pas avant le XVIIe siècle de document franchement moderne. La langue moderne est donc d'époque récente. Elle est même encore, on peut le dire, en pleine formation ; elle n'a certainement pas atteint tout son développement (cf. p. 182, 15°) ; l'évolution s'accomplit encore sous nos yeux (cf. p. 181, 7°) et c'est en partie l'observation directe du phénomène vivant, qui contribue à l'intérêt de ces études. On y surprend encore la langue dans le devenir ; bien des formes anciennes, encore subsistantes, disparaîtront sans doute (cf. p. 89, note 1, ligne 26; p. 181, 7° in fine) et le grec moderne accusera de plus en plus son relief.

Ceci nous ramène à notre point de départ : on a vu par tout ce qui précède, combien la langue ancienne était encore vivace. Cette vitalité singulière aurait besoin de longs commentaires. On voit qu'entre les deux langues, l'ancienne et la nouvelle, il y a eu, moins

que partout ailleurs, solution de continuité ; cela tient en partie à ce que le grec n'a jamais eu l'extension politique du latin ; il ne pouvait donc pas, en passant brusquement d'un peuple à un autre, s'altérer aussi profondément ni se transformer d'une façon aussi radicale que le latin ou dans les Gaules ou sur le Danube. Il est incontestable, d'autre part, que l'influence de l'empire byzantin a dû jouer un rôle considérable en pareille matière et que la langue officielle et littéraire parlée à Byzance a dû être une des causes principales du maintien des formes anciennes et un obstacle des plus puissants à la décomposition de la κοινή et à la formation du grec moderne. Une langue littéraire est l'entrave la plus forte au développement libre et spontané du langage. Même au temps des Comnène, nous voyons que la langue ancienne n'est pas encore oubliée, cf. Spaneas I, Prodr. I, II, V. C'est seulement au moment de la chute de l'empire byzantin, dans les derniers temps de l'empire grec, aux commencements de la conquête ottomane et dès la première apparition de Tamerlan, que la désorganisation politique amène un développement libre et florissant dans la langue (1).

(1) De la même façon, on peut remarquer que le premier document en langue néo-grecque (Prodrome, Spaneas I) apparaît dans les environs de la ɪᴠᵉ Croisade. Le contre-coup de cette double conquête, de la conquête franque et de la conquête musulmane, s'est fait sentir sur la formation du grec moderne. Cela pourtant ne veut dire en aucune façon que les événements historiques aient une influence quelconque sur l'évolution *interieure* du langage. Il est dans la nature de l'homme de modifier sans cesse la langue qu'il parle : les événements du dehors ne sont qu'une occasion de plus de mettre en branle cette activité créatrice. L'action des événements historiques doit donc être considérée avant tout comme tout *exterieure*. Ce que les événements peuvent faire seulement, c'est de faciliter le développement d'une langue nouvelle, en brisant les entraves qui l'empêchaient de suivre son libre cours, en détruisant, par exemple, le système administratif, la langue officielle et littéraire, etc. Mais ni la ɪᴠᵉ Croisade ni la conquête musulmane n'ont eu prise directe sur la morphologie, sur le développement *interieur* de la langue ; ce ne sont ni les Turcs ni les Latins qui

Le peuple suit son instinct et se laisse aller à sa faculté créatrice. Pour le langage, ce sont là les années véritablement fécondes et definitives. Voyez l'Avertissement à *μούσας*.

En revanche, dès le XVIIIe siècle, et déjà vers le XVIIe (1), il y a un réveil national qui prépare en sous main la Révolution. Du même coup, il y a chez les écrivains un arrêt dans le développement de la langue et un retour en arrière : l'idée grecque succède à l'idée byzantine, on s'enflamme au souvenir de la gloire

ont fait dire *οἱ* pour *αἱ*, *τές* pour *τάς*, *ἡμέρες* pour *ἡμέραι*, etc. La formation d'une langue est, si j'ose dire, tout interne. L'évolution du langage se fait d'une façon intime et s'accomplit avant tout dans l'homme, c'est-à-dire dans l'âme et dans les organes. J'insiste à dessein sur ce sujet, qui est devenu une source féconde de mal-entendus en Grèce, où l'on est toujours prêt à voir la *barbarie* partout. Il faut cesser de déplorer l'action des événements historiques sur le langage. Les grands faits de l'histoire sont la condition même de la vie des peuples. Je ne saurais, pour ma part, m'associer aux regrets que le style des *Assises de Chypre* fait naître chez mon cher et savant ami M. C. Sathas, dans une introduction à laquelle je suis d'ailleurs heureux de pouvoir renvoyer le lecteur (Μεσ. Βιβλ. Bonn, 1877, VI, pp. 19, 22, 23 de la Préface). Il n'y a pas lieu de maudire à ce point de vue, l'occupation étrangère ni de croire que la langue des *Assises* est un fruit de la *barbarie*. Quand les Chypriotes disent *ψωμίν*, *στόμαν*, *κριτάδες*, les Francs n'y sont absolument pour rien ; on le verra plus loin (Conclusion IV), la production du langage est toujours considérée ici comme un fait nécessaire et parfaitement normal.

(1) Cf. S. Portius, Epitre dédicatoire au Cardinal de Richelieu : p. XIX « Graeciam non vetustam illam et tot sapientum monumentis conspicuam, sed praesentem, tot obrutam calamitatum ruinis, rudemque adhuc et infantem *respicias*... », et p. XX « Fac... ut, ... Tuae commissa Tutelae (Graecia) in *pristinum* restituatur splendorem ac *libertatem*. » M. Legrand me signale dans le même sens : *Βίος τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς Νείλου*, Rome, Zannetti, 1624, Dédicace, in fine ; Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, II, Paris, 1840-1841, pp. 532-554 (*Mémoire sur une tentative d'insurrection organisée dans le Magne, de 1612 à 1619, au nom du duc de Nevers*, par M. Berger de Xivrey) ; Buchon, *Nouv. recherches historiques sur la principauté française de Morée*. Vol. I. Partie 1re, Paris, 1843, pp. 253-303. Il y avait eu néanmoins dans les environs du XVe s., fin, un véritable découragement; cf. Tableau général, Bélis, II, Remarque.

et, par suite, de la langue d'autrefois. Le patriotisme ne sépare plus dès lors la cause de la régénération nationale de la cause de la *régénération* de la langue, par un malentendu qui dure encore ; car, de même que la Grèce n'a pas eu besoin de ressusciter Léonidas pour s'affranchir et qu'elle a pu conquérir sa liberté par le seul héroïsme d'hommes nouveaux, on eût dû comprendre que la langue ancienne n'avait pas davantage besoin d'être ressuscitée : comme Canaris suffisait à la Grèce moderne, cette langue nouvelle, que Canaris parlait, suffisait aux besoins nouveaux. Mais on ne raisonne pas beaucoup dans les moments de crise. Le fait est que ce mouvement rétrograde remonte assez haut. Jusqu'au XVII[e] siècle, nos textes suivent dans la morphologie une marche régulière qui se laisse taxer par des chiffres, si bien qu'il y a là une réelle progression, rendue sensible par la statistique (1). A partir du XVII[e] siècle, au contraire, nous voyons apparaître des textes comme *Russia descripta*, poème écrit en langue franchement ancienne, ou comme l'Histoire de Valachie, qui vise à un retour perpétuel aux formes de l'ancienne langue (2). Ces textes ne sont susceptibles d'aucune statistique régulière, et c'est ce qui les distingue des textes médiévaux antérieurs, dont la morphologie se laisse réduire à des proportions harmonieuses, de sorte que la transition n'est jamais brusque ni d'un siècle à l'autre, ni d'un auteur antérieur en date à un auteur qui vient chronologiquement après le premier (3). Ici il y a solution de continuité ; les formes

(1) Cf. *Beitræge*, 27, n. 1.

(2) Je me suis parfois demandé si Dig. II n'appartenait pas à la fin du XVI[e] ? Voyez Tableau général. Le relevé des formes ne permet pas de conclure quant à la date. Je ne veux pas dire d'ailleurs, on le conçoit bien, qu'on ait commencé à écrire en langue ancienne pure au XVII[e] s. seulement, avec la *Russia descripta*. Mais, il y a dans ce texte une recherche d'hellénisme que je ne retrouve pas même chez les auteurs de la *Byzantine*, Anne Comnène toujours exceptée.

(3) Voyez, par exemple, la façon dont Quadrup. continue Hermon. p. 126-127.

anciennes et les formes modernes sont employées au hasard, sans qu'on puisse plus se rendre compte de la prépondérance des unes sur les autres (cf. Ali).

Au point de vue de l'histoire littéraire, le fait est curieux. Il nous montre que les esprits ont déjà changé de direction. Nous saisissons là les premiers germes de la Révolution de 1821 et en même temps les premières tentatives littéraires qui aboutissent, au commencement de notre siècle, au groupe Koraïs, Dukas, Kodrikas, dont les luttes nous font sourire; aujourd'hui, en effet, nous reconnaissons une même tendance à ces trois hommes, qui ne diffèrent entre eux qu'en apparence : ils sont les véritables créateurs du style mixte et macaronique et leur effort, qu'ils s'en rendissent compte ou non, a eu pour principal effet d'entraver le développement d'une langue moderne littéraire, que Solomos avait eu seul le génie de deviner et d'écrire. L'affectation savante n'a pas d'autre date. Il ne faut pas oublier non plus que les formes anciennes étaient trop à portée de la main, en quelque sorte, pour qu'on ne songeât pas à s'en servir. C'est ce qui explique également ces tentatives de retour, dont je parlerai tout à l'heure. Pour le moment, je m'en tiens aux cadres que j'ai essayé de tracer plus haut : je n'ai voulu que déterminer avec quelque précision les différentes époques qu'a traversées la formation du néo-grec et appuyer sur la façon curieuse dont le grec moderne conserve presque intactes bon nombre de formes grammaticales anciennes. Cela, comme nous le verrons (cf. Avertissement), met le néo-grec dans une situation très favorable pour les études linguistiques. Je n'ai pu m'arrêter longuement à la partie historique, aux conditions extérieures dans lesquelles le grec s'est développé. Une pareille Introduction serait l'œuvre d'une Grammaire historique complète. On n'aperçoit pour le moment que les lignes générales.

II

LES DIALECTES ANCIENS ET L'ANCIENNE PHONÉTIQUE

L'aperçu historique qui précède nous mettra peut-être au véritable point de vue où il s'agit de se placer pour examiner et pour contrôler la théorie des subsistances dialectales anciennes dans le grec moderne. Il nous donnera une norme générale, un critérium d'après lequel il faudra résoudre désormais tous les cas particuliers. Je n'ai pas besoin d'entrer ici dans l'historique de la question. Quelques mots suffisent. Le lecteur connaît déjà le fond de ces théories. On prétendait non seulement que la langue moderne était pleine de phénomènes dialectaux anciens, mais encore que la phonétique ancienne était en vigueur, lors de la formation du néo-grec et même que celui-ci avait conservé plusieurs types ou homériques ou préhistoriques.

La déclinaison de l'article offre un curieux spécimen des opinions courantes en fait de subsistances dialectales : nous avions ici à côté des formes de la κοινή, ἡ, τῆς, τήν, un éolien ταίς, un ionien imaginaire ἡ, et τῆς qui, au masculin, redevenait éolien : τοίς. Au pluriel des substantifs nous avions mieux encore : non seulement le lesbien καλαίς passait dans la langue moderne, mais il y remplissait encore les fonctions du nominatif. On trouvera d'autres exemples de ces sortes d'exagération, dues à Mavrophrydis, à M. Deffner, Morosi même, et recueillies soigneusement par M. Chatzidakis, qui réfute brillamment ces curieuses façons de voir

Athen. X, 3-28, 85-128, 218-219, et notamment p. 100 où l'on voit que M. Deffner découvrait des dorismes dans τῆς δόξας, τῆς μητέρας, τοῦ πατέρα.

On n'a pas été moins empressé à dériver directement ἔχουν moderne de ἔχοντι (Mullach, 224; Mavrophrydis et Deffner dans Athen. X, 122 suiv.), μαθαίνω de μαθανjω, πετάγω de πεταtjω, et enfin κηπούρισσα de κηπουρικοtja !! (Deffner, dans Athen. X, 97-98).

Suivant le même système, la terminaison -σαι moderne venait en droite ligne du grec primitif (cf. Beitræge, 17 où l'on verra d'autres exemples de ce genre, réunis par l'auteur); on parlait souvent d'*a* primitif! (Cf. N G. I, 37-383); on donnait à entendre que πατέρας moderne pouvait bien être un type antérieur à μάρτυρος d'Homère (Νεοελληνικὰ Ἀνάλεκτα, 1872, p. 435 et Tzac. 31 et passim). Cela faisait école. Mullach avait mis ces explications à la mode. On trouvait partout un digamma ou un jod. J'ai été frappé tout dernièrement en ouvrant un livre, écrit pourtant par un homme du plus grand mérite, de lire la phrase suivante que l'auteur met en note avec le plus grand sérieux, à propos de la prononciation dialectale moderne, οἱ Ἕλληνες: « Nach vocalisch ausgehenden (1) Formen des Artikels tritt der Vermeidung des Hiatus wegen vielfach das *Digamma* hervor! (2)» Je me suis souvent demandé, en réalité, comment on n'avait pas encore songé à dire jusqu'ici que les spirantes modernes φ, θ, χ venaient en droite ligne de la langue primitive de Schleicher! (3).

Ce que l'on a le plus de peine à admettre, c'est que le néo-grec soit une langue nouvelle. On ne veut pas y voir une création originale de l'esprit humain; on pré-

(1) Je relève pour mémoire l'expression impropre *ausg.* au lieu de *auslautenden,* ou plutôt ici tout simplement *lautenden,* qui serait plus topique.

(2) Schmidt, *Volksleben,* 200, n. 1.

(3) Compend. § 1, Anm. 1.

fère y découvrir un mélange anomal et monstrueux des débris des anciens dialectes, une sorte de fossile antédiluvien. Le néo-grec est devenu de cette façon une espèce de *recueil d'expressions*, d'heureux choix de formes anciennes, comme une mosaïque disparate et singulière.

Koraïs, en voulant relever la langue moderne aux yeux des puristes, comme si, en réalité, la langue moderne avait besoin de justification, a beaucoup contribué à mettre ces idées en circulation, par la préoccupation constante qu'il avait de retrouver de l'ancien dans le moderne. Les autres ont suivi. Il se produisit ici un courant analogue à celui qui s'était manifesté pour le français au XVIIe siècle. Certains rapprochements pouvaient tenter au premier abord. De même qu'on rapprochait tout naturellement *coite* de κοίτη, *dîner* de δειπνεῖν et *airure* de ἄρουρα (1), on s'abandonnait plus volontiers encore à ces comparaisons dans le grec moderne ; on faisait même plus que pour le français : on courait droit au grec primitif et aux formes proethniques. A chaque instant, on découvrait triomphalement quelque vénérable antiquaille. Cela chatouille toujours quelque peu l'orgueil et du peuple qui garde en dépôt de pareils trésors et du savant qui a su les lui montrer du doigt.

Aujourd'hui les points de vue sont heureusement changés. La langue grecque ne nous paraît pas moins intéressante à étudier pour être désormais dépouillée de tant de richesses imaginaires. C'est là un fait bien acquis. M. Krumbacher (Beitræge, 17), a fort bien vu tout récemment que les formes néo-grecques offraient en elles-mêmes un attrait suffisant à la science, dussent-elles ou non coïncider avec des formes anciennes. Ce qui importe avant tout à la science, c'est l'étude du

(1) Cf. F. Diez, *Gramm. hist. des lang. rom.* Trad. franç. T. I, p. 51.

phénomène vivant : à ce compte, la voie de formation que la nouvelle langue a suivie est d'un intérêt tout aussi saisissant que l'étude du vocable le plus ancien (1). Les théories à sensation qui se réclament sans cesse de types homériques évanouis offrent beaucoup moins de charme au philosophe, que la constatation pure et simple de la vérité, c'est-à-dire de la marche que suit une langue jeune et de la nouvelle psychologie que cette étude nous révèle.

Aussi n'a-t-on pas tardé à voir le peu de fondement qu'offraient ces théories et pouvait-on les rejeter *a priori*. Cette simple considération pouvait suffire que, nous trouvant en présence d'une langue moderne, nous devions y chercher des formes modernes avant tout. J'ai le plus grand plaisir à rappeler ici les noms des deux savants distingués qui ont pris la chose de ce biais et à leur rendre un juste hommage à cette place. M. Chatzidakis et M. Krumbacher ont apporté aux études néo-grecques une sûreté de vues et de doctrine, une conscience et un scrupule tout à fait remarquables. M. Chatzidakis a écrit quelques travaux, surtout dans Athen. X, qu'il est désormais indispensable à tout néo-grécisant de lire et de méditer. Ce jeune savant qui, comme esprit et comme méthode, n'a certainement rien à envier aux savants de l'Occident, fait honneur à son pays et rendra les services les plus distingués, notamment dans le domaine de la phonétique où il a, me semble-t-il, des aptitudes particulières. Quant à M. Krumbacher, j'ai dit ailleurs (2) tout le bien qu'on devait penser de lui : c'est le premier spécialiste qui ait rompu, en Allemagne, d'une façon nette et catégorique avec les théories à la mode. Le chemin lui était déjà aplani par les beaux travaux de M. Chatzidakis : à son tour, il a tenu à montrer que le néo-grec était ca-

(1) Cf. NG. II, p. 456-457.
(2) NG. II.

pable de se voir appliquer les méthodes scientifiques les plus rigoureuses. On n'avait pas encore vu un emploi si consciencieux et si minutieux des textes médiévaux, tant de souci du détail, tant de sévérité dans la critique. Cette méthode portera ses fruits et M. Krumbacher contribuera largement, nous l'espérons, à faire avancer les études de grammaire historique.

Je crois néanmoins qu'une démonstration rigoureuse reste encore à fournir pour le cas particulier qui nous occupe. On repousse *a priori* les subsistances dialectales et l'on a raison. Mais c'est opposer une théorie à une autre. On se contente de montrer que d'autres explications sont possibles que les explications dialectales et que, par conséquent, les premières sont préférables en principe : il faut prouver, au contraire, qu'elles sont les seules possibles. Ainsi il y a là, si je ne me trompe, plutôt des aperçus que des preuves convaincantes. En disant, par exemple, que ταίς n'est pas une forme dialectale, mais qu'il faut y voir une forme analogique, on ne démontre rien, à mon sens, avec certitude. Que dira-t-on, du reste, dans d'autres cas où les phénomènes ne sont pas dûs à l'analogie ? Comment pourra-t-on se convaincre d'une façon irréfutable que τῆς ne provient pas d'un ancien dialecte, car, il se trouvera certainement encore quelqu'un pour le soutenir. Cet exemple est d'autant plus frappant, que cette forme demeure encore inexpliquée, et qu'il importe pourtant d'établir que τίς est une forme moderne. D'autre part, comment fera-t-on pour savoir que κεῖνος ne remonte pas à Homère, mais appartient à la néogrécité ? que ἄγκουρα, μουστάκι ne sont pas des dorismes, comme l'a soutenu pourtant un helléniste bien autrement éminent que M. Deffner et que Mullach (1) ? Comment établir que le nominatif macédonien du masc. ῃ (cf. Ath. X, 25) (2) n'a rien à

(1) Cf. *Rivista di filologia*, 1875, p. 267.

(2) L'exemple du gén. τᾶς, invoqué par Chatzidakis, garde toute son

voir avec la forme d'ailleurs douteuse (cf. Meyer, p. 40), du nom. ὗ (éolien ?), comme l'a prétendu récemment encore un savant du plus haut mérite, M. Koumanoudis ? (Συναγωγὴ λέξεων ἀθησαυρίστων, Athènes, 1883, p. 348). Il me semble donc qu'il y a à chercher une démonstration générale et que les preuves historiques sont seules décisives en pareilles matières.

En définitive, la thèse que nous soutenons se réduit à démontrer que le grec moderne n'est pas fait de formes dialectales anciennes ; que la vieille phonétique est aujourd'hui sans vigueur ; qu'il n'y a pas dans le néo-grec de formes préhistoriques. Cette triple démonstration ne sera solidement établie que sur une preuve historique : il faut, pour donner cette preuve, déterminer exactement l'époque où le grec moderne se crée, où la langue est dans le devenir. Cette période s'étend du xe au xviie siècle environ, comme j'ai essayé de le démontrer précédemment. On voit alors que les formes prétendues dialectales, paléo-grecques ou préhistoriques apparaissent surtout à ce moment, s'y développent et prospèrent, et qu'elles sont en lutte avec les formes de la κοινή, qui avait dominé jusqu'alors. Les formes modernes sont donc bien des formes *nouvelles* (1).

Ainsi donc, quand on voudra dire d'une forme comme κεῖνος, par exemple, que c'est une forme homérique, quand on dira que ἄκουσα vient directement du dorien, il faudra que l'historique de ces formes présente un tableau entièrement opposé à celui qui a été dressé dans le paragraphe précédent (Conclusion I, p. 177), pour οἱ

autorité comme argument, malgré la forme οὗ, invoquée par M. Koumanoudis, à qui on pourra toujours opposer des phénomènes comme δούδει, Passow, 629, 62 ; voyez aussi p. 195, note 1.

(1) Je ne me fais point scrupule de répéter ici ce que j'ai déjà dit NG. II, 453-454. Le présent travail avait justement pour objet de fournir la démonstration de tout ce que je disais à ce moment d'une façon générale.

féminin ou pour le développement général du néo-grec. Ce tableau devrait être figuré à peu près comme suit : Première période : κεῖνος ou ἄκουσα. — Deuxième période : κεῖνος ou ἄκουσα. — Troisième période : κεῖνος ou ἄκουσα. Κεῖνος et ἄκουσα devraient être constants dans chacune de ces trois périodes. Mais si, par hasard, les textes se refusaient à une pareille statistique, si les auteurs donnaient ἐκεῖνος avant de donner κεῖνος ou ἤκουσα avant ἄκουσα, alors ce fait seul nous avertirait qu'il y a à chercher une autre explication à ces formes. La réfutation sera complète si l'on dresse le tableau suivant : Temps homériques : κεῖνος. — Première période : ἐκεῖνος ; κεῖνος absent. — Deuxième période : 19 fois ἐκεῖνος, 1 fois κεῖνος. — Troisième période : 18 ἐκεῖνος, 2 κεῖνος d'abord, puis 15 ἐκεῖνος, 5 κεῖνος etc., etc., puis enfin : Quatrième période : 20 κεῖνος ; ἐκεῖνος absent ; de même pour ἄκουσα (1). D'un tableau de ce genre on tirera forcément cette conclusion : κεῖνος moderne n'a rien à faire avec κεῖνος homérique : c'est une forme qui se développe sur la forme ἐκεῖνος de la Première période et qui doit son existence à la non prononciation de la voyelle initiale ; là où l'on voyait une immobilisation de la langue, on pourra constater de la sorte des phénomènes plus intéressants et découvrir des habitudes phoniques nou-

(1) Contre l'emploi de la méthode qui vient d'être indiquée, il n'y a rien à arguer de ce fait que nous n'avons pas de monuments historiques de tous les dialectes modernes. Il faudra considérer, en effet, la plupart du temps qu'une forme moderne est souvent commune à tous les dialectes d'aujourd'hui : donc, ce qui sera vrai pour cette forme dans une région où nous avons des documents écrits, le sera également dans une autre région où ces documents font défaut. L'absence de documents, dans aucun cas, ne nous autorise à conclure qu'une forme donnée est une forme dialectale ancienne : pour le prouver, il faudrait, au contraire, avoir des documents certifiant de l'existence de la forme prétendue dialectale, au moyen âge ou antérieurement, dans le même pays. Dans le cas contraire, l'explication générale et la majorité des cas l'emporte : ce qui est vrai d'un pays l'est aussi des autres. C'est de cette façon que le prétendu ὸ peut être définitivement rejeté.

velles, propres au grec moderne. Pour ἄκουσα, cf. Athen. X, 220.

En revanche, si dans le grec médiéval il est possible de rencontrer encore quelques formes dialectales, ces formes suivraient la marche opposée à celle que suivent les formes modernes. Une forme dialectale apparaîtrait encore un certain nombre de fois dans la Deuxième et dans la première moitié de la Troisième période, mais elle disparaîtrait complètement vers la fin de la Troisième période et on la chercherait vainement dans la Quatrième.

Ces considérations permettent d'ajouter aux aperçus historiques du premier paragraphe (pp. 178-184), les remarques suivantes :

21° Les formes qui se développent entre 1000 et 1600, et qui en arrivent à devenir générales dans le grec moderne, ne sauraient être des formes dialectales.

22° Les formes dialectales peuvent encore se montrer au moyen âge. Mais alors il faut retenir 1° qu'elles proviennent de la κοινή ancienne (Première période) qui les avait déjà accueillies, et non directement des anciens dialectes; 2° que, même dans ce cas, elles se montrent d'une façon sporadique au moyen âge, et disparaissent tout à fait des temps modernes.

Un exemple de ce dernier ordre de faits nous serait fourni par le mot γλῶττα, qui avait déjà trouvé accueil dans la κοινή et qui donne lieu à la statistique suivante : γλῶττα Interpret. Mont. 395. Paraphrasis 147, 155; absent dans Spaneas I, mais dans Spaneas II au v. 164 d'après V; *ibid.* aussi γλῶσσαν 125, 126, 166. Dig. IV, 22, 3282. Cypr. 28, 2. Georg. Belis. 808. Imb. III et IV, 78. Sen. II d'après A 636. Nik. 54, 200. Varn. pug. 5, 104. Syntip. I, 1, 7; 111, 18; 111, 20; 114, 15. Syntip. II, 149, 7; 175, 10; 176, 8; 178, 10; mais Syntip. III γλῶσσα 78, 20; 80, 2; 107, 7; 107, 11.

Il est possible qu'il y ait eu pendant quelque temps incertitude dans l'emploi des deux formes, dès la

κοινή (1). La langue littéraire peut avoir contribué à conserver ce mot plus longtemps que les autres ; voyez, en effet, Paraphrasis plus haut, qui donne aussi θαλάσσης 156 et μελίσσας A 129. Mais, on le voit, dès le XVIIe s. cette forme disparaît, et la comparaison des trois versions du Syntipas est bien instructive à cet égard (cf. ci-dessus).

Il faut remarquer, comme le relevé qui précède le prouve, que cette forme est loin d'être constante, et qu'elle n'apparaît que rarement. Spaneas I ne la connaît pas et l'on voit qu'ici la marche est décroissante au lieu de gagner en forces, comme cela est le cas pour les formes modernes. On peut en dire autant d'autres mots où nous trouvons ττ au lieu de σσ ; par exemple θαλάττη Pap. Ber. 1, 31 : θάλατταν Dig. II, 3060 ; θαλάττιον Dig. IV, 4598 ; θαλάττης Leon. or. III, 2 ; Lex. μελίττης II, 120 ; mais *ibid.* θαλάσση IV, 530 ; γλώσση I, 54 ; Syntip. I θάλαττα 103, 18 ; 107, 7, 12 ; mais θάλασσα 103, 18 (VM) ; 107, 11, 15 ; 109, 23 ; Syntip. II θάλαττα 172, 14, 17 ; θαλάττια 172, 6 ; τέτταρες 153, 26 ; mais θάλασσα 169, 3 ; 172, 12 ; 174, 16. Nik. offre aussi θαλάσση 249, qui se trouve également Apoll. 321, Suz. I, 55 (γλῶσσαν, cf. aussi Picat. 290) et Glykas θαλάσσης 9, 71, 145 d'une façon constante. C'est la forme communément usitée au moyen âge et la seule employée de nos jours.

Le mot λεστρόν = λουτρόν pourrait être rangé dans la même catégorie. Ainsi cette forme se rencontre : Lex. IV, 97, 139 ; Prodr. VI, 63 d'après le Coislin 386 ; Syntip. I, 37, 24 ; 94, 2 où l'on trouve aussi λουτρόν 36, 21 qui est seul connu de Syntip. III, 94, 20. Λουτρόν comme γλῶσσα sont les formes modernes et les formes λοετρόν,

(1) Cf. *Phrynichus*, Lobeck, p. 98. Il faut aussi penser à des formes comme φυλάττω (Physiol. 672, 1065) etc., περιττός, προστάττω, etc., etc., qui avaient passé dans la κοινή ; φυλάσσοντες Pap. Lup. 379, 23 ; voyez l'*Index verborum* final à ces divers mots, comme à μέλιττα, θάλαττα, etc., et à Attique.

γλῶττα, etc., n'apparaissent au moyen âge que d'une façon tout à fait sporadique.

Voilà, je crois, à peu près tout ce qu'on peut relever en fait de traces dialectales dans le grec médiéval. Car, pour les autres formes, qui au premier abord peuvent paraître soit dialectales soit anciennes, il faudra de toute force, conformément au raisonnement qui précède, chercher une autre explication. Je ne veux pas dire qu'une explication soit toujours possible; mais aujourd'hui on a enfin compris qu'il fallait se résoudre à ignorer et à dire courageusement : « Je ne sais pas encore », au lieu de donner des interprétations dont on est soi-même le premier à sentir et quelquefois à tâcher de dissimuler les vices et les lacunes. Ce que, dans la question des dialectes, il faut poursuivre avant tout, c'est en quelque sorte le résultat négatif : il s'agit d'établir en premier lieu qu'il n'y a pas de subsistances dialectales dans le grec moderne, et que cette langue se forme directement sur la κοινή ancienne. Nous aurons de cette façon une série de phénomènes dont nous pourrons affirmer d'un côté qu'ils n'ont rien à voir aux dialectes anciens, et dont nous ajournerons d'un autre côté l'examen jusqu'à plus ample information, les interprétant au fur et à mesure des recherches linguistiques et des progrès de la science.

Je mentionne ici quelques-unes des formes que j'ai recueillies dans mes textes. Ce relevé ne vise pas à être complet, et je me contente de donner seulement quelques spécimens des formes, où l'on peut être tenté de voir des traces d'une haute antiquité. Ma tâche, en ce qui concerne les dialectes, se réduit à bien peu de chose : M. Chatzidakis, dans les articles souvent cités de l'Ἀθήναιον, a largement déblayé le terrain. Ce que je poursuis, c'est plutôt une confirmation des opinions émises par ce savant, et la fixation d'une norme générale pour les difficultés analogues qui pourraient encore se présenter.

Je pars de ce point de vue que toutes les formes dialectales, s'il s'en rencontre, qui sont déjà connues de la κοινή, ou bien que les formes doriennes, par exemple, usitées chez les Attiques, ne peuvent en quoi que ce soit être considérées comme des héritages directs du dorien, de l'éolien, etc. En second lieu, les formes ou, pour parler d'une façon plus générale, les types qui n'apparaissent que dans la Deuxième ou la Troisième période, *a fortiori* les types qui n'appartiennent qu'à la Quatrième, doivent être expliqués autrement que par des subsistances dialectales.

Voici, par ordre alphabétique des textes, quelques-unes de ces formes :

Alph. mund. τὰς βρύσας 73 d'après M, *ibid.* 129 τόλμαν; cette dernière forme aussi dans : Gloss. Laod. 106, 2, 7; Belis. I, 166 (188 τόλμης); Dig. IV τόλμαν 329, τόλμην 3562; Prodr. III, 8 τόλμαν; cf. Phryn. Lob. 331; G. Curtius, Grundz[5]. 220, 708; H. Steph. s. v. — Andron. μαύρη 40; de même toutes les formes qui se ramènent à ce type ou au type κακόμοιραν Mich. Limb. II, 454 cf. Athen. X, 229; les explications qui y sont données s'imposent désormais. — Callim. 1962 δένδρη, de même Dig. II, 1945, cf. Décl. 227; bien plus probablement, analogie de ἄνθη, etc. — Capp. III, 26 ἐγών. — Cypr. 2, 25 ἔχραν; cf. Prodr. III, 321; 223 θύνναν; Prodr. IV, 102, 108, 223, 321; ἀθερίνα 176; Prodr. VI, 95 θύνναν (d'après le Coislin 386); de même les noms modernes comme κουρούνα, κίχλα, etc. cf. Athen. X, 236; de même κορώνα *ibid.* 237; pour tous les noms féminins de la première déclinaison où un α moderne, représentant un η ionien, attique ou commun, se retrouve en dorien ou en éolien, voyez l'article lumineux de Chatzidakis, notamment Athen. X, 233-244; l'auteur montre justement que ces types témoignent en faveur de cette thèse, que le grec moderne dérive directement de la κοινή ancienne; ainsi pour des formes modernes comme βολά il devient indispensable d'admettre une autre explication qu'un α

dorien, et cette explication en effet se trouve donnée Athen. X, 234, note 2, où l'on peut ajouter μιὰ φόλα, Passow, 269, 49. — Dig. IV, 4598 αἴγλην ; 4573 αὐθέντα acc. cf. Italogr. II au Tabl. gén. βρύσας A 2180 ; Ἀκρίτην 2066 mais Ἀκρίταν 2049 : le type πολίταν étant absolument inconnu à la Première et à la Seconde période, force nous sera de chercher à expliquer d'une autre façon la présence de cet α, cf. à F. Remarque au Tabl. gén. — Dig. III, 725 ἀτοί (pour ἀετοί !) ainsi orthographié par l'éditeur. — Georg. Rhod. I, 561 κρατοπουλία, cf. au Tabl. gén. Gloss. Laod. Remarque ; 515 λουετρά que je ne puis plus rattacher à λοετρόν. — Imb. II, 42 Θλίψας A. — Syntip. I, 74, 4 μωρή cf. Andron.— Syntip. III, 115, 17 νεκρά. — Varn. pug., 240 οὖλοι. — Cf. aussi ἐπιβουλᾶς gén. sing. M. Baudouin, 73 (1).

On voit donc que les rapprochements les plus tentants en apparence doivent tout d'abord éveiller en nous la plus grande méfiance. Le principe dont on ne doit pas se départir est que toute forme réputée dialectale est une forme qui n'a pas encore été expliquée comme il convient. *A posteriori* (cf. le raisonnement ci-dessus) il n'y a pas de traces dialectales, et nous pouvons rejeter toutes les interprétations qu'on voudrait donner dans ce sens ; que si, au contraire, on tient encore pour

(1) Voyez tous ces textes au Tableau général et d'autres auxquels renvoie l'*Index verborum* aux mots Dialectes, Dorismes, Ionismes, etc.— En ce qui concerne les Italograeca (voyez au Tableau général), il faudra user de la plus grande circonspection, avant de donner une forme comme dialectale ; il faudra bien souvent faire attention aux noms des signataires et se demander s'il n'y a pas à reconnaître des phénomènes de phonétique locale dans des formes dialectales en apparence. Toujours est-il que ces formes sont rares dans ces textes et rentreraient en tout cas dans la catégorie des phénomènes auxquels il est fait allusion, p. 196, Remarque 22, c'est-à-dire que les phénomènes dialectaux suivent une marche décroissante. D'ailleurs on ne parle plus grec en Sicile, et ces textes n'ont exercé aucune influence sur la langue moderne.

cette théorie, la preuve reste à fournir du côté des partisans de cette opinion.

Avant d'avoir recours à des rapprochements avec le dorien, il paraît beaucoup plus sage de regarder autour de soi dans la langue moderne, de réunir tous les éléments d'information que celle-ci nous donne, d'expliquer enfin les formes qui peuvent nous surprendre par des raisons puisées dans le développement historique du néo-grec. La méthode inverse semble tout à fait arbitraire : pour résoudre les difficultés phonétiques qui se présentent dans les langues romanes, on ne s'adresse ni à l'ombrien ni à l'osque ; on examine, au contraire, dans le domaine même du français ou de l'italien, les raisons qui peuvent rendre compte d'un phénomène obscur, et celui-ci s'éclaircira presque toujours par une pénétration plus complète et plus précise des conditions où la langue s'est formée, des lois qui ont présidé à cette formation. De même, en grec, quand nous rencontrons soit le gén. πόλιος (Passow, 272 *a*, 7, Smyrne) soit le gén. βασιλιός (Schmidt 29, 14 ; 30, 13 ; 59, 5), nous devons nous défendre de penser au vieil ionien, et cette forme sera nécessairement expliquée par la prononciation moderne de ε + ο = *jo*. C'est en se conformant à ce principe, c'est en comprenant que le plus sûr commentaire d'une langue, c'est cette langue elle-même, que M. Chatzidakis a donné une de ses plus ingénieuses explications au sujet des formes modernes ἀγαπάω (Athen. X, 110 suiv.) : il y voit une formation analogique moderne d'après ὑπάω, par exemple, et non, comme on serait tenté de le faire, une persistance de l'ancien ἀγαπάω non contracte, qui est absent de la κοινή. Ces formes ne se montrant pas, en effet, dans la Première ni dans la Seconde période, mais seulement dans la Quatrième, nous sommes obligés d'admettre que M. Chatzidakis a trouvé la véritable interprétation de ces formes.

M. Chatzidakis, lui aussi, est bien parti de ce fait,

que les formes ἀγαπάω étaient déjà absentes de Ιακωινή, et que, par conséquent, il fallait chercher une autre raison à la présence de ces phénomènes dans la langue moderne. Mais sans lignes historiques bien déterminées, sans cadre nettement tracé, il est impossible de voir toujours très clair dans les discussions de ce genre. M. Chatzidakis lui-même, dont les travaux pourtant font époque en pareille matière, a souvent manqué du point d'appui historique. On le voit parfois hésiter, revenir sur ce qu'il a dit, accumuler les preuves, retourner son idée sous toutes les faces, peser sur l'argumentation (cf. par exemple, Athen. X, 225-227, 240-241, etc.), quand une seule preuve, la preuve historique, suffisait. Il en vient même à quelques concessions : Athen. X, 241, note 1, il accorde que certains phénomènes peuvent bien être dialectaux. Aujourd'hui, nous sommes en état de le nier. Nous n'avons plus besoin d'admettre les concessions de ce genre. Il ne nous importe pas qu'un phénomène soit inexpliqué, nous disons seulement qu'en tout état de cause l'explication dialectale doit être rejetée.

On a été tenté d'accorder, par exemple, que la forme τώς pourrait être dorienne, Athen. X, 91, par la simple raison que cette forme, si on la rapproche de l'accus. plur. de l'art. masc. τούς, présente des difficultés phonétiques insurmontables. Mais c'est ce qu'on n'aurait jamais pu dire, si on avait fait l'historique de cette forme, et si on en avait suivi les destinées à travers les auteurs médiévaux. La forme τώς est absente de la Deuxième période; elle est inconnue à la première moitié de la Troisième, n'apparaît qu'à la fin de celle-ci et se développe avec éclat (Crète, Chio etc.) rien que dans la Quatrième période; cf. Imb. III, 523; Nik. 146, 154; mais Sfak. I, 63, 64; Dig. III, 350, 358, 366, 463, 471, 472, 723, 801, 957, 958, 2612 et Eroph. I, rien que dans la Dédicace (25, 26) et le Prologue (25, 35, 49, 50, 58, 65, 130) 9 fois. Il devient donc urgent de chercher

une autre explication à cette forme, et c'est maintenant seulement, après avoir sûrement établi qu'il n'y a rien de dialectal dans ce phénomène, qu'on peut essayer de l'expliquer d'une autre façon. On remarquera alors que τώς n'est jamais le représentant de l'article τούς, que, par conséquent, la combinaison τὼς ἄθρωπους, par exemple, est inouïe, et que, au contraire, τώς s'emploie dans tous les cas où l'on emploie τούς ou τῶν, pronoms, pour αὐτούς, αὐτῶν, soit τοὺς ἀθρώπους τως, cf. Erotokr. p. 42, v. 1 τοὺς κόπως τως, passage bien décisif à cet égard, puisque τούς, article, s'y montre justement sous la forme attique, devenue commune, et que τώς ne figure là que comme pronom. D'autre part, on considérera des combinaisons comme :

ἄνθος ἦτον ἡ δόξα τους, λουλούδιν ἡ χαρά των

Apoc. I 409 et d'autres vers du même genre, *ibid.* 420 et p. 120, v. 3 d'après V ; on verra que dans les cas de cette nature on variait entre l'emploi de τῶν et de τούς, et que de la concurrence de ces deux formes est sortie la forme hybride τώς, qui, à son tour, peut entraîner la désinence du substantif, cf. Picat. 143 ἀλλήλως, et Erotokr. *loc. cit.* κόπως τως. Celui qui va dire τῶν, après avoir dit τούς, a encore présent à l'esprit le σ de l'accus. et il le reporte abusivement au génitif.

Telle me paraît être la voie à suivre dans la question des subsistances dialectales. J'ai pris τώς comme un exemple général des cas analogues qui pourraient se présenter. On commence par placer le phénomène à étudier dans son cadre historique ; on arrive à voir que les dialectes anciens doivent rester étrangers à l'examen de la forme proposée. Alors on essaie d'expliquer cette forme et l'explication acquiert sa valeur, sa pleine autorité et sa confirmation, grâce aux considérations historiques qui nous imposent souvent, comme pour ἀγαπάω, l'interprétation anti-dialectale ou, tout au

moins, prêtent à celle-ci une base solide et sûre.

Je n'ai pas la prétention d'entrer dans l'examen des cas particuliers. J'ai voulu seulement indiquer, et je serais heureux d'y être parvenu, la façon dont, à mon sens, le cadre historique pouvait être tracé ; j'ai essayé de montrer la méthode générale propre à poser et quelquefois à résoudre ces sortes de problèmes.

III

LANGUE DES AUTEURS MÉDIÉVAUX. — USAGE QUI DOIT ÊTRE FAIT DES TEXTES

C'est à l'aide des textes médiévaux, comme on a eu occasion de le voir dans le cours de ce travail, que j'ai pu obtenir les quelques conclusions dont j'ai essayé de déterminer le caractère dans les deux paragraphes précédents : c'est grâce à ces textes qu'une histoire de la langue, qu'une grammaire historique pourront un jour être faites. Il suffisait de jeter les yeux sur les auteurs du moyen âge de la Troisième période, pour voir se dégager de cette lecture les résultats divers auxquels conduit l'étude de nos textes : il ne fallait pour cela qu'un minutieux relevé des formes, qu'un examen critique des documents.

Si l'on ne s'est pas livré plus tôt à une étude de ce genre, si l'on n'a pas obtenu jusqu'ici les résultats si simples auxquels je crois être arrivé, c'est qu'on en était empêché par une opinion préconçue, par des idées *a priori* sur la langue des auteurs médiévaux. On connaît cette théorie : elle se réduit à dire que les auteurs du moyen âge nous présentent un mélange *artificiel* et grossier des deux langues, de la langue *savante* et de la langue *populaire*, que, par conséquent, ils ne peuvent être d'aucune utilité pour les études historiques : en effet, du moment que nous avons à faire à un style macaronique et conventionnel, qui nous dit qu'une forme ancienne employée par un auteur n'était pas une

forme morte depuis longtemps, et qu'en revanche une forme nouvelle, qui n'apparaît qu'une fois dans un texte, n'est pas depuis des siècles la seule forme vivante usitée chez le peuple? Et ce n'est point encore assez de ces ineptes affectations de purisme, de ces types rapportés de l'école, de l'étrange coquetterie avec laquelle nos auteurs se parent des formes classiques; le mal est plus grand à ce qu'on affirme; il n'est pas rare que ces poètes extravagants inventent des formes, créent des types de fantaisie qui n'ont jamais existé dans la réalité (1). Dans un semblable état des choses, il est, dit-on, impossible de songer à faire une grammaire historique à l'aide des textes médiévaux, de déterminer le moment de la genèse et le développement graduel des phénomènes du langage.

Cette opinion a été émise d'une façon tout à fait catégorique par M. M. Deffner (Νέα Ἑλλάς, nº 20, 1874, dans *Beitræge,* 14; cf. plus haut p. 45, note 1), par

(1) C'est ce que M. Krumbacher appelle *(Beitræge,* 14) « *die unsinnigsten bildungen eigener werkstatt* ». L'expression me paraît manquer de justesse; le mot *werkstatt* donnerait à penser que les auteurs médiévaux créaient des types à froid, ce qui me paraît, en tout état de cause, difficile à admettre. Il n'y a pas là de *fabrique;* M. Krumbacher cite comme exemple de ces productions tératologiques des formes comme χεῖραι; nous avons vu que c'était tout simplement une fausse analogie (p. 100), ce qui devient d'autant plus vraisemblable qu'à l'époque où χεῖραι apparaît, la désinence -αι n'avait pas encore disparu. Ce cas rentre donc dans les cas ordinaires de la formation spontanée du langage. Les écrivains du moyen âge sont, en général, trop ignorants pour mettre tant de préméditation dans les formes qu'ils emploient; or, du moment qu'il y a ignorance, il n'y a plus fabrique; les formes qui nous surprennent aujourd'hui sont toujours à considérer comme des tentatives individuelles qui réussissent ou ne réussissent pas, comme cela arrive constamment dans le langage, mais qui toutes sont susceptibles d'une interprétation normale; on trouvera à l'*Index verborum* bon nombre de ces formes rares ou curieuses, dont il a éte possible de rendre compte. L'explication naturelle est plus simple et, par conséquent, préférable, parce qu'elle est conforme à la façon habituelle dont se font les langues.

M. K. Krumbacher (*Beitræge*, 14), et enfin très nettement posée en principe par M. Chatzidakis dans la Ἑβδομάς (10 Mars, 1885, N° 54, pp. 116-117) (1).

Cette théorie, qu'on n'a jamais songé à préciser par des faits et des exemples, tant elle paraissait s'imposer *a priori*, veut dire, je pense, à peu près ceci, car il s'agit surtout de fixer les idées : quand dans un texte du moyen âge on trouve, par exemple, ἔνι à côté de ἐστί, la conclusion qu'on tire aussitôt de ce fait est la suivante : ἔνι est la forme moderne — ici on serait obligé de dire la forme médiévale — la seule employée du temps de l'auteur ; ἐστί est dû à une parade d'érudition ; c'est un type rapporté de l'école, mais disparu depuis longtemps de la conversation ; le même raisonnement s'appliquera, je suppose, à οἱ fém. par rapport à αἱ, etc., etc. C'est pour cette raison que M. Chatzidakis, *loc. cit.*, demande une séparation rigoureuse, dans les textes du moyen âge, entre les formes anciennes et les formes modernes, et déclare que l'usage de ces textes est possible seulement à cette condition.

Si l'on se reporte aux passages où les trois savants ci-dessus cités ont formulé cette théorie, on verra qu'ils diffèrent peu entre eux pour le fond et même pour l'expression. Bien que M. Krumbacher et M. Chatzidakis soient tous deux unanimes à critiquer M. Deffner, je ne vois pas pour ma part qu'ils aient été moins affirmatifs, sauf qu'ils ont reconnu à ces textes un certain intérêt philologique. M. Deffner m'a paru toujours beaucoup plus conséquent, quand il écrivait, *loc.*

(1) Je dois moi-même ici faire un *mea culpa* : on trouvera NG. I, p. 366, n. 1, in fine, une phrase qui a été légèrement modifiée à la p. 20 du tirage à part et où il est question du « double courant, populaire et savant, qui traverse *d'un bout à l'autre* (!) la langue des byzantins et le grec médiéval, en général (!) ». NG. II j'admettais encore dans certains cas la chose en principe. Je me conformais alors moi-même à l'opinion courante. J'ai sensiblement modifié cette manière de voir.

cit., que les auteurs du moyen âge présentaient « un mélange malheureux et anomal (*systemloses Gemisch, Beitræge,* 14) de langue populaire et de vieille langue classique, et que, par conséquent, ils n'offraient aucun intérêt à la science. C'est à peu près là ce que l'on lit dans la Ἑβδομάς, et les *Beitræge* professent en grande partie la même opinion.

Ces trois savants se rencontrent aussi sur un autre point : la façon dont ils ont énoncé leur théorie présente deux traits distinctifs qui leur sont communs à tous les trois : on ne manquera pas de remarquer tout d'abord qu'ils ont toujours parlé du moyen âge en bloc, sans aucune distinction de siècles ou d'auteurs ; la bonne méthode exigeait, au contraire, plus de précision et quelques dates. En second lieu, on y rencontre un ton d'affirmation catégorique et absolue, comme chez M. Deffner et M. Chatzidakis, et, par contre, l'absence de toute preuve, de toute démonstration topique (1). La thèse générale est que la langue médiévale est une langue mélangée et artificielle.

On voit déjà par là que cette théorie mérite peu ce nom : une théorie scientifique s'appuie sur des faits et non sur des généralités vagues. Je considérerai donc plutôt cette manière de voir comme une simple opinion, dont il sera intéressant de rechercher l'origine ; en un certain sens, en effet, il n'est pas vrai de dire que cette opinion n'est partie de l'observation d'aucun fait ; une idée ne germe jamais sans raison ; seulement, à ce

(1) Je m'empresse de faire une exception en faveur de M. Krumbacher. On n'avait pas encore jusqu'à lui manié les textes avec tant de maîtrise ni dépouillé les auteurs avec un soin plus consciencieux et plus méthodique. Il a su très bien dire, tout en accusant ces auteurs de purisme (p. 14), l'intérêt que leur étude présentait pour une grammaire historique. Les conclusions mêmes auxquelles il aboutit tendent à nous montrer dans ἀκόμη pour ἀκμήν une progression constante, qui ne laisse pas grande part au caprice ni au mélange artificiel des formes, contrairement à la théorie même que M. Krumbacher défend.

qu'il me semble du moins, le fait dont on est parti a été puisé dans l'observation de la langue d'aujourd'hui, et non point dans l'étude de la langue médiévale : en d'autres termes, on a appliqué aux textes du moyen âge une critique qui n'était applicable qu'à l'état actuel du grec moderne. Je ne puis autrement m'expliquer cette opinion. Voici la façon dont on a dû sans doute procéder : on sait que la langue littéraire traverse aujourd'hui une crise ; il y a un retour constant aux formes anciennes ; d'autre part, comme on entend tous les jours autour de soi les formes modernes, celles-ci parviennent à se glisser dans le style de ceux-là mêmes qui ne croient ou ne veulent écrire que la langue ancienne. Ces habitudes sont très fréquentes aujourd'hui. C'est ainsi, pour ne citer qu'un exemple, qu'on trouve chez M. Chatzidakis, et cela d'une page à l'autre, ἵνα ἐπί (Phon. Leg. p. 2), mais, *ibid.*, p. 1 νὰ προσέχωμεν, ou bien une forme comme ἐμμένειν p. 2, et, quelques lignes plus bas, le tour moderne et éminemment analytique : δὲν θὰ ἦτο. De même il est des formes dues à la fantaisie des auteurs, à la *fabrique* dont parlait M. Krumbacher ; car, ici, il y a bien, en effet, préméditation consciente : ainsi, en tête de certains journaux, on lit cette phrase : αἱ συνδρομαὶ προπληρόνονται = *les abonnements se paient d'avance*. La rédaction tient à être comprise du public sur ce point ; aussi n'oserait-elle pas dire franchement προπληροῦνται, qui serait la forme ancienne ; πληρόνω est consacré dans le sens de payer (1) et πληρῶ, dans le même sens, serait aujourd'hui inintelligible ; d'autre part, la rédaction semble reculer devant une horreur telle que serait à ses yeux la désinence -ουνται ; elle donne donc une légère entorse à la forme moderne normale qui serait προπληρόνουνται, et crée ainsi, pour échapper au *vulgarisme*, un type hybride

(1) Comparez le français *payer, acquitter* ; on voit que c'est en suivant une tout autre filière que πληρόω en est venu au sens de payer.

qui la satisfait, parce qu'il y a une petite apparence d'antiquité, une allure vaguement classique. Or, προπληρόνονται n'existe dans aucune langue, et c'est une forme uniquement attribuable à l'initiative privée, à l'invention individuelle (1). On en est venu, en effet, aujourd'hui à écrire en un style qui ne répond à aucune réalité. Des types comme προπληρόνονται ne sont dûs à aucun développement organique : ils sont inconnus du peuple, l'ont été de tout temps, et, quand on se laisse aller à parler naturellement, on n'emploiera jamais cette forme dans la conversation. Ces mots là n'appartiennent même pas, à vrai dire, à la langue morte, puisqu'ils n'ont jamais été vivants. Ils proviennent simplement d'une affectation d'hellénisme (2), qui, à certains esprits, paraît une marque de noblesse. C'est devenu de nos jours le style à la mode. En résumé, tout ce qu'on croit

(1) C'est la fidèle mise en pratique des préceptes de Koraïs. Cf. M. Baudouin Kor. 28. Koraïs faisait la part très large à l'initiative individuelle. Il croyait volontiers que c'était l'affaire des grammairiens d'expurger peu à peu et de *corriger* la langue parlée et que cela était en leur puissance. Aussi ne fallait-il pas hésiter, dans cette œuvre de purification, à modifier par l'étude et le travail du cabinet certaines *fautes* courantes, sauf à les remettre ensuite en circulation, ainsi revues et corrigées. C'est ainsi qu'il lui paraissait tout simple et tout facile de réintroduire la forme συνάγω au lieu de la forme moderne συνάζω, *parce que là il n'y avait qu'une lettre à changer!* Koraïs ne désespérait même pas de remettre l'infinitif en usage, toujours parce qu'il ne se rendait pas compte de la légitimité dans le langage du fait accompli, et de l'évolution des formes. Je n'aime pas à le lui reprocher, car il faut tenir compte du temps où il vivait et ne parler qu'avec respect de ce grand mort; mais aujourd'hui on ne peut s'empêcher de trouver cette manière de voir légèrement vieillie ; il est bon de justifier ces opinions par la prise en considération de l'époque où elles furent émises, mais aussi de les laisser au temps auquel elles appartiennent ; il est regrettable que de pareils préceptes fassent encore aujourd'hui le fond de la législation en fait de style.

(2) Reportée à cet endroit, l'expression par laquelle M. Krumbacher caractérise ces sortes de phénomènes est très heureuse ; il les appelle (*Beitræge*, p. 65) « *unechte (künstliche) analogiebildungen* ».

voir dans les auteurs médiévaux se retrouve aujourd'hui dans la langue littéraire.

Seulement aujourd'hui nous avons autour de nous, et à portée de l'oreille, le meilleur critérium pour décider avec certitude que cette langue est une langue artificielle et de convention : ce critérium c'est la langue moderne, la langue *populaire* que nous entendons parler tous les jours. Aussi dès que nous trouvons dans un auteur la forme ἐστί à côté de la forme εἶναι, nous savons très bien que ἐστί est une forme rapportée de l'école, et que εἶναι est la seule forme vivante, puisque c'est aujourd'hui la seule forme employée par le peuple. Ici nous sommes en mesure de discerner le vrai du faux, et de faire la séparation des deux langues (1).

Ce critérium qu'on avait ainsi à portée de l'oreille, on a cru pouvoir l'appliquer aussitôt à l'étude des textes médiévaux : ce qui est vrai aujourd'hui devait être vrai également à cette époque ; aujourd'hui nous avons un style de convention ; le style du moyen âge était aussi un style convenu ; aujourd'hui εἶναι est populaire et ἐστί savant ; il en allait de même pour ἔνι en regard de ἐστί, à quelque siècle que ce fût d'ailleurs, puisque jamais on n'a parlé d'une époque précise. En un mot, l'état actuel de la langue, selon cette théorie, nous permet de contrôler le style des écrivains du moyen âge.

Tout le monde sentira aussitôt le vice d'une pareille méthode. Elle est le contrepied de la méthode historique, telle qu'on la pratique de nos jours. Pour bien comprendre un personnage historique — et cela est également vrai des phénomènes du langage — on envisage le personnage ou le phénomène dans le cadre même et dans le milieu où l'un et l'autre se sont déve-

(1) Comme l'a spirituellement dit M. Roïdis dans un récent article paru dans les numéros 1056-1057, 16-17 avril 1885, du journal Ἀκρόπολις, on souffre aujourd'hui de *diglossie*.

loppés. Au contraire, dans la théorie qui nous occupe, on a transporté à des époques différentes de la nôtre des procédés de critique, dont l'application n'a de valeur que dans les conditions nouvelles où la langue littéraire se développe en ce moment. On ne s'est pas demandé si les causes agissantes aujourd'hui agissaient il y a trois ou quatre siècles ou même plus. On n'aurait pas manqué pourtant de se convaincre à l'examen que le retour aux formes anciennes tient de nos jours à des causes toutes spéciales, à des circonstances particulières qui ne pouvaient pas se produire au moyen âge. Parmi ces causes, j'ai déjà signalé plus haut le réveil national et la guerre de l'Indépendance, l'influence d'hommes comme Koraïs et Dukas ; on peut y ajouter l'action toute puissante de l'école. Or, il est à peine besoin de relever que de ces trois agents les deux premiers n'existaient naturellement pas avant le XVI[e] s., ou, si l'on veut, la prise de Constantinople. Quant à l'action de l'école, pour affirmer quelque chose à cet égard, il eût été indispensable de se mettre à rechercher exactement tout d'abord ce qu'étaient *les études grecques en Orient pendant le moyen âge*, et si l'école y avait la même autorité qu'aujourd'hui. C'est là un chapitre très curieux d'histoire littéraire, qui peut tenter un savant : la question demande à être élucidée. Ce qu'on peut dire néanmoins tout de suite, c'est que l'extension de l'école au moyen âge était loin d'être ce qu'elle est aujourd'hui, et que, d'un autre côté, comme l'influence de l'école tient elle-même aux deux causes énumérées ci-dessus, cette influence ne pouvait avoir la même vigueur au moment où les conditions historiques étaient autres (1). Si donc on avait jamais cherché

(1) Cf. plus haut p. 186, note 1. La tendance hellénisante se manifeste bien aux XVII[e] et XVIII[e] s. (cf. p. 187 *supra*) dans le titre de l'édition de 1668 du Sacrifice d'Abraham (cf. Abraham, p. XXV), *ἱστορία... συνθεμένη μὲν παλαιόθεν διὰ στίχων ἁπλῶν, τώρα δὲ πάλιν... μὲ πολλὴν ἐπιμέλειαν διωρθωμένη*, etc.

à examiner la façon dont s'enseignait au juste le grec au moyen âge en Orient, on aurait pu soutenir cette opinion avec quelque apparence de vérité ; mais jusque-là, il faudra bien qu'on se résigne à être moins catégorique dans l'affirmation.

Les renseignements que nos textes nous fournissent au sujet de l'influence de l'école au moyen âge vont, en tout cas, à l'opposé de la théorie en faveur. L'exemple du Spaneas I, dont je dirai un mot plus loin, nous apportera de précieuses informations à cet égard. On voudra bien se rappeler aussi les deux grammaires de Sophianos et de Simon Portius, qui sont des grammaires de la langue *moderne*. Du moment qu'on songeait à écrire des grammaires modernes, il faut bien reconnaître qu'on ne cherchait pas toujours à propager la langue ancienne. On ne lira pas sans profit la préface dont M. Legrand a fait précéder la deuxième édition de Sophianos. C'est avec des monographies de ce genre qu'on apportera quelque jour des éclaircissements à cette intéressante question. Il ne serait pas moins important de faire le relevé des grammaires anciennes qui pouvaient être enseignées au moyen âge, et de savoir au juste ce que de pareils livres contenaient, de quelle façon ils étaient conçus (1). La théorie du style

(1) Voyez Bibl. Nat. Suppl. grec, ms. 441, F. 69ᵃ, ligne 4 (Boissonade, Anecd. gr. III, p. 200, v. 6 et v. 24), grammaire en vers politiques de Michel Psellus, l'auteur mentionne comme cinquième dialecte grec la langue populaire, c'est-à-dire celle qui a été écrite par l'auteur du Spaneas I (cf. p. 168), en ces termes :

αἰολικὴν ἰωνικὴν ἀττικὴν καὶ δωρικὴν
καὶ τὴν συνήθη καὶ κοινὴν καὶ καταμαξευμένην

et il ajoute plus bas (Boissonade, v. 24) :

κοινὴν..... διάλεκτον ἤτοι συνηθεστάτην·
ταύτην μοι μόνον (Boiss. *μόνην*) *δίωκε τὴν δ' ἄλλων καταφρόνει.*

Cela ne prouve pas qu'on ait à ce point dédaigné ou laissé dans l'ombre la langue qui plus tard est devenue la langue moderne. On sait

mixte ne recevra peut-être pas une solide confirmation de ces recherches. Trop de raisons s'opposent d'ailleurs à ce que nous admettions une opinion formulée dans des termes aussi affirmatifs et aussi peu précis; elle se trouve réfutée, je crois, à chaque page du présent mémoire. Je ne reviendrai donc pas ici sur ce que j'ai déjà pu dire à ce sujet. Je me contente d'indiquer les points principaux de mon argumentation.

Un premier argument que j'avais fait valoir contre cette opinion est resté jusqu'ici sans réponse (1). On semble ne pas admettre dans un texte la présence simultanée de deux formes, quand l'une est ancienne et l'autre moderne; on a l'air de considérer un pareil mélange comme artificiel et l'on attribue aussitôt une forme comme ἐστί à la langue *savante* et une forme comme εἶναι à la langue *populaire*. Mais j'ai montré justement dans l'article en question et à plusieurs endroits du présent travail, que le mélange pouvait se produire entre trois formes également modernes et que, par exemple, on trouvait dans les textes ἔνι à côté de ἔναι et de εἶναι. On ne voit plus dans ce cas où peut être l'affectation savante; du moment qu'il s'agit de formes également modernes, l'emploi de l'une de ces formes n'est pas plus noble que celui d'une autre. C'est ce qu'on peut dire également de τίς et de τές. Puisque ces textes ne donnent point, comme on le prétend, d'indice chronologique, puisque cette langue est artificielle

du reste que Psellus était partisan de la κοινή, Sathas, Μεσ. Βιβλ. VI, p. ρη' de la préface.

(1) Cf. NG. II, p. 453. L'article de la Ἑβδομάς est postérieur. L'auteur s'y tient dans les généralités, ce qui n'avance jamais une question. M. Chatzidakis y dit bien que les textes médiévaux sont un mélange informe et grossier des deux langues; mais, tout en avançant cette opinion avec assurance, il oublie de donner les preuves sur lesquelles cette appréciation s'appuie. *Ibid.* l'auteur prend θέ pour une forme uniquement chiote et ignore Georg. Rhod. 435 et NG. I, 366-20, note 1. Une autre assertion *gratuite* ibid. col. 3 sur les Doublets.

et que le caprice seul préside au choix arbitraire des formes, comment se fait-il que τίς, comme cela devait être, n'apparaisse que postérieurement à τέ;? Comment se fait-il que τές et τίς n'alternent qu'à une certaine époque, au moment où τίς va l'emporter? La simultanéité dans l'emploi de deux formes ne nous oblige donc pas à recourir forcément à l'influence de l'école.

On a vu d'autre part que ce mélange de trois formes modernes n'avait pas lieu au hasard et qu'une progression régulière se faisait sentir dans l'usage qui est fait de ἔνι, de ἔναι ou de εἶναι, selon le siècle auquel appartiennent les écrivains. Une loi historique avait donc forcément présidé à l'apparition et au développement de ces formes, à leur distribution numérique à travers les auteurs médiévaux; nous avons été amenés de cette façon à reconnaître l'ordre et la règle là où l'on ne voyait que fantaisie et caprice. Or ce même ordre peut s'observer dans l'emploi des formes modernes par rapport aux formes anciennes : ici encore nous avions à constater la même progression. Puisqu'on veut parler d'influence de l'école ou d'affectation savante, on sera obligé de reconnaître que cette prétendue affectation varie selon les siècles et que l'influence de l'école, par exemple, est moins forte au temps de Georgillas qu'au siècle du Spaneas I ou de Prodrome. La table de fréquence que j'ai dressée plus haut pour la seule forme αἱ fém. prouve que la langue se développe par une marche naturelle et constante. Qui soutiendra jamais qu'il était plus savant au XIVe s. d'employer αἱ 10 fois sur 20, tandis que, au XVIe s., il devenait de meilleur ton d'employer αἱ 1 fois sur 20. Un style macaronique ne varie pas : il est le même à tous les âges.

Il n'y a donc ici ni affectation savante ni pédantisme. Il faut bien admettre que l'influence de l'école joue un faible rôle dans nos auteurs : sans cela, on ne comprendrait pas pourquoi la statistique à laquelle ils donnent

lieu présente des proportions si harmonieuses. On s'est figuré nos auteurs comme des êtres d'abstraction, écrivant, hors du temps et de l'espace, une langue qui n'appartient à aucune époque précise, à aucune phase du développement historique du néo-grec. Je crois que cette opinion est suffisamment réfutée par la seule étude de l'accus. plur. τές (cf. pp. 126-129). En effet, les hypothèses que l'on est obligé de faire *a priori* dans l'interprétation d'une forme reçoivent une confirmation éclatante dans l'étude chronologique des textes. On voit que dans ces auteurs, suspects d'affectation et d'anachronisme, les formes se succèdent dans l'ordre même où l'on suppose qu'elles se sont succédé dans la réalité; il y a là une admirable progression : μητέρα, nominatif, n'apparaîtra qu'après μητέραν; ἡμέρες A ne vient qu'après ἡμέρες N et μητέρες *a*; on ne dira τῆς μητέρας que lorsqu'on a déjà dit ἡ μητέρα. Τίς et τές ne sont employés chacun qu'à leur date. La façon dont le génitif μούσας a été formé nous est clairement indiquée par les textes (p. 93). En d'autres termes, nos documents nous donnent par moments l'image exacte et fidèle, la reproduction précise des voies suivies par la formation populaire. Ce dernier argument suffisait à lui seul pour ébranler fortement la théorie des affectations savantes.

Je pourrais ici accumuler les preuves. M. Neubauer publiera prochainement un texte des plus importants, dont il veut bien m'autoriser à parler dès aujourd'hui. C'est une traduction du livre de Jonas en grec médiéval, remontant au XIIIe ou XIVe s., écrite en caractères hébraïques, faite à l'usage du peuple et due à des auteurs qui sont étrangers, comme M. Neubauer l'établira dans sa préface, à toute culture littéraire, à toute influence de l'école et qui de plus sont ignorants, à ce qu'il semble, même des lettres grecques de l'alphabet. Or, la langue de ce document ne diffère en rien du style des auteurs médiévaux de la même époque et, de même

que chez ces derniers, j'ai relevé dans la traduction du Jonas que j'ai sous les yeux, des noms parisyllabiques et des noms imparisyllabiques, à la distance de quelques versets. Ici il n'y a pas d'artifice : on peut affirmer que si l'auteur emploie une forme, c'est que cette forme se disait de son temps. En tout état de cause, il faut bien admettre qu'il y a eu une époque de transition, où les formes parisyllabiques s'employaient concurremment aux formes imparisyllabiques et que le passage n'a pu s'effectuer brusquement.

L'étude de chaque texte pris à part apporterait son contingent de preuves. On n'a pas assez fait attention au rapprochement signalé en passant par Mavrophrydis entre le Spanéas et le Discours d'Isocrate à Démonicus (Spaneas III, p. ζ'). La comparaison des deux textes ne laisse pas d'être instructive : on peut se convaincre, en effet, que le rédacteur primitif du Spanéas avait dans l'esprit le Discours d'Isocrate et qu'il songeait à l'imiter (1). Il faut avouer que l'auteur moderne avait ici une belle occasion de se laisser aller à copier les formes anciennes, à faire parade de science, à mélanger capricieusement les deux langues. Au lieu de cela, nous voyons que le style de l'auteur du Spanéas est parfaitement bien caractérisé par opposition à la langue ancienne et qu'ici la phonétique, la morphologie et la syntaxe présentent un système homogène et des plus harmonieux. Loin de copier Isocrate, il l'explique; un

(1) Cf. D (Discours à Démonicus) 7, 2, et S (Spaneas I) 73, 85 ;— D 10, 2, S 90; — D 12, 5, S 107 ; — D 13, 1, 4, S 1 ; — D 14, 1, S 27 ; — D 15, 1 et S 94.— D 15, 2 ; S 95.— D 15, 3 ; S 88. — D 16, 1 ; S 101. — D 16, 3 ; S 161. — D 17, 1 ; S 102. — D 20, 4 ; S 112. — D 20, 1-2 ; S 122. — D 24, 1-7 ; S 27 suiv. — D 29, 2 ; S 117. — D 31, 1 suiv. ; S 124 et 133. — D 31, 6 ; S 242. — D 31, 8 ; S 120 et 182. — D 33, 6-9 ; S 138. — D 34, 3 ; S 140. — D 35, 5 ; S 142. — D 36, 4 ; S 12. — D 37, 1-3 ; S 146, 148, 171. — D 41, 1-3 ; S 56. — D 42, 2-6 ; S 157-163. — D 43, 1-7 ; S 244 suiv. — D 38, 3 suiv. ; S 150. — D 40, 1-3 ; S 154.

seul exemple suffira ; Isocrate dit (40, 1-3), πάντων μὲν ἐπιμελοῦ τῶν περὶ τὸν βίον, μάλιστα δὲ τὴν σαυτοῦ φρόνησιν ἄσκει· μέγιστον γὰρ ἐν ἐλαχίστῳ νοῦς ἀγαθὸς ἐν ἀνθρώπου σώματι ; voici comment Spaneas I rend ce passage, v. 154 :

Τὴν φρόνησιν ἐπιμελοῦ, παιδίν μου, παρὰ πάντα,
Ὁ νοῦς γὰρ μέγας θησαυρὸς ἐπέκεινα τῶν ὅλων
Καὶ εἰς τόπον ὀλιγούτζικον ἔνι προσχωρημένος.

Il me semble que ce dernier vers nous rejette à une distance considérable de la théorie à la mode. Cette version du Spanéas nous apprend en outre deux faits qui sont précieux pour l'histoire littéraire, c'est que, d'une part, au xie s., en Orient, on lisait Isocrate par plaisir, et, de l'autre, qu'on éprouvait déjà le besoin de le traduire.

On aurait dû s'en tenir donc à l'examen de quelques cas particuliers et, puisqu'on parlait tant d'affectation savante, il fallait montrer au juste, en choisissant un texte précis, en quoi pouvait bien consister cette affectation (1). La première version du Spanéas était tout indiquée pour un pareil travail. Mais les idées *a priori* n'aiment pas à s'arrêter au détail. Aussi ces théories préconçues ont-elles amené des savants, d'ailleurs des plus distingués, à commettre certaines erreurs regrettables, qui jettent le trouble dans nos études et qu'il est bon de relever ici, pour montrer le vice de la méthode.

Un fait certain, quelle que soit d'ailleurs la théorie qu'on adopte, c'est que nous n'avons absolument aucun droit de dire qu'une forme existe à telle époque, quand les textes datés de cette époque ne nous donnent point cette forme : on ne saurait donc affirmer que θὰ γράψω est usuel au xiie s., quand les textes du xiie s. ignorent

(1) Remarquez, entre autres, ce vers curieux, Belis. II, 978, où l'auteur parle de lui-même : *ἐγὼ μὲν οὖν ἀπείραστος, ἀπρόκοπος γραμμάτων.*

cette forme du futur composé. M. Chatzidakis est cependant tombé dans une méprise de ce genre : du moment qu'on n'accorde aucune autorité aux textes, rien ne nous empêche, en effet, de faire voyager les formes néo-grecques selon notre fantaisie, et de les attribuer au siècle qui nous convient personnellement ; la conséquence de la théorie du mélange est que des formes non employées par un auteur peuvent avoir été d'un usage général dès l'époque où cet auteur écrivait. Aussi M. Chatzidakis cite-t-il constamment le texte marqué Andronicus à l'*Index auctorum* ci-dessus, à côté des Poèmes de Prodrome : Betz. Beitr. VI, 332; Athen. X, 102-103, 112, etc.; à ce dernier passage, l'Andronicus est rangé parmi les monuments qui représentent « *la littérature des siècles passés* (?) » ἡ τῶν προτέρων αἰώνων γραμματεία ; ailleurs il est dit expressément que c'est le plus *ancien* document de la langue populaire (Athen. X, 114) ; M. Chatzidakis en vient ainsi à enrichir nos études d'un auteur nouveau, qui lui paraît mériter une désignation toute spéciale : aussi le décore-t-il du beau titre de ὁ ποιητής τῆς Ἀναγνωρίσεως, cf. Athen. X, 27 (1).

C'est, je crois, sur la foi de Wagner (2) que M. Chatzidakis, καλῇ πίστει, assigne à ce texte une place à part parmi les autres documents : Wagner avait décidé, à

(1) Ce qui est frappant, c'est que dans aucun de ces passages l'auteur ne renvoie à l'édition à laquelle il se réfère : il semble ne pas être au courant de la question, cf. la note de Legrand à Andron. p. 19. D'ailleurs on n'a jamais daigné faire bien attention ni aux sources ni aux manuscrits ; la critique des textes est lettre close : cela est une conséquence forcée du dédain que l'on professe pour les auteurs médiévaux : on ne se soucie pas davantage des mss. La méthode rigoureuse appliquée à l'étude des langues anciennes est encore loin d'être appliquée au néo-grec. C'est pourquoi, à l'heure qu'il est, outre tant de nouvelles recherches à faire, même ce qui a été fait doit être refait en partie.

(2) *Medieval greek Texts*, Londres, 1870, p. XXII de la Préface.

l'endroit indiqué, que la langue de cette chanson ne pouvait être postérieure, *en tout cas,* au XIVe siècle! (1) En effet, il était de mode jusqu'ici, comme le remarque M. Krumbacher (Beitræge, p. 28, note 2), d'admettre sans examen toutes les dates qu'on pouvait assigner à la composition d'un document médiéval. C'est dans ce tort que M. Chatzidakis est tombé. Ce savant distingué n'a certainement pas songé un moment à établir une comparaison entre l'Andronicus et la langue des Poèmes de Prodrome, qui en est toute différente et qui ignore la presque totalité des formes employées par l'Andronicus. Le style de ce poème ne trouve son pendant que dans les chansons populaires modernes. Donc le poème est moderne, quant à la langue. C'est là notre seul critérium. Mais il est évident que les textes datés ne comptent pas pour M. Chatzidakis. C'est cette étrange date assignée à l'Andronicus qui amène probablement M. Chatzidakis à déclarer que la langue grecque n'a pas changé depuis mille ans! (2) Il faut espérer qu'il sera dorénavant impossible de prendre pour un texte du XIIe s. un poème écrit en pure langue moderne.

M. Chatzidakis n'hésite pas d'ailleurs à déclarer en propres termes que les textes pour lui n'ont pas d'autorité : dans un travail qui a paru pourtant dans le Journal de M. Kuhn, il veut prouver que les fém. en -ος de la IIe Décl. avaient disparu dès le moyen âge,

(1) M. M. Büdinger, dans une brochure des plus intéressantes, cf. *Mittelgriechisches Volksepos,* Leipzig, 1866, avait cru voir dans cette chanson des allusions à des événements historiques du XIIe s. C'est là probablement ce qui a inspiré Wagner qui cite en effet Büdinger à cet endroit. Remarquez que le raisonnement de M. Büdinger ne nous autorise à rien conclure sur la forme *actuelle* de la rédaction de cette chanson, et que toute cette chronologie d'ailleurs repose sur une hypothèse!

(2) Cf. *Goett. gel. anz.*, 1882, 365, et de même Μελέτη ἐπὶ τῆς νέας ἑλληνικῆς, etc. Athènes, 1884, p. 84. Ces idées sont aussi celles de Zambélios, cf. *Italograeca I,* 108, et Erotokr. au Tabl. général.

et qu'on disait dès cette époque ὁ δρόμος au lieu de ἡ ὁδός. Une chose le contrarie pourtant dans cette assertion, c'est qu'on trouve ἡ ὁδός dans les textes. Que fait-il alors? Il déclare simplement que ceci ne prouve absolument rien (1). Je crains, en réalité, que l'auteur n'aille ici un peu trop vite et qu'il ne se flatte d'avoir surpris le secret des dieux : a-t-il donc été à même de recueillir les conversations familières d'un homme du moyen âge, comme il l'appelle volontiers sans préciser l'époque de ce moyen âge? J'avoue pour ma part que, si les textes ne prouvent rien, je ne vois plus alors ce qui peut prouver quelque chose. Il faut dire, au contraire, que ὁδός existait *au moyen âge, parce que* ὁδός *se trouve dans les auteurs*, et cela d'une façon très fréquente. On peut très bien saisir le moment ou δρόμος remplace ὁδός; que le mot ὁδός existait d'ailleurs encore au XIVe s., nous en avons une preuve certaine dans la forme ὁδή Lex. II, 205. Comme c'est forcément là une forme analogique, il faut bien supposer que pour dire ὁδή le peuple connaissait ὁδός.

Je sais bien qu'ici l'auteur a une autre théorie qu'il objecte aussitôt : selon lui (2), tel mot seulement peut passer pour un mot de la langue vivante, au moyen âge, qui se retrouve dans le vocabulaire ou dans la langue d'aujourd'hui. Comme aujourd'hui, le peuple ne dit plus ὁδή, ὁδή ne se disait pas davantage au moyen âge. Ainsi, la partie lexicologique ou morphologique de la *Chanson de Roland*, que le français moderne a perdue, représente une langue de convention! Ainsi la déclinaison *la val* pour *le val*, dans le français du moyen âge, est une pure invention due à quelque pédant qui pensait à ce moment au genre du latin *vallis*. En effet, la déclinaison *la val* n'a laissé aucune trace dans la langue qui se parle en France au XIXe s., et seul un nom

(1) « *Das beweist absolut nichts* », cf. KZ. XXVII, p. 82, note 1.
(2) Ἑβδομάς, *loc. cit.*

de ville témoigne en faveur de l'existence populaire et non savante de *la val* (1).

Personne aujourd'hui ne saurait admettre un pareil principe. Il est très difficile d'inventer des formes grammaticales par voie réfléchie. A part les composés fantaisistes d'un Aristophane ou d'un Rabelais, des plaisanteries du même genre de Prodrome, il n'est pas de forme qui ne soit capable d'une explication soit psychologique soit physiologique. Il faut donc y regarder de bien près, avant de faire entrer en jeu des interprétations de ce genre que l'on est un peu trop enclin à admettre, et que M. Chatzidakis se refuse trop rarement.

Ainsi ailleurs (2), le même auteur veut prouver que dans le futur composé θέλω γράψει, le second verbe n'est pas à l'infinitif mais bien au subjonctif. Pour cela, il

(1) Cf. sur ce mot la note intéressante de M. A. Darmesteter, *Traité de la formation des mots composés*, p. 31. « *Vallis*, féminin en latin, est devenu masculin dans le substantif *val*, grâce à la terminaison masculine de ce dernier ; mais il a gardé son genre primitif dans les noms propres (cf. *Laval*, chef-lieu de la Mayenne). Palsgrave (p. 161) place *val* parmi les noms d'un genre douteux et incertain : « Of uncertayne and doutfull gendre » ; et il cite à l'appui un vers d'Alain Chartier où *val* est masculin *(où je trouverai un triste val)* et trois passages de Jehan le Mayre, un où *val* est masculin *(ce val transitoire)* et deux où il est féminin *(la val d'Avoste)*. » M. A. Darmesteter a, de plus, l'obligeance de me renvoyer aux passages suivants de la Chanson de Roland *Justus de Valferrée* (v. 1370), *val penose* (3256), *val Sevrée* (v. 3313); ajoutez *li val tenebrus* (v. 814). Ce rapprochement nous permet de voir de quelle façon s'est produite la forme ὁδή. La terminaison de ὁδός était masculine ; d'autre part, l'article était féminin ἡ ὁδός ; il y a eu assimilation de la désinence à l'article et l'on a dit ἡ ὁδή ; ailleurs c'est l'analogie contraire qui a eu lieu : ainsi ὁ πλάτανος ; la désinence masculine entraîne le genre de l'article. La forme ἡ ὁδή a été oubliée, non parce que la morphologie en était bizarre (elle ne l'est pas plus que celle de ὁ πλάτανος), mais pour des raisons lexicologiques : δρόμος a remplacé ὁδός dans le sens de *voie, chemin*. Seulement pour qu'il y ait eu action analogique sur ὁδός, il faut que ἡ ὁδός ait été connu du peuple au moyen âge. Cf. *Ind. verb.* à Nomin.

(2) Δελτίον, I, 2, pp. 226-261.

est nécessaire d'établir, comme M. Chatzidakis l'a fort bien compris du reste, que la disparition de l'infinitif est antérieure à la formation du futur composé. Le fort de l'argumentation consiste donc à dire que l'infinitif n'était plus employé au moyen âge (1). Mais M. Chatzidakis sait fort bien que les types θέλω γράφειν, θέλω γράψειν, et même θέλω γράψαι, sont tout ce qu'il y a de plus fréquent au moyen âge, et l'on peut même trouver qu'il cite relativement un petit nombre de ces exemples. Le ν final, d'autre part, ne laisse pas d'être embarassant : l'auteur s'en tire tout bonnement par la remarque suivante : « Les poètes puristes, voulant perpétuellement helléniser les formes dont ils se servent, et ambitieux d'écrire en un plus beau style, croyaient pouvoir y parvenir à l'aide d'un tout léger changement, la prosthèse d'un ν final, et c'est ainsi qu'ils créaient des types erronnés comme θέλω γράψειν » qui serait en réalité pour γράψῃ (pp. 239-240). Je me refuse absolument pour ma part à expliquer jamais la présence de ce ν avec une si prodigieuse facilité.

Pour en venir à une pareille affirmation, la bonne méthode exigeait tout au moins que l'on considérât isolément un auteur chez lequel se trouve la forme θέλω γράφειν : par exemple Spaneas I, 111, on lit θέλει ἐλέγχειν ; il fallait prouver que cet auteur était « ambitieux d'écrire en un plus beau style » : alors seulement on aurait pu étendre une observation générale à un cas particulier, et taxer de parasite le ν de ἐλέγχειν. Sinon, on tourne dans un cercle vicieux, on admet ce qui est à démontrer, et l'on en arrive à des assertions qui vont rejoindre en philologie toutes les assertions arbitraires, et par conséquent non avenues.

D'ailleurs l'analogie que suppose l'auteur pour pas-

(1) La préoccupation historique de l'auteur est curieuse à signaler. Il semble beaucoup plus simple, du moment que les textes sont mauvais, de n'en tenir aucun compte.

ser de θέλω νὰ γράψω à θέλω γράψῃ est par trop compliquée et suppose tout autant de raffinement chez le peuple que chez les savants. Mais que fait donc l'auteur des formes très fréquentes εἶσται (Picat. 256 ; Syntip. III, 36, 2 ; 78, 6 ; Cypr. 59, 8 ; cf. *ibid.*, 13, 11 νἄχες μ'ἀφήσειν (1)), où il n'y a pas le moindre ν final et où tout le monde reconnaîtra forcément des formes dues à l'analogie *populaire* ? En effet, comme εἶμαι se conjugue sur le type κεῖμαι à l'indicatif, on dira à l'infinitif εἶσθαι sur κεῖσθαι. M. Chatzidakis méconnaît donc un fait important de grammaire historique, c'est que l'infinitif n'a pas disparu d'aussi bonne heure qu'on le croit. Il est possible qu'il ait raison dans le cas particulier de θέλω γράψει et que γράψῃ soit un subjonctif (2) ; mais, quoi qu'il en soit, voici un travail fort estimable, plein de sagacité et de recherches, qui néanmoins reste à refaire.

Si M. Chatzidakis avait étudié les auteurs d'un peu plus près, s'il avait suivi l'histoire d'une seule forme à travers le moyen âge, sans doute il ne serait point tombé dans ces erreurs. Il n'a fait, au contraire, que se conformer à l'opinion générale. La chronologie des formes était chose entièrement inconnue. On ne tenait plus compte des dates. Il n'y avait aucune hésitation à reculer des formes toutes récentes, de quatre ou cinq siècles. M. Lambros n'a pas craint, par exemple, de rétablir θὲ νά au lieu de ἵνα dans un refrain populaire conservé par Anne Comnène (3). Cela devenait une

(1) Dans ce dernier texte, pas plus que dans Spaneas I, il n'y a lieu de penser à la moindre affectation savante. Ces chansons sont écrites dans la langue parlée la plus pure. Cf. aussi Morosi Otr. 146.

(2) Je n'ai pas examiné la question par moi-même ; j'avais admis l'explication de M. Chatzidakis NG. I, pp. 353-7, 354-8, 389-43, note 3. Ce qui fait difficulté c'est θέλω λάβει. Peut-être une explication par le déplacement analogique de l'accent serait-elle plus simple. Toujours est-il que les conclusions historiques sont formelles.

(3) Cf. Wagner, *Med. gr. Texts*, Préface, p. VI, note 18.

affaire de sentiment, d'appréciation individuelle. J'ai entendu un homme cultivé me dire à propos de ce vers de Prodrome

Ἀπὸ μικρόθεν μ' ἔλεγεν ὁ γέρων ὁ πατήρ μου (Prodr. V, 1), que πατήρ était là une forme savante, et que la vraie forme que l'auteur aurait dû employer était πατέρας. Bien entendu, on n'a aucun critérium pour déclarer que la morphologie de Prodrome n'appartient pas à la langue contemporaine de l'auteur (1). L'impression de la première lecture suffisait à motiver un pareil arrêt. Pour peu que le contexte eût une couleur moderne, on ramenait les types médiévaux aux types usités de nos jours. Un Grec lit Prodrome comme il lit son journal et ne songe jamais à faire la différence des temps. Quand il lit dans son journal le type πατήρ, il sait bien que c'est là une pure forme de convention et qu'en réalité personne ne parle plus ainsi. Il s'imagine volontiers que Prodrome agissait de même au XIIe s. et que dès cette époque le nominatif πατήρ était chose morte. On se fie, pour de pareils jugements, au *sentiment* qu'on croit avoir de la langue. Tant il est vrai que, pour apprendre une langue méthodiquement, il faut commencer par l'ignorer, et qu'un Grec a plus de peine que tout autre à bien savoir soit le grec ancien, soit le néo-grec lui-même !

Il est bon de renoncer à ces idées *a priori*. Il convient de ne pas priver les études néo-grecques de leur principal avantage. Les textes médiévaux sont, il est vrai, dépourvus de tout intérêt littéraire et, au point de vue de la production intellectuelle, le monde byzantin, on a eu raison de le dire, est une époque vraiment inféconde et stérile, quand on pense surtout à la riche végétation populaire et poétique de l'Occident. Mais quels précieux instruments pour le linguiste ! Quels merveilleux outils pour la science ! Nos documents nous per-

(1) Cf. NG. II, p. 453.

mettent d'avoir presque uniquement recours à la méthode historique. On sait combien celle-ci est d'un emploi difficile, aussitôt qu'il s'agit des langues anciennes. Ici nous assistons à la genèse des formes; nous suivons d'aussi près que possible et depuis l'origine les premières transformations de la langue; nous saisissons les premiers symptômes de l'évolution qui s'accomplit, nous fixons le moment précis où un phénomène vient à se produire, nous déterminons les raisons pour lesquelles il se produit. Nous voyons naître lentement les formes nouvelles et tomber peu à peu en désuétude les formes anciennes. Cet oubli graduel de l'ancienne langue, la progression constante et le triomphe définitif des formes nouvelles, nos textes nous en donnent une très satisfaisante image. Pour faire une grammaire historique, nous n'avons pas seulement le point de départ, qui est le grec ancien et le point d'arrivée, qui est le grec moderne; nous avons, ressource bien plus importante, les moments intermédiaires. La grammaire historique peut de la sorte s'appuyer sur des dates précises : elle arrive à n'être plus qu'une chronologie des formes.

La théorie du style mixte implique, à vrai dire, une erreur de principe, sur laquelle je reviendrai à l'Avertissement au Tableau général, avec un exemple qui trouvera mieux là sa place qu'à cet endroit et qui me paraît topique, en ce qui concerne le développement du néo-grec. Je ne touche dès maintenant qu'en quelques mots à la question. On semble croire en réalité que la substitution d'une langue à une autre se fait d'une façon brusque et immédiate, que le grec ancien a dû disparaître du coup, que le grec moderne a été parlé aussitôt que la première forme moderne est apparue. En effet, on ne souffre pas que ἐστί se montre à côté de ἔνι ou εἶναι, sans attribuer aussitôt ἐστί à la langue savante. Il faut bien admettre cependant qu'il y a eu un temps où tout le monde disait ἐστί; il faut éga-

lement reconnaître d'autre part qu'à une certaine époque ἔνι et ἐστί ont dû se dire simultanément. Qu'on me permette de me servir ici d'une image familière, empruntée à la vie de tous les jours : croit-on, par hasard, qu'on s'est couché un soir en disant ἐστί et que le lendemain matin tout le monde et chaque homme pris à part se sont levés en disant ἔνι ou εἶναι? Les choses ne se passent pas ainsi dans la réalité; or, il n'y a point de bonne méthode qui n'ait pour base l'observation même de la réalité. Le langage est parlé par des hommes ; ce n'est point une abstraction. Les hommes ne passent pas subitement d'une langue à l'autre : il faut de toute façon qu'il y ait des moments de transition et d'incertitude ; cela est admis même pour la phonétique, dans la plupart des cas, *a fortiori* pour la morphologie. Jamais, quand les phénomènes du langage sont dûs à des causes psychologiques, il n'y a substitution brusque d'une forme moderne à une forme ancienne. Quand on décrète donc qu'une forme ancienne, sitôt qu'elle vient à se rencontrer dans un texte, est une forme *savante*, on méconnaît un phénomène de la réalité : on ne veut pas voir comment les formes du langage se succèdent les unes aux autres, comment, en d'autres termes, une langue plus jeune remplace une langue plus ancienne. Pour mettre les choses à leur vrai jour, il faudrait donc renoncer aux expressions de formes *populaires* et de formes *savantes* : les formes *populaires*, ce sont les formes *modernes*, et les formes *savantes*, ce sont tout simplement les formes *anciennes*.

Personne ne prétend à coup sûr qu'une langue écrite soit jamais la reproduction exacte et absolument fidèle de la langue parlée ; il y a donc quelque naïveté à poser ce principe, incontestable et incontesté, avec un ton d'autorité que le sujet ne comporte pas (1). Tout le monde sait cela. Mais M. Chatzidakis a bien tort d'in-

(1) Cf. Ἑβδομάς, *loc. cit.*

voquer ici cet axiome, car ce n'est point de cela qu'il s'agit. De ce que la langue littéraire n'est jamais la reproduction adéquate de la langue parlée, il ne s'ensuit nullement que la langue littéraire soit un informe mélange de formes artificielles et que la *morphologie* ne soit pas la même dans les deux langues. Tout cela est affaire de tempérament, de nuance et de goût. Que nos auteurs emploient deci delà une expression dont on peut se demander si elle est un emprunt à la langue ancienne ou non, cela se peut très bien (1). Mais il faut alors procéder très rigoureusement, voir si le mot en question se retrouve chez les auteurs contemporains, s'il suit une marche progressive ou décroissante, s'il rentre dans le cadre historique des autres formes. Toujours est-il qu'il faut bannir d'un examen de cette nature le jugement arbitraire et personnel. Nul ne dit que le peuple ait parlé exactement à un moment donné la langue qu'écrivait à ce moment même un auteur et que les γάρ dont Hermoniacos sème ses vers pour rattraper la mesure de l'octosyllabe, se soient jamais produits avec cette abondance dans les conversations familières du XIVe s. Mais cela n'implique en rien que la morphologie ait été dès cette époque chez le peuple fixée sous sa forme nouvelle. L'emploi simultané de deux formes est chose si peu extraordinaire qu'aujourd'hui encore κανείς subsiste à côté de κανένας. (Voyez, à ce sujet, l'Avertissement au Tableau général). M. Chatzidakis, qui voit toujours dans la langue moderne le critérium historique le plus sûr, n'aurait point dû oublier cette observation. Ceci est d'une vérité constante. Dans le domaine des langues romanes les choses ont dû se passer de même et il y a certainement eu un moment où l'on a parlé italien et latin à la fois. C'est ce qui eut lieu pour le grec au moyen âge. Dire que πατήρ est, dans Prodrome, un type rapporté de l'école, c'est

(1) *Beitræge*, 14. G. Meyer, *Essays*, 1885, p. 108.

soutenir que les mots : *in damno sit, nunquam*, *Deus*, *Deo*, dans les *Serments de Strasbourg*, ou que les mots *anima*, *rex* dans la *Cantilène de sainte Eulalie* sont des mots empruntés par des pédants au latin classique!

Il importe avant tout de considérer une langue dans son développement historique. C'est par là que les contradictions apparentes sont conciliées. M. Krumbacher ne dira plus (Beitræge, 14) que, parmi les auteurs médiévaux, les uns se montrent plus coquets, plus désireux de faire parade de formes anciennes, tandis que d'autres auteurs sont plus gauches et plus lourds dans l'imitation. C'est la différence des siècles seule qui fait que nous rencontrons plus de formes anciennes dans un auteur que dans un autre, et nos textes nous montrent ainsi la façon générale dont nous supposons que la substitution de la langue moderne à la langue ancienne s'est faite par voie populaire. Que certains auteurs n'aient pas tout de suite donné accueil dans leurs vers ou dans leur prose aux formes populaires, sur le moment même où celles-ci venaient à se produire, cela est fort possible. On pourrait aller même jusqu'à accorder que le peuple a pû devancer dans la formation d'une langue néo-grecque l'admission de celle-ci par les monuments écrits du moyen âge. Cela ne change rien à nos conclusions. S'il faut descendre jusqu'au XVII[e] s. pour rencontrer un document comme l'Erophile, qui soit écrit en pure langue moderne, qu'est-ce que cela prouve? C'est que le grec ancien était jusque là trop vivace, c'est que le peuple n'a pu définitivement faire triompher sa langue qu'à cette époque. Or, c'est là justement ce qu'il faut établir : c'est-à-dire que la langue moderne n'avait crû en forces que très tard, et n'a eu assez de vigueur pour supplanter la langue ancienne qu'au XVII[e] s. De cette façon encore, les auteurs nouveaux seraient comme un miroir quelque peu distant où l'image se compose et se reflète quelque temps après son émission. Mais ils ne

nous en offrent pas moins la fidèle reproduction de l'évolution populaire et nous montrent au juste la façon dont cette évolution s'est accomplie.

C'est là ce que j'ai essayé de mettre en lumière. J'ai voulu tout d'abord poser ce principe si simple que les monuments écrits sont notre seul guide dans l'étude du passé, que toutes les suppositions, toutes les hypothèses qui ne prennent point les textes pour base, n'ont point de valeur, et qu'attribuer la langue de l'Andronicus, par exemple, au XIVe ou au XIIe s. est une opération purement arbitraire. En second lieu, il paraît évident que les textes médiévaux ne mélangent point les deux langues au hasard, et que ce fait peut nous servir à fixer une date aux compositions non datées. L'emploi des formes anciennes, à des dates où l'on s'attendrait à trouver des formes modernes en plus grand nombre, semble toujours motivé par une raison spéciale et j'ai essayé de déterminer plus loin quelques-unes de ces raisons (cf. Tableau général, Avertissement). Enfin ce qu'il est permis de penser après l'étude que nous avons faite, la conclusion qu'on peut en retirer, ce me semble, c'est que, selon toutes les apparences, nous pouvons, grâce à nos auteurs, reconstituer l'histoire de la langue, confirmer les hypothèses faites *a priori,* assister d'une façon vivante à une évolution linguistique et voir comment d'une langue ancienne sort graduellement une langue nouvelle.

C'est de cette façon, et en s'appuyant sur une base solide, que les études néo-grecques pourraient avoir l'ambition de s'intéresser aux questions de linguistique générale. On se tourne beaucoup aujourd'hui vers l'étude des langues modernes. Un certain besoin de certitude s'est produit et l'on préfère tenir quelques vérités bien démontrées, plutôt que de se contenter des hypothèses même les plus vraisemblables. On raisonne son doute et l'on en est venu à aimer mieux ignorer que savoir à peu près. Mais dans cette voie

nouvelle, c'est assurément l'étude des langues modernes qui sera le meilleur guide. C'est dans les langues modernes qu'on saisira le mieux les procédés psychologiques ou physiologiques qui contribuent à la formation des langues. Pour n'en citer qu'un exemple, on sait combien de place on accorde aujourd'hui à l'analogie. On ne s'est pas encore toutefois rendu compte de la façon précise ou plutôt des mille façons dont l'analogie vient à se produire dans le langage. Les lois générales par lesquelles opère l'analogie ne sont pas suffisamment connues. Pour qu'elles puissent l'être un jour, il importe de recueillir tout d'abord des exemples analogiques absolument certains, où le procédé psychique se laisse saisir sur le vif, et qui permettront, par conséquent, de déterminer nettement les limites, la portée, les divers caractères de l'analogie, et d'entreprendre une classification de ces phénomènes, aussi intéressants pour le linguiste que pour le philosophe. Cela n'est possible qu'avec une tradition historique abondante, qu'avec des textes *gradués*. L'histoire est la base de l'analogie ; pour dire que telle forme doit son existence au souvenir de telle autre forme présente dans l'esprit de celui qui parle, plusieurs conditions devront être préalablement remplies : il faut établir que la première forme est chronologiquement antérieure à la deuxième ; c'est là la première nécessité, mais il n'importe pas moins de prouver que cette première forme est connue de l'individu qui emploie la deuxième ; de la sorte, on arrive à établir que les deux formes sont usitées par le même homme à la même époque, et souvent côte à côte; alors seulement on peut dire qu'elles ne sont pas assez divergentes l'une de l'autre pour ne s'être pas rencontrées dans la bouche d'un seul individu, et qu'elles sont conformes à un même tour d'esprit. Jamais ces démonstrations ne pourront être données avec sûreté en dehors du domaine des langues modernes. Sans cet utile rapprochement, l'explication

analogique dans le domaine des langues anciennes, ne sera jamais qu'un pis-aller (1).

Il est donc possible qu'un linguiste habile sache tirer profit du néo-grec, au point de vue général des études linguistiques. Ma tâche a été plus modeste; je me borne à recueillir quelques faits dans le domaine restreint du néo-grec; j'ai tout au plus essayé de montrer l'intérêt que nos textes pouvaient avoir et de susciter de plus dignes à porter leur effort de ce côté. (cf. Avert. au Tabl. gén.) Il faut espérer que des textes se publieront de jour en jour plus nombreux, dès qu'on aura vu l'utilité qu'ils peuvent avoir.

Que de documents attendent le jour à l'heure qu'il est : les *Noces de Thésée et d'Émilie*, du xve s., la traduction de l'*Iliade de Benoît de Sainte-Maure*, l'*Erophile* de Munich, *l'Erotokritos,* les diverses versions du Spanéas surtout, et tant d'autres manuscrits qui se trouvent dans les bibliothèques de l'Europe. Les savants devraient se prendre d'une belle émulation pour publier tous ces textes si importants au point de vue du néo-grec et de l'étude du langage.

On aimerait à voir surtout ces travaux se multiplier en Grèce ; l'excellente impulsion donnée par MM. Sathas, Legrand, Lambros doit être courageusement continuée. Il ne faut pas qu'on soit effrayé du peu de

(1) On ne peut que se rattacher ici à ce que dit de l'analogie M. E. Curtius, *Zur Kritik der neuesten Sprachforschung*, Leipzig, 1885, p. 33 suiv., du moins en ce qui concerne la sévérité de la méthode à employer. Quand au procédé psychique lui-même, des pages maîtresses sont celles que M. Brugmann (*Zum heut. Stand der Sprachw.*, Strasbourg. 1885, 78-92) a écrites en réponse. Là est le vrai. Curtius, p. 38, M. Whitney appelle *blunders* les phénomènes analogiques ; M. Henry, p. 44, en note, dit que l'étude des actions analogiques constitue « un chapitre intéressant de *tératologie* linguistique ». Les phénomènes du langage sont difficilement susceptibles d'une qualification en bonne ou en mauvaise part: ils sont la réalité même. Ce qui serait tératologique dans le langage, ce serait l'absence de la tératologie, dans le sens où les auteurs prennent le mot.

valeur littéraire des textes médiévaux, que le vide et l'ineptie de quelques-unes de ces compositions découragent les esprits et rebutent la générosité des donateurs zélés dont la Grèce n'a jamais manqué, il faut le dire à sa gloire, et qui viennent en aide aux savants, pour la publication de ces sortes d'ouvrages (1). C'est devenu aujourd'hui une banalité et un lieu commun que de parler du peu de mérite littéraire et du style terne et plat des poèmes du moyen âge. Ce n'est pas la beauté plastique qu'on y cherche : au contraire, plus ils sont mal écrits, plus ils doivent nous être précieux. Il n'y a donc pas à vouloir y trouver des lectures amusantes ; ce sont des *archives nationales* qu'il faut mettre au jour. Les œuvres médiévales de l'Occident ne sont pas d'un goût plus relevé, d'un style plus raffiné ; elles n'offrent au lecteur aucun genre de divertissement. Il n'en est pas moins vrai que l'ardeur de tous les savants s'est portée et se porte encore vers la publication de tous ces textes, que les Académies n'ont pas d'autre soin que d'entreprendre ou d'encourager ces travaux, parce que ce sont là des documents historiques du plus haut prix. La Grèce à son tour ne peut que gagner à imiter cet exemple qu'elle a déjà brillamment suivi ; c'est un honneur pour elle que de veiller avec un amour jaloux à la conservation des monuments du passé de sa langue ; ce sont là des monuments d'intérêt général, sans parler de l'intérêt tout particulier qu'elles offrent à nos études.

Il ne faut donc pas déprécier ces beaux documents. Une grammaire historique est parfaitement possible à l'aide de ces textes (2) et n'est possible qu'à leur aide ;

(1) Parmi ces noms, j'ai plaisir à rappeler ici ceux de MM. E. Zafiropoulo et du prince G. Mavrocordato ; la Chambre des Députés de Grèce s'est aussi distinguée dans cette œuvre scientifique par le patronage qu'elle a su donner aux publications de M. C. Sathas.

(2) Cela ne veut pas dire qu'une grammaire néo-grecque puisse être faite demain et qu'on puisse, avant dix ans au moins, présenter un

ce que l'on peut dire dès maintenant, c'est qu'ils sont à considérer comme le véritable intermédiaire entre les deux langues, l'ancienne et la nouvelle, et qu'ils nous font voir par là dans le néo-grec un développement des plus réguliers et des plus harmonieux.

travail d'ensemble quelque peu sérieux sur la matière. Je vois une annonce d'une *Vulgær-griechische Grammatik* sur la couverture d'un des volumes de la Collection des *Grammaires indo-européennes* de Breitkopf und Hærtel, avec cette mention : *Demnæchst(!)wird folgen*... Nous espérons bien que *demnæchst* n'a ici qu'un sens vague et indéterminé, comme cela a souvent lieu dans les annonces de librairie. Sinon, ce serait être peu au courant de la question que d'aller avec cette rapidité.

IV

LES ÉTUDES HISTORIQUES ET LA LANGUE MODERNE

Envisagée de ce biais, considérée comme un développement régulier et normal, la langue moderne trouvera peut-être grâce aux yeux de quelques puristes trop exigeants. Il ne faut plus croire que l'on commet un crime de lèse-majesté envers le grec ancien en écrivant ou en disant οἱ μέρες, τὶς γυναῖκες; qu'agir ainsi, c'est n'avoir aucune connaissance de la grammaire ou se faire un plaisir de ravaler scandaleusement le grec moderne au niveau de la plus grossière et de la plus barbare des langues. Ce sont là des exagérations, il faut le croire, qu'il nous a souvent été donné de nous entendre dire, il est vrai, mais dont il n'y a certainement pas grand compte à tenir.

Ce qui, dans cette *question de la langue* dont je n'aime pas beaucoup à me mêler, scandalise surtout les Grecs (1), c'est que le grec moderne, à leur sens, est un fruit de la barbarie. Nous pouvons désormais les

(1) Quand je parle des Grecs, comme je le fais ici et souvent dans ce qui va suivre, je n'entends, en réalité, qu'une partie des Grecs : les *puristes* ou λόγιοι. Tous les Grecs, est-il besoin de le faire observer? sont loin de partager l'avis des puristes ; moi-même, on le verra, j'arrive à des conclusions toutes contraires ; on ferait donc tort à la Grèce, en croyant que les bonnes doctrines n'ont pas déjà pénétré chez un grand nombre. C'est seulement parce que l'opinion des puristes a prévalu pour le moment, que l'on peut parler des Grecs d'une façon générale.

tranquilliser à ce sujet. Ces façons de parler, que l'Occident lui-même avait un peu trop favorisées (1), ne sont plus de mise aujourd'hui. La science nous fait envisager sous un tout autre aspect les phénomènes linguistiques : les langues sont considérées comme une des formes de l'activité de l'être et, comme telles, elles ont toutes droit à la vie. Loin d'être des quantités négligeables, elles font en quelque sorte partie intégrante de l'homme et constituent sa personnalité aussi bien que toute autre manifestation de la vie intellectuelle ou physique. Le langage représente une des productions les plus fécondes de l'esprit humain. Une langue ne cesse jamais de créer ou, pour être beaucoup plus exact, d'être créée. L'homme ne se repose jamais et l'activité fait le fond de son essence. Il invente incessamment le langage. Il y a là une action continue. Pour se rendre compte de l'étendue de cette production, il faut considérer que depuis que les hommes parlent, c'est-a-dire que depuis des milliers de milliers d'années, ils n'ont pas un instant cessé d'inventer, d'innover, de changer de langue. Cette activité tient du prodige. C'est à elle qu'est due l'infinie variété de dialectes et d'idiomes qui se sont répandus sur tous les points du globe ; la multiplication des langues, qui étonnait tant le rédacteur jéhoviste de la Genèse et qui lui inspirait le mythe intéressant de la Tour de Babel (2), n'a pas en réalité d'autre cause que ce perpétuel mouvement

(1) Voyez, par exemple, le titre de Glossarium *graeco-barbarum* de Meursius, ou bien encore J. M. Langii, Philologiae *barbaro-graecae* pars prior etc. Altdorf. 1708. Cela, on le voit, remonte assez haut. Aujourd'hui personne ne juge plus les choses de la sorte. C'est pourquoi j'ai dû relever, p. 102, n. 1, certaines expressions impropres chez M. Eberhard. On ne peut que renvoyer ici à ce que dit M. P. Meyer, *Revue critique*, 1868, p. 238, lignes 8-14. Il est impossible de parler « et si net et si court » et de dire aussi bien en si peu de lignes. Voyez, dans le même sens, deux pages remarquables de Fauriel, F. I, CXXIII suiv. et G. Meyer, *Essays und Studien*, Berlin, 1885, 91-117.

(2) E. Renan, Cours du Collège de France, 16 mars, 1885

de l'âme et des organes, qui est le signe vivant de l'homme. A voir les choses sous leur vrai jour, on peut même affirmer qu'il n'est pas d'individu, pris isolément, qui à chaque heure de son existence ne produise et ne crée, qui ne tente au moins d'inventer une forme nouvelle (1). Ces essais innombrables tantôt réussissent et tantôt avortent ; quand ils avortent, la langue reste dans l'état où elle était : l'instinct conservateur et immobilisateur garde le dessus ; quand ils réussissent, l'activité humaine se réveille aussitôt : la forme ainsi mise en circulation se répand, gagne de proche en proche et de nouvelles langues entrent dans le devenir.

Il n'y a donc pas de honte, comme on le croit quelquefois, à parler une langue nouvelle ; cela est dans l'ordre des choses et dans l'harmonie des conditions humaines. Il est bon de considérer ces questions d'un peu plus haut et de voir surtout la façon dont les choses se passent dans la réalité. Il faut une certaine myopie pour juger les phénomènes naturels à la mesure étroite d'un canon grammatical. On croit non sans quelque naïveté que parler la langue ancienne, essayer du moins de revenir aux formes anciennes contre vents et marées, c'est faire preuve de distinction, de bon goût, de *noblesse*. Quelle erreur enfantine ! C'est, au contraire, rapetisser la nature humaine, c'est enlever à l'homme une des plus merveilleuses manifestations de son activité ; immobiliser une langue de cette façon, c'est faire des Grecs du moyen âge et des Grecs des temps modernes, héritiers des anciens Hellènes, des momies rigides et glacées, incapables de tirer une forme nouvelle de leur cerveau et se complaisant dans une immobilité stupide et béate, dans l'inaction de la

(1) J'ai eu le bonheur d'entendre un jour développer cette dernière idée même à mon maître, M. G. Paris, d'une façon beaucoup plus pénétrante que je ne puis le rendre ici.

mort. Revenir à la langue d'Homère !... mais c'est dire que depuis Homère le peuple grec n'a pas vécu.

On reproche au grec moderne, je le sais bien, *l'incorrection* de ses formes, comme si, en réalité, il pouvait exister des formes incorrectes. A quel point de vue, en effet, se place-t-on pour parler de la sorte? Le pédantisme imagine volontiers à son usage une sorte de type absolu de perfection qui ne se trouve, il faut le dire, dans aucune langue du monde. D'après ce type idéal le pédantisme juge, absout ou condamne, sans jamais tenir compte de la chose la plus importante, qui est le développement historique de la langue. Hélas! il faut bien que nos pédantins en prennent leur parti. Ce barbarisme, qui les humilie et les suffoque, c'est le seul, c'est l'unique générateur du langage. Il est un principe, en effet, sans lequel il est vain de vouloir comprendre quoi que ce soit aux phénomènes du langage, sans lequel il est inutile, même en matière littéraire (1), de songer à se former un style, c'est que l'homme du peuple ignorant, le paysan inculte et grossier, que nous coudoyons sans cesse et dont nous rions quelquefois, l'homme qui ne sait pas lire est le créateur unique et tout puissant de toutes les langues du monde, de la langue d'Homère aussi bien que de la langue moderne. Cette création s'est toujours faite et se fera toujours de la façon la plus *incorrecte*. C'est une indéfinie succession de *fautes*.

Si les hommes n'avaient jamais altéré une forme primitive, jamais il n'y aurait eu diversité de langues dans le groupe indo-européen; que dis-je? jamais le grec ancien lui-même, ce grec que nos puristes admirent avec une confiante béatitude, jamais sans le *barbarisme* le grec ancien et ses nombreux dialectes n'auraient pu voir le jour. Si l'on appelle barbarisme toute forme altérée par rapport à une forme plus ancienne, quelle

(1) Voyez plus loin, p. 269, note 1.

plaisante négation du langage constituerait une pareille façon de prendre les choses ! Comme le grec ancien, à ce compte, devrait être traité sévèrement, regardé de haut, honni et méprisé. En effet, certaines personnes croient volontiers que cette logique étroite, cette rigidité sèche, cette correction grammaticale qu'elles ont rêvées, elles croient volontiers que le grec ancien en est l'impeccable et définitive expression. Ce qui les scandalise dans la langue d'aujourd'hui ne les offusque pas dans celle d'il y a deux mille ans : les puristes se révoltent naïvement à l'idée de dire οἱ γυναῖκες ; mais τὼ χεῖρε leur paraît un phénomène des plus réguliers. Pourquoi cela? Uniquement parce que τὼ χεῖρε est *ancien*. Le grec ancien est bien *ancien*, en effet. Aussi le traite-t-on volontiers comme une chose sacrée et surtout mystérieuse : on n'en approche pas. On cherche à l'imiter, mais c'est toujours malheureusement sans le connaître.

Il est un livre que nous désirerions de tout cœur voir faire en Grèce, car il serait aujourd'hui sans utilité pour l'Occident, où ces idées sont depuis longtemps admises : ce serait une sorte de grammaire scientifique à l'usage des gens du monde, un livre où l'on s'amuserait à consigner toutes les anomalies, toutes les *incorrections* du grec ancien. Une innombrable foule de phénomènes curieux étonneraient là nos puristes ; que de choses surtout ils y apprendraient, que peut-être ils ne savent pas encore ! Que de choses les feraient crier au scandale ! Que diraient-ils du parfait λέλυκα, si tant est qu'ils se soient jamais rendu compte de la nature éminemment parasite de cette désinence? Que penseront-ils d'un génitif comme νεανίου? Comment pourront-ils jamais laisser passer le nominatif pluriel masculin ou féminin de l'article οἱ ou αἱ? Cela ne leur semblera-t-il pas un fait monstrueux de voir disparaître une syllabe *accentuée* dans χρυσῷ en regard de χρυσέῳ? N'est-ce pas là un péché grammatical tout aussi grave

que de voir l'accusatif βασιλέα devenir impudemment βασιλέαν et se prononcer ensuite βασιλεάν (1), puis βασιλιάν et enfin βασιλιά? Sont-ce donc les formes *altérées* que l'on reproche au grec moderne? Car, au fond, tout le reproche se réduit à cela; mais le grec ancien est rempli d'altérations de ce genre! Juste ciel! Que diront donc nos puristes de l'attique, comparé au vieil ionien, que l'attique maltraite, mutile, raccourcit d'une si indigne façon? Qu'on veuille bien considérer les formes μουσῶν, ἡμέραις, φιλῶ. τιμῶ, pour ne citer que les plus courantes; n'est-ce point des *fautes* que tout cela? On pourrait dire presque que toute la déclinaison et que toute la conjugaison sont un tissu d'erreurs de ce genre. La langue ancienne tout entière, si l'on veut considérer les divers phénomènes d'analogie, de métathèse, d'attraction, de dissimilation, d'accentuation, etc. etc. est remplie d'incorrections de toutes sortes. La seule différence que ces fautes présentent avec les fautes réputées de la langue moderne, c'est que les premières sont des fautes consacrées par la langue littéraire. Que la Grèce moderne ait une littérature nationale; les prétendues fautes seront tout aussi légitimes, car il est impossible de rêver une langue qui soit exempte de ces prétendues anomalies.

Que nos grammairiens veuillent bien faire plus ample connaissance avec le grec ancien, avant d'oser porter un jugement quelconque sur le grec moderne. De ce qu'ils ne se rendent pas un compte exact de la constitution intime de la vieille langue, ce n'est nullement une raison pour prendre en main la férule du magister et traiter d'écolier mal appris, quiconque ne parle pas attique; quand on déclare ainsi *ex cathedra* que telle forme est noble et que telle autre ne l'est pas, on pour-

(1) Spanéas I, 12 Je fais observer que pour l'explication des phénomènes de ce genre le grec moderne a sur l'ancien cet avantage, qu'il nous fournit toujours les degrés intermédiaires, la série complète.

rait laisser croire que l'on n'a pas pesé au juste le sens des mots dont on se sert.

Quelques raffinés, je le sais bien, pour se donner dans le débat une attitude plus désintéressée, pour nous montrer un esprit dégagé de ces préjugés mesquins, nient formellement que l'on ait du mépris pour la langue moderne, ἣν οὐδεὶς ψέγει, dit M. Chatzidakis dans la Ἑβδομάς, 1885, n° 80, p. 421, col. 2. Un linguiste, en effet, ne peut guère penser ni dire qu'une langue vivante puisse être un objet de mépris et il veut ignorer qu'un pareil dédain puisse exister. Il connaît trop bien l'ancienne langue pour ne pas savoir que les plus intéressants phénomènes d'*anomalie* nous sont fournis par le grec ancien lui-même et que le grec moderne, à ce point de vue, est une langue plus régulière en un sens, parce qu'elle tend de plus en plus à faire passer un niveau égalisateur, à simplifier et à rapprocher les unes des autres les formes que l'ancienne phonétique rendait souvent divergentes dans l'intérieur d'un seul paradigme de la déclinaison, comme dans πατήρ, πατρός auquel on peut opposer πατέρας, πατέρα etc. On peut supposer que M. Kondos partage sur ce point le sentiment de M. Chatzidakis. Il est à craindre cependant que ces deux savants ne soient les seuls de leur avis... et qu'ils n'en soient pas eux-mêmes tout à fait. Je ne pense pas que ce soit un respect immodéré de la langue moderne qui ait inspiré à M. Kondos les Γλωσσικαὶ Παρατηρήσεις, où ce remarquable érudit s'attache précisément à apprendre à ses contemporains de quelle façon ils écriront le plus *correctement* et le plus *purement* possible la langue ancienne : que si M. Kondos faisait un si grand cas de la langue moderne, il aurait, au contraire, pris à cœur de nous montrer comment il fallait s'y prendre pour écrire *correctement* la langue moderne, car, c'est ce que nous connaissons le moins et c'est aussi ce dont nous avons le plus besoin.

La seule qualification de χυδαία que l'on applique à

cette langue prouve le profond mépris dans lequel elle est tombée et M. Chatzidakis, en niant le fait, nous ferait croire, en réalité, qu'il n'a jamais eu à ce sujet de discussion avec nos compatriotes, pour lesquels le grec moderne demeure obstinément un *patois!* et qu'il ignore, par conséquent, que c'est là l'opinion courante. Il oublie que lui-même il a déclaré ridicule l'usage de cette langue dans des sujets sérieux (Μελέτη ἐπί τῆς νέας ἑλλ. Athènes, 1884, p. 96, cf. ci-dessous, p. 262) et qu'ailleurs il se récrie vivement contre l'emploi de la langue moderne, au sujet d'un mot malheureux échappé à M. Deffner, que M. Chatzidakis tourne en dérision avec une prestesse de langage, que ne comporte peut-être pas la gravité d'un pareil sujet (Athen. X, 14).

Cette attitude, d'ailleurs, comporte toujours en elle une légère contradiction ; car, enfin, puisqu'on déclare la langue moderne si respectable, il semble qu'il n'y ait pas tant de façons à faire pour l'écrire : les inconvénients qui existent réellement et que M. Chatzidakis lui-même signale avec raison à l'usage d'une langue littéraire moderne ont été, comme on le verra plus loin, les inconvénients éternels qu'a rencontrés toute langue littéraire à ses débuts : on n'a pas pour cela renoncé à écrire les langues modernes. Il en est de même du grec moderne : il s'impose, parce qu'il a pour lui la réalité, l'existence. Qu'il soit encore plein de lacunes et d'insuffisances, cela est une toute autre question : c'est cette langue-là qu'il faut écrire, parce que nous n'avons pas d'autre langue moderne que celle-là et qu'on n'écrit plus de langue ancienne au XIXe siècle. Mais telle est la nature de cette polémique que cet estimable savant lui-même, quand il en vient à toucher à cette matière délicate, sent subitement hésiter son sens critique ordinaire. Les plus habiles ont des défaillances sur ce terrain. La vérité est que cette langue est méprisée. Or ce mépris est chose dérisoire et qui soutient à peine l'examen.

Le point de vue historique fournit encore ici le meilleur argument et place la question sous son vrai jour ; il suffit amplement à la *justification* de la langue moderne. De deux choses l'une, en effet : ou bien l'on se place au point de vue historique et alors toute forme nouvelle, toute forme qui s'est développée dans le temps est la forme à employer ; il n'est plus question, dans ce cas, de noblesse ou de bassesse ; l'attique n'est plus ravalé en comparaison du vieil ionien, et l'ionien lui-même a droit de subsister en regard du grec plus primitif d'autres dialectes. Ou bien on se place au point de vue de la correction idéale des formes ; on ne tient plus aucun compte de la genèse ni du développement historique des phénomènes du langage ; on ramène toute forme à un type prétendu normal ou original. On bannit du commerce les langues romanes et toute langue moderne ; on se débarrasse, sans la moindre hésitation, de l'attique, du vieil ionien et même de tout le grec ancien ; on revient tout d'un bloc à la langue *primitive,* si tant est que l'on puisse trouver même une langue primitive qui présente le type demandé de correction absolue ; mais jusqu'ici cette langue idéale n'a été recueillie sur aucune lèvre humaine.

Il faut être conséquent jusqu'au bout. Interdiction serait faite à nos puristes, de part la Grammaire dont ils se réclament, de dire οἱ, αἱ, τῶν, etc., etc., de se servir d'un nominatif comme μήτηρ ou πατήρ ; ils devront bannir du langage toute forme due à l'analogie. Une déclinaison aussi irrégulière que celle de πατρός, πατέρα, πατράσι devra être rejetée avec horreur. On dira μουσασων ou, à défaut, *musarum,* et non plus μουσῶν ; c'est tout au plus si μουσάων pourra être toléré. Si on ne veut pas en venir là, il faudra tout au moins qu'on renonce à l'imperturbable assurance avec laquelle on a décrété jusqu'ici la bassesse des formes. Avec ces théories là, en effet, qui sont dépourvues d'une norme scientifique, on arrive facilement à l'absurde, et il n'est pas de plus sûr

moyen, quand on veut démontrer la fausseté d'une opinion, que de la pousser à ses dernières conséquences.

Les pédants, en général, ne se rendent pas un compte exact de la légitimité des formes du langage. Ils pensent volontiers que la grammaire, leur grammaire à eux, a été créée avant le langage lui-même. De là ces dédains systématiques et si peu justifiés qu'il faudrait, en stricte logique, professer tout aussi bien pour le grec ancien. Il n'est cependant venu à l'esprit de personne jusqu'ici de traiter les phénomènes de l'ancienne langue avec la rigueur que nos puristes témoignent au grec moderne. Et pourquoi cela? C'est que, pour le grec ancien, on se place depuis longtemps au point de vue nécessaire pour une saine critique. On ne juge pas le grec ancien en le comparant à une autre langue, mais en le comparant à lui-même : de ce que le sanskrit et quelquefois le latin ont mieux conservé certaines formes primitives, on ne déclarera pas *incorrect* le grec ancien qui les a perdues. Nul ne s'est encore avisé de faire le procès au dialecte attique ni de déclarer barbare la morphologie des poèmes homériques. On a vu dans les œuvres de l'antiquité des monuments historiques propres à nous renseigner sur les différents états que la langue a traversés; on a jugé chaque texte en lui-même. La façon de procéder pour le grec moderne consiste, au contraire, à le comparer sans cesse au grec ancien. Ce serait, je le répète, comme si l'on rapprochait l'attique de l'ionien, rapprochement qui serait tout au détriment de la langue de Périclès.

Avec un critérium de ce genre, le français serait, en fait de barbarie, la dernière des langues. On a traduit en latin étymologique une belle phrase de M. Cousin, pour montrer à quel point le français était une langue incorrecte et pour faire toucher du doigt toutes les *monstruosités* originelles qui se dérobent derrière une

période savamment combinée en français moderne (1). On se reportera à ce passage avec fruit et l'on y verra de quelle façon se forment les langues et se crée le style littéraire. Une phrase quelconque, écrite en français, ne fera, traduite en latin, qu'un amas de *barbarismes*. C'est pourtant ce latin *barbare* qui est aujourd'hui devenu le français. Nos puristes pourront dire que la langue moderne est incorrecte, seulement lorsqu'ils l'auront considérée et étudiée en elle-même. Les *incorrections* modernes sont là où les puristes vont le moins les soupçonner : ainsi, tandis que les désinences -αι de la première Déclinaison ancienne sont régulièrement devenues -ες dans la langue moderne, une exception à cette règle subsiste encore aujourd'hui par le fait de la langue savante, pour le nominatif pluriel du mot μαθηταί, dont une forme μαθητές n'est point parvenue à s'établir. Le peuple obvie à l'inconvénient, il est vrai, en disant οἱ μαθητάδες (2). Mais régulièrement, il devrait dire μαθητές. Comparée à une autre, une langue est toujours *incorrecte* : elle n'a de régularité qu'envisagée dans son ensemble et dans le système complet de ses lois morphologiques.

La pudeur du puriste ne s'arrête pas à la morphologie. On rougit de la même façon des mots étrangers, sans se douter que dans une langue il n'y a pas, à proprement parler, de mots étrangers : du moment que pour des causes historiques, toujours plus intéressantes à connaître qu'à nier *a priori*, le peuple a dit πόρτα pour *porte*, le mot πόρτα est immédiatement devenu un mot grec. Les mots étrangers ne sont jamais sentis comme tels par ceux qui les emploient ; les mots étrangers n'existent que pour le grammairien ou l'étymologiste qui cherche l'origine historique de chaque vocable. Nos puristes ne s'en tiennent, pour apprécier

(1) E. Renan, *Mélanges d'histoire et de voyages*, Paris, 1878, p. 205.
(2) Forme très fréquente ; cf. entre autres Passow, 511, 1.

les langues et les juger, qu'à ce que leur apprend la grammaire. Ils ne voient pas que, dans la vie d'une nation, un grammairien est un phénomène purement accidentel. Il n'est point dit que les grammairiens doivent se produire dans toutes les parties habitées du globe, où l'on parle une langue humaine. A l'origine, le grammairien était chose inconnue. Aujourd'hui encore, nous pouvons très facilement nous représenter des peuplades entières qui ne savent ni lire ni écrire, c'est-à-dire qui se trouvent dans le cas de toutes les familles indo-européennes à l'origine. Voilà donc les membres de toute une population qui emploieront des mots étrangers sans jamais s'en douter, puisqu'aucun grammairien ne viendra leur dire : « Tel mot dont vous vous servez habituellement, vous l'avez emprunté à votre voisin; telle autre expression que vous ne cessez d'avoir à la bouche, et dont vous paraissez vous enorgueillir, parce qu'elle représente pour vous une tradition nationale ou des faits d'armes glorieux (1), vous a été apprise par le terrible conquérant qui a ravagé votre territoire; tel autre terme enfin, que vous croyez être un héritage paternel des plus anciens, vous vient du peuple barbare que vous avez soumis il y a deux cents ans. » Il n'en est pas moins vrai que tout le monde continuera d'employer les mots étrangers ainsi dévoilés par notre grammairien, comme s'ils étaient de pur produits du sol natal; or, toute la question revient à cela ; du moment que, dans la conscience de celui qui parle (2), le mot étranger n'existe pas, c'est

(1) C'est ce qui s'appliquerait, en Grèce, au mot τουφέκι. Il paraît que l'on veut expulser ce *xénisme* et que le gouvernement contribue à cette œuvre en chassant ce mot de la langue officielle et administrative. C'est là assurément avoir une singulière intelligence et un souci médiocre de la gloire nationale.

(2) Je demandais un jour à un paysan bas-breton de la région de Tréguier, comment se disait *bonjour* en breton. Le paysan me répondit que c'était *la même chose en français et en breton;* la locu-

qu'il n'y a de mot étranger que pour le philologue; la réalité ne connaît pas ces mots-là.

Il n'est pas d'ailleurs besoin de recourir à l'hypothèse d'une peuplade non civilisée. Dans les pays mêmes où les grammairiens abondent, on emploie sans cesse des mots étrangers, sans se douter qu'on parle autre chose que sa langue maternelle. Un Allemand dira bien souvent *Artzt, Pferd*, etc., et croira toujours parler allemand. Un Français dira *gants, migraine* et sera tout étonné d'apprendre que ce sont là des mots d'origine étrangère. Quand les anciens Grecs disaient κασσίτερος, ils étaient certes bien loin de soupçonner que κασσίτερος était d'origine sémitique. Les puristes eux-mêmes ne désigneront jamais les mois autrement que par leurs noms latins Αὔγουστος, Μάρτης etc. Ils considèrent ces mots comme grecs. C'est aussi pourquoi ils ne leur font pas la guerre. Ceci prouve à quel point il est vrai de dire que les mots étrangers n'existent pas dans une langue. Voici qu'en effet on laisse subsister les mots dont la provenance latine n'est plus sensible depuis longtemps; mais on s'en prend au mot πόρτα et aux autres mots de ce genre, parce que dans ces mots là le grammairien n'a pas besoin d'être un fort étymologiste pour voir de suite de quelle langue ils dérivent; les mots dont l'origine reste plus cachée obtiennent droit de cité; ce sont pourtant des mots étrangers au même titre. Ici encore, il faudrait être conséquent; puisqu'on veut *expurger*, il serait bon de commencer par ôter de l'ancienne langue tous les mots d'origine étrangère qu'elle peut avoir et qui ne sont point des raretés (1). On ne voit pas que ce n'est pas ici une question de dates : un mot qui était

tion *deoues mad* a disparu, en effet, du bas-breton; on dit simplement *bonjour*. Le paysan était loin d'y voir un emprunt; pour lui c'était un mot qui se retrouvait en français et en breton, sans emprunt de part ni d'autre.

(1) Pour les mots d'origine sémitique dans le grec ancien, cf. E. Renan, *Histoire des langues sémitiques*, Paris, 1863, p. 192-196.

étranger il y a deux mille ans l'est tout autant aujourd'hui. Pourquoi donc tolérer κασσίτερος et se révolter contre τενεκές ou πόρτα? Le comble de l'horreur, c'est que le nom même de la ville d'Athènes, qui ne se rattache à aucune racine grecque, est un mot *barbare*, un mot *étranger*. Voilà à coup sûr le plus vilain tour que l'étymologie et l'histoire aient joué aux puristes. Si l'on veut être logique, il ne faudra pas user davantage du nom Ἀθῆναι; si l'on continue de l'employer, il faudra reconnaître, en revanche, que des mots comme πόρτα ne déshonorent pas le grec moderne ; une importation étrangère n'est pas une flétrissure, c'est un fait historique.

Il y a bien pourtant en Grèce, à l'heure qu'il est, une langue qui, tout en se prétendant indigène, est véritablement étrangère, une langue qui, tout en se disant noble et correcte, est une langue barbare, une langue qui vise à la pureté des formes et qui présente une série de cacophonies grammaticales. Cette langue là, ce n'est pas celle que les puristes dédaignent: c'est celle qu'ils emploient. Comment a-t-on pu à ce point tarder à s'en apercevoir? Les anomalies criantes, les *xénismes* bien caractérisés, c'est dans le style des savants qu'ils jettent toute leur fleur. Les puristes ont toujours eu un culte étroit de la *lettre* : *l'esprit* leur échappe. Aussi peu leur importe d'emprunter et de traduire servilement une locution étrangère, un gallicisme ou un germanisme, pourvu que les mots par lesquels on rend ces locutions soient anciens quant à la *forme;* ils ne font aucune attention au sens que l'on obtient par des calques de ce genre au point de vue de l'ancienne langue. C'est grâce à ce principe qu'on a vu se répandre en Grèce des expressions comme μοὶ ἐποιήσατε τὴν τιμήν, *vous m'avez fait l'honneur*, ὠφελοῦμαι τῆς περιστάσεως, *je profite de la circonstance*, ἔλαβε τὸν λόγον, *il prit la parole* ou, ce qui est mieux encore, ἔλαβε χώραν, *eut lieu*, tandis que ἔλαβε χώραν voudrait dire en ancien grec *conquit un territoire*.

On prétend que la langue n'a pas changé, que le secret ne s'en est pas perdu, et les puristes prouvent leur assertion en maintenant les formes anciennes. Rien n'est capable cependant de montrer mieux l'oubli du grec ancien contre lequel on met tant d'obstination à se défendre, que des locutions si peu grecques.

Les expressions de cette nature sont tout ce qu'il y a de moins conforme au développement historique du néo-grec; elles sont senties comme étrangères non seulement par le peuple, quand il vient à les apprendre, mais par les pédants eux-mêmes qui les ont fabriquées. Jamais un paysan ne croira parler grec quand il dira ὠφελοῦμαι τῆς περιστάσεως; aussi rejettera-t-il loin de lui ce tour barbare, parce qu'il conserve mieux que tous les grammairiens le sentiment de la langue maternelle; c'est ce que le grammairien ne voit pas. Aussi, que le paysan, à son tour, vienne à se servir de l'accusatif moderne χώρα dans un contexte quelconque, qu'il dise, par exemple, στὴ χώρα μου, aussitôt les puristes de crier au scandale. Pourquoi donc? Pourquoi ne trouvent-ils rien à reprendre à la locution inepte ἔλαβε χώραν? C'est que les formes, considérées isolément et abstraction faite du sens, sont anciennes: ἔλαβε est un aoriste II du meilleur aloi; il ne manque rien à χώραν; le ν final s'y conserve intact, tandis que le ν final et bien d'autres choses encore ont disparu de la phrase *barbare* du paysan. Rien ne paraît comparable à un crime pareil; aussi, pour parler grec, les puristes finissent-ils par parler français.

Telle est la langue que l'on veut faire passer pour le grec moderne, tel est le style déclaré pur et correct, qu'on veut imposer à la Grèce et que la Grèce est sur le point de se laisser imposer. N'est-ce pas là un fait curieux? Les Grecs n'ont jamais manqué, on peut le dire, ni d'intelligence ni de pénétration d'esprit. Comment font-ils cependant pour ne pas sentir l'énorme faute de goût qu'il y a à habiller ainsi d'un vêtement ancien des

idées modernes? Ces fautes-là choqueront immédiatement tout homme qui aura tant soit peu le sentiment du grec ancien. Ce sont ces fautes-là et non les prétendues fautes de la langue *vulgaire* qui sont parvenues à discréditer le grec moderne en Europe et à le faire passer pour une langue barbare. Qui ne serait offensé d'un langage aussi bizarre? S'est-on jamais demandé quelle serait l'impression des anciens eux-mêmes devant le style artificiel, étranger et factice de nos pédants? Comment se fait-il donc qu'on laisse passer sans protestation des locutions comme ὁ ἄνθρωπος τοῦ κόσμου, *un homme du monde*, ἡ ἑσπερὶς τῆς κυρίας A, la soirée de Madame X, ἡ φιλολογικὴ κίνησις, *le mouvement littéraire*, ἡ βασιλὶς τῶν ποτῶν, *la reine des liqueurs!!* Ces expressions-là, qui sont devenues la menue monnaie du style à la mode, ne seraient-elles pas capables de faire frémir les cendres mêmes de Périclès?

Le sort de la Grèce a toujours été, on peut le dire, d'intéresser le monde entier à ses affaires. Les questions d'intérêt local y deviennent aussitôt des questions d'intérêt universel. Cela est encore vrai, en un sens, de la Grèce moderne. Ce pays si petit d'étendue et si grand par son passé ne peut soulever une querelle qu'elle n'ait aussitôt son écho dans l'Europe entière. S'agit-il de la prononciation? Tous les savants aussitôt prennent parti pour ou contre. S'agit-il de la langue, l'Europe se trouve du coup tout aussi passionnée dans la discussion que le Grec le plus intransigeant. S'agit-il de la race? Quel palpitant problème historique cela devient-il aussitôt. Quelle curiosité s'attache à ces recherches! C'est que la Grèce d'aujourd'hui tient à la Grèce d'hier; c'est que tout le monde moderne se rattache plus ou moins à cette Grèce antique. Les Grecs le savent bien; aussi ne peuvent-ils se défendre d'une certaine coquetterie devant l'Europe. Puisque l'intérêt que provoque la Grèce ancienne est si puissant, la Grèce moderne n'en provoquera-t-elle pas tout autant à

son tour, en disant que prononciation, langue, race, tout est resté dans le *statu quo* d'autrefois et que dans la Grèce d'aujourd'hui on retrouve de tous points la Grèce d'il y a deux mille ans? Telle est en partie la cause de ces retours en arrière, des affectations pédantes et des amours classiques mal comprises. Il est une chose cependant que l'on perd de vue et qui est essentielle : ce qui intéresse l'Europe c'est de retrouver dans la langue moderne les vestiges de l'ancienne, c'est de voir ce que le grec ancien est *devenu*, de suivre l'histoire de cette curieuse évolution ; ce n'est pas d'admettre ni de se laisser imposer ce paradoxe inadmissible pour tout homme de sens, que l'ancien grec n'a pas changé. Tout ce luxe d'érudition a-t-il par hasard pour but de donner à entendre au monde que Thucydide ou Platon sont encore vivants aujourd'hui? Est-ce pour cela qu'on invente les jolies expressions comme ἔλαβε χώραν? Est-ce là ce qui va nous faire croire que l'honneur grec est sauf, que la *barbarie*, comme on dit, n'a point contaminé le langage? On fait une étrange erreur en pensant que le monde savant va chercher dans le grec artificiel des livres les preuves d'une origine ancienne du grec moderne. L'origine ancienne! mais c'est dans la langue populaire qu'elle se trouve, dans cette langue que le monde s'étonne de voir négligée, méprisée même. Personne n'ignore que le style des grammairiens est dû à l'effort, à la restitution savante, à l'imitation ; ce qui attire vers la langue moderne du peuple grec, c'est que chacun dans cette langue aujourd'hui sait voir et sait aimer la jeune pousse nouvellement fleurie sur l'arbre antique.

Il est des moments sans doute où les préoccupations scientifiques ne viennent qu'au second rang. Quand on a à intéresser l'Europe à son sort, comme en 1821, il peut être légitime de dire sur tous les tons que l'on descend de Périclès et que l'on parle la même langue que parlait Xénophon. Il s'agit alors de créer le phil-

héllénisme. Aujourd'hui que l'indépendance est assise sur une base solide, aujourd'hui que ce beau pays vit et veut vivre, les conditions sont bien changées. Il voit que l'Europe elle-même prend peu de goût à cette langue prétendue antique et que l'investigation de la science s'est portée du côté de la langue *vulgaire* ou moderne, comme il convient de l'appeler désormais.

Le faux point de vue auquel on se place dans cette question tient donc à un amour-propre national mal entendu. La Grèce qui, elle aussi, doit encore lutter pour l'existence, tient à ses ancêtres, et cela est bien naturel. Des causes historiques, qui méritent tout respect, ont ici influé sur ses opinions : c'est pour avoir l'indépendance et la liberté qu'on s'est ainsi rattaché par tous les fils à la mère antique et vénérée. Je ne sais quel secret chatouillement d'orgueil nous a pris à nous prétendre, en toutes choses, identiques aux Grecs d'il y a trois mille ans. Mais on s'imagine à tort qu'une nation jeune, qui a l'amour de la liberté et la force de la conquérir, méritera plus de considération pour s'affirmer hautement la descendante d'une race antique. « Nous sommes les mêmes Grecs, dit-on, que ceux de Périclès, et ce qui le prouve c'est que nous parlons la même langue. »

Comme cela le prouve mal ! Sans s'en douter, c'est la preuve du contraire que l'on donne en parlant ou, disons mieux, en écrivant une langue artificielle et sans tradition. En effet, la seule présence d'une forme nouvelle ne prouve-t-elle pas l'altération d'une forme ancienne? Or, comment altérer celle-ci sans l'avoir directement connue et, pour ainsi dire, maniée ? Les gens qui ont dit τές après τάς ont opéré, si j'ose m'exprimer ainsi, sur la forme τάς elle-même, qui était plus près d'eux qu'elle ne l'est de nous maintenant. Le modeste auteur du *Quadrupes*, que nous aurions tort de mépriser, touchait aux Grecs de plus près que nos savants modernes. Ces transformations de mots sont chacune

comme un chaînon de plus attaché à la chaîne indéfinie qui relie les deux langues l'une à l'autre. Les puristes qui écrivent et disent τάς aujourd'hui ont appris cette forme à l'école : elle ne peut donc absolument rien prouver en fait d'origine, puisqu'elle ne repose pas sur une transmission directe. C'est, au contraire, en disant τές qu'on se rattache à la tradition. Après avoir dit τάς pendant un certain temps, comme je l'ai démontré plus haut, on s'est mis ensuite à dire universellement τές, puis τίς. Si l'on se remet maintenant à dire τάς, la chaîne est brisée ; il y a solution de continuité. Les puristes cessent de se rattacher au grec du moyen âge qui, lui, avait directement reçu de l'antiquité les formes dont il se servait ; du même fait, les puristes cessent de se rattacher au grec ancien. En admettant qu'une langue puisse jamais rien prouver en fait de race, voilà tout ce que leurs prétentions pourraient prouver en stricte logique. Une comparaison fera mieux comprendre la vanité de ces restitutions pédantes. Les jeunes français qui apprennent à conjuguer *dico, dicis,* dans les écoles, sont beaucoup moins près des Latins que les *barbares* qui, sur *ego dico, tu dicis,* ont fait *je di, tu dis,* etc.

Plus on parle une langue altérée ou, pour être plus exact, transformée, plus on prouve au contraire que l'on parle la même langue. Que quelques personnes s'amusent à dire, même dans la conversation, ἕνεκεν, σύμφημι, ἔγωγε, ou ἐστί, libre à elles assurément. Ce sont là des passe-temps inoffensifs. Mais quelle étrange situation ! D'un côté on prétend que le peuple grec de nos jours vient en droite ligne de l'ancien ; on s'appuie pour cela sur la langue ; d'autre part, on méprise et l'on nie cette langue populaire qui devrait être pourtant, à ce point de vue même, le seul témoin à invoquer.

Comment pourra-t-on, en effet, concilier jamais de semblables contradictions ? Les savants fabriquent une

langue de convention à formes attiques qu'ils n'ont pu recueillir que dans les livres ; puis ils viennent nous dire bravement que la langue moderne est *à peu de chose près* la même que celle d'il y a deux mille ans, et qu'il n'y a qu'à les entendre pour en être convaincu. Mais ceci, je pense, peut prouver tout au plus que les savants en question parlent la même langue que l'on parlait il y a deux mille ans ; dans ce cas, il ne devrait plus être question de la langue moderne en général ; il ne faudrait plus que ce peuple vil, dont les puristes dédaignent la langue, fût invoqué par eux comme un héritier direct de l'époque classique ; car, à ce qu'il me semble, personne au monde n'a pu prétendre jusqu'ici que Koraïs, Dukas, Kodrikas et les autres, parce qu'ils ont écrit une langue littéraire plus châtiée, ont prouvé par là que tous les Grecs descendaient de Périclès. Est-ce la langue des pédants qui doit témoigner de l'origine antique? Alors, le peuple qui parle une autre langue que les pédants, ne doit plus être considéré comme un peuple grec : il n'est plus de la même race qu'eux. Si l'on voulait être conséquent, il faudrait aller jusqu'au bout : les livres d'ethnographie ne laisseraient pas d'être rédigés d'une façon assez piquante, en ce qui concerne la population actuelle de la Grèce ; on y procéderait par catégories : Monsieur X, Monsieur Z, Monsieur Y, etc., y dirait-on, descendent en droite ligne de Jupiter et parlent encore aujourd'hui la langue de Platon ; ce sont les vrais, les seuls Grecs ; quant au reste, c'est une populace vile, venue Dieu sait d'où — des Slaves peut-être !

L'étude, la préméditation, la fabrique d'une langue artificielle, n'ont jamais au monde rien prouvé. Demain, je puis sortir dans les rues de Rome, si je suis Italien, et demander à mon boucher : *Date* ou *da mihi carnem, quaeso ;* je puis, si je suis Français, saluer les passants en leur disant : *bonum diurnum*, ou même *bonam diem ;* rien ne m'empêche, si je suis grec, d'interpeller un

paysan par la salutation : χαίρειν σὲ κελεύω. Mais il faut songer qu'un chinois, un japonais et un nègre peuvent en faire autant et dire tout aussi bien *da mihi carnem, quaeso,* ou *bonum diurnum* ou χαίρειν σὲ κελεύω, sans prouver par là quoi que ce soit, si ce n'est qu'ils ont fait de bonnes études. Si je dis, au contraire, *bonjour, buongiorno,* ou καλημέρα ou σποτλλάτη, voilà des types que je n'ai pas eu besoin d'apprendre à l'école, mais que je tiens de mon père, comme il les tient du sien; c'est par là seulement que je prouve quelque chose. Je témoigne de la sorte que je parle une langue néo-latine ou néo-grecque. Ici encore, c'est le peuple qui a raison, justement parce qu'il n'emploie pas les formes anciennes telles quelles, mais qu'il a directement dérivé les formes dont il se sert des formes anciennes qu'il continue à sa façon : c'est lui qui a le mieux conservé la marque linguistique de l'ancienne origine.

Il est facile d'affirmer que le grec n'a pas changé : ce qui est impossible, c'est de le démontrer. Quand on avance des axiomes de ce genre, il faudrait se rendre un compte exact de la façon dont on s'exprime. On aura établi que la langue grecque n'a pas changé, seulement lorsque l'on aura prouvé que la langue populaire, la langue de la conversation, n'a subi aucune variation, je ne dis pas depuis trois mille ans, mais seulement depuis le Nouveau Testament. La langue littéraire, quelque ancienne qu'elle puisse être, quelque haut qu'elle puisse remonter, ne peut être d'aucun poids dans l'examen de cette question. On croit donner un argument sans réplique, en disant qu'il y a toujours eu une langue littéraire, une tradition écrite, et que c'est cette tradition là qui a directement conservé les formes anciennes. Quelle raison puérile! En France, on n'a jamais cessé d'écrire le latin; on l'écrit de nos jours encore. Cela veut-il dire que le latin n'ait pas changé depuis Cicéron? Prenons, pour fixer les idées, une forme spéciale : supposons que l'accusatif pluriel

τάς, par exemple, n'ait pas cessé d'être employé depuis Platon, qu'il ne se soit pas passé de siècle, d'année, d'heure où un écrivain n'ait usé de cette forme. Au gré des puristes, cela devrait irréfutablement démontrer que le grec n'a pas changé. Ils oublient de faire l'observation la plus importante en pareille matière : c'est que la conservation de cette forme a commencé d'être une conservation *artificielle*, du jour où τές a pris rang dans la langue médiévale. Quand Platon écrivait τάς, le peuple disait τάς autour de lui ; quand un écrivain puriste du XVII[e] siècle disait τάς, le peuple ne connaissait plus cette forme. Or, et je crois avoir suffisamment insisté plus haut sur cette vérité, c'est le peuple qui forme les langues et qui a formé celle de Platon aussi bien que le grec de tous les temps. Du moment donc où une forme donnée a cessé d'être vivante, c'est-à-dire populaire, il s'est produit un phénomène d'une nature spéciale : la langue a changé.

Il ne faut donc plus soutenir des principes qui manquent d'une base solide. Ce qui me paraît beaucoup plus grave, c'est l'habitude que depuis quelque temps on semble avoir prise en Grèce de faire passer pour le grec moderne le grec conventionnel de la tradition écrite. D'honorables savants occidentaux, qui ne sont pas versés dans la connaissance du grec moderne, ont souvent été par là induits en erreurs. Tout récemment, M. Constantinidis a donné dans ce style une traduction de deux livres de l'Anabase (1). M. Jebb a fait précéder cet ouvrage d'une courte introduction, où il est visible que le savant professeur de l'Université de Glasgow a pris pour le grec moderne la langue du traducteur. M. Jebb, en effet, entre dans des aperçus historiques

(1) *The Anabasis of Xenophon books III and IV,* with the modern greek version of professor Michael Constantinides, edited with a prefatory note by R. C. Jebb, professor of greek in the University of Glasgow. Glasgow. James Maclehose 1885, pp. 6-8.

quelque peu hasardeux; il commence par déclarer, par exemple, que les différences entre l'ancienne langue et la nouvelle sont peu considérables et se réduisent à un petit nombre ; la liste qu'en dresse M. Jebb ne dépasse pas une page et demie! Voici un échantillon de ces différences entre les deux langues : « Old : λέγουσι τὸν Κῦρον ἀπελθεῖν ; New, λέγουσιν ὅτι ὁ Κῦρος ἀπῆλθε (lisez : λὲν πῶς ἔφυγ' ὁ Κῦρος) ; Old τὸ λέγειν πολλὰ οὐ καλόν ἐστιν. New : τὸ λέγειν, *or* (!) τὸ νὰ λέγῃ τις (!) etc. ; Old ὁ πατὴρ ἡμῶν ; New, ὁ πατήρ μας (1). Je note aussi dans ces quelques pages la remarque suivante : « The dative case is not *commonly* (!) used in the spoken language. » Le reste est tout aussi exact. Si les jeunes Anglais, à l'usage desquels ce livre est destiné, croient, comme M. Jebb le leur fait espérer, qu'ils acquerront facilement, par la comparaison de la traduction et du texte, la pratique des deux langues, et qu'ils se formeront du même coup un ensemble de notions utiles sur le *développement historique* de la langue *nouvelle* (!), les jeunes Anglais, je le crains, seront bien près d'avoir perdu et leur temps et leur peine. C'est bien assez qu'en Grèce on cherche à dissimuler dans les Universités le grec moderne; mais que dans les Universités hors de Grèce on donne le grec littéraire pour la vraie langue moderne, voilà une tendance assurément contre laquelle il est salutaire et nécessaire de protester (2).

La Grèce montrera le souci de sa gloire et le culte de son passé par le soin qu'elle mettra à s'occuper de

(1) Distinction tout arbitraire entre les deux langues : du moment qu'on dit πατής et non πατέρας, il est absolument impossible de comprendre pourquoi on laisse μας au lieu de ἡμῶν.

(2) Dans l'ouvrage en question, je ne vois pas, à vrai dire, que M. Constantinidis ait dit expressément quelque part que sa langue était le grec moderne ; mais il n'a pas non plus dit le contraire, ce qu'il aurait dû faire. Toujours est-il que l'éditeur anglais parle de l'histoire de la langue, en prenant pour point de départ la langue de Xénophon et en lui opposant, comme pendant, la langue du traducteur!

sa langue nationale. Où aboutit, en effet, ce dédain systématique? Il a de curieux résultats. Voilà un peuple qui a pour qualités distinctives, on peut le dire, l'attachement aux ancêtres, le culte de la famille et, avant tout, le sentiment du respect filial. Et pourtant certains Grecs donnent au monde ce spectacle singulier de rougir de la langue maternelle, d'une langue que déjà des générations ont parlée et qui est la langue de la Grèce nouvelle. Les hommes bien intentionnés qui, obéissant à un sentiment respectable sans doute, en agissent ainsi et en viennent à mépriser l'héritage paternel, ne se rendent pas compte de ce qu'il y a pour ainsi dire de peu *filial* dans leurs dédains et dans leurs prétentions.

Les conséquences sont plus graves. C'est une chose à peine croyable que dans les écoles, en Grèce, la langue moderne ne soit pas enseignée. Les bons pédagogues continuent courageusement à professer aux enfants la grammaire ancienne, comme si le temps n'avait pas marché depuis la quatre-vingt-cinquième olympiade. On continue de dire que l'article fait οἱ au masculin, mais αἱ au féminin pluriel, et même τώ pour les deux genres au duel! On leur dit que les noms de la première déclinaison ont la désinence -αι au nominatif pluriel, -αις au datif et mille autres vérités de ce genre. Ce système reviendrait aujourd'hui à enseigner en Italie uniquement le latin, et à donner, entre temps, quelques entorses à la langue vivante pour la rapprocher davantage de la langue de Cicéron.

Pour les jeunes Grecs élevés en Angleterre, en Allemagne ou en France, et que l'on remet entre les mains de professeurs aussi peu instruits de leur propre langue, cet inconvénient est sans remède. En Grèce même, l'enfant trouve, après la leçon, un réactif puissant autour de lui, chez son père et chez sa mère : c'est cette langue populaire que tout le monde parle dans le milieu où il vit ; il a bien vite fait d'oublier les formes ancien-

nes que son maître lui a gravement apprises. Mais, à l'étranger, la situation est tout autre : comme on parle autour de l'enfant le français, l'anglais ou l'allemand, les formes modernes lui demeurent chose inconnue ; au bout de quelque temps, la langue qu'il parle devient un monstrueux mélange de germanismes ou de gallicismes et de formes anciennes ; on peut dire que de cette façon tous les enfants élevés hors de Grèce en sont venus à ne plus se douter qu'il y a une langue qui s'appelle le grec moderne (1).

En Grèce même, on commence à protester. Il m'est revenu de plusieurs côtés que cet état d'ignorance alarmait beaucoup de familles. Il est certain que l'homme du peuple, laboureur ou campagnard, n'a absolument aucun besoin de comprendre à livre ouvert Isocrate ou Aristote. Ce qu'il demande, c'est d'apprendre à parler et à écrire sa propre langue. Aussi un enseignement du grec moderne dans les collèges devient-il une nécessité des plus urgentes ; on ne saurait trop engager le gouvernement à y veiller. L'amour propre national, que l'on entend si mal, l'exige impérieusement ; car, enfin, dans aucun pays du monde pareille chose n'a lieu ; partout on commence par apprendre sa propre langue, la langue vivante. Quand on est Grec, on se trouve quelque peu humilié de penser qu'un enfant grec ne se rend pas compte de ce qu'est sa langue à l'heure qu'il est. Qu'on méprise ou non cette langue, c'est un autre point de vue : toujours est-il qu'on la parle ; tel est le fait ; or, du moment qu'on la parle, c'est le moins qu'on la sache et qu'on en ait quelques notions grammaticales et historiques. A défaut d'autre livre, la Grammaire de Sophianos, légèrement remise au cou-

(1) S'il m'est permis d'invoquer ici un souvenir personnel, je me souviens que mon vieux professeur de grec me disait très sérieusement que la locution française : *je n'y tiens pas*, devait se rendre en grec par : *οὐ περὶ πολλοῦ ποιοῦμαι* qui est du plus beau grec ancien, mais que personne ne comprend plus aujourd'hui.

rant, pourrait être, à titre provisoire, confiée entre les mains des enfants. La Grammaire de Simon Portius, qu'on s'empresserait de traduire en langue moderne, serait encore préférable. L'une et l'autre vaudraient mieux que les mauvaises grammaires de grec ancien qui défraient l'enseignement secondaire et feraient plus d'honneur à la Grèce. Il est étrange cependant que ces deux livres soient si peu connus, à l'heure actuelle, de la Grèce, qu'ils intéressent particulièrement : ils n'ont presque pas franchi l'Occident où ils ont vu le jour.

L'ignorance de la langue moderne présente un danger bien autrement sérieux que nos puristes ne l'imaginent. Une nation, en réalité, ne tient sa place dans le monde que lorsqu'elle a une existence intellectuelle; alors seulement elle est à même d'apporter dans le domaine commun son contingent d'idées, de recevoir d'autres idées en échange. Mais ceci n'est possible qu'avec la fixation d'une langue littéraire nationale. La langue savante n'a jamais produit et elle est incapable de produire une œuvre bien faite et bien écrite. Les seules productions littéraires dignes d'entrer en ligne de compte, sont dues à la langue moderne. L'Erotocritos, l'Erophile, Solomos, Valaoritis et les auteurs populaires de nos chansons n'ont pas encore été dépassés.

Les œuvres de valeur que produit la jeune école sont écrites en style vulgaire : plusieurs tentatives, dont quelques-unes très heureuses, ont été faites dans ce sens. La langue moderne est universellement employée aujourd'hui dès qu'on écrit en vers. On a plaisir à rappeler les noms de MM. Bikélas, Typaldos, Vizyinos, Drossinis, Souris, Palamas, Stamatélos. Ces écrivains d'un talent remarquable chacun dans son genre, ont porté toute leur attention du côté de leur langue maternelle. Il n'y a qu'à prodiguer des éloges à ces belles œuvres qui témoignent des plus généreuses intentions et qui ne pèchent peut-être que par un mélange souvent arbitraire des deux langues et par l'absence d'un style

homogène (1). Elles sont une garantie de progrès et nous prouvent déjà que la langue moderne a pris définitivement possession de la poésie. Telle est la voie où il faut s'engager : par la connaissance historique de la langue, par la méditation des auteurs médiévaux qui livreront plus d'un trésor à qui saura l'y chercher, notre effort doit tendre à la création d'une langue littéraire moderne. C'est ce que la prose seule pourra faire : à son tour maintenant ! Toutes les préoccupations des pages qu'on est en train de lire, tous les conseils qui pourront s'y trouver mêlés plus loin (2), ont la prose pour principal objet. C'est à la prose que la Grèce pourra devoir un jour une langue conforme au développement historique de la nation, une langue qui peut-être sera sa gloire future.

La meilleure manière d'imiter les anciens est non pas d'emprunter leurs formes, mais d'écrire la langue du temps où l'on vit ; de même que Platon ne parlait plus la langue d'Homère, nous ne saurions aujourd'hui parler celle de Platon. Il faut faire autrement ce que les anciens ont fait à leur heure. L'imitation qui s'attache à la *lettre*, ne voit pas cela ; mais, ici encore, c'est *l'esprit* qui sauve. Il n'y a qu'un moyen d'imiter un auteur original, c'est d'être original à son tour.

L'étude objective et consciencieuse de l'histoire du néo-grec sera seule de nature à trancher les différends : les opinions individuelles auront peu de poids. La norme historique est la seule norme à suivre : lorsque les écrivains l'auront reconnue et comprise, leurs hésitations en fait de style disparaîtront aussitôt. Mais ils auront tout d'abord un devoir austère à remplir : dans la crise que l'on traverse aujourd'hui, les œuvres de littérature pure ne peuvent pas exister encore, à proprement parler ; toute œuvre littéraire sera jugée

(1) Voir plus loin, p. 285 suiv.
(2) Voir plus loin, p. 274 suiv.

en premier lieu au point de vue de la langue dans laquelle elle sera écrite : le charme du style, l'élévation du sentiment, la noblesse de la pensée ne feront qu'une impression secondaire. Aujourd'hui tout écrivain est grammairien. Il est donc indispensable que les écrivains se mettent à la tâche. Avant d'écrire, il faut qu'ils se rendent un compte exact du développement historique du grec moderne. Il faut résolument aller à l'école. Sinon, on ne fera jamais que des œuvres éphémères, auxquelles le fond manquera toujours et qui seront à jamais incapables de créer une langue littéraire homogène, présentant dans son ensemble un système harmonieux de formes grammaticales.

Il semble parfois que je ne sais quelle pudeur arrête les écrivains : ils n'osent pas affronter l'œil du puriste venant à rencontrer dans un livre moderne des formes comme τὸ παιδίμου, μάτια κλαμένα, etc. etc ; ils ont l'air de craindre que ces formes n'excitent le rire chez les Aristarques retardataires. Telle paraît être du moins l'opinion de M. Roïdis qui, plus soucieux du présent que de l'avenir, plus préoccupé de l'avis d'un petit nombre que du sentiment général à qui restera la victoire, a choisi, pour écrire un charmant volume de contes, la langue savante au lieu de la langue populaire. N'est-on pas allé jusqu'à dire que l'emploi de la langue moderne était chose risible (Μελέτη, *loc. cit.*)? On peut difficilement s'imaginer qu'un homme parlant sa langue puisse jamais exciter la gaieté. J'ai quelque peine à croire que les rieurs soient jamais du côté des puristes. Que les écrivains laissent donc de côté ces étranges scrupules : une pensée sérieuse, fondée sur l'étude et sur la science, ne recule pas devant une pareille considération : elle s'impose. Le sentiment de l'évolution historique traversée par la langue suffit à légitimer l'emploi des formes modernes. Les froides moqueries des grammairiens seront amplement compensées par le succès que rencontrera

inévitablement auprès de tout le peuple grec et en Europe même un livre écrit dans la langue nationale.

On demande parfois, non sans naïveté, quelle est cette langue qu'il faut écrire, comme si, en réalité, cette langue n'avait jamais été écrite, comme si nous ne la parlions pas tous les jours ! Si j'avais une opinion sur le style qu'il s'agirait d'employer aujourd'hui, je me garderais bien d'en formuler jamais la théorie ; je n'essaierais de donner un corps à cette opinion que par la pratique, si j'en étais un jour capable. Les règles abstraites, les principes généraux sont chose vaine en pareille matière. C'est au goût, c'est au génie de chaque écrivain, si vraiment *il sent quelque chose là,* de se rendre maître de sa pensée et de créer son style. Solomos n'a pas eu besoin de conseils pour faire les plus beaux vers dont la Grèce moderne ait à se vanter. M. Laskaratos, avec un admirable instinct de poète, s'est tout bonnement contenté d'écrire la langue de son pays. L'inspiration personnelle est la seule règle. Quant à demander s'il existe une langue moderne, cela, je pense, n'est pas en question. Tout le monde sait aujourd'hui, pour ne s'en tenir qu'à la déclinaison, de quelle façon se déclinent les noms modernes ; personne n'ignore qu'on dit οἱ γυναῖκες, τὶς ὧρες, ὁ ἄντρας, ἡ μητέρα, τὸ παιδί, τοῦ παιδιοῦ, τοῦ πατέρα etc. etc. La langue a sa phonétique, sa morphologie et sa syntaxe régulières : ce qu'il s'agit de créer ce n'est pas la langue, c'est le style. Sans même se servir de la langue commune à tous les Grecs d'aujourd'hui, chacun n'a qu'à écrire dans son dialecte propre. Il n'y a pas plus d'inconvénient à employer certains termes dans une acception dialectale, qu'à produire des mots, dont le sens est depuis longtemps consacré par la langue littéraire elle-même, avec un sens étymologique que nul ne leur connaît plus. Donner à ἀστεῖος tantôt sa signification mo-

derne de *ridicule* (1), tantôt son vieux sens de *urbanus* (2), faire dire à γεῦμα tantôt *dîner*, tantôt *dégustation,* varier à sa fantaisie l'acception des mots comme νόστιμος etc., c'est introduire dans la langue une confusion tout aussi grande que celle que l'on découvre à la diversité des dialectes modernes (Μελέτη, *op. cit.*, 80-83).

En général, tous les reproches que l'on fait à la langue moderne se retournent avec tout autant de raison contre la langue savante. Ainsi, une des thèses favorites, c'est que la multiplicité des dialectes est un obstacle à la création d'une langue littéraire commune. On semble croire que la langue savante obvie à cet inconvénient : elle fait pis que les dialectes, elle crée la diversité des langues. On peut dire, en effet, qu'il y a aujourd'hui autant de langues savantes qu'il y a d'écrivains pour écrire la langue ancienne. Cela dépend de la quantité de formes modernes dont chaque auteur veut bien mélanger son style ; or, c'est là un choix tout personnel, que ne dirige aucune règle ; aussi chacun est-il obligé d'exposer son système par avance (Μελέτη, *op. cit.*, p. 76). Quand l'un emploie le futur simple et l'autre le futur composé, quand l'un ne recule pas devant l'infinitif et que l'autre l'analyse avec νά et le subjonctif, quand l'un admet le datif et que l'autre le rejette, cela constitue, sans parler des divergences de vocabulaire, des différences morphologiques qui creusent des abîmes entre la langue d'un auteur et celle d'un autre.

C'est la morphologie qui caractérise surtout un système linguistique ; la morphologie des dialectes modernes les plus dissemblables n'approche pas de l'écart qui s'observe entre les diverses langues savantes. Nous voici bien loin de cette unité tant rêvée. Mais cette langue arrivât-elle à l'unité, qu'est-ce à dire ? On semble croire, en réalité, que la diversité des dialectes

(1) Athen. X, 244.
(2) Γλωσσικαὶ Παρατηρήσεις.

est un phénomène propre au néo-grec. Le français, l'italien et l'allemand sont encore plus riches en productions de ce genre. S'est-on mis pour cela à écrire le latin en France ou en Italie, sous prétexte d'échapper à la confusion de cette nouvelle tour de Babel dialectale? On sait fort bien d'ailleurs que les divergences dialectales sont beaucoup moins prononcées en Grèce qu'en France, par exemple. Les partisans de la langue moderne n'ont jamais prétendu qu'il fallût écrire en trébizontain ou en tzaconien. Que l'on commence donc par admettre le principe et par écrire la langue moderne, telle que chacun la parle : la question des dialectes sera résolue par le fait même. Puisqu'on tient tant à faire comme les anciens, on n'a qu'à les imiter : ils ne se sont pas fait faute d'user de tous leurs dialectes. S'il s'agit d'arriver à une langue commune à tous, les dialectes divers n'ont qu'à se produire. Ce sera comme un concours : la plus belle œuvre fera triompher la langue dans laquelle elle sera écrite.

De ce que la κοινή moderne n'est point suffisamment riche encore, de ce que l'instrument n'est pas perfectionné, de ce que l'expression manque souvent pour tous les sentiments et pour toutes les idées qu'on voudrait rendre, ce n'est point une raison pour tout laisser là. Toutes les langues littéraires ont eu à l'origine de ces moments d'insuffisance et de dénûment; il ne faut pas s'imaginer que le grec ancien soit arrivé du premier coup au style du Phédon ou du Banquet. Il a eu, lui aussi, sa période d'hésitation, de pauvreté, d'enfance pour tout dire. Quel abîme immense, que d'espace parcouru entre Platon et les poèmes homériques! Ni la langue de l'Iliade ni celle de l'Odyssée n'eussent été capables de rendre toutes les nuances, toutes les subtilités, tous les sourires des dialogues platoniciens. Quelques esprits peu avisés ont donc bien tort de prétendre que le grec moderne est barbare par la raison qu'il est impuissant à s'élever

aux hauteurs métaphysiques de la philosophie grecque : il faudrait lui en laisser le temps. Ces esprits là voient toujours le fait accompli ; ils n'envisagent jamais les choses dans leur devenir. Ils croient que Platon a trouvé sa langue toute faite et qu'il n'a pas eu à la former. Ils ne songent pas que, suivant leur définition, la langue homérique et le style platonicien tomberaient eux-mêmes sous l'accusation de barbarie : en effet, s'il faut appeler barbare une langue inapte à exprimer toutes les sinuosités de la pensée et toutes les profondeurs de l'abstraction, Homère mériterait ce reproche par rapport à Platon, et Platon à son tour ne saurait plus aujourd'hui fournir une langue suffisante à la pensée d'un Kant.

Le grec moderne ne peut atteindre de suite, sans préparation, sans exercice aucun, les hauts sommets de la spéculation philosophique. Il est peu raisonnable de le lui demander, puisque l'on a à peine essayé jusqu'ici d'assouplir cette langue à la prose. Il y a toute une gymnastique préalable, à laquelle il est nécessaire de soumettre le grec moderne. On n'est pas en droit de lui reprocher sa pauvreté (Μελέτη, *op. cit.*, 82-84). La langue savante n'est guère plus riche et nous avons vu plus haut qu'elle était obligée de s'accroître à force de gallicismes ou de germanismes. Elle ne répond pas aux besoins nouveaux du monde moderne plus que la nouvelle langue qui, elle du moins, pourrait enrichir son vocabulaire industriel ou philosophique, d'une façon plus conforme à la morphologie moderne et suivant un système que M. Chatzidakis lui-même a admirablement indiqué dans la Ἐφημερίς, N° 166, p. 5, § 3. L'ignorance dans laquelle on se trouve de ces nombreuses ressources du lexique et de la morphologie modernes ne sont pas davantage un argument à employer contre la langue moderne : s'il ne s'agit que d'ignorance, la langue ancienne n'est guère plus connue, puisque c'est justement pour nous l'enseigner

que M. Kondos a récemment écrit ses *Remarques grammaticales*.

Le raisonnement de certaines personnes me paraît donc manquer de justesse sur ce point : elles reconnaissent qu'il serait désirable d'user de la langue moderne; elles trouvent cependant que celle-ci n'est point encore assez mûre; son vocabulaire, dit-on, n'est pas abondant; sa syntaxe n'est pas souple; aussi proposent-elles de l'abandonner là pour le moment et d'attendre l'heure où le grec sera mûr pour un tel usage. Le raisonnement inverse serait plus logique : il est vrai que la langue moderne n'est pas assez riche; mais c'est pour cela même qu'il convient de s'en servir : c'est en la cultivant qu'on l'enrichira (1).

Il est temps de mettre une fin à l'étrange *diglossie* dont souffre la Grèce (voyez p. 211). L'embarras créé par ce singulier état des choses est tel, qu'il se manifeste même dans les événements les plus simples de la vie, dans la correspondance, par exemple. Une des choses qui nous troublent le plus, c'est d'écrire une lettre. Nous ne savons plus quelle langue employer en pareil cas : le style familier ne comporte guère les hellénismes de Platon; d'autre part, une langue littéraire moderne est trop peu formée, elle a été trop déconsidérée par les puristes, pour qu'un Grec ose avoir le courage de faire cette chose si simple : écrire sa langue maternelle. Hélas! on le voit bien, la *question de la langue* n'existe que trop, quoi qu'en dise M. Chatzidakis : *δεν ὑπάρχει ἀληθῶς παρ' ἡμῖν γλωσσικὸν ζήτημα!* (Ἑβδομάς, 1885, N° 69, p. 295, col. 1).

Le moment ne semble donc pas venu de considérer le débat comme épuisé. M. Chatzidakis s'est peut-être un peu hâté d'écrire *l'épilogue* des récentes discussions

(1) M. Bikélas, dans sa traduction de Shakespeare, s'est conformé à ce principe : c'est de la sorte qu'il est parvenu, en bien des endroits, à augmenter le vocabulaire d'une façon tout à fait heureuse.

ὁ ἐπίλογος τοῦ γλωσσικοῦ ζητήματος (Ἑβδομάς, 1885, N° 69, 294-295) et de prononcer une sorte d'interdit sur ceux qui seront tentés désormais de renouveler ces discussions (*Ibid.*, p. 295, col. 1-2). Cela pourrait se dire si la question était arrivée à une solution nette; mais à l'heure qu'il est, la langue littéraire savante n'est pas plus fixée que la langue moderne; elle est elle-même hésitante, incertaine, en voie de formation. Elle est encore loin d'avoir trouvé sa formule définitive, comme le prouve la seule divergence des styles qui a été notée plus haut. L'indécision continue. La plupart hésitent entre les deux langues. Puisqu'il s'agit de toutes façons de créer le style moderne, que notre effort se tourne du côté de la langue nouvelle. Il est vain de vouloir substituer à une langue vivante une langue qui peut, à bon droit, être appelée une langue *morte* (1); elle ne se compose, en effet, que de formes qui, historiquement, ont cessé d'exister. Un helléniste tant soit peu compétent ne tarde pas à découvrir dans le style à la mode, ici, un terme du siècle de Périclès, là une expression de la langue ecclésiastique et de l'époque des Pères de l'Eglise, ailleurs des tours de phrase et des locutions propres aux écrivains byzantins, le tout avec une syntaxe analytique toute moderne. Rien de naturel, de spontané, de vivant. C'est une tentative perpétuelle de ressusciter des langues mortes, phénomène qui peut s'observer toutes les fois qu'une langue moderne n'est pas encore devenue une langue littéraire.

Au XVIe siècle, en France, on écrivait, on parlait même le latin; c'est la première langue que Montaigne enfant eut apprise. Il n'en est pas moins vrai que le latin était langue morte à ce moment, et que les vrais chefs-d'œuvre ont été écrits en langue vivante. La Grèce traverse aujourd'hui une crise analogue. Pour

(1) Cf. NG. I, 1-349; Ἐφημερίς, 15 Juin, 1885, N° 166, p. 4, col. 2.

en sortir, il faut employer les mêmes moyens. On ne saurait trop méditer le mot de Malherbe (1). C'est l'étude des langues populaires qui fait les grandes littératures. On ne peut avoir à la fois deux phonétiques, deux morphologies et deux syntaxes. Ce principe si simple est encore loin d'être admis en Grèce. Il y règne dans les esprits, en pareille matière, une certaine confusion. Pour défendre le style à la mode, pour justifier l'énorme divergence, l'écart prodigieux qui s'observe entre la langue parlée et la langue écrite, certaines personnes, parmi lesquelles je regrette d'avoir à citer le nom de M. Chatzidakis (2), vont répétant une banalité, qui a fini par en imposer au plus grand nombre. On dit que dans tous les pays du monde la langue écrite diffère de la langue parlée, que tous les Français, au XVII[e] siècle, ne s'exprimaient pas comme Corneille et Racine, que les Allemands ne se servaient pas dans la conversation des tours familiers à Gœthe, que de tous temps la langue des prosateurs et des poètes a été d'une teneur plus élevée que le langage usuel. Qui le conteste? Ce qui est contestable, c'est la conclusion que l'on tire de cette observation, vraie en elle-même. Puisqu'il en est ainsi, dit-on, il est tout naturel de

(1) « Quand on lui demandoit son avis de quelque mot françois, il renvoyoit ordinairement aux crocheteurs du port au Foin, et disoit que c'étoient ses maîtres pour le langage. » *Œuvres de Malherbe*, éd. L. Lalanne, Paris, Hachette, 1862, I, p. LXXIX, *Vie de Malherbe*, par Racan; cf. *ibid.*, la discussion sur le mot *cuiller* ... « cette dispute dura si longtemps qu'elle obligea le Roi à en demander l'avis à M. de Malherbe, lequel ne craignit point de contester, et lui dire qu'il falloit dire *cuiller*, et non pas *cuillere*, et le renvoya aux crocheteurs du port au Foin, comme il avoit accoutumé; et comme le Roi ne se sentoit pas condamné du jugement de M. de Malherbe, il lui dit ces mêmes mots : « Sire, vous êtes le plus absolu roi qui aye jamais gouverné la France, et si vous ne sauriez faire dire ..... une cuillère » etc. Nos puristes, qui sont moins puissants mais plus absolus encore que le roi Henri IV, ne réussiront pas davantage à faire dire *κοχλεάριον* au lieu de *χουλιάρι*, qui veut précisément dire *cuiller*.

(2) Ἐφημερίς, 15 Juin, 1885, N° 166, p. 5, col. 1, troisième alinéa.

laisser le peuple dire ὁ πατέρας, τῆς μητέρας, οἱ γυναῖκες, etc.; mais, en revanche, πατήρ, μητρός, αἱ γυναῖκες reparaîtront aussitôt qu'on prendra la plume en main : ces mots font partie de droit du ton plus relevé de la langue littéraire. Plaisante confusion qu'on fait, en réalité, entre deux choses bien différentes : la langue et le style. Oui, sans doute, le style des grands écrivains diffère de la langue parlée. Mais ce style diffère aussi d'un écrivain à l'autre. Il y aurait à ce compte, au XIX[e] siècle, autant de langues françaises qu'il y a d'écrivains en France. Ce que l'on oublie, c'est que la morphologie, dont se sert l'auteur le plus sublime ou le plus raffiné, ne diffère en rien de la morphologie de la langue parlée. Si l'homme du peuple dit : *il est le fils de son père,* l'écrivain, quand il voudra rendre la même idée, dira : *il est le fils de son père. Voler une pomme* se dira identiquement de la même façon dans les deux langues. L'écrivain ne dira pas : *filius patris,* etc., et les mots *il, est, le, fils, de, son, père,* ne seront pas dédaigneusement réservés à la langue populaire. C'est au contraire ce que font les puristes : ils diront υἱός, πατρός, κλέπτειν ou κλέπτω; les formes γιός, τοῦ πατέρα, κλέφτω sont bonnes, à leur sens, pour la vile populace.

Epuisons cependant toute l'argumentation des puristes. Il est notoire, disent-ils, que la langue écrite ne se servira pas de tous les mots de la langue parlée. Admettons donc que l'homme du peuple, au lieu de dire *voler* une pomme, dise *chiper* une pomme. *Chiper,* s'exclament triomphalement les puristes, voilà certes un terme que le langage relevé ignore. Que d'empressement ne doit-on pas mettre à leur accorder cette nouvelle vérité! Qu'est-ce que cela change à la question? D'abord la différence entre les deux langues, dans ce cas particulier, se réduit au vocabulaire. En second lieu, ce n'est nullement la *forme* du mot qui rend le terme inadmissible, c'est le sens qu'on y attache. Cela encore revient à une question de style. En effet, l'écrivain qui dira

voler, au lieu de *chiper*, ne se servira pas pour cela d'un mot latin, ou plutôt d'une forme latine *volare* ou *furari*; il parlera toujours français : la conjugaison de *chiper* et de *voler* est absolument la même. En grec, au contraire, κλέφτω et κλέπτω ne diffèrent en rien quant au sens; c'est la forme qui est différente; quand on dit κλέπτω, on n'emploie pas un mot plus relevé que κλέφτω, on se sert d'une *forme* ancienne au lieu de se servir de la forme moderne κλέφτω.

J'ai choisi cet exemple à dessein. Les puristes ne sont jamais à court, en effet. Ils se feront fort de trouver dans le français même des différences morphologiques entre la langue écrite et la langue parlée. Ainsi, objecteront-ils, le peuple dira : *j'avons*, l'écrivain n'écrira jamais autre chose que : *j'ai*; quelques personnes du peuple disent *mon coudre*, pour *mon coude*; *coude* est cependant la seule forme admise dans la langue littéraire. Voilà, au sens du puriste, l'argument suprême. Qu'il est faible! Les bonnes raisons à faire valoir contre les sophismes des grammairiens n'ont qu'un défaut, c'est qu'elles sont trop abondantes. Je tâche de les ranger par ordre. *J'ai* et *j'avons*, *coude* et *coudre*, ne sont pas des formes *latines*; ce sont des formes françaises. *J'avons* et *coudre* sont des formes chronologiquement postérieures à *j'ai* et à *coude*. Si ces formes avaient prévalu dès l'origine, elles seraient, à l'heure qu'il est, tout aussi nobles que *j'ai* et *coude* (1). Ces deux dernières expressions sont aujourd'hui consacrées par la langue littéraire. Mais la langue littéraire n'a pas choisi entre une forme latine et une forme française : elle a eu à se prononcer entre deux formes également françaises. La comparaison serait donc juste si, en France, les écrivains disaient

(1) Il faut remarquer que l'usage seul a fait prévaloir *coude*. La forme *coudre* n'est en réalité qu'une forme dialectale. Je la tiens d'une personne de Saint-Brisson (Nièvre).

ego habeo, et laissaient dire au peuple : *j'ai* ou *j'avons :* dans ce cas, en effet, la langue littéraire se serait arrêtée à la forme *ancienne :* la forme *moderne* aurait été abandonnée au populaire. Je reviens maintenant au mot κλέπτω ; deux formes de ce mot existent dans la langue moderne, κλέφτω et la forme dialectale κλέδω, qui, à ce moment-ci, sont également *vulgaires.* Un futur écrivain ne manquera pas de choisir entre les deux. C'est alors seulement qu'on pourra rapprocher de κλέδω en regard de κλέφτω, la forme *j'ai* en regard de *j'avons.* Alors, en effet, on ne choisira plus entre une forme ancienne κλέπτω, inadmissible dans la phonétique de la nouvelle langue, et une forme moderne κλέφτω ; on choisira entre deux formes également modernes. La comparaison avec le français a donc toujours dans la matière quelque chose d'impropre et de gauche. Les différences qui peuvent exister aujourd'hui entre la langue écrite et la langue parlée ne prouvent rien : peu importe que *t'aimes, t'es* soient les formes du français moderne, pour *tu aimes* et *tu es.* Il y a eu un moment où le français a été écrit comme il a été parlé : ce moment n'est pas encore arrivé pour le grec moderne. Il n'y a donc pas de rapprochement à faire. On sait d'autre part que le grand principe de la prose française a toujours été d'écrire comme l'on parle, c'est-à-dire d'une façon simple et nette et qu'encore la langue écrite tend de plus en plus à se rapprocher de la langue parlée (1). Le raisonnement des puristes, comme on le voit, croule de toutes parts.

(1) De même qu'au XVIIe s. on a écrit *je me souviens* au lieu de *il m'en souvient,* on ne tardera certainement pas en France à écrire *je m'en rappelle* pour *je me le rappelle. Je m'en rappelle* n'est pas plus *incorrect* que *je m'en souviens.* Les termes vulgaires existent dans toute langue. Sophocle n'écrit pas comme Aristophane. L'équivalent de ces termes en grec est considéré comme une hérésie et les romans de M. Zola lui-même ont été tout récemment traduits en langue ancienne !

La comparaison avec le français, au lieu de prouver en faveur de la thèse des grammairiens, tourne tout à leur désavantage. On modifie, on corrige, on torture sans cesse la morphologie parlée. Tous les types existants sont ramenés aux types anciens depuis longtemps disparus. Νύχι deviendra ὀνύχιον, si ce n'est ὄνυξ; νύχτα se tranforme en νύξ; τὸ παιδί reprend une apparence ancienne en se disant τὸ παιδίον (mot de la basse grécité); ντράπηκα *j'ai eu honte* est rendu méconnaissable et, du même coup, incompréhensible sous la forme ἐνετράπην (1). Et ce n'est pas qu'on se mette résolument à écrire le grec ancien, car qui prétendra jamais que le style d'un auteur moderne rappelle celui d'un auteur ancien quel qu'il soit ? Il n'y a aucune possibilité aujourd'hui à se rapprocher de Xénophon : les temps sont trop changés pour cela et la connaissance du grec ancien trop insuffisante chez la plupart. On rebrousse chemin, sans jamais atteindre le but. De θὰ γράψω on fait θέλω ἵνα γράψω, au lieu du simple γράψω ; les mots qui n'ont jamais existé à l'époque classique sont ramenés à une prétendue forme ancienne ; τοῦ βεζίρη, τὸ τζάϊ, τὸ χάνι deviennent τοῦ βεζίρου, τὸ τέϊον (!), τὸ χάνιον. Les mots les plus usuels de la langue, ceux que l'on est habitué à ne comprendre que sous la forme universellement employée dans la conversation, sont remis au creuset, refaits et refondus. Si c'est là ce que les puristes entendent par différence entre la langue parlée et la langue écrite, on peut tranquillement leur affirmer qu'un procédé aussi arbitraire ne se retrouve dans aucune langue littéraire du monde civilisé.

La création d'une langue littéraire moderne est cependant une nécessité qui devrait vivement préoccuper les esprits en Grèce. Il faut que ce pays, qui se rattache à une race glorieuse dans l'histoire, puisse, encore

(1) Ἐνετράπης a le sens de *avoir honte* dans Prodr. I, 115. Mais aujourd'hui on ne parle plus la langue de Prodrome.

aujourd'hui, ambitionner une place dans le monde intellectuel. Il y a une tradition qui ne doit pas être rompue. La Grèce ancienne a eu ses écrivains, ses penseurs et ses poètes ; la Grèce moderne doit chercher à avoir les siens ; mais ces écrivains, ces penseurs et ces poètes nouveaux n'auront d'intérêt pour le monde, que s'ils se produisent en harmonie avec les conditions nouvelles de la Grèce, et si, s'attachant à vivre de leur vie, de leur pensée et de leur langue, ils nous offrent par là un curieux sujet de comparaison entre les deux Grèces, vivement opposées l'une à l'autre, entre l'ancienne et la nouvelle.

Il y a en somme aujourd'hui trois opinions en Grèce, au sujet d'une langue littéraire : la première admet que le grec n'a pas changé depuis deux mille ans ; par une étrange contradiction, les partisans de cette doctrine, qui compte des adeptes en plus grand nombre, se mettent bravement à ramener aux anciens types tous les types nouveaux, ce qui prouverait tout au moins que le grec a dû se modifier quelque peu. Je ne m'occuperai plus de cette théorie, l'ayant suffisamment examinée dans ce qui précède. Une seconde opinion, meilleure et plus juste, mais exclusive, ne veut employer que les formes et les mots connus et usités du peuple. Elle s'interdit toute locution, toute déclinaison, toute syntaxe même qui ne seraient point celles de la langue parlée et de la langue populaire. Une troisième opinion enfin rêve entre ces deux systèmes un compromis dont elle n'est peut-être pas encore parvenue à trouver la formule. Le principe est bon ; la pensée est confuse ; on ne semble pas s'être suffisamment rendu compte du but même que l'on poursuivait.

Il y a bien, en effet, un compromis à chercher ; mais, pour le trouver, on ne paraît pas s'être engagé dans la voie conductrice. L'exemple de ce compromis est cependant à portée de la main : il nous est fourni par le français et par toutes les langues littéraires moder-

nes. Il repose sur un double principe (1) : le premier, le plus essentiel, c'est que tous les mots dont la plume a besoin, et qui se trouvent déjà dans la langue populaire, c'est-à-dire dans la langue parlée, sont accueillis dans la prose et dans les vers. Cela, c'est ce qui fait le fond d'une langue : c'est la base et le *substratum*. Ce fond se compose et s'accroît à mesure que la langue elle-même grandit et se développe. Aussi les écrivains le trouvent-ils aussitôt à leur disposition : il n'y a de leur part aucune hésitation initiale, aucune incertitude au début pour savoir la langue qu'ils emploieront : ils l'écrivent naturellement, parce qu'il n'y en a pas d'autre que celle-là ; un français saura tout de suite, quand il se mettra à l'œuvre, que c'est le français qu'il veut écrire, non le latin ; aussi dira-t-il : *j'aime* et non *ego amo, maison* non *mansion, métier* non *ministerium* ni même *ministère,* s'il veut parler d'un métier proprement dit. C'est là ce qui fait qu'une langue est une langue et que la phonétique, la morphologie et la syntaxe sont les mêmes dans le discours écrit et parlé.

Le second principe, celui-ci plus prémédité et réfléchi, consiste à ne prendre à la langue ancienne que les mots dont la langue moderne est dépourvue, toutes les fois qu'il s'agit soit de désigner un objet, soit d'exprimer une idée ou un sentiment pour lesquels il n'y a pas de terme propre dans la langue parlée (2). A ce

(1) Ici, comme plus loin, p. 280, je m'en tiens aux lignes principales et je n'examine pas les différents procédés de formation ou d'enrichissement d'une langue par voie populaire ou par voie savante. Ainsi, il n'est point fait de catégorie à part par les néologismes de formation *néo-grecque*, comme πρασινάδα, etc., qui correspondraient à la formation *française* de A. Darmesteter, *Mots nouveaux*, p. 38, voir ibid.

(2) Les grands écrivains réduisent le plus possible le nombre de ces emprunts et trouvent toujours que le vieux fond de la langue est suffisant à qui sait s'en servir. Voyez sur cette intéressante question, que je n'ai pas la prétention de toucher ici, E. Renan, *Discours de ré-*

principe sont dûs les doublets comme *métier* et *ministère,* qui tous deux dérivent de *ministerium,* l'un par voie populaire, l'autre par voie savante ; *raison* et *ration, sevrer* et *séparer.* Ce dernier emprunt au latin était forcé, pour ainsi dire ; en effet, *sevrer* et *séparer* expriment des idées aussi différentes que si ces deux mots ne devaient pas être rattachés au même *separare* latin (1). Ce ne sont plus des expressions synonymes. A côté des doublets apparaissent aussi, conformément au même système, des formes nouvelles qui contrarient la phonétique populaire ; en d'autres termes, les mots empruntés ne passent pas dans le français sous la forme qu'ils auraient eu s'ils avaient été dérivés du latin par le peuple : on dira de cette façon, par exemple, *location* non *louaison*, forme phonétique. Les nouvelles langues se remplissent ainsi de mots comme *administrer, inclinaison,* etc., dont il n'existe point de formes populaires. Ces expressions passent à leur tour dans la langue parlée, parce que celle-ci n'a pas, pour rendre les mêmes idées, d'autres expressions. Pour le français, il faut observer que les emprunts de ce genre contrarient presque toujours la phonétique, mais qu'ils ne dérangent pas la morphologie. Les formes savantes se rapprochent le plus possible des formes populaires et se façonnent naturellement sur le même modèle : en effet, on a locatio*n* non *locatio,* inclinatio*n* et même inclin*aison* en un autre sens ; personne ne songera à dire

ception à l'Académie française, C. Lévy, Paris, 1879, p. 9. Pour les néologismes rendus nécessaires, voyez le beau livre de M. A. Darmesteter *De la création actuelle de mots nouveaux dans la langue française.* Paris, 1877, d'une façon générale et en particulier l'Introduction, p. 1-40.

(1) Dans *sevrer*, personne aujourd'hui ne sent plus *separare ; sevrer un enfant* veut dire simplement que l'enfant, à partir d'un certain jour, passe d'un régime de nourriture à un autre. C'est par métaphore seulement et dans le style de la poésie que *sevrer* est ramené au sens de *séparer*. En revanche, la substitution contraire serait impossible : *séparer* un enfant ne voudra jamais dire qu'on le *sèvre.*

inclinatio. Jamais le mot savant n'est ramené à une forme ancienne et originelle. Tous ces termes sont à considérer comme des formations mi-savantes mi-populaires dont le type serait *livre*, c'est-à-dire ni * *libre* ou *liber* ni * *loivre* (cf. βιβλίο moderne). Grâce à ce fait, la langue française acquiert une couleur homogène et présente un système harmonieux ; les formes populaires et les formes savantes ne diffèrent entre elles que pour le savant : aux yeux du public, elles ont une même apparence moderne ; c'est ce qui fait que le français, malgré ses latinismes et considéré dans son ensemble, est une langue nouvelle.

Il n'y a pas à faire en Grèce autre chose que ce qui a été fait en France. La langue populaire, c'est-à-dire moderne, doit faire le fond de tout style. Il n'y a rien à changer à la morphologie : les formes οἱ, τὶς μέρες, ἡ γυναῖκα, τῆς γυναίκας, ὁ πατέρας, τῆς μούσας, τῆς πόλης, ἡ ποίηση, ὁ βασιλέας, ἔχουμε, ἔχουν (1), εἶπα etc. sont respec-

(1) C'est la forme commune à laquelle, je pense, se fixerait pour cette troisième personne du pluriel tout écrivain qui ne serait pas de Crète, où l'on dit toujours ἔχουσι dans le peuple. Ἔχουσι lui-même n'est plus une forme ancienne à ce compte, puisqu'elle est populaire. Il en irait de même quand on aurait à se décider entre ὁ et ἡ ἄθρωπος. Le principe de la forme la plus usuelle l'emportera nécessairement. Ces cas sont rares. M. Chatzidakis, qui se fait une arme des divergences dialectales, cite lui-même des formes *communes*, entre autres Μελέτη, 67 ; ses études linguistiques ne reposent en somme que sur les formes communes. Si la divergence était si profonde, ce fait aurait bien plus d'inconvénients en réalité, pour le linguiste que pour l'écrivain. L'erreur de ce savant consiste à s'étonner, sur un ton quelque peu pathétique (Μελέτη, 79) qu'on veuille *rejeter* les formes anciennes qu'il énumère, *ibid.* Il n'y a pas à *rejeter* les formes en question, puisqu'elles n'ont jamais fait partie de la langue moderne : il n'y a tout simplement qu'à les *ignorer*. Par le même malentendu, il se demande, p. 67, comment on s'y prendra pour former le participe aor. act. de ἔκαμα et prétend que, d'après γράψας, puisque ἔκαμα égale ἔγραψα pour la désinence, ce doit être κάμας. Mais il n'y a pas lieu de s'occuper de la création d'un monstre pareil, puisque γράψας n'existe pas dans la langue moderne. Il n'y a tout bonnement qu'à se passer

tées. La phonétique ne variera pas : on écrira παλιός, ἄθρωπος, φτωχός, πληρόνω, μαθαίνω etc. etc. Y a-t-il des mots pour lesquels la forme savante tendrait, même dans la conversation familière, à l'emporter sur la forme populaire ? Y a-t-il une locution qui serait mieux comprise sous sa forme savante que sous la forme populaire ? Ici la décision à prendre est plus délicate. A proprement parler, comme la langue littéraire n'est pas encore fixée, l'écrivain est beaucoup plus libre en Grèce que partout ailleurs ; d'autre part, quels qu'aient été les efforts des grammairiens, ils ne sont pas parvenus à consacrer les formes savantes et la victoire peut encore rester aux formes populaires. Il est possible, en effet, qu'un écrivain hésite entre θεός et θιός, νέος et νιός, ὡραῖος et ὡριός. Pour trancher le différend, il serait nécessaire d'entrer dans l'examen des cas particuliers. Mais il faudra toujours que la balance penche du côté de la forme populaire. Νιός serait très juste et pourrait très bien être employé. Θιός serait peut-être plus difficile à admettre, à cause de la commodité qu'il y aurait d'une part à distinguer entre θειός et θιός pour l'oreille, et aussi parce que θεός semble avoir été consacré même chez le peuple par la langue ecclésiastique. Dans les alternatives de ce genre, un style châtié et qui visera à une teneur uniforme optera toujours en faveur de la forme moderne : si celle-ci est plus difficile à s'imposer, s'il y a plus de résistance à vaincre pour l'introduire, le génie de l'écrivain fera passer le mot populaire, en emportant le morceau de haute lutte. Le contexte décide en pareille matière ; tout l'art du style consiste dans l'arrangement, dans la disposition

du part. aor. C'est toujours la même méprise : on désire une langue moderne autre qu'elle n'est. Il n'y a qu'à la prendre telle qu'elle est, et à la prendre parce que c'est la langue moderne. C'est à faire aux écrivains à s'arranger des imperfections d'une langue : le datif simple n'existe pas en français. Mais qui donc a jamais songé pour cela à ressusciter le datif du latin ?

des divers éléments du discours : il faut que la forme et le mot employés paraissent la forme et le mot nécessaires.

Le lexique, comme la phonétique et la morphologie, sera admis dans la prose : on n'hésitera pas à écrire τὸ ἀγώρι, τὸ κορίτζι, τὸ μαντίλι. M. Roïdis (1), avec un sens très juste et très profond du style, réclamait tout dernièrement encore en faveur des mots populaires que l'usage a consacrés. Il est certain que vouloir substituer à μαντίλι (mouchoir) ῥινόμακτρον, c'est commettre une monstrueuse faute de goût. Dans μαντίλι, comme dans *mouchoir*, le sens étymologique est complètement oublié et ce mot n'éveille plus aujourd'hui aucune idée répugnante, ce que fait le mot ῥινόμακτρον qui, étant de fabrique savante, n'a pu se transformer graduellement ni d'une façon naturelle. Le travail intellectuel que le peuple a fait pour *mouchoir* ne pouvait être artificiellement recommencé pour ῥινόμακτρον (2) L'inconvénient est surtout grand, au point de vue esthétique, dans ces sortes de fabrications de mots. M. Roïdis, qui est écrivain, l'a senti. Il serait impossible, comme il le fait observer, de faire entrer le mot ῥινόμακτρον dans une phrase où l'on dirait par exemple qu'*en signe d'adieu, la bien-aimée agitait son mouchoir*, comme dans cette charmante strophe de Solomos :

Ἐστέκονταν οἱ φίλοι
Μὲ λύπη, μὲ χαρά,
Καὶ αὐτὴ μὲ τὸ μαντίλι
Τοὺς ἀποχαιρετᾷ (3).

(1) *Loc. cit.*, cf. p. 211, note 1, plus haut.

(2) C'est la seule et unique raison pour laquelle il faut maintenir μαντίλι et l'on est étonné que M. Chatzidakis ne l'ait pas vu de suite (Ἐφημερίς, p, 5, col. 3). Voyez Darmesteter, *Mots nouveaux*, p. 33, sur *square* et non *carré*. Ῥινόμακτρον n'a pas plus prospéré que χειρόμακτρον (Interpret. Mont. 492 ; Lex. IV, 692).

(3) Δ. Σολωμοῦ τὰ εὑρισκόμενα, ἐν Κερκύρᾳ, 1859, p. 175. Pour que la langue fût correcte, il faudrait στέκουνταν et κιαὐτή.

Ῥινόμακτρον détruirait toute la grâce de cette poésie. Il importe que les termes de la langue moderne restent dans leur acception consacrée, afin d'être toujours intelligibles. Nous ne parlons plus ni byzantin ni grec ancien; c'est le lexique moderne qui doit faire le fond du style littéraire.

Telle est la première condition. Il est certain d'autre part que la langue écrite a besoin d'un plus grand nombre de mots que n'en use le vocabulaire toujours restreint de la conversation. Les langues anciennes, dans des situations semblables, avaient tout à tirer d'elles-mêmes. Nous, nous n'avons qu'à puiser dans les langues anciennes. Ces emprunts sont fort légitimes; ils deviennent souvent nécessaires. Supposons, par exemple, qu'un écrivain ait besoin de nommer le Panthéon. La forme phonétique régulière serait Πάθιο (Πάθjο). Cette forme cependant ne serait comprise de personne : cela reviendrait à dire en français * *moison* pour *motion* ou * *louaison pour location*. Quelle est la règle à suivre en pareil cas? On prend la forme ancienne Πάνθεον; il reste entendu qu'elle contrarie la phonétique moderne; du moins cherche-t-on à la rendre le plus conforme possible aux habitudes morphologiques récentes; aussi dira-t-on τὸ Πάνθεο et non τὸ Πάνθεον, le ν final des neutres de la deuxième déclinaison ne se disant plus aujourd'hui. La forme Πάνθεο au lieu de Πάνθεον, se présentera d'elle-même à l'écrivain dont l'oreille est habituée à la morphologie moderne. C'est ce qui a justement lieu en français pour des mots comme inclinatio*n* etc. etc. Toutes les fois que cela est loisible, la seule voie à suivre, c'est de rendre moderne le mot ancien : c'est précisément la tendance opposée à celle qui règne aujourd'hui. La forme ἥρως est inadmissible dans la langue moderne; il en est de même du nominatif ῥήτωρ; il sera donc tout indiqué de dire ὁ ἥρωας, ὁ ῥήτορας; on se plie de cette façon au système nouveau de la déclinaison et ces nominatifs n'ont rien d'insolite

pour l'oreille. Dans d'autres cas, la question paraît plus complexe : συγγραφεύς est en contradiction trop directe avec les désinences actuelles : la phonétique et la morphologie modernes se trouvent choquées à la fois. D'autre part, συγραφιάς serait-il admissible ? Cela dépend beaucoup du contexte, de la place que l'auteur saura donner à ce mot et je serais toujours d'avis qu'un écrivain habile ira jusqu'à faire passer cette forme, devenue plus difficile à accepter, parce que la langue savante nous a déjà trop habitués à la forme συγγραφεύς. Toujours est-il que συγγραφέας et même συγραφέας, qui ne choquent point une oreille grecque, seraient les seuls types à accueillir dans le style. On arrive ainsi aux véritables compromis : ce sont ces formes mi-savantes mi-populaires qui se rapprochent de celles qui ont été relevées plus haut pour le français. Il en existe déjà un certain nombre en grec : le mot ποίηση en ferait partie ; la désinence y est moderne, si la phonétique ne l'est pas ; la forme régulière serait ποίση. Mais celle-ci n'est guère acceptable, parce que l'on n'est pas fait à cette prononciation monosyllabique des deux ι, tandis que la forme ποίηση n'est pas inconnue à la conversation et que les nominatifs du même genre διόρθωση, συνείδηση se rencontrent déjà dans Solomos (1). Les emprunts entendus de la sorte conserveraient à la langue littéraire sa couleur égale et harmonieuse ; tous les tons y seraient fondus et le style aurait un aspect moderne.

Le problème offre quelques difficultés par un autre côté : ici la méthode à suivre demanderait plus de délicatesse encore, plus d'habileté. Les mots savants introduits dans le français, comme on l'a vu plus haut, ne contrarient jamais la morphologie populaire. En

(1) *Loc. cit.* dans le dialogue du poète et du σοφολογιώτατος, dialogue qui, pour le dire en passant, devrait être le livre de chevet de tout Grec aujourd'hui. On n'a jamais si bien dit sur la question du style.

grec, il n'en est pas de même. Un mot dont la langue littéraire aurait besoin peut n'être connu que sous la forme ancienne; la forme populaire, si on voulait moderniser le mot, resterait à créer : ce serait une innovation, une initiative personnelle. Je choisis pour exemple le pluriel de συγγραφέας; συγγραφεῖς n'appartient plus à la morphologie moderne; d'autre part un nominatif pluriel, συγγραφιάδες m'est inconnu et je doute qu'il existe. Celui qui l'emploierait serait évidemment obligé de créer cette forme sur le patron et d'après l'analogie d'autres formes modernes équivalentes, comme βασιλιάδες. Doit-il le faire? Là est la question. En pareille matière, il y a souvent dans le langage *des coups d'état*. Les prescriptions, les règles tracées d'avance ne servent de rien. Un grand prosateur rendrait admissible même une forme de ce genre. S'il ne le fait pas, c'est que décidément il ne pouvait demander ce sacrifice au public ni faire cette violence à la langue. La forme ancienne, quelque irrégulière qu'elle puisse être dans le système nouveau de la déclinaison, finirait dans ce cas par s'établir, à titre d'exception. Ces exceptions seraient à considérer comme des sortes de *privilèges*, de *privilegia* : elles n'auraient de vigueur que pour un mot donné et, pour d'autres, comme βασιλιάδες, la morphologie moderne demeurerait intacte. Ce raisonnement s'appliquerait aux neutres comme ἔθνος, πάθος qu'on n'admettra pas sous une forme ἔθνο, πάθο, laquelle se rencontre cependant pour τὸ πέλαγο (1) qui sera le seul type à employer. Il est des cas analogues où l'on peut tourner la difficulté : le génitif singulier τοῦ πάθους n'existe pas aujourd'hui ; on pourra toujours construire sa phrase de façon à amener un autre cas sous sa

(1) Solomos, *loc. cit.*, p. νϛ΄; mais ailleurs ὄφελος, p. ξα΄. Les formes ἔθνος etc. qui ont disparu déjà de l'Erophile, en Crète, sont encore usitées cependant dans certaines contrées, voyez Pio et Erophile au Tableau général.

plume ou à se servir de l'accusatif avec une préposition. Mais cela ne fût-il pas possible, la forme τοῦ πάθος, qui serait moins en contradiction avec le système de la nouvelle déclinaison (1) serait fort admissible. Il faut ici faire la part très large au sentiment personnel, à l'*oreille*. En somme, l'on peut considérer dans des cas comme συγγραφεῖς, que pour certains mots du même type, la déclinaison ancienne s'est conservée, ainsi que cela a eu lieu pour des formes comme λόγος, λόγου, δώρου etc. Il est bien entendu qu'il ne peut plus être alors question de choisir : l'ancienne langue et la nouvelle diront également λόγος, λόγου, δώρου. Il faut s'en tenir ici à une norme générale et abandonner le particulier à l'instinct de chacun.

S'il m'est permis de dire mon sentiment personnel, j'avoue que les formes συγγραφιάς, συγγραφιάδες, ὁ ὄφελος ne m'effraieraient pas. Je crois qu'on pourrait risquer même des nominatifs comme ὁ πάθος; le masculin est tout à fait conforme aux habitudes de la morphologie populaire : la désinence masculine entraîne le genre de l'article qui précède (cf, p. 222, note 1); dans l'espèce, ὁ πάθος serait atténué à l'oreille par le rapprochement involontaire qui s'établira entre ce mot et le mot ὁ πόθος, auquel on est accoutumé. L'important est que ces formes soient employées une première fois : on s'y fait peu à peu. Toujours est-il que la langue littéraire doit se rapprocher le plus possible de la langue parlée et tendre à l'unification des formes. Il n'est pas nécessaire pour cela de partir, comme nous l'avons fait plus haut, de l'hypothèse d'un homme de génie. Chacun peut et doit écrire sa langue. Les puristes, qui reviennent à l'ancienne morphologie, tentent, en réalité, une entreprise bien plus ardue : il y faut beaucoup plus de maîtrise, de science et de talent que pour se servir

(1) Cf. τοῦ πολίτη, τοῦ πατέρα ; voyez à l'*Index verborum* Nominatif.

tout simplement de la langue que l'on parle. Les puristes néanmoins, pour arriver à ce résulat, ont su jusqu'ici se passer de talent. Il est difficile de croire que les jeunes écrivains ne trouveront pas en eux l'entrain et le courage nécessaires pour faire au moins tout aussi bien que les puristes. Ils auront un stimulant plus fort : il s'agira pour eux de servir la vérité et de se prendre d'amour pour l'accomplissement d'une œuvre patriotique et nationale.

Le principe essentiel à maintenir aujourd'hui, c'est que tout mot qui existe déjà sous sa forme populaire sera employé dans le discours écrit; d'autre part, les emprunts savants se conformeront à la phonétique et à la morphologie modernes. Le style des puristes a tellement habitué les yeux et parfois l'oreille aux formes restituées d'après l'antique, qu'il y aura certainement quelque surprise au commencement à voir employer sous leur forme populaire les mots mêmes qu'on a coutume de rencontrer sous une forme savante. Il faut bien s'y attendre, mais ce ne sera là qu'un inconvénient passager. Telle est aujourd'hui la crise que traverse la langue littéraire : on doit se résigner à étonner le lecteur. Les savants n'ont jamais hésité à produire ces sortes d'étonnements. Un lecteur grec sera plus surpris de trouver le mot ῥάχη ou χουλιάρι sous les formes restituées ῥάχις et κοχλεάριον que de lire dans un livre ὡριός, θωρῶ, μολογῶ. Ce n'est qu'au moyen d'une forte réaction qu'on peut encore sauver la langue : il faut la tirer vivement des mains des grammairiens. Les savants sont comme des enfants qui croient tout découvrir pour la première fois et qui s'en montrent tout fiers. C'est devenu pour eux un amusement de retourner, de regratter le mot moderne et de le rétablir sous sa forme ancienne : c'est un petit étalage de savoir qu'on s'empresse de produire au grand jour. Ce qu'il faut aujourd'hui, c'est le système diamétralement opposé à cette méthode de puériles restitutions :

il s'agit, sous la forme ancienne, de retrouver la forme moderne quand elle existe, non point par une vaine parade d'érudition, mais par pur amour de l'exactitude et de la vérité.

C'est dans ce sens, me semble-t-il, que les efforts pourraient être dirigés. Malheureusement on ne l'a pas entendu ainsi jusqu'à présent. Une forme ancienne ne devrait être employée que quand on aurait la main forcée, et qu'une forme moderne ferait défaut. Aujourd'hui cependant, les auteurs mêmes qui veulent écrire en langue moderne, se rendent peu compte de ce principe, et l'on voit trop clairement qu'ils ne se sont prescrit à eux-mêmes aucune règle, qu'ils n'ont poursuivi dans le style aucune unité. Les puristes sont si bien parvenus à brouiller les idées, la confusion des deux éléments savant et populaire est devenue telle, que les écrivains ne savent plus dans quelle langue ils écrivent. La langue populaire a pour eux des secrets qu'ils n'ont pas encore pénétrés. Ne l'ayant jamais étudiée, ils ne se rendent pas compte de son mécanisme, et ses plus simples lois leur échappent. Pour ne citer qu'un seul exemple, il est fort peu d'auteurs à l'heure qu'il est — M. Laskaratos, je crois, fait seul exception — qui sachent cette règle fondamentale et élémentaire du grec moderne, que les gens du peuple, naturellement, ne violent jamais : c'est que le ν final de l'accusatif singulier féminin ou masculin de l'article τόν ou τήν ou des monosyllabes comme σάν, δέν, etc., subsiste seulement devant κ π τ suivants ou devant voyelles. Aussi n'hésiteront-ils pas à écrire τὴν γυναῖκα, τὸν θάνατον et, de la même façon, τὸ δίκαιόν μας, prononciations toutes très choquantes pour une oreille grecque. Ils ne paraissent pas posséder davantage cette autre loi phonétique du néo-grec qui est chez le peuple d'une application constante : deux spirantes, comme dans φθάνω ou deux sourdes comme dans πτωχός ne peuvent pas subsister à côté l'une de l'autre ; dans le premier cas, on dira

φτάνω, dans le second φτωχός. Les auteurs tantôt observent, tantôt transgressent cette règle si simple. Les formes les plus diverses et les plus contradictoires se donnent rendez-vous dans le livre d'un seul écrivain qui croira avoir trouvé dans ce mélange peu sérieux le secret de je ne sais quel compromis. On emploiera la préposition εἰς tantôt sous la forme ancienne εἰς τὰ σίδερα, tantôt sous la forme moderne στὴν φλόγα. Les accusatifs τούς ἄνδρας (= ἄντρες) se trouveront côte à côte avec les accusatifs ταὶς γυναῖκες *(sic)* et les accusatifs ταίς eux-mêmes ne seront pas surpris de se croiser avec les nominatifs αἱ θαυμαστότεραι ὡραῖαι. Des locutions comme εἴμεθα εἰς τὸ δίκαιον μας (nous sommes dans notre droit !) où εἴμεθα est moderne et δίκαιον ancien, ne seront pas évitées. Θυμώσουν, κάμουν seront soudain heurtés par le voisinage de πηδήσωμεν (= πηδήσουμε). Καλλίτερος comparatif nouveau se lira une ligne au-dessus de αὐθέντου qui forme erreur à tous les points de vue : la désinence moderne serait, en effet, αὐθέντη, et la forme aujourd'hui consacrée est ἀφέντη (1) ; αυθέντου prononcé ἀφθέντου, ne contient pas une faute moindre à l'égard de l'ancienne langue où l'υ n'a pas la valeur du φ : or, justement en écrivant αὐθέντου, on laisse à supposer qu'on dit ἀφθέντου, ce qui est également impossible dans la langue moderne.

Voilà ce que certaines personnes appellent un *compromis*. Ce mélange est pourtant tout aussi choquant que le style hybride des puristes fait de locutions de tous les temps et rempli d'anachronismes. Il ne peut satisfaire le grammairien, ni l'homme de goût qui est arrêté à chaque page ; il ne peut plaire au simple lecteur, parce qu'il ne répond pas à la morphologie que celui-ci a dans l'oreille. Il marque un retour en arrière, un retard sur la langue de Solomos. Ce style là est un recul ; ce n'est pas un progrès.

(1) Cf. Athen. X, 8-9 et Tableau gén. à Italogræca II.

Cependant ce compromis est à la mode. Il passe même pour avoir résolu le problème et avoir trouvé la formule sage et modérée par excellence. J'avoue franchement pour ma part que je ne puis parvenir à comprendre en quoi un pareil style est *modéré*. La modération, si je saisis bien le mot, consiste à suivre une voie moyenne, sans écarts brusques ni de droite ni de gauche. Cette langue est, au contraire, toute en zig-zags, elle dévie tantôt vers l'ancien, tantôt vers le moderne, sans qu'il soit possible d'attribuer ces voyages à une autre cause qu'au caprice de l'auteur. Je dirai toute ma pensée. Loin de provoquer l'admiration ou de rassurer l'esprit sur l'avenir de la langue littéraire, ces tentatives et ces compromis sont faits, hélas ! pour remplir de tristesse. Je n'y vois ni sagesse ni modération ; j'y vois un fait bien autrement grave et dont la constatation doit être douloureuse : c'est que la plupart des Grecs en sont venus à ne plus savoir leur propre langue.

Terminons ici ces réflexions. Je suis sorti du cadre que moi-même je m'étais tracé. A quoi bon donner des préceptes sur le style à employer? Que valent les théories? A la pratique seule revient la démonstration définitive. Un livre fortement pensé et senti, écrit d'une main ferme et sûre, par un esprit maître de lui-même et confiant dans sa volonté, vaudrait mieux que tout cela. L'enjeu sera beau pour le jeune Grec qui saura l'écrire. Le style est à créer. Que de tentations de toutes parts pour le prosateur et pour le poète! Tout est à dire et presque rien n'a été dit. Ce qui dans les vieilles littératures est devenu une banalité, les sentiments et les idées dont l'expression a été ailleurs épuisée, auront en Grèce tout leur relief. Tout y est jeune et frais. Aussi ne faut-il point désespérer de l'avenir. Ce livre, que tout le monde attend, s'écrira sans doute quelque jour; il s'écrit peut-être à l'heure qu'il est.

Les fleuves ne remontent pas leur cours ; les langues

ne reviennent pas sur le développement qu'elles ont une fois accompli. On ne tardera pas à le comprendre à Athènes, où l'on n'a jamais manqué de goût ni d'à-propos, comme partout ailleurs en Grèce. Le temps fera son œuvre de lui-même. La langue savante est destinée à disparaître. Plus elle fait d'efforts pour se rapprocher du grec ancien, plus elle hâte sa fin. La langue vivante, en effet, continuera de se développer en sens inverse et il viendra fatalement un moment où la langue savante, et même la langue administrative, ne sera plus comprise de personne. Alors forcément on reviendra au grec moderne. C'est ce moment qu'attendent les Grecs vraiment épris des intérêts de la Grèce et préoccupés de son avenir.

Les essais qu'on vient de lire ne visent guère qu'à un objet purement scientifique. Nous croyons et nous avons voulu établir que le néo-grec nous présentait un phénomène ordinaire d'évolution linguistique, normal et régulier. Il n'est pas besoin de faire une auréole factice au grec moderne ; l'objet de la science est purement désintéressé ; l'évolution que nous avons observée offre à l'esprit, on peut le dire, une satisfaction d'un autre genre : c'est le plaisir que procure toujours l'aperçu d'une vérité générale et d'une loi naturelle de l'esprit humain. Que d'autres y voient une déchéance, un rabaissement, c'est possible. Mais on nous persuadera difficilement que la vérité, quelle qu'elle puisse être, n'est pas le but suprême de la vie des individus aussi bien que des nations, et que les fictions les plus brillantes égaleront jamais les splendeurs de la réalité.

NOTICE

SUR

M. ÉMILE EGGER[1]

Membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres)
Professeur à la Faculté des Lettres de Paris

PAR

LE Mis DE QUEUX DE SAINT-HILAIRE

Ceux de nos confrères qui ont eu la bonne précaution de conserver les premiers feuillets par lesquels l'Association pour l'encouragement des Études grecques préludait, bien modestement, à la publication de ses *Annuaires,* retrouveront, dans le second fascicule, aujourd'hui épuisé et devenu fort rare, à la date de 1869, le premier mémoire que nous donna M. Egger. C'était un chapitre, détaché pour nous, du grand ouvrage qu'il préparait alors sur l'*Hellénisme en France;* il y racontait succinctement la vie et les travaux d'Henry Estienne, et il terminait cette étude en transcrivant les paroles que Casaubon avait écrites, dans ses *Ephémérides* tout récemment publiées en Angleterre, en 1850, au moment où il venait d'apprendre la mort de son beau-père, soudainement frappé à l'âge de soixante-dix

(1) Cette notice a été lue à la séance du 3 décembre 1885.

ans, à Lyon qu'il ne faisait que traverser à son retour de Genève :

« 13 mars 1598. — Je venais d'entrer dans ma bibliothèque, à l'heure ordinaire ; mon âme était triste ; ma prière faite, je me mettais au travail quand on vint m'apprendre la mort de mon très cher et très illustre beau-père, Henry Estienne. C'est à Lyon qu'il est mort, loin de chez lui... loin de ses enfants. Malheur ! Malheur d'autant plus grand, que nulle nécessité ne l'obligeait à quitter ses foyers ! Faibles humains que nous sommes ! »

N'est-ce pas le même sentiment que nous avons tous éprouvé, lorsque, le 30 août dernier, nous avons appris la mort foudroyante, à Royat, où il était arrivé, depuis huit jours à peine, en parfaite santé, de cet homme excellent, de ce savant vénérable dont le nom est sur nos lèvres, dont le souvenir restera toujours gravé dans notre mémoire et dans notre cœur.

Hélas ! nous ne verrons plus au milieu de nous M. Egger, si exact et si assidu à nos réunions, lui que nous voyions, chaque mois, avec tant de plaisir, arriver un des premiers à nos séances, que nous écoutions, avec tant de profit, nous donner la primeur de ses travaux et de ses découvertes dans le domaine de l'archéologie. Le fauteuil de notre président d'honneur, de celui que l'on a nommé à si juste titre le patriarche des études grecques et dont le nom était aussi unanimement respecté à l'étranger qu'en France, demeurera inoccupé parmi nous, et au vide qu'il laisse au milieu de tous ses confrères dont la plus grande partie fut ses élèves, on peut mesurer l'importance de la place que tenait parmi nous ce savant aussi aimable qu'érudit. Déjà beaucoup de nos confrères, tous ses amis, ont senti, et sentiront chaque jour davantage, pour emprunter l'heureuse expression de M. Renan (1), son ami, ce vide auquel ils se heurte-

(1) *Journal des Débats*, 4 septembre 1885.

ront à chaque instant, cette amputation d'eux-mêmes, qui leur sera chaque jour plus sensible. Cela tient à ce que M. Egger n'était pas seulement un professeur éminent, un savant de premier mérite, un helléniste consommé et un philhellène aussi déclaré qu'éclairé; il était surtout un homme essentiellement bon, serviable, affectueux, dévoué à ses élèves, à ses amis. C'était plus encore: c'était un honnête homme dans toute la force du terme, honnête homme dans sa vie privée comme dans sa vie littéraire, un homme que la mort a pu prendre sans le surprendre et qui, dans sa longue carrière, n'a jamais eu à se reprocher ni une mauvaise action, ni une mauvaise pensée. Sa vie s'est passée à faire le bien : il a accompli son devoir simplement, et il laisse l'exemple de l'importance morale que peut et doit avoir une modeste vie de professeur. Sa bonté comme son dévouement était absolue, mais elle n'avait rien de banal; elle était à la fois éclairée et clairvoyante. Nul mieux que M. Egger n'excellait à donner, à un moment décisif, un conseil utile et désintéressé : nul mieux que lui ne savait discerner les aptitudes des jeunes gens qui venaient le consulter, et les diriger du côté qui leur était le plus utile. Que d'hommes, éminents aujourd'hui, et qui hier encore étaient ses confrères à l'Institut, ont dû à ses sages avis le choix d'une carrière qu'ils ont honorée ! Pendant de longues années, il a été l'inspirateur des jeunes licenciés; c'est lui qui leur proposait le sujet de leurs thèses de doctorat : aussi que de thèses portant des noms connus lui ont été dédiées par leurs auteurs, comme un témoignage de leur reconnaissance ! Non content de les leur inspirer, souvent il les revoyait avec eux. Amant passionné des lettres grecques auxquelles il avait consacré sa vie, il n'était cependant pas exclusif, et savait parfois détourner les jeunes gens qui venaient le consulter, de ces études helléniques qu'il possédait si bien, pour les diriger vers quelque autre branche des études classiques qu'il ju-

geait leur devoir être plus utile. Le nombre de ceux qu'il a ainsi conseillés, servis, dirigés est incalculable, et si tous avaient pu venir rendre à leur maître vénéré l'hommage de leur gratitude, aucune église de Paris n'eût été assez vaste pour les contenir.

Du reste, sa vie laborieuse était le meilleur exemple qu'il pût donner à tous ces jeunes gens qui se pressaient autour de lui ; vie droite, simple, modeste et digne, qui lui avait apporté, avec les années, des honneurs, des dignités qu'il n'a jamais recherchées, et, ce qui vaut mieux, des amitiés précieuses, l'estime profonde, le respect général, la considération absolue, la reconnaissance de tous ceux qui l'ont approché.

C'est une belle et noble vie que celle de M. Egger, une vraie vie de savant, digne de celle que menaient ces grands hellénistes du XVIe siècle, dont il a parlé avec tant d'émotion dans son histoire de l'*Hellénisme en France,* particulièrement en racontant la vie des Estienne, dans ce chapitre qu'il avait détaché pour nous de son livre.

C'est cette vie, si bien remplie, si digne de respect, dont les événements ne sont que la conquête des grades universitaires dans la jeunesse, et la publication de savants ouvrages dans l'âge mûr et jusqu'à ses derniers jours, que je veux essayer de rappeler ici.

Emile Egger est né le 18 juillet 1813, à Paris qu'il n'a jamais quitté et où il a fait toute sa carrière. Il n'était cependant pas parisien. Son origine était modeste, et il avait le tact et le bon goût de ne s'en cacher ni de s'en vanter. Sa famille, des plus honorables, venait de la Carinthie, et son grand-père était un bourgeois de Klagenfurt. M. Egger a, du reste, raconté spirituellement cette origine dans les pages charmantes d'un article qui parut au mois de février de l'année dernière, 1884, dans la *Revue du Monde Latin*, sous le titre de *Lettre au baron de Tourtoulon, directeur de la Revue*, mais dont le titre primitif était : *Suis-je un latin?*

En voici un paragraphe qui est curieux :

« — On reconnaîtra difficilement un latin à sa généalogie et à son état civil :

« Je suis citoyen français, et, comme Français, voilà déjà que ce mot rappelle les *Francs* qui ont jadis envahi la Gaule romaine, et qui lui ont donné son nom. Je suis né à Paris, d'un père, né à Orléans, et dont le père était natif de Carinthie. Ma mère était bourguignonne d'origine. Les Burgundes sont un peuple germanique ; les Carinthiens aussi. Mais il y a de ce côté quelques complications dans ma généalogie, car j'ai sous les yeux un lexique du dialecte allemand que l'on parle à Klagenfurt, et l'on y trouve bien des mots slaves. Il n'est que trop certain que les Slaves ont envahi toute cette contrée et qu'ils s'y sont bien établis ; que Klagenfurt et sa banlieue forment comme une espèce d'ilot en pays slave. Ce n'est pas tout. Si j'avais à cet égard des velléités d'ambition aventureuse, je retrouverais dans mes souvenirs classiques certains vers de Virgile dont mon orgueil s'autoriserait peut-être pour remonter jusqu'aux Troyens :

Antenor potuit, mediis elapsus Achivis,
Illyricos penetrare sinus, atque intima, tutus,
Regna Liburnorum, etc.....

Or l'Illyrie et le pays des Liburnes sont très voisins du berceau de mes ancêtres paternels. Nos anciens rois ont cru longtemps que l'auteur de leur race était un certain Francus, fils d'Hector. Pourquoi le petit-fils d'un bourgeois de Klagenfurt n'aurait-il pas eu quelque ancêtre dans cette poignée de Troyens fugitifs qui abordèrent, il y a trois mille ans, sur les rivages de l'Adriatique, et se fixèrent sur un versant des Alpes? Rapprochons-nous de l'histoire sérieuse. Je trouve deux Eggius dans les fastes consulaires de Rome : l'un, sous le règne de Trajan ; l'autre, sous le règne de

Commode. Voilà que l'étymologie nous ramène en plein monde latin et en compagnie d'assez grands personnages. Mais, laissant là ces rêves ethnologiques, j'écarte tout ce qui compliquerait le réseau de mes modestes origines, et je me borne à demander quelle part on fera, dans le sang que j'ai transmis à mes enfants à chacun des éléments que je retrouve avec certitude dans les origines de ma famille. »

Le grand-père de M. Egger avait quitté Klagenfurt vers 1770, pour venir à Orléans, où il épousa successivement deux françaises. Son fils, Gaston-Maximilien Egger, né en 1779, quitta Orléans pour s'établir à Paris, où il se livrait à un commerce dont la prospérité devait lui assurer ainsi qu'à ses enfants, plus qu'une honnête aisance, une riche indépendance. Malheureusement pour lui, et pour ses descendants, c'était un inventeur, un esprit toujours en travail, toujours à la recherche de quelque nouveauté. Voici le portrait que trace de lui, son fils, dans des notes manuscrites qui ont été trouvées après sa mort :

« Avec une vive prédilection pour la mécanique et la physique où il apportait un véritable génie d'inventeur, (il a beaucoup contribué aux progrès de l'orthopédie, et on lui doit plusieurs améliorations dans les appareils orthopédiques auxquels il n'a pas attaché son nom), il ne savait ni poursuivre le gain, ni ménager les forces d'une santé délicate. Quand la journée consacrée à son état était finie, à dix ou onze heures du soir, il prenait le crayon, la plume et le compas pour tracer des plans, faire des calculs, mettre au net les projets dont sa tête était sans cesse occupée (1) ».

A la septième exposition de l'Industrie française, qui eut lieu, en 1827, dans la cour du Louvre (1,695 exposants ; durée 62 jours ; que les temps sont changés !) il avait envoyé un système fort ingénieux de *tentes*

(1) Notes manuscrites.

mobiles pour le campement des troupes en marche; ce projet fut remarqué, soumis à une commission militaire, mais en définitive il ne fut pas adopté pour l'armée. M. Egger, son fils, après en avoir conservé fort longtemps un modèle chez lui, l'a récemment donné (16 avril 1883), ainsi que tous les papiers, plans, etc., s'y rapportant, au Musée du Conservatoire des Arts et Métiers, où on peut le voir actuellement. M. Egger père était, de plus, un mathématicien distingué, qui aimait à se livrer à l'étude des chiffres ainsi qu'à la construction des machines. En 1830, il avait fait une nouvelle invention, celle d'un *moteur à vent*, dont le résultat matériel ne fut pas plus heureux. Son fils avait gardé quelque chose de cette tournure d'esprit, et c'est peut-être là qu'il faut chercher l'explication d'un article singulier, hérissé de formules algébriques — « *Sur un nouveau mode de construction pour les pendules compensateurs* », — « que l'on est quelque peu étonné, dit M. Bréal, de trouver à la fin d'un volume (1) tout entier consacré à des questions de philologie et d'enseignement. C'était là, sans doute, un cas d'hérédité dont M. Egger était le premier à sourire (2). »

Le jeune Emile Egger était entré, en 1824, au collège Saint-Louis et il y était resté jusqu'en 1830 ; cette année là, il y faisait sa rhétorique, lorsque, le 30 avril, la mort prématurée de son père vint mettre brusquement en question tout son avenir. Dans des notes manus-

(1) A la fin du volume intitulé *Traditions et Réformes dans l'enseignement universitaire* (1883). Cet article date de 1832, alors que M. Egger étudiait la physique avec M. Despretz, au collège Henri IV. En 1855, l'exposition internationale de l'Industrie lui réserva la surprise de voir son projet réalisé par un horloger de Namur. Malheureusement l'expérience, au jugement des connaisseurs, n'avait pas reussi et la pratique ne répondait pas aux espérances que la théorie avait fait concevoir.

(2) *Emile Egger*, par Michel Bréal. Journal *le Temps*, du 6 septembre 1885.

crites qui nous ont été obligeamment communiquées, et auxquelles nous aimons à recourir le plus souvent, afin de laisser la parole à celui dont nous avons entrepris de raconter la vie, M. Egger parle des dernières années de son père d'une manière touchante :

« Mon père, dit-il, après avoir beaucoup travaillé, à travers des circonstances très difficiles, mourut en 1830, à la suite d'une longue et douloureuse maladie. Il avait été ruiné en 1814, à la chûte de l'Empire. Il fut, à vrai dire, presque toujours malheureux dans les affaires de commerce ; il y apportait une probité sévère mais peut-être une médiocre aptitude. Le talent qu'il avait pour sa profession, et auquel ses confrères rendaient tous hommage, eût été mieux employé à la direction de quelque grand établissement public, comme le garde-meuble de la couronne ; on pensa quelquefois pour lui à cette fonction, mais on ne réussit pas à rien obtenir en sa faveur, même après le succès de l'invention très simple et très ingénieuse qu'il produisit à l'Exposition de l'Industrie de 1827. » *(Notes mss.)*

Maximilien Egger avait été longtemps malade, et ses affaires avaient beaucoup souffert de son état de santé et de son esprit d'invention. Il laissait deux enfants, un fils et une fille, sur sept qu'il avait eus. Le conseil de famille réuni fut d'avis qu'il fallait au plus tôt retirer du collège le fils, pour lui faire reprendre la suite des affaires que son père avait trop négligées, et tâcher, grâce à son activité, de relever le commerce délaissé. Le jeune homme, le cœur bien gros de ce brusque changement de destinée, qui commençait par l'interruption d'études où il avait déjà remporté de brillants succès, s'était résigné cependant. Il avait, dès cette époque, le sentiment du devoir et l'esprit de dévouement que nous lui avons connu pendant toute sa vie ; ce fut sa mère, femme de tête et de cœur, qui, confidente et témoin secret des regrets de son fils, touchée du sacrifice qu'il faisait à l'honneur de son

nom et au bien être de sa famille, préféra renoncer aux avantages que la présence d'un homme jeune et intelligent pouvait lui donner. Soutenue par une de ses parentes, Mme Duverdy, que M. Egger ne séparait pas de sa mère dans sa reconnaissance, elle obtint qu'il continuerait ses études brillamment commencées. Il fut décidé que l'on liquiderait la maison de commerce. Cette liquidation se fit très honorablement mais sans laisser à Mme Egger d'autres ressources que le travail de ses enfants. Sa fille Ida, peintre de fleurs, élève distinguée de Redouté, donna des leçons de peinture et vendit des tableaux ; Emile Egger se fit répétiteur, étant encore sur les bancs du collège, en attendant qu'il devînt professeur. Le 1er août 1831, il était bachelier ès-lettres, et dès la rentrée des classes (octobre 1831) il commençait à donner des répétitions à la pension Vauthier (37, Montagne Sainte-Geneviève). En même temps, il suivait les classes de sciences à Henri IV, parce qu'il avait conscience d'avoir fait ce genre d'études hâtivement et superficiellement, en vue seulement de sa préparation à l'examen du baccalauréat.

A partir de ce moment, chaque année enregistre un nouveau succès pour le jeune répétiteur de dix-huit ans. En 1832, il est licencié ès lettres, et en 1833, le 26 juillet, docteur ès lettres. Il avait vingt ans! Le 19 septembre 1834 il est reçu, le premier, à l'agrégation des lettres (1), et le 20 octobre de la même année, il est nommé agrégé suppléant au collège Saint-Louis qu'il venait de quitter, comme élève, trois ans aupara-

(1) Au sortir de l'agrégation, M. Villemain qui avait présidé le concours et qui lui avait dans son rapport accordé les témoignages d'encouragement les plus flatteurs, proposa à M. Egger une chaire de rhétorique au collège de Rouen. Il la refusa pour rester à Paris où l'attachaient d'impérieux devoirs de famille auprès de sa mère et de sa sœur, et il se résigna aux fonctions modestes et peu lucratives d'agrégé-suppléant au collège Saint-Louis.

vant. Il s'y trouvait en même temps que deux autres jeunes agrégés qui se sont faits un nom respecté dans l'Université : M. Adolphe Régnier, membre de l'Institut, et M. Guérard, ancien préfet des études et directeur de Sainte-Barbe-des-Champs. Entre temps, il donnait des répétitions à l'institution Michelot.

Les thèses de doctorat de M. Egger, devenues très rares, sont fort recherchées aujourd'hui par les savants.

La thèse latine a pour titre et pour sujet : *De Archytæ, Tarentini, pythagorici, vita, operibus et philosophia disquisitio* (in-8°, 67 pages).

Elle est divisée en deux parties dont la première traite de la vie d'Archytas, et la seconde de ses ouvrages, sciences proprement dites, logique, métaphysique, morale et politique. Elle se termine par une étude des fragments et la discussion des doctrines, enfin par des notes et un tableau des œuvres d'Archytas.

La thèse française est une *Etude sur l'éducation et particulièrement sur l'Education littéraire chez les Romains, depuis la fondation de Rome jusqu'aux guerres de Marius et de Sylla* (in-8° de 46 pages).

Cette thèse se divise en deux périodes :

La première qui s'étend de la fondation de Rome à la guerre de Pyrrhus (754-281 avant J.-C.), a pour caractère original le développement des trois arts romains par excellence : la guerre, l'agriculture et le droit. L'éducation proprement dite y est faible. La jeune noblesse, à partir de la République, va étudier la religion en Etrurie ; elle fait son éducation politique dans le sénat. Le peuple a des écoles de lecture, d'écriture et de calcul. L'étude privée du droit commence pour les deux ordres ; la poésie populaire et les essais de poésie dramatique donnent aux esprits une certaine culture.

La seconde période est marquée par l'invasion des

mœurs et de la littérature grecque. C'est par l'éducation que s'accomplit cette révolution rapide. L'auteur, pour en retracer les progrès, montre les Grecs vaincus qui deviennent sous les noms de grammairiens, de rhéteurs, de pédagogues, les maîtres de leurs vainqueurs; puis il étudie l'enseignement donné par ces maîtres : grammaire, rhétorique, philosophie. Cette éducation est complétée et souvent corrigée par la fréquentation d'un orateur célèbre dont le jeune homme écoute les consultations et les plaidoyers. Après la conquête de l'Orient commencent les voyages littéraires dont l'auteur signale aussi l'influence.

Ce sujet était bien vaste pour être traité par un si jeune homme et dans une forme aussi succincte; mais il est bon de se rappeler que le doctorat ès lettres n'était pas encore en 1833 ce qu'il est devenu depuis. Il n'était, à ce moment, comme à son origine, qu'une épreuve dernière qui, en conférant au licencié le grade de docteur, lui donnait le droit d'enseigner dans les établissements de l'Etat. Ce qui montre bien que ces épreuves n'avaient point alors l'importance, peut-être exagérée, qu'elles ont prise depuis, c'est que ce même jour, 26 juillet 1833, où M. Egger fut reçu docteur, la Faculté de Paris en reçut un second, M. La Faye, plus tard doyen de la Faculté d'Aix, qui passa les deux thèses suivantes : *De Definitione* (in-8°, 23 pages) et *Dissertation sur la philosophie atomistique* (in-8°, 116 pages).

Ce fut, du reste, la dernière fois que deux docteurs furent reçus le même jour, et l'on est autorisé à croire que l'importance des thèses de M. Egger n'a pas peu contribué à cette utile réforme.

En 1837, l'Académie des Inscriptions mit au concours : *L'Examen critique des historiens d'Auguste.* — Ce sujet tenta le jeune agrégé. Comment, chargé de classes et de répétitions, eut-il le temps et les moyens de préparer un ouvrage aussi considérable? Ce ne put être que grâce à une merveilleuse puissance de travail unie

à la vie la plus sévèrement réglée. Ces deux qualités dominantes, M. Egger les a conservées jusqu'à la fin de sa vie; seules, elles peuvent expliquer le nombre et la variété des travaux qu'il a laissés. M. Egger a raconté souvent à sa famille et à ses amis que, chez sa mère, on dînait de bonne heure et qu'aussitôt la nappe enlevée, il prenait ses livres et sa plume. Sa mère et sa sœur travaillaient en silence à côté de lui dans cette salle à manger transformée en cabinet d'étude et en atelier de peinture. La veillée laborieuse, chaque jour renouvelée, se poursuivait ainsi régulièrement jusqu'à minuit, coupée seulement par une tasse de thé.

Les études préliminaires de l'ouvrage étaient terminées et le plan arrêté, lorsque Emile Egger se cassa le coude. Dans l'impossibilité d'écrire pendant deux mois, le mémoire n'aurait pas pu être prêt dans le délai voulu si la sœur ne s'était faite le secrétaire intelligent et dévoué du frère qui, ses notes sous les yeux, lui dicta son travail tout entier. Ce mémoire, couronné par l'Académie des Inscriptions en 1839, est devenu le volume, bien connu, qui fut le premier titre de son auteur à faire partie de la savante académie dont il devait être, pendant plus de trente années, un des membres les plus éminents et les plus écoutés.

M. Egger a toujours conservé avec une pieuse reconnaissance les pages écrites sous sa dictée par sa sœur pour laquelle il professait la plus tendre affection et qui, si elle ne vécut pas assez pour assister aux succès académiques de son frère (elle mourut en 1840), a eu, du moins, la satisfaction de l'avoir puissamment aidé à les obtenir.

Cette même année 1837, M. Egger avait été nommé membre du conseil de la Société des Méthodes d'enseignement.

Le 18 mai 1838, il fut chargé provisoirement de la rhétorique et des conférences de rhétorique au collège Henri IV.

Le 23 septembre 1838, on lui confie la deuxième division de seconde à Charlemagne, et le 1er août 1839, il est nommé juge du concours d'agrégation de grammaire. Enfin, le 27 août 1839, il est chargé de la conférence de grammaire aux élèves de la troisième année à l'Ecole Normale supérieure, succès d'autant plus remarquable qu'il n'avait point passé par cette Ecole Normale dans laquelle il entrait, à vingt-six ans, comme chargé de cours, et où on le retrouve quatre ans plus tard, en 1843, comme maître de conférences ; il le resta pendant dix-huit ans, de 1843 à 1861.

On a pu remarquer, dans l'énumération des titres universitaires de M. Egger, que celui de docteur avait précédé d'une année celui d'agrégé des lettres. Il en était ainsi autrefois où l'agrégation suivait le doctorat au lieu de le précéder, comme aujourd'hui. En 1840, le ministre de l'Instruction publique, qui était M. Victor Cousin, prit l'initiative d'un concours nouveau pour l'enseignement dans les Facultés. Cette institution n'a pas été conservée quoiqu'elle ait donné de brillants résultats : un certain nombre de membres de l'Institut (notre président, M. Jourdain, tout le premier) sont fiers de porter encore aujourd'hui le titre d'agrégés des Facultés des lettres. Le premier concours surtout offrit un intérêt tout particulier. Trois concurrents, qui se sont fait depuis un nom célèbre dans l'Université, montrèrent une supériorité que M. Victor Le Clerc, doyen de la Faculté des Lettres et président du concours d'agrégation, signala au ministre dans son rapport du 3 octobre 1840 : ces trois concurrents étaient MM. Frédéric Ozanam, Emile Egger et Adolphe Berger qui, tous trois, furent depuis et simultanément, professeurs à la Faculté des Lettres de Paris.

Voici en quels termes M. Victor Le Clerc apprécie les mérites du jeune Emile Egger :

« M. Egger, dit-il, qu'un prix remporté à l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres et des services distin-

gués dans les collèges de Paris avaient signalé de plus près à notre attention, est, avant tout, un philologue très savant et très habile; mais la rapidité de sa pensée, la vivacité de sa parole et l'immense avantage qu'il a obtenu dans la composition française (1) qui a fait partie de ce concours, prouvent qu'il est appelé à joindre au mérite de savoir beaucoup, le talent de se faire écouter. »

Il n'est pas besoin de dire que les trois concurrents furent reçus; cependant il est de notre devoir de faire connaître un trait qui fait le plus grand honneur à l'un d'entre eux :

Les épreuves du concours étaient déjà fort avancées et M. Ozanam, par sa facilité de compréhension, par sa haute intelligence, « par la hardiesse et la justesse de ses vues, par un langage qui alliait l'originalité à la raison et l'imagination à la gravité », ce sont les termes mêmes dont se sert M. Le Clerc dans son rapport, s'était posé comme un concurrent fort redoutable. On le considérait déjà comme digne du premier rang. Donnons-lui la parole. Voici ce qu'il écrit lui-même, dans une lettre, datée de Mayence, le mardi 14 octobre 1840, et adressée à un de ses amis, M. L... :

« — Restaient deux leçons sur des sujets différents pour chaque concurrent et désignés par le sort, l'un, vingt-quatre heures, l'autre, une heure d'avance. — Le sujet de littérature ancienne fut pour moi : « *L'histoire des scoliastes grecs et latins.* » Ceci semblait une méchanceté du sort et l'on savait si bien que je n'étais nullement au courant de cette spécialité philologique, que la lecture fut accueillie par un rire général de malice et peut-être un peu de vengeance par les nombreux universitaires qui composaient le public. Je me croyais perdu, et bien que M. Egger, un de mes rivaux, avec

(1) Le sujet de la composition française était: *de la vérité historique dans les oraisons funèbres de Bossuet.*

beaucoup de générosité, m'eût fait passer d'excellents livres, cependant, après une nuit de veilles et une journée d'angoisse, j'arrivai plus mort que vif au moment de prendre la parole..... »

N'est-ce pas là un des traits qui honorent le plus un homme, et n'est-ce pas aussi un trait qui est bien dans le caractère de M. Egger? N'est-il pas touchant de voir ce jeune homme aller spontanément offrir ses livres et ses notes (car Ozanam n'a pas tout dit) à celui de ses rivaux qui, seul, pouvait lui disputer la première place, et qui l'obtint grâce à lui, et montrer une générosité vraiment admirable dans des circonstances où on a souvent à déplorer les effets d'une jalouse rivalité ?

Nous avons tenu à rapprocher les paroles par lesquelles M. Victor Le Clerc apprécie la science et le talent de M. Egger, et de celles où F. Ozanam raconte simplement à un ami l'acte de générosité et de confraternité littéraire de son concurrent. C'est ainsi que, pendant toute sa carrière, M. E. Egger a mérité d'être toujours loué par ses maîtres, en même temps que par ses rivaux qui ne pouvaient se dispenser de l'estimer autant, les uns, pour la sûreté et l'étendue de son savoir, les autres par la droiture de son caractère.

Le concours d'agrégation des Facultés avait eu lieu le 3 octobre 1840 ; le 20 de ce même mois, M. Egger était nommé agrégé de littérature ancienne et moderne près la Faculté des Lettres de Paris, et appelé à y suppléer Boissonade auquel il succéda, le 4 juillet 1855, dans la chaire de littérature grecque. Ainsi, soit comme suppléant, soit comme titulaire, il a professé, sans une seule interruption, jusqu'à l'année qui précéda sa mort, jusqu'en 1884, c'est-à-dire pendant quarante-quatre années consécutives, fait inouï dans les annales de la Sorbonne.

Le 28 octobre 1840 est la date la plus importante de la carrière de M. Egger, car, ce jour là, il a atteint le point le plus élevé de ses légitimes ambitions. Aucun

jour, dans sa vie publique, n'a été plus heureux pour lui, pas même celui qui, quinze ans plus tard, le faisait entrer dans cette Académie des Inscriptions et Belles-lettres qui l'avait couronné en 1839. M. Egger était né professeur. Le professorat était sa véritable carrière; il l'aimait autant pour les devoirs qu'il impose que pour les services qu'il rend: c'était sa vocation. Tout jeune, il avait été, autant par goût que par nécessité, professeur en même temps qu'écolier; professeur, il le fut toute sa vie, sans une seule défaillance. Aussi quelle joie lorsqu'il se vit, à vingt-sept ans, désigné pour suppléer le grand helléniste Boissonade! Quel honneur lorsque, pour la première fois, il monta dans une chaire de l'antique Sorbonne, « cette chaire, comme il le dit dans son discours d'ouverture, dans laquelle on ne peut s'asseoir sans un frémissement de respect, au milieu des échos savants et glorieux dont résonne cette enceinte », cette chaire, dont par un hasard singulier il a été le troisième titulaire, depuis sa fondation; on pourrait même dire le second, le premier n'ayant accepté que le titre sans en remplir les fonctions.

Voici ce que dit à ce sujet M. Egger, auquel nous aimons toujours à laisser la parole, dans la notice qu'il consacre à M. J. F. Boissonade, dans le *Journal des Débats* du 8 octobre 1859 :

« Quand fut fondée l'Université Impériale et qu'on réorganisa, en 1809, l'enseignement supérieur, un savant vénérable, M. Larcher, était alors, par l'âge et par les travaux, le doyen des hellénistes français, mais trop faible pour les fatigues d'un cours public, il accepta seulement le titre de professeur de littérature grecque à la Faculté des Lettres de Paris; M. Boissonade fut chargé, comme professeur adjoint, de l'enseignement. Il ne devint titulaire qu'en 1813, à la mort de M. Larcher. »

1813 était précisément l'année de la naissance de M. Egger; en 1840, il suppléa Boissonade, auquel il

succéda comme professeur titulaire en 1855, et ne cessa de professer qu'en 1884 ; ainsi, pendant près de quatre-vingts ans, cette chaire, une des plus importantes de la Sorbonne, n'a eu que deux professeurs qui l'occupèrent brillamment, le premier pendant trente-six ans, le second pendant quarante-quatre ans ! Souhaitons à notre jeune et sympathique confrère, au successeur désigné de M. Egger qui l'avait choisi lui-même pour le suppléer dans cette chaire de littérature grecque, de continuer cette tradition de longévité professorale, comme il en continuera certainement les traditions d'honneur et de science.

Dès 1838, M. Fauriel, professeur à la Faculté des Lettres, qui traitait M. Egger en ami, et dont celui-ci venait d'analyser les leçons sur l'Epopée Homérique (*Journal de l'Instruction publique,* douze articles du 10 avril 1836 au 22 janvier 1837), lui avait proposé de le suppléer dans sa chaire de littérature étrangère ; mais, dans la crainte de n'avoir pas une connaissance assez approfondie des langues modernes, M. Egger déclina cet honneur bien tentant, et, tout en gardant un souvenir reconnaissant de la bonté de M. Fauriel, il n'eut qu'à s'applaudir d'avoir réservé toutes ses forces pour l'étude des langues classiques. Les devoirs de l'enseignement public et privé prenaient déjà trop de place dans sa vie pour lui permettre une plus grande variété d'études.

Ce fut la suppléance de M. Boissonade qui décida de la vocation de M. Egger pour les études grecques. Jusque-là, ses goûts avaient paru le porter plutôt du côté des études de philologie latine. En 1837, il avait donné une édition classique de Varron *(De Lingua latina);* une autre, de Longin ; en 1838, des fragments de Festus et de Verrius Flaccus (chez Bourgeois-Maze) qui, comme il le dit lui-même, témoignaient surtout de sa bonne volonté à user des ressources qu'offre le séjour de Paris, pour les études philologiques. Trois ans

plus tard, en 1843, M. Villemain, qui lui portait un vif intérêt, eût l'idée de le charger de préparer un recueil général d'inscriptions latines qui devait être publié sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique. On sait que cette grande œuvre, qui nous a malheureusement échappé, a été savamment réalisée par l'Académie de Berlin; peut-être M. Egger eût-il réussi à l'organiser et à nous la conserver?

Cette même année, 1843, M. Egger fit paraître un ouvrage très important, dont il avait depuis longtemps conçu le plan. C'est le recueil des *Reliquiæ latini sermonis, vetustioris* que M. Villemain — « avec le goût que l'on sait pour ces études, et l'impatience d'un ami puissant qui commande ce qu'il désire », — fit imprimer trop vite, selon lui. La critique loua d'abord beaucoup ce recueil envers lequel, plus tard, elle se montra plus rigoureuse, quoiqu'il ait rendu de grands services. Cet ouvrage, et le volume publié en 1844, sous le titre d'*Examen critique des historiens anciens de la vie d'Auguste,* et qui n'est que le développement du mémoire couronné par l'Institut, en 1839, fut le dernier travail consacré par M. Egger aux études latines. Dès lors, il appartient tout entier aux études grecques, dont il va faire son domaine, qu'il explorera jusque dans ses moindres recoins.

M. Egger a publié, dans ses *Mémoires de littérature ancienne,* sous le titre d'*Aperçu général de la littérature grecque depuis son origine jusqu'au temps d'Auguste,* le discours qu'il prononça, le 26 novembre 1840, à l'ouverture de son cours, qui avait pour sujet : l'*Étude des principales notions d'histoire littéraire contenues dans la Poétique d'Aristote.* Il fit paraître en 1849, ces leçons développées, sous le titre d'*Essai sur l'histoire de la critique chez les Grecs, suivi d'une édition et de la traduction de la Poétique d'Aristote.* (Paris, A. Durand, 1849, in-8°.)

On a souvent eu l'occasion de remarquer que, dans la longue vie d'un écrivain ou d'un artiste, il y a un

sujet qui a particulièrement frappé son esprit et auquel il est revenu à la fin de sa carrière, après s'y être livré au début. Il en est ainsi pour l'*Histoire de la critique chez les Grecs*. M. Egger, après en avoir fait le sujet de ses premières leçons à la Sorbonne, en 1840, y est revenu à la fin de sa vie. Il a, l'année dernière, remanié complètement l'édition de 1849 en vue d'une édition nouvelle que l'on imprime en ce moment, et dont la mort ne lui a permis de corriger que les premières épreuves. La *Conclusion,* toute nouvelle, a été lue par M. Bréal, il y a quelques semaines, à la séance publique annuelle des cinq Académies ; nous aurons l'occasion d'y revenir, lorsque nous lirons le morceau inédit dans lequel M. Egger a consigné ses idées personnelles sur le rôle et le but de la critique littéraire.

On a trouvé, après la mort de M. Egger, parmi de nombreux papiers inédits, une page, écrite dans ces dernières années, alors qu'il était déjà aveugle, et dans laquelle il rappelle quelques-unes des initiatives qu'il prit dans son enseignement : — « Mot ambitieux, dit-il, chose pourtant très simple et vraie. » — La note qui en mentionne sept, oublie la première de toutes ; celle qu'il prit, la seconde année de son professorat ou plutôt de sa suppléance, en introduisant dans son cours de 1841, à l'occasion de l'explication du premier livre de Thucydide, l'*Etude des plus anciens monuments de l'art historique en Grèce ;* c'était l'archéologie qu'il introduisait à la Sorbonne, près de quarante ans avant qu'elle n'y eût officiellement son rang, sa place et sa chaire.

L'année 1842 est consacrée à l'*Histoire générale de la Comédie grecque et à l'explication des passages de la République de Platon, relatifs à la critique des poètes dramatiques.*

En 1843, il s'occupe de l'histoire de l'*Eloquence politique et judiciaire en Grèce, depuis le siècle de Solon jusqu'à celui d'Alexandre,* qu'il complète par les jugements de Denys d'Halicarnasse sur les orateurs attiques.

La littérature grecque au siècle de Trajan et des Antonins, qui occupe les leçons de l'année 1844, fournit à M. Egger l'occasion d'une nouvelle initiative. Une de ses deux leçons, celle du mercredi, est consacrée à l'explication d'un choix d'inscriptions grecques. C'est l'épigraphie faisant son entrée dans l'enseignement de la Sorbonne où elle tient aujourd'hui une si large place.

Du reste, dès le début de son enseignement, M. Egger avait pris soin de diviser ses leçons en deux séries parallèles, reliées par une même pensée. Cette initiative, car c'en était encore une alors, est devenue depuis la règle générale pour tous les professeurs, de même que l'alliance des cours de la Sorbonne avec la préparation aux examens de la licence et de l'agrégation.

L'année 1840 avait apporté un grand honneur dans la carrière de M. Egger ; l'année 1845 lui donna un grand bonheur, car c'est le 25 mars de cette année qu'il épousa la fille de notre ancien confrère, M. Dehèque. Ce mariage, où les calculs de la fortune n'entraient pour rien et où les convenances du cœur et de l'esprit étaient tout, donna aux deux époux quarante années d'un bonheur sans mélange que la mort seule devait briser. Fort simple en lui-même, puisqu'il ne faisait que resserrer les liens d'une ancienne amitié entre deux familles également honorables, il eut, non point assurément sa légende telle qu'un journal la publia sous le titre de *Roman d'un professeur,* mais son histoire, aussi touchante que vraie. Un ami de M. Egger, Charles-Auguste Chopin, avocat et poète, atteint d'un mal qui ne pardonne pas, voulut, en mourant, assurer le bonheur d'un ami qu'il chérissait et lui laissant, par testament, une partie de sa très modeste fortune, lui permit de conclure cette union qui devait lui donner les joies de la famille dont il savait si bien apprécier tout le charme et toute la douceur. Le proverbe dit qu'un bonheur n'arrive jamais seul :

le 1er mai, M. Egger reçut la croix de chevalier de la Légion d'honneur, et le 22 juillet, il était nommé membre du jury d'agrégation pour les classes des lettres.

Ce bonheur et ces honneurs ne ralentirent point son zèle; les années 1845 à 1850 peuvent compter parmi les plus remplies de sa vie : à la Sorbonne, elles furent consacrées à l'*Histoire de la littérature grecque depuis les poèmes d'Homère et d'Hésiode* (1845); *jusqu'au siècle d'Auguste* (1850) ; *depuis Hésiode jusqu'au siècle de Périclès* (1846) ; *le siècle de Périclès* (1847) ; *depuis Alexandre jusqu'aux premiers Ptolémées* (1848) ; *depuis les Ptolémées jusqu'au siècle d'Auguste* (1849); *le siècle d'Auguste* (1850).

En 1851, nouvelle initiative. Cette année, M. Egger traite de la *Littérature grecque pendant les deux premiers siècles de l'ère chrétienne, et expose les théories des philosophes et des grammairiens grecs sur la grammaire générale.* Ce cours a été rédigé et publié, en 1854, sous le titre d'*Apollonius Dyscole, essai sur l'histoire des théories grammaticales dans l'antiquité* (A. Durand, 1854, in-8°).

Ce sujet était encore un de ceux qu'affectionnait M. Egger. Dès 1843, année de sa nomination comme maître de conférences de grammaire à l'Ecole normale supérieure, il y avait inauguré l'enseignement de la grammaire comparée. Le premier, en France, avec Burnouf, M. Egger introduisit la méthode comparative dans ses conférences à l'Ecole normale de 1839 à 1861. Il a résumé une partie de cet enseignement dans ses *Notions élémentaires de grammaire comparée pour servir à l'étude des trois langues classiques*, dont la première édition est de 1852, et qui en est aujourd'hui à la huitième, qui ne sera pas la dernière, quoiqu'en ait dit et pensé M. Egger lui-même, dans sa trop grande modestie. C'est un livre désormais classique et que les gens du monde peuvent lire pour leur très grand profit, avec un très grand plaisir.

Après cette série de leçons sur l'ensemble de la lit-

térature grecque, le professeur la reprit en détail les années suivantes.

Les cours de 1853 à 1855 sont consacrés à la *poésie dramatique, depuis ses origines jusqu'à la conquête de la Grèce par les Romains.* Quelques-unes de ces leçons ont été conservées et se retrouvent dans les *Mémoires de littérature ancienne* sous le titre d'*Aperçu de critique sur le théâtre grec. Coup d'œil sur l'histoire des acteurs dans l'antiquité (Revue des cours publics, 20 juillet* 1856). *Réflexions sur la tragédie grecque (Revue des cours publics,* 1856). *Du rôle des femmes dans le théâtre comique d'Athènes,* publié d'abord en italien dans la *Rivista Europea* de Milan (*volume I, p.* 107 *à* 114).

Un enseignement aussi remarquable, des travaux aussi importants et aussi nombreux méritèrent à M. Egger la suprême récompense qui est réservée en France aux hommes de lettres, aux savants et aux artistes, l'Institut. Le 24 avril 1854 il fut élu membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, en remplacement de M. Guérard qui, lui-même, avait succédé à Abel Rémusat.

Cet honneur fut pour M. Egger un nouvel aiguillon de travail, et sa vie, déjà si occupée, consacrée jusqu'ici exclusivement à son enseignement en Sorbonne, se partagea naturellement entre les travaux du professeur et les devoirs de l'académicien. Il ne faillit pas plus aux uns qu'aux autres, et si ses confrères de l'Académie, qui avaient souvent l'occasion d'applaudir à ses savantes communications, croyaient qu'il leur appartenait tout entier, ses auditeurs de la Sorbonne n'y perdaient rien; son activité extraordinaire suffisait à tout, même à des fonctions d'examinateur au concours d'agrégation des lettres, pour lesquelles il avait été déjà désigné en 1843 et 1845, à des délégations aux examens de baccalauréat en province, à Reims et à Orléans (1851), à Douai (1853). Dans une vie si bien réglée il y avait du temps pour tout.

En 1855, M. Boissonade, plus qu'octogénaire, se démit de son titre de professeur à la Sorbonne qui passa, de droit, à celui qui l'avait si brillamment et si utilement suppléé pendant quinze ans ; le 15 juillet 1855, M. Egger fut nommé professeur titulaire de la chaire qu'il occupait à la Faculté des Lettres de Paris.

Par une sorte de coquetterie, bien légitime, M. Egger a reproduit, dans ses *Mélanges de littérature ancienne,* le discours d'ouverture qu'il prononça, comme titulaire, immédiatement après celui qu'il avait fait, quinze ans auparavant, comme suppléant. Cette leçon (décembre 1855) traite *Du nouvel esprit de la critique, en matière de littérature grecque.*

Par un heureux hasard, sa nomination coïncidait avec la première partie de la division triennale dans laquelle, en vertu d'une décision ministérielle qui remonte à 1852 et qui n'a pas été conservée depuis, devait se renfermer l'enseignement des Facultés. M. Egger en profita pour consacrer ce cours à l'*Examen de la poésie dramatique en Grèce depuis ses origines jusqu'à la conquête de la Grèce par les Romains.* Deux extraits en ont été publiés dans la *Revue des cours publics — Réflexions sur la tragédie grecque,* et *Coup d'œil sur l'histoire des acteurs dans l'antiquité* (20 juillet 1855).

En 1856, il étudie l'*Histoire de l'éloquence grecque depuis le siècle de Périclès jusqu'à celui d'Alexandre* et traite *des principaux prosateurs de la Grèce depuis Xénophon et Platon jusqu'à Polybe;* de ces leçons, il tire le sujet d'*Observations sur quelques textes inédits des rhéteurs grecs,* dont il donne lecture à l'Académie des Inscriptions.

L'année 1857 est consacrée à un sujet tout nouveau : M. Egger y trace *le tableau de la littérature grecque profane, depuis le règne de Marc-Aurèle jusqu'à celui de Théodose*, en s'occupant particulièrement des *Écrivains qui ont pris part aux luttes du christianisme contre le paganisme.*

Cette même année, il donne, à la réunion trimestrielle

des cinq Académies, lecture de *quelques textes inédits, récemment trouvés sur des papyrus grecs provenant de l'Egypte*. Cette lecture se rapportait à un nouveau travail dont M. Egger avait accepté de se charger, pour rendre service à un de ses confrères et amis dont le nom est doublement cher pour nous, comme il l'était pour lui-même :

« Signalé par ses savantes publications sur l'Egypte et la Grèce, et particulièrement par un mémoire sur le *Serapeum* de Memphis, M. Brunet de Presle, qui était entré à l'Académie des Inscriptions en 1852, avait été chargé de publier sous ses auspices les papyrus grecs du Louvre, collection pour laquelle ses deux maîtres, MM. Hase et Letronne, n'avaient laissé que des matériaux incomplets. Après bien des années, le travail arrivait à peine à la page 240 du volume qui devait être le XVIIIe du recueil connu sous le nom de *Notices et extraits des manuscrits.* » M. Brunet de Presle, qui se fatiguait vite et auquel les longs ouvrages faisaient peur, effrayé d'un tel retard, pria M. Egger, dont l'activité était plus accoutumée que la sienne à se hâter et à conclure, de lui prêter son concours. Grâce à lui, cette publication fut bientôt terminée », et, comme M. Egger lui-même se plaît à le dire dans la notice qu'il consacra à la mémoire de son ami, et dont nous venons de reproduire les termes, « la communauté de ces efforts, dans une publication laborieuse, resserra les liens qui, depuis longtemps, les unissaient l'un à l'autre » (1).

Déjà, en 1842, M. Egger avait publié sous le titre de « Question d'histoire littéraire, un mémoire sur l'influence du papyrus égyptien sur le développement de la littérature grecque (Paris, Paul Dupont, in-8°.) »

Nous ne pouvons continuer à suivre ainsi, pas à pas, comme nous l'aurions voulu faire, M. Egger dans son

(1) Notice sur M. W. Brunet de Presle dans les *Mémoires de la Société de linguistique.*

enseignement à la Sorbonne qui était le véritable centre de ses travaux. Ces cours, qui ont duré pendant quarante-quatre années, devaient forcément se répéter, chaque année amenant devant la chaire du professeur une génération nouvelle d'auditeurs. Mais, si le sujet des leçons était parfois le même, les leçons étaient toujours différentes, car le professeur se tenait au courant de toutes les publications nouvelles qui se faisaient en Europe, et l'on sait ce que représente de travail et d'attention, cette expression — se tenir au courant! — c'est lire, analyser, compulser les livres et les brochures qui paraissent en Allemagne, en Angleterre, en Grèce et même en Russie. Ces leçons, dont il rédigeait toujours d'avance, avec un soin scrupuleux, le plan et les divisions, ces leçons qu'il conservait soigneusement, il les modifiait d'année en année, et quelquefois même il en changeait complètement les conclusions d'après les nouvelles découvertes de l'archéologie ou de la critique modernes. C'est ainsi que son enseignement se renouvelait pour ainsi dire chaque jour, car c'était à lui que M. Egger rapportait toutes ses études; c'était d'après lui qu'il faisait toutes ses publications.

Après ses leçons sur *la Poésie épique en Grèce depuis ses origines jusqu'au siècle de Périclès* (1858-1859), celles sur *Les historiens et les orateurs grecs depuis la guerre du Péloponnèse jusqu'aux temps d'Alexandre* (1859-1860) et *du temps d'Alexandre jusqu'au siècle d'Auguste* (1860-1861), M. Egger entreprit de parler de *la Renaissance des lettres en Occident et particulièrement en France* (1861-1862). Ce sujet qu'il ne fit qu'effleurer, cette année-là, il y revint avec plus de détails en 1867-1868, en parlant des *Principaux auteurs grecs, par rapport à l'influence que leurs écrits ont exercée sur le développement de la littérature française*. Ces leçons réunies ont formé le beau livre sur l'*Hellénisme en France*, l'ouvrage le plus complet, le plus agréable et le plus populaire qui soit sorti de la plume

de M. Egger. Tous les gens du monde tous les savants, qui s'intéressent aux lettres grecques et aux lettres françaises, ont lu avec plaisir et profit ces curieuses études, dans lesquelles le professeur a montré, une fois de plus, avec les grands érudits du XVIe siècle, ce que la littérature et la langue françaises doivent à la littérature et à la langue grecques, et a fait ressortir d'une façon neuve les liens qui rattachent la France à la Grèce ancienne, ainsi que ceux qui doivent rattacher la Grèce moderne à la France, faisant ainsi de notre pays le centre même de l'hellénisme en Occident. Ce livre, avec ses deux savants appendices, le premier sur *une Renaissance nouvelle des lettres grecques et latines au* XIXe *siècle*, et le second sur l'*Etat des études de la langue et littérature grecques en France dans les trente dernières années*, qui n'est que la reproduction du rapport rédigé, en 1866, à la demande de M. Duruy, alors ministre de l'Instruction publique, à divers savants sur les derniers progrès et sur l'état actuel des sciences et des arts, à l'occasion de l'Exposition universelle de 1867 ; ce livre est un monument durable de la science de M. Egger ; c'est, en même temps, un de ses principaux titres de gloire littéraire.

Cette année 1867 est l'année de la fondation de l'Association pour l'encouragement des Etudes grecques en France. La savante notice que notre confrère, M. G. d'Eichthal, a consacrée à l'histoire des premières années de notre Association constate les droits qu'eut à notre reconnaissance, dès le premier jour, le zèle de M. Egger. Nous savons tous que ce zèle ne s'est jamais lassé, que son dévouement ne s'est jamais ralenti. Dans notre modeste logis de la rue Hautefeuille, où les chaises manquaient plus que les assistants, M. Egger était toujours un des premiers arrivés à nos séances qu'il animait de ses judicieuses observations. Dès la seconde année de notre existence, il fut notre président, et il l'a été deux fois depuis. Un

des premiers, il donna à notre *Annuaire*, encore à l'état embryonnaire, quelques pages tirées d'un des plus importants chapitres de son histoire de l'*Hellénisme en France*. Ce serait faire injure aux souvenirs vivants qu'il a laissés parmi nous que d'insister, en ce moment, sur les services qu'il nous a rendus, services de tous les jours et de toute nature. Son nom restera indissolublement attaché à notre œuvre qui fut d'abord la sienne et sa mémoire sera toujours présente au milieu de nous. Cependant nous avons cru devoir, arrivé à cette année 1867, mentionner la place que, dès le premier moment, M. Egger tint parmi nous, et lui marquer, à ce jour, notre reconnaissance particulière.

Chaque nouvelle fonction, chaque œuvre nouvelle, se rattachant au cercle des études grecques, était pour M. Egger une nouvelle occasion de travail, un développement nouveau de cette étonnante activité d'esprit que nous avons peine à suivre aujourd'hui. De même qu'à partir de son entrée à l'Institut il ne laissa pas passer une année sans remplir ce qu'il appelait son devoir académique, sans donner à ses confrères lecture de quelque nouveau travail, soit dans les séances ordinaires, soit aux séances trimestrielles, soit dans les réunions générales et solennelles, de même, depuis la fondation de notre Association, il n'a pas laissé passer une année sans nous communiquer quelque savant travail, sans fournir un chapitre nouveau, toujours le plus curieux et le plus intéressant, à nos publications périodiques. Son dévouement était même prévoyant, car nous avons entre les mains deux mémoires destinés à nos prochains *Annuaires*, qui donneront à nos confrères de province et de l'étranger la preuve que M. Egger est toujours vivant et présent parmi nous.

L'année terrible de 1870-1871 n'abattit point son courage. Il continua, jusque sous les bombes incendiaires, son cours à la Sorbonne, et le reprit, un des premiers, aussitôt qu'après les funestes événements de la guerre

et de la Commune, la circulation fut redevenue libre dans la rue, et que les portes de la Sorbonne eurent été rouvertes. Fidèle à son poste de devoir et de danger, il était rentré à Paris, malgré les instances de ses amis, après avoir mis, en lieu sûr, en province, ce qu'il avait de plus cher au monde, sa femme, sa fille et son jeune fils, et il revint bravement prendre sa part des angoisses, sinon des espérances, de la grande ville assiégée. Nous l'avons tous pu voir, nous qui étions restés à Paris, sous la vareuse de garde national, monter sa garde à la porte de ces boulangeries et de ces boucheries improvisées où l'on délivrait un peu de tout, excepté de la viande et du pain, faisant prendre patience à cette population vraiment héroïque de femmes et d'enfants qui venaient attendre sans murmures, les pieds dans la neige et les obus sur la tête, la maigre pitance que le gouvernement pouvait leur octroyer, tandis que les maris, les pères ou les fils étaient aux remparts. Après ces rudes journées, fraternellement passées sous les armes, pour bien montrer que les privations matérielles et les empêchements brutaux étaient impuissants à arrêter le mouvement intellectuel de Paris, M. Egger donnait, dans sa maison déserte, l'hospitalité à la Société de linguistique, récemment fondée et dont il était président, tandis que son ami, M. Brunet de Presle, recevait chez lui les membres présents à Paris de l'Association pour l'encouragement des Etudes grecques.

En 1871-1872, à la reprise des cours de la Sorbonne, M. Egger entreprit l'*Etude des lettres grecques pendant le* IV[e] *siècle avant l'ère chrétienne;* puis il revint (1872-1873) à l'*histoire de l'art dramatique,* en s'attachant principalement aux poètes de l'Ancienne et de la Nouvelle Comédie. En 1873-1874, il commença une série de *nouvelles études sur les historiens grecs depuis Hérodote jusqu'à Polybe,* dans lesquelles il cherchait d'abord à bien marquer quelle fut la méthode historique chez ces histo-

riens ; il compléta ensuite ce travail, l'année suivante (1874-1875), en étudiant particulièrement les documents, discours, lettres, mémoires, actes officiels, etc., qui ont servi aux historiens grecs depuis Hérodote jusqu'à Dion Cassius.

Le même sujet occupe encore ses leçons de l'année 1875-1876, et cette étude se termine, l'année d'après, par *une comparaison des principaux historiens grecs depuis Hérodote jusqu'à Denys d'Halicarnasse avec les principaux historiens français jusqu'à Voltaire.*

Les années qui suivent sont consacrées à l'*histoire de la langue grecque étudiée dans le Delectus Inscriptionum græcarum de Cauer*, encore une initiative ! (1877-1878), et dans les ouvrages des principaux prosateurs depuis Platon jusqu'à Polybe (1878-1879).

Cette même année, 1878, pour se distraire et se reposer un peu, M. Egger imprimait en onze chapitres, dans le *Magasin d'éducation et de récréation* de la librairie Hetzel, une charmante et originale *Histoire du Livre* qui, publiée sous ce titre, en 1880, eut un succès mérité, constaté par quatre éditions successives. En même temps, il réunissait les notes qu'il avait prises autrefois, d'après ses enfants et ses petits enfants et d'après ses lectures, et publiait sous le titre d'*Observations et réflexions sur le développement de l'intelligence et du langage chez les enfants* un mémoire dont il avait donné lecture en 1871 à l'Académie des Sciences morales et politiques, et qui, imprimé dans les mémoires de cette Académie et, plus tard, publié à part, en 1879, est arrivé aujourd'hui à sa 4e édition (Alphonse Picard, in-8o).

C'étaient là les délassements et le repos de ce savant infatigable.

L'affiche des cours de la Sorbonne annonçait pour l'année scolaire 1879-1880 un *Aperçu général de la langue et de la littérature grecques, en appréciant les diverses méthodes appliquées à cet enseignement.*

Le titre général des leçons de cette année était fait

pour surprendre un peu, et parut n'être pas en rapport avec les études plus précises et plus particulières auxquelles le professeur avait accoutumé son auditoire. C'est que cette année même, un grand malheur, une dure épreuve, la plus cruelle qui pût affliger un professeur, un écrivain, un savant, un homme enfin dont toute la vie avait été consacrée à des études de philologie ou de paléographie, était venu frapper M. Egger. Depuis deux ans environ, il avait senti sa vue d'abord se fatiguer, puis s'altérer. Il n'y avait pas pris garde, croyant, ainsi que ceux qui l'entouraient de leurs soins et de leur affection, à une fatigue passagère causée par quelque excès du travail du soir, et, quoique à regret, le savant s'était résigné à le modérer. Le mal était plus grave, et bientôt il ne fut plus possible ni à sa famille, ni à ses amis de se leurrer d'un vain espoir. M. Egger était condamné, et cela sans remède, à perdre la vue dans un délai fort rapproché. L'anxiété était grande autour de lui. Fallait-il lui donner brusquement cette terrible nouvelle? Fallait-il au contraire, lui laissant ses tranquilles illusions, le laisser descendre dans la nuit profonde d'un cécité complète, sans lui donner le temps d'organiser la vie nouvelle qui allait commencer pour lui, de mettre ses papiers en ordre et de préparer ses travaux futurs pendant qu'un reste de lumière éclairait encore ses yeux. Ce fut à ce dernier parti que l'on s'arrêta. Son gendre, médecin de grande valeur et qui vénérait M. Egger comme un père, eut la triste mission de lui dire la vérité. Il savait qu'il s'adressait à un homme capable de l'entendre quelle qu'elle fût, à un courage supérieur aux plus redoutables épreuves. Le coup fut d'autant plus rude qu'il était moins prévu. Avec cette espérance trompeuse qui soutient toujours les malheureux jusqu'au bord de l'abîme, M. Egger se faisait toutes sortes d'illusions. D'abord, il ne voulut pas croire à la possibilité d'une telle infirmité; il eut

des accès de désespoir, puis de découragement, mais son âme, fortement trempée de philosophie stoïque, était au-dessus des coups de la fortune. Ces révoltes ne furent que passagères ; il se résigna. Il regarda avec une tendresse, chaque jour plus profonde, ceux qu'il aimait tant pour graver leurs traits dans sa mémoire ; il voulut revoir les lieux témoins de son enfance ou de sa jeunesse : puis il employa les derniers jours qui lui restaient à mettre ses papiers dans l'ordre où il voulait pouvoir les retrouver ; il s'appliqua à chercher ses livres à la place qu'il leur avait marquée ; lui, qui écrivait avec une facilité si grande et qui aimait tant à écrire, il se remit à dicter ; il s'assura le concours de plusieurs secrétaires, et puis il attendit, patient et résigné, que la clarté du jour, chaque jour décroissante, s'éteignît à jamais pour lui. Jamais infirmité plus cruelle et plus redoutée ne fut plus vaillamment, plus philosophiquement supportée. Comme Fénelon, apprenant la perte de sa belle bibliothèque brulée dans son palais de Cambrai, il put dire qu'il avait assez profité de ses livres pour avoir appris à s'en passer. Depuis le jour où il eut accepté stoïquement cette épreuve que nulle science, nul dévouement humain n'avaient pu lui épargner, jamais ni sa famille ni ses amis n'entendirent une plainte sortir de sa bouche. Il mit un soin particulier à faire oublier sa cécité à ceux qui l'entouraient, comme ceux-ci s'ingéniaient à la lui rendre moins pénible. Il avait autour de lui la meilleure de toutes les consolations, les joies de la famille dont il savait jouir pleinement encore quoi qu'il n'en pût rassasier ses yeux. Il s'enferma étroitement dans le cercle de ses amis. Au premier moment, homme de devoir avant tout, il s'était cru obligé, par un scrupule de conscience exagéré, de renoncer à son cours et de cesser son enseignement. C'était ce qui lui coûtait davantage ; c'était le plus douloureux de ses sacrifices. Ses amis n'eurent pas trop de peine à lui persuader qu'il possé-

dait en lui-même, un trésor d'érudition assez vaste pour suppléer au défaut des livres, une mémoire assez sûre et précise pour remplacer aisément toute une bibliothèque ; ils lui remontrèrent enfin qu'il ne serait pas sans intérêt pour le public d'entendre des leçons générales professées par un homme qui savait tant de choses et qui les savait si bien dire.

M. Egger, ébranlé par ces raisons, ne s'y rendit pas tout de suite; il voulut, avant de remonter dans sa chaire, prendre l'avis de ses supérieurs hiérarchiques et se mettre à leur disposition. Ce ne fut que sur les instances pressantes du jeune et regretté directeur de l'enseignement supérieur, M. Albert Dumont, son élève et son ami, qu'il consentit à reprendre son enseignement ; il insista cependant pour être déchargé de la partie active de ses fonctions de professeur, à laquelle il ne se sentait plus suffisamment apte, renonçant de son plein gré aux émoluments qui y étaient attachés.

Pendant cinq années, nous avons pu le voir, l'entendre, applaudir à sa vaste érudition servie par une mémoire vraiment prodigieuse ; pendant cinq années, il a tenu sous le charme, un auditoire qui s'augmentait de jour en jour, un auditoire émerveillé d'entendre ce professeur aveugle, citer de mémoire des pages entières de Démosthène et de Cicéron, de Polybe et de Thucydide, d'Homère et de Pindare, employant tour à tour, et sans jamais se tromper, la prononciation moderne et l'érasmienne, parlant des plus récents travaux de l'érudition classique et des dernières découvertes de l'archéologie, en Grèce, en Allemagne, en Roumanie ou en Russie. La cécité, qui avait obscurci sa vue, n'avait rien ôté à la vivacité et à la mobilité de son regard ; ses yeux, brillants et sains, donnaient à ceux qui ne connaissaieni point cette infirmité, l'illusion qu'il y voyait, et nous avons entendu, à la fin d'une de ses dernières leçons, un étranger s'étonner près de nous,

de la distraction du professeur qui cherchait, en tâtonnant, son mouchoir sur sa chaire, sans se douter que pendant plus d'une heure, il avait écouté parler un aveugle.

Les leçons que M. Egger fit, en cet état, de 1879 à 1884 peuvent être comptées parmi les plus brillantes, et celles qui furent le plus écoutées et le mieux appréciées de son enseignement. Pendant ces dernières années, il n'eut pas une défaillance. Sa parole, toujours claire et précise, dédaigneuse des vains ornements oratoires charmait et retenait son auditoire, ajoutant encore à l'intérêt du sujet qu'il traitait. Et pourtant, M. Egger n'était jamais satisfait; il craignait de n'être plus suffisamment au courant des découvertes nouvelles; il se défiait de lui-même; il appréhendait de n'être plus à la hauteur d'un enseignement que lui-même avait porté si haut. Il fallait, après chaque séance, que ses amis vinssent le rassurer et lui dire, ce qui était vrai, que jamais ses leçons n'avaient été plus intéressantes ni ses cours plus régulièrement suivis. Chaque année, il fallait le presser de reprendre son enseignement, l'encourager, comme un débutant (il en était un, hélas! dans cette carrière nouvelle). Cependant, lorsqu'à la fin de l'année universitaire 1883-84, dans laquelle, à l'occasion de Plutarque, il avait passé en revue toutes les doctrines et tous les grands faits de l'antiquité grecque, il annonça formellement l'intention de se retirer et de se faire suppléer, l'année suivante, ses amis n'osèrent plus insister. Ils étaient effrayés de la somme de travail qu'il fallait chaque jour au professeur infirme pour préparer de si belles leçons, de la tension d'esprit qui lui était nécessaire pour tenir sans faiblesse, pendant plus d'une heure, chaque semaine, un auditoire nombreux sous le charme d'une parole toujours élégante et précise; ils étaient épouvantés de l'effort de volonté dont ils avaient chaque jour le nouveau témoignage et ils redoutaient pour leur ami, les

conséquences d'une fatigue intellectuelle aussi considérable.

En se retirant en plein succès, M. Egger ne faisait qu'obéir à sa conscience qui lui commandait de ne pas laisser péricliter entre ses mains un enseignement auquel il avait consacré sa vie toute entière. On sait celui qu'il désigna pour le suppléer. Son choix ne pouvait être meilleur. Il était assuré qu'avec M. Alfred Croiset, le cours de littérature grecque de la Sorbonne resterait à la hauteur où l'avaient porté les travaux de Boissonade et les siens. Il le désignait, par avance, comme son successeur et il s'applaudissait d'avoir pu trouver parmi les plus jeunes professeurs de la Sorbonne, un homme qui après avoir été ce qu'il avait été lui-même, au début de sa carrière, deviendrait, un jour, un maître respecté, comme lui. Son successeur choisi et désigné, M. Egger descendit de cette chaire qu'il occupait sans interruption depuis quarante-quatre ans, non sans regrets, sans doute, mais sans faiblesse. Il avait la conscience d'avoir fait son devoir jusqu'à la fin; il savait son héritage littéraire et scientifique en bonnes mains. Il ne voulut pas adresser des adieux à son auditoire incessamment renouvelé; sa dernière leçon fut aussi impersonnelle que les précédentes; il quitta son enseignement avec la même simplicité qu'il l'avait commencé. Du reste, la retraite ne devait pas être pour lui l'oisiveté; il avait, dans ses cartons et dans sa tête, de quoi occuper utilement de nombreuses années.

Pour ne point interrompre la revue que nous venons de faire de l'enseignement en Sorbonne, qui a rempli toute la vie de M. Egger, pour montrer comment il avait su se rendre maître de tout le domaine des lettres grecques, domaine qu'il avait exploré en tous sens, qu'il avait travaillé et remué, de façon à laisser bien peu à glaner après lui, nous avons été forcé d'omettre bien des travaux, bien des publications, bien des fonc-

tions pendant cette période de quarante-quatre années.

Les publications de M. Egger sont, du reste, si nombreuses et si variées qu'il serait matériellement impossible de les mentionner toutes dans ce travail, forcément incomplet. Une main pieuse a bien voulu se charger du soin de relever tous les articles que M. Egger a publiés dans différents recueils, dans le *Journal général de l'instruction publique* qui était, depuis 1831, le journal officiel de l'Université, dans lequel il publia son premier article, en 1833, et dont il resta, jusqu'à la fin, le collaborateur assidu ; dans la *Revue française* (1837-39) ; dans le journal l'*Enseignement* fondé par M. Bernard Jullien et qui ne fut pas continué au-delà du premier volume (1840); dans la *Revue des Deux-Mondes* (article sur Aristarque, 1er février 1846); dans la *Nouvelle revue encyclopédique* (sur les traductions françaises d'Homère (août-septembre 1846); dans la *Revue archéologique ;* dans la *Revue des cours publics ;* dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres,* et dans ceux de l'*Académie des sciences morales et politiques* car, profondément pénétré de la solidarité qui unit les cinq classes de l'Institut, il ne bornait pas ses communications à celle dont il faisait partie, mais il s'empressait de faire profiter les autres de ses découvertes dans le domaine de l'archéologie ; dans le *Bulletin de la Société des antiquaires de France* dont il était membre depuis 1858 ; dans la *Revue européenne;* dans le *Journal des savants*, dont il fut un des collaborateurs avant d'en être l'un des rédacteurs (1871-1884); dans les *Mémoires de l'Académie de Caen* qui l'avait proclamé un de ses membres (1846) ; dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques ;* dans les *Mémoires de la Société de linguistique* dont il était un des fondateurs et dont il fut le président en 1865 ; dans les *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais* dont il a présidé plusieurs séances solennelles ; ses mémoires imprimés dans le *Recueil de l'Académie de Turin ;* sa préface et sa col-

laboration au *Nouveau manuel des racines grecques de M. Bailly;* sa préface du *Dictionnaire étymologique de la langue française* par M. Brachet; son curieux mémoire sur les *Substantifs verbaux formés par apocope de l'infinitif* car il aimait le vieux français presque à l'égal du grec; les quatre conférences qu'il fit à l'Asile de Vincennes; ses allocutions à l'ouverture des *cours pour l'enseignement secondaire des jeunes filles,* association dont il fut longtemps le président; nous ne parlons pas de ses mémoires dans nos *Annuaires;* tous ces écrits, la veuve et le plus jeune fils de notre maître regretté les ont recherchés, recueillis, notés; ils formeront une bibliographie, disons mieux, une encyclopédie des études grecques que nos confrères trouveront à la fin de cette notice, ce qui nous dispense d'y insister davantage.

Une vie aussi utilement aussi exclusivement consacrée au travail et aux lettres était assurément le meilleur exemple que M. Egger pût donner à ses élèves. Ceux-ci l'ont parfois trouvé un peu sévère. Ils ne se doutaient pas, comme l'a si bien dit M. Himly, des trésors d'indulgence et de bonté qui se cachaient sous cette apparente sévérité. Mais M. Egger avait un grand sentiment du devoir et soutenait très haut l'honneur de la vieille Sorbonne. Un de ses anciens élèves à l'Ecole Normale dont il est aujourd'hui un des maîtres écoutés, racontait devant nous, tout dernièrement, qu'ayant été reçu à l'agrégation, dans un bon rang malgré une composition latine assez faible, il s'était vu brusquement interrogé sur le latin par M. Egger, qui ne devait l'examiner que sur le grec, mais qui voulait se rendre compte, par lui-même, du degré de connaissance que le candidat avait de la langue latine. Un autre a rappelé, dans un article touchant consacré à la mémoire de son ancien maître, comment, lorsqu'il soutenait en Sorbonne ses thèses de doctorat dont un chapitre, tout au moins, était la contre-partie directe de la

thèse qu'avait soutenue autrefois le grand helléniste, M. Egger, qui présidait le jury, loin de céder à la tentation bien naturelle de se venger, en accablant le candidat sous le poids de sa surprenante érudition, se prêta au contraire, de la meilleure grâce du monde à la discussion, annonçant lui-même à l'auditoire, qu'après quarante ans, la critique pouvait très bien avoir modifié son point de vue et ses conclusions (1).

Ce caractère loyal et sincère devait lui attirer non seulement le respect, mais les sympathies de tous les nobles cœurs, de tous les esprits droits, de toutes les âmes élevées. Aussi peu d'hommes ont-ils inspiré plus d'amitiés sincères et solides que M. Egger. Il aimait simplement, sans réserve comme sans arrière-pensée, et il était aimé de même. Un de ses amis des premiers jours, ami des temps difficiles, dont il a toujours gardé le souvenir le plus reconnaissant, était ce jeune poète Charles-Auguste Chopin, mort au mois de janvier 1844 et dont il publia les vers dans un petit volume intitulé : *le Coin du feu.*

« Doué d'une âme tendre et délicate, s'il en fut jamais, dit-il, il a fait de sa fortune le partage le plus généreux entre des parents pauvres et des amis qu'il voulait aider, soit dans leurs projets d'avenir, soit dans leurs études. Ayant vécu longtemps tout près de nous, en grande affection, il a voulu m'aider à assurer le sort de ma mère que nos modestes économies ne mettaient pas entièrement à l'abri du besoin, si j'étais mort avant elle ; il m'a permis de conclure un mariage où n'entraient pour rien les calculs de la fortune et où j'ai rencontré avant tout les convenances du cœur et de l'esprit, en resserrant avec une famille honorable les liens d'une ancienne amitié. »

Il ne faut pas croire que cette citation soit un hors-d'œuvre. M. Egger, dans ses notes manuscrites sur le

(1) Ch. Huit *Le Monde*, 8 septembre 1885.

commencement de sa vie, notes trouvées dans ses papiers, après sa mort, et auxquelles nous avons fait déjà plus d'un emprunt, dit expressément qu'il y a deux personnes dont il veut que le nom ne soit pas oublié dans les souvenirs qui pourraient être écrits de sa vie, celui de sa sœur dont le dévouement lui permit de concourir utilement, en 1839, pour l'Académie des Inscriptions ; celui de son ami, dont la générosité, mettant sa mère à l'abri du besoin, lui avait permis d'épouser la femme qu'il aimait.

Voilà de belles amitiés qui font autant d'honneur à celui qui les ressent qu'à celui qui sait les inspirer. Elles n'ont pas manqué à M. Egger à tous les degrés de l'échelle sociale ; et il savait les apprécier, car il était aussi touché du souvenir que lui laissait, par testament, la vieille domestique de M. Victor Le Clerc, que de l'amitié toute particulière que lui témoignait un des présidents de la République française, et non le moins illustre, ou le chef souverain d'un puissant empire étranger qui, en apprenant la mort de M. Egger, écrivit à un de ses confrères du *Journal des Savants* la lettre suivante :

« ..... Le nom d'Egger manquera au *Journal des Savants,* et je vous prie, si cela est dans les usages, de manifester à votre Académie combien je regrette cette perte, si grande pour tous ceux qui aiment les lettres grecques. M. Egger a toujours été plein d'amabilité pour moi, et je n'oublierai jamais ses conférences à la Sorbonne ni sa manière de causer qui lui faisait des amis de tous ceux qui avaient le bonheur de l'entendre. »

DON PEDRO D'ALCANTARA.

Rio, septembre 1885.

A la mort de sa sœur, qui fut pour M. Egger une grande et légitime douleur, M. Villemain, dont il n'avait pas eu toujours à se louer, lui envoya, copiée de sa main, une belle page de Fourier sur la collaboration de miss Herschell aux magnifiques travaux de son frère. Cet heureux souvenir le toucha jusqu'aux larmes et il ne le rappelait jamais sans une nouvelle émotion. En prévision du mariage de sa fille, M. Victor Le Clerc, qui n'avait cessé de l'encourager dans ses débuts et de le soutenir dans sa carrière avec une bonté toute paternelle, lui avait, par testament, donné une marque d'affection à laquelle M. Egger fut d'autant plus sensible qu'il s'y attendait moins. Mais qui pourrait rappeler les noms de ceux qui aimèrent M. Egger? Il faudrait citer tous ceux qui l'ont connu, petits ou grands, ignorants ou savants, humbles ou illustres; on ne pouvait pénétrer dans cette âme si droite et si sincère, dans ce cœur si sensible et si bon sans se sentir pris par tant de belles et rares qualités.

La vie, en s'écoulant, calme et studieuse, lui avait apporté, avec ces amitiés illustres, des honneurs qu'il n'avait pas recherchés, mais auxquels il n'était pas indifférent.

Par une singulière ironie du sort, tandis que les honneurs français et étrangers venaient le trouver sans qu'il les cherchât, la seule distinction qu'il ambitionna, parce qu'il s'en croyait digne et qu'il pensait l'avoir méritée, il ne l'obtint pas. En 1876, à la mort de M. Patin, doyen de la Faculté des lettres, M. Egger crut que ses services de trente-six années à la Faculté lui donnaient des droits au décanat; c'était, pour lui, le couronnement de sa carrière. Doyen de fait par la durée de l'enseignement, il crut en avoir mérité le titre. Le conseil des professeurs en jugea autrement; il refusa de faire entrer en compte les quinze années pendant lesquelles M. Egger avait suppléé Boissonade, en décidant que les années de service officiel, comme pro-

fesseur titulaire, seraient seules admises. M. Egger se voyait ainsi primé par ceux de ses collègues qui avaient été plus heureux que lui en ce sens que le professeur qu'ils avaient suppléé s'était retiré ou bien était mort plus tôt. Il ne fut point nommé ; la déception fut cruelle pour lui, et, longtemps après, il ne pouvait en parler sans une douloureuse émotion.

M. Egger ne s'est jamais occupé de politique. La politique d'Aristote et l'Economique de Xénophon lui suffisaient ; il se contentait d'avoir une opinion personnelle, très nette et qu'il ne cachait pas, mais dont il ne fit jamais parade ; aussi tous les gouvernements qui se succèdent, par périodes régulières, dans notre pauvre pays de France avaient-ils pu lui donner une marque de leur estime pour les services qu'il ne cessait de rendre à la science et à la jeunesse. Sous la monarchie parlementaire du roi Louis-Philippe, il avait reçu, en mai 1845, la croix de chevalier de la Légion d'honneur ; en 1866, l'empire l'avait fait officier ; en 1879, la troisième République le créa commandeur. D'autres ordres de chevalerie étaient venus s'ajouter à celui de son pays. Il était commandeur de l'ordre royal du Sauveur de Grèce (1876) et de la Rose du Brésil (1873) ; officier de l'ordre de Léopold de Belgique (1872) ; des saints Maurice, et Lazare d'Italie (1866), etc.

Presque toutes ces décorations avaient été demandées pour lui par ses élèves ou ses amis étrangers, fiers de voir les couleurs de leur pays briller sur une si noble poitrine.

De tous ces pays étrangers qu'il ne visita guère, car il voyageait peu, se bornant à passer ses vacances tantôt au bord de la mer, à Etretat, tantôt au milieu des bois, à Fontainebleau, tantôt chez quelqu'un de ses nombreux amis, il en était un qu'il aimait plus que tous les autres : c'était la Grèce, qui lui était chère à l'égal d'une autre patrie. Comme son beau-père, M. Dehèque, comme son ami, M. Brunet de Presle, il était un phil-

hellène de la première heure ; comme eux, il ne visita jamais ce beau pays où son nom était vénéré, où il eût été accueilli à bras ouverts ; mais il suivait avec un intérêt constant les efforts que la Grèce faisait pour reprendre dans le monde moderne, la grande place qu'elle tint autrefois dans le monde ancien ; il constatait avec joie ses progrès ; il savait sa langue ; il lisait ses journaux ; il s'intéressait à toutes les découvertes qui se faisaient sur ce sol, si riche en souvenirs précieux et qui, de temps en temps, livre à la science quelque témoignage nouveau de son antique splendeur. Il s'était, autrefois, activement occupé de la question, toujours pendante, de la prononciation du grec dans les lycées, question sur laquelle il est maintes fois revenu dans ses leçons, dans ses mémoires à l'Association pour l'encouragement des Etudes grecques, et qu'il résolvait, dans son cours, en se servant toujours des deux prononciations, et en commençant par la moderne. Il fit, à l'Institut, toujours partie de la commission qui s'occupait de l'Ecole d'Athènes ; il en fut souvent le rapporteur toujours écouté. Pour lui, la Grèce d'aujourd'hui était bien la fille légitime de la Grèce d'autrefois, et il ne les séparait pas l'une de l'autre, dans son affection, mais cette affection n'était point aveugle. Sa maison hospitalière était le rendez-vous de tous les Grecs qui venaient à Paris ; il était un véritable consul de la république des lettres grecques, et aucun hellène de passage à Paris n'eût manqué au devoir d'aller lui rendre ses hommages ; aussi sa perte a-t-elle été aussi vivement ressentie à Athènes qu'à Paris. Toutes les Sociétés littéraires, tous les Syllogues de l'Hellade avaient inscrit son nom parmi ceux de leurs membres d'honneur. Il avait inspiré, en Grèce comme en France, des amitiés sincères et solides dont M. Saripolos, son ami de cinquante ans, qui faisait, chaque année, le voyage d'Athènes à Paris pour jouir de sa société et de sa conversation, s'est fait, sur sa tombe, l'éloquent interprète.

La vie de M. Egger s'écoulait ainsi, calme et paisible, au milieu de sa famille qu'il adorait et de ses livres dont il savait encore se servir. Il avait eu la joie de voir grandir autour de lui ses petits-enfants ; son fils aîné, docteur ès lettres, était professeur de philosophie à la Faculté de Nancy; son plus jeune fils, deux fois agrégé, de grammaire et des lettres, était revenu près de lui, professeur au collège Stanislas. Ses journées étaient bien réglées, grâce au secours de deux secrétaires officiels et au concours de plusieurs secrétaires officieux, fiers de pouvoir se rendre utiles à leur ancien maître et d'écrire, sous sa dictée, quelqu'une de ces dissertations ingénieuses, destinées au *Journal des Savants* ou bien au *Journal des Débats*, qu'il dictait lentement et auxquelles la lecture n'apportait que de très légères corrections, tant son esprit avait de netteté et de précision. Il avait préparé une seconde édition, complètement refondue, de son premier ouvrage l'*Essai sur l'histoire de la critique ;* il classait, pour en faire trois recueils, ses articles épars dans tant de journaux et de revues différentes et qu'il soumettait à une très sévère révision ; ses heures de solitude et d'isolement, heures si douloureuses et que peuvent seuls connaître ceux qui ont vécu avec les aveugles ; ces heures du matin qui s'écoulent si lentes entre le réveil et le lever; ces heures de la journée, si inutilement consacrées par les autres aux devoirs d'un monde dont eux-mêmes sont isolés, ces heures solitaires, il les occupait à composer des vers latins ou grecs, ou français. Il se plaisait à rendre sa pensée successivement dans ces trois langues qui lui étaient familières. Nous connaissons un exemplaire de son *Histoire du Livre* qui porte ainsi une triple dédicace poétique en vers français, grecs et latins. Une excellente revue grecque d'Athènes, l' Ἑστία, qui, par la plume de M. Bikélas, a rendu un touchant hommage à l'homme éminent que la France venait de perdre, a publié, il y a quelques

années, un recueil de ses distiques grecs. En villégiature, chez ses amis, il occupait ses loisirs forcés de la matinée à composer, en vers latins ou grecs, des inscriptions pour leur bibliothèque ou pour les fontaines de leurs jardins ; il dictait pour ses correspondants, qui n'étaient pas toujours en état de les bien apprécier, des lettres latines ou grecques en vers ou en prose : il avait fait des vers latins touchants sur sa cécité; à l'occasion du 70e anniversaire de sa naissance, il avait composé ce quatrain grec :

Ἑπτ' ἐτέων δεκάδας μικταῖς ἐτέλεσσα τύχαισιν
Ἄλλοτε μὲν πένθους, ἄλλοτε δ' εὐφροσύνης.
Νῦν δὲ, πέλας θανάτοιο, μίαν, φίλοι, εὔχομαι εὐχήν·
Εἴθε νέων γενεαῖς ὄλβια πάντα ῥέοι.

M. Renan, dans l'article ému qu'il a consacré à la mémoire de celui qui fut son maître et qui était son ami depuis quarante ans, a raconté que, la veille même de sa mort, M. Egger lui avait envoyé un distique latin, auquel il s'occupait de répondre quand il avait reçu la terrible nouvelle.

Voici ces derniers vers, qu'il a bien voulu nous communiquer :

Solem luna comes pallenti luce salutat
Et sequitur lento semper amica gradu.

M. Renan y répondait, le même soir, par ce distique :

Sol habet ardores, divina silentia luna;
Non video soli luna quid invideat.

La lettre ne partit pas : et le lendemain matin il reçut le télégramme qui lui annonçait la mort de cet excellent ami, dont ces vers sont certainement les derniers qui soient sortis de sa plume.

Il avait composé son épitaphe en vers grecs et latins, car il ne craignait pas la mort, et quand, brusquement, soudainement, elle vint le frapper, le 30 août dernier, à midi trois-quarts, elle ne le surprit pas; depuis longtemps il l'attendait, et paraissait même étonné qu'elle l'eût fait attendre si longtemps.

Une page touchante, trouvée dans ses papiers après sa mort et dont M. Himly a donné lecture devant la tombe ouverte de celui que l'on avait vu, peu de jours auparavant, tout plein encore de vie et de santé, a montré que, depuis longtemps, M. Egger s'attendait à une mort subite et prématurée. Mais cette page n'est pas la seule qu'il ait écrite à ce sujet; d'autres ont été trouvées depuis dans ses papiers qui montrent que cette impression n'avait pas été passagère, et que pendant plusieurs années, M. Egger, sans qu'autour de lui personne sans doutât, se croyait sous le coup d'une mort foudroyante : elles sont trop belles et d'un caractère trop élevé pour n'être point reproduites ici. Quelques lignes de la main de M. Egger feront mieux connaître la grandeur de son âme et l'élévation de son esprit, que les pages trop nombreuses peut-être que nous venons de consacrer à la mémoire de celui qui nous fut un si cher ami.

I

Novembre 1856.

J'ai le pressentiment d'une mort subite et prématurée. Un mal, peu douloureux, mais déjà ancien, me laisse craindre que mes jours ne soient comptés. Ce pressentiment m'afflige sans me troubler. Ma vie est en ce moment si heureuse que je dois la quitter avec regret; la tâche d'ailleurs que j'ai à y remplir est loin d'être achevée, et j'ai toujours tenu à la vie, plus encore pour ses devoirs que pour ses plaisirs. Mais je veux me défendre de toute faiblesse et je m'habitue à contempler en face la mort que je prévois. Aussi bien, contre le mal qui m'est sourdement indiqué, faiblesse ne serait pas remède. Si je suis frappé subitement, que ma chère femme, que mes chers enfants, que tous mes amis sachent que l'âme du moins n'aura pas été surprise, qu'elle est depuis longtemps clairvoyante et résignée. La Providence a ses secrets où je me confie sans murmure. Je laisse après moi peu de richesses terrestres, mais l'honnêteté de ma vie sera, j'espère, pour tous les miens une recommandation et un encouragement, je n'ose dire un exemple, sentant qu'il y aurait à le croire une présomption dont je suis fort éloigné. Les épreuves ne m'ont pas manqué; puis-je être sûr de les avoir traversées sans erreurs et sans fautes? Mais la volonté du bien, une volonté constante, me fait espérer que Dieu me jugera avec indulgence, et que, s'il reste ici bas quelque souvenir de moi, ce sera pour tous les miens un titre acquis à l'estime des honnêtes gens.

II

Avril 1857.

Quel triste spectacle que celui de ce monde avec l'instabilité de nos fortunes et la brièveté de notre vie, si l'âme ne trouvait pas un appui hors d'elle-même et au-dessus d'elle-même.

Voici un de nos bons élèves (1) qui nous quitte, menacé, peut-être, à vingt ans, de cécité. Et moi, si j'en dois croire certains avertissements, je ne serai plus longtemps le maître de cette jeunesse que j'ai tant aimée ; je quitterai cette jeune famille, mon honneur et mon bonheur, et ma pauvre femme restera chargée de pesants devoirs.

Sursum corda... Non, ces misères de la vie ne peuvent être une fin. Elles commencent, au contraire, quelque chose qu'elles n'achèvent pas. Ses liens sacrés et doux qui m'attachent à ma famille, à mes amis, à mes élèves, ne peuvent être rompus sans retour par la mort. Il y a entre l'autre monde et celui-ci une communion des âmes où je m'attache avec ardeur. Dieu est, donc il est juste, et j'ai besoin de sa justice, non tant pour moi que, peut-être, il a comblé déjà, que pour ces milliers d'autres âmes plus éprouvées et plus malheureuses que la mienne.

. . . .

Ces épanchements me soulagent et me voici plus calme dans la pensée que Dieu n'est pas loin de moi et qu'il veillera sur les êtres chéris dont il me sépare.

(1) De l'Ecole normale, sans doute.

III

Mai 1858.

Un an passé, je suis encore debout.

La mort, dont j'avais ressenti les menaces, était donc moins proche que je n'avais cru. Le mal persiste néanmoins ; il a comme une voix sourde que j'entends chaque jour au fond de moi-même : c'est l'avertissement de la mort. Je ne cesserai d'y songer, sans trouble mais sans illusion. Après tout, une maladie déclarée n'est qu'une marche plus rapide vers le but dont la santé même nous rapproche chaque jour : pensée douloureuse et pourtant salutaire, quand on la renouvelle souvent. Penser à la mort invite à s'y préparer, à faire du temps qui nous reste ici-bas le meilleur emploi qu'il est possible, à profiter des occasions de servir le prochain, à grossir le pécule du ménage, ou mieux encore le patrimoine d'honnêtes exemples qu'on doit laisser à ses enfants.

IV

(Sans date, probablement en 1858.

« Aimez-vous comme je vous ai aimés. »

C'est la parole de Jésus-Christ. Il y a quelque ambition peut-être à se l'appliquer. Mais une parole de charité, c'est le pain du pauvre comme du riche.

Aimer et apprendre : un grand bonheur et un grand honneur, sans lesquels la vie serait bien peu de chose et qui seuls peuvent nous assurer l'avenir.

La mort a frappé à ma porte. Quelque part, au fond de ma poitrine, il y a une cloison qu'elle bat sans cesse et qui résiste. Le jour où la petite cloison cèdera, vous ne me verrez plus vivre. Mais est-il possible que je sois mort alors tout entier? Non, car j'aime; non, car je sais; non, car j'ai besoin d'aimer et de savoir davantage; non, car si j'ai eu en cette vie une part honnête des joies qu'elle peut offrir, mille autres, plus méritants que moi, n'ont paru ici-bas que pour souffrir. Tant de destinées incomplètes, ou accomplies contre toute justice, demandent quelque retour. Que d'êtres qui n'ont pas demandé à vivre et à qui la vie n'aurait été qu'une amère déception, si quelque volonté toute-puissante ne se réservait le droit des réparations suprêmes.

Je trouve en moi l'idée d'une justice et cette idée me suffit pour affirmer Dieu au delà des courtes visées de mon esprit, pour l'affirmer avec la plénitude de ses attributs.

V

(Sans date, probablement 1858.)

Les deux patrimoines.

Il y a un patrimoine de biens terrestres que le père de famille s'efforce avec raison d'assurer à ses enfants. Je ne l'oublie pas et je me reprocherais la moindre dépense superflue, si le nécessaire ne vous était pas garanti après ma mort, autant du moins qu'on peut le garantir contre les chances de la fortune.

Mais il y a un patrimoine d'honneur et d'estime que je tiens surtout à vous assurer en menant ma vie aussi droit qu'il m'est possible au milieu des embarras et

des difficultés de ce monde. Si je vous laisse peu de rentes, mes chers enfants, ne soyez pas trop effrayés de votre pauvreté et comptez beaucoup sur les biens du cœur. Ces biens là unissent; les autres trop souvent divisent les familles. Ces biens là ne dépendent ni des révolutions, ni des autres misères de la vie ; ils aident puissamment à les traverser ou à les supporter. Unis par l'affection pour votre mère, par la confiance en son courage, en sa sagesse, fidèles à des exemples paternels que je ne crois pas regrettables, vous garderez ou vous élèverez encore votre position parmi les hommes et vous m'assurerez la plus douce récompense des soins que j'ai pris pour vous.

S'il vous arrive de vous trouver petits au milieu d'une société de grands et riches personnages, comme celle dont j'ai pu vivre rapproché, regardez souvent au dessous et vous y trouverez de plus petits encore que vous n'êtes, de plus malheureux. Ainsi vous estimerez mieux à sa juste valeur l'étroite médiocrité où je vous laisse. Ne vous comparez pas toujours avec ceux qui sont ou qui paraissent plus comblés des biens de la fortune, mais songez que votre pauvreté même peut avoir des envieux au dessous d'elle. Voyez encore si elle n'a pas de quoi se rendre secourable ; à force de sagesse et d'épargne, il y a toujours moyen de faire quelque bien.

Je me console de vous quitter en songeant que ces bonnes et douces pensées nous seront un lien entre cette vie et celle où je vais vous attendre.

VI

(Sans date, probablement 1858.)

Au-dessus de nous, au-dessus du monde visible, il y a quelque chose que tout homme affirme, mais que

tous les hommes ne conçoivent pas et ne définissent pas de la même manière.

C'est le *monde même*, disent quelques-uns, supérieur à chacune de ses phases passagères dont la vie enveloppe et explique celle des êtres éphémères qui passent sous nos yeux. C'est l'*Idéal,* disent quelques autres, qui craignent de trop définir leur propre conception, et qui pourtant sentent vivement que ce qu'ils connaissent ne peut être la matière même, universalisée dans le temps et dans l'espace.

Quelques-uns enfin, omettant volontiers ce qui, dans la vie du monde, n'est pas l'homme et n'intéresse pas directement les destinées de l'homme, disent que le grand être c'est l'*humanité* dont la vie enveloppe et explique celle des nations et celle des individus.

Je dis tout simplement, c'est *Dieu,* et cela me paraît la plus raisonnable comme la plus simple solution du grand problème que toute conscience humaine se pose et qu'elle résout diversement.

Je le dis avec confiance, remarquant :

1° Que c'est l'opinion de presque tous mes semblables ;

2° Que les différences du *monothéisme* et du *polythéisme* sont plus apparentes que réelles ;

3° Que les seules dissidences réfléchies et profondes sont les opinions de quelques esprits dont il ne faut méconnaître ni la force ni la grandeur, mais que leur force ou leur grandeur même expose à chercher hors des voies communes une vérité commune, que, par conséquent, ces grands esprits pensent pour eux-mêmes non pour l'humanité.

Le *Dieu* dont ma conscience a besoin est nécessairement un être infini et parfait, et sa Providence a nécessairement les mêmes caractères.

A ces idées, je rattache sans effort celle d'une vie à venir, sans laquelle tout, dans ce monde-ci, me semble mêlé de contradiction et d'injustice.

Maintenant, Dieu, une fois reconnu avec ses perfec-

tions, avec la plénitude de son action sur le monde, j'ai autant de bonheur à l'aimer et à l'adorer que de répugnance à déterminer *comment* il nous gouverne. Les religions qui le font parler et agir me semblent toutes le rapetisser. Assurément le Dieu des chrétiens est celui qui répond le mieux au besoin de mon âme. Celui-là même cependant me semble voisin encore de l'humanité. Le dogme écrit fait tort à la religion du cœur, et le prêtre souvent fait tort au dogme en l'interprêtant d'une façon étroite et peu digne de la majesté suprême. Trop savoir sur ces choses m'effraye autant que trop peu savoir.

De là les doutes qui me restent, mais qui me laissent une vénération pleine de tendresse pour la foi de ma mère. Ces doutes me distinguent peut-être, mais ils ne me séparent pas des êtres chéris que j'ai vus ou que je vois encore trouver dans la foi et dans les pratiques de la religion une direction, un soutien, des consolations de tous les jours. Un bon chrétien est naturellement pour moi un ami, pourvu qu'il respecte en moi les scrupules d'une conscience honnête, pourvu qu'il cherche sincèrement, dans les rapports de la vie, ce qui unit les hommes, de préférence à ce qui les divise, qu'il vienne à moi comme je vais à lui, ne méprisant pas, estimant fort, au contraire, l'esprit de religion, qui, en dehors des dogmes positifs, rattache l'une à l'autre, par une charité commune, les sectes les plus diverses et les nations en apparence les plus opposées par leurs instincts et leur génie.

Ces sentiments que j'ai toujours retrouvés les mêmes au fond de ma conscience ont suffi à m'inspirer le goût des choses honnêtes. Ils m'ont donné, je crois, assez de force pour vivre honnêtement au milieu de circonstances quelquefois difficiles. Je m'y attache plus fortement que jamais à mesure que j'avance dans la vie ; ils m'en rendent les devoirs plus chers et plus faciles. Voudrait-on que je m'en défie ?

Tout cela soit dit aussi simplement et aussi modestement que je le pense, sans nulle ambition que l'amour de la vérité.

VII

Mes principes en matière de critique.

Je les trouve dans Vauvenargue, réflexions n° 285 : « Il faut exciter dans les hommes le sentiment de leur prudence et de leur force, si on veut élever leur génie. Ceux qui par leurs discours ou leurs écrits ne s'attachent qu'à relever les ridicules et les faiblesses de l'humanité, sans distinctions ni égards, éclairent bien moins la raison et les jugements du public qu'ils ne dépravent ses inclinations. »

Dans la sphère modeste où mes études se renferment, la philologie et l'histoire littéraire, je crois n'avoir jamais oublié les principes de la bonne critique. Peut-être même ai-je souvent exagéré la bienveillance pour les travaux d'autrui, ou même la reconnaissance. Cela est presque sans danger. Certains esprits exigeants peuvent croire que la science y perd quelque chose, mais les bonnes relations de la vie ont bien aussi leur mérite et valent quelques sacrifices. En somme, il est souvent difficile de concilier la justice avec le désir de ne pas blesser et de ne pas décourager un auteur : il faut du moins y faire effort. Tôt ou tard le cœur s'en trouve bien. J'explique là-dessus ma pensée et le plus simplement que je puis. Ceux qui liront ces notes voudront bien n'y voir que l'intention ; s'ils ont à s'en servir ou à les citer, ils auront soin d'en retrancher ce qui, contre mon intention, laisserait percer la prétention de régenter les autres, ou d'exagérer mon importance personnelle.

VIII

La vie et la science.

La science est une grande chose. La vie en est une grande aussi. La vie, avec l'ensemble des devoirs moraux qu'elle implique, peut être honorablement sacrifiée, en partie du moins, à la science, par celui qui se sent le génie des grandes inventions, des idées fécondes, etc.

Au grand artiste, au grand géomètre, au grand physicien, je pardonne de se faire une existence à part, pourvu qu'elle soit honnête, de fuir certains devoirs de la société, même de la famille; il a son excuse dans un devoir supérieur, celui de cultiver et de féconder les facultés éminentes que Dieu a mises en lui. Il y a là une question de conscience fort délicate à résoudre et où la vanité, l'ambition peuvent mêler beaucoup d'illusion et d'erreur. Mais c'est une question bien nettement posée pour moi et nettement résolue. Je ne me suis jamais reconnu qu'un peu de talent; point de génie, et je me suis de tout temps réduit à l'ambition modeste de partager simplement ma vie entre l'étude, sans laquelle il n'y a pas de talent qui profite ni de talent qui dure, et la vie de famille, avec les relations du professorat et de l'amitié. Donner beaucoup de temps à des conversations souvent peu utiles à la science' c'est un mal, pour Newton peut-être, c'en est un médiocre pour moi. Enseigner certaines choses assez vulgaires, diriger les uns, conseiller les autres, se donner librement les joies et aussi les embarras, les soucis d'une jeune famille à élever, à produire, c'est un

tort peut-être pour ceux qui ont à remplir envers le monde entier les devoirs du génie. Je suis loin de me ranger dans cette glorieuse élite. J'estime donc que le partage de la vie entre le travail littéraire, la propagande modeste de l'enseignement et l'activité domestique est ce que je puis concevoir et faire de mieux pour vivre selon ma conscience d'honnête homme et selon les vues de Dieu.

Vers sur sa cécité (1883)

Quis mihi tot steriles horas pensabit, inersque
Otium et ingrato producta silentia somno?
Dum viget ingenium, memorique in mente recursant
Et studia et fidis doctrina recondita chartis,
Quas oculata manus vigili versare labore
Gaudebat, quaestu cumulatas usque diurno.
Sedula quantumvis refovens me cura meorum
Solatur, pro me vigil atque industria, ne quid
Dispereat vitae segni per inane veterno;
Sunt tamen in longis vacua intervalla diebus,
Scriptor ubi lectorque deest, ubi languet inermis
Dextra, jacet que animi sensim languentis imago.
Hinc sopor invadit sensus, hinc saepe vagantur
Ante oculos passim falsae ludibria Musae.
Rursus at ipse dolor rapit ad coelestia fessum
Limina, functorumque pios mihi reddit amores;
Unde redux, ad vos, recreatae pignora vitae,
Deferor, atque novas conor mihi sumere vires;
Jamque meas pax illustrat divina tenebras!
  Tum stylus auxilio est qui, docta subditus arte,
Aptatur digitis, servus simul atque magister,
Quique regit docilem certo moderamine dextram,
Nec patitur nimium incomptos discurrere versus.
Sic percepta olim visu spectacula vivis
Redduntur tabulis, sic imo e pectore sensus
Pectus ad absentis norunt se tradere amici,
Grataque per coecam commercia jungere noctem.

(1883.)

Inscription pour la bibliothèque du château de Saint-Hilaire.

Bibliotheca, meae consors et conscia vitae,
  Sis utinam libris semper amica bonis.
At forulis expelle malos. Pensare memento
  Non numerare tuas, sedula mater, opes.
Sic nobis ornata places, sic nostra fovebis
  Otia, Socraticis hospita colloquiis.

(1884, Saint-Hilaire.)

Inscription sur une fontaine.

Hic scatet unda fluens, levi de pumice, sic se
Utilis occultat virtus, umbramque requirit.

TRADUCTION

Du fond de ce rocher s'échappe à petit bruit
Le flot toujours égal d'une onde salutaire,
Ainsi l'humble vertu recherche le mystère
Et verse ses bienfaits au monde qu'elle fuit.

(1883.)

---

*Sur un exemplaire de l'*Histoire du livre.

Qui bis sena bonis emit exemplaria nummis
  Additur huic unum munere gratuito.
Ergo, tu, nostræ largissimus emptor opellæ,
  Accipe mantissæ munera parva loco.

N. B. — *On trouvera ci-après la Notice bibliographique des publications de M. E. Egger.*

CATALOGUE

DE

PUBLICATIONS RELATIVES AUX ÉTUDES GRECQUES

(1884-85)

DRESSÉ PAR LE BIBLIOTHÉCAIRE DE L'ASSOCIATION (1)

I. PÉRIODIQUES.

ABHANDLUNGEN der kgl. Akademie der Wissenschaften zu Berlin. Aus den Jahren 1882 u. 1883. Berlin, Dümmler's Verl.

Virchow, Alttrojanische Gräber und Schädel. — *Diels*, Zur Textgeschichte der Aristotelischen Physik. — *Bernays,* Ueber die unter Philon's Werken stehende über die Unzerstörbarkeit des Weltalls. I. und II.

ACADÉMIE des inscriptions et belles-lettres. Comptes rendus des séances de l'année 1884. 4. série. tom. 12. Bull. Paris, impr. nat. 8.

A. Dumont, sur deux inscr. de Salonique envoyées par M. Dozon. — *S. Reinach*, deux épigrammes grecques inédites.

ANNALES de philosophie chrétienne (revue mensuelle), année 1884, livraisons de Janvier et Février.

C. Hait, la Grèce et l'antique Orient.

(1) Voir, comme complément de ce catalogue, la liste d'ouvrages insérée page LXXXIX de ce volume, le *Polybiblion*, la *Revue critique*, la *Revue de Philologie (Revue des Revues)*, la *Bibliotheca philologica classica* de Calvary, les Bulletins bibliographiques des Revues d'Athènes Ἑστία et *Bulletin de la Société historico-ethnologique de la Grèce*.

Les auteurs et les éditeurs de toutes publications relatives à la Grèce ancienne et moderne sont invités à faire connaître à la Société l'existence de ces publications. Cet avis aura pour conséquence la mention assurée de l'ouvrage ou de l'article dans le présent catalogue. — Lorsque la date de la publication n'est pas indiquée, le millésime est 1884. C.-E. R.

ANNALI dell' Instituto di Corrispondenza archeologica. Vol. 55. Roma, Salviucci. 1883. 8.

O. Puchstein, Sarcofaghi dipinti di Clazomenae.

ANNUAIRE de la Faculté des Lettres de Lyon. 1re année, fasc. 3. Paris, Leroux, 1883. gr. 8.

Regnaud, Remarques sur l'étymologie et le sens primitif du mot ΘΕΟΣ.

ANNUAIRE de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France. 18e année, 1884.

Assemblée générale du 17 avril 1884. — Discours de M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire, président. — Rapport de M. Alfred Croiset sur les travaux et les concours de l'année 1883-1884. — Publications reçues par l'Association dans les séances d'avril 1883 à mars 1884. — *Mémoires et notices.* — *Weil (Henri)*, De l'origine du mot « poète ». — *Miller (Emmanuel)*, Lettres de Théodore Balsamon. — *Huit (Charles)*, Etudes sur Platon. — *Croiset (Maurice)*, Etudes sur l'*Iliade*. — *Egger (Emile)*, Esquisse d'un examen critique de la *Théogonie* d'Hésiode. — *Dareste (Rodolphe)*, Sur un passage de l'*Iliade* (XVIII, 497-508). — *Bourquin (E.-J.)*, Essai sur l'*Héroïque* de Philostrate. — *Groussard (E.)*, Traduction d'une déclamation de Thomas Magister. — *Houssaye (Henry)*, La loi agraire à Sparte. — *Gidel (Ch.)*, Pierre Bertrand Mérigon, professeur de grec à l'Université de Paris. — *Dupuis (Jean)*, Le nombre géométrique de Platon. — *Serres (Victor)*, Journal de la première expédition de la Flotte grecque (avril, mai 1821), texte grec inédit publié avec une traduction française et des notes. — *Bibliographie.* — Catalogue de publications relatives aux études grecques (1883-84), dressé par le bibliothécaire de l'Association.

ANNUAIRE de la Soc. franç. de numismatique et d'archéologie. 1884. 1-3. trimestre. Paris, Soc. de num. gr. 8.

L. de Hirsch, monnaies de Thrace et de Macédoine. — *Ch. Péez*, monnaie inédite de Célendéris à l'effigie de Trajan-Dèce; monnaie grecque à l'effigie de Cornélia Supéra.

ARCHIV, pædagogisches. Centralorgan für Erziehung und Unterricht in Gymnasien, Realschulen u. hœheren Bürgerschulen. Begründet von W. Langbein, hrsg. von *Krumme*. 26. Jahrg. 1884. Heft 2-5. Stettin, Herrck & Lebeling. 8.

B. Schwalbe, Das Griechische in Beziehung zur wissenschaftlichen Nomenklatur. — *L. Graf Pfeil*, Nochmals die Kriegsschiffe des Altertums. — *A. Ruppersberg*, Ein weiterer Beitrag zur Einrichtung der Kriegsschiffe der Alten.

AUFSÆTZE, historische u. philologische, Ernst Curtius gewidmet. Mit 4 Taf. (in Steindr., Lichtdr. u. Kpfrst.) u. m. 14 Abbildgn. Berlin, Asher & Co. III, 434 S. gr. 8. 15 M.

Inhalt : *H. G. Lolling*, d. Meerenge v. Salamis. — *H. Gelzer*, Kastor's attische Königs-u. Archontenliste. — *C. Frick*, z. Kritik des Joannes Malalas. — *K. Trieber*, krit. Beiträge z. Africanus. — *A. Conze*, d. Berliner Medeareliet. — *R. Schœll*. griech. Künstlerinschriften. — *R. Weil*, olympische Miscellen. — *W. Dœrpfeld*, d. antike Ziegelbau u. sein Einfluss auf d. Dorischen Stil. — *L. Gurlitt*, bemalte Marmorplatten in Athen. — *R. Borrmann*, üb. e. etrusk. Aschenciste des florentiner Museums. — *A. Furtwængler*, Hector's Lösung. Ein Relief aus Olympia durch einen griech. Spiegel ergänzt. — *G. Kœrte*, die Kreter des Euripides. — *K. Purgold*, olympische Weilgeschinke. — *W. Gurlitt*, Paionios u. d. Ostgiebel des Zeustempels in Olympia. — *W. Dittenberger*, epigraphische Miscellen. — *B. Kübler*, Athetesen im Aristophanes. — *A. Milchhœfer*, üb. d. Lage des « Kolonos » in Athen. — *G. Hirschfeld*,

zur Typologie griechischer Ansiedelungen im Alterthum. — *Chr. Belger*, Goethe's u. Schiller's Beschäftigg. mit der Poetik des Aristoteles.

BERICHTE üb. d. Verhandlungen d. Kœn. sæchs. Ges. d. Wissenschaften z. Leipzig. Philol.-hist. Cl. 1883. I. II. u. 1884. I. II. Leipzig, Hirzel. gr. 8.

1883 : *K. Brugmann*, üb. griech. *ἄσα*, *ἄς*, *ἴα* u. litauisch ir. — *H. Heydemann*. Analekten z. d. Kunstdarstellungen aus d. Niobesage. — *K. Brugmann*, z. Syntax d. indogerm. Sprachen, bes. des Griechischen.

BLAETTER für das bayerische Gymnasialschulwesen, red. von A. Deuerling. 20. Band. 1884. Heft 1-7. München, Lindauer.

H. Gœlkel, Eine Interpolation in Demosthenes' dritter olynthischer Rede. — *A. Wittauer*, Der Raub des Hylas. — *S. Rœckl*, Studien zu byzantinischen Geschichtsschreibern I. — *W. Kalb*, Zur Laokoongruppe.

— Heft 8-10. München, Lindauer. 8.

N. Wecklein, Bemerkgn. z. Taurischen Iphigenie d. Euripides. — *H. Künssberg*, üb. e. mathem-geogr. Stelle bei « Theon ». — *L. Bürchner*. Dr. Schliemann üb. seine Ausgrabungen in Tyrins. — *A. Kiene*, d. Pflicht d. personl. Blutruche in d. Odyssee.

BULLETIN de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux arts de Belgique. 53e année, 3e série, tome 7. No. 1-3. Bruxelles, Hayez. par an 10 fr.

Thonissen, Trois universités allemandes considérées au point de vue de l'enseignement de la philologie classique (Collard Fr.); note.

BULLETIN de correspondance hellénique. *Δελτίον Ἑλληνικῆς ἀλληλογραφίας*. 8e année. I-VI. Paris, Thorin. 8.

A. Engel, Choix de tessères grecques en plomb, tirées des collections athéniennes. — *E. A. Koumanoudis*, Inscriptions d'Amorgos. — *M. Dubois*, Inscriptions de Calymnos. — *S. Reinach*, Inscriptions latines de Macédoine. Inscriptions de Maronée. — *B. Latichew*, Nouveaux actes d'affranchissement à Chéronée et à Orchomène. — *Th. Homolle*. Les Romains à Délos — *P. Foucart*, Donation de Philétaeros aux Muses de l'Hélicon. — *L. Philippucci*, Inscription archaïque de Samos. — *L. Heuzey*, Papposilène et le dieu Bes. — *S. Reinach*, Monuments figurés de Délos. — *A. Dumont*. Vases grecs trouvés à Marseille. — *P. Foucart*. Note sur les comptes d'Eleusis sous l'archontat de Képhisophon. — *J. Bilco*, Inscription archaïque découverte à Elatée. — *B. Haussoullier*, Inscription de l'île de Karyanda. — *B. Gerster*, L'Isthme de Corinthe. Tentatives de percement dans l'antiquité. — *P. Paris*, Inscriptions d'Euménia. — *V. Blavette*, Fouilles d'Eleusis. Enceinte de Déméter. — *Ch Diehl*, Peintures Byzantines de l'Italie méridionale. — *Th. Homolle*, Documents nouveaux sur l'amphictyonie Attico-Délienne. — *F. Durrbach*, Décret Athénien du IIIe siècle. — *L. Heuzey*, Trois monuments attribués à la Grèce du Nord. — *A. Fontrier*, Inscription d'Erythrées. — *Mondry Beaudouin*, Décret de Karpathos. — *Rod. Dareste*. Sur la *συγγραφή* en droit Grec et en droit Romain. — *P. Paris*, Inscriptions de Lydie. — *A. Dumont*. Un miroir Grec. — *M. Collignon*, Fragment d'une applique de miroir trouvé à Mantinée. — *P. Foucart*, Inscriptions de Béotie.

— N. 7.

Th. Homolle, l'autel des cornes à Délos. — *S. Reinach*, inscriptions d'Amorgos. — *B. Haussoullier*, inscriptions de Jasos. — *E. Pottier*, fragment de stèle peinte de Sunium. — *A. Dumont*, inscriptions de Salonique. — *Ch. Diehl* et *M. Holleaux*, inscriptions relatives à deux proconsuls d'Asie. — *A. Hauvette-Besnault*, inscriptions de l'Attique.

— N. 8.

Th. Homolle, M. Dumont (fondateur du Bulletin). — *P. Paris*, Fouilles de Délos (1 pl.). — *G. Cousin*, Inscription d'Ormellé de Phrygie. — *O. Rayet*, Vase antique trouvé dans la nécropole de Myrina. — *M. Holleaux*, Fouilles au temple d'Apollon Ploos.

CHRONICLE, The Numismatic and Journal of the Numismatic Society. Edited by *J. Evans*, *W. S. W. Vaux* and *B. V. Head*. Vol. III. 1883. Part. II-IV. London, Smith. gr. 8.

L. de Hirsch de Gereuth, rare and inedited Sicilian coins. — *B. V. Head*, remarks on two unique coins of Aetua and Zancle. — *W. Wroth*, coins of Isauria and Lycaonia. — *E. H. Bunbury*, unpublished cistophori. — *R. St. Poole*, Athenian coinengravers in Italy.

COMMENTATIONES philologae Ienenses. Ediderunt seminarii philologorum Ienensis professores. Vol. III. Leipzig, Teubner. IV u. 333 S. gr. 8. 6 M. (I-III : 17 M.)

O. Knott, de fide ei fontibus Polyaeni. — *Fr. Fischer*, de patriarcharum Constantinopolitanorum catalogis et de chronologia octo primorum patriarcharum ; accedunt eiuscemodi catalogi duo adhuc non editi.

ΔΕΛΤΙΟΝ *τῆς ἱστορικῆς καὶ ἐθνολογικῆς ἑταιρίας τῆς Ἑλλάδος*, t. I[er], 1884 (fin). Traduction des titres.

Jean Sakkelion, Lettres de Léon Magister, patricien consulaire, de Syméon, gouverneur de la Bulgarie, et de quelques autres personnages. — *Théod Papas Demetrakopoulo*, Discussion de quelques démonstrations fondamentales concernant la prononciation érasmienne. — *Emile Legrand*, éditeur, Epitaphe en vers de Jean Eugenicos en l'honneur d'un jeune fils de famille. — *N. G. Politis*, Observations sur cette épitaphe. — *A. Gounaropoulos*, Evènements du mont Athos et de Ténédos en 1807 (poème). — *Anastase S. Alectorides*, Lexique de l'idiome de Phertakena en Cappadoce. — *G. Zesios*, Antiquités chrétiennes d'Athènes. — *Etienne Thomopoulos*, Inscriptions chrétiennes de Patras. — *Ch. Koryllos*, Traditions helléniques. Contes et chants populaires. — *Ant. Miliaraki*, Amorgos. — *J. Sakkelion*, éditeur, Lettres de l'empereur Romanos Lécapène. — *Th. Nicolaïdis Philadelpheus*, Sur les saintes reliques, d'après un manuscrit inédit (en grec vulgaire). — *Const. Ant. Gounaropoulos*, Sur l'attaque du poste de Coronée en 1823 (document en vers emprunté au poète Georges Zalorostas). — *S.-N. Karabitis*, Superstitions divinatoires relatives aux fiançailles à Triphylie. — *Marianne Kamporoglou*, Contes athéniens. XVIII-XXII. — *Anastase S. Alectoridis*, éditeur, Chants cappadociens. — Bibliographie Albanesische Studien, von Gustav Meyer (compte rendu par *N. G. P.* (Bibliographie complémentaire de la question). — *N. G. Politis*, Catalogue des publications relatives à l'histoire et à la littérature hellénique.

ΕΦΗΜΕΡΙΣ *ἀρχαιολογική*. *Περίοδος τρίτη*. 1884. 8 planches.

Fasc. 3. *S. Basis*, Textes consulaires aux (monts) Oropiens. — *Et. A. Coumanoudis*, Inscriptions du temple d'Amphiaraüs. — *Id.*, Deux décrets attiques. — *D. Philios*, Inscriptions d'Eleusis (suite). — *K. Purgold*, Frontispice archaïque de l'Acropole. — Nouvelles archéologiques.

Fasc. 4. *Coumanoudis*, Décret attique. — *Chr. D. Tzoundas*, Inscription de l'Acropole. — *Tassos Neroutzos*, Notes sur dix momies grécoromaines et d'époque byzantine. — *D. Philios*, Sculptures d'Eleusis. — *Jac. Ch. Nagatzis*, Inscriptions du Pirée. — *R. Carapanos*, Le Naos d'Apollon Hypertéléate. — *I. Pantazides*, Courtes notes sur quelques inscriptions d'Eleusis. — *K. D. Mylonas*, Mélanges.

GAZETTE archéologique. Recueil mensuel de monuments pour servir à la connaissance et à l'histoire de l'art dans l'antiquité et le

moyen âge, fondé par *J. de Witte* et *Fr. Lenormant*, publié par les soins de *J. de Witte* et *R. de Lasteyrie*. 9e année. No. 1-7. Paris, Lévy, 4.

Rayet, Thésée et le Minotaure ; la fuite de Dédale, peintures d'un skyphos trouvé en Grèce. — *Mowat*, buste de Mercure, en bronze, entouré des divinités du Capitole. — *G. Perrot*, statuette en bronze de la Comagène. — *R. de Lasteyrie*, buste de Mercure en bronze. — *S. Reinach*, deux têtes archaïques du Musée de Constantinople. — *L. Heuzey*, la stèle des Vautours. — *E. Babelon*, victoire, bronze de la collection de Janzé au cabinet des médailles.

— No. 8-9. Paris, Lévy. 4.

P. Monceaux, fouilles et recherches archéologiques au sanctuaire des jeux isthmiques.

GAZETTE des Beaux arts. Courrier Européen de l'art et de la curiosité. 25. année. II. période. Tome 28. Juillet-Décembre 1883. Paris 1883. 4.

Duranty, les curiosités du dessin antique dans les vases peints (4e et dernier article).

— 26. année. II. période. Tome 29. Janvier-Juin 1884.

C. Bayet, monuments de l'art antique, publiés sous la direction de M. O. Rayet, compte rendu.

HERMES. Zeitschrift für classische Philologie. Hrsg. v. *G. Kaibel* u. *C. Robert*. 19. Band. 1. u. 2. Hft. 1884. Berlin, Weidmann. 8. à Bd. 12 M.

1. Heft : *Th. Thalheim*, Die Antidosis. — *E. Maas*, De Phaenomenis Arati recensendis. — *C. de Boor*, Zu den Excerptsammlungen des Konstantin Porphyrogennetos. — *B. Keil*, Bemerkungen zur Reconstruction der Philonäischen Skeuothek. (Dazu eine Tafel in photographischem Glasdruck.) — 2. Heft : *K. J. Neumann*, Die Fahrt des Patrokles auf dem kaspischen Meere und der alte Lauf des Oxos. — *G. Wissowa*, Ueber die Proklos-Excerpte im Codex Venetus A. der Ilias. — *A. Haebler*, Hat Strabo seine Geographie in Rom. verfasst? — *W. Dittenberger*, Zur griechischen Anthologie. — *E. Maass*, Die Iliasscholien des Codex Lipsiensis. — *U. Wilcken*, Aus griechischen Papyrusurkunden. — *C. Robert*, Der Bildhauer Polykles und seine Sippe.

— 3. 4. Hft.

3. Heft : *H. Buermann*, z. Textkritik des Isaios. — *M. Schanz*, z. den sog. διαλέξεις. — *U. Wilcken*, Papyrusurkunde üb. e. Sklavenkauf aus d. J. 359 n. Chr. — *U. v. Wilawowitz-Mœllendorff*, Hippys von Rhegion. — *C. Robert*, der Wagen der Nacht ; δόρπον u. δεῖπνον ; Berichtigung. — 4. Heft : *C. Robert*, Alkyoneus. — *H. Dessau*, der Steuertarif v. Palmyra. — *E. Maass*, die Iliasscholien des Codex Leidensis. — *Fr. Susemihl*, drei schwierige Stellen der Aristotelischen Politik. — *Br. Keil*, de Isocratis papyro Massiliensi. — Miscellen : *Br. Keil*, ad orationem quae inscribebatur ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΣ. — *G. Wissowa*, Ps. Lysias Λόγος ἐπιτάφιος § 23.

INSTRUCTION PUBLIQUE (l'), Revue des lettres, sciences et arts (hebdomadaire), 13e année, 1884.

A. Croiset, L'éloquence attique (sommaire d'un cours professé à la Faculté des Lettres de Paris), n. 1, 3, 5, 7, 11, 13, 15, 18, 20, 23, 25, 27, 29, 30, 32, 35, 51. — *Mahaffy*, Histoire de la littérature grecque (traduction de And. B.), n. 7, 8, 9, 10, 11, 13, 14, 16, 17, 19, 23, 26. — *C. Huit*, Philosophie de Marc-Aurèle, n. 23, 24, 25, 26. — *Id.*, les Grenouilles d'Aristophane, n. 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37. — *Id.*, l'Alceste d'Euripide

n. 40. — *Id.*, le Ménon de Platon, n. 42, 43. 45, 47. — *Dedouvres*, Pindare, n. 48, 49. — *C. Huit*, le Ménexène de Platon, n. 52.

JAHRBUECHER, neue, für Philologie und Pædagogik. Herausgegeben von *A. Fleckeisen* und *H. Masius*. Leipzig, Teubner. 127. u. 128. Band. 1883, Jæhrlich 12 Monatshefte. gr. 8. 30 M.

12. Heft, I. Abt. : Zu Sophokles Philoktetes, von *M. Schmidt* in Jena. — Zur ökononie der historien des Timaios. Von *H. Kothe* in Breslau. — Zu den quellen der Messeniaka des Pausanias, von *G. Busolt* in Kiel. — Zu Aischylos (Agam. 521). von A. Lowinski in Deutsch-Krone. — Zu Xenophons anabasis. von *F. Reuss* in Wetzlar. — Zum fünften Buche der Aristotelischen politik. von *H. Flach* in Tübingen. — Zur erklärung und kritik der Homerischen gedichte. III. von *A. Gemoll* in Wohlau. — — Zu Dionysios von Halikarnasos. von *C. Jacoby* in Danzig.

— 129. u. 130. Band. 1884.

I. Heft, I. Abt. : Zur Homerischen worterklärung des Aristarchos. von *E Kammer* in Lyck. — Homerische kleinigkeiten. von *M. Schmidt* in Jena. — Pausanias u. seine ankläger von *H. Brunn* in München. — Zu den griechischen elegikern. von *J. Sitzler* in Tauberbischofsheim.

II. Abt. : Ist es möglich schon auf der untersten stufe des griechischen elementarunterrichts zusammenhängende lectüre zu treiben? von *Bolle* in Wismar.

2. Heft, I. Abt : Pausanias und seine ankläger. von *J. H. Ch. Schubart* in Kassel. — Zu Aischines rede gegen Ktesiphon. von *C. Troost* in Frankenstein (Schlesien). — Beiträge zu Polybios. I von *Th. Büttner-Wobst* in Dresden. — Statistisches zu Homeros und Vergilius.

II. Abt. : Der rückzug mit Patroklos leiche. Ilias 17, 735 ff. von *G. Stier* in Zerbst.

3. Heft. I. Abt. : *F. Weck*, Homerische probleme. — *G. Busolt*, Sparta und der ionische aufstandt. — *G. H. Müller*, zu Sophokles Elektra (v. 1394). — *K. J. Liebhold*, zu Parmenides. — *K. Lugebil*, zu Isaios.

II. Abt. — 4/5. (Doppel-)Heft. I. Abt. : *H. R. Pomtow*, untersuchungen zur griech. geschichte. I. die Perserexpedition nach Delphoi. — *K. J. Liebhold*, zu Thucydides. — *F. Susemihl*, die ἐξωτερικοὶ λόγοι bei Aristoteles und Eudemos. — *J. Sommerbrodt*, zu Lukianos. — *F. L. Lentz*, zu Plutarchos. — *K. Zacher*, der becher des ziegenhirten bei Theokritos. — *K. J. Liebhold*, zu Demosthenes friedensrede (§ 24). — *P. Stengel*, wann wurde Apollon zum sonnengott?

6. Heft. I. Abt. : *Th. Plüss*, das letzte chorlied der Sophokleischen Elektra. — *G. Kern*, zu Sophokles Elektra (v. 92). — *H. Buermann*, Isaios bei Dionysios von Halikarnasos. — *F. Hultsch*, zu der sphärik des Theodosios.

7. Heft. I. Abt. : *F. Blass*, der papyrus Massiliensis des Isokrates. — *F. Weck*, ἔπεα πτερόεντα. — *E Bachof*, Timaios als quelle Diodors für die reden des dreizehnten und vierzehnten buches. — *W. Heymann*, εἰδώς bei Homer. — *J. Beloch*, die errichtung der phyle Ptolemais. — *G. Bilfinger*, zu den geoponika des Cassianus Bassus. — *F. Kern*, zu Sophokles Antigone. — *F. Blass*, ein verkanntes fragment des Archilochos.

8. und 9. (Doppel-)Heft. I. Abt. : *A. Enmann*, geographische Homerstudien im Pausanias. — *K J. Liebhold*, zur textkritik Platons. — *E. Kammer*, zur Homerischen worterklarung des Aristarchos. — *C. Conradt*, zu Thukydides. — *Ch. Ziegler*, zu Theokritos. — *M. Wohlrab*, zu Platos Kratylos. — *H. Flach*, zu Aristoteles politik.

10. u. 11. (Doppel-)Heft. I. Abt. : *A. Schmidt*, chronologische fragmente. der attische doppelkalender. — *F. Hultsch*, adverbialer gebrauch von ἀνά. — *Id.*, der absolute genitiv des infinitivs.

II. Abt. : Phil. Inhalt : *C. Hermann*, zu den daktylo-epitritischen strophen bei Pindar.

— F. classische Philologie. Hrsg. v. *A. Fleckeisen*. 13. Suppl.-Bd. 3. Hft. III u. S. 441-864. Ebd. gr. 8. 8 M. (13. Suppl.-Bd. cplt : 17 M.)

J. V. Novak, Platon und die Rhetorik. Eine philologische Studie. — *J. L. Heiberg*, Philologische Studien zu griechischen Mathematikern. — *L. Cohn*, Untersuchungen über die Quelten der Plato-Scholien.

— 14. Supplementband. 1. Heft. Leipzig, Teubner. 338 S. gr. 8. geh. 6 M.

K. Sittl, der Adler und die Weltkugel als Attribute des Zeus in der griechischen und römischen Kunst. — *L. Jeep*. Quellenuntersuchungen zu den griechischen Kirchenhistorikern. — *E. Kuhnert*, Statue und Ort in ihrem Verhältnis bei den Griechen. Eine archäologische Untersuchung.

JOURNAL, the american, of philology. Ed. by B. L. Gildersleeve. Vol. V, 1. 2. Wh. N. 17. 18. Baltimore. 8.

F. B. Goddard, researches in the Cyrenaica — N. 19. *C. D. Morris*, The jurisdiction of the Athenians over their Allies. — *B. Perrin*, Lucan as Historical source for Appian. — *Basil L. Gildersleeve*, Fr. Ritschl. — *W. A. Lamberton*, On a passage in the Gorgias of Platon. — N° 20. *C. D. Morris*, The Relation of a greek colony to its mother City. — *Bywater*, Heracleitos (fragm. xxxvi).

JOURNAL des Savants. Année 1884. Paris, imp. nationale.

E. Miller, Mots non indiqués dans les lexiques grecs. — *Ch. Lévêque*, La Poésie philosophique des Grecs. — *Alb. Dumont*. Catalogue des figurines de terre cuite du Musée du Louvre. — *H. Weil*, Aristoxène de Tarent. — *E. Egger*, Publications récentes sur Plutarque. — *E. Egger*, Note sur deux inscriptions grecques. — *Ad. Franck*, Philosophie d'Origène. — *A. Maury*, Œuvres de A. Longpérier. — *A. Franck*, de la philosophie d'Origène. — *A. Maury*, œuvres de A. de Longpérier (3 suites). — *E. Miller*, analecta sacra.

JOURNAL (The) of hellenic Studies. Society for the promotion of hell. studies, vol. V.

D. B. Monro, The Poems of the epic cycle. — *J. Theodore Bent*, Researches among the cyclades. — *R. L. Nick*, Note on an Inscription from Priene. — *E. A. Gardner*, Ornament, and armour from Kertsch in the new Museum at Oxford (planches). — *A. W. Verral*, The Bell and the Numpet. — *W. Wroth*, Hygieia. — *M. O. Richter*, On a Phœnician vase found in Cyprus. — A. Sepulchral Relief from Tarentum. — *Ad. Michaelis*, Ancient marbles in great Britain. Supplement. I. — *A. W. Verrall*, I. The Trumpet of the Areopagos. II. The libation-ritual of the Eumenides. — *C. Waldstein*, The Hesperide of the Olympian metope and a marble plead at Madrid (1 pl.). — *Cecil Smith*, Pyxis : Hierakles and Geryon. — *Walther Leaf*, The Homeric Chariot. — *C. Waldstein*, The eastern Pediment of the Temple of Zeus at Olympia, and the Western Pediment of the Parthenon. — *Sidney Colvin*. An undescribed Athenian funeral monument. — *Edmond Warre*, On the Raft of Ulysses. — *Cecil Smith*, Four archaic vases from Rhodes (1 pl.). — *W. M. Ramsay*, Sepulchral customs in ancient Phrygia. (1 pl.). — *W. Watkiss Lloyd*, Sophoclean Trilogy.

JOURNAL of Philology. Edited by *W. A. Wright. J. Bywater* and *H. Jackson*. Vol. XII. N. 24. London and Cambridge. Macmillan. 1883. 8.

W. H. Thompson, On the Nubes of Aristophanes.

— Vol. XIII. N. 25. 1884. 8.

H. Jackson, Plato's later Theory of Ideas. III. The Timaeus. — *T. L. Heath*, On the Probable Order of Composition of certain parts of the

Nicomachean Ethics. — *H. Jackson*, Plato, Theaetetus 190 C. — *E. L. Hicks*, On a Passage of Theocritus (XVIII. 26-28). — *L. Campbell*, Plato, Theaet. 190 C. — *J. Bywater*, On Diogenes Laert. IX. 1. 7. — *T. L. Heath*, On a Point of Notation in the Arithmetics of Diophantos. — *F. Field*, Note on Jeremiah VIII. 22. — *H. Jackson*, Plato, Phaedo 95 A. — Bentleiana. Notes on Homer II. I–VI.

LEHRPROBEN U. LEHRGÆNGE a. d. Praxis d. Gymnasien u. Realschulen. Zur Fœrderung d. Interessen d. erzieh. Unterrichts unter Mitwirkung bewæhrter Schulmænner hrsg. v. *O. Frick* u. *G. Richter*. In zwanglosen Heften. 1. Hft. Halle, Buchh. d. Waisenhauses. 124 S. gr. 8. 2 M.

O. Frick. Tarent und Pyrrhus. — *F. Heussner*, eine Homerlection in Prima. II. III, 161-244.

MITTHEILUNGEN, archæologisch-epigraphische, aus Oesterreich. Herausg. von *O. Benndorf* u. *O. Hirschfeld*. Jahrg. VII. Heft 2. Wien, Gerold's Sohn 1883. 8.

Dütschke, Kleobis und Biton. — *Domaszewski*, Inschriften aus Kleinasien. — *Klein*, Terracottagruppe des österreichischen Museums.

MITTHEILUNGEN des deutschen archæologischen Institutes in Athen. 8. Jahrg. Mit 18 Taf. u. 7 Beilagen. Athen, Wilberg. 1883. Preis d. ganzen Bds. 15 M.

A. Furtwaengler. Kopf aus Lerna. — *H. G. Lolling*, Ausgrabung am Artemision auf Nordeubœa. — *U. Kœhler*, Attische Psephismen aus den Jahren der Theuerung. — *R. Lepsius*, « die ägyptischen Längenmaasse » von Dorpfeld. — *Th. Schreiber*, der altattische Krobylos. — *W. Dœrpfeld*, der Tempel der Athena in Tegea. — *Miscellen : H. G. Lolling*, Inschrift aus Metropolis. — *U. Kœhler*, Weihinschrift aus Athen. — *H. Heydemann*. Vasenscherbe von der Akropolis. — *U. Kœhler*, Inschrift der Appia Regilla.

Heft 4 : *G. Kieseritzky*, Athena Parthenos der Ermitage. — *J. R. S. Sterret*, Inscriptions of Tralleis. — *H. G. Lolling*, Aitolische Freilassungsurkunde. — *W. Dœrpfeld*, Beiträge zur antiken Metrologie III. — *U. Kœhler*, Bruchstücke eines alten Lehrbuches der Grammatik. — *Ad. Furtwaengler*. Archaische Sculpturen. — *Miscellen : B. Latischew*, ΜΟΝΔΑΙΑ. — *U. Kœhler*, zu C. I. A. II 605. — Πετ. Ζερλέντης, ἐπιγραφαὶ ἐκ Νάξου.

— 9. Band. 1. u. 2. Heft. Ebd. gr. 8. Pr. d. g. Bds. 15 M.

Inhalt von Heft 1 : *U. Kœhler*, eine Illustration zu Theognis. — *D. Korolkow*, Inschriften aus Akraiphia. — *H. G. Lolling*, Inschriften aus den Küstenstäden des Hellespontos und der Propontis. (Kyzikos Poimanenon.) — *R. Koldewey*, das Bad von Alexandria Troas. — *U. Kœhler*, Inschrift des Glaukon. — *L. von Sybel*, Ἕκτορος λύτρα. Relieffragment zu Athen. — *H. G. Lolling*, Inschriften aus den Küstenstädten des Hellespontos und der Propontis. (Zeleia Parion Lampsakos Perkote Troas Trakische Küste Chersones.) — *U. Kœhler*, Praxiteles der ältere. — *E. Fabricius*, Inschriften aus Lesbos. — *Miscellen : C. Wachsmuth*, zur Inschrift der Appia Regilla. — *D. Korolkow*, Inschrift in Theben.

2. Heft : *H. G. Lolling*, Mittheilungen aus Thessalien. I. Ormenion und Aisoneia. — *U. Kœhler*, Attischer Volksbeschluss aus dem sechsten Jahrhundert. — *M. Ohnefalsch-Richter*, Mittheilungen aus Cypern. III. Heiligthum des Apollon bei Voni. — *Fr. Hultsch*, zur Abwehr gegen *W. Dœrpfeld's* « Beitræge zur antiken Metrologie ». — *U. Kœhler*, prähistorisches von den griechischen Inseln. — *E. Fabricius*, Alterthümer auf der Insel Samos. I. Die Wasserleitung des Eupalinos II. Inschriften. — *W. Dœrpfeld*, Erwiderung auf Fr. Hultsch, « Zur Abwehr » gegen die metrologischen Beitræge. *Miscellen : U. Kœhler*, Zu C. I. A. III. —

Στέφανος Δραγούμης. Corp. Inscr. atticarum Vol. II. P. II. — *J. H. Mordtmann*, eine cappadocische Porträtbüste.

MNEMOSYNE, Bibliotheca philologica Batava. Scripserunt C. G. Cobet, C. M. Francken, H. van Herwerden, S. A Naber, J. J. Cornelissen, alii. Collegerunt *C. G. Cobet, H. W. van der Mey*. Nova Series. Vol. XII. Pars I. II. Lugduni Batav., Brill. Lipsiae, Harassowitz. gr. 8. Preis des ganzen Bandes 9 M.

H. van Herwerden, Herodianea. — *S. A. Nader*, Pindarica. — *C. Badham*, Platonis de legibus liber nonus. — *C. G. Cobet*, Herodotea (cont.). De locis quibusdam in Aeliani Varia Historia. Diodorus Siculus. Pausanias. Plato. — *H. van Herwerden*, Adnotationes ad Iliadem. — *C. G. Cobet*, Herodotea (cont.). — *C. Badham*, Platonis de legibus liber XII. — *S. A. Naber*, Homerica Posteriora. — *J. J. Hartmann*, Ad Odysseam. — *C. G. C.*, Zenobius, Diodorus Siculus. Alexander Polyhistor. Zenobius.

— XII. p. III. IV.

C. G. Cobet, Herodotea (cont.); Olympiodorus (2 Art.). — *H. v. Herwerden*, animadversiones ad poetas Graecos ; emendatur locus Hom. Od. 6, 171 ; ad Platonis libros de rep. (cont.). — *S. A. Naber*, Homerica posteriora (cont.). — *C. G. Cobet*, Herodotea, ad libr. IX. — *H v. Herwerden*, Herodotea. — *C. G. Cobet*, de locis nonnullis apud Aelianum ΠΕΡΙ ΖΩΙΩΝ ; ad Galenum.

MUSEO italiano di antichità classica, diretto da D. Comparetti. Vol. I, punt. I, Firenze, Loescher. 138 p., con 7 tav. 4. 20 L.

D. Comparetti, frammenti dell'Etica di Epicuro, tratti da un papirercolanese. — *G. Setti*, il linguaggio dell'uso comune presso Aristofane.

MUSÉON. Revue internationale publiée par la Société des lettres et des sciences. Tome III. N° 1 et 2. 1884. Louvain Peeters. Par an. 10 fr.

V. Henry, La formation des noms féminins paroxytons en Grec.

MUSEUM, Rheinisches, für Philologie. Herausgegeben von *O. Ribbeck* und *Fr. Buecheler*. N. F. 39. Band. Heft 1. Francfurt a/M., Sauerlænder. gr. 8. Preis des ganzen Bandes 14 M.

O. Apelt, Zu Sextus Empiricus. — *J. Beloch*, Zur Finanzgeschichte Athens. — *Th. Kock*, Aristophanes als Dichter und Politiker. — *F. Buecheler*, Griechisches Epigramm aus Aegypten. — Miscellen : *E. Wœlfflin*, Die Epoden des Archilochus. — *J. Bywater*, Platonis locus correctus. — *G. Heylbut*, Zu Theophrast. — *A Frænkel*, Ueber die Quellen der in die Anabasis des Arrian eingelegten Reden. — *E. Rohde*, Nachtrag zu den Scenica.

— Heft 2.

R. Hirzel, Ueber Entelechie und Endelechie. — *F. Koepp*, Ueber die syrischen Kriege der ersten Ptolemaier and den Bruderkrieg des Seleukos Kallinikos und Antiochus Hierax — *J. Beloch*, Zur Finanzgeschichte Athens (Schluss). — *G. Faltin*, Zu den Berichten des Polybius und Livius über die Schlacht am trasimenischen See. — *F. Buecheler*, Coniectanea. — *U. Koehler*, Exegetisch-kritische Anmerkungen zu den Fragmenten des Antigonos von Karystos. — Miscellen : *Th. Zielinsky*, Der Tod des Kratinos. — *J. W. Stahl*, Zu Thukydides und Diodor und Herodian. — *J. E. Kirchner*, Zur Frage über die Glaubwürdigkeit der in die Demosthenischen Reden eingeleghten Urkunden.

— 40. Bd. Hft. 1.

F. Blass, z. Bergk's poet. lyr. ed. IV, vol. III. — *E. Wellmann*, cod. Hamilton 329 (Galenos). — *H. Nissen*, üb. Tempel-Orientirung. III. — Miscellen : *B. Nake*, z. Soph. K. Oed. — *R. Muenzel*, Antisthenis fragment. — *L. Traube*, Demetrius d. Kyniker. — *G. Busolt*, z. Schl. b. Himera. — *Th. Aufrecht*, ὄμνυμι.

OVERSIGT over det Kong. Danske Videnskabernes Selskabs Forhandlinger og dets Medlemmers Arbejder in Aaret 1884. Kjobenhavn. 8.

J. N. Madvig, Bemaerkninger om Forskjellen imellem de hos Graekerne og Romerne gjaeldende Bestemmelser og Vedtaegter om Slavers Frigivelse og de Frigivnes Stilling.

PHILOLOGUS. Zeitschrift für klassisches Alterthum. Hrsg. von *E. v. Leutsch*. 42. Band. 4. Heft. Gœttingen, Dieterich, gr. 8.

H. Schrader, Ueber den chor in Aristophanes Babyloniern. — *L. Holzapfel*, Plutarchs bericht über das bergwerksgesetz des Themistokles. — *H. von Kleist*, Δυσχεραίνω, δυσχέρασμα, δυσχέρεια, δυσχερής. — *G. Leue*, Εἰρηνοφύλαξ bei Aeschines. — *L. Herbst*, Jahresbericht über Thukydides. — Miscellen : *R. Peppmüller*, Zu Homeros.

— 43. Band. 1. u. 2. Heft. Ebd. gr. 8. Preis des ganzen Bandes 17 M.

Erstes Heft. *C. Sittl*, Die aeolismen der homerischen sprache. — *F. Weck*, Der altgriechische dativ. pluralis. — *L. Bornemann*, Ueber die Aegiden, von denen angeblich Pindar stammte. — *H. Landwehr*, Griechische handschriften aus Fayyûm. (Mit einer tafel.) — Miscellen : *F. Weck*, Der dativ. pluralis bei Homer. — *R. Peppmüller*, Zum hymnus auf den delischen Apollo. — *M. C. P. Schmidt*, Des Eratosthenes zonenanzahl. — *G. F. Unger*, Pyrrhos und die Akarnanen.

Zweites Heft : *G. F. Unger*, Apollodor über Xenophanes. — *Derselbe*, Zu Theophrastos. — *F. Lortzing*, Zur wiener Apophthegmensammlung. — *K. Füsslein*, Plat. Apol. 23 A. — *E. Albrecht*, Zu Pseudo-Isokrates πρὸς Δημόνικον. — *E. Patzig*, Die textur im Violarium der Eudokia. — *J. Beloch*, Zur chronologie der letzten jahre des peloponnesischen krieges. — *C. Hartung*, Theocr. XXVII, 14. — Miscellen : *Th. Fritzsche*, Theognis v. 513. — *B. Fabricius*, Zum Periplus des erythräischen Meeres. — *O. Apelt*, Zu Stobaeus. — *Ad. Bauer*, Die hinrichtung der tausend Mitylenäer. — *G. F. Unger*, Der regierungsanfang des Pyrrhos. — *M. Schanz*, Zum Leben des H. Stephanus.

— 4. Suppl.-Bd. 4.-6. Hft. gr. 8. cplt. 15 M. 80 Pf.

— 5. Die Zeitverhältnisse d. Anaxagoras u. Empedokles. Von *G. F. Unger*. S. 511-550. — 6. Analekten zu den darstellungen d. raubes u. der Persephone. Von *R. Fœrster*. S. 631-736 m. 2 Taf. 2 M. 40 Pf.

— 43. Bd. 3. u. 4. Heft. Gœttingen, Dieterich. 8.

3. Heft : *H. Haupt*, Dio Chrysostomos als Historiker. — *A. Vogel*, Strabons Quellen f. d. 17. Buch. — *K. Seeliger*, z. attischen Gesetzgebung. — *C. Angermann*, ἄμπρον, ἄμπελος, ἄμπυξ. — Miscellen : *Fr. Wieseler*, drei Euripideische Fragmente u. e. Stelle aus Aeschylus Persern. — *L. Holzapfel*, z. Interpretation d. Thuk. — *G. Schoemann*, γνώμων, ἄβολος, λειπογνώμων. Ein Beitr. z. Quellenk. d. Et. Magn.

4. Heft : *G. F. Unger*, d. Kriegsjahr d. Thuk. — *P. Pabst*, Plotins Ennead. I, B. 1 c. 1-6 exeget. u. krit. untersucht. — Miscellen : *A. Lowinski*, z. Aesch. Agam. 642.

— 44. Bd. 1. Heft. Ebd. 8.

H. Landwehr, griech. Handschriften aus Fayyûm. II. Excerpte aus d.

Schrift Gregors v. Nyssa Θεωρία εἰς τὸν τοῦ Μωυσέως βίον. — *B. Todt*, Beitr. z. Krit. d. Eumen. d. Aesch. — *A. Führer*, d. böot. Dialekt Pindars. — *N. Wecklein*, Soph. Oed Tyr. 153. — Miscellen : *A. Lowinski*, Aesch. Sept. 600-606. — *A. Wiedemann*, z. Charon v. Lampsakos.

— 5. Suppl.-Bd. 1. Hft. Gœttingen, Dieterich's Verl. gr. 8. 4 M.

W. Frœhner, Kritische analekten. 96 S. — *H. Landwehr*, Forschungen zur älteren attischen geschichte. S. 97-196. — *J. Lunak*, z. Athenaeus. — *G. F. Unger*, Phlegon üb. d. Olympienfeier des Iphitos.

PROPUGNATORE, Il, studii filologici, storici e bibliografici in appendice alla Collezione di opere inedite o rare di vari soci della commissione pe'testi di lingua. Anno XVII. Dispensa 1. et 2. 1884. Bologna, Romagnoli. 8.

Fr. Mango, Dello stratego Demostene.

REVUE archéologique, année 1884. Paris, Ernest Leroux.

T. I. *Eug. Revillout*, L'Etalon d'argent en Egypte. — *Lebègue*, L'Inopus. — *B. Haussoullier*, Note sur la formation des caractères complémentaires de l'alphabet grec, d'après un mémoire de M. Clermont-Ganneau. — *Ch. Bayet*, Notes sur le peintre byzantin Manuel Panselinos et sur le guide de la peinture du moine Denys. — *Salomon Reinach*, Chronique d'Orient.

T. II : A. *Danicourt*, Hermès et Dionysos. — *S. Reinach*, Chronique d'Orient. — *Th. Homolle*, inscr. de Délos portant la signature de l'artiste *Thoinias*. — *H. Gaidoz*, à propos des chiens d'Epidaure. — *Clermont-Ganneau*, Inscriptions grecques de Hawran et des régions adjacentes. — *Mariette Bey*, Identification des dieux d'Hérodote avec des dieux égyptiens. Lettre à M. Ernest Desjardins.

REVUE de philologie, de littérature et d'histoires anciennes. Nouv. série continuée sous la direction de *O. Riemann* et *Em. Chatelain*. Année et Tome VII. 1.-3. livr. 1884. Paris, Klincksieck. gr. 8.

H. Weil, Remarques sur Eschyle. — *O. R.*, Note sur deux passages du Gorgias de Platon. — *E. Chatelain*, Notice sur E. Loewe. — *P. Decharme*, Les scolies d'Aristophane et la Bibliothèque d'Apollodore. — *R. Cagnat*, Remarques sur un tarif récemment découvert à Palmyre. — *F. Blass*, Ad Hyperidis Demosthenicam.— *H. Weil*, Platon, République, VIII, 11, p. 558 A. — *P. de Nolhac*, Une scholie inédite sur Lucien.

— 4. livr.

F. Blass, ad Hyperidis Demosthenicam.

REVUE des Deux-Mondes.

1er février 1885. *Henry Houssaye*, L'Impératrice Théodora.

REVUE du monde latin, année 1884.

T. II de la collection : *Jules Typaldo*, trad. par le marquis *de Queux de Saint-Hilaire*, sur la mort de la princesse Olga, fille du roi, poésie. — Le 63e anniversaire de l'Indépendance de la Grèce.

T. III (néant). T. IV : *baron Ad. d'Avril*, Les Grecs et le congrès de Berlin. — *Jules Blancard*, La Grèce contemporaine, Alexandre Mavrocordato. — *Embirrios*, La Grèce et ses voies de communication, à propos du chemin de fer de Thessalie.

REVUE de numismatique. III. Série. Tome II. I. et II. Trimestre 1884. Paris, Rollin et Feuardent. gr. 8.

A. Engel, monnaies grecques, rares ou inédites, du musée de l'école évangélique et de la collection de M. Lawson à Smyrne.

REVUE de numismatique dir. par A. de Barthélemy, G. Schlumberger, E. Babelon. 3. série. T. II. 3. et 4. trimestre 1884. Paris, Rollin et Feuardent. gr. 8.

A. Sorlin-Dorigny, monnaie inédite de Baalram, roi de Citium. — *A. Boutkowski*, monnaies grecques inédites.

RIVISTA di Filologia e d'istruzione classica. Direttori *D. Comparetti, G. Müller, G. Flecchia.* Anno XII. Fasc. 4-12. (September 1883 bis Juni 1884). Torino, Loescher. gr. 8.

Dom. Comparetti, La iscrizione di Oaxos. — *Al. Chiappelli*, Sopra i capitoli terzo, quinto e decimo della vita di Dione di Plutarco e i primi libri della Republica di Platone. — *V. Graziadei*, Archiloco studiato nei suoi frammenti.

SÉANCES et travaux de l'académie des sciences morales et politiques. Compte-rendu par *Ch. Vergé* sous la direction de *M. J. Simon*. 43. année. N. S. Tome XX. (CXX de la collection). 1883. 12. Livr. Paris, Picard. 8.

Geffroy, L'école française de Rome, ses premiers travaux.

— 44. année. N. S. Tome XXI (CXXI de la collection). 1884. Janvier-Juin. 1.-6. livr. Ibid. 8.

Geffroy, L'Ecole française de Rome, ses premiers travaux (suite et fin) — *V. Duruy*, Julien empereur. La réaction païenne.

SITZUNGSBERICHTE der kgl. Preussischen Akademie der Wissenschaften zu Berlin. Stück 1-32. Januar bis Juni. Berlin, 1884. 4.

A. Conze, Zur Typographie von Pergamon. — *Diels*, Gorgias und Empedokles. — *A. Kirchhoff*, Ueber die von Thukydides benutzten Urkunden. VII-IX. — *E. Curtius*, Eleusinion und Pelargikon.

— Heft 33-53.

Duncker, üb. d. sog. Kimonischen Frieden. — *Vahlen*, üb. Theokrit's Hiero. — *Bücking*, üb. d. Langerungsverhältnisse d. älteren Schichten in Attika. — *Conze*, d. pergamenische Bibliothek.

SITZUNGSBERICHTE der philosophisch-philologischen und historischen Classe der k. b. Akademie der Wissenschaften zu München. 1883. Heft 4. München, Straub. 8.

— 1884. Heft 1. Ebd. 8.

v. *Christ*, Zur Chronologie des altgriechischen Epos.

— 1884. Heft 2-4. München, Franz' Verl. 8. à 1 M. 20 Pf.

Rœmer, die Homericitate und die Homerischen Fragen des Aristoteles.

STUDIEN, Berliner, f. class. Philologie u. Archaeologie. Hrsg. v. *F. Acherson*. 2. Bd. 1. Hælfte. Berlin, Calvary. XII, 268 S. gr. 8. 8 M.

H. R. Grundmann, quid in elocutione Arriani Herodoto debeatur.

STUDIEN. Leipziger, zur classischen Philologie, hrsg. v. *G. Curtius, L. Lange, O. Ribbeck, H. Lipsius*. 7. Bd. Leipzig, Hirzel. III, 415 S. gr. 8. 8 M.

F. Rudolph, de fontibus quibus Aelianus in varia historia componenda usus sit. — *G. R. Holland*, de Polyphemo et Galatea. — *E. Bischoff*, de fastis Graecorum antiquioribus.

STUDIEN, Wiener. Zeitschrift für classische Philologie. Supplement der Zeitschrift für œsterr. Gymnasien. Verantwortliche Redacteure : *W. v. Hartel, K. Schenkl.* 6. Jahrgang. 1884. 1. Heft. Wien, Gerold's Sohn. 158 S. gr. 8.

H. Swoboda, Die Ueberlieferung der Marathonschlacht. — *J. Zycha*, Ist die XVI. und XX. Rede des Isokrates verstümmelt überliefert ? — *A. Kunz*, Ueber die Echtheit zweier Psephismen in der Pseudo-Plutarchischen Schrift « Leben der zehn Redner ». — Miscellen : *Ad. Bauer*, Plut. Them. c. 4.

TIDSKRIFT, Nordisk, for Filologi. Ny Raekke. VI. Bd. 1883-84. 4 Hefter. Kjobenhavn, Gyldendal. 8. 8 kr.

2. Hft. : *K. Ahlén*, Studier i den homeriska betydelseläran. Om betydelsens utvidgning och inskränkning.

UNTERSUCHUNGEN, philologische, hrsg. v. *A. Kiessling* u. *U. v. Wilamowitz-Mœllendorff.* 7. Hft. Berlin, Weidmann. gr 8. 7 M. (1-7. : 30 M. 40 Pf.)

Homerische Untersuchungen von *U. v. Wilamowitz-Mœllendorff.* XI, 426 S.

WOCHENSCHRIFT, Berliner philologische. Hrsg. v. *Belger, Seyffert* u. *Thiemann.* 4. Jahrg. Nr. 27-52. Berlin, Calvary & Co. 4.

N. Wecklein, üb. d. Textkrit des Aeschylus. — Neugriechische Philologie. — *Chr. Belger*, d. Stellung des Latein. in d. höh. Schulen Neugriechenlands. — Eine Muterschule zu Athen. — *R. Weil*, Verein ΠΑΡΝΑΣΣΟΣ. — *G. Faltin*, Polybios oder Livius ? — *F. Fabricius*, z. Gesch. d. griech. Architektur. 1. 2. — *H. Rœnsch*, Miscellen über antlare und anclare und zu Hadriani reliquiae. — *G. J. Schneider*, die Akropolis von Rhamnus. — *H. Rœnsch*, Miscellen.

ZEITSCHRIFT für das Gymnasialwesen herausg. von *H. Kern* und *H. J. Müller.* XXXVIII. Jahrgang. Der neuen Folge 18. Jahrgang. 6 Hefte. (Januar bis Juni.) Berlin, 1884. gr. 8. à Bd. 20 M.

J. Sanneg, Randglossen zu Curtius' Grundzügen der griech. Etymologie. 3. Artikel (Schluss). — *O. Kohl*, Die griechische Abiturientenarbeit und die Praxis. — *H. J. Müller*, Zu Thukydides.

— 7-12. Heft. 8.

G. Bordellé, Bemerkgn. üb. d. griech. Unterricht. — *R. Menge*, eine geschichtl. Praparation nach d. Herbartschen didakt. Grundsätzen (d. Schl. b. Thermopylä).

ZEITSCHRIFT für die œsterreichischen Gymnasien. Redacteure : *W. v. Hartel, K. Schenkl.* 35. Jahrg. 1884. Wien, Gerold's Sohn, 1884. 24 M.

1-6 : *J. Kohm*, Kritisch-exegetische Studien zu Antiphon. — *K. Schenkl*, Zu Herodianos. — *J. La Roche*, Reim und Alliteration in der griechischen Poesie.

— 7-10. Heft.

K. B. Hofmann, z. Aristoteles' Meteorologie V, 9, 2-5. Ueber Lithos Morochthos.

ZEITUNG, Archæologische. Herausgegeben vom Archæologischen Institut des deutschen Reichs. Jahrg. 41. 1883. 4. Heft. Berlin, Reimer. 4.

Th. Schreiber, neue Parthenosstudien II. — *F. von Duhn*, Parisurtheil auf attischer Amphora. — *O. Rossbach*, griechische Gemmen ältester Technik. — *E. Curtius*, die Giebelgruppen des Zeustempels in Olympia und die rothfigurigen Vasen.

— Jahrg. 42. 1884. 1. Heft.

P. Wolters, Eros und Psyche. — *R. Engelmann*, drei Bronzen. — *F. Kôepp*, Herakles und Alkyoneus. — *C. Robert*, die Ostmetopen des Parthenon. — *O. Rossbach*, die dreizehnte Südmetope des Parthenon. — *A. von Sallet*, zur Athena Parthenos.

— 42. Jahrg. 1884. 2. u. 3. Hft. Berlin, Reimer. gr. 4. Jæhrlich 12 M.

G. Korte, etrusk. Krater aus Caere. — *A. Conze*, Goldschmuck kleinasiatischer Fundorte. — *G. Lœschke*, τράπεζαι. — *A. Furtwaengler*, archaischer Goldschmuck. — *K. K. Müller*, Relief-frgmt. m. Darstellgn. aus dem πίναξ des Kebes. Mit e. Zusatz v. *C. Robert*. — *K. Lange*, zur Parthenos. — *P. Wolters*, Beiträge zur griech. Ikonographie. I. Anakreon. II. Hermarchos. III. Antiochos Soter. — *F. Studniczka*, z. Eule der Parthenos. — *A. Conze*, Siegelring aus Cypern. — *O. Schrœder*, z. d. Webstühlen der Alten. — *H. Blümner*, é. Speisetische d. Griechen. — *F. Hultsch*, ein antiker Massstab. — *K. Wernicke*, Orestes in Delphi. — Miscellen : *H. Blümner*, noch einmal die « Monoknemos » des Apelles. — *W. Helbig*, zur Parisamphora Arch. Ztg. 1883 Taf. 15. — *P. Wolters*, Inschrift einer Vase aus der Krim. — *O. Puchstein*, die « Schlangentopfwerferin » im pergamenischen Altarfries.

II. RELIGION. — PHILOSOPHIE. — DROIT.

BOUTROUX, E , Socrate, fondateur de la science morale. Orléans, imp. Colas. 67 p. 8. (Extr.)

BRASCH, M., die Klassiker der Philosophie. Von den frühesten griech. Denkern bis auf die Gegenwart. Eine gemeinfassl. histor. Darstellung ihrer Weltanschauung, nebst e. Auswahl aus ihren Schriften. Mit Portræts. 1. Lfg. Leipzig, Gressner & Schramm. 1. Bd. S. 1-48. gr. 8. 50 Pf.

BRIEGER, A., die Urbewegung der Atome und die Weltentstehung bei Leucipp und Demokrit. Halle a. S. 28 S. 4. (Progr.)

BRUELL, H., Entwicklungsgang der griechischen Philosophie. Für das Verstændnis der oberen Gymnasialklassen dargestellt. Zweite Folge. Plato und Aristoteles. Düren. 13 S. 4. (Progr.)

CAITHNESS, fragments glanés dans la théosophie occulte d'Orient. Nice, imp. Gauthier. 81 p. 8.

DARESTE, R., la transcription des ventes, en droit hellénique, d'après les monuments épigraphiques récemment découverts. Paris, Larose et Forcel. 24 p. 8.

DUNAN, C., Zenonis Eleatici argumenta, thesim facultati litterarum Parisiensi proponebat Ch. D. Nantes, Forest et Grimaud. 39 p. 8.

Les arguments de Zénon d'Elée contre le mouvement. Nantes, imp. Forest et Grimaud. 45 p. 8.

EHRENBERGER, Herbart u. d. eleatische Schule. Eine krit. Vergleichung. Krems. 42 S. 8. (Progr.)

GIZYCKI, P. v., einleitende Bemerkungen zu e. Untersuchung üb. den Wert der Naturphilosophie des Epikur. Berlin, Gærtner. 26 S. gr. 4. (Progr.) 1 M.

GRAF, E., die Antiopesage bis auf Euripides. Halle. (Leipzig, Fock.) 97 S. gr. 8. (Diss.) 1 M. 50 Pf.

HARDY, E., der Begriff der Physis in der griechischen Philosophie. 1. Thl. Berlin, Weidmann. VI, 229 S. gr. 8. 6 M.

HARPF, A., die Ethik d. Protagoras u. deren zweifache Moralbegründung. kritisch untersucht. Heidelberg, Weiss' Verl. 72 S. gr. 8. 1 M. 60 Pf.

HOLLAND, G. R., de Polyphemo et Galatea commentatio philol. Leipzig, 44 S. 8. (Diss.)

JOANNIDES, A., *πραγματεία περὶ τῆς παρ' Ἀθηναγόρᾳ φιλοσοφικῆς γνώσεως*. Jena. 41 S. 8. (Diss.)

JOHNSON, S., oriental religions, and their relation to universal religion; with an introduction by O. B. Frothingham : Persia. Boston, Houghton, Mifflin & Co. XLIII, 783 p. 8. 5 Doll.; hf. cf., 8 Doll.

KAHNIS, K. F. A., üb. d. Verhæltniss d. alten Philosophie z. Christenthum. Leipzig, Dœrffling & Franke. IV, 84 S. gr. 8. 1 M. 50 Pf.

KEMPNER, Fr., Auszüge aus den burühmtesten Philosophie von Plato bis auf unsere Zeit in beliebiger Zeit-und Reihenfolge. 1. Lfg.: Kant. Locke. Cartesius. Friedrich der Grosse. Marc Aurel. Rousseau. Breslau 1883. (Berlin. Stuhr.) 55 S. gr. 8. 2 M.

KLETT, Th., zu d. Lehre d. Sokrates üb. Unrechtthun u. Unrechtleiden. Tübingen 1880. Fues. 4 S. gr. 8. (Sep.-Abdr.) 20 Pf.

LAAS, E., neuere Untersuchungen üb. Protagoras. (Vierteljahrsschr. f. wiss. Philos. VIII, 4.)

LAFAYE, G., histoire du culte des divinités d'Alexandrie, Sérapis, Isis, Harpocrate et Anubis, hors de l'Egypte, depuis les origines jusqu'à la naissance de l'école néo-platonicienne. Paris, Thorin, 346 p. et 6 pl. 8. 10 fr.

LEIST, B. W., graeco-italische Rechtsgeschichte. Jena, Fischer. XVIII, 769 S. gr. 8. 16 M.

LEPSIUS, R., die Længenmasse d. Alten. Berlin, Hertz. III, 110 S. gr. 8. 3 M.

LEXIKON, ausführliches, der griechischen und rœmischen Mythologie. Unter Mitredaktion v. Th. Schreiber hrsg. v. W. *H. Roscher*. Mit zahlr. Abbildgn, 3.-5. Lieferung. Leipzig, Teubner. S. 353-896. Lex. 8. geh. à 2 M.

LOCARD, A., Histoire des mollusques dans l'antiquité. Bâle et Genève, Georg. 8. 12 fr.

MARQUARDT, H., üb. die Spiele mit d. kleinen Ball bei d. Alten. (Monatsschr. f. d. Turnwesen hrsg. v. Euler u. Eckler, 3. Jahrg. 8. u. 9. Heft.)

MEIER, M. H. E., u. G. Fr. **SCHŒMANN**, d. attische Process. Vier Bücher. E. gekrœnte Preisschrift. Neu bearb v. *J. H. Lipsius*. 4. Lfg. 2. Hælfte u. 5. Lfg. (1. Bd. S. 469-628.) (Calvary's philol. u. archæol. Bibl.) Berlin, Calvary. 8. 3 M.

MEUSS, Heinr., de ἀπαγωγῆς actione apud Athenienses. Breslau, (Kœhler). 34 S. gr. 8. 1 M.

NETOLICZKA, E., kurzgef. Mythologie d. Griechen u. Rœmer. Für Bürger-u. Tœchterschulen. Mit 35 Holzschn. 2. Aufl. Wien, Pichler's Wwe. & Sohn. VIII, 102 S. gr. 8. 1 M.

PAULUS, Wilh., über die Wahl der attischen Strategen in der Zeit des peleponnesischen Krieges. Tübingen, 1883. 37 S. 4. (Progr. d. Sem. Maulbronn.)

PLANCK, M., die Feuerzeuge der Griechen u. Rœmer u. ihre Verwendg. zu profanen u. sacralen Zwecken. Stuttgart. 44 S. 4. (Progr.)

PUNTONI, V., studii di mitologia greca ed. italica. I. Sulla formazione del mito di Ippolito e Fedra. Pisa, tip. Nistri. VII, 167 p. 8.

SANCHEZ CALVO, E., estudios filologicos. Los nombres de los dioses Ra, Osiris, Belo, Jehova, Elohin, Melkarte, Adonis, Endobelico, Pardjania, Brahma, Indra, Mitra, Perahom, Heracles, Apolo, Dionyso, Hermes, Afrodite, Vénus, Jano, Saturno, Jupiter, Cibeles, Minerva, Proserpina, Marte, Vulcano, etc. Indagacion acerca del origen del lenguage y de las religiones a la luz del euskaro y de los idiomas turanianos. Madrid Enrique de la Riva. XVI, 326 p. 4. 30 y 34 r.

SCHEFFLER, A., de Mercurio puero. Kœnigsberg (Beyer). 53 S. 8. (Diss.) 1 M. 20 Pf.

SCHRADER, H., quaestionum peripateticarum particula. Hamburg, Nolte. 11 S. gr. 4. 1 M.

SIECKE, E., de Niso et Scylla in aves mutatis. Berlin, Gaertner. 18 S. gr. 4. (Progr.) 1 M.

SPANGENBERG, E., de Atheniensium publicis institutis aetate Macedonum commutatis. Halle. 55 S. 8. (Diss.)

THÉRON, E., étude sur les religions anciennes. Montpellier, Lépine. XVIII, 545 p. 18.

VISCERA, I., compendio di mitologia greca e romana ad uso delle scuole. Torino, Paravia e C. di Vigliardi. 132 p. con incis. 16. 1 L. 20 c.

WASSNER, J., de heroum apud Graecos cultu. Kiel. 53 S. 8. (Diss.

WENIGER, L., d. Gottesdienst in Olympia. Berlin, Habel. 35 S. gr. 8. 75 Pf.

WITKOWSKI, G. J., le mal qu'on a dit des médecins, 1. série : Auteurs grecs et latins. Paris, Marpon et Flammarion. VIII, 243 p. 18. 3 fr. 50 c.

ZELLER, E., la philosophie des Grecs considérée dans son développement historique. Traduit de l'allemand, avec l'autorisation de l'auteur par E. Boutroux. Deuxième partie. 1re section : Socrate et les socratiques ; Platon et l'ancienne académie. T. 3 : Socrate et les socratiques, traduit par M. Belot. Paris, Hachette. 359 p. 8. 10 fr.

III. HISTOIRE. — GÉOGRAPHIE.

ABBOTT, E., A skeleton outline of Greek history, chronologically arranged. Rivingtons. 200 p. 12. 2 sh. 6 d.

AWDRY, H., Mikra Hellas : an outline of classical geography, with special reference to Greek history. Longmans. 24 p. 8. 9 d.

BECKMANN, H., Timaeus von Tauromenium. Wandsbeck. XIX S. 4. Progr.

BELLABARBA, E., i Pelasgi e i Fani : saggio filologico. Ragusa, tip. Piccitto e Antoci. 82 p. 8. 1 L. 50 c.

BELOCH, Jul., die attische Politik seit Perikles. Leipzig, Teubner. IV, 369 S. gr. 8. 7 M. 60 Pf.

BERGK, Th., griechische Literaturgeschichte. 3. Bd., aus dem Nachlass hrsg. v. *G. Hinrichs*. Berlin, Weidmann. XI, 620 S. gr. 8. 7 M. (1-3. : 22 M.).

BISSON DE SAINTE-MARIE, R., testament de Jacques de Tarente, dernier empereur de Constantinople, en faveur de Louis d'Anjou (15 juillet 1383). Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur. 7 p. 8.

LA BLANCHÈRE, R. de, Terracine ; Essai d'histoire locale. Avec 2 eaux-fortes et 5 planches dessinées par l'auteur. Paris, Thorin. 224 p. 8.

BLECKLY, H., Socrates and the Athenians : an apology. Paul, Trench and co. 70 p. 8. 2 sh. 6 d.

BONGHI, R., storia orientale e greca pei ginnasii e licei. Napoli, Dom. Morano, 1883. IX, 328 p. con 9 tav. 16. 3 L.

BRUCK, S., quae veteres de Pelasgis tradiderint. Breslau, Koebner. 60 S. gr. 8. 1 M. 20 Pf.

BRUNET, G., une narration fabuleuse de la vie d'Alexandre le Grand, extrait d'un catalogue inédit des incunables conservés à la

bibliothèque de la ville de Bordeaux. Bordeaux, imp. Gounouilhou, 15 p. 8.

CAUER, F., de fabulis graecis ad Romam conditam pertinentibus Berlin, Calvary & Co. 35 S. gr. 8. 2 M.

CURTIUS, E., u. J. A. **KAUPERT**, Karten v. Attika. Auf Veranlassg. d. kaiserl. deutschen archaeolog. Instituts u. m. Unterstützg. d. k. preuss. Ministeriums der geistl., Unterrichts-u. Medicinal-Angelegenh. aufgenommen durch Offiziere u. Beamte d. k. preuss. Grossen Generalstabes, m. erlæut. Text. 3. Hft. 5 Karten. 1. : 25.000. Chromolith. Berlin, Reimer. Imp.-Fol. à 12 M.

CURTIUS, E., Athen und Eleusis. Rede. Berlin. 16 S. 4.

— Storia greca, prima edizione italiana, fatta sulla quarta edizione originale tedesca. da G. Müller et G. Oliva, corredata di nuove aggiunte dall'autore. Volume terzo ed ultimo, fino alla caduta dell'indipendenza greca. Torino, Loescher. 893 p. 8. 11 L.

DROYSEN, J. G., histoire de l'hellénisme. Traduite de l'allemand sous la direction d'A. Bouché-Leclercq. T. I. (Histoire des successeurs d'Alexandre ; Diadoques.) Paris. Leroux. VI, 783 p. 8. 10 fr.

DUNAN, M., histoire ancienne des peuples de l'Orient (programme du 2 août 1880). Classe de sixième et 1re année des écoles municipales supérieures de Paris. Paris, Garnier frères. 240 p. avec vign. 18.

ENTZ, H., über den Periplus des Hanno. Marienburg. 48 S. 4. (Progr.)

ERDMANN, M., z. Kunde d. hellenistischen Stædtegründungen. Strassburg i. E. 30 S. (Progr.)

GUIRAUD, P., de la condition des alliés pendant la première confédération athénienne. Paris. Thorin. 53 p. 8. (Extr.).

HERTZBERG, G. Fr., griechische Geschichte. Halle, Buchh. d. Waisenh. VIII, 635 S. 8. 4 M. 80 Pf. ; Einbd. 80 Pf.

HOFMANN. G., sæmmtl. b. griech. u. latein. Schriftstellern d. Alterthums erwæhnte Sonnen-u. Mondfinsternisse. Triest. 62 S. 8. (Progr.)

HUGONNET, L., la Grèce nouvelle ; l'Hellénisme, son évolution et son avenir. Paris, Degorce-Cadot. 349 p. 16. 2 fr. 50 c.

HUGUES, L., storia della geografia e delle scoperte geografiche. Parte I. : storia della geografia antica (dai piu remoti tempi all'anno 400 dell'êra volgare). Torino, Loescher. XV, 94 p. 16. 1 L. 50 c.

JONAS. J., de Solone Atheniensi. Münster. 75 S. 8. (Diss.)

JURIEN DE LA GRAVIÈRE, les Campagnes d'Alexandre. IV. La Conquête de l'Inde et le Voyage de Néarque. XX, 447 p. et carte comparative de l'Inde et de ses abords au temps d'Alexandre et à l'époque actuelle. Epilogue. V, le Démembrement de l'empire. XII, 265 p. et carte de l'Asie Mineure au temps présent. 12. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

KEPPEL, Th., d. Ansichten d. alten Griechen u. Rœmer v. d. Gestalt, Grœsse u. Weltstellg. d. Erde. Schweinfurt. 58 S. 8. (Progr.)

LANGE, L., de XXIV annorum cyclo intercalari commentatio. Leipzig, Hinrich's Sort. 23 S. gr. 4. 1 M. 20 Pf.

LENORMANT, F., histoire des peuples orientaux. Nouv. éd. Paris, Lévy. VIII, 196 p. 18.

— La grande Grèce, paysages et histoire. T. 3 : la Calabre. Paris, Lévy. 446 p. 18.

MAIR, G., d. Land d. Skythen b. Herodot s. u. Herodot.

MASPERO, G., histoire ancienne des peuples de l'Orient. 3e éd. Paris, Hachette. VIII, 658 p. avec 9 cartes et quelques spécimens des écritures hiéroglyphiques et cunéiformes. 18. 5 fr.

MÉNARD, L., histoire des Grecs, avec de nombreuses illustrations d'après les monuments. Cours de cinquième d'après le programme de 1880. (1 fascicule.) Paris, Delagrave. XII, 216 p. 18. 2 fr.

MEYER, E., Geschichte d. Alterthums. 1. Bd. Geschichte d. Orients bis zur Begründg. d. Perserreichs. Stuttgart, Cotta. XIX, 647 S. gr. 8. 12 M.

PFLUGK-HARTTUNG, J. v., Perikles als Feldherr. Stuttgart, Kohlhammer. IX, 143 S. gr. 8. 2 M. 60 Pf.

REYNDERS, H. J., specimen literarium inaugurale de vita Phrynichi praetoris Atheniensis. Amstelodami. 94 S. gr. 8. (Diss.) Parte I. : 2 L.; Parte II. : 1 L. 30 c.

SCALA, R. v., der pyrrische Krieg. (Diss.) Berlin, Parrisius. VIII, 183 S. gr. 8. 4 M. 50 Pf.

SCHVARCZ, J., die Demokratie. 1. Bd. Die Demokratie v. Athen. 2. Titelaufl. Leipzig (1822). Wolff. XCVI, 749 S. Lex.-8. 27 M.

SEIGNOBOS, C., histoire de la civilisation. T. I : les âges préhistoriques; histoire ancienne de l'Orient; histoire des Grecs; histoire romaine; le moyen âge jusqu'à Charlemagne. Paris, Masson. IV, 424 p. avec 105 fig. 18.

SMITH, H. P. O., a short table of the principal events and dates of Roman and Greek history. Longmans. 4. 1 sh.

IV. ARCHÉOLOGIE. — NUMISMATIQUE. — ÉPIGRAPHIE. SCIENCES ANCIENNES.

BLUEMNER, H., Technologie u. Terminologie der Gewerbe u. Künste bei Griechen u. Roemern. 3. Bd. Mit 44 Holzschn. u. 1 Taf. in Lichtdr. Leipzig, Teubner. VIII, 343 S. gr. 8. à 10 M. 80 Pf.

— u. O. v. **SCHORN**, Geschichte d. Kunstgewerbes in Einzeldarstellungen. I. Das Kunstgewerbe im Altertum v. *Blümner*. I. Abtlg. Das antike Kunstgewerbe nach seinen verschiedenen Zweigen. Mit 133 Abbildgn. (Aus : Wissen d. Gegenwart.) Prag, Tempsky. Leipzig, Freytag. VIII, 267 S. 8. geb. 1 M.

BOUTKOWSKI, A., dictionnaire numismatique, etc., livr. 29, 30. 6 M.

BRUNN, H., üb. die kunstgeschichtl. Stellung d. Pergamenischen Gigantomachie. Berlin, Weidmann. 62 S. m. 2 Holzschn. Fol, (Sep.-Abdr.) 5 M.

CHOISY, A., études sur l'architecture grecque. Troisième étude : l'Erechthéion, d'après les pièces originales de la comptabilité des travaux. Paris, libr. de la soc. anon. des publ. pér. 190 p. 4.

— Quatrième étude : Un devis de travaux publics à Livadie. Ibid, 67 p. 4.

— Études épigraphiques sur l'architecture grecque. Paris, libr. de la soc. anon. de publications périodiques. VIII), 243 p. avec fig. et planches. 4.

COLLECTION Sabouroff (la). Monuments de la langue grecque publiés par Ad. Furtwaengler. 5. 6. livr. Berlin, Asher & Comp. Fol, à 10 Tafeln in Héliograv., Lith. u. Chromolith. mit à 16 Bl. Text. In Mappe à 25 M.

— 7. et 8. livr. Berlin, Asher & Co. 20 Taf. in Heliogr., Lith. u. Chromolith. m. 26 Bl. Text. Fol. In Mappe. à 25 M.

COLLITZ (Hermann), Hrsgbr. Sammlung der Griechischen Dialekt-Inschriften von *F. Bechtel, A. Bezzenberger, F. Blass, H. Collitz, W. Deeke. A. Fick, G. Hinrichs, R. Meister*. Gœttingen, Vandenhoeck & Ruprecht. I. Band (4 Hefte). VI, 410 S. Lex. 8. Preis 14 Mk.

1. Heft : Die Griechisch-Kyprischen Inschriften in epichorischer Schrift Text und Umschreibung (mit Schrifttafel) von Dr. *W. Deeke*. 5 Bog. u. 1 Taf. Preis 2 Mk. 50 Pf.

2. Heft : Die Aeolischen Inschriften von Dr. *Fr. Bechtel*. (Anhang : Die Geschichte der Balbilla von Dr. *H. Collitz*) Die Thessalischen Inschriften von Dr. *Aug. Fich*. 4 Bog. u. 1 Taf. Preis 2 Mk.

3. Heft : Die Boetischen Inschriften von Dr. *Rich. Meister*. 10 Bog., Lex -8. Preis 5 Mk.

4. Heft : Die Eleischen Inschriften von Prof. Dr. *Fr. Blass*. Die Arkadischen Inschriften von Prof. Dr. *Fr. Bechtel*. Die Pamphylischen Inschriften von Prof. Dr. *A. Bezzenberger*. Nachträge u Berichtigungen zu den Boetischen Inschriften von Dr. *R. Meister*. 9 Bogen. Lex. 8. Preis 4 Mk. 50 Pf.

CROS H. et C. **HENRY**, l'Encaustique et les autres procédés de peinture chez les anciens, histoire et technique. Paris, Rouam. 136 p. avec 35 fig. 8.

DENKMÆLER. d. klassischen Altertums zur Erlæuterung d. Lebens der Griechen u. Rœmer in Religion, Kunst u. Sitte. Lexikalisch bearb. v. *B. Arnold, H. Blümner, W. Deeke*, etc. u. dem Hrsg. *A. Baumeister*, Mit etwa 1400 Abbildgn., Karten u, Far-

bendr. (In ca. 40 Lfgn.). 1. u. 2. Lfg. München, Oldenbourg. VIII, 96 S. 4. à 1 M.

— 3. Lfg. München, Oldenbourg. S. 97-144. 4. à 1 M.

DIETRICHSON, L., Antinoos, eine kunstarchæologische Untersuchung. Med Titelbillede og 18 Plancher. Christiania, Aschehoug & Co. 1 Bl. og 357 S. 9. 6 Kr.

DUMONT, A., terres cuites orientales et gréco-orientales : Chaldée, Assyrie, Phénicie, Chypre et Rhodes. Paris, Thorin. 39 p. 4.

EATON, D. C., handbook of Greek and Roman sculpture, principally from the « Bausteine » of C. Friederichs. 2. ed., enlarged. Boston. IV, 415 p. 12. 10 sh.

ENGEL, A., monnaies grecques rares ou inédites du musée de l'École evangélique et de la collection de M. Lawson à Smyrne. Paris, Boudet. 23 p. et 2 planches. 8. (Extr.).

EWEN, J., zur Geschichte der trierischen hœheren Schulen. I. Trierische hœhere Schulen im Alterthum. Trier. 19 S. 4. (Progr.)

FARABULINI, D., archeologia ed arte, rispetto a un raro monumento greco conservato nella badia di Grottaferrata : dissertazione. Roma, tip. Befani, 1883. XII, 236 p. 8.

GENICK, A., griechische Keramik. 40 Taf., ausgewæhlt aufgenommen. gr. Fol. Mit. Einleitg. u. Beschreibg. v. *Adf. Furtwængler*. Berlin, 1883, Wasmuth. 24 S. gr. 4. In Mappe. 80 M.

GEFFROY, A., l'école française de Rome, ses premiers travaux, antiquité classique, moyen âge. Paris, Thorin. 108 p. 8.

GERHARD, E., etruskische Spiegel. 5. Bd. Im Auftrage d. kaiserl. deutschen archæolog. Instituts bearb. v. *A. Klügmann* u. *G. Kœrte*. 1. Hft. Berlin, Reimer. 16 S. m. 10 Steintaf. gr. 4. 9 M.

HAUSSOULLIER, B., quomodo sepulcra Tanagraei decoraverint, thesim proponebat facultati litterarum Parisiensi B. H. Paris, Thorin. IV, 116 p. et 7 planches. 8.

— La vie municipale en Attique, essai sur l'organisation des dèmes au IVe siècle (thèse pour le doctorat ès lettres). Paris, Thorin. XIII, 235 p. 8.

HELBIG, W., d. homerische Epos a. d. Denkmælern erlæutert. Archæol. Untersuchungen.

HERZOG, A., die olympischen Gœttervereine in der griechischen Kunst. Archæologische Betrachtungen. Habilitationsschrift. Freiburg i/Br. (Leipzig, Teubner.) 46 S. gr. 8. 1 M. 20 Pf.

HEYDEMANN, H., Alexander der Grosse u. Dareios Kodomannos auf unteritalischen Vasenbildern. Mit e. Doppeltaf. u. 2 Holzschn. (8. Hall. Winckelmannsprogr.) Halle, 1883, Niemeyer. 26 S. gr. 4. 2 M.

IMHOOF-BLUMER, Fr., die Münzen der Dynastie v. Pergamon.

Mit 4 (phototyp.) Taf. (Sep.-Abdr.) Berlin, Dümmler's Verl. 40 S. gr. 4. cart. 5 M.

JURIEN DE LA GRAVIÈRE, la marine des Ptolémées et la marine des Romains. Paris, Plon. 2 vol. in-8.

KATALOG d. orientalisch-keramischen Ausstellung im Oriental. Museum 1884. Mit zahlreichen Illustr. u. 1 Lichtdr.-Taf. Wien. (Leipzig, Lorentz.) XLIII, 150 S. Lex.-8. 3 M.

LAMI, S., dictionnaire des sculpteurs de l'antiquité jusqu'au VIe siècle de notre ère. Paris, Didier. VIII, 149 p. 18. 4 fr.

LANGE, K., d. Kœnigshalle in Athen. Jena. 56 S. 8. (Diss.)

LAUNITZ, E. v. der, Wandtafeln zur Veranschaulichung antiken Lebens u. antiker Kunst. Fortgesetzt v. *A. Trendelenburg*. Taf. XXIII, XXV-XXVII. Lith. Kassel, Fischer. Imp.-Fol. 22 M.

XXIII. Olympia, nach den Resultatên der deutschen Ausgrabgn. dargestellt v. *Rich. Bohn*. Mit Text. 12 S. gr. 8. — XXV. Homer. — XXVI. Thukydides.

LETRONNE, A. J., œuvres choisies. Assemblées, mises en ordre et augmentées d'un index par E. Fagnan. 3e série : Archéologie et Philologie. T. 1. Paris, Leroux. 519 p. 8. 25 fr. les 2 volumes.

MITCHELL, Lucy M., a history of ancient sculpture; with numerous illustrations and 6 plates in phototype. New York. XXIX, 766 p. 4. 3 L. 3 sh.

MURRAY, A. S., a history of Greek Sculpture under Pheidias and his Successors. With illustrations. Vol. 2. Murray. 8. 31 sh. 6 d.

PERROT, G., u. Ch. **CHIPIEZ**, Geschichte der Kunst im Alterthum. Aegypten — Assyrien — Persien — Kleinasien — Griechenland — Etrurien — Rom. Autoris. deutsche Ausg. 1. Abth. Aegypten. Mit ungefæhr 600 Abbildgn. im Text, 14 Taf. Bearb. v. *R. Pietschmann*. Mit e. Vorwort v. G. Ebers. 16-24. (Schluss-) Liefg. Leipzig, Brockhaus. XIII-LXXX u. S. 641-915. Lex.-8. à 1 M. 60 Pf.

PERROT G., et C. **CHIPIEZ**, histoire de l'art dans l'antiquité (Egypte, Assyrie. Perse, Asie Mineure, Grèce, Etrurie, Rome). T. 1 (l'Égypte), LXXIV, 880 p. avec 616 grav. et 20 planches, dont 5 en couleur; t. 2 (la Chaldée et l'Assyrie), 826 p. avec 432 grav. et 15 planches dont 4 en couleur; t. 3 (Phénicie, Chypre, Asie Mineure), 928 p. avec 452 grav. et 10 planches dont 9 en couleur, dessinées d'après les originaux ou d'après les documents les plus authentiques. Paris, Hachette.

PEZZI, D., la grecità non jonica nelle iscrizioni più antiche. Torino, Loescher, 1883. 62 p. 4. 3 L. 50 c.

PROU, V., les ressorts battants de la chirobaliste d'Héron d'Alexandrie, d'après les expériences de 1878 et suivant la théorie qui en a été déduite en 1882. Paris, imp. nationale. 63 p. 4.

POTTIER, E., de la place que doit occuper l'archéologie dans l'enseignement de l'art, leçon d'ouverture du cours d'archéologie et

d'histoire de l'art à l'École des beaux-arts. Paris, imp. Schiller. 25 p. 8.

— Quam ob causam Graeci in sepulcris figlina sigilla deposuerint (thèse). Paris, Thorin. 130 p. et planche. 8. (Diss.)

— Étude sur les lécythes blancs attiques à représentations funéraires; Paris (thèse pour le doctorat ès lettres), Thorin. 161 p. et planches. 8.

REIMERS, J., zur Entwicklung d. dorischen Tempels. Berlin, Weidmann. 44 S. gr. 8. 1 M.

REUTER, K., die Rœmer im Mattiakerland. Mit 2 Taf. von Hoffmann. Wiesbaden, Niedner. III, 50 S. Lex.-8. 2 M. 40 Pf.

ROCHAS, A. de, la science dans l'antiquité : les origines de la science et ses premières applications. (Les peuples préhistoriques; la civilisation égyptienne; la science grecque, etc.) Paris, Masson. 296 p. avec 112 figures et 5 planches. 8.

SALOMAN, G., üb. die Plinthe der Venus v. Milo. Eine archæolog. Untersuchung. Stockholm. (Leipzig, Brockhaus' Sort.) 41 S. gr. 8. 1 M.

SAMMLUNG der griechischen Dialekt-Inschriften. v. *F. Bechtel, A. Bezzenberger, F. Blass, H. Collitz, W. Deecke, A. Fick, G. Hinrichs, R. Meister*, hrsg. v. *H. Collitz*. 3. Hft. Gœttingen, Vandenhoeck & Ruprecht. gr. 8. 5 M. (1-3. : 9. M. 50 Pf.)

Die beotischen Inschriften v. *Meister*, S. 145-309.

— 4. Hft. Gœttingen, Vandenhoeck & Ruprecht's Verl. gr. 8. 4 M. 50 Pf. (1-4 [I. Bd.] : 14 M.)

Die eleischen Inschriften v. *Frdr. Blass*. Die arkadischen Inschriften v. *Fritz Bechtel*. Die pamphylischen Inschriften v. *Adb. Bezzenberger*. Nachträge z. d. äolischen Inschriften v. *Fritz Bechtel*. Nachträge zu d. thessalischen Inschriften v. *Aug. Fick*. Nachträge u. Berichtigungen zu d. bootischen Inschriften v. *Rich. Meister*. (I. Bd. VI u. S. 311-410.)

SAMMLUNG Sabouroff, die. Kunstdenkmæler aus Griechenland, hrsg. v. *A. Furtwængler*. 3.-6. Lfg. Berlin, 1883, Asher & Co. 40 Taf. m. 51 Bl. Text. Fol. In Mappe. à 25 M.

— 7. u. 8. Lfg. 20 Taf. in Heliogr., Lith. u. Chromolith. m. 26 Bl. Text. Berlin, Aescher & Co. Fol. In Mappe. à 25 M.

SAYCE, A. H., fresh light from the ancient monuments : a sketch of the most striking confirmations of the bible from recent discoveries in Egypt, Assyria, Babylonia, Palestine, and Asia Minor. (By-paths of bible Knowledge. Vol. 3.) With facsimiles from photographs. Religious Tract Society. 8. 3 sh.

SCHLIEMANN, H., Troja; results of the latest researches and discoveries on the site of Homer's Troy, and in the heroic tumuli and other sites made in the year 1882 : a narrative of a journey in the Troad in 1881; preface by A. Sayce. New York, Harper. 40, 434 p. il. map and plans. 8. 7 Doll. 50 c.

SCHLUMBERGER, G., sigillographie de l'empire byzantin. Paris, Leroux. VII, 749 p. avec 1100 dessins par Dardel. 4. 100 fr.

SCHOEMANN, G. F., antiquités grecques. Traduit de l'allemand par C. Galuski. T. 1. Paris, Picard. VII, 654 p. 8.

SITTL, K., der Adler u. d. Weltkugel als Attribute d. Zeus in d. griech. u. rœm. Kunst. (Sep.-Abdr.) Leipzig, Teubner. 51 S. gr. 8. 1 M. 60 Pf.

SOPHOULIS, Th. P., Hades in d. antiken Kunst. Würzburg. 39 S. 8. (Diss.)

SMITH, A., glimpses of Greek life and scenery. Hurst and Blackett. 348 p. 8. 15 sh.

STRIMMER, H., der rœmische Sklavenstand. Dargestellt nach den Gedichten des Horaz. Meran, 1883. 36 S. gr. 8. (Progr.)

VALLETTI, F., la ginnastica in Grecia; studii storici, con prefazione di E. Latino. Palermo, presso Luigi Pedone Lauriel lib. 1882. 8. con XVI incisioni illustrative. 2 L. 50 c.

STROBL, M., Die Bedeutung Homers für die griechische Kunst. Eine æsthetische Studie. Mies, 1883. 23 S. gr. 8. (Progr.)

STUDNICZKA, F., Vermutungen zur griechischen Kunstgeschichte. Wien, Konegen. 45 S. Lex.-8. 3 M.

TRENDELENBURG, A., die Laokoongruppe u. der Gigantenfries d. Pergamenischen Altars. Ein Vortrag. Mit 2 Lichtdr.-Taf. Berlin, Gaertner. 39 S. 8. 1 M. 20 Pf.

V. GRAMMAIRE. — LINGUISTIQUE.

(Grec ancien).

BAECKER, E., de canum nominibus graecis. Diss. Kœnigsberg. (Hartung.) 78 S. gr. 8. 2 M.

BEAUDOUIN, M., étude du dialecte chypriote moderne et médiéval (thèse pour le poctorat ès lettres). Paris, Thorin. 152 p. 8. 5 fr.

BRÉAL, M., et A. **BAILLY**, leçons de mots. Les mots grecs groupés d'après la forme et le sens. 2[e] éd. Paris, Hachette. XII, 96 p. 18. (Progr. de 1880.) 1 fr. 50 c.

COMENCINI, L., studii di sintassi greca in relazione alla sintassi latina ed. italiana. Benevento tip. De Gennaro. 111 p.

CURTIUS, G., the greek verb : Its structure and development. Transl. by Aug. T. Wilkins-and Ed. B. England. 2. ed. London Murray. 578 p. 8. 12 sh.

FASSBAENDER, F., de optativo futuri. Lipsiae. 60 S. 8. (Münst. Diss.)

GEMOLL, W., Uebungsbuch zum Uebersetzen ins Griechische im Anschluss an Herodot f. die Sekunda der Gymnasien. 1 Tl : Fur Untersekunda. Leipzig, Teubner. VIII. 144 S. gr. 8. 1 M. 50 Pf.

GERTH, B., kurzgefasste griechische Schulgrammatik. Im Anschluss an die Curtius'sche griech. Schulgrammatik bearb. Leipzig. Freytag. VIII, 191 S. gr. 8. 1 M. 80 Pf.; geb. 2 M. 10 Pf.

HADLEY, Ja., a greek grammar for schools and colleges; rev., and in part rewritten, by Fr. De Forest Allen. New York, Appleton. XII, 405 p. 12. 1 Doll. 50 c.

HEATLEY, H. R., easy Latin and Greek grammar papers. For the use of public and private schools. London, Rivingtons. 147 p. 8. 2 sh.

HOLZWEISZIG, F., breve sintassi greca, ad uso delle scuole, fondata sui risultati della linguistica comparativa e recata dal tedesco in italiano da E. Ferraro. Torino, Loescher. 111 p. 16. 1 L. 50 Pf.

HUTTEMANN, F., method. Lehrgang d. griech. Sprache z. raschen Einführung in d. Lektüre. 1. Tl. 1. Stufe u. 2. Tl. 1. Stufe. Strassburg, Schultz & Co. Verl. gr. 8. cart. 1 M. 80 Pf.

I. Grammatik d. griech. Spr. in method. Stufenfolge. 1. Stufe. (Untertertia.) VI, 58 S. 80 Pf. — II. Uebungsbuch d. griech. Spr. im engen Anschluss an Xenophons Anabasis. 4. Stufe. (Untertertia.) VIII, 70 S. 1 M.

KAEGI, Adf., griech. Schulgramm. Mit e. Anh., enth. Repetitionstabellen. Berlin, Weidmann. XIV, 301 u. 46 S. gr. 8. 3 M.

KREBS, Frz., die Præpositionsadverbien in d. spæteren historischen Græcitæt. 1. Thl. München, Lindauer. 61 S. gr. 8. 3 M.

KRUMBACHER, K., Beitræge z. e. Gesch. d. griech. Sprache. München. 65 S. 8. (Habil.-Schr.)

KURTZ, Ed., griech. Uebungsb. z. Formenlehre u. Syntax. Leipzig, Neumann's Verl. IV, 383 S. gr. 8. 3 M. 16 Pf.

LEVY, V., og C. VELSCHOW, græsk Læsebog med tilhorende Ordsamling. Kobenhavn, Reitzel. 160 S. 8. 2 Kr. 75 ore.

— Ordsamling til græsk Læsebog. Ebd. 100 S. 8. 1 Kr. 35 ore.

LEYNARDI, L., i verbi anomali greci. Forme e costruzioni. Torino, Loescher. VIII, 60 p. 8. 80 c.

LOPEZ MORENO, L., gramatica griega elemental, con reglas en metro castellano. Granada, Lopez Guevara. Madrid, Aguado. XVI, 236 p. 8. 24 rs.

MADVIG, J. N., Syntax der griechischen Sprache, besonders der attischen Sprachform, f. Schulen u. f. jungere Philologen. 2. verb. Aufl. Braunschweig, Vieweg & Sohn. X, 301 S. gr. 8. 5 Pf.

— Syntaxe de la langue grecque, principalement du dialecte attique. Traduite par Hamant, avec préface par O. Riemann. Paris, Klincksieck. X, 358 p. 8.

MEISTER (Richard), Die griechischen Dialekte auf Grundlage des

Werkes : « De graecae linguae dialectis ed. Ahrens » neu bearbeitet. 1. Bd. Asiatisch-aeolisch, boeotisch, thessalisch. 20 Bog. gr. 8. Preis. 6 M.

MEYER, L., vergleichende Grammatik der griechischen u. lateinischen Sprache. 1. Bd. 2. Hælfte. 2. Aufl. Berlin, Weidmann. VIII u. S. 641-1270. gr. 8. à 9 M.

MULLER, G., esercizii greci in correlazione all'avviamento allo studio della lingua greca ed alla grammatica greca, di C. Curtius. Torino, tip. Bona, 1883.

MUELLER, G., esercizi greci in correlazione all'Avviamento allo studio della lingua greca ed alla grammatica greca, di G. Curtius. Torino, Loescher. 158 p. 16. 2 L.

NOTES on negative postfixes in Greek and Latin. By author of « Linguistic notes », etc. Williams and Norgate. 8. 6 d.

RADICES praecipuae graecae linguae in suas orationis partes ordine alphabetico digestae. Taurini, typ. Marietti, 1883. 122 p. 16. 1 L.

LA ROCHE, J., d. Comparation in d. griech. Sprache. I. Linz. 25 S. gr. 8. (Progr.)

RŒDIGER, R., griechisches Sigma u. Jota in Wechselbeziehung. Berlin, Gaertner. 19 S. gr. 4. (Progr.) 1 M.

SAAFELD, G. A. E. A., die Lautgesetze der griechischen Lehnwœrter im Lateinischen, nebst Hauptkriterien der Entlehnung. Sprachwiss. Untersuchg. Leipzig, Winter. XI. 131 S. gr. 8. 2 M.

— Griech. Vokabularium systematisch f. d. Schule bearb. Paderborn, Schœningh. XI, 161 S. gr. 8. 1 M. 80 Pf.

SEUME, G., de sententiis consecutivis Graecis. Gœttingen 1883, (Peppmüller's Verl.) 66 S. gr. 8. (Diss.) 1 M.

SEYFFERT, M., Lesestücke aus griech. u. lat. Schriftstellern f. d. mittleren u. oberen Klassen d. Gymnasien. 7., durchgeseh. Aufl. Leipzig, Holtze. XVIII, 214 S. gr. 8. 2 M. 40 Pf.

SPRATT, A. W. and A. **PRETOR**, exercises in translation at sight : a selection of passages from Greek and Latin Authors. Vol. I., original passages. London, Rivingtons. 208 p. 8. 4 sh. 6 d.

STENDER, J., Beitræge zur Geschichte des griechischen Perfekts. II. Teil. Leipzig. 24 S. 4. (Progr. M.-Gladbach.)

VIERKE, De μή particulae cum indicativo coniunctae usu antiquiore. Pars II Aeschylum continens. Schleiz. S. 5-23. 4. (Progr.) 1 M.

WEIL, H., mémoire sur un parchemin grec de provenance égyptienne Paris, imp. nationale. 10 p. 4. (Extr.)

V *bis*. MUSIQUE. — RHYTHMIQUE. — MÉTRIQUE.

AARS, J., og N. **GROTERUD**, oversigt over den græske moduslære. Udarbeidet til skolebrug. Kobenhavn, Aschehoug & Co. 2 Bl. 32 S. 4. Kart. 80 ore.

BENEKE, F., Beitræge zur Metrik der Alexandriner. II. Teil. Berlin. 44 S. 4. (Progr. Bochum.)

CAESAR, J., additamentum disputationis de Aristide Quintiliano. Marburg. 4. (Ind. lect.)

— Adnotata de Aristoxeni elementis rhythmicis. Marburg. 12 S. 4. (Ind. lect.)

CESARI, P., storia della musica antica. Milano, stab. Ricordi, 1883. 74 p. 8. 3 L.

CIANFROCCA, R., prosodia e metrica della lingua greca, ad uos delle scuole liceali. Bologna, tip. pontificia Mareggiani. 57 p. 16. 1 L. 20 c.

HARTUNG, C., Bemerkungen zu den griechischen Bukolikern. Erster Teil : Die strophische Responsion. Sprottau. 38 S. 8. (Progr.)

HŒPKEN, J., de theatro Attico saeculi a Chr. V. Bonn. 36 S. gr. 8. (Diss.)

JAN, v., d. Musikinstrumente der Griechen u. Rœmer. (Festgaben z. 25 jæhrigen Jubelfeier des Gymn. u. Realgymn. i. Landsberg a/W.

LUTHMER, J., de choriambo et ionico a minore diiambi loco positis. Strassburg. 99 S. 8. (Diss.)

RŒSCH, W., üb. den griechischen Accent. 1882. Tübingen 1882, Fues. 17 S. gr. 8. 50 Pf.

SIDWICK, A., and F. D. **MORICE**, an introduction to greek verse composition. With exercises. 2nd ed., revised. London, Rivingtons. 233 p. 8. 5 sh.

VI. PHILOLOGIE. — HISTOIRE LITTÉRAIRE.

AMIEL, E., un publiciste du xvie siècle : Juste-Lipse. Paris, Lemerre. 335 p. 18. 3 fr. 50 c.

ARGONDIZZA, A., collegio italo-greco di Sant'Adriano. Corigliano-Calabro, tip. del Popolano. 98 p. 16.

BECKER, Gust., catalogi bibliothecarum antiqui, collegit G.B. — I. Catalogi saeculo XIII vetustiores. II. Catalogus catalogorum posterioris aetatis. Bonn 1885, Cohen & Sohn. IV, 429 S. gr. 8. 8 M.

BOZZO, St. V., gli studii classici in Sicilia dal secolo XIV alla metà del XIX : discorso inaugurale per l'anno scolastico 1883-84. letto nel liceo « Francesco Paolo Perez » il 18 novembre 1883. Palermo, tip. Lao. XXIII p. 8.

BREZNIK, Fr., Erziehung und Unterricht bei den Griechen. Rudolfswert 1883. 48 S. gr. 8. (Progr.)

CHIAPELLI, A., sullo svolgimento dell'ideale umano della letteratura greca fino al IV secolo : discorso, ecc. Padova, Drucker et Tedeschi. 38 p. 8. 50 c.

CODICES Cryptenses, seu Abbatiae Cryptae ferratae in Tusculano, digesti et illustrati cura et studio d. Antonii Rocchi, etc. Romae, ex typ. Pacis. 539 p. 4. 36 L.

COMMENTATIONES philologae in honorem A. Reifferscheidii scripserunt discipuli pientissimi. Breslau, Koebner. VII, 92 S. gr. 8. 2 M. 40 Pf.

G. Faltin, de locis nonnullis libelli qui inscribitur Ἀθηναίων πολιτεία. — *G. Wissowa*, de Athenaei epitome observationes. — *G. Schmeisser*, de Etruscorum deis consentibus qui dicuntur. — *F. Paetzolt*, lectiones Lucianeae. — *L. Skowronski*, de scholiis Olympiodori. — *L. Cohn*, de Heraclide Pontico etymologiarum scriptore antiquissimo.

GOMPERZ, Thdr., üb. e. bisher unbekanntes griechisches Schriftsystem a. d. Mitte d. 4. vorchristl. Jahrh. Ein Beitr. z. Gesch. d. Kurzschrift u. rationellen Alphabetik. Mit 1 Taf. (Sep.-Abdr.) Wien, Gerold's Sohn. 59 S. Lex.-8. 1 M. 30 Pf.

CROISET, A., histoire littéraire. Leçons de littérature grecque. Paris, Masson. 255 p. 12.

DELTOUR, F., histoire de la littérature grecque. Paris, Delagrave. IX, 528 p. 18. — Appendice.

DYER, L., the Greek question and answer : a paper read before the Harvard club of Rhodo Island in Providence. Boston. 19 p. 8. 2 sh. 6 d.

FERNANDEZ MERINO, A., estudios de literatura griega. Safo ante la critica moderna. Tercera ed. Madrid, Gaspar. 80 p. 4. 10 rs.

FESENMAIR, J., D. Diego Hurtado de Mendoza, ein span. Humanist d. 16. Jahrh. (Schluss.) München. 47 S. 8. (Progr.)

FIGUIER, L., vie des savants illustres depuis l'antiquité jusqu'au XIXe siècle. Savants de l'antiquité. 4e éd. Ouvrage accompagné de 36 portr. ou gravures dessinés d'après des documents authentiques. Thalès, Pythagore, Platon, Aristote, Hippocrate, etc. T. I. Paris, Hachette. VI, 472 p. 8. 10 fr.

FREUND, W., Triennium philologicum od. Grüdzuge d. philologischen Wissenschaften, f. Jünger d. Philologie z. Wiederholung u. Selbstprüfung bearb. 5. Semester-Abth. 2. verb. Aufl. Leipzig, Violet. 304 S. gr. 8. 4 M.

GARLATO, A., Erinna, antica poetessa greca : saggio critico. Venezia, tip. Naratovich. 70 p. 32. 1 L.

GESCHICHTE der Weltlitteratur in Einzeldarstellungen. 6. Bd. 2. Abthl. Leipzig, Friedrich. gr. 8. 3 M.

Geschichte der neugriechischen Litteratur von ihren Anfängen bis auf die neueste Zeit v. A. *R. Rangabé* u. *Dan. Sanders*. V, 158 S.

GITLBAUER, Mich., die Ueberreste griech. Tachygraphie im Codex Vaticanus graecus 1809. 2. Fasc. Mit 14 (photogr.) Taf. Wien, Gerold's Sohn. 18 S. gr. 4. (Sep.-Abdr.) 8 M. (I-II. : 22 M.)

HERTZ, M., de C. O. Muellero ex actis universitatis Vratislaviensis excerpta. Breslau. 26 S. 4. (Ind. lect.)

HEUZEY et **DELISLE**, Discours prononcés aux funérailles de M. F. Lenormant. Paris, imp. Firmin-Didot. 9 p. 4.

HEUZEY, DELISLE et R. de **LASTEYRIE**, Discours prononcés sur la tombe de F. Lenormant. Paris, imp. Chamerot, 19 p. 8.

HORAWITZ, A., griechische Studien. Beitraege z. Geschichte d. Griechischen in Deutschland. 1. Stück. Berlin, Calvary & Co. 42 S. gr. 8. 2 M.

INAMA, V., letteratura greca. Milano, Hoepli. 214 p. 16. 1 L. 50 c.

JAHRBUCH, biographisches, f. Alterthumskunde. Begründet v. C. Bursian, hrsg. v. *I. Müller*. 6 Jahrg. 1883. Berlin, Calvary & Co, IV, 127 S. gr. 8. 3 M.

KEIL, H., oratio de Frid. Aug. Woltio. Halle. 6 S. 4. (Ind. schol.)

KNOD, G., Jacob Spiengel aus Schlettstadt. Ein Beitrag z. Gesch. d. dtschn. Humanismus. Strassburg. 58 S. 4. (Progr.)

KOPP, G., compendio della storia della letteratura greca pei licei. Versione e riduzione ad uso degli istituti italiani, di Carlo Fumagalli. Verona, Drucker e Tedeschi. VIII, 190 p. 16. 2 L.

KORNITZER, A., de scribis publicis Atheniensium. Wien 1883. 35 S. gr. 8. (Progr.)

KREYENBERG, G., Gotthilf Salzmann u. der Philanthropinismus. (Sep.-Abdr.) Frankfurt a M., Diesterweg. 44 S. gr. 8. 60 Pf.

LE HIR, étude biographique. François Lenormant. Lyon, Vitte et Perrussel. 98 p. 8. (Extr.)

LŒWNER, H., populære Aufsætze aus d. class. Alterthum. Eger 1885, Gœtz. 41 S. gr. 8. 80 Pf.

LUEBKE, H., observationes criticae in historiam veteris Graecorum comoediae. I. De comoediae licencia legibus coercita. II. De Aristophanis cum aequalibus poetis comicis amicitia et simultate. Berlin 1883, Meyer & Muller. 59 S. gr. 8. 1 M. 20 Pf.

MILLER, catalogue des manuscrits grecs de la bibliothèque royale de Madrid (supplément au catalogue d'Iriarte). Paris, imp. nationale, 116 p. 4. (Extr.)

MULLER'S, K. O., Geschichte der griechischen Litteratur bis auf das Zeitalter Alexanders Fortges. v. *E. Heitz*. 2. Bd. 2. Hælfte. Stuttgart, Heitz. VI, 462 S. gr. 8. 6 M. (I-II, 2. : 18 M.)

NAGEOTTE, E., histoire de la littérature grecque depuis ses origines jusqu'au VIe siècle de notre ère. 2e éd., revue et augmentée. Paris, Garnier frères. 540 p. avec carte littéraire de la Grèce, plan et fig. 18.

NEUMANN. L., Hugo Grotius 1583-1645. (Sammlung gemeinverstændl. wissenschaftl. Vortræge. 449. (Heft.) Berlin, Habel. 31 S. gr. 8. 60 Pf.

NEUMÆRKER, C. A., Desiderii Erasmi Roterdami de vita, moribus, ingenio doctrina. Oratio in memoriam conf. August. etc. hab. Jena. 36 S. 8. (Lyncker'sches Beneficium.)

NOTICES et extraits des manuscrits de la bibliothèque nationale et autres bibliothèques, publiés par l'Institut national de France, faisant suite aux Notices et extraits lus au comité établi dans l'Académie des inscriptions et belles-lettres. T. XXXI, 514 p. 4.

OMONT, H., notes sur les manuscrits grecs du Britisch museum. Nogent-le-Rotrou, imp. Daupeley-Gouverneur; Paris. 40 p. 8. (Extr.)

— Le Fonds grec de la bibliothèque nationale. Nogent-le-Rotrou, Daupeley-Gouverneur. 4 p. 8. (Extr.)

PICCOLOMINI, E., studii di filologia greca. Volume I., fasc. III. Torino, Loescher, p. 207 a 339. 8. 3 L.

PLEYTE, W., over drie handschriften of Papyrus bekend onder de titels van Papyrus du lac Moeris, der Fayoum et du Labyrinthe. Uitgegeven door de koninklijke akademie van wetenschappen te Amsterdam. Met 8 platen en een kaart. Amsterdam, Müller. 2 en 50 bl. met 1 gelith. uitsl. kaart en 8 gelith. uitsl. platen. 4. 1 f. 80 c.

POESTION, J. C., griech. Philosophinnen. Zur Geschishte d. weibl. Geschlechtes. 2. (Titel-)Aufl. Norden (1882), Fischer Nachf. X, 478 S. 8. 6 M.

RABANY, C., les Schweighaeuser, biographie d'une famille de savants alsaciens d'après leur correspondance inédite. Paris, Berger-Levrault. 132 p. et portrait. 8.

REINACH, S., Manuel de philologie classique. 2e édition, augm. T. I. Paris, Hachette. XVI, 418 p. 8. 7 fr. 50 c.

— Manuel de philologie classique. T. II : Appendice. Paris, Hachette. XVI, 315 p. 8. 7 fr. 50 c.

RICHTER, R., Nekrolog f. Prof. Conrad Bursian ln München. Berlin, Calvary & Co. 13 S. gr. 8. 1 M. 20 Pf.

RUBERTO, L., Il Poliziano filologo. Torino, Loescher, 1883.

SCHMULLING, Th., der phœnizische Handel in den griechischen Gewæssern. I. Münster. 30 S. 4. (Progr.)

SCHROEDER, L. v., Pythagoras u. d. Inder. Eine Untersuchg.

über Herkunft u. Abstammg. d. pythagor. Lehren. Leipzig, O. Schulze. 93 S. gr. 8. 2 M.

STEGAGNINI, L., L'istruzione classica è scaduta? e di chi la colpa? Torino, tip. Speirani e F. 35 p. 8.

WEISS, S., Philo v. Alexandrien u. Moses Maimonides. Ein vergleichender Versuch. Halle. 31 S. (Diss.)

WIE studirt man classische Philologie u. Geschichte? Von e. erfahrenen Fachgenossen. Leipzig, Rossberg. 32 S. 8. 60 Pf.

WOLFF, Osw., de Iophonte poeta tragico. Misniae. (Leipzig, Fock.) 28 S. gr. 8. 1 M. 20 Pf.

VII. AUTEURS GRECS ANCIENS.

ANACRÉON. Odes d'Anacréon et poésies de Sapho, traduites en vers par Prosper Yvaren; avec le texte grec en regard. Paris, Lahure. 243 p. 8.

— Odes. Traduction littérale et rythmique, par A. Machard. Paris, Liseux. 91 p. 16. 7 fr. 50 c.

Michelangeli, A. A., Ad Anacreontis quae feruntur ΣΥΜΠΟΣΙΑΚΑ ΗΜΙΑΜΒΙΑ emendationes. (Ep. II et III.) Bononiae, apud Zanichellium. 15 p. gr. 8.

Tzénos, Panagiotis. *τὰ Ἀνακρεόντεια γλωσσικῶς ἐξεταζόμενα πόρρω τῆς τῶν δοκίμων συνηθείας ἀπέχουσιν.* Jena. 41 S. 8. (Diss.)

ANDRONICUS. Andronici qui fertur libelli *περὶ παθῶν* pars I de affectibus.

ANNE COMNÈNE. Annae Comnenae Porphyrogenitae Alexias ex recensione *Aug. Reifferscheidii.* 2 vol. Leipzig, Teubner. 8. 7 M. 50 Pf.

Einzeln : Vol. I. XXVIII, 263 S. 3 M. 60 Pf. — Vol. II. 314 S. 3 M. 90 Pf.

ANTIPHON.

Gœlkel, H., Beiträge zur Syntax des Verbums und zur Satzbildung bei dem Redner Antiphon. Passau, 1883. 54 S. gr. 8 (Progr.)

Wiedenhofer, F., Antiphontis esse orationem quam editiones exhibent primam. Wien, Konegen. 29 S. gr. 8. (Progr.)

APOLLONIUS.

Brosow, Aug., quomodo sit Apollonius sophista ex etymologico magno explendus atque emendandus. Königsberg, Beyer. 51 S. 8. (Diss.) 1 M. 20 Pf.

APPIEN.

Berg, H., de participii temporum usu Appianeo. Bonn. 60 S. gr. 8. (Diss.)

ARISTARQUE. Aristarchs homerische Textkritik, nach d. Fragmenten des Didymos dargestellt und beurteilt. Von A. Ludwich. Nebst Beilagen. 1. Thl. Leipzig, Teubner. VIII, 635 S. gr. 8.

Feine, P., De Aristarcho Pindari Interprete. Lipsiae. (P. 255-292 des Ienenses Dissertationes) In-8.

ARISTOPHANE. The frogs; with introduction and notes by W. W. Merry. New York, Macmillan. 16, 139 p. 16. (Clarendon press ser.) 50 c.

Bachmann, O., lexici Aristophanei specimen. Frankfurt a. O. 18 S. 4. (Progr.)

Decharme, P., les scolies d'Aristophane et la bibliothèque d'Apollodore. Paris, Klincksieck. 4 p. 8. (Extr.)

Dunbar, H., a complete concordance to the and comedies and fragments of Aristophanes. Frowde. 326 p. 8. 21 sh.

Fritzschius, F. V., novae recensionis Aristophaneae specimen. Rostock. 8 S. 4. (Ind. lect.)

Haag, G., praemissa expositione eius consilii quod Aristophanes in Thesmophoriazusis secutus est de locis quibusdam eiusdem fabulae deque Andromeda euripidia agitur. Stettin. 16 S. 4. (Progr.)

Harwardt, M., de Aristophanis irrisionibus earumque fide et usu. Part. I. Königsberg, 1883 (Beyer). 69 S. gr. 8. (Diss.) 1 M. 20 Pf.

Hilger, A., über die Acharner des Aristophanes. Danzig. 9 S. 4. (Progr.)

Perez, G., le Nuvole di Aristofane nel secolo XIX. Palermo, presso Pedone Lauriel, 1883. 3 L.

Textor, zur dramatischen Technik des Aristophanes. Stettin. 31 S. 4. (Progr.)

ARISTOTE. Aristotelis de anima libri III. Rec. *G. Biehl*. Leipzig, Teubner. VI. 136 S. 8. 1 M. 20 Pf.

— (ethica Eudemia) Eudemi Rhodii ethica. Adiecto de virtutibus et vitiis libello rec. *Fr, Susemihl*. Ebd. XXXVII, 199 S. 8. 1 M. 80 Pf.

— Ethics. Illustrated with essays and notes by Sir Archibald Grant. 4. ed., revised. 2 vols. Longmans. 940 p. 8. 32 sh.

— Books 1, 2, 3, 4 and 10. Literally translated, with notes, analysis, and questions, by Basford-de-Wilson. Oxford, Shrimpton; Simpkin. 242 p. 8. 4 sh. 6 d.

— La morale (Etica Nicomachea), trad. sul testo del Susemihl dal dott. *L. Moschetteni*. Vol. I. lib. I-IV. Padova, tip. del Seminario, 1883.

— Commentaria in Aristotelem graeca, edita consilio et auctoritate academiae litterarum regiae borussicae. Vol. XXIII. partes III. IV. Berlin, Reimer. gr. 8. 9 M.; (Vol. XXIII. : cplt. : 18 M.)

III. Themistii quae fertur in Aristotelis Analyticorum priorum librum I paraphrasis, ed. *M. Wallies*. X, 164 S. — IV. Anonymi in Aristotelis sophisticos elenchos paraphrasis, ed *M. Hayduck*. VI, 84 S.

Bauch, Aristotelische Studien. I. der Ursprung der Aristotelischen Kategorien. II. zur Charakteristik der Aristotelischen Schrift κατηγορίαι. Doberan. (Progr.)

Bradley, A. C., die Staatslehre d. Aristoteles. Ein Essay. Autoris. Uebersetzg. v. *Imelmann*. Berlin, Gaertner. III, 83 S. 8. 1 M. 80 Pf.

Bullinger, A., Hegel's Lehre v. Widerspruch Missverständnissen gegenüber vertheidigt. Mit einem dem alten Aristoteles u. moderne Aristoteles-Interpreten betr. Vorwort. Dillingen. 45 S. 8. (Progr.)

Buning, G., über die tragische Furcht in der Poetik des Aristoteles. Coesfeld. 18 S. 4. (Progr.)

Chaignet, A. E., essai sur la psychologie d'Aristote, contenant l'histoire de sa vie et de ses écrits. Paris, Hachette. 627 p. 8.

Dittmeyer, L., quae ratio inter vetustam Aristotelis rhetoricorum translationem et Graecos codices intercedat. Monachii, 1883. 68 S. gr. 8. (Progr.)

Egger, J., Katharsisstudien. Wien, 1883. 39 S. gr. 8. (Progr.)

Essen, E., e. Beitrag zur Lösung der aristotelischen Frage. Berlin (Steinitz & Co.). 161 S. gr. 8. 4 M.

Foerster, R., de translatione latina Physiognomonicorum quae feruntur Aristotelis. Kiel, Universitätsbuchh. 27 S. gr. 4. 1 M. 50 Pf.

Hildebrand, H., Aristoteles' Stellung zum Determinismus u. Indeterminismus. Leipzig, Fock. 63 S. gr. 8. (Diss.) 1 M. 50 Pf.

Luthe, W., Begriff und Aufgabe der Metaphysik (σοφία) des Aristoteles. Düsseldorf. 15 S. 4. (Progr.)

Rebhan, H., das erste Kapitel des ersten Buches der Aristotelischen Metaphysik und seine Bedeutung für diese wie für jegliche Metaphysik. Lauenburg a. d. Elbe. 16 S. 4. (Progr.)

Schmitz, J., de φύσεος apud Aristotelem notione ejusque ad animam ratione. Bonn, Rhein. Buch-u. Kunst-Antiquariat. 42 S. gr. 8. (Diss.) 1 M.

Schvarcz, J., die Staatsformenlehre d. Aristoteles u. d. moderne Staatswissenschaft. Notizen üb. d. ältesten Denkm. d. Ministerverantwortlichkeits-Gedankens in d. europ. Verfassungsgesch. (Aus : « Elemente der Politik ».) Leipzig, Wolf. 62 S. gr. 8. 1 M. 80 Pf.

Stisser, Th., über die Katharsis in der Poetik des Aristoteles. Norden. 23 S. 4. (Progr.)

Wirth, Ch., die ersten drei Capitel der Metaphysik des Aristoteles. Grundtext, deutsche Uebersetzg. u. krit.-exegetischer Commentar. Bayreuth. 59 S. 4. (Progr.)

ARRIEN. Arrian, the Anabasis of Alexander; or, the history of the wars and conquests of Alexander the Great. Literally translated, with a commentary, from the Greek of Arrian, the Nicomedian, by *E. J. Chinnock*. Hodder and Stoughton. 450 p. 8. 7 sh. 6 d.

— Alexander the Great in the Punjaub. From Arrian, Book 5. With notes by *C. E. Moberly*. New ed. Rivingtons. 68 p. 8 2 sh.

Grundmann, H. R., quid in elocutione Arriani Herodoto debeatur. Berlin, Calvary & Co. 88 S. gr. 8. 3 M.

ATHÉNÉE.

Kaibel, G., de Athenaei epitome. Rostock. 9 S. 4. (Ind. lect.)

BABRIUS. Saggio di un testo e commento delle favole di Babrio, per cura di S. Concato. Bologna, Zanichelli. 35 p. 16. 1 L.

CALLIMAQUE.

Heep, G., quaestiones Callimacheae metricae. Bonn. 41 S. gr. 8. (Diss.)

CÉBES.

Tavola, la. di Cebete (in greco); con prefazione e note ad uso dello

scuole, e un saggio bibliografico per cura di *G. Barone.* Napoli, Morano, 1883. p. 94. 16. 1 L. 25 c.

— di Cebete : traduzione letterale di G. G. Napoli, Chiurazzi. p. 68. 16. 80 c.

CLÉONIDE. L'introduction harmonique de Cléonide. La division du canon d'Euclide, le géomètre. Canons harmoniques de Florence. Traduction française avec commentaire perpétuel par Ch.-Em. Ruelle. Paris, Firmin-Didot. 66 p. avec fig. 8. 2 fr. 50 c.

CONSTANTIN PORPHYROGENNÈTE.

Wæschke, Studien z. d. Ceremonien des Konstantinos Porphyrogennetos. Zerbst. S. 6-11. 8. (Begrüssgsschr. z. d. 37. Phil.-Vers.)

DÉMÉTRIUS.

Hammer, C., Demetrius περὶ ἑρμηνείας, Ein literar-historischer Versuch. Landshut, 1883. 73 S. gr. 8. (Progr.)

DÉMOCRITE. Nepualii fragmentum περὶ τῶν κατὰ ἀντιπάθειαν καὶ συμπάθειαν et Democriti περὶ συμπαθειῶν recensuit, adnotationes et prolegomena adiecit G, G. Striegau. 22 S. 4. (Progr.)

DÉMOSTHÈNE. Ausgewæhlte Reden. Für den Schulgebrauch erklært v, *J. Sœrgel.* 2. Bdchn. Rede üb. den Frieden. 2. Rede gegen Philipp. Rede üb. die Angelegenheinten im Chersones. 3. Rede gegen Philipp. Ausg. A m. untergesetzten Anmerkgn. Gotha, Perthes. S. 97-235. gr. 8. 1 M. 80 Pf.

— Ausg. B. m. besond. Anmerkungen-Hft. S. 31-66 u. 67-164. 1 M. 80 Pf. (1. u. 2. : 3 M.)

— Demosthenica, in usum scholarum collegit, H. J. Nassau Noordewier. Leidae, Brill. 4 en 169 bl. 8. 1 f. 20 c.

Bastgen, P., de Demosthenis Midiana. Münster. 56 S. 8. (Diss.)

Eichler, E., Demosthenes' erste Philippica doch eine Doppelrede ? Wien 1883. 29 S. gr. 8. (Progr.)

Sander, P., zur XIX. Rede des Demosthenes. Stralsund. 13 S. 4. (Progr.)

Schiel, A., Demosthenes. Eine Studie. Kronstadt. 38 S. 8. (Progr.)

Sluiter, J. W., prolegomena ad Demosthenis orationem Androtioneam. Amsterdam 1882. (Diss.)

Sœrgel, J., Demosthenische Studien. II. Hof. 40 S. 8. (Progr.)

Stier, H., de scriptore prioris adversus Aristogitonem orationis, quae Demosthenis esse fertur. Halle. 37 S. 8. (Diss.)

Straub, J., de tropis et figuris, quae inveniuntur in orationibus Demosthenis et Ciceronis. Wirceburgi 1883. 47 S. gr. 8. (Progr. v. Aschaffenburg.)

Uhle, P., quaestiones de orationum Demostheni falso addictarum scriptoribus. Particula I. De orationum XXXV. XXXXVIII. XXXXVI-L. LII. LIII. LIX. scriptoribus. Hagen, Risel & Co. 120 S. gr. 8. (Diss.) 2 M. 40 Pf.

Wagner, R., de priore quae Demosthenis fertur adv. Aristogitonem oratione. Cervimontii. 49 S. 8. (Rost. Diss.)

DENYS D'HALICARNASSE.

Wœrner, E., die Sage v. den Wanderungen d. Aeneas bei Dionysios v. Halikarnassos u. Vergilius. Leipzig 1882, (Hinrichs' Sort.) 28 S. gr. 4. 1 M. 20 Pf.

DENYS LE THRACE. Dionysii Thracis ars grammatica, qualem exemplaria vetustissima exhibent, subscriptis discrepantiis et testimoniis, quae in codicibus recentioribus scholiis erotematis apud alios scriptores interpretem armenium reperiuntur, ed. *G. Uhlig*. Praemissa sunt prolegomena : Ad. Merxii de versione armeniaca disputatio atque syrii interpretis lectiones. Subjecta sunt : Supplementa artis Dionysianae vetusta, indices, tabulae photolithographicae duae. Leipzig, Teubner. C. 224 S. gr. 8. 8 M.

DENYS L'ARÉOPAGITE.

Schneider, **C. M.**, Areopagitica, Die Schriften d. hl. Dionysius vom Areopag. Eine Verteidigg. ihrer Echtheit. Regensburg, Manz. 283 S. gr. 8. 4 M.

DIODORE.

Haake, **A.**, Beitrag zur Historiographie Diodors. Hagen. 6 S 4. (Progr.)

Schneider, **G.**, de aliquot libris Diodori Siculi manu scriptis. Berlin. 21 S. 4. (Progr.)

DION CASSIUS.

Grohs, **H.**, d. Wert d. Geschichtswerkes d. Cassius Dio als Quelle f. d. Geschichte der J. 49-44 v. Chr. Berlin, Calvary & Co. VI, 140 S. gr. 8. 3 M.

DOSITHÉE.

Krumbacher. **C.**, de codicibus quibus Interpretamenta Pseudodositheana nobis tradita sunt. München 1883. 68 S. gr. 8. (Progr.)

ESCHINE.

Reich, **H. W.**, d. Beweisführung des Aeschines in seiner Rede geg. Ktesiphon. Ein Beitrag z. Verständnis des Redners u. seiner Zeit. 1. Nürnberg. 81 S. 8. (Progr. u. Münch. Preisschrift.)

ESCHYLE. Aeschyli tragoediae. Edidit H. Weil. Leipzig, Teubner. LXVIII u. 312 S. 8. 1 M. 50 Pf.

— Aeschylus. Agamemno : emendavit D. S. Margoliouth. New York, Macmillan. 8, 72 p. 8. 75 c.

Baranek, a) zu einigen Stellen der Orieste. b) eine Parallele zwischen dem Προμηθεὺς δεσμώτης und Horat. c. III. 24. Gleiwitz. 12 S. 4. (Progr.)

Freericks, **H.**, de Aeschyli supplicum choro. Duderstadii 1883. (Leipzig, Fock.) 83 S. gr. 8. (Diss.) 1 M. 50 Pf.

Heidler, **Th.**, de compositione metrica Promethei fabulae Aeschyleae capita IV. Breslau, Kohler. 46 S. gr. 8. (Diss.)

Klotz, **R.**, Studia Aeschylea. Leipzig. 36 S. 4. (Progr.)

Newman, **F. W.**, comments on the text of Aeschylus. Trübner. 138 p. 8. 5 sh.

Pokorny, **J.**, d. Amphibolie b. Aeschylos u. Sophokles. Ung. Hradisch. 37 S. gr. 8. (Progr.)

Poulain, **M. J.**, Aeschylus, Sophocles et Euripides domus patroni. Rennes, Vatar, 1882. 79 S. 8.

Reuter, **A.**, de Promethei Septem Persarum Aeschyli fabularum codicibus recentioribus. Cervimontii. 32 S. 8. (Rost. Diss.)

Vierke, μή c. ind. bei Aeschylos. — Voir la section V.

Zawadzki, Die Anzahl der Areopagiten in Aeschylus' Eumeniden. Ruhrort. 7 S. (Progr.)

EUCLIDE. Euclidis opera omnia. Ediderunt I. L. Heiberg et H. Menge. Euclidis elementa. Edidit et latine interpretatus est Heiberg. Vol. II, III. Lipsiæ, Teubner.

— Libro quarto, per O. Tognoli. Torino, Loescher. 19 p. 8. 80 c.

— Libro quinto, per E. Bertini. Seconda edizione riveduta. Ibid. 43 p. 8. 1 L. 20 c.

— Libro sesto, per O. Tognoli. Seconda edizione riveduta e migliorata. Ibid. 120 p. 8. 2 L. 50 c.

EURIPIDE. Traduction nouvelle par Leconte de Lisle. Paris, Lemerre. 2 vol. 8.

— Alceste. Texte grec revu d'après les meilleures éditions, avec une notice sur Euripide, des notes philologiques et littéraires, et un résumé des coutumes anciennes relevées dans la tragédie, par P. Richardot. Paris, Garnier frères. XVI, 79 p. 12.

— Alcestis. Translated from the Greek into English, now for the first time in its original metres, with preface, explanatory notes, and stage directions suggesting how it might have been performed. By H. B. L. Bentley. 104 p. 8. 2 sh. 6 d.

— Il Ciclope : saggio di traduzione, di A. Tambellini. Bologna, Zanichelli. 52 p. 16. 1 L. 50 c.

— Iphigenia in Aulis. Literally translated by T. J. Arnold. (Kelly's Keys to the Classics.) Cornish. 36 p. 12. 1 sh. 6 d.

Althaus, C., coniectanea in aliquot locos Baccharum Euripidis. Spandau. XXII S. 4. (Progr.)

Carstens, C., de accusativi usu Euripideo. Jena, Pohle, 85 S. gr. 8. (Diss.) 1 M. 50 Pf.

Fecht, K., z. Kritik d. Euripides. Freiburg i B. 32 S. 4. (Progr.)

Haag, de Andromeda euripidia. — Voir Aristophane.

Johne, E., die Andromeda des Euripides. Eine Euripideische Studie. Landskron in Böhmen 1883. 22 S. gr. 8. Progr.)

Klinkenberg, J., Euripidea. I. Aachen. 28 S. 4. (Progr.)

Krick, Racine's Verhältnis zu Euripides s. u. Racine.

Magdeburg, über die Bilder und Gleichnisse bei Euripides. II. Teil. Danzig. 16 S. 4. (Progr.)

Mayer, M., de Euripidis mythopoeia capita II. Berlin 1883. Mayer & Müller. 83 S. gr. 8. 1 M. 50 Pf.

Schmidt, G., Euripidea. De Ione. Leipzig, Fues. 50 S. gr. 8 1 M. 20 Pf.

Schumacher, J., de praepositionum cum tribus casibus coniunctarum usu Euripideo part. I. Bonn. 78 S. gr. 8. (Diss.)

Spiro, Fr., de Euripidis Phoenissis. Inest tabula. Berlin, Weidmann. 66 S. gr. 8. 2 M.

EUSÈBE. Eusebii canonum epitome ex Dionysii Telmaharensis chronico petita, sociata opera verterunt notisque illustrarunt *C. Siegfried* et *H. Gelzer*. Leipzig, Teubner. VIII, 91 S. gr 8. 3 M.

GALIEN. Galeni Pergameni, scripta minora. Recensuerunt *I. Marquardt, I. Müller, G. Helmreich.* Vol. I : Περὶ ψυχῆς παθῶν καὶ ἁμαρτημάτων. Περὶ τῆς ἀρίστης διδασκαλίας. Περὶ τοῦ διὰ τῆς σμικρᾶς σφαίρας γυμνασίου. Προτρεπτικός. Ex recognitione *Marquart.* LXVI u. 129 S. 8. Lipsiæ, Teubner. geh. 2 M. 10 Pf.

GRÉGOIRE DE NAZIANZE. Scolii alle orazioni di G. Nazianzeno, estratti dal Cod. Laur. IV, 13, e pubblicati da V. Pantoni. Torino, Loescher. 90 p. 8.

GRÉGOIRE DE PALAMAS. Gregorii Palamae, archiepiscopi Thessalonicensis, prosoppopoeia animae accusantis corpus et corporis se defendentis, cum iudicio. Aureolum libellum, philologis, philosophis et theologis aeque commendabilem, post Adr. Turnebum graece denuo separatim editum emendavit, annotavit et commentariolo instruxit *A. Jahn.* Halle, Peffer. XII, 61 S. m. fcsm. Titel der Ausg. v. 1553. gr. 8. 2 M. 75 Pf.

HÉRACLIDE DE MILET.

Cohn, L., de Heraclide Milesio grammatico scripsit, fragmenta collegit, disposuit, illustravit L. C. Berlin, Calvary & Co. 111 S. gr. 8. 4 M.

HÉRODOTE. Ἱστορίαι. Praesertim in usum scholarum recognovit et brevi annotatione instruxit H. van Herwerden. Volumen primum continens libros I et II. Traiecti ad Rhenum, Kemink et fil. XXIV, 306 bl. 8. 2 fl. 50 c.

— Herodoti historiae. Ad recensionem suam recognovit *H. Stein.* 2 vol. Berlin, Weidmann. IV, 366 u. 389 S. gr. 8. à 2 M. 70 Pf.

— the boy's and girl's Herodotus; being parts of the history of Herodotus; ed., with an introduction by *J. S. White.* New York, Putnam's Sons. 10, 328 p. 8. 3 Doll.

Anhalt, quaestio Herodotea. Cöthen. 32 S. 4. (Begrüssungsschr. z. 37. Phil.-Vers.)

Amrhein, W., de pleonasmo Herodoteo. Pars I. Hameln. 21 S. 4. (Progr.)

Erxleben, R., de comparativi cum comparata re coniuncti usu Herodoteo. Halle. 50 S. 8. (Diss.)

Heil, B., logographis qui dicuntur num Herodotus usus esse videatur. Marpurgi Cattorum. (Leipzig, Fock.) 61 S. gr. 8. (Diss.) 1 M. 20 Pf.

Hoffmann, über den Gebrauch der Partikel ὡν bei Herodot. Schneidemühl. 11 S. 4. (Progr.)

Kallenberg, H., commentatio critica in Herodotum. Berlin, Gärtner. 28 S. 4. (Progr.)

Karassek, J., der Infinitiv bei Herodot. Saaz (Böhmen), 1883. 28 S. gr. 8. (Progr.)

Mair, G., d. Land der Skythen b. Herodot. Eine geogr. Untersuchung. Saaz. 39 S. gr. 8. (Progr.)

Schaeffer, üb. den Gebrauch d. Accusativs bei Herodot. Gross-Strehlitz (Wilpert). 18 S. gr. 4. 1 M.

v. Schwerin, H. H., Herodots framställning af Europas geografi. Lund, Gleerupska. 207 S. och 1 karta. 8. 2 kr. 50 öre.

HÉSIODE. Hesiodi quae feruntur omnia, rec. *A. Rzach.* Accedit certamen quod dicitur Homeri et Hesiodi. Leipzig, Freytag. XVI, 261 S. 8. 3 M.

Labahn, Observationes criticae in Hesiodum. Schwetz. 10 S. 4. (Progr.)

HIPPOCRATE.

Uthoff, H., quaestiones Hippocrateae. Marburg. 42 S. 8. (Diss.)

HOMÈRE. Iliadis carmina sejuncta, discreta emendata, prolegomenis et apparatu critico instructa ed. *G. Christ*. Pars I. Leipzig, Teubner. IV, 398 S. gr. 8. 8 M.

— pars posterior. Ibid. id. 8 M.

— L'Iliade d'Homère, traduction nouvelle par *Leconte de Lisle*. Paris, Lemerre. 473 p. 18. 3 fr. 50 c.

— — traduz. letterale in prosa di *M. Cesarotti* : libri I a XII. Napoli, presso Chiurazzi, 1885. 301 p. 16. 2 L.

— L'Iliade, tradotta da V. Monti. Milano, Guigoni, 1883. 184 p. 16. 1 L. 80 c.

— Il primo libro dell'Iliade, tradotto in versi esametri italiani da G. Lanzalone. Salerno, Nazionale, 1883.

— Odissea : poema epico, tradotto da I. Pindemonte. 2. ediz. 2 vol. Torino, tip. Salesiana, 1883. 462 p. 32. 1 L. 25 c.

— Die Odyssee in der ursprünglichen Sprachform wiederhergestellt von prof. Aug. Fick. Gœttingen, Vandenhoeck & Ruprecht. Lex. 8. 12 M.

— Lexicon Homericum. Composuerunt *C. Capelle, A. Eberhard, E. Eberhard*, etc. Ed. *H. Ebeling*. Vol. I, fasc. 15 et 16. Leipzig, Teubner. S. 801-912. Lex.-8. à 2 M.

Baenitz, M., Ueber die Zusammensetzung von Ilias Γ bis Δ 1-219. (Forts. d. Programms v. Inowraclaw, 1881.) Rogasen. 13 S. 4. (Progr.)

Benicken, H. K., die Litteratur zum sechsten Liede vom Zorne des Achilleus im sechsten und siebenten Buche der Homerischen Ilias. Teil II. Rastenburg. 22 S. 4. (Progr.)

Brandt, P., de Batrachomyomachia homerica recognoscenda. Bonn, Behrendt. 43 S. gr. 8. (Diss.) 1 M. 20 Pf.

Buchholz, E., die homerischen Realien. 3. Bd. Die religiöse u. sittl. Weltanschauung d. homer. Griechen. 1. Abth. A. u. d. T. : Die homer. Götterlehre. Auf Grundlage d. homer. Dichtgn. dargestellt. Leipzig, Engelmann. XII, 404 S. gr. 8. 6 M. (I-III. 1. : 29 M.)

Dahms, R., Philolog. Studien zur Wortbedeutung bei Homer. Berlin, Gärtner. 28 S. gr. 4. (Progr.) 1 M.

De Nardis, Omero e Dante s. u. Dante.

Dingeldein, O., de participio Homerico quaestionum specimen. Giessen. 40 S. 8. (Diss.)

Doering, üb. den Homerus Latinus. Strassburg. 50 S. 4. (Progr.)

Draheim, J., de Homeri verborum collatione. Berlin. S. V-X. 4. (Progr.)

Funk, A., auf Homer Berzügliches. Friedland. 10 S. 4. (Progr.)

Garino, G., del verso e del dialetto omerico. Torino, tip. Salesiana. 32 p. 16. 40 c.

Günther, K., de genuini quem vocant dativi usu homerico. Cöthen, Schulze. 87 S. gr. 8. (Diss.) 1 M. 60 Pf.

Hecht, M., zur homer. Semasiologie. Verteidigung meiner quaestiones homericae gegen Hrn. Gymn.-Dir. Kammer u. Erweiterg. derselben. Königsberg, Nürnberger. 29 S. gr. 8. 50 Pf.

Helbig, W., das homerische Epos, a. d. Denkmälern erläutert. Archäol. Untersuchgn. Mit 2 Taf. u. 120 Abbildgn. Leipzig, Teubner. VIII, 353 S. gr. 8. 11 M. 20 Pf.

Hepp, L., Politisches u. Sociales aus d. Ilias u. Odyssee in vergleichender Darstellg. Rottweil. 72 S. (Progr.)

Hinrichs, G., Hr. Dr. Karl Sittl. u. d. homerischen Aeolismen. Berlin, Weidmann. 97 S. gr. 8. 2 M.

Kammer, E., homerische Verson. Formenlehre zum Gebrauch in Gymnasien. Gotha, F. A. Perthes. 54 S. gr. 8. 80 Pf.

Kiene, Ad., die Epen des Homer. Hannover, XXII, 115 S. gr. 8. (Als Manuskript gedruckt.)

Krupp, Fr., die homerischen Gleichnisse, zusammengestellt nach den verglichenen Personen und Anschauungskreisen, welchen die Bilder entnommen sind, mit Angabe der Vergleichungspunkte. Zweibrücken 1883. 35 S. gr. 8. (Progr.)

Kühn, C., de pugna ranarum et murium, quae in Batrachomyomachia describitur, observationes criticae. Konigsberg, 1883 (Beyer). 52 S. gr. 8. 1 M. 20 Pf.

Lechner, M., De pleonasmis Homericis. Pars II. Onoldi, 1883. 42 S. gr. 8. (Progr.)

Leidenroth. F. B., indicis grammatici ad scholia Veneta A exceptis locis Herodiani specimen. Berlin, Calvary & Co. 65 S. gr. 8. 6 M.

Leroux, E., dictionnaire de la mythologie d'Homère. Paris, Dupont. 94 p. à 2 col. 18. 1 fr. 25 c.

Ludwig Arth., Aristarchs homerische Textkritik. — Voir Aristarque.

Moritz, üb. das 11. Buch der Ilias. Ein Beitrag z. homer. Frage. Berlin. (Posen, Jolowicz.) 37 S. gr. 4. 1 M. 20 Pf.

Mutzbauer, C., Der homerische Gebrauch der Partikel μέν. I. Einleitung und aus Kapitel I : καὶ μέν und ἀτὰρ μέν. Köln. 23 S. 4. (Progr.)

Ohler, W., üb. d. Gebrauch des Duals bei Homer. Mainz. 28 S. 4. (Progr.)

Orszulik, K., über das Verhältnis der Doloneia zu den übrigen Theilen der Ilias und zur Odyssee. Teschen, 1883. 44 S. gr. 8. (Progr.)

Rastrelmonti, C. M., aggiunta alla teoria dell' istruzione educativa. Lezioni di greco fatte ai principianti del ginnasio con la lettura dell' Odissea di Omero secondo i principii etico-psicologici della pedagogia scientifica. Leipzig, Teubner. IV, 96 S. m. 1 lith. Kartenskizze. Lex. 8. 3 M. 60 Pf.

Ricci, M., l'Iliade di Omero, libro I, travestita alla florentina. Firenze, tip. Calasanziana. 77 p. 16. 1 L.

Saalmann, de nonnullis epithetis Homericis. Dessau. S. 31-48. 8. (Begrüssgsschr. d. Gymn. z. 37. Phil.-Vers.)

Saripolos, N. J., mémoire. La topographie et le plan stratégique de l'Iliade. Orléans, imp. Colas. 8 p. 8. (Extr.)

Schaar, H., de comparativi apud Homerum significatione. Halle. 82 S. 8. (Diss.)

Schneidewin, M., d. homerische Naivetät. Eine ästhetisch-culturgeschichtl. Studie. 2. Aufl. Hameln, Brecht. VII, 156 S. 8. 2 M. 75 Pf.

Strobl, M., die Bedtg. Homers f. d. griech. Kunst s. Archäologie.

Thiemann, K., Kurzgefasste homerische Formenlehre (auf Grund der Ergebnisse der vergleich. Sprachforschg.). Für gymnasien bearb. Berlin 1883, Winckelmann & Söhne. 20 S. gr. 8. 50 Pf.

Urtel, Fr., über den homerischen Gebrauch des Optativs der abhängigen Rede. Weimar. 16 S. 4. (Progr.)

Volkmann, R., über Homer als Dichter des epischen Cyklus und die angeblichen Homeridenschulen des Alterthums. Jauer. 24 S. 4. (Progr.)

Weck, Ferd., Beiträge zur Erklärung Homerischer Personennamen. Metz 1883. 31 S. 4. (Progr.)

Werkhaupt, G., Wörterbuch zu d. homerischen Gedichten nach d. Reihenfolge der Verse. Für d. Schul- u. Privatgebrauch hrsg. I. Odyssee. 1. Thl. Gesang I-XII. Moskau, Deubner. 155 S. 8. 1 M. 50 Pf.

Willmann, O., Lesebuch aus Homer. Eine Vorschule zur griech. Geschichte u. Mythologie 5. Aufl. Nebst e. chromolith. u. m. Randzeichngn. versehenen Karte. Leipzig, Gräbner. IV, 144 S. 8. 1 M. 60 Pf. ; geb. 1 M. 85 Pf.

Wolf, F. A., prolegomena ad Homerum sive de operum homericorum prisca et genuina forma variisque mutationibus et probabili ratione emendandi. Vol. I Ed. III., quam curavit *R. Peppmüller*. Adiectae sunt epistolae Wolffi ad Heynium scriptae, Halle, Buchh. d. Waisenhauses. VIII, 307 S. gr. 8. 2 M. 40 Pf.

Zakelj, F., Homerische Euphemismen für « Tod » und « Sterben ». Laibach. 60 S. gr. 8. (Progr.)

ISÉE.

Lincke, E. M., de elocutione Isaei. Leipzig, Fock. 61 S. gr. 8. (Diss.) 1 M. 20 Pf.

ISOCRATE.

De Gregorio, Jac., de Isocratis vita, scriptis et discipulis, dissertatio. Palermo, typ. Montainae. 53 p. 8. 3 L.

Galle, P. L., de Isocratis oratione Trapezitica. Dresden 1883. (Leipzig, Fock.) 38 S. gr. 8. (Diss.) 1 M.

Grosse, über Isokrates' Trapezitikos. Arnstadt. 18 S. 4. (Progr.)

Keil, B., analecta Isocratea. Prag, Tempsky. Leipzig, Freytag. XII, 160 S. gr. 8. 4 M.

JAMBLIQUE. Jamblichi de vita Pythagorica liber. Ad fidem codicis Florentini rec. Aug. *Nauck*. Accedit epimetrum de Pythagorae aureo carmine. Petropoli. Leipzig, Voss' Sort. LXXXVI, 369 S. m. 2 Fcsm.-Taf. Lex.-8. 6 M.

JEAN CHRYSOSTOME. Chrysostomi, J., De sacerdotio, libri VI, etc. Taurini, typ. Marietty. 188 p. 32.

JOSÈPHE. Flavius Josephus, joodsche oudheden of historie der joden. Naar het oorspronkelijk Grieksch overzien, op zeer vele plaatsen verbeterd, door Sigebert Haverkamp. Naar het tegenwoordige spraakgebruik uitgegeven onder toezicht von J. A. Gerth van Wijk. Opgeluisterd met kunstplaten naar Jan en Kasper Luiken. 1. afl. Leiden. Sijthoff. 4 en 16 bl. in 2 kolommen met 1 zincographie. 4. (Compleet in 20 afleveringen. 25 c.

LUCIEN. Scritti scelti, commentati di *G. Setti*. Torino, Loescher. XX, 123 p. 8 2 L. 50 c.

— Dialogues des morts. Disposés progressivement et annotés à l'usage des classes par *Ed. Tournier*. 2e éd., revue et complétée avec la collaboration d'A. M. Desrousseaux. Paris, Hachette. XXVIII, 169 p. 16. 90 c.

Baar, A., Lucians Dialog « Der Pseudosophist » erklärt und beurtheilt. Görz 1883. 22 S. gr. 8. (Progr.)

Basiliades, D., *διορθωτικὰ εἰς τὰ ἀρχαῖα εἰς τὸν Λουκιανὸν σχόλια*, Jena, Neuenhahn. 51 S. gr. 8. (Diss.) 2 M.

Nolhac, P. de, Le Vaticanus 90 (T) de Lucien, notice sur le manuscrit et collation des Dialogues des morts. Paris, Klincksieck. 10 p. 8. (Extr.)

Przybilla, C., de praepositionum *κατὰ* et *ἀνὰ* usu Lucianeo. I. Königsberg. (Beyer). 47 S. gr. 8. (Diss.) 1 M. 20 Pf.

Thimme, Adf., quaestionum Lucianearum capita IV. Göttingen, Akadem. Buchh. 62 S. gr. 8. 1 M. 20 Pf.

MARC-AURÈLE.

Watson, P. B., Marcus Aurelius Antoninus. With Portrait. Low. 8. 15 sh.

MUSÉE.

Museo Grammatico. Ero e Leandro, poemetto, trad. dal greco da U. Aldighieri. Piacenza, Porta. 28 p. 16.

PAUSANIAS.

Loeschcke, die Enneakrunosepisode bei Pausanias. Ein Beiträg zur Topographie u. Geschichte Athens. Dorpat 1883, (Schnakenburg). 26 S. 4. 1 M.

Loeshcke, G., de Pausaniae descriptione urbis Athenarum quaestiones. Dorpat. 26 S. 4.

Wernicke, C., de Pausaniae periegetae studiis Herodoteis. Berlin, Weidmann. 116 S. gr. 8. 2 M.

PHILODÈME.

Philodemi de musica librorum quae exstant. Edidit *I. Kemke*. Leipzig, Teubner. XV, 112 S. 8. 1 M. 50 Pf

PHRYNICHUS.

Brinckmeier, Der Tragiker Phrynichos. Burg. 21 S. 4. (Progr.)

PINDARE.

Abel, E., scholia in Pindari Epinicia, ad librorum manuscriptorum fidem ed. E. A. Vol. II. Scholia vetera in Pindari Nemea et Isthmia continens. Fasc. 1-3. Berlin, Calvary & Co. 524 S. gr. 8. à 5 M.

Bastgen, Ph., Quo tempore et consilio Pindarus carmen Olympioum secundum et tertium composuerit. Monasterii 1883. 36 S. 8. (Diss.)

Cerrato, L., de quarta Tantali poena apud Pindarum. Casali apud Monferratenses, typis Cassone. 19 p. 16.

Gazzani, A., saggio di un volgarizzamento delle Odi di Pindaro. Bologna, Soc. tip. Azzoguidi. 29 p. 8.

Herwerden, H., van, Studia critica et epicritica in Pindarum. Trajecti ad Rhenum, Beijers. 72 bl. 8. 92 c.

Luebbert, Ed., commentatio de Pindari carminibus dramaticis tragicis eorumque cum epiniciis cognatione. Bonn, Cohen & Sohn. 23 S. gr. 4. (Ind. schol.) 1 M.

— Comm. de Pindaro Clisthenis Sicyonii institutorum censore. Bonn, Cohen & Sohn. 18 S. gr. 4. 1 M.

— Diatriba in Pindari locum de Adrasti regno Sicyonio. Ibid. 22 S. gr. 4. 1M.

PLATON.

Dialoghi, trad. da R. Bonghi. Vol. IV. Eutidemo, 2. ediz., corretta.

— Aristotile. Il I. libro delle Confutazioni sofistiche, con proemio e note. Liverno, tip. Vigo, 1883. XX, 593 p. 18. 4 L. 40 c.

— Apologia di Socrate, traduz. di B. Puoti. — Eutifrone e Critone, traduz. di B. Bembo. Napoli, Chiurazzi. 100 p. 16. 1 L.

— Apologia et Crito. Scholarum in usum ed. *J. Kral.* Accedunt Phaedonis c. LXIV-LXVII. Leipzig, Freytag. XVI, 57 S. 8. 40 Pf.

— Cratylus. Theaetetus. Post C. Fr. Hermannum recognovit *M. Wohlrab.* (Opera. Nr. 2.) Leipzig, Teubner. 202 S. 8. 80 Pf.

— Laches. In usum scholarum rec. et verborum indicem addidit *M. Gitlbauer.* Freiburg i/Br., Herder. 49 S. 8. 40 Pf.; Einbd. 30 Pf.

— Phaedo; ed., with introd., notes and appendices, by D. R. Archer-Hind. New York 1883, Macmillan. 6, 199 p. 8. 2 Doll. 25 c.

— Il Fedone, dialogo, trad. da A. Bianchi, e preceduto da un discorso di C. Cantu. Napoli, Chiurazzi, 1883. 110 p. 16. 1 L.

Cohn, L., Untersuchungen üb. die Quellen der Plato-Scholien. Leipzig. Teubner. 94 S. gr. 8. 2 M. 40 Pf.

Giesing, Fr., de scholiis Platonicis quaestiones selectae. Pars I: De Aeli Dionysi et Pausaniae Atticistarum in scholis fragmentis. Leipzig 1883, (Fock). 72 S. m. 1 Tab. gr. 8. 1 M. 20 Pf.

Hoffmann, d. zweite u. dritte Hauptteil von Platos Theätet v. philos-krit. Standpunkt betrachtet. Offenburg. 20 S. 4. (Progr.)

Hopf, A., üb. d. Einleitg. des Timaeus. Erlangen. 39 S. 8. (Progr.)

Horowitz, J., über Platos' Theätet, seine Bedeutung und Stellung innerhalb der platonischen Lehre und seine Abfassungszeit. Thorn. 28 S. 4. (Progr.)

Huit, C., Le Gorgias, commentaire grammatical et littéraire des chapitres 37-83, précédé d'une étude sur le style de Platon et suivi d'un appendice sur les mythes de ce philosophe. Paris, Lahure. 94 p. 8. (Extr.)

Keil, A., über den platonischen Dialog Parmenides. Stolp. 30 S. 4. (Progr.)

Klinger, J., Hippias minor und Hippias maior. I. Wiener-Neustadt. 20 S. gr. 8. (Progr.)

Malusa, P., la dottrina del bello in Platone: saggio. Parte I. Venezia, tip. dell' Ancora. 78 p. 8. 2 L.

Novak, J. V., Platon u. die Rhetorik. Leipzig, 1883, Teubner. 100 S. gr. 8. 2 M. 40 Pf.

Nussbaumer, K., Abhdlg. üb. d. platonischen Haupttugenden. Görz. 21 S. gr. 8. (Progr.)

Nusser, J., Platons Politeia nach Inhalt und Form betrachtet. Amberg, 1883. 107 S. gr. 8. (Progr.)

Pallaveri, D., il Critone; e del miglior modo di tradurre Platone. Mantova, tipogr. Mondovi. 57 p. 8. 1 L.

Pawlitschek, A., über die σωφροσύνη in Platon's Charmides. Czernowitz, 1883. S. 6-29. gr. 8. (Progr.)

Praetorius, E., de legibus Platonicis a Philippo Opuntio retractatis. Bonn (Behrendt). 46 S. gr. 8. (Diss.) 1 M.

Saueressig, über die Definitionslehre Platos. Oberehnheim. 20 S. 4. (Progr.)

Schæfers, über ein Fragment aus dem Commentar des Porphyrius zu Platos Timaeus. I. Sigmaringen. 20 S. 4. (Progr., Hedingen.)

Schirlitz, C., De Platonis Parmenide. Neustettin. 25 S. 4. (Progr.)

Schramm, G., Beitrag zu einer genetischen Entwickelung der Unsterblichkeitslehre Platon's. Würzburg, 1883. 40 S. gr. 8. (Progr.)

Schœnborn, E., bur Erklärung von Platos Charmides. Pless. 14 S. 4. (Progr.)

Schneider, G., die platonische Metaphysik, auf Grund der in Philebus gegebenen Principien in ihren wesentlichstein Zügen dargestellt. Leipzig, Teubner. XI, 172 S. gr. 8. 4 M.

Shorey, P., de Platonis idearum doctrina atque mentis humanae notionibus commentatio. München, Ackermann. 59 S. gr. 8. 1 M. 40 Pf.

af Sillén, J., Teätet 156 a ff. (Filologiska studier. I.) Upsala, Lundeqvistska bokh. (1883.) 67 S. 8. 1 Kr.

Teichmüller, G., literarische Fehden im 4. Jahrh. vor Chr. 2. Bd. Zu Platon's Schriften, Leben und Lehre. Die Dialoge d. Simon. Breslau, Koebner. XXVI, 390 S. gr. 8. 10 M. (1. u. 2. : 18 M.)

Wagner, J., zur Athetese des Dialogs Eutyphron. Brünn, 1883. 46 S. gr. 8. (Progr. des I. Gymn.)

Wolf, F. H. E., dissertatio litteraria continens observationes ad scholia in Platonem. Utrecht. VIII, 120 S. 8. (Diss.)

PLOTIN. Plotini Enneades, praemisso Porphyrii de vita Plotini deque ordine librorum eius libello ed. *R. Volkmann*. Bd. I. Leipzig, Teubner. LVI, 526 S. 8. 5 M. 40 Pf.

Monrad, M. J., de locis quibusdam Plotinianis. (Saerskilt aftrykt.) Dybwad. 10 S. 8. 25 ore.

PLUTARQUE. Lives. Translated by J. and W. Langhorne. Text and notes, cumplete and revised, with index. (Chandos Classics.) 4 vols. Warne. 8. each. 1 sh. 6 d.; 2 sh.

— Plutarch's Themistokles f. quellenkrit. Uebgn. commentiert u. hrsg. v. *A. Bauer*. Leipzig, Teubner. IV, 101 S. m. 2 Tab. gr. 8. 2 M.

— Life of Themistokles. Literally translated, with notes, by J. W. Rundall. Cambridge, Hall. Simpkin. 48 p. 12. 2 sh.

Biedenweg, W., Plutarchs Quellen in den Lebensbeschreibungen des Dion und Timoleon. Leipzig. 36 S. 4. (Progr., Dortmund.)

Fricke, G., quaestiones de fontibus Plutarchi et Nepotis in vita Phocionis. Berlin, 1883. Mayer & Muller. 38 S. gr. 8. 1 M.

Hanske. Plutarch als Booter. Wurzen. 33 S. 4. (Progr.)

Kuyper, B. H. St., de fontibus Plutarchi et Appiani in vita Sullae enarranda. 143 S. 8. Utrecht. (Diss.)

Lezius, Jos., de Plutarchi in Galba et Othone fontibus. Dorpat, Schnakenburg. 182 S. gr. 8. (Diss.) 1 M. 50 Pf.

Quevedo y Villegas, F., parte primera de la vida de Marco-Bruto, escrita por el texto de Plutarco, ponderada con discursos. Madrid, Imprenta de la Biblioteca Universal. 190 p. 8. 2 rs. 50 c.

Treu, M., zur Geschichte der Ueberlieferung von Plutarchs Moralia. III. Breslau. 42 S. gr. 8. (Progr.)

POLYBE. Polybius, historia universal durante la Republica romana, version castellana de *A. Rui Bamba*, adicionada con todos los fragmentos descubiertos hasta ahora. T. I. II. III. Madrid, Navarro. 431, 438, 518 p. à 11 rs.

Berlioux, E. F., la terre habitable vers l'equateur; par Polybe. Notice sur cet ouvrage et sur les itinéraires des anciens dans l'Afrique occidentale, avec 2 cartes. Paris, Challamel aine. 108 p. 8.

POLYÆNUS.

Knott, O., de fide et fontibus Polyaeni. Lipsiae. 1883. S. 51-96. 8. (Jen. Diss.)

Schirmer, A., über die Quellen des Polyaen. Altenburg. 21 S. 4. (Progr.)

QUINTUS DE SMYRNE.

La Guerre de Troie, ou la Fin de l'Iliade, d'après Quintus de Smyrne. Traduction nouvelle par E. A. Berthault. Paris. Hachette. XXXII, 315 p. 18. 3 fr. 50 c.

Niemeyer, K. A. E., über die Gleichnisse bei Quintus Smyrnaeus. II. Zwickau. 20 S. 4. (Progr.)

SAPHO. — Voir ANACRÉON.

SEXTUS EMPIRICUS.

Haas, L., über die Schriften des Sextus Empirikus. Freising, 1883. 29 S. gr. 8. (Progr., Burghausen.)

SOPHOCLE.

Sophokles, the plays and fragments. With critical notes, commentary, and translations in English prose, by R. C. Jebb. I : The Oedipus Tyrannus. Cambridge, Warehouse. 420 p. 8. 15 sh.

— Antigone, tragédie. Ed. classique, avec une introduction et des notes par G. Nicolas. Paris, Garnier frères. LVI, 160 p. avec portrait et plan du théâtre classique. 18.

— Elettra, tragedia, traduz. di F. Bellotti. — Idillii di Teocrito, tradotti da C. M. Pagnini. Torino, Meyer. 92 p. 16. 20 c.

— Philoctète, tragédie en trois actes. Traduction en vers de Gaston Cheneau. Musique d'Ed. Haas. Paris, Sarlit. 72 p. 18.

Braungarten, F., d. sittl. Anschauung u. d. Charakterzeichng. nach ihren Motiven u. Tendenzen in Sophokles' Elektra. Mies. 31 S. 8. (Progr.)

Heimreich, Ch., Kritische Beiträge zur Würdidung der alten Sophoklesscholien. Ploen. 19 S. 4. (Progr.)

Kausch, W., de Sophoclis fabularum apud Suidam reliquiis. Halis Sax. (Leipzig, Fock.) 60 S. 8. (Diss.) 1 M.

Mæns, R., Die Präpositionem bei Sophokles. II. Neuhaldensleben. 21 S. 4. (Progr.)

Margoliouth, D. S., Studia scenica. I. 1 : Introductory study on the text of the Greek dramas text of Sophokles' Trachiniae, 1-300. New York, Macmillan, 1883. 48 p. 12. 90 c.

Müller, E., Beiträge zur Erklärung und Kritik des Königs Oedipus des Sophocles. I und II. Leipzig. Grimma, (Gensel). 71 S. 4. (Progr.) 2 M.

Richter, J. J., Oidipus und Lear.

Schilling, G., über die Tmesis bei Sophokles. Oppeln. 15 S. 4. (Progr.)

Schubert, F., textkrit. Bemerkungen z. Philoktet d. Sophokles. Prag. 28 S. 8. (Progr.)

SPEUSIPPE.

Tannery, P., Un fragment de Speusippe. Bordeaux, Gounouilhou 8 p. 8. (Extr. des Annales de la Faculté de Bordeaux.)

STÉSICHORE.

Holsten, Rob., de Stesichori et Ibyci dialecto et copia verborum. Gryphiswaldiae. (Stralsund, Bremer.) 78 S. gr. 8. (Diss.) 1 M.

STOBÉE. Stobaei, J., anthologium, recensuerunt *C. Wachsmuth* et *O. Hense*. Vol. I et II. Libri duo priores, qui inscribi solent eclogae physicae et ethicae, rec. *C. Wachsmuth*. Berlin, Weidmann. gr. 8. 18 M.

I. Librum primum continens. XL, 502 S. 11 M. — II. Librum alterum continens. 332 S. 7 M.

TATIEN. Tatian's Rede an die Griechen übersetzt und eingeleitet v. *A. Harnak*. Giessen. 51 S. 4. (Festschr. d. Univ.)

THÉOCRITE. Les Idylles. Traduction de J. A. Guiltet. Illustrations en noir et en couleur par Méaulle. Paris, Quantin. 192 p. 32. 10 fr.

— I Dioscori : idillio, trad. da C. M. Pagnini. — Eschilo. I Persiani, trad. da F. Beliotti. Torino, Meyer. 52 p. 16. 10 c.

Zettel, K., Theokrits Humor. Dargelegt an charakteristichen Stellen seiner mimischen und bukolischen Dichtungen. Regensburg 1883. 67 S. gr. 8. (Progr.)

THÉON.

Hoppichler, de Theone, Hermogene Aphthonioque progymnasmatum scriptoribus. Würzburg. 52 S. 8. (Diss.)

THÉOPHILE. Institutionum graeca paraphrasis Theophilo antecessori vulgo tributa, ad fidem librorum manuscriptorum rec., prolegomenis, notis criticis instruxit *E. C. Ferrini*. Accedit epistula C. E. Zachariae a Lingenthal. Pars I. Libros I et II et prolegomena continens. Berlin, Calvary & Co. XXIII, 256 S. gr. 8. 6 M.

— Dasselbe. Cum versione latina. Pars I. Ebd. XXIII, 256 Doppels. gr. 8. 12 M.

THÉOPHRASTE.

Boehme, Joa., de Theophrasteis quae feruntur περὶ σημείων excerptis.

THUCYDIDE. Thucydides, rise of the Athenian empire. Book 1. Edit., for the use of beginners, by *F. H. Colson*. With notes, appendix and vocabulary. Macmillan. 130 p. 18. 1 sh. 6 d.

— Book 4. Edited, with notes, by *A. T. Barton* and *A. S. Chavasse*. Longmans. 120 p. 8. 5 sh.

— Book 4. Edit., with notes, by *C. E. Graves*. Macmillan. 320 p. 12. 5 sh.

— Book 6. Edited, with English notes, to which is appended a collation of the Cambridge MSS. N. and T., by Th. W. Dougan. Bell and Sons. 240 p. 8. 6 sh.

— Geschichte d. Peloponnesischen Krieges, aus dem Griech. übers. v. J. D. Heilmann. Neu hrsg. v. *O. Güthling*, 2 Bde. Leipzig. Reclam jun. 407 u. 332 S. gr. 16. 1 M. 20 Pf.

Boreades, A. D., *διορθωτικὰ εἰς τὰ παλαιὰ εἰς τὸν Θουκυδίδην σχόλια*. Leipzig. 40 S. 8. (Jen. Diss.)

Cueppers, F. J., de octavo Thucydidis libro non perpolito. Münster. 67 S. 8. (Diss.)

Girard, J., essai sur Thucydide. Paris, Hachette. XVI, 302 p. 18. 3 fr. 50 c.

Goetz, Osc., quaestiones de genetivi usu Thucydideo. Halis Sax. 1883. (Leipzig, Fock.) 73 S. gr. 8. 1 M. 20 Pf.

Hache, R., de participio Thucydideo. Extrema pars. Löbau Wpr 11 S. 4. (Progr.)

Roth, Fr., z. Lehre v. d. oratio obliqua b. Thucydides. I. Kaiserslautern. 36 S. 8. (Progr.)

Zeitschel, de Thucydidis inventione cum usu oratorum congruente. Nordhausen. 13 S. 4. (Progr.)

XENOPHON. Xenophon's Anabasis. Für den Schulgebrauch erklært v. *R. Hansen*. 3. (Schluss-) Bdchn. Buch VI u. VII. Gotha, F. A. Perthes. IV u. S. 233-318. gr. 8. à 1 M. 20 Pf.

— Anabasis. F. d. Schulgebr. hrsg. v. *A. Matthias*, Mit 1 Karte u. 3 lith. Taf. Berlin, Springer. III, 172 S. gr. 8. 1 M. 20 Pf.

— Oeconomics. With an introduction, explanatory notes, critical appendix, and lexicon, by H. A. Holden. Macmillan. 530 p. 12. 6 sh.

— I consigli di Isomaco alla sua donna. Versione dall' Economico, per *A. Chiappelli*. Pistoia. tip. Cino dei frat. Bracali. 21 p. 16.

— Hiero. Edited, with introduction and notes. Sonnenschein. 8. 2 sh. 6 d.

— Mémoires sur Socrate (entretiens mémorables). Texte grec d'après les éditions les plus récentes, accompagné de notes littéraires et philosophiques, et précédé d'une introduction sur le caractère de Socrate, par E. Maillet. Paris, v[e] Belin et fils. XXXVI, 220 p. 12.

— Erinnerungen an Sokrates. Uebers. v. O. Güthling. Leipzig. Reclam. 168 S. gr. 16. geh. 40 Pf.; geb. 80 Pf.

— Detti memorabili di Socrate. Milano, Sonzogno. 128 p. 16. 25 c.

Kyovsky, K., stilistisch-rhetorische Eigenthümlichkeiten in Xenophons Agesilaos. Pilsen. 46 S. 8. (Progr.)

Laves, A., kritische Beiträge zu Xenophons Hellenika. Berlin, (Posen, Jolowicz.) 21 S. gr. 4. 1 M. 20 Pf.

Mangelsdorf, z. Xenophons Bericht üb. d. Schl. b. Kunaxa. Karlsruhe. 23 S. 1 Plan. 4. (Progr.)

Matthias, A., Kommentar zu Xenophons Anabasis. Im Anschluss an die Schulgrammatiken von v. Bamberg u. Koch. u. d. Verf. Wortkunde bearb. 2. Hft. Kommentar zu Buch II. III. IV. Berlin, Springer. V, 86 S. gr. 8. cart. 1 M. 40 Pf. (1. u. 2, : 2 M. 40 Pf.)

3. Hft. Kommentar zu Buch V, VI, VII. Berlin, Springer. III, 84 S. gr. 8. cart. 1 M. 40 Pf. (cplt. : 3 M. 80 Pf.)

Sander, J., Bemerkungen zu Xenophons Berichten über Leben und Lehre des Sokrates. Magdeburg. 44 S. 4. (Progr.)

Seelisch, R., Einführung in Xenophons Anabasis im letzten Vierteljahre des Untertertia-Cursus. Abschnitte aus Anab. lib. I, für Anfänger erleichtert und mit Anmerkungen versehen. Erfurt. 12 S. 4. (Progr.)

Roquette, A., de Xenophontis vita. Königsberg. 8. (Diss.)

Wulff, A., quaestiones in Xenophontis de republica Lacedaemoniorum libello institutae. Münster. 64 S. 8. (Diss.)

Zurborg, symbolae ad aetatem libelli qui *Ἀθηναίων πολιτεία* inscribitur definiendam Zerbst. 5 S. 4. (Begrüssgsschr. z. 37. Phil.-Vers.)

VIII. AUTEURS DIVERS. — ANONYMES.

ANTHOLOGIE.

Boesel, E., Anthologie lyrischer u. epigrammatischer Dichtungen der alten Griechen. Unter Zugrundelegg. der Fr. Jacobs'schen Auswahl hrsg. (Univ.-Bibl. 1921-1924.) Leipzig, Reclam jun. 423 S. gr. 16. 80 Pf.; geb. 1 M. 20 Pf.

Lasso de la Vega, D. A., antologia griega, coleccion de antiguos poetas griegos. Traduccion en verso de sus obras, por el mismo. Madrid, imp. de la Biblioteca Universal. 229 p. 8. 2 rs.

Menk, A., de anthologiae Palatinae epigrammatis sepulcralibus. Marburg. 55 S. 8. (Diss.)

CHRISTUS PATIENS.

Brambs, J. G., de aüctoritate tragoediae Christianae, quae inscribi solet Χριστὸς πάσχων Gregorio Nazianzeno falso attributae. Eichstätt, Stillkrauth. 72 S. 8. (Progr.) 1 M. 60 Pf.

Deltour, F., et **C. Rinn**, choix de morceaux traduits des auteurs grecs. Paris, Delagrave. XXXIV, 540 p. 18.

Gebhardt, O. v., u. **A. Harnack**, Texte u. Untersuchgn. z. Gesch. d. altchristl. Literatur. 2. Bd. 2. Hft. Leipzig, Hinrichs' Verl. gr. 8. 5 M.

— Lehre d. zwölf Apostel, nebst Untersuch. z. ältesten Gesch. d. Kirchenverfassg. u. d. Kirchenrechts *v. A. Harnack*. 2. Hälfte. Nebst e. Anh.: Ein übersehenes Fragment d. Διδαχή in alter lateinischer Uebersetzung. Mitgetheilt von *O. v. Gebhardt*. S. 101-291.

Jus graeco-romanum. Pars VII. Leipzig, G. E. Schulze, gr. 8. 5 M. (I-VII.: 61 M.)

— Epitomae legum tit. XXIV et sequentes. Ed. *C. E. Zachariae a Lingenthal* VI, 213 S.

Madvig, J. N., adversariorum criticorum ad scriptores graecos et latinos vol. III., novas emendationes graecas et latinas continens. Hauniae. Leipzig, T. O. Weigel. 280 S. gr. 8. 5 M. (I-III.: 34 M. 20 Pf.

POÈTES.

Beau, G., la Grèce poétique: Anacréon, Sappho, Bion, Moschus, Théocrite (traductions en vers). Paris, Marpon et Flammarion. 249 p. 18. 3 fr. 50 c.

Antiguos poetas griegos. La musa helénica; traduccion en verso por A. Lasso de la Vega. Madrid, impr. de la Biblioteca universal. 192 p. 8. 3 rs.

Poetas liricos griegos, traducidos en verso castellano directamente del griego, por Baraibar, Menendez Palayo, Conde, etc., etc. Madrid, Navarro. VIII, 461 p. 8. 11 rs.

Canti popolari della Grecia antica, illustrati da L. Cerrato. Torino, Loescher. 158 p. 8. (Sep.-Abdr.)

Comicorum atticorum fragmenta. Ed. *Th. Kock.* Vol. II. Novae comoediae fragmenta. Pars I. Leipzig, Teubner. 582 S. gr. 8. 14 M. (I. et II. : 32 M.)

Reinach, S., deux épigrammes grecques inédites. Paris, imp. nationale. 8 p. 8. (Extr.)

Girard, J., études sur la poésie grecque. Epicharme, Pindare, Sophocle, Théocrite, Apollonius. Paris, Hachette. VI, 355 p. 16. 3 fr. 50 c.

Herzer, J., metaphorische Studien z. griechischen Dichtern. I. Die auf « Unglück u. Verwandtes » bezügl. Metaphern u. Bilder bei d. Trakern. Zweibrücken. 47 S. 8. (Progr.)

Rickmann, E., in cumulandis epithetis quas leges sibi scripserint poetae Graeci maxime lyrici. Cervimontii. 41 S. 8. (Rost. Diss.)

Opsimathes, G. H., γνῶμαι sive thesaurus sententiarum et apophthegmatum ex scriptoribus graecis praecipue poetis. Collegit, disposuit et ed. G. H. O. Ebd. VIII, 368 S. gr. 8. 10 M.

TESTAMENT (Nouveau).

Hall, I. H., American Greek testaments : a critical bibliography of the Greek New Testament as published in America. With Two Fac-similes. Philadelphia. 82 p. 8. 7 sh. 6 d.

Omont, H., fragments d'une Version antique de l'Apocalypse. Nogent-le-Rotrou, imp. Daupeley-Gouverneur. 7 p. 8. (Extr.)

Thenard, J. F., nouveau choix de textes grecs pour servir aux explications courantes, avec traduction latine littérale en regard, notes grammaticales, etc. Paris, Dupont. VIII, 136 p. 12. 1 fr. 50 c.

Wilamowitz-Moellendorff, U. v., conjectanea. Göttingen, Dieterich. 18 S. gr. 4. 80 Pf.

Willenbücher, H., de nonnullis scriptorum Graecorum locis difficilioribus. Giessen. 29 S. 8. (Diss.)

IX. LANGUE ET LITTÉRATURE NÉO-HELLÉNIQUES.

ANAGNOSTOPOULOS, G., περὶ τῆς λατινικῆς ἐπιτομῆς τοῦ Βαρβάρου. Jena (Pohle). 40 S. gr. 8. 1 M.

BIKÉLAS, D. Le rôle et les aspirations de la Grèce dans la question d'Orient. (Conférence lue au cercle Saint-Simon. Paris, 1885, in-12.

— Ἀπὸ Νικοπόλεως εἰς Ὀλυμπίαν. Ἐπιστολαὶ πρὸς φίλον. Athènes, 1886.,

BIZYNOS, G. M., Greek poems. Trubner. 8. 31 sh. 6 d.

CANINI, M. A., Conferenza sul poeta greco Dionisio Salomos, tenuta in Venezia il 20 dicem. 1883 ; e versione dell'inno alla libertà del medesimo ; aggiunta una versione della Marsigliese. Venezia, tip. Ferrari. 48 p. 8. 1 L.

CHRISTOPULOS, A., Lieder. Aus dem Neuhellenischen, nebst e. Auswahl v. Liedern u. Gedichten hellen. Zeitgenossen. Im Vers-

maasse der Originale übertr. *v. A. Boltz*. (2. verm. Aufl.) Leipzig, Friedrich. VI, 153 S. 12. 2 M.; geb.; 3 M.

FOLK-LORE of modern Greece : the tales of the People. Edited by E. M. Geldart. Sonnenschein. 190 p. 8. 2 sh. 6 d.

LUBER, A., Erotas. Neugriechische Liebesdistichen übersetzt. Salzburg, Kerber, 1883.

MACPHERSON. Poetry of modern Greece Specimens and extracts translated. London, Macmillan.

MAVROGENIS, S., *Βίος Κωνστ. Καραθεοδώρη*. Paris, Gauthier-Villars, in-8.

MONDRY-BEAUDOUIN, quid Koraïs de neohellenica lingua senserit, thesim proponebat facultati litterarum Parisiensi M. B. Bordeaux, imp. Gounouilhou, 1883. 71 p. 8.

PHERBOS, *Μῦθοι*. Athènes, in-12.

PSICHARI, Jean, La Ballade de Lénore en Grèce. Paris, E. Leroux. (Extr. de la Revue de l'histoire des religions.)

RANGABÉ, A. R., der Fürst v. Morea. Uebers *v. A. Ellissen* u. vom Autor selbst revidirt. Breslau, Schottlænder. 339 S. 8. 3 M.; geb. 4 M.

RANGABÉ, A. R. und **SANDERS**, Dan. Geschichte der neugriechischen. Litteratur von ihren Anfængen bis auf die neueste Zeit. Leipzig, Friederich, in-8.

SHAKESPEARE. *Τραγῳδία Σαικσπείρου ὁ βασιλεὺς Λήρ, μεταφρασθεῖσα ἐκ τοῦ ἀγγλικοῦ ὑπὸ Δημ. Βικέλα. Ἔκδοσις νέα ἐπιδιωρθωμένη.* Athènes, 1886, in-12.

BIBLIOGRAPHIE

DES

TRAVAUX DE M. EGGER

SOMMAIRE

I

OUVRAGES — OPUSCULES

II

ARTICLES

1834. Journal général de l'Instruction publique (Paul Dupont) (1).
1837. Revue française.
1842. Revue de l'Instruction Publique (Hachette et Cie).
1844. Dictionnaire des sciences philosophiques.
— Revue archéologique.
1845. Encyclopédie du XIXe siècle.
1846. Nouvelle Revue encyclopédique.
1848. Journal des savants.

(1) Les Recueils énumérés dans ce sommaire ont été rangés chronologiquement d'après la date du premier article inséré dans chacun d'eux.

1850. Journal des Débats (Journal quotidien).
— L'Ordre (Journal quotidien).
1852. Nouvelle biographie universelle.
1852. Le Moniteur universel, journal officiel (Journal quotidien).
1854. Revue contemporaine.
1855. L'Atheneum français.
— Revue des cours publics.
1858. Bulletin et Mémoires de la Société des antiquaires de France.
1860. Revue européenne.
— Gazette des Tribunaux. (Journal quotidien.)
1864. Le Correspondant.
1866. Congrès scientifiques de France.
1868. Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques.
— Société de linguistique.
1874. Revue des langues romanes.
— Bulletin de la Société de l'histoire de Paris.
1877. Bulletin de correspondance hellénique.
— Magasin d'éducation et de récréation.
1879. Annales de la Faculté de Bordeaux.
Recueils et journaux divers où ne se trouve qu'*un seul* article.

III

INSTITUT DE FRANCE

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
a. — Comptes-rendus.
b. — Mémoires.
c. — Lectures en séances publiques.
Académie des sciences (comptes-rendus).
Académie des sciences morales et politiques (comptes-rendus).

IV

Discours.
Conférences.
Collaborations.

OUVRAGES

Thesis philosophica : De Archytae tarentini, pythagorici, vita operibus et philosophia disquisitio. In-8°. 67 p. Parisiis, excudebant F. Didot fratres, 1833.

Thèse de littérature. Étude sur l'éducation et particulièrement sur l'éducation chez les Romains, depuis la fondation de Rome jusqu'aux guerres de Marius et de Sylla. In-8°, 46 p. Paris. Imprim. de Didot frères, 1833.

Longini quæ supersunt Græce, Post edit. Lipsiensem a. mdcccix aucta et emendata. lxxvi-253 p. in-16. Paris, Bourgeois-Maze, 1837.

M. Verrii Flacci fragmenta post editionem augustinianam denuo collecta atque digesta. Sexti Pompei Festi fragmentum ad fidem Ursiniani exemplaris recensitum. xxiv-358 p., in-16. Bourgeois Maze, 1838.

Varronis librorum de lingua latina quæ supersunt, juxta recensionem et cum argumentis C. O. Muelleri. Lipsiæ apud Michelsen. 1837, in-16. 249 p.

Latini sermonis vetustioris reliquiæ selectæ. In-8°. xxii-428 p. Paris, Hachette, 1843.

Examen critique des historiens anciens de la vie et du règne d'Auguste. Mémoire couronné par l'Académie des Inscriptions et B.-L. In-8° de 476 p. Paris, Dezobry et Magdeleine et Cie, 1844.

Recherches sur les Augustales, suivies des fragments du testament politique d'Auguste, connu sous le nom de monument d'Ancyre. Paris, Dezobry, Magdeleine et Cie, 100 p., in-8°, 1844.

Essai sur l'Histoire de la critique chez les Grecs, suivi de la poétique d'Aristote et d'*Extraits de ses problèmes,* avec traduction française et commentaires. viii-

548 p., in-8°, 1849, Paris, A. Durand, (2e édition revue et augmentée, chez Pedone-Lauriel, mai 1886.)

Notions élémentaires de grammaire comparée pour servir à l'étude des trois langues classiques conformément au nouveau programme officiel. In-12, VIII-179 p. Paris, Durand, 1852.

2e édition, VIII-179 [1852], 1853.

3e édition, VIII-216, 1854.

4e édition, 1854-1855.

5e édition, 1856-1857.

6e édition, revue et augmentée de quelques notes. XI-226, 1865.

7e édition, revue, corrigée et augmentée, XV-231. A. Durand et Pedone-Lauriel, 1875.

8e édition, XV-247, 1880.

Traduit en italien par Diamilla Müller, in-12, 1853; Torino, Botta; Milano, Dumolard; Genova, Rossi. — Traduit en hongrois, par Bartal Antal; Budapest, 1883. Hoffmann ès Molnar.

Apollonius Dyscole. Essai sur l'histoire des théories grammaticales dans l'antiquité. 349 p., in-8°, 1854. Paris, A. Durand.

Mémoires de littérature ancienne. In-8°, XXIII-520 p. 1862. Paris, A. Durand.

Mémoires d'histoire ancienne et de philologie. In-8°, XI-516 p. 1863. Paris, A. Durand.

Études historiques sur les traités publics chez les Grecs et chez les Romains depuis les temps les plus anciens jusqu'aux premiers siècles de l'ère chrétienne. 320 p. Nouvelle édition. In-8°. Paris, A. Durand, 1866.

La 1re édition de cet ouvrage était un mémoire académique imprimé en 1860. Cf. plus bas.

L'Hellénisme en France. Leçons sur l'influence des études grecques dans le développement de la langue et de la littérature française. 2 vol. in-8°. 1er volume VIII-472 p., 2e vol. 498 p. Paris, Didier et Cie, 1869.

Aristote. Poétique avec des extraits de la politique

et des problèmes. — *Texte grec,* avec commentaire en français.

2e édition, revue et corrigée. In-12, VII-141 p. 1874.

La 1re édition se trouve à la suite de l'Histoire de la Critique.

3e édition.

4e édition, 1875.

5e édition, 1876.

6e édition, XII-141, 1878. Paris, Hachette et Cie, et Pedone-Lauriel.

Aristote. Poétique, avec des Extraits de la Politique et des Problèmes. — Traduction française. — 2e édition revue et corrigée, in-12, VII-63 p. 1874.

3e édition, 1875.

4e édition, revue, corrigée et augmentée de la traduction des extraits de Proclus relatifs à la *Poétique*. VII-65 p. 1878.

Observations et réflexions sur le développement de l'intelligence et du langage chez les enfants.

Extrait du compte-rendu de l'Académie des sciences morales et politiques.

1re édition, in-8o, 72 p., 1879.

2e édition, in-12 ou in-18, 103 p. 1880.

3e édition, 103 p., 1881.

4e édition, 1883. Paris, Alphonse Picard.

Histoire du Livre depuis ses origines jusqu'à nos jours.

1re et 2e édition. Septembre, 1880, XI-323 p.

3e édition. Octobre, 1880.

4e édition. Novembre, 1883. Hetzel et Cie, in-12.

La Tradition et les Réformes dans l'enseignement universitaire. Souvenirs et Conseils. In-8o, XXIV-368 p. Paris, G. Masson, 1883.

OPUSCULES

Epigraphices græcæ specimina selecta in usum prælectionum academicarum. 44 p. in-8°, 1844. Paris, Dezobry, Magdeleine et Cie.

Notice biographique. Catalogue des livres composant la bibliothèque de M. Mauger, précédé d'une *Notice biographique*, par E. Egger, VII-127. Paris, Delion, 1862. *Notice*, I-VII.

Observations sur un fragment oratoire en langue grecque, conservé sur un papyrus provenant d'Egypte. Paris, 1862, in-8°, 16 p. Librairie académique. Didier et Cie.

Notice historique sur le duc de Clermont-Tonnerre, traducteur et commentateur d'Isocrate. Paris, Lainé, 1865, in-8°, 43 p.

2e édition, oct. 1866, 47 p.

3e édition, 1868, 52 p.

Traduit en anglais, imprimé et publié chez Lainé. (Chamerot successeur). Paris, 1867 (48 p.).

Notice nécrologique sur M. Casimir Leconte. In-8°, 7 p., Paris, 1867. Typographie de Renou et Maulde.

Préface. (A. Brachet : Dictionnaire étymologique de la langue française avec une préface par E. Egger, membre de l'Institut. Hetzel, Paris, 1868, CVII-560. Préface *a. l.* 12 p.)

Réimprimé dans Traditions et Réformes, p. 179.

Rapport sur les études de langue et de littérature grecque en France. 40 p., Paris, 1868, imprimé par autorisation de Son Exc. le Garde des sceaux à l'Imprimerie impériale.

Réimprimé en Appendice dans l'Hellénisme en France, tome II, p. 442.

Appendice. — L'Iliade d'Homère, texte grec, etc.; suivie de dissertations sur diverses questions homériques, par Alexis Pierron. 2 vol. 1869, Paris, Hachette et Cie. Appendice VII, p. 584-592. Observations sur la plus ancienne rédaction des poèmes homériques par E. Egger, membre de l'Institut.

N. B. Cette dissertation n'est pas simplement la reproduction de ce qu'on lit p. 515-523 dans les NOTES de l'*Histoire de la Critique chez les Grecs*. M. Egger avait donné son texte revu, corrigé, augmenté, et tel qu'il l'avait préparé pour une réimpression future.

Les Substantifs Verbaux formés par apocope de l'infinitif. Observations sur un procédé de dérivation très fréquent dans la langue française et dans les autres idiomes néo-latins. Montpellier. Au bureau des publications de la société pour l'étude des langues romanes. Paris, chez Pedone-Lauriel, X-67 p. 2e édition, revue, corrigée, augmentée, 1875.

(La 1re édition était un mémoire académique. Voir plus bas.)

Mélanges Graux. Paris, Ernest Thorin, LVI-823 p. 1884, in-8°. QUESTION HOMÉRIQUE. Manque-t-il un épisode dans le récit que fait Homère des voyages de Télémaque à la recherche de son père? p. 35-39.

JOURNAL GÉNÉRAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — *Actes officiels.* — *Cours publics.* — *Littérature.* — *Sciences.* — *Beaux-arts.* — Paul Dupont, imprimeur-éditeur.

Volume III. N° 38, p. 181. — 1834. 13 mars. — De l'Enseignement de la grammaire en général.

N° 104, p. 340. — 1834. 30 octobre. — REVUE PHILOLOGIQUE. (1er article.) Objet de cette revue. — La philologie en Allemagne. — Scepticisme romantique.

— Réaction. — MM. Leers, Knebel. — Une édition allemande. — MM. Klotz, Steigerthal, de Sinner. — Angleterre ; M. G. Burges. — Tacite : M. Kiessling. — Nouvelle espèce de commentaire. — Une séance de l'Agora ; le panégyrique de Trajan : M. Stiévenart et M. Burnouf.

Vol. IV, nº 1, p. 2. — 1834. 2 novembre. — COURS PUBLICS. École royale des langues orientales. — Cours de grec moderne et de paléographie grecque, M. Hase, professeur. 1er article.

Nº 7, p. 5. — 23 novembre. 2e article.

Nº 17, p. 77. — 1834. 28 décembre. — REVUE PHILOLOGIQUE. (2e article.) L'ordre et le désordre dans les travaux philologiques. — Difficulté de suivre dans cette revue une méthode constante. — Les livres classiques élémentaires. — Plutarque : M. Vœgelin. — Tacite : M. Bœttiger. — Sophocle : M. Neue. — M. de Sinner : édition du Banquet de Platon. — Boissonade : opuscules de Théophylacte. — Nouvelle édition des œuvres complètes de saint Jean Chrysostôme. — Considérations sur le choix et l'usage des manuscrits. — MM. Burnouf, Vanderbourg, Achaintre, E. Leo.

Nº 47, p. 213. — 1835. 12 avril. — REVUE PHILOLOGIQUE. Langues orientales. — MM. E. Burnouf et Brosset. — Langues classiques. — Aperçu général sur l'étude des sources historiques. — Source de l'histoire de la grammaire grecque. — Quelques-uns des travaux contemporains sur ce sujet. — Influence de Niebuhr. — MM. Classen, Ranke, Ritschl, Hesy. — Chius. — Thomas Magister. — Orus et Orion

Nº 51, p. 239. — 1835. 25 avril. — COURS PUBLICS. École des langues orientales. Cours de paléographie grecque. M. Hase, professeur. 1834-1835. 1er article.

Nº 64, p. 315. — 1835. 11 juin. — 1er semestre. 2e article.

N° 66, p. 330. — *Id.* 18 juin. — BIBLIOGRAPHIE DE L'AGRÉGATION. Classes de grammaire et classes supérieures des lettres. Indications nécessaires aux concurrents.

N° 74, p. 377. — 1835. 16 juillet. — REVUE DES TRAVAUX UNIVERSITAIRES. Importance des livres classiques. — Abrégé d'histoire ancienne par M. Bourgot. — Choix méthodique de l'histoire naturelle des animaux d'Elien par M. Valatour. — Traduction de ce recueil par M. Kumann.

N° 76, p. 390. — 1835. 23 juillet. — CORRESPONDANCE. A propos d'une accusation dirigée contre l'étude des écrivains de l'antiquité. (Signé : un agrégé de l'Université.)

N° 78, p. 403. — 1835. 30 juillet. — MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT. — Tableau synoptique et comparatif des trois langues française, latine et grecque, dédié à mes élèves, par M. Th. Leturgle, maître de pension à Rouen.

N° 80, p. 412. — 1835. 6 août. — DOCTRINE DU PROGRÈS. — La Boussole (à propos d'un article inséré dans le Journal général de M. Bodin).

N° 81, p. 417. — 1835. 9 août. — EXAMENS DE DOCTORAT ÈS-LETTRES. — Thèses de MM. Guigniaut, Gros et Schwalbé.

N° 83, p. 429. — 1835. 16 août. — LITTÉRATURE ANCIENNE. — Du latin des premiers siècles littéraires de Rome, et le grec moderne.

N° 87, p. 453. — 1835. 30 août. — REVUE CLASSIQUE. — Les préfaces et les commentaires. — Le chef-d'œuvre d'un inconnu. — Réaction nécessaire. — Choix d'élégies latines avec des imitations françaises, par M. L. M. — Études grammaticales et littéraires de quelques morceaux de poésie latine, par M. Toussaint-Revillon. — Comparaison de la forme et du but des prosodies, en Allemagne et en

France. — Deux prosodies nouvelles, de MM. Bel et Cabaret-Dupaty.

N° 91, p. 477. — 1835. 13 sept. — LITTÉRATURE LATINE. — Une édition et un nouveau manuscrit du Dialogue sur les orateurs.

N° 99, p. 525. — 1835. 11 octobre. — HISTOIRE. — La Grèce moderne.

Vol. V. N° 3, p. 19. — 1835. 8 novembre. — LITTÉRATURE. — Précis de l'histoire de la littérature en France, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la Restauration, par M. Aigre.

N° 5, p. 36. — 1835. 15 novembre. — RHÉTORIQUE. — Coup-d'œil sur l'histoire de cet art, depuis les anciens jusqu'à nos jours. — De deux nouveaux traités de rhétorique. — Une réflexion générale.

N° 12, p. 94. — 1835. 10 décembre. — REVUE CLASSIQUE. — Grammaire grecque de M. Burnouf; influence de cet ouvrage sur les progrès de l'enseignement du grec; questions sur la Grammaire grecque. — Cours de thèmes de MM. Lebas et Régnier. — Grammaire latine de Lhomond. — Les idiotismes de Viger. — MM. Villemereux, Guéroult, de Blignières, Noël et de Fellens, et leurs grammaires.

N° 15, p. 116. — 1835. 20 décembre. — ARCHÉOLOGIE. — De la peinture chez les anciens (Résumé d'une dissertation de M. le professeur Tœpffer, de Genève sur la peinture ancienne, etc.)

N° 18, p. 139. — 1835. 31 décembre. — REVUE CLASSIQUE. — Le théâtre grec et le théâtre latin. — Éditions de MM. Vendel-Heyl, de Sinner, Quicherat, etc.

N° 22, p. 169. — 1836. 14 janvier. — LITTÉRATURE LATINE. — Métamorphoses d'Ovide, traduction nouvelle par M. Gros.

N° 23, p. 179. — 1836. 17 janvier. — REVUE CLASSIQUE. — Extraits des principaux monuments de l'éloquence profane et religieuse des anciens. Premier article : *Le Conciones.*

N° 24, p. 190. — 1836. 21 janvier. — BIBLIOGRAPHIE. — HISTOIRE DE L'ÉDUCATION. — Commentatio de historia educationis et per nostram ætatem culta, et in posterum colenda. — Scripsit Alexander Kappius archigymnasii susatensis pro-rector. Hammonæ 1834, in-4°.

N° 30, p. 233. — 1836. 11 février. — PHILOSOPHIE MORALE. — *Les devoirs des hommes,* discours à un jeune homme par Silvio Pellico de Saluces, traduit de l'italien en grec moderne, par Cébès de Thèbes. — Paris, libr. J. A. Macklein, 1835, in-12.

N° 33, p. 261. — 1836. 21 février. — REVUE CLASSIQUE. — Eloquence religieuse et profane; extraits des orateurs attiques et de Cicéron, par M. Ragon. (2e article.)

N° 37, p. 295. — 1836. 6 mars. — BIOGRAPHIE. — Notes de Vico sur l'art poétique d'Horace.

N° 44, p. 345. — 1836. 31 mars. — *Traditions tératologiques,* ou récits de l'antiquité et du moyen âge en Occident, sur quelques points de la fable, du merveilleux et de l'histoire naturelle, publ. d'après plusieurs mss. inédits grecs, latins et en vieux français, par B. de Xivrey. Paris, 1836.

N° 47, p. 371. — 1836. 10 avril. — FACULTÉ DES LETTRES. — Cours de M. Fauriel; 1er article. — (Dans ce cours, M. Fauriel expose et discute les recherches et les opinions des littérateurs allemands sur l'histoire et l'authenticité des poèmes attribués à Homère).

N° 52, p. 409. — 1836. 28 avril. — INSTRUCTION SUPÉRIEURE. — De la monographie et du doctorat ès-lettres.

N° 52, p. 411. — 1836. 28 avril. — FACULTÉ DES LETTRES. — Cours de M. Fauriel. (2e article.)

N° 63, p. 489. — 1836. 5 juin. — LITTÉRATURE GRECQUE. — Collection des rhéteurs grecs publiés par M. Chr. Walz.

N° 64, p. 507. — 1836. 9 juin. — FACULTÉ DES LETTRES. — Cours de M. Fauriel. (3e article.)

N° 65, p. 517. — 1836. 12 juin. — REVUE CLASSIQUE. — Extraits de Tacite et des historiens grecs. — Chrestomathie grecque. — Extraits d'Athénée.

N° 70, p. 556. — 1836. 30 juin. — FACULTÉ DES LETTRES. — Cours de M. Fauriel. (4e article.)

N° 74, p. 588. — 1836. 14 juillet. — FACULTÉ DES LETTRES. — Cours de M. Fauriel. (5e article.)

N° 81, p. 645. — 1836. 7 août. — FACULTÉ DES LETTRES. — Cours de M. Fauriel. (6e article.)

N° 82, p. 653. — 1836. 10 août. — FACULTÉ DES LETTRES. — Epreuves du doctorat.

N° 86, p. 681. — 1836. 25 août. — PHILOLOGIE. — Coup-d'œil sur quelques travaux de la philologie grecque contemporaine, en vue du programme publié par le Conseil royal de l'Instruction publique, pour le concours d'agrégation de philosophie.

N° 89, p. 788. — 1836, 4 septembre. — FACULTÉ DES LETTRES. — Cours de M. Fauriel (7e article).

N° 92, p. 731. — 1836, 15 septembre. — Cours de M. Fauriel (8e article).

N° 98, p. 783. — 1836, 9 octobre. — Cours de M. Fauriel (9e article).

Vol. VI. N° 4, p. 28. — 1836, 27 novembre. — Cours de M. Fauriel (10e article).

N° 8, p. 62. — 1836, 25 décembre. — Cours de M. Fauriel (11e article).

N° 10, p. 80. — 1837, 8 janvier. — REVUE CLASSIQUE. — Eloquence profane et religieuse des anciens (3e article); Démosthène. — Bibliographie de M. Becker. — Editions de M. Régnier.

N° 12, p. 93. — 1837, 22 janvier. — FACULTÉ DES LETTRES. — Cours de M. Fauriel (12e et dernier article).

Cet article est signé, et assure ainsi la détermination des articles antérieurs.

N° 14, p. 108. — 1837, 5 février. — LITTÉRATURE GREC-

QUE. — I. Collection des rhéteurs grecs de Walz, IXe et dernier volume; — II. Mémoire sur la rhétorique chez les Grecs, par M. E. Gros.

N° 28, p. 223. — 1837, 14 mai. — REVUE CLASSIQUE. — I. Selecta principum historicorum : Herodoti, Thucydidis, Xenophontis, Polybii illustres loci. II. Plutarchi vitae Demosthenis et Ciceronis. Delectu, præfatione, annotatione, discipulorum institutioni accommodavit Dan. Wyttembach. Ed. passim aucta et emendata.

Vol. VII. N° 54, p. 313. — 1838, 24 janvier. — PHILOLOGIE. — Dictionnaire grec-français, par J. Planche; nouvelle édition, par L.-A. Vendel-Heyl et Al. Pillon.

N° 124, p. 832. — 1838, 22 septembre. — LITTÉRATURE. — *Des journaux chez les Romains,* recherches précédées d'un mémoire sur les Annales des Pontifes, par J.-V. Le Clerc.

N° 149, p. 1025. — 1838, 19 décembre. — LITTÉRATURE. — *Des journaux chez les Romains,* etc., par J.-V. Le Clerc (2e article).

Articles réimprimés dans les Mémoires d'histoire ancienne et de philologie, p. 286.

Vol. VIII. N° 14, p. 95. — 1839, 16 février. — PUBLICATIONS. — *Méthode systématique* de l'enseignement des langues appliqué au grec ancien et moderne, par Etienne Marcello... Première partie, Paris, 1828.

N° 15, p. 102. — 1839, 20 février. — LITTÉRATURE. — *Traditions tératologiques,* par B. de Xivrey (2e article).

N° 46, p. 344. — 1839, 8 juin. — HISTOIRE ET PHILOLOGIE. — *Eclaircissements sur le cercueil du roi memphite Mycerinus,* trad. de l'anglais et accompagné de notes par Ch. Lenormant.

N° 50, p. 375. — 1839, 22 juin. — GÉOGRAPHIE ANCIENNE. — *Périple de Marcien d'Héraclée, épitome d'Artémidore, Isidore de Charax,* etc. Supplément aux dernières éditions des *petits geographes,* d'après

un manuscrit grec de la Bibliothèque royale, par M. E. Miller. Paris, Impr. royale, 1839, in-8°.

N° 60, p. 456. — 1839, 27 juillet. — LITTÉRATURE. — *Essai d'histoire littéraire,* par E. Geruzez, 1839, in-8°.

N° 81, p. 626. — 1839, 9 octobre. — *Concours d'agrégation,* pour les classes de grammaire.

N° 85, p. 662. — 1839, 23 octobre. — PUBLICATIONS. — Le moyen-âge et le dix-neuvième siècle, ou analyse de la méthode systématique d'enseignement des langues, appliquée au grec ancien et moderne, par E. Marcello.

N° 93, p. 722. — 1839, 10 novembre. — HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE. — *Vico et l'Italie,* par Jos. Ferrari, Paris, 1839. 8°.

N° 96, p. 746. — 1839, 20 novembre. — PHILOLOGIE. — *De l'accentuation grecque,* en général, et du Traité élémentaire de l'accentuation grecque, par M. V. Bétolaud.

Vol. IX. N° 38, p. 283. — 1840, 9 mai. — ARCHÉOLOGIE. — 1° *Inscriptions grecques et latines* recueillies en Grèce, par la commission de Morée, et expliquées par *Ph. Le Bas,* t. I et t. II, 1835-39, 8°. — 2° Monuments d'antiquité figurée, recueillis en Grèce, par la commission de Morée, et expliqués par le *même.* 1er et 2e cahiers, 1835-37, 8°.

N° 41, p. 307. — 1840, 20 mai. — ARCHÉOLOGIE. — *Inscriptions en vers du musée d'Aix*, suivies d'un appendice sur une statue antique récemment découverte aux environs de cette ville. Aix, 1839. 8°.

N° 98, p. 686. — 1840, 5 décembre. — FACULTÉ DES LETTRES. — *Cours de littérature grecque.* M. Egger, agrégé de la Faculté, suppléant (Discours d'ouverture).

N° 99, p. 694. — 1840, 9 décembre. — Discours d'ouverture (suite).

Réimprimé dans les Mémoires de Littérature ancienne, p. 17.

Vol. X. N° 14, p. 82. — 1841, 17 février. — FACULTÉ

DES LETTRES. — *Cours de littérature grecque* (1er article). — Division du cours; — antécédents de la poétique d'Aristote, première partie; — origine de la critique; — travaux entrepris sur les poésies traditionnelles, et en particulier sur les poésies d'Homère, au siècle de Pisistrate; — interprétation philosophique; — Diascévastes; — Chorizontes; — progrès de la critique sur le théâtre d'Athènes; — Diascève dramatique. (Rédigé par A. Sadous.)

N° 16, p. 89. — 1841, 24 février. — PHILOLOGIE. — *Le jardin des racines grecques,* réunies par C. F. Lancelot et mises en vers par de Sacy; nouv. éd. par M. Ad. Régnier.

N° 23, p. 129. — 1841, 20 mars. — HISTOIRE. — *Économie politique des Romains,* par M. Dureau de la Malle.

N° 27, p. 154. — 1841, 3 avril. — PHILOLOGIE. — *Méthode pour étudier la langue latine,* par M. J.-L. Burnouf, membre de l'Institut, etc.

N° 28, p. 162. — 1841, 7 avril. — FACULTÉ DES LETTRES. — *Cours de Littérature grecque* (2e article). Critique dans la comédie grecque et particulièrement dans Aristophane. — Les sophistes. — Esthétique de Platon. — Poésie, musique et philosophie dorienne, etc. (A. Sadous).

N° 32, p. 187. — 1841, 21 avril. — FACULTÉ DES LETTRES. — *Cours de Littérature grecque* (3e article). — Aperçu de la biographie littéraire d'Aristote. Principes généraux de sa doctrine sur l'art, etc. (A. Sadous.)

N° 33, p. 190. — 1841, 24 avril. — PHILOLOGIE. — *Philodemi rhetorica*, ex Herculanensi papyro, etc., restituit, etc. E. Gros.

N° 35, p. 202. — 1841, 1er mai. — PHILOLOGIE. — *Question de philologie homérique.* — Aristote lisait-il dans l'Odyssée un épisode de soixante-et-onze vers que nous y lisons aujourd'hui?

N° 39, p. 226. — 1841, 15 mai. — LITTÉRATURE GRECQUE.

— Fragment d'un examen critique de la poétique d'Aristote.

N° 46, p. 269. — 1841, 9 juin. — FACULTÉ DES LETTRES. *Cours de Littérature grecque* (4e article). — Témoignage et théorie d'Aristote sur les origines de la poésie. — Poésie populaire. — Poésies épiques, le Cycle épique. — Les poèmes homériques faisaient partie du cycle épique. — Discussion de l'autorité d'Aristote dans la question homérique. (A. Sadous.)

N° 49, p. 288. — 1841, 19 juin. — FACULTÉ DES LETTRES. — *Cours de Littérature grecque* (5e article). — Origine du drame grec; — Tragédie; — Drame satyrique; — La comédie a-t-elle la même origine? — Rapports de la tragédie avec le cycle épique; avec la civilisation contemporaine. (A. Sadous.)

N° 52, p. 305. — 1841, 30 juin. — LITTÉRATURE GRECQUE. — Les Néméennes de Pindare, trad. nouvelle avec le texte, par M. Obry, professeur à la Faculté des lettres de Strasbourg.

N° 60, p. 353. — 1841, 28 juillet. — PHILOLOGIE. — *Philodemi de rhetorica liber quartus,* ex voluminibus herculanensibus, Oxonii 1825 excussis, edid. Leonard Spengel.

N° 62, p. 367. — 1841, 4 août. — FACULTÉ DES LETTRES. — *Cours de Littérature grecque* (6e article). — Histoire des développements de l'action dans le drame tragique. — Trilogie et tétralogie. — Trilogie tragique d'Eschyle. — Analyse l'*Orestia*. — Les quatre autres tragédies d'Eschyle. — Caractères généraux de son théâtre. (A. Sadous.)

N° 63, p. 371. — 1841, 7 août. — ARCHÉOLOGIE. — Recherches sur les monuments cyclopéens et pélasgiques, par L. C. F. Petit-Radel. Paris, 1841, 8°.

N° 66, p. 395. — 1841, 17 août. — FACULTÉ DES LETTRES. — *Cours de Littérature grecque* (7e article). — Argument. — Progrès de l'art dans les drames de So-

phocle. — Retour à Aristote. — Euripide. — De la Tétralogie dans Euripide. — Caractères de ses tragédies rapprochées de la théorie aristotélique. (A. Sadous.)

N° 70, p. 417. — 1841, 1er septembre. — PHILOLOGIE. — ΧΡΗΣΜΟΙ ΣΙΒΥΛΛΙΑΚΟΙ, *oracula sibyllina*, textu ad codices mss. recognito a C. Alexandre. Vol. I. Paris, 1841, 8°.

N° 73, p. 437. — 1841, 11 septembre. — FACULTÉ DES LETTRES. — *Cours de Littérature grecque* (8e article). — De la moralité au théâtre.

N° 86, p. 526. — 1841, 27 octobre. — FACULTÉ DES LETTRES. — *Cours de Littérature grecque* (9e et dern. article). — Diverses opinions d'Aristote sur les poèmes en prose, sur la poésie lyrique, etc. — Revue des principaux ouvrages de critique antérieurs à la poétique d'Aristote. — Conclusion. (A. Sadous.)

N° 89, p. 543. — 1841, 6 novembre. — PHILOLOGIE. — I. Mémoire sur le système grammatical des langues de quelques nations indiennes de l'Amérique du Nord, par M. P. Et. du Ponceau. Paris, 1838. 8°. II. De lingua othomitorum dissertatio auct. Emm. Naxera. (Extrait du Ve tome, nouvelle série des Mémoires de la Société américaine de philosophie.) Philadelphie, 1835. III. Synonymes français, par Benj. Lafaye. Paris, 1841, 1 vol. gr. 8°.

N° 101, p. 621. — 1841, 18 décembre. — COURS PUBLICS, — *Faculté des Lettres*, — Cours de littérature grecque. Analyse de la première leçon (communiquée par M. Egger).

Réimprimée dans les Mémoires de Littérature ancienne, p. 336.

Vol. XI. N° 10, p. 54. — 1842, 2 février. — Cours de Littérature grecque (1er article) [signé C. G.],

N° 17, p. 94. — 1842, 26 février. — COURS DE LITTÉRATURE GRECQUE (2e article). De la vérité historique ; son caractère relatif. Distinction de l'histoire, de la

poésie et du roman. — Alliance nécessaire de l'histoire et de la poésie. — Du style historique. — Mélange du style scientifique et du style poétique. — De la vérité considérée comme loi du style historique. — Exemples. — Résumé. (Signé C. G.)

N° 26, p. 151. — 1842, 30 mars. — PHILOLOGIE. — *Dictionnaire complet d'Homère et des Homérides,* résumé des travaux de la critique, tant ancienne que moderne, sur Homère, et ses poèmes, par MM. *Theil* et *Hallez d'Arroz.* 1 vol. 8°.

N° 35, p. 202. — 1842, 30 avril. — COURS DE LITTÉRATURE GRECQUE (3e article). — Examen des thèses anciennes sur l'Histoire. — Le symbolisme considéré comme première forme de l'histoire. — Des divers systèmes appliqués à l'interprétation de la mythologie ancienne. — Examen critique de la Théogonie d'Hésiode. — Conclusion (signé C. G.).

N° 41, p. 238. — 1842, 21 mai. — LITTÉRATURE GRECQUE. — *Théâtre d'Eschyle,* traduction nouvelle en prose par Alexis Pierron. Paris, 1841, in-12. — *Fragment inédit de la traduction en vers du théâtre d'Eschyle,* par feu J. J. J. Puech.

N° 52, p. 311. — 1842, 29 juin. — BIBLIOGRAPHIE. — *Cours de littérature,* rédigé d'après le programme pour le baccalauréat, par E. Geruzez.

N° 56, p. 333. — 1842, 13 juillet. — COURS DE LITTÉRATURE GRECQUE (4e article). De l'Iliade considérée comme œuvre historique. — Interprétations allégoriques des anciens et des modernes. — Paradoxes de Dion Chrysostôme. — Réalité des événements racontés par Homère; peinture des mœurs héroïques; de la nationalité hellénique. — Résumé. (Signé C. G.)

N° 64, p. 377. — 1842. 10 août. — COURS DE LITTÉRATURE GRECQUE (5e article). — De l'Odyssée considérée comme mouvement historique. Caractères qui dis-

tinguent ce poème de l'Iliade. — Du bouclier d'Achille et du bouclier d'Hercule. — Du poème des Œuvres et des Jours. Résumé. — (Signé : C. G.)

N° 71, p. 422. — 1842. 3 septembre. — QUESTION D'HISTOIRE LITTÉRAIRE. — De l'influence du papyrus égyptien sur le développement de la littérature grecque.

N° 100, p. 604. — 1842. 14 décembre. — COURS DE LITTÉRATURE GRECQUE (6e article). — Premiers écrivains en prose. — Logographes connus par les seuls témoignages des critiques : logographes antérieurs à Hérodote, dont il reste quelques fragments. — Hécatée de Milet, Acusilaus d'Argos, Charon de Lampsaque, Xanthus de Lydie. Logographes contemporains d'Hérodote. Hellanicus de Lesbos, Phérécyde d'Athènes, etc. (Signé C. G.)

Vol. XII. N° 1, p. 3. — 1843. 4 janvier. — LITTÉRATURE. — Bibliothèque de l'École des Chartes, t. I, II et III.

N° 7, p. 39. — 1843. 25 janvier. — COURS DE LITTÉRATURE GRECQUE (7e article). — Hérodote, sa biographie ; préliminaires de la lutte des Perses et des Grecs. — Traits principaux de l'art historique dans Hérodote. (Signé C. G.)

N° 22, p. 134. — 1843. 18 mars. — COURS DE LITTÉRATURE GRECQUE (8e article). — Fin de l'histoire d'Hérodote, récit de la guerre médique. — De la vie d'Homère attribuée à Hérodote. — Résumé du cours. (Signé C. G.)

N° 33, p. 199. — 1843. 26 avril. — QUESTION D'HISTOIRE LITTÉRAIRE. — De la deuxième édition des Nuées d'Aristophane.

N° 56, p. 355. — 1843. 15 juillet. — BIBLIOGRAPHIE. — *Histoire romaine*, par M. E. Dumont, professeur au collège Saint-Louis. 3 vol. in-12.

Vol. XIII. N° 92, p. 917. — 1844. 16 novembre. — LITTÉRATURE GRECQUE. — I. Βαβρίου μυθίαμβοι. Babrii

fabulae iambicae CXXIII, jussu summi educationis publicæ administratoris *Abel Villemain*, viri excell. nunc primum editæ. *Joh. Fr. Boissonade* litt. gr. pr. recensuit, latine convertit, annotavit, Paris, 1844, Didot, 1 vol. in-8°. — II. Babrii fabulæ iambicæ CXXI. *J. Fr. Boissonade* recensuit, secunda editio novis curis expolita. Paris, 1844, in-8°, chez Klincksieck. — III. Frid. Dübner Animadversiones criticæ de *Babrii* Μυθιάμβοις (Lettre à M. Fred. Jacobs. 1844, in-8°). — IV. Fables de Babrius, traduites pour la première fois en français par A. L. Boyer. Paris, 1844, in-8°, chez Firmin-Didot. (1er article.)

N° 94, p. 927. — 1844. 23 novembre. — Littérature grecque. — *Fables de Babrius* (2e et dernier article).

Réimprimés dans les Mémoires de littérature ancienne, p. 487.

N° 103, p. 978. — 1844. 25 décembre. — Faculté des Lettres. — *Cours de littérature grecque.* — Analyse de la première leçon (signé : C. G.).

N° 104, p. 986. — 1844. 28 décembre. — Des programmes pour les concours d'agrégation aux classes supérieures des lettres et aux classes de grammaire.

Vol. XIV. N° 3, p. 14. — 1845. 8 janvier. — *Oratorum romanorum fragmenta* ab Appio inde Cœco et M. Porcio Catone usque ad Q. Aurelium Symmachum, collegit atque illustravit, H. Meyer. Ed auctior et emendatior. Zurich, 1842, in-8°.

Réimprimé dans les Mémoires de littérature ancienne, p. 398.

N° 11, p. 62. — 1845. 5 février. — Cours de littérature grecque (2e article). — Des écoles en Grèce et à Rome. — Organisation de l'enseignement public sous les empereurs. — Du stoïcisme. — Epictète. (Signé : C. G.)

N° 38, p. 226. — 1845. 10 mai. — Cours de littérature grecque (3e article). — Suite du stoïcisme : Marc Aurèle. — Influence de la doctrine stoïcienne sur

les formes et les caractères du langage. (Signé : C. G.)

N° 53, p. 325. — 1845. 2 juillet. — De quelques documents sur *l'esclavage dans l'antiquité.*

N° 61, p. 379. — 1845. 30 juillet — *Essai critique sur une inscription grecque* de Cyme en Éolide.

Réimprimé dans les Mémoires d'histoire ancienne et de philologie, p. 77.

N° 68, p. 437. — 1845. 22 août. — HISTOIRE ANCIENNE. — Recherches sur les établissements des Grecs en Sicile, jusqu'à la réduction de cette île en province romaine, par W. Brunet de Presle. Un vol. in-8°. Paris, Impr. Royale, 1845.

N° 73, p. 473. — 1845. 10 septembre. — LITTÉRATURE. — De Lucien et de Voltaire.

Réimprimé dans les Mémoires de littérature ancienne, p. 473.

N° 76, p. 499. — 20 septembre. — LITTÉRATURE. — Cicéron, *Des Devoirs,* traduction nouvelle, par J.-L. Burnouf, 1 vol. in-12, Paris, Delalain, 1845.

N° 91, p. 634. — 1845. 12 novembre. — PHILOLOGIE GRECQUE. — I. Fragments des poèmes géographiques de Scymnus de Chio et du faux Dicéarque, par M. Letronne. Paris, 1840, in-8°. — II. Theophylacti Simocattæ quæstiones physicas et epistolas ad codd. recensuit versione Kimedonciana et notis instruxit J. F. Boissonade. Paris, 1835, in-8°. — III. Æneas Gazæus et Zacharias Mitylenaeus de immortalitate animæ et mundi consummatione ad codices recensuit J. Fr. Boissonade. Paris, 1836. in-8°. — IV. Michael Psellus : de operatione dæmonum cun notis Gaulmini curante J. Fr. Boissonade ; acced. opuscula inedita Pselli ; Nuremberg, 1838, in-8°. — V. Philostrati epistolæ, quas recens. J. Fr. Boissonade. Paris et Leipzig, 1842, in-8°. — VI. Anecdota nova descr. et annotavit J. F. Boissonade. Paris, 1844, in-8°.

N° 102, p. 722. — 1845. 20 décembre. — FACULTÉ DES

Lettres de Paris. — Cours de littérature grecque. Leçon d'ouverture prononcée le 4 décembre 1845.

N° 103, p. 730. — 24 décembre. — Suite de la leçon d'ouverture.

Vol. XV. N° 29, p. 162. — 1846, 7 mars. — Faculté des lettres de Paris. — Cours de littérature grecque. 2e article (signé : A. Morel).

N° 23, p. 215. — 18 mars. — Philologie. — Essai historique sur la littérature française (en grec moderne) par Jean Minotos (de Crète). T. Ier, poésie. 1845, in-12.

P. 216. — 18 mars. — Faculté des Lettres de Paris. Cours de littérature grecque. 3e article (signé : A. Morel).

N° 27, p. 246. — 1846. 1er avril. — Philologie. — *Olympiques de Pindare*, traduites en vers français par J. Guichemerre. 1 vol. in-8°.

N° 30, p. 271. — 11 avril. Histoire. — *Histoire romaine* de Dion Cassius, trad. en français avec notes et le texte en regard, etc., par E. Gros, tome Ier, contenant les fragments jusqu'à l'an de Rome 545.

Réimprimé dans les Mémoires d'histoire ancienne et de philologie, p. 305.

N° 34, p. 302. — 25 avril. — Faculté des lettres de Paris. — Cours de littérature grecque. 4e article (signé : A. Morel).

N° 40, p. 352. — 16 mai. — *Histoire de la poésie provençale*, cours fait à la Faculté par M. Fauriel. Paris, 1846. 3 vol. in-8°.

N° 58, p. 513. — 1846. 18 juillet. — Faculté des lettres. — Cours de littérature grecque. 5e article. — Argument : du cycle épique (A. Morel.)

N° 73, p. 633. — 1846. 9 septembre. — Note additionnelle à la dissertation de M. Th. H. Martin, sur les *Pentétérides athéniennes*, adressée à M. le Rédacteur du Journal général.

N° 77, p. 664. — 1846. 23 septembre. — Philologie

FRANÇAISE. — *Œuvres complètes d'Étienne de la Boëtie*, réunis pour la première fois, et publiées par M. Léon Feugère. Signé : X. R.?

Indiqué par M. Egger sur une liste manuscrite de ses articles.

N° 84, p. 783. — 17 octobre. — FACULTÉ DES LETTRES. — Cours de littérature grecque. 6e article. Signé : A. Morel.

N° 93, p. 797. — 1846. 18 novembre. — PHILOLOGIE. — De la plus ancienne rédaction des poèmes homériques.

N° 100, p. 861. — 12 décembre. — FACULTÉ DES LETTRES. — Cours de littérature grecque. 7e article. — Argument : Examen de l'Odyssée. Les Chorizontes. — Biographies traditionnelles d'Homère.

Vol. XVI. N° 6, p. 38. — 1847. 20 janvier. — PHILOLOGIE. — Rome au siècle d'Auguste ou voyage d'un Gaulois à Rome à l'époque du règne d'Auguste et pendant une partie du règne de Tibère, par M. Ch. Dezobry, nouv. éd. 4 vol. in-8° (1er article).

Vol. XVI. N° 11, p. 80. — 1847. 6 février. — PHILOLOGIE. — I. *Élite des monuments céramographiques*, matériaux pour l'intelligence des religions et des mœurs de l'antiquité, expliqués et commentés par MM. Ch. Lenormant et J. de Witte. T. I et II, gr. in-4°. — II. Observations philologiques et archéologiques sur l'étude des noms propres grecs, suivies de l'examen particulier d'une famille de ces noms, par M. Letronne. 1 vol. in-8° (1er article).

N° 20, p. 162. — 1847. 10 mars. — PHILOLOGIE. — *Idem* (2e article).

N° 26, p. 217. — 31 mars. — FACULTÉ DES LETTRES. — Cours de littérature grecque. 8e et dernier article. — Conclusion sur les poèmes homériques. — Analyse de la dernière leçon du cours de 1845-46, communiquée par le professeur.

Réimprimée dans les Mémoires de littérature ancienne, p. 96.

N° 63, p. 694. — 11 août. — FACULTÉ DES LETTRES. — Cours de littérature grecque. 1er semestre de 1846-1847. — Leçon d'ouverture (analyse communiquée par le professeur).

Réimprimée dans les Mémoires de littérature grecque, p. 110.

N° 73, p. 768. — 1847. 11 septembre. — LITTÉRATURE. — Quelques observations nouvelles sur le *Traité du Sublime* ordinairement attribuée à Longin.

Réimprimé dans l'Essai sur la critique, 1re édition, p. 524.

N° 85, p. 867. — 23 octobre. — PHILOLOGIE. — Rome au siècle d'Auguste, etc., par M. Ch. Dezobry (2e article).

Vol. XVII. N° 4, p. 39. — 1848. 12 janvier. — ARCHÉOLOGIE. — Notice empruntée à l'un des derniers numéros de la *Revue archéologique* (1847, p. 197 et 797) sur une Inscription latine.

Réimprimé dans les Mémoires d'histoire ancienne et de philologie, p. 377.

N° 28, p. 192. — 1848. 5 avril. — PUBLICATIONS. — *Les Germains avant le christianisme.* — Recherches sur les origines, etc., des peuples germaniques, par A. F. Ozanam. Paris, 1847, in-8°.

N° 30, p. 208. — 1848. 12 avril. — *Idem* (2e article).

N° 44, p. 272. — 1848. 31 mai. — PUBLICATIONS. — *Dictionnaire grec-français*, composé sur un nouveau plan, où sont réunis et coordonnés les travaux de H. Estienne, de Schneider, de Passow et des meilleurs lexicographes et grammairiens anciens et modernes, etc., etc., par C. Alexandre. Onzième édition (1er article).

N° 60, p. 357. — 1848. 29 juillet. — PUBLICATIONS. — Dictionnaire grec-français, par C. Alexandre (2e art.)

N° 73, p. 425. — 1848. 13 septembre. — PUBLICATIONS. — *Cosmos.* — Essai d'une description physique du monde, par Al. de Humboldt. 1re partie trad. en franç. par M. Faye (1846); 2e partie trad. en franç. par Ch. Galuski (1848) (1er article).

Nº 76, p. 348. — 1848. 23 septembre. — *Cosmos* (2e article).

Nº 80, p. 466. — 1848. 7 octobre. — LITTÉRATURE CONTEMPORAINE. — Ballanche, par J. J. Ampère. 1 vol. in-12.

Nº 100, p. 625. — 1848. 16 décembre. — NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE sur le programme des concours d'agrégation pour les classes de grammaire et pour les classes supérieures des Lettres (1er article). — I. Observations générales. — II. Auteurs grecs.

Nº 104, p. 652. — 1848. 30 décembre. — NÉCROLOGIE. M. Antoine Jean Letronne. Leçon en Sorbonne du 20 décembre.

Réimprimée dans les Mémoires d'histoire ancienne et de philologie, p. 1.

Vol. XVIII. Nº 2, p. 8. — 1849. 6 janvier. — Histoire de Mme de Maintenon et des principaux événements du règne de Louis XIV, par le duc de Noailles.

Nº 7, p. 33. — 1849. 24 janvier. — NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE sur le programme des concours d'agrégation pour les classes de grammaire et pour les classes supérieures des Lettres (2e article). — Auteurs latins.

Nº 9, p. 42. — 1849. 31 janvier. — Même sujet (3e article). — Agrégation pour les classes supérieures des Lettres. — Auteurs grecs ; auteurs latins.

Nº 19, p. 94. — 1849. 7 mars. — COURS DE LITTÉRATURE GRECQUE (premier semestre de 1848-1849). — Histoire des lettres grecques au temps d'Alexandre et des premiers Ptolémées.

Nº 24, p. 121. — 1849. 24 mars. — LITTÉRATURE ET ANTIQUITÉS GRECQUES. — De quelques ouvrages récemment publiés à Athènes et à Constantinople.

Nº 32, p. 170. — 1849. 21 avril. — FACULTÉ DES LETTRES. — *Cours de littérature grecque* (2e et 3e leçons). — De la comédie après Aristophane. — Du chœur

à Athènes. — Influence des Révolutions politiques sur la comédie (signé : E. Chatel).

N° 51, p. 288. — 1849. 27 juin. — FACULTÉ DES LETTRES. — *Cours de littérature grecque* (4e et 5e leçons). — De la tragédie athénienne après Euripide. — Coup-d'œil sur l'histoire des acteurs dans l'antiquité (signé : E. Chatel).

N° 55, p. 306. — 1849. 11 juillet. — *Cours de littérature grecque* (6e lecon). — De l'éloquence avant Démosthène (signé : E. Chatel).

N° 70, p. 390. — 1849. 1er septembre. — *Cours de littérature grecque* (7e et 8e leçons). — Les sophistes. — Etude sur les progrès de l'éloquence attique d'après des fragments de Gorgias, d'Isocrate, d'Isée et de Lycurgue (signé : E. Chatel).

N° 82, p. 472. — 1849. 13 octobre. — *Cours de littérature grecque* (9e, 10e, 11e leçons). — De l'éloquence grecque : Démosthène, Eschine, Hypéride, Démade, Dinarque et Phocion (signé : E. Chatel).

N° 97, p. 581. — 1849. 5 décembre. — *Cours de littérature grecque* (12e, 13e, 14e et 15e leçons). — Coup-d'œil rétrospectif sur l'art historique chez les Grecs avant le siècle de Philippe et d'Alexandre. — Éphore et Théopompe (signé : E. Chatel).

Vol. XIX. N° 19, p. 154. — 1850. 6 mars. — *Cours de littérature grecque* (16e et 17e leçons). — L'Orient au moment de la conquête macédonienne. — Histoire, légende, roman d'Alexandre (signé : E. Chatel).

N° 30, p. 214. — 1850. 13 avril. — *Cours de littérature grecque* (18e, 19e, 20e, 21e et 22e leçons). — Du style philosophique à Athènes. — Théophraste. — Ecole d'Alexandrie. — Eratosthène (signé : E. Chatel).

N° 33, p. 230. — 1850. 24 avril. — *Cours de littérature grecque,* 23e et 24e leçons. — Suite de l'Ecole d'Alexandrie. — Poésie épique ; introduction générale à l'étude de la poésie bucolique chez les Grecs (signé : E. Chatel).

N° 86, p. 530. — 1850. 26 octobre. — *Cours de littérature grecque*, 1re leçon (signé : E. Chatel).

N° 92, p. 566. — 1850. 16 novembre. — *Histoire ancienne.* — Nicolas de Damas et Velleius Paterculus.

N° 102, p. 626. — 1850. 21 décembre. — Histoire ancienne. — Histoire romaine de Dion Cassius, traduite en français, avec notes, etc., texte en regard, etc., par E. Gros, tome II. Paris, 1848, in-8° (2e article).

Réimprimé dans les Mémoires d'histoire ancienne et de philologie, p. 305.

Vol. XX. N° 4, p. 18. — 1851. 11 janvier. — *Cours de littérature grecque* (2e article). — Des Septante. — Introduction de l'étude des littératures étrangères et particulièrement des littératures sémitiques chez les Grecs. — La littérature orientale jugée par les Grecs. — Méthode classique, Lowth. Méthode romantique, Herder et Châteaubriand. — Littérature orientale traduite par les Grecs : Méthode interprétative des Septante ; méthode oratoire de Joseph. — De la langue des Septante ; de ses rapprochements avec l'atticisme, de son influence sur les destinées générales de la langue grecque (signé : Eug. Chatel).

N° 5, p. 27. — 1851. 15 janvier. — *Cours de littérature grecque.* — Polybe et Diodore de Sicile (Cours de 1849-1850, troisième et dernier article). (Signé : E. Chatel.)

N° 20, p. 126. — 1851. 9 mars. — Littérature grecque. — Theonis Smyrnæi platonici liber de astronomia, cum Sorani fragmento. ed. vert. etc. Th. H. Martin. — Acced. G. Pachymeris e libro astronomico delecta fragmenta ; acced. etiam Chalcidii locus ex Adrasto vel Theone expressus. Paris, 1849, in-8° de VIII-480 pages.

N° 48, p. 266. — 1851, 14 juin. — Histoire. — Le

Tcheou-Li, ou Rites des Tcheou, trad. du chinois par feu Ed. Biot. Paris, 1851, 2 vol. in-8°.

N° 77, p. 426. — 1851, 24 septembre. — *Cours de Littérature grecque.* — Introduction à l'histoire de la Littérature grecque durant le siècle d'Auguste. Analyse communiquée par M. Egger.

Réimprimée dans les Mémoires de littérature ancienne. p. 461.

N° 84, p. 480. — 1851. 15 octobre. — Des autographes et des collections épistolaires dans l'antiquité, particulièrement au siècle d'Auguste.

Tome XXI. N° 46, p. 311. — 1852, 9 juin. — *Cours de Littérature grecque,* 1er article (signé E. C.).

N° 53, p. 350. — 1852. 3 juillet. — *Cours de Littérature grecque* (2e article). — De la poésie au siècle des Antonins. — Inscriptions. — Epigrammes. — Babrius (signé : E. C.).

N° 69, p. 442. — 1852. 28 août. — *Cours de Littérature grecque.* — Coup d'œil sur la Littérature grecque des premier et deuxième siècles de l'ère chrétienne. — Apollonius Dyscole. — Science grammaticale dans l'antiquité et chez les modernes. — Eug. Burnouf (signé : E. C.).

Vol. XXII. N° 17, p. 116. — 1853, 26 février. — Archéologie. — Quelques inscriptions latines inédites (1er article).

N° 30, p. 215. — 1853, 13 avril. — Même sujet (2e article).

Réimprimé dans les Mémoires d'histoire ancienne et de philologie, p. 351.

N° 22, p. 157. — 1853, 16 mars. — *Cours de Littérature grecque* (signé E. C.).

N° 42, p. 326. — 1853, 25 mai. — Critique littéraire. — *Religions de l'antiquité* considérées principalement dans leurs formes symboliques et mythologiques, trad. de l'allem. de F. Creuzer, par J. D. Guigniaut, t. III, 3e partie. Paris, 1852.

N° 42, p. 331. — 1853. 25 mai. — Revue bibliogra-

PHIQUE. — Notices et extraits des manuscrits médicaux grecs et latins des principales bibliothèques de l'Europe, par le docteur Ch. Daremberg, 1re partie, manuscrits grecs d'Angleterre, Paris, 1853, in-8°.

N° 46, p. 360. — 1853, 8 juin. — BIBLIOGRAPHIE. — *Th. Mommsen : Inscriptiones regni neapolitani latinæ.* Berlin, 1852, in-f°.

N° 72, p. 570. — 1853, 7 septembre. — BIBLIOGRAPHIE. — *Josephi Scaligeri* Ὀλυμπιάδων ἀναγραφή ; prolegomena de Olympiadum recensu universo et de auctore ejus J. Scaligero scripta præmisit, etc. Berlin, 1852, LXXVIII-232 p. in-4°. — Opuscula Sibyllina textu ad codices manuscriptos recognito et curante C. Alexandre. Vol. II, pars prior. Paris, 1853.

N° 81, p. 663. — 1853, 8 octobre. — FACULTÉ DES LETTRES. — *Doctorat.* — I. Alcuin et son influence religieuse, politique et littéraire chez les Francs, avec des fragments d'un commentaire inédit sur saint Mathieu et d'autres pièces publiées pour la première fois. — II. De Gothescalci et Joannis Scoti Erigenæ, controversia. Insunt decem Gothescalci carmina hactenus inedita (chez Durand).

N° 99, p. 846. — 1854, 13 décembre. — CRITIQUE LITTÉRAIRE. — *Les séances de Hariri* avec un commentaire choisi, par S. de Sacy, 2e édit. revue sur les manuscrits et augmentée d'un choix de notes historiques et explicatives en français, par MM. Reinaud et Derembourg. Paris, 2 vol. 4°.

N° 102, p. 865. — 1854, 23 décembre. — CRITIQUE LITTÉRAIRE. — *Corpus grammaticorum latinorum* veterum collegit auxit recensuit ac potiorem lectionis varietatem adjecit F. Lindemannus, sociorum opera adjutus. Lipsiæ, t. I, 1831 ; t. II, 1832 ; t. III, 1833 ; t. IV, 1840, in-4°.

Vol. XXIV. N° 55, p. 382. — 1855, 11 juillet. — CRITI-

QUE LITTÉRAIRE. — *Mélanges d'épigraphie*, par Léon Renier. Paris, 1855, 8°, Didot.

N° 101, p. 685. — 1855, 19 décembre. — CRITIQUE PHILOLOGIQUE. — Extrait des *Lectiones Venusinæ* de feu Jacobs.

Vol. XXV. N° 27, p. 167. — 1856, 2 avril. — PHILOLOGIE LATINE. — Théorie générale de l'accentuation latine, suivie de recherches sur les inscriptions accentuées et d'un examen des vues de M. Bopp sur l'histoire de l'accent, par H. Weil et Louis Benlœw. Paris et Berlin, 1856, 1 vol. 8°.

N° 58, p. 325. — 1856. 2 juillet. — Publications récentes de MM. Ph. Le Bas, L. Renier, E. Le Blant, A. de Boissieu.

Vol. XXVI. N° 31, p. 230. — 1857, 18 avril. — ARCHÉOLOGIE. — Le papier dans l'antiquité.

Extrait de la brochure de MM. Egger et Didot.

N° 35, p. 249. — 2 mai. — CORRESPONDANCE. — Lettre sur le mot *Eclectisme*.

N° 40, p. 293. — 1857, 20 mai, — ETUDES SUR L'ANTIQUITÉ. — Aperçu de la biographie d'Hérodote.

N° 49, p. 355. — 20 juin. — REVUE DES LIVRES CLASSIQUES. — MM. Dumas, Marion, Blangy, Rabache, Ruelle, Dubner, Giguet, B. Jullien, A. Regnier, Baudry, Schoebel, Thionville, Bonafous (1er article).

N° 91, p. 680. — 14 novembre. — CRITIQUE LITTÉRAIRE. — Histoire de l'église de Rome sous les pontificats de saint Victor, de saint Zéphyrin et de saint Callixte, par l'abbé M. P. Cruice.

N° 100, p. 740. — 1857, 16 décembre. — CRITIQUE LITTÉRAIRE. — Sentences de M. Terentius Varron, et liste de ses ouvrages, d'après différents manuscrits. Texte, trad. fr., introduction et notes, etc., par Ch. Chappuis.

Vol. XXVII, N° 2, p. 12. — 1858, 6 janvier. — Obser-

vations sur quelques textes inédits des rhéteurs grecs.

Note lue à l'Académie des Inscriptions le 2 octobre précédent, et réimprimée dans les Mémoires de littérature ancienne, p. 388.

N° 20, p. 154. — 1858, 10 mars. — Oracula sibyllina curante C. Alexandre, vol. alt. Paris, 1856, in-8°.

N° 30, p. 236. — 1858, 14 avril. — CRITIQUE LITTÉRAIRE. — *Le livre des malades,* lectures tirées de l'Ecriture Sainte, par A. F. Ozanam. Paris, 1858, in-18.

N° 34, p. 267. — 1858, 28 avril. — REVUE CRITIQUE. — I. *Les thèses de droit.* Travaux sur l'histoire de la famille. — Les légistes et les littérateurs. — M. Benech et M. de Caqueray. — M. Desjardins. — L'Horace de M. Didot.

N° 43, p. 338. — 1858, 29 mai. — REVUE CRITIQUE. — II. Travaux de géographie et d'archéologie, publiés par les membres de l'Ecole française d'Athènes. — Bibliothèque de F. Didot. — Fragments des historiens grecs et recueil des petits géographes, publiés par M. C. Müller. Edition nouvelle de Strabon par le même.

N° 49, p. 388. — 1858, 19 juin. — REVUE CRITIQUE. — III. De plusieurs ouvrages relatifs à l'histoire de la langue et de la littérature françaises. MM. Géruzez, Demogeot, Guessard, Du Méril, Burguy, Dietz et de Chevallet.

N° 101, p. 810. — 1858, 18 décembre. — *Archéologie athénienne.*

Vol. XXVIII. N° 13, p. 101. — 1859, 12 février. — VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES. — Vente des bibliothèques de MM. Et. Quatremère et J. F. Boissonade.

Vol. XXIX. N° 9, p. 66. — 1860, 1er février. — De quelques progrès récents dans l'enseignement de la langue française, 1er article.

N° 21, p. 162. — 1860, 14 mars. — Même sujet (2e article). — Le livre de M. de Chevallet.

N° 27, p. 211. — 1860, 4 avril. — [3e et dernier article] Le livre de M. Roget de Belloguet.

Vol. XXXI. N° 89, p. 855. — 1862, 5 novembre. — Préface des Mémoires de Littérature ancienne.

Vol. XXXII. N° 47, p. 452. — 1863, 13 juin. — Littérature latine. — Reproduction d'un fragment des *Mémoires d'histoire ancienne et de philologie.*

Lu dans la séance publique des cinq académies, le 14 août 1862.

dans la séance publique des cinq académies, le 14 août 1862.

N° 60, p. 577. — 1863, 29 juillet. — Examen de quelques travaux récents sur l'histoire romaine. — L'histoire romaine à Rome, par J.-J. Ampère, t. I et II. Paris, 1852, in-8°. — L'*Etrurie et les Etrusques*, ou dix ans de fouilles dans les Maremmes toscanes, par Noel des Vergers, 1re part. Paris, 1862, in-8° (1er article).

N° 61, p. 594. — 1863, 1er août. — Mêmes sujets (2e article).

Vol. XXXVII. N° 42, p. 646. — 1867, 17 octobre. — Obsèques de M. Dübner [discours de M. Egger].

Vol. XLIV. N° 21, p. 263. — 1882, 1er juin. — *Littérature grecque.* — Essai de traduction du IXe chant de l'Odyssée.

N° 22, p. 274. — 1882, 8 juin. — *Le même* (suite et fin).

Revue française, in-8°, Paris.

1837. — Tome Ier, p. 304-305. — Versailles. 1° Coup d'oeil historique, par *J. G. Zinkeisen* (historisches Taschenbuch de Raumer, 1836). — 2° Souvenirs historiques des résidences royales de France, par J. Vatout, Palais de Versailles, 1 vol. in-8°, chez F. Didot, 1837.

1838. — Tome V, p. 132-134. — Bibliographie. Vulcain. *Recherches sur ce dieu, sur son culte et sur les*

principaux monuments qui le représentent, par T.-B. Emeric-David. Paris, 1838, Imp. royale.

Id. — Tome VII, p. 378-381. — ÉLITE DES MONUMENTS CÉRAMOGRAPHIQUES. Matériaux pour l'intelligence des religions et des mœurs de l'antiquité, expliqués et commentés par Ch. Lenormant et J. de Witte. Texte imprimé chez Firmin-Didot, lithographies de M. A. Letronne.

1838. — Tome IX, p. 158-168. — *Histoire des sciences physiques et philosophiques au moyen âge*. Thèses pour le doctorat ès-lettres de Ch. Jourdain. — Thèses pour le doctorat ès-lettres de Fr. Huet, professeur à l'Université de Gand.

Id. — Tome X, p. 112-121. — *L'Egypte et la Grèce*. Thèses pour le doctorat ès-lettres, par Ch. Lenormant. Paris, 1838, in-4°.

Id. — P. 122-129. — Thèses pour le doctorat ès-lettres. 1° Par Pierre Varin. 2° Par Rosseuw Saint-Hilaire. 3° par E. Géruzez.

1839. — Tome XI, p. 346-351. — Les Choephores. — Le Prométhée. Traduction d'Eschyle en vers français avec le texte en regard, par J. J. Puech, professeur agrégé de l'Université.

Id. — Tome XII, p. 107-121. — Thèses pour le doctorat ès-lettres. 1° M. F. Ravaisson. 2° M. A. F. Ozanam. 3° M. Fr. Bouiller.

REVUE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, *des lettres et des sciences en France et dans les pays étrangers* (publiée par la maison Hachette et Cie).

1re année. N° 1, p, 3. — 1842, 12 avril. — Etudes sur les Tragiques grecs, par M. Patin, tome Ier et IIe.

N° 2, p. 22. — 15 mai? — Fragmenta historicum græcorum. Apollodori Bibliotheca cum fragmentis. Ed. C. et Ch. Müller. In-8°, t. XI de la collection des classiques grecs de Firmin-Didot.

N° 5, p. 74. — 15 août. — Longue lettre signée E. E. sur une pétition des maîtres d'études.

N° 6, p. 85. — 15 septembre. — I. Œuvres complètes de Démosthènes et d'Eschine. Trad. nouv. par Stiévenart. In-8°, Paris, 1842. II. Caractères de Théophraste, trad. par le même in-8°, Paris-Lyon, 1842.

2e année. N° 16, p. 248. — 1843, 15 juillet. — LINGUISTIQUE. — Des dialectes et des patois.

N° 19, p. 299. — 15 octobre. — I. De la rhétorique d'Aristote. II. De homericorum poematum origine et unitate. (Thèse de M. Ernest Havet.) (Signé E. E.)

N° 20, p. 316. — 15 novembre. — Histoire de la renaissance des lettres en Europe, par J. P. Charpentier, 2 vol. in-8°. (Signé E. E.)

3e année. N° 53, p. 522. — 1844, 9 août. — Etudes sur les tragiques grecs par M. Patin. tome IIIe et IVe.

4e année. N° 72, p. 718. — 1845, 15 mai. — PHILOLOGIE. — De la prononciation de la langue grecque.

4e année. N° 75, p. 767. — 1845, 15 août. — PHILOLOGIE. — De l'étude philologique de la langue française.

6e année. N° 98, p. 1134. — 1847, 15 juillet? — Les odes de Pindare et les chants des tragiques grecs sont-ils en vers?

N° 100, p. 1167. — 15 septembre? — Du rythme, des vers et des mètres chez les anciens.

12e année. N° 13, p. 188. — 1853, 30 juin. — Histoire de la vie de Hiouen-Thsang, et de ses voyages dans l'Inde, de 629 à 645, par Hoeï-Li et Yen-Thsang. Traduit par Stanislas Julien. Paris, 1853, in-8°.

DICTIONNAIRE DES SCIENCES PHILOSOPHIQUES, par une société de professeurs de philosophie. Paris, L. Hachette, in-8°.

Volume Ier, 1844, p. 184-185. — Archytas de Tarente.

Vol. II, 1845, p. 136-140. — Diogène de Laerte.

P. 341-344. — Evhemère.

P. 545-551. — Gnomique (philosophie).

Réimprimé dans les Mémoires de Littérature ancienne, p. 227.

Vol. III, 1847, p. 77-83. — Hermétiques (philosophie et livres).

Réimprimé dans les Mémoires de Littérature ancienne, p. 218.

P. 116-119. — Homérique (philosophie).

Vol. IV, 1849, p. 16-17. — Macrobe.

P. 89-92. — Mamertus ou Mamercus Claudianus.

P. 120-121. — Marinus.

P. 411-413. — Némésius.

P. 510-511. — Origène.

Vol. V, 1851, p. 28-30. — Phaléas de Chalcédoine.

P. 157-160. — Polybe.

P. 270-272. — Psellus.

REVUE ARCHÉOLOGIQUE. Paris, A. Leleux, libraire-éditeur.

1re série, 1844-1859. — 1re année (1844), p. 107-113. — Rapport de M. Egger, secrétaire du comité chargé de proposer le plan et les principales divisions du Recueil général des Inscriptions latines. (Ce rapport a été lu dans la séance de la commission d'épigraphie latine du 2 août 1843; M. le ministre de l'Instruction publique, président.)

P. 114. — Sur l'origine du nom d'Horace.

P. 760. — Réponse de M. Egger à une réclamation de M. Ph. Lebas contre le rapport du secrétaire de la commission épigraphique (voir p. 686).

3e année (1846), 15 octobre et 15 novembre, p. 446 et 490. — Polémon, le voyageur archéologue.

Réimprimé dans les Mémoires d'histoire ancienne et de philologie, p. 15.

P. 635 et 774. — Nouvelles observations sur les Augustales et les Dieux Lares.

4e année (1847), p. 197 et 797. — Note sur une inscription de Terracine et une de Cora.

Publiée dans les Mémoires d'histoire ancienne et de philologie, p. 377.

7e année (1859), p. 207. — Note de M. Egger sur le mémoire de M. Letronne : Observations sur le style elliptique des inscriptions dédicatoires en Egypte.

9e année (1853), p. 596. — Inscriptions latines récemment découvertes et en partie inédites.

12e année (1855), p. 53. — Remarques sur un papyrus grec.

Réimprimé dans les Mémoires d'histoire ancienne et de philologie, p. 159.

14e année (1857), p. 356. — Lettre à M. Renier au sujet de l'inscription de T. Clodius Lovella.

Nouvelle série (1860-1882). — Tome Ier (1860), p. 111. — Sur une inscription grecque du Sérapeum de Memphis.

Réimprimé dans les Mémoires d'histoire ancienne et de philologie, p. 400.

Tome IV (1861), p. 169. — Observations historiques sur l'institution athénienne correspondant à notre état civil.

Réimprimé dans les Mémoires d'histoire ancienne et de philologie, p. 105.

P. 425. — Critique d'un passage de Cicéron concernant les artistes grecs.

Réimprimé dans les Mémoires d'histoire ancienne et de philologie, p. 95.

Tome VI (1862), p. 115. — Post-scriptum à un mémoire d'archéologie de M. Hittorf.

P. 139. — Observations sur un fragment oratoire de la langue grecque conservé d'un papyrus égyptien.

Tome VIII (1863. novembre), p. 410. — La Tour d'Ordre à Boulogne-sur-Mer.

Analysé dans le Moniteur officiel du 15 novembre. — Lu à

à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres dans sa séance du 9 octobre dernier.

Tome XIII (1866), p. 103 et p. 224. — Note sur une stèle inédite du Sérapéum de Memphis.

Tome XXIII (1872), p. 187. — Note sur un papyrus grec inédit.

Lue à l'Académie des Inscriptions, le 17 juin 1870.

Tome XXIX (1875), p. 117. — Rapport fait au nom de la commission de l'Ecole française d'Athènes sur les travaux de cette Ecole (première année, séjour à Rome, 1873-1874).

ENCYCLOPÉDIE DU XIXe SIÈCLE. — *Répertoire universel des sciences, des lettres et des arts, avec la biographie des hommes célèbres.* — Tome II, 1845. Paris, 1re édition.

NOTE. — Cette première édition étant introuvable, la pagination a été donnée d'après la troisième édition.

3e édition, tome II, 1870.

P. 224. — Apicius.
P. 302. — Archiloque.
P. 316. — Archytas de Tarente.
P. 518. — Atellanes.
P. 578. — Aulu-Gelle.

NOUVELLE REVUE ENCYCLOPÉDIQUE, publiée par MM. Firmin-Didot, frères.

Tome Ier, p. 518-534. — 1846. Août. — Revue des traductions françaises d'Homère (1er article).

Tome II, p. 36-56. — 1846. Septembre. — (2e article).

Réimprimé dans les Mémoires de Littérature ancienne, p. 161.

P. 210-215. — Octobre. — Essai sur Pascal, par l'abbé

Flottes, vicaire-général de Montpellier. — Montpellier, 1846, in-8°.

P. 349-355. — Novembre. — LITTÉRATURE ANCIENNE. — Etude sur la rhétorique d'Aristote, par Ernest Havet. Paris, 1846, in-8°, Delalain. — Essai historique sur les premiers manuels d'invention oratoire jusqu'à Aristote, par Ch. Benoit. 1846, in-8°, Joubert.

Tome II, p. 355-361. — 1846. Novembre. — Choricii Gazæi orationes, declamationes, fragmenta. Insunt ineditæ orationes duæ. Curante *Jo. Fr. Boissonade.* 1 vol. in-8°, chez Dumont, à l'Institut.

Tome II, p. 583-591. — Décembre. — NOUVEAUX ESSAIS D'HISTOIRE LITTÉRAIRE, par E. Geruzez, professeur suppléant d'éloquence française à la Faculté des lettres, etc. 1 vol. in-8°. Paris, 1845. Hachette.

Tome III, p. 34-38. — 1847. — Histoire de la littérature latine, par Joh. Chr. Fel. Baehr, professeur et bibliothécaire à l'Université de Heidelberg (en allemand), 3e éd. corrigée et augmentée. 2 vol. in-8° de 521 et 747 pages. Carlsruhe.

Tome IV, p. 568-573. — 1847. — Etudes sur le théâtre latin, par Maurice Meyer, docteur ès-lettres, professeur suppléant au Collège de France. 1 vol. in-8°. 1847, chez Dezobry et Magdeleine.

Tome V, p. 180-187. — 1848. Octobre. — LITTÉRATURE. — *De l'accentuation* dans les langues indo-européennes tant anciennes que modernes, par Louis Benloew. Paris, Hachette et Joubert. 1847, in-8°.

JOURNAL DES SAVANTS.

Paris, Imprimerie nationale, in-4°.

1848. Août. — P. 495-510. — Histoire de l'esclavage dans l'antiquité, par H. Wallon. Paris, 1847; 3 vol.

in-8°. 1er article (l'article suivant n'a pas paru).

Réimprimé dans les Mémoires d'histoire ancienne et de philologie, p. 331.

1861. Février. — P. 109-119. — Alexander und Aristoteles in ihren gegenseitigen Beziehungen, etc.; Aristote et Alexandre dans leurs rapports réciproques, etc., par R. Geier.

Réimprimé dans les Mémoires de littérature ancienne, p. 445, et dans les Mémoires de l'Académie de Caen.

1862. Septembre. — P. 569-580. — Fragmenta historicorum græcorum, etc. — Scriptorum de rebus Alexandri Magni fragmenta, par Car. Müllerus. — Diogenis Laertii, etc., libri X, par G. Cobet. — Olympiodori, Ammonii, Jamblichi, Porphyrii et aliorum, vitæ Platonis, Aristotelis, Pythagoræ, par Ant. Westermann; Marini vita Procli, par J. F. Boissonade. — Histoire du roman, etc. — Le merveilleux dans l'antiquité grecque et latine, par Chassang (1er article).

Novembre. — P. 700-711. — (2e article).

1863. Février. — P. 122-133. — (3e et dernier article).

1864. Février. — P. 125-134, — *Oratores attici* (1er article).

Avril. — P. 248-259. — (2e article).

Juillet. — P. 442-456. — (3e et dernier article).

1871. Janvier. — P. 48-60. — Fragmenta historicorum græcorum : Volumen quintum. Pars prior.— Pars altera. Parisiis, editore A. F. Didot, 1870. Gr. in-8°.

Mars. — P. 157-183. — *Des principales collections d'inscriptions grecques*, publiées depuis un demi-siècle. — Corpus de Bœckh. (1er article).

Avril, mai, juin. — P. 226-240. — (2e et dernier article).

Juillet. — P. 296-309.— Histoire de la littérature grecque, par G. Bernhardy, Mure, Ottfried Müller, etc. (1er article.)

Août. — P. 364-367. — (2e article).

Octobre. — P. 475-484. — (3e article).

Novembre. — P. 576-590. — Histoire de la littérature grecque. (4e et dernier article).

P. 595.— NOUVELLES LITTÉRAIRES.— LIVRES NOUVEAUX. — Histoire Romaine de Dion Cassius, traduite en français avec notes critiques, etc., et le texte en regard, etc., par E. Gros, 1845-1855, ouvrage continué, par M. Val. Boissée, 1861-1871, Firmin Didot.

Décembre. — P. 611-622. — Des principaux recueils périodiques de littérature savante, publiés en Grèce depuis l'indépendance.

1872. Janvier. — P. 29-39. — Inscriptions locriennes.

Mars. — P. 179-188. — Les fragments des ouvrages perdus d'Aristote.

Mai. — P. 269-280. — Les Index des œuvres d'Aristote.

Juin. — P. 372-383. — Editions d'Homère, de Sophocle et d'Euripide (1er article).

Juillet. — P. 421-436. — Coup d'œil sur quelques ouvrages récents qui concernent l'histoire et la grammaire de la langue latine (1er article).

Août. — P. 480-491. — Editions d'Homère, de Sophocle et d'Euripide (2e et dernier article).

Septembre. — P. 566-576. — Coup d'œil sur quelques ouvrages récents qui concernent l'histoire et la grammaire de la langue latine (2e et dernier article).

Novembre. — P. 685-699. — Socrate, Platon, Aspasie.

1873. Janvier. — P. 30-41. — Papyrus gréco-égyptien inédit appartenant à la bibliothèque de l'Université d'Athènes (1er article).

Février. — P. 97-112. — (2e article).

Avril. — P. 197-208. — De plusieurs ouvrages récemment publiés en France sur le droit public et sur le droit privé de l'ancienne Grèce (1er article).

Juin. — P. 333-344. — (2e et dernier article).

Juillet. — P. 401-414. — Des principales et récentes

traductions françaises d'Hérodote, de Thucydide et de Xénophon.

Août. — P. 473-488. — *Grammaire comparée* des langues indo-européennes comprenant le sanscrit, le zend, l'arménien, le grec, le latin, le lithuanien, l'ancien slave, le gothique et l'allemand, par *François Bopp*, traduite par M. Michel Bréal, prof. de gram. comp. au coll. de Fr. Paris, 1866-1872, 4 vol. in-8°. Hachette et Cie.

1873. — Septembre. — P. 539-547. — Les Epistolographes grecs (1er article).

Octobre. — P. 637-641. — Ἑρμηνεύματα καὶ καθημερινὴ ὁμιλία, de Julius Pollux, publiés pour la première fois par M. Boucherie. Paris, Pedone-Lauriel.

Novembre. — P. 709-718. — Les Epistolographes grecs (2e et dernier article).

1874. Janvier. — P. 23-34. — *Epigrammatum anthologia palatina*, de Fr. Dübner, tome Ier (Paris, 1864). Anthologie grecque traduite par Fr. Jacobs (1er art.)

Février. — P. 107-118. — (2e et dernier article).

Juin. — P. 369-378. — (1er article) Δοκίμιον ἱστορίας τῆς ἑλληνικῆς γλώσσης. Essai d'une histoire de la langue grecque, composé par Démétrios Mavrophrydis, etc., etc.

Juillet. — P. 438-448. — (2e et dernier article).

Août. — P. 524-531. — *P. Virgilii Maronis opera*, édition de M. E. Benoist.

Novembre. — P. 719-729. — *Corpus inscriptionum atticarum*, de A. Kirchoff (Berlin).

1875. Janvier. — P. 43-54. — Δημοσθένους αἱ δημηγορίαι. — Les harangues de Démosthène, Texte grec publié d'après les travaux les plus récents de la philologie, avec un commentaire explicatif, une introduction générale et des notices sur chaque discours, par M. H. Weil. Paris, 1873.

Mars. — P. 177-184. — Alde Manuce ou l'Hellénisme à Venise, par A. Firmin-Didot. Paris, 1875.

1875. Juin. — P. 381-389. — (1er article). Des plus récentes histoires de la littérature latine publiées en Allemagne et en France.

Juillet. — P. 437-447. — (2e et dernier article).

Octobre. — P. 627-639. — Théâtre d'Eschyle, traduit par M. Pierron. Théâtres de Sophocle et d'Euripide, traduits par M. Pessonneaux (1er article).

Novembre. — P. 661-671. — 2e et dernier article.

1876. Février. — P. 121-130. — The collection of ancient greek inscriptions in the British Museum by T. C. Newton, keeper of the greek and roman antiquities, printed by order of the trustees at the Clarendon press. Oxford, 1874, in-f. Part. I. Attika, edited by the Rév. E. L. Hicks M. A. — Ἀττικῆς ἐπιγραφαὶ ἐπιτύμβιοι ἐκδιδόμεναι ὑπὸ Στεφάνου Ἀθ. Κουμανούδη Ἀδριανοπολίτου. Ἐν Ἀθήναις, 1871, in-4° de XXXII-460 pages.

Mars. — P. 149-157. — (1er article). La Sainte Bible. Traduction de l'Ancien Testament d'après les Septante et du Nouveau-Testament d'après le grec, par P. Giguet, revue et corrigée par le R. P. Duley.

Avril. — P. 197-204. — (2e article).

Mai. — P. 272-280. — (1er article). Ὁμήρου Ὀθυσσεία, l'Odyssée d'Homère, texte grec revu et corrigé d'après les diorthoses alexandrines, etc., par Alexis Pierron. Paris, 1875.

Juin. — P. 379-389. — (2e et dernier article).

Juillet. — P. 448-457. — Inscription attique récemment découverte sur l'Acropole d'Athènes.

Août. — P. 495-504. — (1er article). Herodiani technici reliquiæ, collegit, disposuit, emendavit, explicavit, præfatus est Augustus Lenz. Lipsiæ, 1867-1870, 2 vol. gr. in-8° (Teubner). Augustus Fresinus, de Λέξεων Aristophanearum et Suetonianarum excerptis byzantinis. Aquis Mattiacis (Friedel), in-8°.

Novembre, — P. 687-695. — (2e article).

1877. Janvier. — P. 42-51. — Thomæ Vallauri Opuscula

varia in sex classes digesta. Augustæ Taurinorum, ex officina libraria Fodratti. 1876, in-8°.

Réimprimé dans Tradition et Réformes, p. 11.

1877. Février. — P. 107-119. — Alexandre d'Aphrodisias, commentaire sur le traité d'Aristote *De Sensu et sensibili*, édité par Charles Thurot.

Avril. — P. 232-239. — (1er article). Essai sur l'Ephébie attique, par Albert Dumont, directeur de l'Ecole française d'Athènes. Tome Ier, Paris, 1876, tome II, 1875.

Mai. — P. 177-289. — (2e article).

Novembre. — P. 669-677. — Note sur une inscription inédite de Dodone, sentence d'absolution portée par des juges étrangers.

Décembre. — P. 719-729. — CORNELII TACITI OPERA, Œuvres de Tacite. — Texte latin revu et publié d'après les travaux les plus récents, par Emile Jacob. Hachette et Cie.

1878. Avril. — P. 235-245. — Δημοσθένους τῶν δικανικῶν λόγων οἱ δημόσιοι. — Les plaidoyers politiques de Démosthène. Texte grec, publié par Henri Weil.

Août. — P. 483-492. — (1er article). Les plaidoyers de Démosthène, traduits en français avec arguments et notes, par Rodolphe Dareste. Paris, 1875.

Septembre. — P. 524-530. — (2e article).

Octobre. — P. 591-601. — (3e et dernier article).

1879. Janvier. — P. 41-52. — De quelques travaux récents sur les romans grecs.

Janvier. — P. 60-62. — NOUVELLES LITTÉRAIRES. — LIVRES NOUVEAUX. — Grammaire grecque moderne, suivie du panorama de la Grèce d'Alexandre Soutzo, par Emile Legrand. 1 vol. in-8°. Paris, 1878.

Mars. — P. 193-194. — NOUVELLES LITTÉRAIRES. — LIVRES NOUVEAUX. — Γαλλίκων συγγραφεῖς ἑλληνικοί. — Extraits des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules, texte et traduction

nouvelle, publiés pour la société de l'histoire de France, par M. Edm. Cougny, professeur de rhétorique au Lycée Saint-Louis.

1879. Mai.— P. 314-324. — (1er article). Fragmenta philosophorum græcorum collegit, recensuit, vertit, annotationibus et prolegomenis illustravit, indicibus instruxit. Fr. Guil. Aug. Mullach. Parisiis, vol. I, 1860; vol. II, 1867.

Juillet. — P. 400-411. — (2e article).

Septembre. — P. 517-526. — (3e et dernier article).

1880. Février. — P. 65-73. — (1er article). Jo. Nic. Madvigii *Adversaria critica ad scriptores græcos et latinos*. Vol. I. De arte conjecturali : emendationes graecæ Hauniæ 1871. — Vol. II : emendationes latinæ, 1873. — Collectanea critica. Lugduni Batavorum. 1878, in-8°.

Mars. — P. 142-154. — (2e et dernier article).

Mai. — P. 276-287. — La poésie de Pindare et les lois du lyrisme grec, par A. Croiset. Paris, 1880, I vol. in-8°.

Août. — P. 504-512. — Essai historique sur la prononciation du grec, par E. Baret. — Ἀθανασία τῆς ἑλληνικῆς γλώσσης, par Contopoulos. 1880, in-8°.

Novembre. — P. 706-713. — Une page inédite de l'histoire de Mithridate Eupator, dit Mithridate le Grand.

1881. Avril. — P. 204-212. — Mélanges de feu François Thurot, professeur au collège royal de France, membre de l'Institut (Acad. des Inscr. et B.-L.), Paris, 1880. grand in-8°.

Juin. — P. 329-338. — (1er article). Pompei e la regione sottoranea del Vesuvio nel anno LXXIX. — Memorie e notizie pubblicate dall' uffizio tecnico degli scavi delle provincie meridionali, Napoli MDCCCLXXIX.

Juillet. — P. 404-413. — (2e et dernier article).

Août. — P. 477-490. — Histoire du luxe privé et public, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, par M. Baudrillart. 4 vol. in-8°.

1881. Août. — P. 504-508. — Conjectures sur une tragédie perdue de Théodecte, à propos d'une inscription nouvellement découverte à Jasos, en Carie.

Septembre. — P. 542-552. — (1er article). DELECTUS INSCRIPTIONUM GRAECARUM propter dialectum memorabilium. Composuit Paulus Cauer. — Lipsiae, 1877. 1 vol. in-8°. — Epigrammata graeca ex lapidibus conlecta edidit Georgius Kaibel. — Berolini, 1878. 1 vol. in-8°.

Octobre. — P. 580-590. — (2e et dernier article).

Novembre. — P. 672-680. — De la critique d'attribution en histoire littéraire. Chirurgie d'Hippocrate, par J. Petrequin. — La République d'Athènes, lettre sur le gouvernement des Athéniens par Xénophon (Emile Belot). — Les harangues de Démosthènes, texte grec, par M. H. Weil, 1 vol. in-8°, 2e édition.

1882. Mars. — P. 149-166. — (1er article). De quelques éditions d'extraits des classiques grecs et latins.

Avril. — P. 215-223. — (2e et dernier article).

1882. Mai. — P. 265-273. — Nouvelle édition d'Apollonius Dyscole.

Septembre. — P. 509-517. — A manual of greek historical inscriptions by E. L. Hicks, M. A. late fellow and tutor of Corpus Christi college; Oxford, 1882, 1 vol. in-8°.

Novembre. — P. 666-675. — M. Auguste Couat. La poésie alexandrine sous les trois premiers Ptolémées (324-222 av. J.-C.). Paris, 1882, 1 vol.

1883. Janvier. — P. 46-53. — Essai sur la vie et les œuvres de Lucien, par Maurice Croiset. Paris, 1882.

Mars. — P. 154-162. — (1er article). Ecriture et prononciation du latin savant et du latin populaire, et appendice sur le chant dit des frères Arvales, par G. Edon, Paris, 1882. — De la prononciation française depuis le commencement du XIVe siècle d'après les témoignages des grammairiens, par Ch. Thurot, tome Ier, Paris.

1883. Mai. — P. 251-258. — (2e article).

Juin. — P. 297-307. — Scriptores fabularum graeci. Volume first, containing the Mythiambics of Babrius. — Babrius edited by W. Gunion Rutherford. London, 1883.

1884. Janvier. — P. 47-54. — (1er article). Les grands écrivains de la France, nouvelles éditions publiées sous la direction de M. Adolphe Régnier, membre de l'Institut. — Malherbe, publié par M. Ludovic Lalanne. Paris, 5 vol. in-8o, 1862 à 1869.

Février. — P. 73-89. — (2e et dernier article),

Mars. — P. 117-125. — (1er article). De quelques publications nouvelles concernant Plutarque et ses écrits. — Avril. — P. 191-199. — (2e article). — Mai. — P. 246-257. — (3e et dernier article).

Mars. — P. 147-175. — Note sur deux inscriptions grecques.

Avril. — P. 230-231. — Nouvelles littéraires. — Livres nouveaux. Etudes épigraphiques sur l'architecture grecque, par Auguste Choisy. Paris, 1884.

Mai. — P. 287-288. — Nouvelles littéraires. — Livres nouveaux. G. F. Schœmann. — *Antiquités grecques,* traduites de l'allemand, par Ch. Galuski. Paris, 1884, tome Ier, in-8o. A. Picard, éditeur.

Juin. — P. 346-349. — Conjectures sur le nom et les attributions d'une magistrature romaine à propos de la biographie du philosophe Musonius Rufus.

Septembre. — P. 509-516. — Mélanges Graux, recueil de travaux d'érudition classique dédiés à la mémoire de Ch. Graux. 1 vol. in-8o de LVI-823 pages.

Septembre. — P. 527-530. — Nouvelles littéraires. — Livres nouveaux. Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France. 1883, 1 vol. in-8o. — La guerre de Troie, ou la fin de l'Iliade d'après Quintus de Smyrne,

traduction nouvelle par M. Berthaut. 1 vol. in-8°; Hachette et Cie.

1885. Janvier. — P. 16-23. — *Essai sur Thucydide,* par J. Girard. In-12, Paris, 1384. Hachette et Cie.

Février. — P. 111-118. — L'épigraphie à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Souvenirs et aperçus historiques.

Mars. — P. 117-125. — (1er article). — De quelques publications concernant Plutarque et ses écrits.

Avril. — P. 191-199. — (2e article).

Mai. — P. 246-257. — (3e et dernier article).

Juin. — P. 341-349. — ETUDE SUR LA POÉSIE GRECQUE. Epicharme — Pindare — Sophocle — Théocrite — Apollodore. Paris, Hachette et Cie, 1884, in-12.

Août. — P. 468-475. — Les plaidoyers politiques de Démosthène, texte grec... 1re série. Leptine, Midias, Ambassade, Couronne; 2e édition entièrement revue et corrigée par Henri Weil. Paris, 1883, in-8°.

L'ORDRE. Journal quotidien. Rédacteur en chef : M. Chambolle.

1850, 1er avril. — VARIÉTÉS. Cours de législation comparée au collège de France, par M. Laboulaye.

1851, 30 avril. — Feuilleton. — Recueil de monuments inédits de l'Histoire du tiers-état. Première série, tome Ier, avec une Introduction par M. Augustin Thierry, membre de l'Institut. Paris, 1850, 1 vol. in-4°.

22 août. — Variétés : Les rats et les grenouilles. Poème par L. Berthereau. Chez Amyot.

JOURNAL DES DÉBATS.

1850. 10 décembre. — VARIÉTÉS. — *Philosophie spiri-*

tualiste de la nature. — Introduction à l'histoire des sciences physiques dans l'antiquité, par M. Th. H. Martin. Paris, 1849, 2 vol. in-8°.

1854. 10 octobre. — VARIÉTÉS. — Supplément à l'Anthologie grecque, par le docteur V. Piccolos. Paris, 1853, 1 vol, in-8°.

1855. 11 mars. — Lettre au Rédacteur sur un papyrus égyptien retrouvé par M. Mariette en mai 1853, aux environs de Sakkarah.

1857. 31 mai. — VARIÉTÉS. — Histoire de la Révolution grecque, par M. Spyridion Tricoupi, 3 vol. in-8°. Londres, 1853-1856 (en grec moderne). Réimprimé dans les Mém. d'hist. anc. et de phil., p. 488.

8 octobre. — NÉCROLOGIE. — M. J. F. Boissonade.

Réimprimé dans les Mémoires de Littérature ancienne, p. 1.

1858. 14 mai. — Article sur le quatrième et dernier volume de l'*Histoire de la Révolution grecque,* de Spyridion Tricoupi. Réimprimé dans les Mém. de l'hist. anc. et de phil., p. 489.

17 juin. — Les synonymes dans la langue française.

Réimprimé dans Traditions et Réformes, p. 157.

9 novembre. — VARIÉTÉS. — *Fragments des poètes comiques grecs,* publiés d'après les travaux de M. Meineke, par M. Bothe (vol. XLII de la Bibliothèque grecque de M. A. Didot), 1 vol. gr. in-8°.

Réimprimé dans les Mémoires d'histoire ancienne et de philologie, p. 478.

1859. 5 novembre. — NÉCROLOGIE. — Léon Feugère.

1860. 23 septembre. — VARIÉTÉS. — *Essai sur les systèmes métriques et monétaires* des anciens peuples, depuis les premiers temps historiques jusqu'à la fin du Khalifat d'Orient, par M. Queipo, 3 vol. in-8°.

22 novembre. — NÉCROLOGIE. — M. Philippe Lebas, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

1861. 29 novembre. — Discours prononcé sur la tombe du baron d'Eckstein.

1862. 28 mars. — Nécrologie. — M. Mauger, professeur de philosophie au lycée Henri IV, ancien inspecteur-adjoint de l'Académie.

18 août. — Sur le *premier volume de la traduction d'Isocrate,* publiée par le duc de Clermont-Tonnerre.

1863. 23 octobre. — Variétés. — *J. F. Boissonnade, critique littéraire sous le premier empire,* publié par F. Colincamp, précédé d'une notice historique sur M. Boissonade, par M. Naudet. Paris, 1863, 2 vol. in-8°.

30 novembre. — Sur l'*Aristote* de Piccolos.

3 décembre. — Sur l'exploration archéologique de la Galatie, par G. Perrot.

1864. 3 juin. — Notice sur M. Hase.

6 octobre. — Sur les publications de MM. H. Weil et Ch. Benoist.

4 décembre. — Variétés. — *L'Anthologie grecque,* traduite en français avec des notices biographiques et littéraires sur les poètes de l'*Anthologie.*

1867. 9 décembre. — Notice nécrologique sur M. Casimir Leconte.

1869. 30 octobre. — Sur les *Oracula Sibyllina,* de M. C. Alexandre.

1870. 14 mai. — Préface du Dictionnaire étymologique de la langue française, par A. Brachet. Paris, Hetzel et Cie.

1871. 22 juin. — Nécrologie. — M. Edelestand du Méril.

1873. 11 mars. — Article sur le *Nonius* de M. Louis Quicherat.

22 mars. — Article sur les publications de M. Garcin de Tassy.

29 octobre. — Article sur *Les familles et la Société en France, avant la Révolution, d'après les documents originaux,* par M. Ch. de Ribbe, et sur *Les savants Godefroy,* mémoires d'une famille pendant les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècle, par le marquis de Godefroy Ménilglaise.

1873. 25 décembre. — Article sur *Jehan, sire de Joinville.* Histoire de Saint Louis, Credo, et lettre à Louis X, texte original accompagné d'une traduction, par M. Natalis de Wailly, membre de l'Institut.

1874. 25 février. — Nécrologie. — Charles Caboche.

1874. 20 mars. — Nécrologie. — L. Francis Meunier.

1874. 2 août. — Article sur les publications de M. Garcin de Tassy, professeur d'Hindoustani à l'école des Langues orientales vivantes.

1874. 17 octobre. — Nécrologie. — J. A. F. Lemoine.

1875. 19 septembre. — Obsèques de M. W. Brunet de Presles, et *Discours* de M. E. Egger.

1875. 29 septembre. — Variétés. — Coup-d'œil sur l'hellénisme en Orient.

Traduit en grec dans le Νεόλογος de Constantinople, n° du 4/16 octobre 1875.

1875. 27 novembre. — Discours prononcé, comme président, à l'ouverture des cours pour l'enseignement secondaire des jeunes filles.

1875. 16 décembre. — Nécrologie. — M. Francis Monnier.

1875. 25 décembre. — Article sur le *Jehan, sire de Joinville.* Histoire de saint Louis, etc., de M. Natalis de Wailly.

1876. 12 juin. — Allocution de M. Egger pour l'ouverture de la seconde assemblée générale de la *Société des anciens textes français,* tenue le 8 juin à la Bibliothèque nationale.

1878. 11 novembre. — Lettre au directeur du Journal des Débats, au sujet de l'enseignement spécial, et en faveur de l'enseignement du latin.

Réimprimé dans Traditions et Réformes, p. 342.

1878. 14 novembre. — Variétés. — Les réclamations historiques de la Grèce.

Traduit en grec dans la Θράκη de Constantinople du 11/23 novembre 1878.

1879. 29 mars. — Lettre aux professeurs de la Faculté

des Lettres de Bordeaux, à propos de la publication des *Annales de la Faculté* des Lettres de Bordeaux.

1879. 12 août. — VARIÉTÉS. — *Mélanges de philologie*, par L. Quicherat, membre de l'Institut. 1 vol. in-8°.

1879. 20 septembre. — VARIÉTÉS. — *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines d'après les textes et les monuments*... Ouvrage rédigé par une société d'écrivains spéciaux, d'archéologues et de professeurs, sous la direction de MM. Ch. Daremberg et Saglio, avec 3,000 figures d'après l'antique. Fascicules I-VI. Paris, 1873-1879, in-4°.

Réimprimé dans Traditions et Réformes, p. 235.

1879. 18 octobre. — VARIÉTÉS. — *Le livre de famille*, par Charles de Ribbe. Tours, lib. Mame, 1879, in-12. — *Une famille au seizième siècle, d'après les documents originaux*, par le même. 3e éd. Tours, même libr. 1879, in-12.

1879. 18 novembre. — VARIÉTÉS. — De quelques ouvrages publiés en Grèce et sur la Grèce moderne.

1880. 10 mars. — Article (non signé) sur les élections des représentants de l'Université de France au futur Conseil de l'Instruction publique.

1880. 21 avril. — VARIÉTÉS. — Questions universitaires. I. Les méthodes. — Les livres. — Les professeurs.

Réimprimé dans Traditions et Réformes, p. 308.

1880. 28 avril. — VARIÉTÉS. — Questions universitaires. II. Le romanisme, les cours ouverts et les cours fermés.

Réimprimé dans Traditions et Réformes, p. 316,

1880. 2 mai. — VARIÉTÉS. — Questions universitaires. III. Le doctorat ès-lettres.

Réimprimé dans Traditions et Réformes, p. 334.

1880. 6 juillet. — VARIÉTÉS. — Questions universitaires. IV. Le grec est-il mort? Est-il mourant?

Réimprimé dans Traditions et Réformes, p. 299.

1880. 13 juillet. — VARIÉTÉS. — Questions universitaires. V. Grammaire et littérature.

Réimprimé dans Traditions et Réformes, p. 326.

1880. 9 août. — BIBLIOGRAPHIE. — Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes, par M. Ferdinand de Saussure. — Manuel de philologie classique, par Salomon Reinach.

1880. 7 octobre. — VARIÉTÉS. — *Thomæ Vallaurii Inscriptiones*, in-8°. Turin, 1880. — Lettere di illustri scrittori a Tommaso Vallauri. In-8°. Turin, 1880,

Réimprimé dans Traditions et Réformes, p. 355.

1881. 11 janvier. — *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, par MM. Ch. Daremberg et E. Saglio. Septième fascicule : de *Castrorum metator* à *Chorus* (librairie Hachette et Cie, in-4°, 1880).

1881. 26 mars. — M. Alexis Paulin-Paris.

1881. 29 août. — Le baccalauréat spécial.

Réimprimé dans Traditions et Réformes, p. 346.

1881. 7 octobre. — VARIÉTÉS. — *Bulletin de correspondance hellénique*, publié par l'Ecole française d'Athènes. 5 vol. 8°, 1877-1881. Athènes, les frères Perris; Paris. Ernest Thorin.

Réimprimé dans Traditions et Réformes, p. 77.

1881. 7 novembre. — Les musées et l'enseignement classique.

Réimprimé dans Traditions et Réformes, p. 243.

1881. 6 décembre. — NÉCROLOGIE. — Alfred Gérardin.

1881. 29 décembre. — BIBLIOGRAPHIE. — Essai sur le patois normand du Bessin, suivi d'un dictionnaire étymologique, par C. Joret, professeur à la Faculté d'Aix. Paris, 1881, 1 vol. in-8°. XI-184 pages.

1882. 28 mai. — VARIÉTÉS. — *Histoire de la divination dans l'antiquité*, par M. Bouché-Leclercq, professeur à la Faculté des Lettres de Montpellier. Paris, 1879-1882. 4 vol. in-8°.

1882. 4 juillet. — VARIÉTÉS. — Deux nouvelles mines pour l'histoire de la langue française.

1882. 19 octobre. — VARIÉTÉS. — *Molière. Le Tartuffe*, comédie, 1664, nouvelle édition, conforme à la dernière édition revue par Molière, avec des notes historiques et grammaticales et un lexique de la

langue de Tartuffe, par Ch. L. Livet. Paris, 1882, in-12.

1883. 23 mars. Les Revues et les Mémoires académiques.

1883. 22 avril. — Nécrologie. — Le poète A. Robert. — Le philologue A. Boucherie.

1883. 31 octobre. — Variétés — *Les grands écrivains de la France*. J. de La Fontaine. T. I, Paris, 1883.

1883. 12 décembre. — Deux éditions nouvelles et une apologie du géographe Ptolémée.

1884. 23 février. — Variétés. — La Société anglaise des Index et les Index en France.

1884. 21 juin. — Nécrologie. — Le docteur Eugène Fournier.

1884. 11 août. — L'œuvre du grand antiquaire *Adrien de Longpérier*.

1884. 13 août. — *Albert Dumont*, lettre à M. le Directeur du Journal des Débats.

1885. 2 et 3 janvier. — Publications de la société des anciens textes français.

1885. 20 août. — Variétés. — Une belle découverte dans l'île de Crète.

NOUVELLE BIOGRAPHIE UNIVERSELLE. Paris, Firmin-Didot, frères, éditeurs, in-octavo, 1852.

Tome IIe, p. 907-910. — Apollonius Dyscole.
P. 923-925. — Appien.
Tome IIIe, p. 355-358. — Arrien.
Tome IVe, p. 26-29. — Babrius.

LE MONITEUR UNIVERSEL.

Journal officiel de la République française.

1852. Samedi, 3 juillet. — Variétés littéraires. Pen-

SÉES DE PASCAL, publiées dans leur texte authentique, précédées de la *Vie de Pascal*, par Mme Périer, *avec un supplément, et d'une étude littéraire, et accompagné d'un commentaire suivi*, par E. Havet, agrégé de la Faculté des Lettres de Paris.

1860, 10, 11, 12 décembre. — Si les Athéniens ont connu la profession d'avocat.

Lu dans la séance publique annuelle de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres du 7 décembre, réimprimé dans les Mémoires de Littérature ancienne, p. 354-388.

REVUE CONTEMPORAINE.

Tome XIV, p. 635-636. — 1854. — BIBLIOGRAPHIE. — Patrologiae græci sermonis elementa, scripsit C. Aug. Lobeck, pars prior. (Kœnigsberg, 1853, in-8°.)

Tome XV, p. 329-335. — 1854. — BIBLIOGRAPHIE. — *Traité des synonymes de la langue latine*, par M. Barrault. — *Essai historique et littéraire sur la Comédie de Ménandre,* par M. Ch. Benoît.

Tome XVI, p. 362-464. — 1854. — BULLETIN LITTÉRAIRE. — De quelques points de science dans l'antiquité (physique, métrique, musique), par M. B. Jullien, Dr ès-lettres, etc. Paris, 1854, 1 vol. in-8°. Hachette.

Tome XVI, p. 738-743. — 1854. — BULLETIN LITTÉRAIRE. — *Traité du Sublime de Longin et discours préliminaire,* par G. M. A. Pujol. — *Etudes critiques sur le traité du Sublime,* par L. Vaucher. — *Pompeii Trogi fragmenta,* éd. Bielowski.

Tome XVII, p. 171-173. — 1856. — De la cherté du papier au temps de Périclès. Lettre à M. Ambroise Firmin-Didot.

Réimprimé dans les Mémoires d'histoire ancienne et de philologie, p. 135.

L'ATHENÆUM FRANÇAIS *et Bulletin archéologique de l'Athenæum français,* recueil hebdomadaire. In-4°. Firmin-Didot, frères.

Bulletin. N° 10. p. 91. — 1855. Octobre. — Note sur une inscription latine du Musée du Louvre et à ce propos sur les noms des affranchis des empereurs.

Ath. Fr. IVe année, n° 49, p. 1034. — 1855. Décembre. — Lettre au rédacteur sur les publications savantes de la Grèce moderne.

Ve année, n° 19. — 1856. 10 mai. — Traité de la formation des mots dans la langue grecque, avec des notions comparatives sur la dérivation et la composition en sanscrit, en latin et dans les idiômes germaniques, par A. Regnier, membre de l'Ac. des Inscr. et B.-L. Paris, 1855, 1 vol. in-8°. Hachette.

REVUE DES COURS PUBLICS *et des Sociétés savantes de Paris, de la province et de l'étranger.*

1re année, n° 5, p. 35. — 1855. 10 juin. — *Littérature grecque.* M. EGGER. Analyse de la leçon d'ouverture du second semestre. — Plutarque.

N° 11, p. 83. — 22 juillet. — *Littérature grecque.* Plutarque historien.

N° 30, p. 244. — 2 décembre. — *Littérature grecque.* (Leçon d'ouverture.) De la poésie dramatique en Grèce depuis ses origines jusqu'à la conquête de la Grèce par les Romains (suite au prochain n°).

N° 31, p. 260. — 9 décembre. — *Littérature grecque.* (Leçon d'ouverture.) II. De la poésie dramatique en Grèce depuis ses origines jusqu'à la conquête de la Grèce par les Romains.

Leçon tirée à part et réimprimée dans les Mémoires de Littérature ancienne, p. 43.

2e année. N° 8, p. 113. — 1856. 24 février. — *Faculté des Lettres.* — *Littérature grecque.* — De la littérature, et, en particulier, de la comédie sicilienne. — Epicharme. — Sophron.

N° 12, p. 179. — 1856. 23 mars. — *Littérature grecque.* — Extrait d'un examen du théâtre d'Eschyle.

N° 13, p. 196. — 1856. 30 mars. — *Faculté des Lettres.* — *Littérature grecque.* — De la tragédie grecque dans Euripide. — Caractère idéal de la fable dramatique sur le théâtre d'Athènes.

Réimprimé dans les Mémoires de Littérature ancienne, p. 424.

N° 21, p. 327. — 1856. 25 mai. — *Faculté des Lettres.* — — *Littérature grecque.* — Considérations générales sur le rôle des femmes dans la comédie athénienne, et en particulier dans les pièces d'Aristophane.

Réimprimé dans les Mémoires de Littérature ancienne, p. 435.

N° 23, p. 355. — 1856. 8 juin. — *Faculté des Lettres.* — *Littérature grecque.* — Les Nuées d'Aristophane. — Aristophane et le procès de Socrate.

N° 29, p. 33. — 1856. 20 juillet. — *Faculté des Lettres.* — *Littérature grecque.* — Coup d'œil sur l'histoire des acteurs dans l'antiquité.

Réimprimé dans les Mémoires de Littérature ancienne, p. 409.

3e année. N° 5, p. 64. — 1857. 1er février. — *Faculté des Lettres.* — *Littérature grecque.* — Des origines de la prose, histoire et philosophie.

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES.

1re année. N° 4, p. 41. — 1863, 26 décembre. — *Faculté des Lettres.* — *Littérature grecque (Cours de M. Egger).* — I. La science historique chez les Grecs. (Rédigé par C. de La Berge.)

N° 8, p. 91. — 1864. 23 janvier. — *Faculté des Lettres.* — *Littérature grecque.* — II. La science historique

chez les Grecs et chez les autres peuples de l'antiquité. (Rédigé par C. de la Berge.)

N° 25, p. 326. — 1864. 21 mai. — *Faculté des Lettres.* — *Littérature grecque.* — III. Les origines de l'histoire en Grèce. (Rédigé par C. de la Berge.)

N° 27, p. 358. — *Faculté des Lettres.* — *Littérature grecque.* — IV. Hésiode. Les poètes cycliques. (Rédigé par C. de la Berge.)

N° 30, p. 406. — 1864, 25 juin. — *Faculté des Lettres.* — *Littérature grecque.* — V. Prédécesseurs d'Hérodote. — Les origines de la prose dans la littérature grecque. (Rédigé par C. de La Berge.)

N° 32, p. 433. — 1864. 9 juillet. — *Faculté des Lettres.* — *Littérature grecque.* — VI. Hérodote, sa biographie. — Plan de son ouvrage. — Valeur de son témoignage. — Sa philosophie. (Rédigé par C. de La Berge.)

N° 36, p. 499. — 1864, 6 août. — *Faculté des Lettres.* — *Littérature grecque.* — Thucydide.

N° 38, p. 540. — 1864. 20 août. — Variétés. — *Séance publique annuelle des cinq Académies.* — De la langue et de la nationalité grecques, réflexions sur quelques documents historiques du temps de la prise de Constantinople par les Turcs, par M. E. Egger, lues à la séance publique annuelle des cinq académies, le 16 août 1864.

N° 48, p. 699. — 1864. 29 octobre. — *Faculté des Lettres.* — *Littérature grecque.* — Xénophon. (Rédigé par C. de La Berge.)

N° 49, p. 717. — 1864. 5 novembre. — *Faculté des Lettres.* — *Littérature grecque.* — Xénophon (suite). (Rédigé par C. de La Berge.)

N° 51, p. 742. — 1864. 19 novembre. — *Faculté des Lettres.* — *Littérature grecque.* — Xénophon (suite). (Rédigé par C. de La Berge.)

2e année. N° 1, p. 9. — 1864. 3 décembre. — *Faculté des Lettres.* — *Littérature grecque.* — Des lettres

attribuées à Xénophon. (Rédigé par C. de La Berge.)

N° 9, p. 143. — 1865. 28 janvier. — *Faculté des Lettres.* — *Littérature grecque.* — Du grec ancien, et du grec moderne. (Article signé E. Egger.)

Traduit en grec moderne dans la Κλειώ de Venise, n° du 21/2 juin 1865.

N° 16, p. 261. — 1865, 18 mars. — *Faculté des Lettres.* — *Littérature grecque.* — De la prononciation du grec ancien et du grec moderne. (Rédigé par C. de La Berge.)

Réimprimé dans l'Hellénisme en France, t. Ier, p. 451.

N° 27, p. 445; — 1865. 3 juin. — *Faculté des Lettres.* — *Littérature grecque.* — Des œuvres morales de Plutarque, et de leur utilité pour l'histoire religieuse de son temps.

N° 41, p. 665. — 1865. 9 septembre. — *Faculté des Lettres.* — *Littérature grecque.* — Plutarque historien. I. Considérations générales.

3e année. N° 10, p. 169. — 1866. 3 février. — *Faculté des Lettres.* — *Littérature grecque.* — *Cours de M. Egger :* Le siècle de Périclès.

N° 40, p. 652. — 1866. 1er septembre. — *Institut de France.* — *Séance annuelle des cinq académies.* — D'une renaissance nouvelle des lettres grecques et latines au XIXe siècle, par M. Egger.

4e année. N° 20, p. 310. — 1867, 13 avril. — *Faculté des Lettres.* — *Littérature grecque.* — De la littérature grecque au temps d'Alexandre le Grand et de ses successeurs. (Rédigé par J. Bahaux.)

N° 23, p. 365. — 1867. 4 mai. — *Faculté des Lettres.* — *Littérature grecque.* — Coup d'œil sur l'histoire de la langue grecque, depuis Homère jusqu'aux premiers temps de l'ère chrétienne. (Rédigé par J. Bahaux.)

5e année. N° 1, p. 6. — 1867. 7 décembre. — *Faculté des Lettres.* — *Littérature grecque.* — La poésie di-

dactique chez les Alexandrins. L'Hermès d'André Chénier.

N° 12, p. 183. — 1868. 22 février. — *Faculté des Lettres. Littérature grecque.* — Influence du génie grec sur le génie français.

N° 34, p, 538. — 1868. 25 juillet. — Des études grecques en France au XVIIe et au XVIIIe siècle.

N° 45, p. 714. — 1868. 10 octobre. — *Faculté des Lettres.* — *Littérature grecque.* — La comédie en France avant et pendant la renaissance de l'hellénisme.

6e année. N° 32, p. 498. — 1869. 10 juillet. — *Association polytechnique.* — Conférences du dimanche. — Origine du droit des gens. — La diplomatie dans l'antiquité.

N° 35, p. 545. — 1869. 31 juillet. — *Faculté des Lettres.* — *Cours de M. Egger.* — La tradition classique dans la pastorale et dans l'apologue.

N° 41, p. 654. — 1869. 11 septembre. — *Faculté des Lettres.* — *Cours de M. Egger.* — De l'influence du génie grec au XIXe siècle.

7e année. N° 24, p. 374. — 1870. 14 mai. — *Conférence de la salle Saint-André.* — De la moralité des légendes dramatiques chez les Grecs.

N° 47, p. 337. — 1870. 22 octobre. — *Sorbonne.* — *Éloquence grecque.* — Histoire de l'éloquence chez les Athéniens.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.

(2e série).

1re année. N° 3, p. 54. — 1871. 15 juillet. — *Sorbonne.* — *Littérature grecque.* — Philosophie politique de Thucydide.

N° 26, p. 607. — 1871. 23 décembre. — *Sorbonne.* — *Littérature grecque.* — Leçon d'ouverture. — L'Hellénisme.

N° 29, p. 678. — 1872. 13 janvier. — *Sorbonne.* — *Littérature grecque.* — L'Hellénisme (analyse revue par le professeur).

2e année. N° 25, p. 597. — 1872. 21 décembre. — *Sorbonne.* — *Littérature grecque.* — Du rôle des études grecques dans l'enseignement secondaire en France (analyse revue par le professeur).

Réimprimé dans Traductions et Réformes, p. 262.

P. 1239. — 1873. 28 juin. — *Sorbonne.* — *Littérature grecque.* — Histoire de la comédie attique et de la moyenne comédie. (Rédigé par L...)

3e année. N° 1, p. 3. — 1873. 5 juillet. — *Sorbonne.* — *Littérature grecque.* — Histoire de la comédie attique et de la moyenne comédie. (Suite et fin.)

4e année. N° 25, p. 387. — 1874. 19 décembre. — *Sorbonne.* — *Éloquence grecque. Leçon d'ouverture.* — Des documents qui ont servi aux historiens grecs.

Traduit en grec moderne dans le Νεολόγος de Constantinople, nos du 27/8 et du 28/9 janvier 1875.

5e année. N° 15, p. 337. — 1875. 9 octobre. — *Sorbonne.* — *Éloquence grecque.* — La science et l'art chez les historiens grecs (dernière leçon du cours de 1874-1875.

6e année. N° 29, p. 674. — 1877. 13 janvier. — *Sorbonne.* — *Éloquence grecque.* — Les conditions anciennes de l'histoire, comparées à ses conditions dans les temps modernes, particulièrement en France.

N° 32, p. 751. — 1877. 3 février. — *Sorbonne.* — *Éloquence grecque.* — Introduction à l'histoire de la langue grecque.

7e année. N° 16, p. 604. — 1877. 29 décembre. — *Sorbonne.* — *Éloquence grecque.* — Histoire de l'éloquence chez les Athéniens. (Leçon d'ouverture. 10 décembre 1877,

8e année. N° 33, p. 772. — 1879. 15 février. — *Sorbonne.* — *Conférences de l'association scientifique.* — La Grèce à l'exposition internationale de 1878.

9e année. N° 27, p. 630. — 1880. 3 janvier. — *Sorbonne.* — *Éloquence grecque.* — Etat actuel des études grecques.

3e série, 1re année. N° 22, p. 696. — 1881. 26 novembre. — *Nécrologie.* — Bernard Julien.

4e année. N° 10, p. 310. — 1884. 8 mars. — *Peuples latins.*

Reproduction partielle de la lettre adressée au baron de Tourtoulon, et publiée dans la *Revue du Monde latin.*

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.

1858, p. 95. — Anciens artistes grecs omis dans les catalogues.

P. 104. — Explication du mot φαντασία.

P. 138. — Objets antiques trouvés près de Melle.

1859, p. 84. — M. Egger signale des passages de Pline et de Pomponius Mela sur des esclaves apparemment venus des Indes occidentales.

P. 105. — M. Egger signale des passages des *Philosophumena* d'Origène, relatifs à la falsification des cachets au moyen d'empreintes, et à l'usage de reporter l'écriture d'une substance sur une autre.

1860, p. 93. — Les Grecs ont-ils connu l'usage des lettres de change?

Réimprimé dans les Mémoires d'histoire ancienne et de philologie, p. 130.

P. 151. — Rapport entre les textes épigraphiques et les anthologies.

1861, p. 72. — Inscription sur plaque de plomb de l'an 1563, trouvée à Compiègne.

1862, p. 94. — Une représentation des *Perses* d'Eschyle au palais épiscopal d'Orléans.

P. 95-98. — Découverte de puits antiques sur l'emplacement de l'Ecole des mines; poteries romaines.

P. 128. — Explication d'un fragment de papyrus grec envoyé par M. Dugit.
1863, p. 146. — Inscription grecque métrique du Sérapéum.
P. 151. — La peinture sur toile dans l'antiquité.
P. 157. — Excursion archéologique dans la forêt de Compiègne.
P. 160. — Explication de deux inscriptions grecques copiées par M. Wescher.
1865, p. 39. — Catalogue et photographie des antiquités de la collection Loisel, à la Rivière-Tibouville (Seine-et-Marne).
P. 63. — Empreinte de deux monnaies mérovingiennes.
P. 68. — Résumé des Communications de M. Allmer sur des fouilles exécutées à Vienne en Dauphiné.
P. 95. — Les fouilles exécutées à Senlis.
1866, p. 80. — La mosaïque de Trèves.
P. 105. — La géologie de l'Attique.
1867, p. 109. — Explication d'une inscription métrique d'Arles.
P. 132. — Les anciennes forêts de l'Attique.
1868, p. 136. — Les haies vives entrelacées, moyen de défense employé par les Gaulois, et, de nos jours, au siège d'Anvers.
1869, p. 101. — Fouilles aux arènes de Senlis.
1870, p. 151. — Les noms grecs qui ont servi à désigner l'encre chez les anciens et au moyen âge.
P. 162. Emploi des pigeons voyageurs dans l'antiquité.
1874, p. 56. — Observations sur l'os gravé du renne de Thayngen et sur les *hommes des cavernes*.
1875, p. 97. — Observations sur l'inscription gravée de Rochemaure.
1879, p. 240. Observation sur le gentilice *Julius*.
1883, p. 236. — Observation sur une inscription grecque du musée d'Avignon.

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.

3e série, tome V (1862), p. 85. — Lu dans les séances des 11 et 18 janvier 1850. — Observations critiques sur divers monuments relatifs à la métrologie grecque et à la métrologie romaine.

Réimprimé dans les Mémoires d'histoire ancienne et de philologie, p. 198.

3e série, tome IX (1866), p. 285. — Note sur le mot *ussos*, par lequel les auteurs grecs traduisent le latin *pilum*.

4e série, tome III (1872), p. 155. — Un sénatus-consulte romain contre les industriels qui spéculent sur la démolition des édifices.

REVUE EUROPÉENNE. In-8°.

2e année, tome VII, p. 258-272. — 1860. 15 janvier. — De l'idée de l'Histoire dans l'antiquité grecque.

Réimprimé dans les Mémoires de littérature ancienne, p. 316.

Tome VIII, p. 225-257. — 1860. Avril. — Des origines de la prose dans l'antiquité grecque.

Réimprimé dans les Mémoires de littérature ancienne, p. 269.

Tome X, p. 484-513. — 1850. 1er août. — Le droit des gens dans l'antiquité.

GAZETTE DES TRIBUNAUX. Journal quotidien.

1860. 9 décembre. — VARIÉTÉS. — Si les Athéniens ont connu la profession d'avocat.

Mémoire lu la veille dans la séance publique annuelle de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et reproduit comme offrant un intérêt particulier aux lecteurs de la Gazette.

1861. 8 août. — VARIÉTÉS. — Les hommes d'Homère; Essai sur les mœurs de la Grèce aux temps héroïques, par *S. Delorme*. — Paris, 1 vol. in-8°, à la librairie académique de Didier.

LE CORRESPONDANT. In-8°.

Douniol. Rue de Tournon.

Nouvelle série, tome XXVII, p. 564-572. — 1864. 25 novembre. — *Yu-Kiao-li*. Les deux cousines. Roman chinois. Traduction nouvelle, accompagnée d'un commentaire historique par *Stanislas Julien*, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, etc., 1863, 2 vol. in-12. Librairie académique de Didier.

Tome XXVIII, p. 830-847, — 1865. 25 août. — Le duc de Clermont-Tonnerre, traducteur et commentateur des œuvres d'Isocrate.

Réimprimé.

Tome XXXVII, p. 322-341. — 1868. 25 février. — Les derniers jours de l'éloquence athénienne. Démosthène, Eschine et Hypéride.

CONGRÈS SCIENTIFIQUE DE FRANCE

33e *session*. — 1re *partie*. — *Séances tenues à Aix-en-Provence au mois de décembre* 1866.

Tome I, p. 18. — Improvisation faite en prenant possession de fauteuil présidentiel.

P. 39-45. — Étude sur l'histoire des lettres, des institutions et des mœurs de l'Égypte durant la domination grecque et la domination romaine.

P. 52. — Sur les papyrus découverts dans la ville d'Herculanum.

P. 69-74. — Discours d'adieu du président général.

P. 132. — Lettre de M. Egger à M. de Mortreuil, vice-président du Congrès.

Tome II, p. 220-231. — Note sur une inscription grecque de Marseille.

Tirage à part. Aix, 1867.

34e *session.* — *Tenue à Amiens au mois de juin* 1867.

Mémoires. 5e section, p. 572-587. — L'art de traduire et les traducteurs français d'Hérodote.

ANNUAIRE DE L'ASSOCIATION *pour l'encouragement des études grecques de France.* Paris, in-8°, A. Durand et Pedone-Lauriel, puis Maisonneuve et Ch. Leclerc.

2e année, p. 41. — 1868. — Rapport de M. Egger au nom de la commission chargée de décerner le prix de l'Association, cité par M. Patin dans son discours à l'assemblée générale du 6 mars 1868.

Supplément à l'Annuaire de 1868, p. 5-14. — Observations sur quelques réformes proposées pour l'enseignement du grec en France.

Réimprimé dans Traditions et Réformes, p. 280.

3e année, p. XXXIX-XLIV. — 1869. — Discours de M. Egger, président.

P. 1-71. — MÉMOIRES ET NOTICES. — Les Étienne, hellénistes et imprimeurs de grec au XVIe siècle.

1871. — 5e année, p. 17-48. — MÉMOIRES ET NOTICES. — Observations sur l'*Eroticos* inséré sous le nom de Lysias, dans le *Phèdre* de Platon.

1872. — 6e année, p. 1. — Note sur la publication de la traduction inédite de feu F. D. Dehèque de la *Prise de Troie,* par Tryphiodore.

1873. — 7e année, p. 40-60. — Observations nouvelles sur le genre de drame appelé *Satyrique*.

1875. — 9e année, p. 1-15. — Des documents qui ont servi aux historiens grecs.

1876. — 10e année, p. 70-80. — Callimaque considéré comme bibliographe et les origines de la bibliographie en Grèce.

1877. — 11e année, p. LV-LVIII. — Séance générale du 13 avril. — Discours de M. Egger, président.

P. 138-146. — Observations sur le vocabulaire technique des grammairiens et des rhéteurs anciens.

1878. — 12e année, p. 175-183. — De la part qu'il convient de faire à l'histoire littéraire dans l'enseignement secondaire du grec et du latin.

Réimprimé dans Traditions et Réformes, p. 290.

1879. — 13e année, p. 1-14. — Socrate et le dialogue socratique.

1880. — 14e année, p. 1-3. — Les questions homériques à la Sorbonne en 1835-1836. Cours de M. Fauriel. (Introduction de M. Egger à l'analyse des leçons de Fauriel faite par M. Eug. Talbot.)

1883. — 17e année, p. 1-17. — Aperçu historique sur la langue grecque et sur la prononciation de cette langue.

1884. — 18e année, p. 79-89. — Esquisse d'un examen critique de la théogonie d'Hésiode.

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS. *Mémoires*.

Paris. A. Frank, in-8o.

1868. — T. Ier, p. 1-13. — De l'état actuel de la langue grecque et des réformes qu'elle subit.

Réimprimé en Appendice dans l'Hellénisme en France, t. Ier, p. 411.

1881. — T. IV, p. 146. — Note sur le mot Ἰσθμός.

1882. — T. V, p. 47-48. — Essai d'étymologie du mot *spatium* et de ses dérivés.

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE. *Bulletin.*

1870. — N° 2, p. LXXIV. — Note de M. Egger sur les πυρεῖα.
1874. — N° 9, p. XCVIII. — NÉCROLOGIE. — M. Fr. Meunier.
Réimprimé dans Traditions et Réformes.
N° 10, p. CXXI. — Note sur le mot Noyale.
1875. — N° 14, p. LXXVIII. — NÉCROLOGIE. — Discours prononcé sur la tombe de M. Brunet de Presle.
1876. — N° 13. — Notice sur la vie et les écrits de M. Wladimir Brunet de Presle.

REVUE DES LANGUES ROMANES. Montpellier, au bureau des publications de la Société. Paris, A. Frank.

1874. — Tome VI. Juillet et octobre, p. 5-38. — Les substantifs verbaux formés par apocope de l'infinitif. Observations sur un procédé de dérivation très fréquent dans la langue française et dans les autres idiomes néo-latins. (2e édition, revue, corrigée, augmentée.)
P. 333-360. — Deuxième partie.
3e série, tome IX, tome XXIII de la collection. — 1883, p. 205-207. — Nécrologie d'A. Boucherie.
(Reproduction de l'article des *Débats* du 22 avril 1883.)

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE PARIS ET DE L'ILE DE FRANCE.

Tome Ier (1874), p. 35. — Communication sur un plan

de la salle des écoles extérieures de la Sorbonne, en 1760.

Tome II (1875), p. 22. — M. Egger présente ce plan.

Tome IV (1877), p. 33. — M. Egger offre à la Société les lettres inédites de Coray à Chardon de la Rochette.

Tome VI (1879), p. 38 et 77. — Renseignement relatif au petit canon du jardin du Palais-Royal.

P. 162. — Communication d'un livre tissé à Lyon au métier Jacquard par M. Henry et ayant figuré à l'Exposition universelle de 1878.

Tome VIII (1881), p. 65. — Discours prononcé à l'Assemblée générale de 1881.

BULLETIN DE CORRESPONDANCE HELLÉNIQUE.

Paris. Ernest Thorin. In-8°.

1re année 1877, p. 254-258. — Inscription inédite de Dodone.

2e année 1878, p. 22-27. — Note sur une inscription métrique commémorative de la bataille de Leuctres.

9e année 1885, p. 375-379. — Inscription de l'île de Leucé.

MAGASIN D'ÉDUCATION ET DE RÉCRÉATION.

Paris, Hetzel et Cie. In-8°.

13e année. N° 290, 1877. 15 janvier. — L'Alphabet et le papier. 1er article.

N° 291, 1er février. — 2e article.

14e année. 1er semestre. Ier vol. de la 14e année. — 1878, p. 145-151. — Histoire du Livre.

Introduction : I. Le Livre avant l'imprimerie.

P. 167-172. — II. Le Livre chez les Grecs et les Romains.

P. 360-366. — III. Le Livre depuis l'ère chrétienne.

2e semestre. IIe volume de la 14e année. P. 17-24. — IV. Les Livres au moyen âge.

P. 48-54. — V. Invention et commencements de l'Imprimerie.

P. 82-89. — VI. Développements de l'imprimerie et de la librairie jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

P. 114-118. VII. — Les livres au XVIIIe siècle, — règlement de la librairie, — correction des textes. Les fautes d'impression.

P. 139-145. — VIII. Les derniers progrès de l'imprimerie et de la librairie. Impression mécanique; sténographie et photographie.

P. 172-178. — IX. Compléments et réflexions. — Les livres illustrés. — La propriété littéraire et le plagiat. — Diffusion des langues au moyen des livres.

P. 208-213. — X. Coup-d'œil sur l'industrie des livres à l'Exposition universelles. Quelques réflexions.

P. 235-241. — XI. Les vendeurs, les prêteurs et les acheteurs de livres. Conclusion. — Adieux au lecteur.

Réimprimé chez Hetzel. I vol. in-12 de XI-323 pages.

ANNALES DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE BORDEAUX. In-8°. Bordeaux, librairie de Duthu. Paris, H. Delaroque. Berlin, S. Calvary.

1re année. 1879. — Tome Ier, p. 78-80. — COMMUNICATIONS. — Lettre aux rédacteurs et fondateurs des Annales.

P. 364-380. — COMMUNICATIONS. — Question de propriété littéraire. Les Économiques d'Aristote et de Théophraste.

2e année, 1880. — Tome II, p. 80-85. — COMMUNICATIONS. — Traduction française des derniers chapitres de l'Économique d'Aristote. Appendice au mémoire sur les Économiques de Théophraste.

P. 85-86. — Sur la traduction des Économiques d'Aristote.

Voyez ci-après, page 485.

RECUEILS ET JOURNAUX DIVERS, AVEC INSERTION UNIQUE.

1840. — L'*Enseignement*. Tome 1er, no 11. Novembre, 1840. P. 248.

Des sources de l'histoire ancienne.

Extrait d'un morceau lu par M. Egger à la séance générale de la Société des Méthodes, le 26 novembre 1839.

1846. — *Revue des Deux-Mondes*. Tome XIII. 16e année. Nouvelle série, p. 461-487. 1846. 1er février.

Études sur l'Antiquité. ARISTARQUE.

Réimprimé dans les Mémoires de Littérature ancienne, p. 126.

1848. — L'*Institut*. Journal universel des sciences et des Sociétés savantes en France et à l'étranger. No 502. 10 août, 1848.

Société Philomathique de Paris : Extrait de la séance du 29 juillet 1848 (sur le pendule compensateur.) Communication de M. Vincent au nom de M. E. Egger.

1856. — Le *Constitutionnel*. 1856. 26 février.

Précis d'un cours élémentaire de logique d'après les programmes officiels de 1852, par M. Pélissier, agrégé de philosophie.

1857. — *Moniteur des Cours publics, littéraires, scientifiques et philosophiques*. Tome Ier, in-8°. 1857, p. 425-433.

SORBONNE. — Cours de M. Egger. La Cyropédie ou l'utopie en Grèce.

1862. — *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen.* 1862.

D'Aristote considéré comme précepteur d'Alexandre le Grand.

Réimprimé dans les Mémoires de Littérature ancienne p. 445.

1863. — *Revue littéraire de Boulogne.* 1863, décembre.

Notice sur la Tour d'Ordre.

Reproduction de la Revue archéologique de novembre 1863.

1864. *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie.* 1864.

Discours d'ouverture prononcé le 15 décembre 1864, à la séance publique de la Société des Antiquaires de Normandie.

(Tiré à part. Voyez ci-après aux *Discours*).

1866. — *Revue critique.* 1866, 30 juin.

Epigrammatum Anthologia Palatina... Instruxit F. Dubner graece et latine. Vol. I, Parisiis. Didot. 1864.

1866. — *Mémoires de la royale Académie des sciences de Turin.* Tome XXIII. Série II. 1866.

Étude d'histoire et de morale sur le meurtre politique chez les Grecs et les Romains (35 pages).

1867. — Le *Moniteur de la Papeterie française.* Vol. III. 1867.

N° 6. 1er janvier, p. 86-88. LE PAPIER dans l'antiquité et les temps modernes (1er article).

N° 7. 15 janvier, p. 105-107. Deuxième article.

N° 8. 1er février, p. 120-123. Troisième et dernier article.

Conférence faite à l'Asile de Vincennes le 9 août 1866, et publiée par L. Hachette et Cie. 1866, in-12, 52 p.

1868. — *Annales de l'Institut archéologique.* Tome XLI. Rome, 1868, p. 133-143.

Note sur une stèle en marbre.

1869. — *Journal de Genève.* 12 juin 1869.

Lettre au directeur du Journal sur les élections du 6e arrondissement de Paris. (Non signé.)

1869. — *Le Lien.* 30 octobre 1869.

Fragment d'étude biographique sur Robert Estienne.

Reproduction d'un chapitre de l'*Hellénisme en France.*

1870. — *Le Français.* 12 mai 1870.

Les obsèques de M. Villemain.

1875. — *Le Temps.* 7 novembre 1875.

Article sur la séance annuelle de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. (Non signé.)

1879. — *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie.* 26e année. N° 27. 1879, 4 juillet.

FEUILLETON. — Des mots empruntés aux langues anciennes dans le vocabulaire des sciences.

1883. — *Bulletin mensuel de l'Académie de Clermont.* 4e année. N° 47. 1883, 1er juin, p. 20.

Le poète A. Robert. — Le philologue A. Boucherie.

Reproduction de l'article du *Journal des Débats* du 22 avril.

1884. — *Revue du monde latin.* 1884. Février.

Lettre au baron de Tourtoulon, directeur de la *Revue.*

1884. — *Jahresbericht über die Fortschritte der classichen Alterthumswissenschaft*, publié à Berlin par Calvary et Cie. 1884.

VICTOR PROU, né le 9 février 1831, mort le 9 août 1884.

1885. Octobre ou novembre. — P. 585. — *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes.* Traduction d'une lettre de Maxime Planude, adressée à Melchisédec, et dont le texte a été publié dans le *Bulletin de la Société archéologique d'Athènes* (II, 62).

INSTITUT DE FRANCE

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Comptes-rendus des séances.

1re série, par M. Ern. Desjardins, années 1857-1864, 8 vol. in-8°, Paris, Durand; 2e série, 1865-1871, 7 vol, in-8°, Durand et Pedone-Lauriel; 3e série, 1872, 1 vol. in-8°, Imprimerie Nationale; 4e série, 1873 et suiv., y compris 1885, 13 vol. in-8°, Imprimerie Nationale.

1857

P. 55. — Chappuis. — Les sentences de Varron, ouvrage présenté.

P. 55. — Mention de la découverte d'une inscription romaine par M. Bordier.

P. 68. — Mémoire sur une inscription grecque découverte par M. Mariette, analyse.

P. 68. — Sur le prix du papier dans l'antiquité, par E. Egger et Didot, brochures présentées et analysées.

P. 95. — Chevreul, chasse royale de Charles IX, ouvr. présenté.

P. 98. — Meunier (Fr.), *De Homeri vita*, et Essai sur Nicole Oresne. ouvr. présenté.

P. 114. — Note sur deux monuments relatifs à la métrologie, analyse.

P. 268. — Note sur la découverte d'un manuscrit grec, dans la Bibliothèque de Bourges, par E. Cougny.

P. 290. — Communication d'une inscription grecque gravée sur un buste.

P. 294. — Caqueray, Explication des passages de droit privé contenus dans les Œuvres de Cicéron.

1858

P. 155. — Mémoire sur les secrétaires des princes

chez les Grecs et chez les Romains, analyse résumée.

P. 186. — Observations sur la théorie des enclitiques, de M. Vincent.

P. 236-263. — Observations historiques sur la fonction de secrétaire des princes chez les Grecs et les Romains, mémoire *in-extenso*.

1859

P. 49. — Mémoire sur les traités internationaux chez les Grecs et chez les Romains (1re lecture), analyse, p. 13-14. Discussion sur un point de ce mémoire.

P. 40. — Jourdain, histoire du budget des cultes, ouvr. présenté.

P. 127. — Observations à propos du περὶ κόσμου dans la discussion relative à la note de M. Wallon contre le mémoire de M. Renan, sur le monothéisme des Sémites.

P 195-196. — Communication d'un traité de paix récemment découvert, et pouvant former Appendice au Mémoire sur les Traités internationaux.

P. 207-213. — Mémoire sur la poésie pastorale des Grecs avant Théocrite. Analyse et discussion.

1860

P. 12. — A. Widal, Etudes littéraires et morales sur Homère, ouvr. présenté.

P. 77-81. — Observations sur un procédé de dérivation fréquemment usité dans notre langue et dans les autres idiomes dérivés du latin, analyse.

P. 84. — Nouvelles du voyage de M. Guérin en Tunisie.

P. 97. — Cicéron : Pro Milone, éd. de MM. Wagener, ouvr. présenté.

P. 102-103. — Note sur les papyrus du Louvre.

Réimprimé dans les Mémoires d'histoire ancienne et de philologie, p. 159.

P. 124. — Compte rendu du concours sur Hypéride.

P. 139. — Observation relative à la publication des noms des lauréats.

P. 168-169. — Sur la question des avocats à Athènes, analyse.

1861

P. 26, 74, 264. -- Nouvelles de la mission de M. Renan.

P. 31. — Caffiaux, de l'Oraison funèbre dans la Grèce païenne, ouvr. présenté.

P. 74-75. — Annonce de la découverte d'inscriptions grecques, et du travail de M. Wescher sur l'Ephébie athénienne.

P. 87. — E. Ruelle, Le philosophe Damascius, ouvr. présenté.

P. 129-130. — A propos de la lecture d'un mémoire de M. de Koutorga, intitulé : De la chronologie des guerres médiques, note sur l'avènement d'Artaxerxès au trône de Perse, in-extenso, p. 126-128, discussion.

P. 130. — Communication d'une lettre de M. Wescher.

P. 138-139. — Sur les Tessères : 1° Lecture d'une note relative à une inscription grecque concernant l'état-civil chez les Athéniens. Analyse et discussion.

P. 178-179. — 2° Appendice à cette note, et analyse.

P. 261-262. — 3° Note complémentaire *in-extenso.*

P. 275-281. — 4° Note sur deux monuments (inscriptions latines) du cabinet impérial des Médailles *in-extenso.*

P. 164. — Plougoulm, Œuvres politiques de Démost. t. II, ouvr. présenté.

P. 214-215. — Gal Creuly, les Descendants immmédiats d'Eporedix. Budé, le traité de la Venerie, traduction de Louis Le Roy, éditée par H. Chevreul ; Delesse, traité sur l'Azote et les matières organiques dans l'écorce terrestre, ouvr. présentés ; discussion sur le dernier.

P. 217. — J. Girard, mémoire sur Hypéride ; t. V de la traduction de Dion Cassius, par M. Boissée, ouvr. présentés.

P. 264-265. — Note intitulée : Révision critique d'un témoignage de Cicéron concernant les artistes grecs, analyse et discussion.

Réimprimé dans les Mémoires d'histoire ancienne et de philologie, p. 95.

P. 283. — Observations à propos d'une communication de M. Benlœw.

P. 287-288. — De Koutorga, Examen de la dissertation de Bentley sur l'authenticité des lettres de Thémistocle, ouvr. présenté.

P. 293-294. — Annonce de la découverte faite à Lyon, d'une inscription relative à la famille de Pompée.

P. 327-328. — Observation au sujet du travail de M. François Lenormant sur l'alphabet grec.

1862

P. 43. — J. G. von Hahn, trois dissertations sur Homère, ouvr. présenté.

P. 60. — Jules Girard, Un procès de corruption chez les Athéniens, ouvr. présenté.

P. 74. — Annonce de la découverte du siège du héraut à Athènes, dans le théâtre de Bacchus.

P. 89-90. — Communication du résultat des fouilles de M. Strak, dans le théâtre de Bacchus à Athènes ; les vingt sièges à inscription.

P. 91. — Compte rendu d'un fragment de plaidoyer d'un orateur inconnu, d'après un papyrus, rapporté par M. Dugit.

P. 144-150. — Nouvelle communication à ce sujet, p. 99-100. — Troisième communication sur le même papyrus (lue à la séance publique des cinq Académies) *in-extenso*.

P. 108-109. (Cf. p. 74 et 89-90.) — Détails complémentaires à propos de la communication de M. Hittorf

sur les travaux de la mission prussienne à Athènes.

P. 119. — Observation sur le double emploi des syllabes, dans les inscriptions.

P. 125-134. — Lecture du Rapport sur les travaux de l'École d'Athènes *(in extenso)*.

P. 137. — Œuvres complètes d'Isocrate, traduites par le duc de Clermont-Tonnerre. Ouvr. présenté.

P. 137. — Les Noëls Virois, par Jean Lehoux, publiés par A. Gasté. Ouvr. présenté.

P. 151. — Martin de Moussy, Description de la Confédération argentine. Ouvr. présenté.

P. 152-153. — Présentation du Tableau sommaire des Inscriptions grecques et latines provenant de la mission de M. Renan en Syrie.

P. 187-188. — Lecture du Rapport au nom de la commission chargée de donner son avis sur la répartition des objets du musée Napoléon III. *In-extenso*.

P. 234-235. — Rapport au nom de la Commission chargée de présenter trois candidats à la place de correspondant étranger : analyse de leurs titres.

1863

P. 61. — Discours d'Isocrate sur lui-même (sur l'Antidosis), traduit par Cartelier; — les Proxénies grecques, par Tissot. Ouvr. présenté.

P. 118. — Mémoires d'histoire ancienne et de philologie; Mémoires de littérature ancienne, par E. Egger. Ouvr. présenté.

P. 206-214. — Rapport sur les travaux de l'Ecole française d'Athènes. *In-extenso*.

P. 309. — Communication d'une copie exacte de l'inscription, et d'une photographie du monument de Saint-Rémy, envoyées par M. E. Benoist à M. Ritschl.

P. 309. — Communication sur la Tour d'Ordre, dite Tour de Caligula, à Boulogne-sur-Mer.

Reprod. dans la *Revue archéologique*, 2ᵉ série, t. VIII, p. 110.

P. 310. — Histoire de Quentovic et d'Etaples, par Souquet. Ouvr. présenté.

P. 318. — Notice sur deux inscriptions grecques de Syrie, rapportées par M. Renan.

1864

P. 21. — L'Ecole d'Athènes, par E. Vinet. Ouvr. présenté.

P. 107-113. — Lecture par M. Brunet de Presle, au nom de M. Egger et au sien, d'un mémoire sur un règlement d'administration financière au temps des Ptolémées (extr. des Papyrus du Louvre). Analyse.

P. 122. — M. Egger, à l'occasion de la mission accomplie par M. Wescher, rappelle qu'il a entre les mains des inscriptions inédites rapportées d'Egypte par M. Georges Deville.

P. 132-134. — Note sur une opinion de M. Fr. Meunier, et de quelques autres savants, relativement à la prétendue distinction des livres exotériques et ésotériques d'Aristote.

P. 163-165. — Lecture d'un mémoire intitulé : Sur l'Eroticos inséré sous le nom de Lysias, dans le Phèdre de Platon. Analyse et discussion.

P. 174-175. — Lecture d'un mémoire sur les traditions relatives à Harmodius et Aristogitou.

P. 184-186. — Lecture d'un mémoire intitulé : Quelques pages des documents originaux et contemporains sur la prise de Constantinople par les Turcs, la Chronique de Phrantzès et la complainte de Georgillas. Analyse.

Ce travail a été lu une seconde fois sous ce titre : De la langue et de la nationalité grecques. Réflexions sur quelques documents historiques du temps de la prise de Constantinople.

P. 252. — Il discorso d'Iperide pei morti nella guerra Lamiaca, publié par Comparetti. Ouvr. présenté.

P. 290. — Aristote a-t-il eu deux doctrines, l'une ostensible, l'autre secrète? par F. Meunier; — Le Domsday Rook, 1er vol. Ouvr. présenté.

P. 305-306. — Etudes sur la castramétation des Romains, par Marquelez. Ouvr. présenté.

P. 316-318. — Note sur diverses inscriptions grecques. Analyse.

P. 324. — Journal d'un officier de zouaves, par Marquelez; — Itinéraire de Gallipoli à Andrinople, par le même. Ouv. présenté.

P. 324. — Note sur les fouilles faites à Vieux (territoire des Viducasses). Analyse.

P. 327. — Les deux thèses de M. Hignard et les deux premiers volumes de la traduction de Gervinus : Régénération de la Grèce.

P. 327-329. — Lecture d'une note complémentaire sur les anses des amphores. Analyse.

P. 329-330. — Lecture d'une note intitulée : A quelle époque le chameau a-t-il été introduit en Egypte comme bête de somme? Analyse.

P. 335-336. — Réflexion sur la prononciation du grec.

1865

P. 7. — M. Egger entretient l'Académie d'une lettre à lui adressée par M. l'abbé Cochet.

P. 7. — M. Egger se charge de l'examen de quelques documents venus de l'étranger sur la question de la prononciation du grec.

P. 12. — Présentation à l'Académie d'un plan, et de deux feuilles de dessins des antiquités découvertes à Vieux.

P. 20. — Rapport sur les ouvrages de M. Telfy de Pesth et G. Schuch, concernant la prononciation du grec.

P. 22. — Présentation de divers ouvrages de MM. Huillard-Bréholles, Bréal, Caillemer et Roux.

P. 75-77. — Observations relatives aux Œuvres morales de Plutarque.

P. 168. — Sur les formes du chœur dans la tragédie grecque, dissertation par Chaignet, présentée.

P. 209. — Présentation d'un article de M. Huillard-Bréholles sur les explorations récentes de la Mer Morte.

P. 230-237. — Discours d'ouverture à la séance publique annuelle.

P. 262. — Différentes questions posées à M. de Rossi au sujet de sa communication verbale sur ses récentes découvertes au cimetière de Flavia Domitilla.

P. 310. — M. Egger prend part à la discussion qui suit la lecture de M. Renan sur les sépultures colossales du mont Stavrin à Antioche.

P. 316-320. — Corrections au texte grec des mémoires de Denys d'Halicarnasse sur les anciens écrivains de la Grèce.

P. 324-327. — Corrections au texte de l'Iphigénie d'Euripide.

P. 355-356. — Histoire de la littérature grecque, par Otf. Müller, trad. par Hillebrand. Ouvr. présenté.

P. 356-364. — Note sur deux inscriptions antiques d'Egeste.

P. 368, 396, 398. — Communication d'une étude intitulée : D'une nouvelle renaissance des études grecques et latines au XIXe siècle.

P. 429. — Observations critiques : 1° sur une inscription inédite trouvée dans les fouilles du Sérapéum à Memphis ; 2° sur une leçon corrompue dans le texte de Pindare.

P. 431-432. — La médecine dans Homère, par Daremberg; 2° Étude sur les antiquités juridiques d'Athènes, par Caillemer. Ouvr. présenté.

1866

P. 26. — M. Egger entretient l'Académie de plusieurs

inscriptions grecques découvertes à Athènes parmi les ruines du théâtre de Bacchus.

P. 51-52. — Deux opuscules de M. Caillemer, et de M. Caffiaux, présentés.

P. 138-139. — M. Egger entretient l'Académie de la découverte de fragments d'un beau papyrus ayant contenu le célèbre discours d'Hypéride contre Démosthène.

P. 155-156. — M. Egger témoigne de nouveau devant l'Académie, du zèle de M. Blondel.

P. 224-226. — Rapport, au nom de la commission des antiquités de la France, sur les ouvrages envoyés au concours de 1866.

P. 267-268. — M. Egger entretient l'Académie de diverses publications ou communications de MM. Klein, Tischendorf, Blondel, Stamatiadis et Magne.

P. 383. — Communication, d'après une lettre de M. Decharme, d'une inscription récemment découverte à Corfou.

P. 393-398. — Note sur cette inscription.

P. 410. — Spécimen d'une édition nouvelle d'Euripide, par M. Weil, ouvr. présenté.

P. 411. — T. VIII de la traduction française de Dion Cassius, par E. Gros et Boissée. Ouvr. présenté.

1867

P. 23-24. — Mémoire sur les fragments inédits d'Hypéride, analysé.

P. 33-34. — Communication de cinq nouveaux fragments d'un orateur attique.

P. 34. — Signalement de la découverte à Athènes d'un original lapidaire des catalogues d'Olympiades.

P. 41. — M. Egger prend part à la discussion sur les Euxinophylaques.

P. 45. — Présentation du 2e volume du Recueil des documents inédits concernant la Picardie, par M. de Beauvillé.

P. 46. — Explication d'une inscription grecque de Marseille.

P. 158-159. — Explications complémentaires à propos de la publication faite par M. Bergmann de l'inscription de Corfou, déjà connue par la copie de M. Decharme.

P. 202. — Edition de l'Uttarakanda par Gorresio, ouvr. présenté.

P. 219. — Lecture d'une lettre de M. Dumont, concernant la découverte récente d'un mur antique au Pirée, et observation au sujet de cette lettre.

P. 220. — Note sur une stèle de marbre provenant du cabinet de feu M. Jomard.

P. 221. — Traduction des Odes de Pindare, par M. Boissonade, ouvr. présenté.

P. 256. — Annonce de la découverte d'une inscription reproduisant un des actes législatifs insérés dans le *Pro Corona*.

P. 314-319. — Note sur un papyrus grec inédit.

P. 344-347. — Note sur le texte grec de deux ostraka, provenant de la Haute-Egypte.

1868

P. 85. — M. Egger appelle l'attention de l'Académie sur une inscription découverte au Pirée et publiée par M. Koumanoudis.

P. 88. — M. Egger prend part à la discussion soulevée par la lecture des recherches de M. Le Blant sur la cohorte mentionnée par les Evangélistes dans la passion de Jésus-Christ.

P. 193. — Observation grammaticale sur un mot de l'inscription bilingue de Filibé, envoyée par M. Lejean.

P. 261. — Edition des Logistorici, Hebdomades, etc., de Varron, par Chappuis, ouv. présenté.

P. 261, — Annuaire pour 1868, de l'Association pour

l'encouragement des Etudes grecques, ouvr. présenté.

P. 264. — Tome II de la traduction des nouvelles leçons de Max Müller sur la science du langage, par MM. Harris et Perrot; mémoire de Colucci sur les Eques, ouvr. présenté.

P. 275-276. — Observations sur une lecture de M. Boucherie sur le msc. 306 de la Bibliothèque de l'Ecole de médecine de Montpellier.

P. 385-392. — La première renaissance des études grecques en France: hellénistes et imprimeurs. Mémoire lu à la séance publique annuelle.

1869

P. 26 et 28. — Communication verbale d'une inscription grecque découverte en 1867 aux environs de Tiflis.

P. 33. — Discussion sur le mot *vicus*.

P. 141. — Communication sur un fragment de papyrus rapporté d'Egypte, par M. Mariette.

P. 223. — Etudes d'onomatologie comparée, par M. Mowat.

P. 261. — Atlas de la Description de la Confédération Argentine, par Martin de Moussy.

P. 263. — Communication, d'après un article de M. Koumanoudis, sur des fouilles faites à Athènes.

1870

P. 56. — Communication de la traduction d'une ode en vers phaleuces composée par l'empereur Hadrien, et publiée par M. Koumanoudis.

P. 117. — Compte rendu d'une lettre de M. Schliemann sur ses fouilles en Troade.

P. 160. — Communication d'une note contenant le texte, la traduction française et le commentaire du papyrus grec de Sakkarah, déjà signalé par lui dans la séance du 23 juillet 1869.

Reprod. dans la *Revue archéologique*, 2e série, t. XXIII, p. 187.

P. 194-198. — Note sur une inscription récemment découverte dans l'île de Syros.

P. 209-240. — Mémoire sur les mots qui, dans la langue grecque, expriment le commandement ou la supériorité.

P. 241. — Communication sur les fragments d'un papyrus grec appartenant à un traité d'optique.

P. 283. — Opinion au sujet de la lecture de M. Vernes sur un fragment de vase antique portant des caractères phéniciens, découvert à Jérusalem.

P. 292-293. — Premiers résultats de recherches sur un rouleau de papyrus gréco-égyptien appartenant à l'Université d'Athènes, et contenant un compte de dépenses domestiques.

P. 306. — Observations historiques sur les mots grecs et latins qui désignent l'encre et sur leurs dérivés en français.

P. 320. — M. Egger appelle l'attention de l'Académie sur la coïncidence d'un passage d'un récent discours de lord Granville avec les termes de la déclaration de l'Institut, du 8 septembre.

1871

P. 166. — Communication d'un travail sur deux documents trouvés à Herculanum, et relatifs aux opérations d'une sorte de Bande Noire sous les empereurs romains.

P. 188. — M. Egger présente une transcription en langue grecque commune, avec traduction française et commentaire, d'un Règlement colonial intervenu entre Naupacte et les Locriens Hypocnémidiens.

P. 247. — Quelques renseignements sur un papyrus venant de Sakkarah.

P. 249. — Communication d'une correction de M. Koumanoudis sur le texte d'Aulu-Gelle.

P. 249. — M. Egger réclame pour feu M. Alexandre la

priorité d'une correction certaine sur un texte sibyllin cité par Procope.

P. 251-258. — Traduction et commentaire de deux inscriptions publiées dans la *Chrysallis*, et autres journaux grecs.

P. 369. — Studia paleographica, par Wollgraff; et Morceaux choisis de Plaute, par Benoist. Ouvr. prés.

P. 381. — Traduction en grec vulgaire de la continuation de l'Histoire de la Littérature grecque, par Donaldson. Ouvr. présenté.

1872

P. 143. — Compte rendu de la solennité de l'anniversaire de la fondation de l'Académie royale de Belgique.

P. 254 255. — Observations sur un papyrus de Sakkarah.

P. 454-456. — Compte rendu d'une visite faite dans les principales villes du Midi de la France (épigraphie latine).

P. 470. — Communication d'une lettre rectificative de M. Tallavignes, président de la Société archéologique de Narbonne.

P. 488-499. — Rapport au nom de la Commission de l'Ecole française d'Athènes.

P. 503. — Traité de fortification, par Philon de Byzance, traduit par de Rochas d'Aiglun. Ouvr. présenté.

1873

P. 4. — Compte rendu d'une lettre de M. Schliemann, renvoyée à la Commission de l'Ecole d'Athènes.

P. 11. — M. Egger appelle l'attention des membres de l'école d'Athènes sur une dissertation de M. Erman relative au dialecte ionien.

P. 67-77. — Observations sur une interpolation non signalée jusqu'ici dans le XXIII[e] chant de l'Iliade.

P. 188. — Ouvrages de Grellet-Dumazeau, Pellissier et Renieri, présentés.

P. 418-425. — Rapport sur les travaux de l'École d'Athènes pendant les années 1872-73.

1874

P. 9 et 58-61. — Sur un passage du Scholiaste de Platon concernant les fortifications d'Athènes.

P. 201. — Observation sur une lettre de M. Clermont-Ganneau.

P. 457-467. — Rapport sur l'École d'Athènes (travaux de 1873-74, séjour à Rome).

1875

P. 99. — Témoignage de Caton sur le caractère gaulois.

P. 188. — Communication à propos du livre de Comparetti : Papiro Ercolanense inedito.

1876

P. 198. — Communication sur une inscription grecque découverte sur la pente méridionale de l'Acropole.

P. 248. — Recherches exécutées par M. Carapanos sur l'emplacement de l'ancienne Dodone.

1877

P. 5. — Observation relative aux galères antiques.

P. 92-95. — Sur quelques fragments inédits de lyrique grecque.

P. 127. — Observation sur le mot ἔπονφες, et sur le deuxième livre de l'Economique d'Aristote.

P. 130. — Observations à propos de deux stèles avec inscription funéraire en grec.

P. 141. — Note sur une inscription de Thèbes.

1878

P. 144. — Communication relative à un volume dont les pages sont tissées avec des fils de soie.

1880

P. 223. — Inscription grecque du musée de Taormini.

P. 310. — Note sur une inscription grecque de la ville de Chersonèse.

1882

P. 178. — Observations sur une inscription funéraire d'Athènes.

1883

P. 157. — Inscriptions grecques provenant des anciennes villes de Chersonèse et de Tyra.

1884

P. 18. — Inscriptions récemment publiées dans le *Bulletin de correspondance hellénique*.

P. 195. — Conjectures sur le nom et les attributions d'une magistrature romaine, à propos de la biographie du philosophe Musonius Rufus.

P. 329. — M. Egger fait lire un morceau intitulé : *Souvenirs historiques concernant une des cinq Académies de l'Institut.*

P. 331. — Encyclopédie ; origine du mot et de la chose (analyse de ce mémoire).

1885

P. 194. — La loi agraire à Sparte, par H. Houssaye.

Mémoires de l'Académie.

Tome XXI, 1re partie, 1857. — P. 349-376. — Mémoire sur un document inédit pour servir à l'histoire des langues romanes.

Réimprimé dans les Mémoires d'histoire ancienne et de philologie, p. 449.

Tome XXI, 1re partie, 1857. — P. 377-408. — Observations sur quelques fragments de poterie antique provenant d'Egypte et qui portent des inscriptions grecques.

Réimprimé dans les Mémoires d'histoire ancienne et de philologie, p. 420.

Tome XXIV, 1re partie, 1860. — P. 1-138. — Mémoire historique sur les traités publics dans l'antiquité, depuis les temps héroïques de la Grèce, jusqu'aux premiers siècles de l'ère chrétienne.

Tome XXIV, 2e partie, 1864. — P. 279-342. — Observations sur un procédé de dérivation très fréquent dans la langue française et dans les autres idiomes néo-latins.

Analysé dans les Comptes rendus, 1860, p. 77-81.

Tome XXVI, 2e partie, 1870. — P. 1-48. — Mémoire sur quelques nouveaux fragments de l'orateur Hypéride.

P. 557. — Note additionnelle au mémoire de M. Egger.

Tome XXVII, 2e partie, 1873. — P. 1-42. — Mémoire sur les historiens officiels et les panégyristes des princes dans l'antiquité grecque.

Tome XXX, 1re partie, 1881. — P. 419-459. — Mémoire sur les *Œconomica* d'Aristote et de Théophraste.

P. 459-461. — Note additionnelle sur la traduction des *Économiques* d'Aristote attribuées à La Boëtie.

Mémoire lu, en 1879, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, puis devant l'Académie des sciences morales, imprimé dans le *Compte rendu de M. Vergé*, publié dans les *Annales de la Faculté des lettres* de Bordeaux, 1879, 1er volume, revu et remanié pour la présente publication.

Lectures, rapports, discours prononcés en séance publique.

1855. — Lecture faite dans la séance publique annuelle

de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 10 août 1855.

De l'étude de la langue latine chez lez Grecs dans l'antiquité.

Réimprimé dans les Mémoires d'histoire ancienne et de philologie, p. 259.

1856. — Lecture faite dans la séance publique annuelle de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 8 août 1856.

Considérations historiques sur les traités internationaux chez les Grecs et chez les Romains (32 p.)

1858. — Lecture faite dans la séance annuelle des cinq Académies, le 14 août 1858.

Observations historiques sur la fonction de secrétaire des princes chez les anciens (39 p.).

Réimprimé dans les Mémoires d'histoire ancienne et de philologie, p. 220.

1859. — Lecture faite dans la séance publique annuelle de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 2 décembre 1859.

Mémoire sur la poésie pastorale avant les poètes bucoliques (30 p.).

Réimprimé dans les Mémoires de littérature ancienne, p. 242.

1860. — Lecture faite dans la séance publique annuelle de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 7 décembre 1860.

Mémoire sur cette question si les Athéniens ont connu la profession d'avocat.

Réimprimé dans la *Gazette des tribunaux* le 9 décembre et dans les Mémoires de littérature ancienne, p. 355.

1861. — Lecture faite dans la séance publique annuelle de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 9 août 1861.

De l'état civil chez les Athéniens, observations historiques à propos d'une plaque de bronze inédite qui paraît provenir d'Athènes.

Réimprimé dans les Mémoires d'histoire ancienne et de philologie, p. 105.

1862. — Lecture faite dans la séance publique annuelle de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 1er août 1862.

Rapport sur les travaux de l'École française d'Athènes.

1862. — Lecture faite dans la séance annuelle des cinq Académies, le 14 août 1862.

Observations sur un papyrus grec contenant des fragments d'un orateur inconnu.

Réimprimé dans les Mémoires d'histoire ancienne et de philologie, p. 175.

1863. — Lecture faite dans la séance publique annuelle de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 31 juillet 1863.

Rapport sur les travaux de l'École française d'Athènes.

1864. — Lecture faite dans la séance publique annuelle des cinq Académies, le 16 août 1864.

De la langue et de la nationalité grecques, réflexions sur quelques documents historiques du temps de la prise de Constantinople par les Grecs.

Réimprimé en appendice dans l'Hellénisme en France, t. Ier, p. 421 et traduit en grec moderne par D. B.

1865. — Séance publique annuelle de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, tenue le 28 juillet 1865.

Discours de M. Egger, président.

1866. — Lecture faite à la séance publique annuelle des cinq Académies, le 14 août 1866.

Extrait d'un Mémoire intitulé : d'une renaissance des lettres grecques et latines au xixe siècle.

Réimprimé en appendice dans l'Hellénisme en France, t. II, p. 397.

1872. — Rapport fait à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, au nom de la commission de l'École française d'Athènes, sur les travaux des membres de cette École pendant les années 1869-1872.

Réimprimé dans Traditions et Réformes, p. 30.

Rapport fait au nom de la commission de l'École française d'Athènes sur les travaux des membres de cette École pendant les années 1872-1873.

Réimprimé dans Traditions et Réformes, p. 45.

1874. — Lecture faite à la séance annuelle de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 6 novembre 1874.

Rapport fait au nom de la commission de l'Ecole française d'Athènes sur les travaux des membres de cette Ecole. (Première année, séjour à Rome, 1873-1874). (23 p.)

Réimprimé dans Traditions et Réformes, p. 70.

1885. — Lecture faite à la séance publique annuelle de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres du 24 octobre 1885. (M. M. Bréal, lecteur.)

Histoire de la critique chez les Grecs. Conclusions. (8 p.)

ACADÉMIE DES SCIENCES

Comptes rendus hebdomadaires des séances. In-4°.
Paris, Gauthier-Villars, imp.-libraire.

Tome LXXI, p. 465-468. — Séance du 3 octobre 1870. — Histoire des sciences. — Note sur un papyrus qui contient des fragments d'un traité d'optique et, à cette occasion, sur l'Optique inédite de Ptolémée.

P. 601-607. — Séance du 7 novembre 1870. — Économie domestique des anciens. — Note sur quelques documents relatifs à l'économie domestique et aux denrées alimentaires en Égypte sous les Ptolémées.

Tome LXXII, p. 497-503. — Séance du 24 avril 1871. — Nomenclature. — Observations critiques sur

l'emploi des termes empruntés à la nomenclature des sciences.

Tome LXXIII, p. 159-160. — Séance du 17 juillet 1871. — HISTOIRE DES SCIENCES. — Nouveaux documents sur les quatre livres conservés de l'Optique de Claude Ptolémée.

P. 405. — Séance du 7 août 1871. — M. Egger fait hommage à l'Académie de six opuscules de M. Gilbert Govi.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

Séances et travaux de l'Académie (Compte rendu par M. Vergé).

Tome LIV de la collection. 1860. — 4e trimestre, p. 307-308. — Rapport sur deux ouvrages de M. Saripolos intitulés : *Traité du droit constitutionnel et traité du droit public dans la paix et dans la guerre.*

Tome LVIII de la collection. 1861. — 4e trimestre, p. 291-308. — De l'état-civil chez les Athéniens. Observations historiques à propos d'une table de bronze inédite qui paraît provenir d'Athènes.

Réimprimé dans les Mémoires d'histoire ancienne et de philologie, p. 105.

Tome XI, nouvelle série (CXI de la collection). 1879. — Premier trimestre, p. 299 et p. 478. — Observations et réflexions sur le développement de l'intelligence et du langage chez les enfants.

Réimprimé en 1 vol. in-8o, chez A. Picard ; ce volume en est à sa 4e édition.

Tome CXIII de la collection. 1880. — Premier trimestre, p. 388-391. — Les Économiques d'Aristote.

DISCOURS

1861. — Association des anciens élèves du Lycée Saint-Louis. Année 1861. Paris (14 p.)

Allocution prononcée au deuxième banquet annuel des anciens élèves du Lycée Saint-Louis, le 16 janvier 1861, par M. Egger, président.

1861. — Institution Saint-Vincent de Senlis.

Discours prononcé à la distribution des prix le 10 août, 1861. Senlis.

1864. — Institut de France. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Discours de M. Egger prononcé aux funérailles de M. Hase, au nom de la Faculté des Lettres, le jeudi 24 mars, 1864 (4 pages).

1864. — Discours d'ouverture prononcé le 15 décembre 1864 à la séance publique de la Société des Antiquaires de Normandie. In-12, 21 pages. — Caen. F. Le Blanc-Hardel, imprimeur-libraire.

1865. — Association des anciens élèves du Lycée Saint-Louis, 1865.

Improvisation prononcée au sixième banquet annuel, le 13 janvier 1865.

1865. — Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Funérailles de Joseph-Victor Leclerc. Discours prononcé le 14 novembre 1865 au nom de l'Académie.

Réimprimé dans Traditions et Réformes, p. 1.

1866. — Société des Antiquaires de Normandie.

Discours prononcé à la séance publique annuelle de 1866.

Réimprimé dans Traditions et Réformes, p. 190.

1869. — Société archéologique de l'Orléanais. 1869, 8 mai.

Allocution prononcée par M. Egger présidant la séance publique du 9 mai 1869 (12 pages).

Réimprimée dans Traditions et Réformes, p. 208.

1873. — Institut de France. Académie française.

Discours de M. Egger, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, prononcé aux funérailles de M. Saint-Marc Girardin, le mardi 15 avril 1873, au nom de la Faculté des Lettres.

1873. — Bulletin de la Société bibliographique. N° 6, 1873. Juin. Assemblée générale tenue le 25 mai 1873.

Allocution de M. Egger, p. 141-151.

1874. — Annuaire-bulletin de la Société d'histoire de France. Assemblée générale de la Société de l'histoire de France, tenue le 5 mai 1874.

Discours de M. Egger, l'un des deux vice-présidents remplissant les fonctions de président.

1874. — Lycée Charlemagne. Distribution des prix du 6 août 1874.

Discours prononcé par M. Egger, etc.

Réimprimé dans Traditions et Réformes, p. 86.

1875. — L'*Union nationale*. Journal quotidien, bureaux à Montpellier et à Nîmes. 1875, 15 avril. Concours de la Société des langues romanes.

Discours de M. Egger, président.

1875. — *Messager du Midi*. 1875, avril. Société des langues romanes de Montpellier.

Discours prononcé à la séance de distribution des prix de la Société.

(Même *Discours* que le précédent).

1875. — Société archéologique et historique de l'Orléanais. Concours quinquennal de 1875. Séance publique du 8 mai, présidée par M. Egger.

Allocution du président.

Réimprimée dans Traditions et Réformes, p. 216.

1875. — Institut de France. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

PAROLES prononcées par M. Egger aux funérailles de M. Brunet de Presles, membre de l'Académie, le 14 septembre 1875.

1875. — Société du travail du 11e arrondissement.

DISCOURS prononcé à la réunion du 26 octobre 1875.

1876. — Institut de France. Académie française. — Funérailles de M. Patin.

DISCOURS de M. Egger, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, prononcé au nom de la Faculté des Lettres.

Réimprimé dans Traditions et Réformes, p. 7.

1875-1876. — Association pour l'enseignement secondaire des jeunes filles. Année scolaire 1875-1876.

ALLOCUTION de M. Egger, président. 8 pages.

1876. — Ouverture des Cours le 16 novembre 1876.

DISCOURS de M. Egger, président. 8 p.

1877. — Ouverture des Cours le 22 novembre 1877.

ALLOCUTION de M. Egger, président. 8 pages.

1878. — Ouverture des Cours le 18 novembre 1878.

ALLOCUTION de M. Egger, président, 7 p.

Ces quatre allocutions sont réimprimées dans Traditions et Réformes, p. 100-134.

1876. — Lycée Louis-le-Grand. Distribution solennelle des prix, le 8 août 1876.

ALLOCUTION prononcée par M. Egger, président.

Réimprimée dans Traditions et Réformes, p. 94.

1878. — Bulletin des Beaux-Arts. Paris, 1re année. N° 5, p. 155-156. 1878. Février.

NÉCROLOGIE. — DISCOURS prononcé sur la tombe d'Ernest Vinet, bibliothécaire de l'École des Beaux-Arts.

1880. — Société archéologique et historique de l'Orléanais. 3e concours quinquennal sur l'histoire et

les antiquités de l'Orléanais. Séance publique du 8 mai 1880.

ALLOCUTION de M. Egger, président. Orléans, imprim. de G. Jacob, 1881.

Réimprimée dans Traditions et Réformes, p. 225.

1881. — Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile de France. 8e année, 1881, p. 65-69. Assemblée générale tenue à la Bibliothèque nationale le 10 mai 1881. Présidence de M. Egger.

DISCOURS du président.

1881. — DISCOURS de M. Egger lu à la fête d'inauguration du buste de J.-J. Courtaud-Diverneresse à Felletin, le 14 août, 1881.

CONFÉRENCES

1866. — *Conférences populaires faites à l'Asile impérial de Vincennes.* Paris, L. Hachette et Cie. 1866. In-12.

Le papier dans l'antiquité et dans les temps modernes, aperçu historique. 52 pages.

(Traduit en grec moderne. Hermopolis, de Syra, 1878.)

1867.— Étude d'histoire ancienne.— Les projets de réforme sociale dans l'antiquité.

1867.—Un ménage d'autrefois, étude de morale et d'économie domestique.

1868.—De l'histoire et du bon usage de la langue française.

Réimprimé dans Traditions et Réformes, p. 134.

1868.—L'Égypte moderne et l'Égypte ancienne à propos d'une visite au parc égyptien du Champ-de-Mars.

1867. — *Bulletin monumental* ou collection de mémoires, etc., publié par M. de Caumont. 4e série, tome IIIe, 33e vol. de la collection. Paris, Derache, p. 155-161,

Du musée lapidaire de Lyon et des musées lapidaires en général. CONFÉRENCE faite à Lyon le 3 mars 1867 pour l'Association de l'enseignement professionnel.

Analyse communiquée par un auditeur.

Conférences de l'Union centrale des beaux-arts appliqués à l'Industrie. Paris. Ch. Delagrave. s. d. Athènes et Paris ou l'éducation par les musées.

Traduit en grec moderne, par Maria Saripolos. In-12, 26 p.

1878. — *Congrès et conférences du palais du Trocadéro.* Comptes rendus sténographiés. 1878, 1er août.

ALLOCUTION de M. Egger, président, en ouvrant la séance consacrée à la Conférence de M. Léon Feer sur *le Bouddhisme à l'Exposition.*

1870.—*Association scientifique de France.* Bulletin hebdomadaire. N° 590 : Soirées scientifiques et littéraires. Séance du 23 janvier 1879.

CONFÉRENCE sur la Grèce à l'Exposition internationale de 1878.

N° 643 : 1880, 29 février. Conférences scientifiques et littéraires de l'Association à la Sorbonne.

Les archives d'un ministère grec en Egypte, d'après les découvertes faites dans les Papyrus du Sérapeum de Memphis.

COLLABORATIONS ET PRÉFACES

1844. — Méthode pour étudier l'accentuation grecque. (En collaboration avec M. Ch. Galuski.) x-144 pages. Dezobry et Magdeleine. 1844, in-12.

1867. — Odes de Pindare. Traduction nouvelle par J.-F. Boissonade, complétée et publiée par E. Egger, membre de l'Institut, etc., XXII-287. Paris, Hachette et Cie. Grenoble, Ravanat, éditeur. 1867. Préface, I-XXII.

1867. — Manuel pour l'étude des racines grecques et latines, etc., par A. Bailly, publié sous la direction de E. Egger. Paris. A. Durand et Pedone-Lauriel. 1869. v-504.

Préface, I-V.

1886. — Dictionnaire des antiquités grecques et romaines sous la direction de MM. Ch. Daremberg et Saglio. Paris, Hachette et Cie, 1886.

Corona, t. II, p. 1520-1537. Signé : E. Egger, Dr Eug. Fournier.

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE ADMINISTRATIVE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 9 AVRIL 1885

MÉMOIRES ET NOTICES

BIBLIOGRAPHIE

Le Puy. — Imprimerie de L. & R. Marchessou fils.

(7)
2828 4

BINDING MAR 29 1971

DF
11
A73
année
19

Association pour l'encouragement des études grecques en France, Paris
Annuaire

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY